RÉCAMIER

ET SES CONTEMPORAINS

1774 — 1852

ÉTUDE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

AUX XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

PAR

PAUL TRIAIRE

AVEC UN PORTRAIT

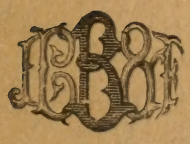

PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain

1899

Tous droits réservés.

R
507
.R43
T75
189
SM

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rcamieretsesco00tria

[pages publicitaires "in fine"]

RÉCAMIER

ET SES CONTEMPORAINS

1774 — 1852

cf. Balzac : Peau de Chagrin, "camoristus"

TRAVAUX DU Dr TRIAIRE

HYGIÈNE ET MALADIES DE LA PREMIÈRE ENFANCE. *Ouvrage récompensé par l'Académie de médecine.* Paris, Masson, 1874, in-18.

CONFÉRENCES PUBLIQUES SUR L'HYGIÈNE MORALE ET PHYSIQUE DES CLASSES POPULAIRES. La Morale et l'Hygiène, le Travail, le Mariage, l'Education. *Ouvrage couronné par la Société d'encouragement au bien.* 2e édition. Tours, Mame, 1876.

DE L'INFLUENCE DE L'ATTITUDE SUR LA SANTÉ DES FEMMES, par J.-H. AVELING, *médecin à « Chelsea-Hospital », vice-président de la Société obstétricale de Londres.* Traduit par le Dr TRIAIRE. *In Archives de Tocologie*, 1878.

LES PEINTRES HOLLANDAIS ET LES LEÇONS D'ANATOMIE AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES. 1 vol. in-16, avec deux eaux-fortes. Paris, Quantin. Librairies-imprimeries réunies, 1886.

LES PORTRAITS DE MÉDECINS ET LES SUJETS MÉDICAUX AU SALON DE 1887. *In Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, 1888.

BRETONNEAU ET SES CORRESPONDANTS, ouvrage comprenant la correspondance de Trousseau et de Velpeau avec Bretonneau, publié avec un portrait de Bretonneau, une biographie de ce médecin et des notes historiques et scientifiques, par le Dr TRIAIRE. 2 vol. in-8, Paris, Félix Alcan, 1892. Ouvrage honoré d'une souscription par le Ministère de l'Instruction publique.

3249-98. — CORBEIL. Imprimerie ED. CRÉTÉ.

Hélio§ Dujardin

Canning

A LA MÊME LIBRAIRIE

BOUILLET (J.). — **Précis d'histoire sur la médecine.** Introduction par A. Laboulbène, 1883. in-8, xvi-336 pages ..... 6 fr.

CHAUFFARD (P.-Em.). — **La Vie**, études et problèmes de biologie générale, 1878. 1 vol. gr. in-8 de 525 pages ..... 7 fr. 50

— **Andral. La Médecine française de 1820 à 1830.** 1867, gr. in-8, 76 pages ..... 2 fr. 50

CORLIEU. — **Le centenaire de la Faculté de médecine de Paris.** 1896. 1 vol. in-4 de 603 pages et 1 album in-4 de 130 portraits, cart. 100 fr.

DAREMBERG (Ch.). — **Histoire des sciences médicales**, comprenant l'anatomie, la physiologie, la médecine, la chirurgie et les doctrines de pathologie générale. 1870, 2 vol, in-8 ..... 20 fr.

GUARDIA (J.-M). — **La médecine à travers les siècles.** Histoire et philosophie. 1865. 1 vol. in-8 de 800 pages ..... 10 fr.

LOUIS (Ant.). — **Eloges lus dans les séances publiques de l'Académie royale de chirurgie.** 1859, 1 vol. in-8 de 548 pages ..... 7 fr. 50

MALGAIGNE. — **Histoire de la chirurgie** en Occident depuis le vie siècle jusqu'au xvie siècle, et Histoire de la vie et des travaux d'Ambroise Paré. 1840, 1 vol. gr. in-8 de 351 pages ..... 7 fr.

PARISET (E.). — **Histoire des membres de l'Académie de médecine.** Recueil des Éloges lus dans les séances publiques. 1840, 2 vol. in-12 ..... 1 fr.

Tome I. — Eloge de Pariset, par Dubois. — Eloges de Corvisart, C. L. Cadet de Gassicourt, Berthollet, Ph. Pinel, Beauchêne, Bourru, Percy, Vauquelin, G. Cuvier.

Tome II. — Eloges de Portal, F. Chaussier, Dupuytren, Scarpa, Desgenettes, Laënnec, Tessier, Huzard, Marc, Lodibert, Bourdois de la Motte, Esquirol, J. D. Larrey, Chevreul, Discours.

PATIN (Gui). — **Lettres.** Nouvelle édition, augmentée de lettres inédites, accompagnée de remarques scientifiques, historiques, philosophiques et littéraires, par Réveillé-Parise. 1846, 3 vol. in-8 (21 fr.).... 12 fr.

PEISSE (Louis). — **La médecine et les médecins**, philosophie, doctrine, institutions, critique, mœurs et biographies médicales. 1857, 2 vol. in-18 jésus ..... 7 fr.

ROCHARD (Jules.). — **Histoire de la chirurgie française au XIXe siècle** Étude historique et critique sur les progrès faits en chirurgie et dans les sciences qui s'y rapportent depuis la suppression de l'Académie royale de chirurgie, 1875, 1 vol. in-8 de xvi-800 pages ..... 12 fr.

TROUSSEAU. — **Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.** 7e *édition.* 1897. 3 vol. in-8 avec portrait ..... 32 fr.

3249-98. — Corbeil. Imprimerie Éd. Crété.

RÉCAMIER

ET SES CONTEMPORAINS

1774 — 1852

ÉTUDE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

AUX XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

PAR

PAUL TRIAIRE

AVEC UN PORTRAIT

PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain

1899

Tous droits réservés.

SABLE
COLLECTION
SABLE

A MONSIEUR LE Dr JOSEPH RÉCAMIER

Mon cher confrère,

La publication de ce travail a été une des dernières pensées de M. Étienne Récamier, votre père. Elle devint, après sa mort, la touchante préoccupation de la sainte et digne femme qui portait son nom et qui a transmis à ses enfants le culte passionné de ses vertus et le riche dépôt des traditions familiales qu'elle avait soigneusement gardées.

C'est grâce à elle, que la biographie de Récamier a pu être écrite ; c'est elle qui en a réuni les documents, et, m'a livré, avec eux, les précieux renseignements recueillis pendant sa vie, qui m'ont permis de reconstituer, dans son cadre scientifique, la grande figure de votre aïeul.

Cet ouvrage n'est donc pas, uniquement, une œuvre historique. Il est aussi un acte de piété filiale, et je sais que je réponds à vos secrets sentiments en invoquant, dans cette dédicace, la mémoire de ceux qui ne sont plus, mais dont le souvenir plane au-dessus de l'étude qu'ils ont inspirée.

Dr Paul Triaire.

Tours, 1er décembre 1898.

INTRODUCTION

L'évolution de la science moderne a remis en honneur le nom de Récamier. Ce grand médecin avait bien laissé le souvenir d'un praticien ingénieux, d'un opérateur habile et d'un homme charitable et humain. On savait aussi qu'il avait apporté des perfectionnements aux diagnostics de certaines affections, qu'il avait créé des opérations nouvelles, et que sa confiance dans l'art, que pouvait seulement égaler son dévouement sans limites à ses malades, lui avait permis d'accomplir des cures qui eurent, de son temps, un grand retentissement. Mais, ses contemporains, tout en rendant justice à ses dons professionnels et à ses vertus privées, n'avaient pas apprécié, à leur véritable valeur, ses grandes initiatives médicales et ses découvertes chirurgicales. Ils considérèrent les premières comme des témérités, et les secondes comme des entraînements regrettables d'une imagination aventureuse.

Sa méthode d'affusion et de bains froids dans les fièvres à thermalité élevée, qui devançait de près d'un demi-siècle une médication aujourd'hui devenue classique, fut envisagée comme un traitement périlleux dont les résultats étaient dus à d'heureux hasards...

En même temps qu'elle regardait la réfrigération dans les pyrexies comme une dangereuse innovation,

la science de son temps proscrivait ses grandes opérations chirurgicales, et refusa d'adopter l'hystérectomie, — l'hystérectomie, la fille du siècle, — que la chirurgie actuelle considère comme sa plus grande conquête, et dont on ne pourrait plus aujourd'hui calculer le nombre des vies humaines qu'elle a sauvées. Fermant les yeux devant l'évidence, devant un manuel opératoire dont la perfection nous comble aujourd'hui d'étonnement et que nous n'avons pu qu'imiter, devant le succès qui consacra brillamment cette magnifique initiative, elle condamna cette opération et recula de cinquante ans un immense progrès scientifique.

Celle-ci est sa plus grande conception. Mais, il en est d'autres, moins brillantes, mais aussi très utiles, qui, pour ne pas avoir été l'objet d'une proscription en règle, ne furent pas accueillies comme elles le méritaient.

On discutait récemment, à la Société de chirurgie, à la suite d'un remarquable rapport de M. Monod, le procédé de choix pour la cure des collections pelviennes suppurées, et la méthode d'ouverture par la voie vaginale, déjà remise en lumière par les travaux de M. Laroyenne et par M. Bouilly, était de nouveau à l'ordre du jour. Or, cette intervention, — l'incision du cul-de-sac postérieur, — avait déjà été indiquée, pratiquée et réglée dans tous ses temps par Récamier; il en avait établi les moyens de diagnostic, et tracé le manuel opératoire, avec une sagacité, une entente de la symptomatologie, et une science des indications qui ne laissent rien à désirer à nos yeux.

Cependant, il ne semble pas qu'au temps de Récamier cette opération, qui réalisait un très grand progrès, eût passé dans le domaine chirurgical, et, sauf certaines exceptions, les collections pelviennes, restèrent longtemps livrées, comme par le passé, aux incertitudes

— accompagnées de tous leurs dangers — des ouvertures spontanées.

Il en fut de même pour les kystes de l'ovaire, dont il recommanda l'ablation et indiqua le manuel opératoire. Je raconte dans ce travail comment, sur un rapport de Boyer, cette intervention fut proscrite et le resta jusqu'aux brillants succès de Kœberlé. L'opération du curetage utérin, qu'il créa de toutes pièces et dont les modernes n'ont eu qu'à imiter l'instrumentation et le manuel opératoire, eut, on le sait, un sort à peu près analogue.

Toutes ces opérations et d'autres encore, critiquées, dénigrées, ou froidement accueillies, tombèrent dans le discrédit et l'oubli, et il a fallu le grand essor qu'a pris la chirurgie depuis vingt ans pour les faire rentrer dans le cadre classique des pratiques gynécologiques.

Une portion considérable de son œuvre, celle qui ne pouvait être contestée, survécut cependant, et son invention du spéculum, qui a été le point de départ de la fortune de la gynécologie, sa méthode d'ouverture des abcès et des kystes du foie, dont le principe est basé sur la provocation d'adhérences, son opération de dilatation digitale dans les ulcérations fissuraires, restèrent dans la science comme un témoignage irrécusable de son lumineux esprit.

Mais, le fleuron de sa couronne, la Colpo-hystérectomie, l'opération qui a révolutionné la chirurgie moderne et a été le point de départ des grandes innovations opératoires de nos jours, lui fut ravi.

Ainsi vont les choses en médecine. Certains hommes s'élèvent au-dessus de la science de leur temps, par la nouveauté et l'originalité de leurs conceptions et leur prescience de l'avenir. Ils dépassent l'entendement, heurtent les traditions, les préjugés ou l'amour-propre

de leurs contemporains, et ceux-ci se refusent à les suivre. L'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement, et les exemples abondent — même dans cette étude consacrée à une période de temps limitée — de l'invincible obstination, opposée par les uns à admettre tout progrès, et des efforts incalculables tentés au contraire, par de géniaux esprits, pour s'élever au-dessus de la science de leur époque et se dégager du cercle étroit des vérités acquises. Riolan, célèbre à tant de titres par sa science et son érudition, n'avait que du dédain pour les découvertes de ses contemporains, et sa longue hostilité contre Bartholin et Pecquet est une des démonstrations les moins honorables pour l'esprit humain, de l'obstination scientifique. — Toute cette époque n'est du reste qu'une lutte sans fin contre le progrès, et elle se poursuit tout le dix-huitième siècle. — Elle entrave l'évolution de la médecine, qui devait prendre une revanche si brillante dans la première partie et la fin du dix-neuvième siècle, et, si elle ne put empêcher l'essor de la chirurgie, c'est que l'Académie de chirurgie avait à sa tête un des hommes les plus remarquables de son temps, Louis, qui en fut l'âme même et dirigea ses destinées avec une fermeté de vues, une élévation et un dévouement à la science, qu'aucun de ses contemporains n'aurait pu égaler. Mais, il faut le remarquer, une fois la chirurgie parvenue au degré où la porta cette célèbre compagnie, elle s'immobilisa dans le cadre qu'elle lui avait tracé, et longtemps encore après elle, on crut qu'elle avait accompli l'effort le plus parfait de l'esprit humain. Boyer, qui incarna son programme pendant toute sa vie, considérait celui-ci comme étant le dernier mot de la chirurgie et envisageait d'un œil sceptique et avec une hostilité non douteuse tout effort pour l'agrandir : c'est lui qui, dans son *Traité des mala-*

dies chirurgicales (1823), déclarait, au sujet de l'intervention chirurgicale dans les kystes ovariens, que la moindre réflexion suffit pour démontrer l'impossibilité de l'ablation de ces kystes, et défiait qu'on pût jamais, dans l'avenir, pratiquer cette opération. — Étrange aberration de l'esprit humain que celle qui le porte à défier l'avenir, dans ce qu'il a de plus élevé et de meilleur : le progrès et l'espérance.

Si des hommes comme Récamier sont mal compris de leur époque, et doivent attendre de la postérité la consécration de l'œuvre dont ils ont doté leur pays, il en est d'autres qui, usurpant le génie ou même le mérite, sont acclamés par leurs contemporains et que l'histoire doit replacer à leur rang, dans ses annales. On trouvera ici aussi des exemples frappants de ces illustrations mal justifiées. Morand, le second secrétaire de l'Académie royale de chirurgie, — Quesnay fut le premier, — était une des plus grandes réputations chirurgicales du dix-huitième siècle ; membre de toutes les Académies de l'Europe, il était parvenu au faîte des honneurs et de la fortune. Il avait pour adjoint, au secrétariat perpétuel de l'Académie, Antoine Louis, qui est en réalité l'auteur des tomes II et III des célèbres *Mémoires de l'Académie*, dont Morand avait eu tout l'honneur. Un jour, Louis, fatigué de ses exigences, lui refusa son concours ; c'était à l'occasion du quatrième volume. Morand voulut rédiger seul cet important travail, mais alors, son insuffisance réelle éclata aux yeux de l'Académie. Les élucubrations qu'il apporta à son comité de publication étaient indignes d'un esprit sérieux et ne purent soutenir l'examen, un moment. Il dut donner sa démission de secrétaire perpétuel et fut, heureusement pour la gloire de l'Académie, remplacé par Louis.

Chervin, l'ardent propagateur de la théorie de l'infection dans la fièvre jaune, l'adversaire déclaré et infatigable de la doctrine de la transmissibilité par contagion, est encore un exemple d'une réputation usurpée. Peu d'hommes ont fait autant de mal à la science que cet esprit qui porta la conviction jusqu'au fanatisme. C'est lui qui accrédita longtemps en France, la théorie erronée de l'infection, réussit à la faire accepter par les sociétés savantes et le gouvernement de son pays, et parvint à renverser les plus sages mesures sanitaires qui aient jamais été instituées et qui étaient dues à la perspicacité géniale de Pariset. A sa mort, on le considérait comme un des bienfaiteurs de l'humanité. Nous savons aujourd'hui combien il s'est trompé au contraire, et nous pouvons mesurer l'étendue du préjudice qu'il a causé à la médecine, en faisant prévaloir une erreur désastreuse.

Dans ce conflit, qui divisa longtemps en deux camps le monde médical, Pariset, son rival malheureux, est, de son côté, un témoignage frappant de l'injustice scientifique. Convaincu, après ses missions sanitaires de Cadix et de Barcelone, de l'origine contagieuse de la fièvre jaune et de la plupart des maladies dites infectieuses, il fait accepter sa doctrine, et croit avoir définitivement résolu le problème de l'hygiène sanitaire. Mais, à la suite de longs travaux et des ardentes campagnes de Chervin, la doctrine de transmissibilité par contagion, qu'il avait fait admettre, est discutée, attaquée et proscrite. L'œuvre scientifique de sa vie est anéantie, son caractère d'observateur et de savant contesté, et il meurt, dans un profond chagrin, sans avoir vu le triomphe des idées auxquelles il a consacré sa vie et dont la science actuelle a proclamé la vérité.

Pariset, érudit aimable, lettré fin et délicat, au carac-

tère doux et facile, n'était pas organisé pour la lutte. La vérité ne s'impose pas, en effet, uniquement par l'éloquence ou des arguments de logique parfaitement enchaînés. Il faut encore, pour la faire triompher, la trempe d'un esprit supérieur, et, c'est parce que le secrétaire perpétuel de l'Académie, tout en possédant dans cette circonstance une admirable clairvoyance, — manqua de force d'âme et de ténacité de caractère, qu'il compromit le succès de son œuvre et laissa s'implanter, en France et en Europe, une doctrine périlleuse et fausse. Avec une invincible obstination, une âpre et indomptable énergie, Laënnec, aux prises avec le plus redoutable des polémistes et le plus illustre des chefs d'école n'ayant derrière lui, — en face des foules médicales qui méconnaissaient son génie, — qu'une petite phalange de disciples et d'amis, maintint résolument les résultats de ses travaux et, contrairement à Pariset, sauva la science d'un obscurcissement passager. Toutefois, il faut le dire, l'étendue et l'immense portée de son œuvre ne furent vraiment comprises, qu'après sa mort, et, pour lui aussi, le triomphe complet de ses idées ne commença qu'avec la postérité.

Récamier, homme d'action et d'initiative s'il en fut jamais, d'une organisation morale supérieure d'un esprit doué d'une extraordinaire ingéniosité, marchant dans sa voie avec une assurance et une confiance que rien ne pouvait déconcerter, ne pouvait subir le sort de Pariset ; mais, il se trouva en face des mêmes difficultés que Laënnec. Pendant que l'un rencontrait sur son chemin la doctrine physiologique et Broussais, son redoutable chef, le second venait, dans ses initiatives hardies, se heurter à l'esprit conservateur de la chirurgie de son temps, immobilisée dans les traditions de Desault. La chirurgie, je l'ai tout à l'heure fait observer,

était loin, au commencement du dix-neuvième siècle, de suivre l'évolution hardie de la médecine, si longtemps figée dans la tradition classique au dix-huitième siècle, et à laquelle l'anatomie pathologique, la création de la clinique, la découverte de l'auscultation, imprimèrent soudain un si brillant essor. Elle restait renfermée dans un cadre dont les opérations abdominales étaient exclues. Ce domaine, si considérable aujourd'hui et qui constitue de nos jours, la plus importante partie de la grande chirurgie, était intangible.

On conçoit que l'opération de Récamier, intervention cependant bien étudiée et bien réfléchie, — puisque, exécutée et démontrée par lui sur le cadavre en 1802, il ne la pratiqua qu'en 1829, — déconcerta profondément la chirurgie du temps, dont elle déroutait les principes et les traditions. D'abord profondément surprise par son brillant succès, et un moment incertaine, elle ne tarda pas, dès les premiers revers, — imputables non à la méthode qui était parfaite, ni aux règles dont la précision ne laissait rien à désirer, mais aux opérateurs eux-mêmes, auxquels il manquait l'expérience et l'assuétude, — à repousser solennellement l'hystérectomie. Dès lors, la chirurgie abdominale était condamnée et fut ajournée d'un demi-siècle.

Quand on relit aujourd'hui cette page de notre histoire, qu'on réfléchit à l'immense progrès que du premier coup Récamier avait voulu faire accomplir à la chirurgie, on se demande jusqu'à quel degré cet esprit novateur et progressif eût porté, de son temps, cette branche de l'art, s'il n'eût été arrêté dans sa marche par l'opposition de ses contemporains. Mais, je l'ai déjà dit, le progrès ne s'enfante que lentement, et il est humain que les entraves et les obstacles viennent des hommes eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, Récamier ne sauva pas cette partie de son œuvre; son opération, qui est aujourd'hui le triomphe de la chirurgie, lui valut d'être considéré comme un esprit aventureux, — doué, il est vrai, d'éclairs de génie, — mais dépassant parfois dans ses enthousiasmes, les limites que la sagesse et la prudence humaines doivent assigner à la science. Telle fut l'opinion qu'accréditèrent sur ce grand clinicien la plupart de ses contemporains, et elle était encore, il y a une vingtaine d'années, énoncée dans tous les ouvrages classiques.

On sait aujourd'hui, combien injustes ont été ces appréciations, et je ne crois pas tomber dans l'exagération en affirmant qu'il faut, au contraire, le considérer comme le fondateur de la gynécologie et le précurseur du grand mouvement chirurgical, qui a agrandi, dans d'incalculables proportions, les horizons de la chirurgie moderne.

Mais, il n'a pas été seulement l'initiateur d'une chirurgie nouvelle, il a aussi apporté à la médecine un contingent de conceptions qui sont restées ou ont dû être réintégrées dans son domaine classique. En dehors de la méthode réfrigérante dans les pyrexies, il a enrichi la science de nombreux et ingénieux moyens, il a contribué à la restauration de la thérapeutique qui avait disparu de l'art avec la domination de la doctrine physiologique, et, c'est à son école que Trousseau apprit à manier des médications nouvelles ou délaissées, dont il se fit, avec son merveilleux talent, l'éloquent vulgarisateur.

Il a laissé, en outre, le souvenir d'une originalité profonde, d'une conviction sincère, d'une élévation de sentiments remarquable et d'une dignité de caractère peu commune. Ce sont là des dons et des vertus qui

ne pouvaient pas ne pas frapper ses contemporains, et, sur ce point, ils lui rendirent justice.

Il appartenait à l'histoire de compléter son jugement et de restituer, dans la totalité de sa vérité, une figure très intéressante et trop longtemps méconnue. Le moment m'a paru venu de tenter cette tâche, et d'apporter la biographie de Récamier comme contribution à l'étude de la période médicale à la fois la plus tourmentée et la plus glorieuse du siècle. Je développe, au cours de ce travail, les raisons qui m'ont déterminé à ne pas le séparer, dans cette histoire de sa vie, des illustres contemporains auxquels l'associèrent ses travaux, et à lui donner, comme cadre, les grands événements auxquels il assista.

J'espère que cette étude historique pourra être accueillie avec intérêt par les médecins et les lettrés qui s'intéressent aux diverses branches de l'histoire. Peu de périodes, dans les annales de notre art, sont plus émouvantes que celle qui vit s'effondrer, après les décrets du 8 août 1792, les grandes sociétés savantes, les Facultés, les Collèges de médecine et de chirurgie, anéantit du jour au lendemain tout enseignement médical en France, et réalisa ensuite, par un prodigieux effort, la plus brillante rénovation qui se soit jamais vue. Les événements scientifiques de cette époque ont une importance considérable, et les hommes qui les dirigèrent et opérèrent la reconstitution de la science, sur des données dont la conception fut un chef-d'œuvre de l'esprit nouveau, méritent de nous une attention toute spéciale. Le rôle admirable de cette École de santé de l'an III, établie avec les débris de la vieille Faculté et des académies, et qui est l'origine ancestrale de nos institutions actuelles, est en effet trop peu connue. C'est elle qui, sur les ruines amoncelées

du passé reconstitua la science entière, rompit définitivement avec les anciens programmes, et inaugura cet enseignement moderne dont nous somme si fiers, et que nous avons développé dans d'incalculables proportions.

C'est elle qui a engendré ces grands médecins, qui ont élevé si haut le renom scientifique de la France, pendant la première moitié du siècle, et dont nous n'avons fait que suivre l'évolution dans la voie qu'ils nous ont largement frayée.

Sans doute, l'heure n'a pas été jusqu'à présent aux études historiques; nul ne le sait plus que ceux qui consacrent leurs veilles à ces longues et désintéressées recherches, dénuées des compensations que donnent les travaux parfois plus faciles de librairie classique. Cependant, m'entretenant, un jour, de cet état d'esprit des générations actuelles avec le regretté Charcot, dont l'intelligence vraiment supérieure, apportait un goût raffiné aux choses de l'art et de l'histoire, il m'exprima combien il était regrettable que les médecins de nos jours restassent indifférents à ces utiles et attrayants travaux, mais il ajouta bientôt ces mots : « Croyez-le, on y reviendra... »

On y revient déjà ; et la prévision de l'illustre maître de l'école de la Salpêtrière semble recevoir un commencement de réalisation. Quoique je signale plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage, le dédain de la jeunesse contemporaine pour les souvenirs et les enseignements du passé, il serait injuste de ne pas indiquer les modifications significatives qui s'accomplissent dans certains milieux. Il est des intelligences plus nombreuses qu'on ne pense, en face de la masse restée indifférente, qui ont conservé ou repris le goût de l'érudition historique et des formes littéraires qui en sont inséparables, et il suffit de lire les « éloges » pro-

noncés à l'Académie et aux sociétés de médecine et de chirurgie pour reconnaître qu'il existe encore des esprits distingués qui n'ont pas renoncé aux traditions des anciens secrétaires perpétuels de ces illustres compagnies.

D'un autre côté, des érudits ont surgi, qui créent un mouvement d'idées. Pendant que Laboulbène, dont la mort récente est si profondément regrettable, entraîne, dans son remarquable enseignement, la jeunesse de l'École vers les choses historiques, Corlieu écrit, avec sa science consommée du passé, la glorieuse histoire de la Faculté de Paris. Dans le livre et dans la presse, des critiques et des chroniqueurs médicaux donnent tous les jours des études, — tour à tour magistrales, alertes ou primesautières, — mais frappées au coin du véritable esprit scientifique, et qui font autant d'honneur à l'érudition qu'à la langue française. Ce sont là des signes précurseurs des temps qui vont se lever, et cette confraternité, dans la littérature médicale historique, de gens de talent et d'esprit est bien faite pour encourager les biographes de l'avenir.

En terminant cette introduction, je tiens à remercier le docteur Dureau, l'aimable conservateur de la bibliothèque de l'Académie, de l'empressement avec lequel il m'a aidé dans mes recherches. La courtoisie de ce confrère, aussi modeste que consciencieux, son érudition spéciale et sa compétence, sont bien connues des amis de l'histoire de la médecine, et je suis certain de répondre à leurs sentiments, en lui donnant ici ce témoignage de sympathie.

Dr Paul Triaire.

Tours, 1er décembre 1898.

RÉCAMIER

ET SES CONTEMPORAINS

CHAPITRE PREMIER

I. Considérations générales sur l'histoire de la Médecine. — Indifférence des générations actuelles. — La Médecine métaphysique. — Importance des biographies historiques. — Les origines de la science contemporaine. — Physionomie de Récamier. — II. Origine et hérédité de Récamier. — Éducation. — L'abbé Récamier. — L'hôpital de Bourg. — Le docteur Anthelme Récamier. — Jeunesse de Richerand. — Cabanis. — III. Réquisition militaire de Récamier en l'an I. — Siège de Lyon. — Bichat, étudiant. — Nouvelle réquisition en l'an II.

I

Considérations sur l'histoire de la Médecine.

L'histoire de la Médecine — pour répondre à l'état d'esprit actuel — ne peut plus être le récit des systèmes éphémères qui ont tour à tour gouverné l'art médical et qui représentent plutôt le tableau des variations doctrinales que celui de l'évolution progressive de la science.

Quel que soit l'intérêt des méthodes dogmatiques qui, depuis Galien jusqu'à Barthez, ont si profondément agité l'ancien monde médical, il n'est que trop vrai qu'elles n'évoquent, pour les générations nouvelles, qu'une série de problèmes évanouis de philosophie spéculative qui ne touchent plus qu'un petit nombre de

lettrés. — On est, en effet, frappé, à une époque où les recherches concernant le passé sont — dans toutes les branches des connaissances humaines — poussées à un degré extrême, du dédain avec lequel sont accueillies les publications historiques concernant leur art, par les médecins de nos jours. Le petit nombre d'érudits estimables et consciencieux qui ont consacré leurs veilles à ces patientes et laborieuses études, et qui ont constaté cette indifférence, accusent volontiers le scepticisme des médecins contemporains, leur absence de lettres, et surtout l'orgueil que leur inspirent les découvertes modernes et qui les porterait à considérer comme indignes de leur attention, les travaux des générations qui les ont précédés. Quoique exagérées, on ne peut contester que ces accusations ne soient en partie justifiées. Mais, il n'est pas moins vrai aussi que leurs auteurs s'abusent d'abord sur l'état d'esprit de leurs contemporains, en essayant de faire revivre à leurs yeux des problèmes qui ont fait leur temps, et dont ils n'entendent plus — momentanément du moins — le langage.

Avec les extraordinaires progrès de la médecine moderne, en effet, avec les procédés scientifiques actuels, avec les conceptions nouvelles, qui correspondent à des entraînements cérébraux si différents, on ne peut pas plus écrire l'histoire comme on l'écrivait il y a cinquante ans, qu'on ne pourrait rédiger aujourd'hui un traité de pathologie comme celui de Lherminier ou même de Grisolle. — Ce que demandent les esprits de nos jours — plus pratiques que classiques, plus avisés que philosophiques, plus scientifiques que lettrés, plus avides de connaissances utiles qu'épris de jouissances intellectuelles, — ce sont, même dans le domaine de l'histoire, les études concernant les hommes et les faits qui se rattachent le

plus directement à leurs préoccupations immédiates, et dont ils peuvent retirer une utilité pratique, un résultat positif, une augmentation de leur capital intellectuel et producteur. Il ne faut donc pas espérer que des organisations semblables s'attarderont à méditer nos vieilles révolutions philosophiques, et, si l'on veut qu'elles goûtent les choses historiques, c'est sous une forme moderne — correspondant à leur entendement — qu'il faut désormais les leur présenter.

En fait, il faut aussi le reconnaître, l'histoire de la Médecine métaphysique n'est pas de l'histoire pour des esprits concrets. Ce n'est que la nomenclature des illusions et des erreurs de l'humanité. Tout ce qui est hérésie doctrinale, tout ce qui passe, sans se transformer à la lumière définitive du progrès, tout ce qui meurt, ne mérite pas d'être étudié et retenu par des hommes dont le temps et l'intelligence sont déjà outre mesure surchargés.

L'histoire réelle de la Médecine, l'histoire intéressante et fructueuse pour nos concepts modernes, est uniquement constituée par la biographie des médecins qui ont laissé la trace d'une influence sérieuse et durable dans la pathologie et la thérapeutique historiques. Étudier ces existences si bien remplies, les prendre à leur origine, dans les conditions de leur genèse, les suivre dans leurs évolutions, pénétrer et vivre dans leur milieu ambiant, moral et scientifique, scruter leurs caractères, analyser leurs travaux, mesurer l'influence qu'ils ont eue sur leur époque, et celle qu'ils ont exercée sur la nôtre, établir la liaison qui nous rattache à eux dans la chaîne du temps : voilà, je pense, la vraie méthode historique, la véritable façon de servir l'art et de projeter, sur la science contemporaine, la lueur destinée à éclairer ses origines.

Il est, en effet, aussi abusif de faire tenir l'histoire de la Médecine dans une série de systèmes embrassant toutes les conceptions de l'humanité, depuis ses sources jusqu'à nos jours, que de la faire simplement dater des temps contemporains, auxquels on donnera si justement le nom d'époque pastorienne. Entre ces deux extrêmes, il existe un juste milieu, et il semble bien, que, pour elle — comme pour les autres sciences — la méthode la plus profitable est de renoncer aux vastes compilations et d'interroger simplement, à la clarté de documents irrécusables, la vie et les travaux des hommes qui, pour nous, représentent leur siècle.

C'est avec ces éléments précis, ces témoignages vivants, que l'on pourra un jour écrire l'histoire complète de notre art, l'histoire véridique, destituée de ses arguties décevantes, dépouillée de son culte superstitieux pour de fabuleuses doctrines, épurée des successives compilations qui en ont graduellement altéré le sens, tout en augmentant le texte dans d'incalculables et inutiles proportions.

Importance des biographies historiques.

Aussi, faut-il voir dans les biographies historiques, non des œuvres faciles de dilettantisme littéraire — comme seraient trop portées à le croire des générations devenues très indifférentes à leur passé, — mais un véritable appoint documentaire, indispensable à l'histoire, une source de connaissances qu'il n'est plus permis de négliger. En grande partie, l'histoire médicale de la fin de ce siècle tiendra, en effet, dans la biographie de Pasteur, et comprendra les immenses progrès réalisés dans la science par les découvertes de cet illustre maître. Mais, qui ne sait que ces découvertes n'ont pu être possibles que grâce aux travaux des savants qui l'ont drécédé. J'ai montré moi-même, dans la biographie de

Bretonneau (1), l'influence considérable qu'a exercée le médecin de Tours sur la constitution de la pathologie actuelle en créant, de toutes pièces, la Pathologie spécifique infectieuse, dont Pasteur devait, cinquante ans plus tard, démontrer expérimentalement l'existence. Quand on publiera la vie vraiment complète du consciencieux et modeste Duchenne (de Boulogne), on écrira un chapitre de l'histoire de la Neurologie, qui contient les prémisses des découvertes de Charcot et renferme en germe toute l'école de la Salpêtrière.

Ainsi, s'établit, par la biographie, la filiation historique des hommes et des idées. Ainsi s'affirme la grande loi de l'évolution intellectuelle qui faisait dire à Pascal que, « toute la suite des hommes, pendant la série des siècles, peut être considérée comme un même homme, qui subsiste toujours et apprend continuellement ».

Mais c'est dans la première moitié du XIXe siècle, dans cette période mouvementée et féconde qui a fondé l'Anatomie pathologique, créé la Clinique, restauré la Thérapeutique, inauguré et développé la Physiologie expérimentale, et imprimé à la Chirurgie d'extraordinaires progrès, qu'il faut historiquement rechercher par la biographie les origines de la science contemporaine. Là, les sources abondent — vivantes, lumineuses et précises — et on comprendra, sans peine, que ces observations générales servent d'introduction à une étude bibliographique sur un des représentants de cette brillante époque.

Parmi les illustres savants dont les découvertes modernes évoquent aujourd'hui les travaux, il en est un dont l'extrême activité a touché à toutes les branches de l'art et a projeté sur elles les lumières d'une

(1) *Bretonneau et ses Correspondants.* Paris, Alcan Lévy, 1892.

intelligence supérieure. Doué d'un sens médical incomparable, il a devancé — sur certains points — les médecins de son temps d'un demi-siècle, et les a étonnés jusqu'à l'âge le plus avancé de sa vie, autant par la supériorité de ses conceptions, que par la haute dignité de sa vie. A ces simples traits, qui ne reconnaît Récamier — très discuté de son temps, — mais à qui l'impartiale histoire a déjà rendu justice. Ce grand praticien figure à bon droit parmi les figures originales d'une époque à laquelle les hommes originaux ont moins fait défaut qu'à la nôtre. Il appartient à cette classe de vrais médecins pour lesquels la médecine ne se limite pas à la stérile contemplation des phénomènes morbides ou au sceptique exercice d'une carrière lucrative — mais a pour objet précis un profond souci de l'humanité et la cure même du malade. — Il apporte au service de ce but suprême la solide érudition sans laquelle le génie lui-même est annihilé, un bon sens rude et efficace qui démêle, à travers les symptômes, les indications qu'il faut poursuivre, la volonté nette et précise qui les réalise en interventions souveraines, la confiance ardente et passionnée dans les ressources de l'art qui permet souvent d'accomplir les guérisons les plus difficiles, et surtout cette intuition géniale, cette illumination subite de la pensée qui est bien le génie, que d'aucuns contestent, mais qui existe — comme dans tous les arts, — et que certains médecins ont possédé à un extraordinaire degré.

Récamier.

Avec de pareils dons — ne désespérant jamais, — il est l'homme indiqué dans les profondes désespérances, et c'est dans ces cas que son esprit fertile et audacieux dépasse les initiatives ordinaires pour s'élever aux conceptions parfois sublimes qui résolvent le problème de la vie. — Téméraire, peut-être; mais ses hardiesses,

qui déconcertèrent ses contemporains, parce qu'elles dépassaient leur entendement, font aujourd'hui partie du domaine classique de la médecine et de la chirurgie, et certaines sont considérées comme les plus grandes conquêtes scientifiques de notre temps; inégal à lui-même ; certainement, et surtout comme professeur et écrivain, et offrant, après des envolées de génie, des conceptions qui paraissent assez confuses ou des enthousiasmes que la science n'a pas accueillis. Mais quel est l'homme supérieur chez lequel on ne peut signaler quelques défaillances dans son intellectualité?

Si vous ajoutez à ces traits, l'autorité qui se compose de force morale, de ténacité et de l'éloquence spéciale toute faite d'enthousiasme et d'imprévu que donnent les fortes convictions et le prestige du succès, une faculté de travail presque infinie — commune, du reste, à tous les hommes d'action ; — si vous y joignez aussi l'élévation de l'esprit et du caractère, qui est constituée par l'immuable fidélité aux principes, la dignité parfaite de la vie, le désintéressement professionnel et une charité sans bornes, vous aurez le portrait de Récamier, tel qu'il résulte de souvenirs vivants encore et des nombreux documents que des mains pieuses ont déposés entre mes mains.

De semblables figures deviennent rares. Avec elles menacent de disparaître les grandes et fortes traditions qui ont porté si haut l'honneur de la profession. Dans notre milieu social transformé, la conscience professionnelle, aux prises avec des difficultés et des tendances nouvelles, avec des ambitions peut-être excusées par les nécessités modernes, mais certainement hâtives et impatientes, fléchit parfois, cherchant sa route en dehors de l'orientation ancestrale des vieux maîtres. A cette situation troublée, de nombreux esprits, parmi

nous, cherchent des remèdes. Pour moi, il n'en est pas de meilleurs que ceux qui sont empruntés à l'histoire du passé.

Aussi l'heure est-elle favorable de proposer comme exemple à la jeune génération médicale une vie qui, comme celle de Récamier, fut récompensée par le succès, parce qu'elle fut remplie par le travail obstiné et la foi invincible dans l'art, et couronnée par l'estime des hommes, parce qu'elle fut gouvernée par les principes les plus purs et les plus élevés de la conscience humaine.

II

Joseph-Claude-Anthelme Récamier naquit à Rochefort-en-Bugey, petit village du département de l'Ain, le 6 novembre 1774. Son père, François Récamier, était notaire royal ; sa mère, femme d'une haute distinction d'esprit et de caractère, appartenait à une vieille famille locale et s'appelait Jeanne-Françoise Chaley. Il eut pour parrain Brillat-Savarin, le célèbre auteur de la *Physiologie du goût*, mort conseiller à la cour de Cassation, en 1826 (1).

Origines de Récamier.

Une de ses proches parentes était la charmante Mme Récamier, que sa grande beauté, son esprit et sa longue liaison avec Chateaubriand ont immortalisée.

La famille de l'enfant était une des plus anciennes et des plus considérées de la province. Elle remontait au XIVe siècle par une lignée ininterrompue de notaires,

(1) Brillat-Savarin, né à Belley, en 1755, de Brillat-Savarin, avocat au bailliage, et de dame Claudine Récamier, tante paternelle du nouveau-né, fut député du tiers aux États généraux, en 1789. Il fut aussi le parrain de Richerand, compatriote et ami de Récamier.

Dans sa *Physiologie du goût*, Brillat-Savarin place les médecins dans la 2e classe des gourmands par état (*Physiologie du goût*, Méditation XII).

d'échevins et de médecins, et, dès l'an 1390, avant même la réunion du Bugey à la France, un Pierre Récamier représentait sa commune dans les affaires locales; plusieurs de ses ascendants étaient des médecins. L'un d'eux, fils lui-même et petit-fils d'un chirurgien distingué, Anthelme Récamier, professait la médecine à Belley, aux environs de la Révolution, et fut son premier maître; un de ses grands-oncles était François Grossi, médecin de Victor-Amédée et de Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, et un des remarquables praticiens de son temps.

Récamier appartenait donc à une de ces vieilles familles provinciales qui se transmettaient, de génération en génération, le dépôt de la carrière héréditaire et, avec elle, le culte des vertus privées, d'honneur, de travail et d'économie domestique qui firent la force et la richesse du pays jusqu'en 1789 et assurèrent la reconstitution de l'édifice social, après son anéantissement dans la tourmente révolutionnaire.

Hérédité de Récamier.

C'est dans ces familles que se recrutaient autrefois, par hérédité de charge et de carrière, les meilleurs serviteurs de l'État et de la société; les intendants qui administraient le pays, la petite noblesse qui versait son sang pour lui, les jurisconsultes qui géraient ses affaires et défendaient ses intérêts, les magistrats qui lui rendaient la justice, les commerçants et les industriels qui créaient sa richesse, les médecins qui constituèrent, même dès le XVIIe siècle, une aristocratie intellectuelle, et dont l'esprit, très cultivé, plus même qu'aujourd'hui, l'intelligence, très ouverte, rendaient même en dehors de la profession, les plus grands services à leurs compatriotes.

Avec la carrière des ancêtres, ces honnêtes et consciencieux citoyens léguaient à leurs descendants les prin-

paux traits de leur atavisme moral et intellectuel, et il est facile de retrouver les témoignages de cette hérédité dans l'étude de la forte race d'hommes qui a émergé, après la Révolution, dans toutes les catégories sociales. Pour les médecins, les seuls dont je puisse ici m'occuper, le fait est manifeste et, quand on parcourt leurs biographies, on voit que la plupart — et des plus célèbres — étaient de souche intellectuelle et avaient reçu par atavisme une imprégnation scientifique. Ainsi s'interprètent, par ce recrutement infiniment supérieur à celui que la profession possède actuellement, la valeur morale, la simple, mais haute dignité de vie, la supériorité de culture et de caractère des médecins de cette grande époque.

De cette longue ascendance de jurisconsultes, de magistrats, de médecins, de prêtres, de petits gentilshommes, qui représentent, en somme, dans une seule famille, toutes les catégories de l'ancienne France provinciale, Récamier héritait de tout un ensemble de dons divers et spéciaux qui vinrent se résumer en lui.

Aux notaires royaux, aux jurisconsultes, aux magistrats, aux prêtres, il emprunta le souci de la dignité, de la régularité de la vie, de la correction des habitudes; aux origines primordiales de sa famille, aux hardis montagnards, sans cesse en lutte contre la nature, contre le climat, contre la configuration et la pauvreté du sol, contre les empiétements de puissants voisins, il prit la ténacité de caractère, le goût de l'activité, de l'initiative, des entreprises audacieuses, et cet esprit de combativité spécial à cette race mouvementée et conquérante, qu'il détourna de ses origines ataviques lointaines pour l'appliquer à la lutte contre les maladies.

Tels sont les éléments moraux héréditaires de l'enfant, ceux qu'on est convenu d'appeler, dans le langage

courant, les dons innés ; ces dons furent fécondés par l'éducation, développés par l'étude et accrus par la pratique professionnelle et l'expérience de la vie.

Élevé par une mère, qu'il perdit jeune encore, mais qui était une femme remarquable par son intelligence et ses vertus, Récamier apprit d'elle la notion du devoir, et lui dut l'orientation morale et définitive de sa vie, qui devait toujours être d'accord avec ses actes privés ou professionnels. Son premier précepteur, dont l'influence compléta certainement celle de sa mère, fut son oncle, un prêtre, Jean-Claude Récamier, curé de Villebois en 1776 (1). L'abbé Récamier.

Ce prêtre, dont j'ai entre les mains la correspondance avec Récamier, était un homme de la plus haute valeur, et il contribua à imprimer à l'intelligence de l'enfant des traits qui ne devaient jamais s'effacer.

En même temps qu'il s'attacha à former son caractère, il lui apprit les éléments de la langue latine, qui jouait alors un si grand rôle dans l'éducation, et que Récamier écrivit et parla toute sa vie avec une grande pureté. Notons, en passant, que l'ignorance de la langue latine, indispensable alors aux études médicales, fut cruellement ressentie par d'illustres médecins de cette époque ; que Dupuytren ne la savait pas (2), que Boyer dut l'apprendre après l'âge de trente ans et que

(1) L'abbé Jean-Claude Récamier, curé de Villebois en 1776, fut, en 1789, délégué par cette paroisse aux élections des États généraux ; dénoncé le 20 août 1793, au district de Saint-Rambert, il fut décrété d'arrestation et ne dut son salut qu'à une manifestation de la population, qui lui était très attachée. Il finit ses jours auprès de son frère, à Rochefort, dans une petite maison qu'il s'était fait construire, et sur le frontispice de laquelle on avait fait inscrire ces mots : *Domus Socratica*.

(2) On sait que, à l'assassinat du duc de Berry, le roi Louis XVIII, qui était très lettré, ayant adressé à Dupuytren la parole en latin, langue que le prince blessé possédait mal, pour lui demander son avis sur la gravité de sa situation, Dupuytren ne put répondre. Ce fut Antoine Dubois qui répondit en un élégant et correct latin avec un remarquable esprit d'à propos.

Bretonneau, bien qu'élevé aussi par un prêtre, l'ignora jusqu'au moment où il se décida à l'étudier pour subir, fort tard, les épreuves du doctorat.

L'enfant entra ensuite au collège de Belley, où il termina ses études classiques. Dans cet établissement, dirigé par un ordre religieux — des joséphistes, — il eut pour camarade et ami un jeune garçon de son âge nommé Richerand, qui le suivit à l'hôpital de Belley, et qu'il devait retrouver plus tard sur la grande scène médicale parisienne, et avec lequel il resta toute sa vie étroitement lié. Ses classes terminées, le père de Récamier, qui voulait lui transmettre sa charge de notaire, le plaça dans un cabinet de procureur pour l'initier aux affaires. Mais le jeune homme, qui avait déjà une vocation très nette pour la médecine, ne put y rester plus de trois semaines et obtint de son père qu'il commencerait ses études médicales à l'hôpital de Belley.

Premières études médicales de Récamier.

L'hôpital de Belley, comme tant d'autres hôpitaux de province, possédait un certain nombre de médecins distingués qui formaient des élèves au lit des malades et, dans un commerce affectueux de tous les jours, imprégnaient ces jeunes esprits d'une forte préparation médicale. L'histoire doit signaler — toutes les fois qu'elle les rencontre — les noms de ces modestes et consciencieux praticiens de province qui ont ouvert la carrière médicale aux hommes devenus l'honneur et la gloire de la profession.

L'hôpital de Belley.

Dans les études médicales, comme dans toutes les branches de l'enseignement, l'éducation première, la formation primitive a une importance manifeste, et, des premières études, dépend souvent l'évolution intellectuelle de la vie entière.

Richerand s'attacha de préférence au Dr Tenand — praticien instruit et lettré, — qui dut encourager et

développer les goûts littéraires de son jeune compatriote. Récamier trouva, de son côté, auprès de son cousin le Dr Anthelme Récamier, chirurgien des plus habiles et des plus considérés (1), et du Dr Gonet (2), également chirurgien de l'hôpital de Belley, l'appui le plus solide et les enseignements les plus fructueux. C'est à ces premiers maîtres qu'il faut faire remonter son goût pour la Chirurgie, qui égala certainement l'attrait que lui inspirait la Médecine, et dans laquelle il devait obtenir de si brillants succès.

Sous ces bienveillants et utiles patronages et dans cette confraternité des premières études qui marquèrent les premiers pas dans la profession de Richerand et de Récamier, il est déjà facile de découvrir les oppositions de caractères, de tempéraments, et d'aptitudes qui devaient marquer la différence du génie et l'orientation spéciale de la carrière des deux jeunes gens. Richerand était d'un caractère plus juvénile, mais aussi d'un tempérament plus passionné. Épris de lettres et des vieilles études classiques, écrivain fleuri et élégant, il faisait pressentir, sur les bancs de l'École, le futur auteur des *Nouveaux éléments de physiologie*. — Ambitieux aussi, et laissant percer déjà — à cette première heure de sa jeunesse, — l'impatience avec laquelle il se jettera, à dix-huit ans, dans la mêlée scientifique et l'ardeur qui

Récamier et Richerand.

(1) Il avait épousé sa cousine, Mlle Récamier, sœur du célèbre banquier. Sa fin fut tragique. Appelé en 1792, en consultation auprès du marquis d'Yonne, il revenait le soir à cheval, quand quatre hommes armés et masqués, l'assaillirent auprès de rochers déserts et le blessèrent gravement. Le reconnaissant alors, ils lui exprimèrent les regrets que leur causait leur erreur. Ils l'avaient pris pour un autre. Ils confectionnèrent un brancard et allèrent le déposer sur le seuil de sa maison de campagne, où on le trouva le lendemain. Il ne survécut pas à cette agression.

(2) Récamier garda toujours beaucoup d'attachement pour le Dr Gonet. « Je mourrai bien jeune, disait-il dans une lettre de nivôse, an IV, ou, tôt ou tard, le citoyen Gonet ne rougira pas d'avoir été mon introducteur dans l'art de guérir. »

devra le conduire de bonne heure au faîte des honneurs et des grandes charges de la carrière.

Récamier, au contraire, plus sérieux et plus discipliné, devant sa gravité prématurée à la forte éducation religieuse qui gouvernera ses principes et guidera sa conduite pendant toute sa vie, s'adonne avec prédilection aux études médicales pures et aux recherches scientifiques. Il se montre insouciant de la forme, mais passionné pour l'idée et animé déjà, en l'art — à ces débuts de la carrière, — de cette foi absolue que les années et l'expérience ne pourront entamer, que les attaques, les railleries, ou même les revers ne pourront obscurcir et qui contient les germes de ses grandes hardiesses thérapeutiques et chirurgicales.

Les deux amis se livraient avec ardeur à leurs études quand les événements les séparèrent. Un peu plus âgé que Richerand, Récamier fut atteint par la réquisition de l'année 1793. Richerand resta encore quelque temps à l'hôpital de Belley, et, entraîné par son caractère aventureux — il avait à peine dix-sept ans, — se rendit à Paris.

Jeunesse de Richerand.

C'était en 1796. La fortune lui sourit avec une faveur qui se rencontre rarement et que, seule, peut expliquer la période de profonde perturbation que traversait alors la France. Un régime et une société venaient, en effet, de disparaître, et, sur leurs débris, allait se constituer un ordre social nouveau. Dans les carrières scientifiques comme dans le gouvernement, comme dans la politique, comme dans l'armée, le moment était favorable aux jeunes et impatientes ambitions. Dès son arrivée, l'intelligence hardie et ouverte de Richerand ne s'y trompa pas, et il sut rapidement trouver la voie qui conduisait au succès.

Cabanis.

Il y avait, à ce moment, à Paris, un homme qui exer-

çait une influence considérable dans le monde gouvernemental et scientifique. C'était Cabanis, médecin érudit et lettré ; adonné à la philosophie, il avait fait partie de cette société d'élite qui se réunissait à la fin du XVIIIe siècle à Auteuil, chez la veuve d'Helvétius. Très lié avec les encyclopédistes, d'Alembert, Diderot, Vicq d'Azyr dont il prononça l'éloge ; avec les hommes politiques, Condorcet, dont il épousa la belle-sœur, Mirabeau, dont il fut le médecin, il avait applaudi aux idées nouvelles et accueilli avec enthousiasme l'ouverture de la Révolution française. Après la Terreur, il prit une grande part à la réorganisation de l'enseignement médical, fut nommé professeur de clinique à l'École de Santé et devint membre du Conseil des Cinq-Cents, de l'Institut et, plus tard, du Sénat impérial.

Cabanis, doué d'un remarquable talent d'écrivain et d'une rare culture intellectuelle, possédant une distinction morale peu commune, auteur d'un traité philosophique célèbre que j'aurai à analyser, fut digne de sa célébrité. Son esprit, très ouvert, excessivement bienveillant, accueillait avec faveur les jeunes gens de talent. Richerand, qui publia, en arrivant à Paris, quelques articles remarqués dans diverses revues, se fit présenter à lui et gagna sa sympathie et celle de Fourcroy, son ami. Il lui ouvrit sa maison, et voilà le jeune provincial admis dans ce célèbre cénacle où fréquentaient les plus illustres représentants de la science et de la littérature.

Appuyé et conseillé par le célèbre auteur du *Traité du physique et du moral de l'homme*, Richerand, qui devait déjà à cette protection une certaine notoriété, passe sa thèse de doctorat le 21 thermidor an VII, et, peu de temps après, âgé seulement de vingt et un ans, il publie son retentissant *Traité de physiologie* — ouvrage littéraire autant que scientifique, — mais qui devait pré-

cisément à une langue harmonieuse et fleurie, à un style séduisant et clair, au parfum de littérature dont il est imprégné à chaque page, de rendre agréable et accessible à des esprits peu ouverts encore aux choses scientifiques pures, l'étude d'une science jusqu'alors sévère et aride (1). A partir de cette publication, le jeune médecin fut célèbre et vit s'ouvrir devant lui la porte des honneurs et des grandes charges de la profession. Nous le retrouverons dans le cours de ce travail, et aurons à apprécier l'influence qu'ont eu ses écrits sur la science de son temps. Mais, je dois revenir à son condisciple, dont cette courte mais nécessaire digression biographique m'a un moment éloigné.

III

Réquisition militaire de Récamier.

Il n'était pas réservé à Récamier d'avoir des débuts aussi faciles et aussi heureux, et sa jeunesse devait être plus accidentée. Après avoir été séparé de Richerand par la réquisition de la Convention, il fut incorporé dans l'armée des Alpes, commandée par Kellerman, avec le titre de sous-aide. C'était à un des moments les plus troublés et les plus orageux de la Révolution, celui où la Convention avait à faire face à la fois aux armées coalisées sur ses frontières, aux flottes anglaises sur ses côtes, à la Vendée mise à feu et à sang, et à Lyon, dont la population s'était soulevée. C'est contre cette ville que fut dirigé le corps d'armée dont faisait partie Récamier et qui était commandé par Dubois-Crancé (2). On ne connaît que trop cet épisode de nos

Siège de Lyon.

(1) A. Richerand, *Nouveaux éléments de Physiologie*, an IX (1801). 1 volume in-8°.

(2) Dubois-Crancé (1747-1814). Ancien officier, député aux États généraux, conventionnel fougueux, fut envoyé en mission à Lyon pour

guerres civiles : l'énergique défense de la ville révoltée, la vigueur avec laquelle elle fut attaquée et réduite, la sauvage et sanglante répression dont elle fut l'objet. Pour ne pas assister aux abominables représailles que Collot d'Herbois et Fouché exercèrent contre les habitants de cette malheureuse cité, Récamier quitta sa division et obtint d'être envoyé à l'hôpital de Bourg.

Là, il rencontra un timide et gracieux jeune homme, qui arrivait lui-même de Lyon, où il s'était rendu quelque temps avant le siège pour y suivre les cours de Marc-Antoine Petit (1), en qualité d'élève à l'Hôtel-Dieu. Surpris par les événements militaires, il était resté attaché aux hôpitaux et avait prodigué ses soins aux blessés de la ville assiégée pendant que Récamier, faisant partie de l'armée d'investissement, servait dans les ambulances républicaines. Ce jeune élève, à peine âgé de vingt et un ans, était Xavier Bichat et préludait aux immortels travaux qui devaient, peu d'années après, porter son nom aux nues, en poursuivant à l'hôpital de Bourg ses études d'anatomie interrompues par le siège de Lyon.

Bichat, né le 11 novembre 1770, à Thoirette-en-Bresse, était compatriote de Récamier. Leurs familles devaient se connaître, car son père était médecin à Poncins-en-Bugey, pendant que celui de Récamier était notaire à Rochefort-en-Bugey. Cette circonstance, Bichat.

réprimer l'insurrection. Devint général et ministre de la guerre sous le Directoire. Rentra dans la vie privée après le 18 Brumaire.

(1) Petit (Marc-Antoine), né à Lyon, le 3 novembre 1766, mort en 1844. A peine âgé de dix-sept ans, il obtenait, au concours, une place de chirurgien interne à l'hôpital de la Charité de Lyon. Fut reçu docteur à la faculté de Montpellier en 1790. Revint ensuite exercer à Lyon et a laissé la mémoire d'un chirurgien habile et instruit, en même temps que d'un homme humain et désintéressé. On a de lui différents ouvrages dont : *Diss. de Phtisi laryngea*. Montpellier, 1790, in-4°. *Essai sur la médecine du cœur*. Lyon, 1806, in-8°.

les événements qui les réunissaient après le drame terrible auquel ils venaient tous deux d'assister dans des camps différents, ne furent peut-être pas étrangers aux liens d'amitié qu'ils formèrent ensemble. Mais ce qui dut surtout captiver un caractère comme celui de Récamier, ce fut la flamme de génie qui brillait déjà sur le front de Bichat, les fortes conceptions qui hantaient son intelligence, et surtout sa douceur, sa timidité, sa modestie, que tous les contemporains ont signalées, et qui n'ont pas peu contribué, avec sa fin prématurée, à faire de ce grand homme un des êtres le plus aimés de son temps et des plus admirés par l'histoire. Cette liaison eut une grande influence sur la carrière de Récamier. Vivant entièrement avec son jeune condisciple, travaillant avec lui, associé à ses pensées et à ses recherches, il s'adonna, avec cette puissante collaboration, d'une façon spéciale, aux études anatomiques, aux recherches anatomo-pathologiques — nouvelles à cette époque — et que devait pousser si loin l'école issue de Bichat.

Aussi, quand, peu de temps après, sans autre préparation, il eut à affronter des concours de carrière, ce fut sans peine qu'il triompha de rivaux plus âgés et plus expérimentés que lui, et plus tard encore, quand vint l'heure des grands travaux anatomo-pathologiques, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus au développement de ces études, et à l'importance considérable qu'elles prirent dans la science.

Mais, à cette époque troublée, le moment n'était pas aux tranquilles et longues recherches et aux paisibles travaux d'amphithéâtre, tels qu'ils se poursuivent de nos jours et, à chaque instant, la vie studieuse était interrompue par les appels de l'autorité militaire. Les plus grands chirurgiens et les plus illustres médecins

de ce temps — si fertile en hommes de valeur — ont passé la plupart des années de leur scolarité sur les champs de bataille. Antoine Dubois, Broussais, Larrey, Roux, Lisfranc, le paisible Boyer, lui-même, et tant d'autres, durent interrompre leurs études ou leurs occupations professionnelles pour répondre aux réquisitions de la Convention, du Directoire ou de l'Empire : Larrey, à peine âgé de vingt ans s'embarque en qualité de chirurgien-major à bord de la frégate *Vigilante*. Roux reçoit à l'hôpital d'Auxerre, où il faisait ses études, une commission d'officier de santé de troisième classe. Broussais s'embarque à bord de la corvette l'*Hirondelle* en qualité de chirurgien de deuxième classe ; Récamier, placé sous la loi militaire, ne pouvait échapper à un nouvel appel, et la réquisition de l'année 1794 (an II) vint le trouver dans son poste paisible de l'hôpital de Bourg. Il dut se séparer de son jeune camarade d'études — qui ne tarda pas, de son côté, à partir pour Paris — et demanda à être incorporé dans l'armée de mer. Il fut aussitôt dirigé sur Toulon et embarqué sur un des bâtiments de la flotte.

Réquisition de l'an II.

CHAPITRE II

I. Entrée de Récamier dans l'armée de mer. — Situation sanitaire des ports de guerre de la République, en 1794. — Appréciation de la correspondance de Récamier. — II. Pénurie et souffrance de Récamier à Toulon. — Embarquement sur le *Ça-Ira*. — III. Lettres adressées de Toulon à sa famille. — Entrée en campagne. — Combat du *Ça-Ira*. — Captivité de Récamier. — IV. Retour à Toulon. — Nouvelles souffrances de Récamier. — Lettres de Récamier. — Départ pour Lyon. — Son admission à l'École de Santé à Paris.

I

Entrée de Récamier dans l'armée de mer.

On ignore les motifs qui portèrent Récamier à demander l'armée de mer; peut-être le goût des voyages et des aventures — si fréquent à l'aurore de la vingtième année — l'entraîna-t-il à cette démarche; mais il est, en tout cas, certain qu'il choisissait la branche de la carrière la plus pénible, la plus périlleuse à cette époque, et celle où il était le plus difficile de continuer des études avec quelque profit. Les suites, qui furent, il est vrai, glorieuses pour le jeune étudiant, mais qui lui firent courir les plus grands dangers, ne tardèrent pas à le prouver.

La marine française inaugurait, en effet, alors, cette longue série d'épreuves et de désastres qui devait aboutir à son écrasement, ne laissant intact que l'honneur de son pavillon. Lorsque, après onze ans de paix maritime, le 1er février 1793, la Convention déclarait la guerre à l'Angleterre et à la Hollande, elle possédait bien encore la flotte imposante léguée par la monarchie, mais l'émigration avait désorganisé ses cadres en lui

enlevant ses officiers supérieurs, appartenant tous à la noblesse provinciale et formés à la grande école des d'Estaing et des Suffren. Ce brillant état-major avait été remplacé par un personnel improvisé sous la pression des clubs et des sociétés populaires, et composé en majeure partie d'officiers subalternes, qui, tout en étant doués d'une bravoure et d'un patriotisme indiscutables, ne possédaient ni l'autorité, ni les traditions, ni l'instruction technique, ni les autres dons spéciaux qui, dans l'armée de mer — plus encore que dans l'armée de terre — sont indispensables à l'exercice du commandement et à la conduite des opérations tactiques.

État de la marine française en 1794.

On connaît bien cette page de notre histoire. L'altération subite de nos cadres entraîna ses conséquences inévitables. Les flottes françaises, dirigées par des officiers inexpérimentés, ne purent lutter contre la vieille marine anglaise et éprouvèrent des revers successifs. Ce fut cette infériorité de notre personnel qui assura définitivement la prépondérance navale de la Grande-Bretagne, — jusqu'alors tenue en échec par la marine française, compromit les conquêtes matérielles de la Révolution et de l'Empire, anéantit le résultat de tant de victoires éclatantes, et rendit inutile l'effusion du sang généreux répandu à flots sur tous les champs de bataille de l'Europe.

Au moment où Récamier arriva à Toulon, la Convention, qui ne se méprenait pas sur les dangers qu'elle courait, avait fait les plus grands efforts pour réorganiser la marine. L'armement, par les soins de Monge (1), qui

(1) Monge (1748-1818). Né à Beaune où il fut élevé, comme tant d'autres hommes célèbres de la Révolution, par les oratoriens. Physicien et géomètre remarquable, fut professeur à l'école Turgot et membre de l'Académie des sciences avant la Révolution ; embrassa, en 1789, les idées nouvelles, devint ministre de la marine (10 août 1792-avril 1793). Fut pro-

avait été arraché à ses travaux scientifiques, pour être placé à la tête de la marine (10 août 1793), avait été notablement augmenté, et le personnel des officiers combattants rétabli avec les éléments — malheureusement inférieurs — dont on pouvait disposer. Le corps médical, devenu insuffisant de son côté, avec l'augmentation des bâtiments, dont le chiffre était porté à 104, avait été également l'objet de la sollicitude du ministre.

Le nombre des chirurgiens fut accru, d'abord par des nominations régulières (26 janvier 1793), puis par des réquisitions successives de la Convention. Une première réquisition (25 août 1793) mettant à la disposition du Ministre de la guerre et de la marine tous les médecins et chirurgiens de France et des villes maritimes âgés de dix-huit à quarante ans, fut complétée l'année suivante (10 floréal an II) par un arrêté permettant de disposer de tous les officiers de santé servant en qualité de volontaires dans différents corps de l'armée. Mais on n'improvise pas, au milieu du déchaînement d'une guerre générale, des embarras de concentrations de troupes qu'elle entraîne, des agglomérations d'ouvriers qu'elle nécessite dans les villes d'armement, ni l'hygiène, ni la salubrité, ni les services sanitaires, comme on décrète les lois, et, malgré les efforts inouïs et les prodiges d'activité de Monge, partout — dans tous les ports, à Brest, à Rochefort comme à Toulon — le personnel médical était débordé par le nombre extraordinaire des malades et frappé d'impuissance par l'insuffisance des locaux hospitaliers (1). A Toulon,

Situation sanitaire des ports de guerre de la République.

fesseur de géométrie descriptive à l'École normale, réforma l'enseignement de l'École polytechnique, fit partie de l'expédition d'Égypte et fut nommé, en 1805, par Napoléon, sénateur et comte de l'Empire.

(1) A Brest, le nombre des malades s'était élevé à 58 548 en 1793, et atteignit, l'année suivante, le chiffre de 68 832, sur lequel on en perdit 4 907. Le comité de salubrité de la ville écrivait, le 19 frimaire an III,

qui venait, à quatre mois d'intervalle, de subir les horreurs de deux sièges, la situation était lamentable. L'encombrement joint aux privations et à la misère avaient provoqué les épidémies les plus graves. Le typhus, avec ses ravages, régnait partout en maître. Les hôpitaux, les églises ne suffisant plus à abriter les malades, on avait dû les évacuer dans les maisons particulières, dans les couvents abandonnés des villes voisines, jusqu'à Aix et à Avignon. La mortalité était effrayante parmi eux. Les officiers du service de santé ne recevant qu'une solde dérisoire en assignats — à peine suffisante à leur procurer les maigres ressources nécessaires à leur existence — partageaient leurs misères, leurs privations, leur milieu insalubre, et succombaient, comme eux, aux maladies qui les frappaient.

Les équipages des navires n'étaient pas plus privilégiés, et tous les rapports du temps signalent la mauvaise tenue des bâtiments, leur insalubrité, la malpropreté et l'indiscipline des troupes qui les montaient (1).

Telles étaient les conditions au milieu desquelles allait débuter dans la carrière le jeune Récamier.

Nous avons sa correspondance sur cette période de sa vie et, avec elle, on peut la suivre au jour le jour. Cette correspondance, dont je vais retracer quelques pages, est intéressante, au point de vue du genre d'existence d'un médecin de la marine en l'an II de la République. Mais on se tromperait si on s'attendait à y trouver des documents sur les hommes en vue et sur les graves événements politiques du jour. Il nous semble, en effet, à nous — qui envisageons l'œuvre de la Révolu-

que les 600 chirurgiens dont il disposait ne suffisaient pas et qu'il en aurait fallu 800 ou 900 au moins pour assurer le service.

(1) Lefevre, *Histoire du service de santé de la marine militaire.* Paris, 1867. — J. Rochard, *Histoire de la chirurgie française.* Paris, 1875.

tion à un siècle de distance et qui avons été élevés dans son admiration ou dans son effroi — que cette œuvre a dû suspendre en France toute vie sociale, que les affaires et les carrières ont été interrompues et que tous les esprits muets et attentifs étaient suspendus aux tragiques événements qui se développaient. C'est une erreur que Taine a très bien signalée ; et il montre que, aux jours même les plus sanglants de la Terreur, les nécessités prépondérantes de l'existence quotidienne — plus tyranniques que jamais — avaient continué à gouverner les occupations et les travaux de la plus grande masse des citoyens (1). Le médecin, le commerçant, l'ouvrier continuèrent à vaquer à leurs occupations habituelles, et même les désœuvrés à leurs plaisirs. J'ai fait observer, de mon côté, dans la vie de Bretonneau (2), que ce médecin, qui était étudiant à l'École de Santé en 1793, et qui écrivait régulièrement à son père, n'entretenait celui-ci — à cette époque cependant si troublée, — que de ses travaux, de ses cours à l'École, et des conditions matérielles de l'existence, fort graves, il faut le dire, à cette époque de renchérissement excessif des denrées. A aucun moment de sa correspondance, il ne fait allusion aux agitations révolutionnaires et aux événements historiques qui se déroulaient autour de lui et tenaient l'Europe en suspens... Et cependant, quel plus habile et quel plus fin observateur que Bretonneau ? Il en est de même des lettres de Récamier. Pas plus que le médecin de Tours, il ne mentionne ni les faits historiques dont il est le contemporain, ni les événements révolutionnaires dont il est le témoin, et il ne faut pas chercher, dans ces documents, des faits nouveaux destinés à alimenter notre curiosité historique. Sa correspondance

La correspondance de Récamier.

(1) Taine, *Les origines de la France contemporaine : la Révolution.*

(2) *Bretonneau et ses Correspondants. Op. citat.*

reste limitée aux événements médicaux ou militaires et aux préoccupations matérielles de l'existence, sans jamais faire aucune incursion dans le domaine des affaires de l'État.

Était-ce prudence, à une époque où le civisme était si facilement suspecté, ou plutôt n'étaient-ce pas, chez ces jeunes hommes privés de l'assistance de leurs familles et obligés de compter sur leurs propres forces — dans la plus effroyable tourmente qu'eût jamais traversée un peuple, — les soucis de la vie journalière, les préoccupations d'études et de carrière qui faisaient passer au second plan les intérêts d'ordre général? Peut-être l'un et l'autre. Peut-être aussi la superbe insouciance de la vingtième année, que les bouleversements sociaux n'atteignent pas comme aux autres âges!

Quoi qu'il en soit, la gêne et la souffrance qu'entraînaient les événements révolutionnaires étaient si grandes, la vie était si difficile, la pénurie si extrême, le numéraire si rare, que l'on conçoit très bien que le *primo vivere* fût devenu pour beaucoup de jeunes Français le premier de tous les problèmes.

Mais, si la correspondance de Récamier, pendant son existence maritime, ne contient pas d'appréciations historiques, qui du reste n'auraient plus rien à nous apprendre, elle n'est pas moins très intéressante par la relation des menus faits de sa vie journalière, et surtout par le récit de l'épisode d'un combat livré par le vaisseau français *Ça-Ira*, dont il était un des chirurgiens, contre une escadre anglaise.

II

Les premières lettres de Récamier signalent la pénurie extrême dans laquelle il ne tarde pas à se trouver, et, en

même temps, enregistrent ses premiers succès. Embarqué, dès son arrivée, sur la corvette *Labrune*, privé de son linge, de ses vêtements, de ses livres, qui ont été laissés derrière lui et ne sont pas parvenus à destination, sans argent aussi, il se trouve dans le dénûment le plus complet et sollicite des secours de son père. Cette situation ne l'empêche pas de travailler avec ardeur. Bientôt, exténué par les fatigues et les privations, il tombe malade et ne se soutient plus qu'à force d'énergie. Il trouve, cependant encore, le courage de continuer ses travaux et de songer à son avenir. La Convention avait, en effet, sagement prescrit, au moment où elle réquisitionnait un nombre considérable de médecins et d'élèves de toute valeur et de tout âge, de leur faire subir, à leur arrivée, un premier examen destiné à les classer, dans les services sanitaires, par ordre de mérite. Récamier, malgré son état de santé, subit cet examen et obtint la première place d'aide-major sur la corvette *Labrune*, inaugurant ainsi par un brillant succès cette longue série d'examens et de concours qui — même dans ces temps difficiles — constituaient comme aujourd'hui les laborieuses étapes de la carrière.

Premier concours de Récamier.

En quelques lignes, il annonce cet événement à son père, en même temps que l'aggravation survenue dans son état de santé, et la déconvenue qui en fut la suite.

Premier embarquement.

« Le lendemain, tout malade que j'étais, il a fallu subir un examen pour être embarqué ; je n'ai pas entièrement fait déshonneur à mon maître, puisque l'on a applaudi à mes réponses, et que de sous-aide, on m'a sur-le-champ nommé aide-major. J'ai obtenu là un emploi dans la recherche duquel ont échoué des jeunes gens qui avaient passé six ans à Paris. Mes camarades m'appellent « Le grand Parisien » et croient que j'y ai séjourné au moins deux ou trois ans.

« J'ai été embarqué en qualité de second sur le *Labrune*. Cependant, dès le soir, j'avertis le chirurgien-major que j'étais

bien malade pour partir, mais il me pressa si fort de rester avec lui, qu'il me fallut recevoir mes avances et effectuer mes emplettes pour la mer (1). »

Son état s'étant aggravé, Récamier dut être transporté à l'hôpital avant le départ du bâtiment. Mais, du coup, il dut rendre ses avances, et le voilà à l'hôpital de la marine à Toulon, sans ressources et avec le régime auquel on devait être soumis dans ces établissements à cette époque, et dont l'imagination se fait facilement une idée. Il y resta un mois, et en sortit, malade encore, mais à bout de patience, et ne pouvant plus supporter l'existence qu'il y menait. La lettre suivante donne quelques détails sur sa situation à sa sortie de l'hôpital.

« Je viens de sortir avant-hier, presque aussi malade qu'au moment où j'y suis entré. Je n'ai pas voulu y rester davantage; j'y séchais, j'y périssais, quand l'air du Rhône m'aurait si facilement rendu la santé. Actuellement, j'ai été obligé d'emprunter, et je suis forcé de vivre fort mal, faute de mieux; je crierais presque au secours, si je ne savais que vous ne m'entendez pas. Ah! mon Dieu, quand recouvrerai-je la santé! Je n'en sais rien.

. . . . . .

Embarquement sur le vaisseau *Ça-Ira*.

« Vous saurez d'abord que je ne suis plus sur le *Labrune*; mais que j'ai été embarqué sur le *Ça-Ira* — ci devant la *Couronne* — superbe vaisseau de *80 canons* et où je serai mieux, selon moi, par rapport au logement. Nous sommes cinq chirurgiens et un apothicaire. Le chirurgien-major, le second ou premier aide-major, qui est moi, le second aide-major qui est un chirurgien beaucoup plus ancien que moi, qui a navigué, qui a eu des prix de l'Académie (c'est un homme de trente-six ans; nous avons été examinés ensemble et il n'a pu avoir la place qu'après moi; j'ai été un peu surpris, n'importe, c'est un bon vivant), et les deux sous-aides. — Vous voyez par là que je ne fais pas trop mauvaise figure à bord, mais je fais une triste grimace chez l'aubergiste, car je ne sais quand nous aurons nos avances et c'est ce qui me porte à avoir recours à vous (2). »

(1) Lettre inédite à son père, 23 messidor, an II.

(2) Lettre inédite, 10 fructidor, an II.

Suivent quelques détails concernant sa garde-robe, demandes de vêtement, de livres, de provisions (etc.); puis il poursuit:

. . . . . .

« Me voilà embarqué. Eh bien! je ne recevrai aucun appointement jusqu'à ce que le bâtiment appareille — moment où je recevrai mes avances. — J'ai ma table à bord, il est vrai, mais quelle nourriture pour un estomac qui souffre et ne digère pas les choses les plus légères!

« J'ai reçu du citoyen Ergot, maire de cette ville, les 200 livres que vous m'avez fait passer et qui sont bien arrivées à propos. J'en ai célébré la réception en mangeant à l'auberge une portion d'épinards assez mal accommodés; et cependant, depuis longtemps, je n'avais fait un si bon repas; la gaîté, qui était un peu revenue, m'en a fait faire la digestion plus facilement qu'à l'ordinaire. Je serais peut-être resté longtemps à recevoir votre argent sans le premier médecin de l'hôpital, lié avec le maire, qui m'en a averti. Ce médecin, qui se nomme Aubon, est gros et chauve comme vous; mais il a le visage pâle et plus sévère. Eh bien! cet honnête homme, depuis mon examen, qu'il a présidé, et pendant lequel il m'a interrogé longuement, est devenu le seul appui que j'ai ici. C'est lui qui m'a fait embarquer en qualité de second sur le *Ça-Ira*, et qui a empêché la cabale d'un médecin plus ancien que moi qui désirait cet emploi. Enfin, il est mon soutien, et je puis dire qu'il me voit de bon œil depuis qu'il m'a examiné. J'ai d'autant plus d'intérêt à le ménager qu'il est très influent et qu'on ne peut rien faire à l'hôpital sans lui. Vous voyez, par là, que je ne me suis pas si mal tiré de mon examen; outre qu'il m'a avancé d'un grade, il m'a concilié l'amitié d'un homme qui fait trembler tous ceux à qui on annonce qu'il va les interroger.

. . . . . .

« Savez-vous bien ce que pourra me valoir ma place d'aide? Vous croyez peut-être que ce n'est rien. Eh bien! ma place, à partir du mois prochain, d'après ce que l'on m'a fait espérer, me vaudra 300 livres par mois. Si c'était pour vivre à Belley! Nous avons reçu une lettre du Comité du Salut public qui nous en donne avis. Dites au Dr Gonet (1) qu'il fait de bons élèves,

(1) Lettre inédite, 16 fructidor, an II.

puisque, en si peu de temps, il les met en état de gagner autant dans un mois que lui en gagne dans une année à son hôpital.

« Mon adresse : au citoyen Récamier, officier de santé, aide-major sur le vaisseau de la République *Ça-Ira*, au port de la Montagne. »

Récamier devait rester encore quelques mois à Toulon avant de prendre la mer avec la flotte. Il continue, pendant ce temps, à écrire à sa famille régulièrement; les deux lettres suivantes peignent bien les impressions du jeune marin, en même temps qu'elles rendent compte des préparatifs de l'entrée en campagne.

« Depuis longtemps, j'attends de vos nouvelles, mon très cher père, et le retard que j'éprouve m'est d'autant plus pénible que j'ignore quelle en peut être la cause, faites cesser au plus tôt ce silence, qui m'alarmerait extrêmement s'il était prolongé plus longtemps...

. . . . . .

« Vous auriez peine à vous former une idée de ma situation et de celle de mon poste. Je suis à bord, où je couche depuis trois ou quatre décades; mon poste est à la batterie basse, entre deux pièces de 36, dont l'une est la tête de mon cadre et l'autre à ses pieds. Lorsqu'il y a du roulis, je suis balancé dans mon cadre d'une manière qui, je suis sûr, plairait fort à ma sœur, à qui l'escarpolette ne déplaît pas, mais qui m'amuse moins, car, ces oscillations me donnent des étourdissements. Il y a quelques jours, en retournant à bord dans un canot de pêcheurs, la mer devint si grosse tout d'un coup que la frêle embarcation faillit chavirer plusieurs fois, et ce ne fut qu'avec la plus grande peine que nous parvînmes à aborder le *Ça-Ira*. Quant à ce que je vous ai demandé pour le présent, il me suffirait que vous me fassiez passer encore deux ou trois chemises, des bas et des mouchoirs, qui sont hors de prix dans cette méchante ville. Pour des livres, le dictionnaire de Percival Pott et mon Beyon en trois volumes suffiront. Ajoutez le dictionnaire de médecine, chirurgie et pharmacie, le dictionnaire de botanique et les six volumes de Lieutaud. Le tout peut se plier dans un essuie-mains. Notre départ n'est pas encore fixé; nous l'attendons tous

les jours. Nous sommes actuellement 8 vaisseaux en rade et plusieurs frégates, auxquelles doit venir se joindre l'escadre du golfe Juan, qui est composée de sept vaisseaux de ligne et plusieurs frégates. Lorsque les bâtiments seront réunis, l'escadre pourra bien être de 36 voiles.

« Je souhaite que vous vous portiez tous bien, car, pour moi, j'ai de la peine à me remettre. Je suis, mon très cher père, avec le plus profond respect, votre fils respectueux et affectionné. »

RÉCAMIER.

« Le 1er vendémiaire, 2e année de l'ère républicaine. »

« Le certificat que vous m'avez demandé était si facile à obtenir que je n'ai eu que la peine de le demander; vous voudrez bien m'en accuser réception. Le peu de différence que vous mettez entre l'embarquement et le départ vous a induit en erreur; on est embarqué quelquefois fort longtemps avant le départ ; pour moi j'habite à bord depuis près de trois mois, nous sommes à une lieue et demie de terre, vis-à-vis de l'entrée de la rade. Nous sommes actuellement 15 vaisseaux de ligne, parce que l'escadre qui était partie est revenue. Le *Sans-Culotte*, qui est un vaisseau de 130, commande la flotte. Notre rang est derrière lui. L'autre jour, en allant à terre avec le grand canot, nous avons couru le plus grand danger, notre position était réellement critique, nous avons failli sombrer plusieurs fois, l'eau entrait si bien dans le canot que j'en avais jusqu'à la ceinture ; dans le même moment, une chaloupe a chaviré tout près de nous et nous n'avons pu donner de secours à l'équipage, notre canot étant dématé. Il était entré dans le canot plus de deux barriques d'eau, que les matelots ont vidée à force de gamelles.

« Ce qu'il y a de singulier en mer, c'est, lorsqu'on est sur le dos d'une vague, de tomber dans l'intervalle qui la sépare de celle qui la suit ; l'on glisse rapidement sur le versant de celle qu'on quitte pour remonter aussi vite sur la suivante ; à mesure qu'on tombe entre deux vagues, l'eau jaillit au loin, et la proue du bâtiment se plonge souvent dans le flanc de celle qui se précipite sur lui. L'on aperçoit, autour et au-dessus de soi, des montagnes d'eau qui, fondant sur vous, semblent vouloir vous engloutir ; mais la légèreté du bâtiment trompe cette avalanche

rapide et, au lieu d'être au-dessous, il se trouve au-dessus d'elles. Quelle vie que celle-là !

« N'oubliez pas, je vous prie, de dire bien des choses de ma part au citoyen Gonet et à toute sa famille. Nous avons ordre de nous tenir prêts à partir sous peu ; je vous en donnerai avis, ainsi que de ce qui se passera d'intéressant.

« Il y a ici 15 vaisseaux et 1 frégate sur le chantier ; leur construction avance avec une rapidité extraordinaire. Il est parti l'autre jour pour Tunis 6 frégates, au nombre desquelles est le *Labrune*. Sans la terrible maladie que j'ai faite et qui ne m'a point laissé de cheveux, j'y serais. La *Minerve*, frégate de 18, toute neuve, que j'ai vu lancer, commande la division ; elle porte 20 millions en numéraire pour acheter du blé, et c'est pour protéger ce convoi que nous devons sortir. On amène tous les jours des prises. Il y a quelques jours que des bricks ont fait une prise estimée 3 millions. Voici le nom des vaisseaux de l'escadre : Le *Sans-Culotte*, à 3 ponts, le *Ça-Ira*, le *Tonnant* et l'*Antifédéraliste*, de 80, le *Mercure*, le *Guerrier*, le *Censeur*, l'*Heureux*, le *Généreux*, le *Timoléon*, le *Peuple-Français*, le *Jeune Barras*, le *Duquesne*, l'*Alcide*, le *Conquérant*, de 74. Avec eux, nous avons 15 à 16 frégates, dont deux de 18. Les vaisseaux qui sont au chantier sont : Le *Formidable* et le *Guillaume-Tell*, de 80, le *Franklin*, le *Jean-Jacques* et le *Martial*, de 74. Si les Anglais ne sont que 20 vaisseaux, ils ne nous atteindront pas.

« Soyez exact à me répondre, je vous en prie, à l'adresse que voici : Au citoyen Récamier, officier de santé à bord du vaisseau de la République *Ça-Ira*, dans l'escadre, au port de la Montagne.

« Nous avons eu le plaisir, ou le déplaisir, comme vous voudrez, de passer en revue l'escadre anglaise, qui a poursuivi deux de nos frégates jusque presque dans la rade. J'espère que, bientôt, nous leur éviterons la peine de venir nous chercher et que chacun aura son tour. »

On voit avec quel patriotisme Récamier attendait le moment du combat. Ce moment ne devait pas tarder à survenir. En effet, les événements se précipitaient, et il n'est pas sans intérêt, pour se rendre compte de la

courte mais sanglante expédition à laquelle allait prendre part le jeune médecin, de tracer un tableau sommaire de notre situation militaire dans la Méditerranée.

Situation militaire dans la Méditerranée.

Depuis la déclaration de guerre (1794), la flotte anglaise exerçait sur cette mer un rôle prépondérant, contre lequel luttaient vainement, quoique avec la plus grande bravoure, les escadres françaises. Celles-ci n'avaient pu empêcher ni l'occupation de Toulon, ni l'enlèvement de la flotte après la levée du siège, ni la reddition de la Corse. Quelques combats heureux et partiels de l'amiral Martin, placé à la tête de la division navale, et du contre-amiral de Rochery, ancien officier de la marine royale, attestaient bien l'intrépidité de nos marins, mais ne pouvaient modifier une situation créée par la supériorité numérique du personnel et du matériel de nos adversaires, et aussi — il faut le dire — par la supériorité de leur état-major. L'amiral Hottam, ayant Nelson sous ses ordres, parcourait en maître les côtes de France et du Levant, et ce n'est qu'en trompant sa surveillance que nos bâtiments pouvaient sortir du port. On sait, par exemple, que ce fut à un hasard heureux, que Bonaparte dut, plus tard, d'échapper, à son retour d'Égypte, aux croisières anglaises.

Départ de la flotte.

Cependant, dans les premiers jours de mars 1795, la flotte française, sur laquelle était embarqué Récamier, et dont il énumère les unités dans sa lettre, composée de 15 vaisseaux de ligne et de 9 frégates ou corvettes, était sortie de Toulon sous le commandement du contre-amiral Martin, qu'accompagnait le représentant Letourneur (de la Manche). Elle avait pour objet de restituer la Méditerrannée aux transports français et aux

navires de commerce, de seconder les opérations militaires de l'armée d'Italie et de tenter un débarquement en Corse.

Après avoir capturé un vaisseau anglais, le *Berwick*, qu'elle rencontra, et essuyé un coup de vent qui fit perdre au *Ça-Ira* ses deux mâts de hune, la division française se trouva, le 13 mars, à la hauteur du cap Noli, en face de la flotte anglaise, forte de 13 vaisseaux en bon état, placée sous les ordres de l'amiral Hottam. Nelson commandait son avant-garde.

Par suite de l'état de l'atmosphère, de la variabilité du vent et de la privation de ses huniers qui l'empêchait de manœuvrer, le *Ça-Ira* se trouva séparé de sa division et engagée avec toute l'avant-garde anglaise. Il se passa là un des plus beaux faits de gloire de nos annales maritimes. Le *Ça-Ira*, commandé par le capitaine Condé, résista avec la plus grande bravoure, et, aidé du *Censeur*, qui avait été envoyé pour le remorquer et resta à ses côtés, il se battit jusqu'à la nuit contre la division anglaise, qu'il tint en échec; mais, le lendemain, le combat recommença, et, après des prodiges d'intrépidité, après avoir mis hors de combat plusieurs vaisseaux anglais, le *Ça-Ira*, abandonné par la flotte française, que dirigeait le représentant Letourneur (1), démonté, la coque traversée de boulets, son équipage

Combat du *Ça-Ira*.

(1) La conduite de Letourneur et de l'amiral Martin est sévèrement appréciée par les historiens de la marine. D'après l'amiral Jurien de la Gravière, il paraît que les signaux de l'amiral furent mal compris par les capitaines inexpérimentés qui commandaient les bâtiments et que c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer l'abandon par la flotte des deux navires français. Le commandant Condé montra la plus brillante bravoure. Quand il fut amené, après la bataille, à bord du vaisseau anglais, le commandant et les officiers s'avancèrent pour lui rendre honneur, pendant que l'équipage entier le saluait de ses hurras.

Ayant, selon l'usage, rendu son épée, le vice-amiral lui dit, en la prenant et en lui présentant la sienne : « Commandant, je garde pour moi cette glorieuse épée, mais acceptez la mienne en échange, pour votre noble courage. » (Guérin, *Histoire maritime de la France*, 1848.)

aux trois quarts blessé ou tué, son pont couvert de morts et de mourants, dut amener son pavillon. Dès le début de l'action, le chirurgien-major ayant été tué, Récamier dut faire face lui-même aux redoutables nécessités de la situation.

Cet événement de guerre est considéré par les historiens spéciaux comme un des plus glorieux de notre marine. Les officiers et les équipages du *Ça-Ira* et du *Censeur*, qui ne voulurent pas abandonner le vaisseau compromis, se couvrirent de gloire. Avant d'amener leur pavillon, les deux bâtiments français avaient perdu 400 hommes, vu tomber leur mâture et mis eux-mêmes hors de combat quatre vaisseaux anglais; un bon juge, l'amiral de la Gravière, dit que la flotte anglaise, dans sa glorieuse histoire, n'offre pas d'actions de guerre qui puisse être comparée à cette valeureuse résistance.

Récamier, devenu chef de service par la mort de son chirurgien-major, partagea l'héroïsme de ses compagnons d'armes, et, bien des années après, les survivants du *Ça-Ira* citaient encore avec admiration le sang-froid et le courage dont il fit preuve pendant cette sanglante action. Il partagea également leur sort après la reddition des navires, et fut envoyé, pour y être interné, à Saint-Florent, en Corse. En arrivant, il y tomba gravement malade du typhus, et fut, dès sa convalescence, chargé du service sanitaire du propre hôpital où il venait d'être malade et qui était encombré de prisonniers français. C'est à cette époque qu'il écrivit la lettre suivante, qui est du plus grand intérêt historique, car elle relate en détail les événements que je viens d'exposer sommairement.

« Mon très cher père,

« Vous ne vous attendez pas, sans doute, à apprendre que je suis prisonnier de guerre : qui l'eût cru ? Je me possède encore à peine, il me semble que ce n'est qu'un songe. Parti de Toulon sur un vaisseau de 80, je ne m'attendais pas qu'après une croisière de douze à quinze jours, qu'après un combat, que dis-je, qu'après la plus affreuse boucherie, je serais prisonnier des Anglais !... Quel spectacle, quelle horreur, quelles images tout cela m'a laissé dans l'âme !... Nous avons été trahis, abandonnés, livrés, égorgés, enfin tout ce que vous voudrez ; je vis et j'ai encore peine à le croire.

« Voici le récit des événements : le 22 ventôse passé, nous découvrîmes l'escadre anglaise sous le vent à nous. Nous avions tous les avantages, nous pouvions les attaquer ; on ne l'a pas fait. Le lendemain, 23, nous avions encore le vent, mais le *Ça-Ira* se trouvait sous le vent de l'escadre française, et, par conséquent fort rapproché de l'escadre anglaise, qui était encore sous le vent à lui ; notre escadre, au lieu de nous attendre, forçait de voiles ; il importait de l'atteindre afin de n'en être pas séparés ; en conséquence, nous avons fait aussi de la voile. Comme nous marchions ! j'étais sur la proue, je contemplais avec quelle rapidité une masse aussi considérable fendait l'onde écumante ; un coup de vent furieux, à l'improviste, me fait entendre sur ma tête un fracas horrible : nous venions de démâter de nos deux huniers, et la vergue du petit avait, en tombant, effleuré ma tête ; la marche du vaisseau ralentie par cet accident, il ne fut pas difficile aux bâtiments ennemis les plus avancés de nous rejoindre. Cependant, une de nos frégates, l'*Alceste*, nous prit à la remorque, et nous leur donnâmes encore bien de l'exercice, sans que notre escadre accomplît aucun mouvement pour nous secourir. Cinq vaisseaux anglais engagèrent enfin le combat, qui dura quatre heures et demie, c'est-à-dire jusqu'à ce que la nuit séparât les combattants ; pendant la nuit le *Censeur* vint relever la frégate et nous prendre à la remorque ; mais il ne put jamais si bien faire que, le lendemain, nous ne fussions encore sous le vent de notre escadre, qui nous abandonnait et nous laissait, par conséquent, fort près de la flotte anglaise.

« A cinq heures et demie du matin, j'étais monté sur le pont ;

j'aperçus toute l'escadre anglaise qui s'avançait vers nous avec une rapidité qui me fit penser à gagner mon poste, où je pensais que je serais bientôt plus que nécessaire. J'étais à peine descendu que le combat recommença avec une fureur terrible; il durait depuis fort peu, lorsque le chirurgien-major, avec qui je pansais un homme qui venait d'avoir le bras emporté, fut coupé en deux à côté de moi par un boulet de 36. Je tombai sur lui, couvert de sang et d'éclats. On me crut mort, je n'étais pas blessé ! Du sang-froid ! m'écriai-je, et je repris mon pansement qu'avait brutalement interrompu cet envoyé des Anglais. Un instant après, les blessés descendaient par vingtaines et par trentaines. O comble d'horreur ! presque point de petites blessures ! Ce n'était que bras, que jambes emportés ; les petits blessés étaient ceux qui n'avaient que les bras ou jambes cassés simplement, ou quelques larges plaies sans fracture ; deux autres, successivement, furent hachés entre mes bras ; pendant que je les pansais, les boulets et les éclats semblaient me respecter. Nos coffres à linges et à médicaments, tout fut brisé ! Nous avions, pour nous amuser pendant que nous pansions, une musique assez agréable; le bruit de l'explosion des deux pièces de 36 et de 24 qui étaient sur nos têtes, se combinant avec le clos-clos des boulets qui frappaient à bord, avec le glou-glou de l'eau qui entrait par plus de quarante trous que ceux-ci avaient faits à fleur d'eau, avec le bruit que faisait celle que le roulis laissait pénétrer par les sabords, et, de là, tombait dans notre poste par les écoutilles, et, avec les hurlements des blessés, formait une symphonie des plus agréables et que je ne souhaite qu'à ceux qui désirent la guerre.

« Pour nous rassurer, j'entendis tout d'un coup, après que nous fûmes rendus, craquer horriblement les flancs du bâtiment; je n'avais encore pu monter à cause du nombre des blessés, qui s'élevait à plus de 300; celui des morts est allé à plus de 250, sans compter que des 300 blessés la moitié au moins a péri misérablement. Le fracas redouble et, le danger devenant imminent, je monte. Quel spectacle! monceaux de cadavres, membres encore palpitants épars çà et là parmi les débris du vaisseau, qui a été mis hors de service pour toujours. Presque tous nos canons éclatés et démontés. Je ferme les yeux et les oreilles, je suis sur le pont: d'un côté le *Censeur* aborde avec nous, d'un autre l'escadre anglaise qui nous entourait fixe mon

[illegible] ; le sort des deux [illegible] était différent. Je voyais [illegible] les plus intéressantes ; nous trouvions [illegible] dans la cale, en [illegible], à la vérité, [illegible] pourquoi, mais cela allait bien [illegible] ; il était quatre heures après midi, et le combat avait duré jusqu'à deux heures, c'est-à-dire huit heures. Les Anglais qui venaient à bord avec leurs canons [illegible] ; nous avait rendu [illegible] d'heure durant [illegible] Lin-Fin, qui, [illegible], [illegible] le [illegible] et le [illegible]. Et moi, que faisais-je pendant ce temps-là ? Tapi dans un coin, je [illegible] un [illegible] de [illegible] qu'on m'avait donné, tant il est vrai que la faim ne peut jamais le [illegible] de [illegible] à mes [illegible]. Ce qui me [illegible] un peu, c'était de voir [illegible] mes [illegible] et de [illegible] que [illegible] les [illegible] [illegible], de [illegible] ces [illegible] de la mer [illegible] [illegible] leurs pavillons dans nos parages. Deux des [illegible] [illegible] [illegible] que nous, et en [illegible] plus [illegible], parce il fut [illegible] [illegible] [illegible] à l'eau, cela a empêché [illegible] que, dans [illegible] [illegible] [illegible] quelques jours après pour [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] sur la côte de Gilaos et de l'Ile Brûlée ; je l'ai vu pour l'autre, de cet [illegible] de pouvoir le faire [illegible]. Au reste, tous ceux qui nous avaient approchés, et qui étaient au nombre de sept [illegible] [illegible] [illegible], parce [illegible] plus de deux mois et demi à se [illegible]. [illegible] [illegible] à terre les malades [illegible] [illegible] [illegible] Gilaos, les autres les [illegible], et moi, me trouvant [illegible] [illegible] je suis obligé de rester. Conduit à Saint-Florent, [illegible] aux prises avec une fièvre pernicieuse, que j'avais [illegible] par le bain [illegible] que j'avais fait dans la cale, parmi les blessés. Échappé à une mort [illegible], je me [illegible] sur le point de la trouver dans un lit, dont je ne sors que pour le [illegible] à mon tour à notre [illegible] et me voir sur les bras, pour me relever dans ma convalescence, plus de 140 malades, dont plus de soixante-dix blessés de tous centres, le reste [illegible] et blessés. Mes forces commencent avec mon courage, et, j'ai le bonheur de me conduire de manière à ne pas [illegible] et à emporter, en m'en allant, les regrets de ceux qui m'ont connu ; car j'ai traité quantité de malades dans les villages voisins d'où nous venons et qui m'offraient de rendre plusieurs pantères

pour me faire un revenu en blé et autres denrées si je voulais me fixer parmi eux. J'ai fini par apprendre l'italien par principes, que je ne parle et n'écris point mal ; j'y ai même fait des progrès qui ont un peu surpris mes camarades.

III

Retour de Récamier à Toulon.

Cependant, Récamier obtint d'être échangé contre le chirurgien-major du *Berwick* ; libéré par les Anglais, il fut reconduit à Toulon, son port d'embarquement. Arrivé à la fin du mois d'octobre 1795, il fut immédiatement attaché à l'hôpital principal de la marine. Son premier soin fut d'adresser un rapport au Comité de salubrité navale, sur l'épidémie de typhus qui avait sévi sur les prisonniers confiés à ses soins en Corse.

Dans cette ville de Toulon, deux fois ruinée et dévastée par la guerre civile et la guerre étrangère, et qui continuait à subir les lourdes charges occasionnées par les rassemblements de troupes, de nouvelles misères l'attendaient, pires que celles qu'il avait subies en captivité. — On sait combien les événements politiques, la cessation de toute industrie, la dépréciation de l'assignat — combinés avec la rareté du numéraire, et la loi dite du maximum — avaient généralisé la détresse dans toute l'étendue du territoire de la République (1). Mais cette détresse atteignait d'extraordinaires proportions dans les villes qui avaient été l'objet de sièges, de répressions sanglantes et de grandes concentrations militaires, comme Lyon et Toulon ; c'était le dénuement, la misère noire, et l'indicible souffrance de la faim, qui atteignait toutes les classes de la population. A Lyon, le

(1) Taine, 3e vol., p. 473.

6 mai 1793, Collet d'Herbois écrivait : « La population de Lyon est de 130000 habitants, au moins, il n'y a plus de vivres que pour trois jours », et, trois jours après : « La famine va éclater. »

Pénurie extrême de la population et de l'armée à Toulon.

Que l'on réfléchisse aux misères sans nom, aux atroces privations, et aux morts en masse par la faim que représentent ces laconiques lignes. En fait, Lyon resta sans pain trois jours entiers. A Toulon, la situation n'était pas meilleure, et tous les rapports des syndics et des administrateurs signalent la disette de vivres et la difficulté extrême de s'en procurer, la cherté excessive des aliments de première nécessité, tels que le pain ou la pomme de terre qui étaient devenus l'exclusive nourriture des plus riches, et l'excessive mortalité qui est la conséquence de cette situation. Il n'y a même pas d'aliments pour les malades, et, à l'hôpital de Toulon, François (de Nantes) rapporte qu'il n'y a que 7 livres de viande par jour pour 80 malades, et que, devant ses yeux, on n'a pu donner à une femme opérée de la taille, pour la réconforter, que quelques fèves dans une assiette de bois (1).

L'assignat de 100 francs, qui avait valu d'abord 85 francs en 1891, ne valait plus à Paris que 33 francs en juillet 93 (2). A Toulon, un assignat de 100 francs valait, en 1795, vingt sous argent. Il est manifeste que, à ce change, le papier ne va bientôt plus rien valoir du tout.

C'est dans cette ville et dans ces conditions que Récamier, rentré de captivité, privé de ressources, dépouillé de son linge, de ses vêtements, de ses livres, qui avaient été pillés, non par les ennemis, mais par

(1) Brocquin, État de la France au 18 Brumaire, p. 33, rapport de François (de Nantes).

(2) Mallet du Pan, *Correspondance avec la cour de Vienne*, 1er vol., p. 90.

des soldats français (1), allait faire un séjour de plusieurs mois.

Les troupes françaises, en effet, n'échappèrent pas à la détresse générale. Elles étaient payées en assignats, et ces papiers n'ayant plus de valeur, officiers et soldats étaient réduits, s'ils n'avaient pas de ressources personnelles, à la maigre et insuffisante ration que leur servait l'État.

Ces explications étaient nécessaires pour faire comprendre les souffrances que dut endurer le jeune médecin et expliquer la vivacité des sollicitations qu'il adresse à son père dans les lettres qui suivent. Il est certain que le père n'était guère riche lui-même à ce moment; obligé de subvenir aux besoins d'une famille assez nombreuse, il se ressentait de la détresse générale et devait traverser, lui aussi, des jours de pénurie. Aussi se défendait-il; mais, aux prises avec le besoin, Récamier insistait, argumentait d'une façon pressante et absolument logique. « Il est un principe généralement reconnu par les hommes, disait-il, que celui qui est le moins malheureux doit venir au secours de celui qui l'est davantage. Ce n'est pas comme fils que je demande votre assistance, c'est comme étant le plus à plaindre des deux », et par le fait il avait raison. Le père le comprit et lui envoya ce qu'il pouvait, mais les distances étaient longues, les communications difficiles, et le jeune homme s'impatientait. Pour comble de malheur, des voleurs s'introduisirent dans sa modeste chambre et pillèrent le peu qu'il possédait encore : quelques chemises et son seul vêtement de rechange. On conçoit son désespoir !

Ces épreuves ne l'empêchaient pas cependant de tra-

(1) Lettre inédite.

vailler, de faire son service à l'hôpital et de suivre des cours pour son instruction. Là encore, il est vite remarqué par ses maîtres qui l'admettent gratuitement à leurs leçons payantes, à cause de son intelligence et de son assiduité. Et il fait si bien qu'il est nommé à la première classe de son grade.

Sa correspondance rend bien compte de cette période sombre de son existence où le travail s'alliait avec les plus dures privations, et nous montre combien les débuts de la carrière furent pénibles aux jeunes hommes de cette époque. Nous les voyons aujourd'hui à travers l'auréole des grandes situations qu'ils conquirent de bonne heure dans une société en voie de reconstruction ; mais les lettres qui suivent montrent que les honneurs et les charges auxquelles ils arrivèrent si prématurément furent achetés par de cruelles épreuves.

« Toulon, ce 27 vendémiaire, 4e année de l'ère rép.

« Mon cher père,

« Comme je crois avoir fait, dans ma dernière lettre, l'étourderie d'avoir oublié de vous donner mon adresse, je vais y suppléer dans celle-ci ; elle est, à l'accoutumé : Au cit. Récamier, off. de santé dans l'hôpital principal de la marine ; poste restante à Toulon.

« Les denrées deviennent de plus en plus chères et je ne sais pas comment je ferai si vous ne m'envoyez pas un peu de numéraire, s'il est possible, ainsi que les objets que j'ai mentionnés en marge dans ma dernière lettre. Il n'est pas possible de vivre ; on nous fait payer 150 écus par mois la ration qu'on nous donne ; une mauvaise pension avec cette ration coûte 300 écus par mois, un grenier, pour dire une chambre, presque autant ; joignez à cela le blanchissage et autres choses et vous saurez à point nommé notre position ; agissez maintenant. Si je n'avais pas eu quelques arrérages à retirer, je me serais certainement trouvé dans l'embarras ; finalement, c'est à vous que je

m'adresse dans mes besoins ; à quel autre pourrais-je avoir recours ? . . . . . .

. . . . . .

« Vous me demandez en quel état je suis et si j'ai beaucoup souffert chez les Anglais. Je suis dans le plus mauvais état possible, avec la gale que j'ai apportée de là-bas, sans avoir de quoi me changer. Je suis entré malade à l'hôpital et je crois que, sans cela, j'aurais eu bien de la peine à vivre, car mes appointements suffisent à peine pour la chambre et le blanchissage ; les autres ont des ressources de chez eux, ils en reçoivent de l'argent et moi je n'ose seulement vous en demander. Quant à ce que j'ai souffert, je n'entrerai dans aucun détail parce que cela porterait dans votre âme des sensations désagréables que j'en veux au contraire écarter. Figurez-vous seulement un pauvre diable qui tombe entre les mains des ennemis après avoir perdu tout ce qu'il avait, jusqu'à son portefeuille où il n'y avait pas grand'chose à la vérité. Je crois vous avoir dit que ma malle avait été enfoncée et complètement pillée au moment de notre reddition ; elle était grande et je n'y manquais pas du nécessaire ; mais je regrette surtout plus de quarante volumes qu'elle contenait, ma trousse et les autres instruments dont je ne me servais pas souvent ; pour ceux dont je me servais à l'ordinaire, ils étaient sur la table d'appareils qui faillit me tuer, lorsqu'elle fut emportée par le boulet qui cassa la tête au troisième médecin tué à côté de moi pendant que je le pansais. Vous voyez par là que ma position n'était et n'est pas brillante, puisque je ne me suis sauvé qu'avec ce que j'avais sur moi et qui n'est pas devenu neuf pendant une captivité de sept à huit mois. J'ai eu le bonheur d'être employé à l'hôpital des prisonniers, ce qui m'a fourni les moyens d'apprendre l'italien, que je ne parle et écris pas mal, et que je lis avec la plus grande facilité, pour ne pas dire comme le français ; j'ai été obligé de me servir du latin pendant plus d'un mois parce que, dans le couvent des capucins où on nous avait mis, il n'y avait personne qui sût le français. J'ai eu le plaisir, en partant, de me voir regretter de ces bons montagnards dont j'avais traité un grand nombre dans tous les villages où nous avons été ; je vous assure que celui de mon nom qui y ira n'y sera pas mal reçu. Arrivé ici, j'ai été non seulement replacé, mais encore porté de la seconde classe de suite, c'est-à-dire au rang de chirurgien-

major. Mais je vous assure que mon costume ne fait pas honneur à mon avancement ; mes appointements m'ont à peine suffi à me faire une mauvaise paire de culottes dont je manquais, et je vous certifie que je vous serai reconnaissant si vous pouvez m'envoyer un peu d'argent pour rembourser celui que je dois et pour m'habiller cet hiver. Le froid, qui a commencé à se faire sentir, me fait trembler, sans bas, ni souliers, une méchante paire de culottes, une mauvaise roupe qui me fait honte, point de mouchoirs, pas de cravate et pas un sol en poche, voilà ce que vous vouliez savoir. Faites, mon père, comme il vous plaira, six chemises suffisent, mais le reste ! il faut donc que je m'habille ou que je parte ; pas de milieu, je ne suis pas présentable.

« Laure ne pourrait-elle pas me faire des bas ? en outre, si vous ne m'envoyez pas d'argent, je ne pourrai suivre les cours d'anatomie que va faire un démonstrateur venu de Paris, et, par là, je perdrai une occasion de m'instruire que je ne retrouverai pas facilement; au reste, je suis content si vous aimez encore votre fils respectueux.

« Récamier. »

« Mon très cher père,

« La manière dont vous me parlez de votre détresse dans le pays me fait frémir; que vais-je devenir ici? car il n'y a pas d'apparences que je puisse m'en aller de sitôt, si vous ne pouvez m'envoyer aucun secours; je ne sais, en vérité, que faire, je suis hors d'état de me présenter ; si j'avais au moins trois ou quatre louis, je pourrais, après avoir remboursé ce que je dois, me faire un habit présentable qui m'en coûterait au moins deux ; en assignats, il me faudrait douze à quinze mille francs, et encore cela suffirait-il? J'ai honte d'aller au cours d'anatomie dans l'équipage où je suis ; il faut donner 400 livres par cours, c'est encore fort peu de chose, eu égard au prix des assignats. Cependant, si je perds une telle occasion, je ne la retrouverai pas de sitôt et vous auriez peut-être quelque chose à vous reprocher aussi. Enfin, faites comme vous pourrez ; moi, j'en ferai de même ; toutefois j'aurais grand besoin d'argent soit pour rembourser celui que je dois, soit pour me remonter en ustensiles et habits, soit même pour vivre, car vous jugez bien que, sans la ration qu'on nous donne, mes appointements n'effleure-

raient pas mes premiers besoins, et, moi encore, qui suis de la seconde classe, jugez de ceux de la troisième ; mais ils ont de l'argent. Je ne sais comment diable ils font ; il faut avouer que je suis né bien malheureux ; j'enrage quand j'y songe. Je n'ai pas encore pu seulement avoir une malle des plus minces ; vous savez bien que je ne suis venu ici qu'avec un méchant habit sur le corps ; la cherté des denrées et la médiocrité de mes appointements ne m'ont pas permis d'en faire faire d'autres. Jugez dans quel état il est ; cela me rend d'une timidité qui me fait le plus grand tort, car vous sentez bien que, costumé comme je suis, il m'est impossible d'avoir la hardiesse de me présenter comme je devrais, ni de me faufiler avec les autres pour m'instruire ; sort cruel ! serais-je donc toujours réduit à ramper même devant mes inférieurs !... Je ne sais plus que vous dire, car, pour ne vous rien dissimuler, je suis non seulement fort embarrassé de ma personne, mais encore malade ».

« 22 brumaire, 4e année rép.

« Mon très cher père,

« Avouez que je suis on ne peut plus heureux. Je vous écrivis hier ; vous avez vu quelle était ma position : eh bien ! elle n'était pas encore assez malheureuse. J'avais été obligé, à cause de mon peu de moyens, de me loger dans une espèce de grenier, au quatrième ; ma position ne me permettait pas de craindre les voleurs ; cependant croiriez-vous que je n'en ai pas été à l'abri ; en effet, ce matin, je suis venu dans ma chambre, comme à l'ordinaire, tout y était dans l'ordre, et, quand je suis revenu du cours d'anatomie, j'ai eu la satisfaction de voir la vieille porte de ma chambre brisée en morceaux ; on était descendu par une lucarne qui donne sur le toit ; on s'est trouvé devant ma porte ; on a cru y faire capture, on l'a enfoncée et on a fini par m'emporter quatre chemises blanches que j'avais avec cinq ou six mouchoirs, deux mauvaises paires de bas, qu'on a cru bonnes et un méchant gilet et une culotte que j'avais fait faire depuis mon retour, enfin toute ma garde-robe, qui n'était pas bien considérable comme vous le voyez. Il m'est justement resté deux chemises sales dont on n'a pas voulu et deux mauvaises paires de bas idem et ce que j'avais sur moi ; ne me voilà-t-il pas bien avancé ? je crois que si cela continue, je ferai quelque

coup de tête ; car je commence à m'ennuyer d'une telle position ; quand cela finira-t-il ? Je n'en sais rien, mais ce que je sais bien, c'est qu'on ne peut être plus malheureux que je suis ; tout cela m'abat et énerve les facultés de mon âme. Si vous ne m'envoyez pas d'argent, je suis perdu. »

« 30 brumaire, an IV.

« Mon très cher père,

« Il est un principe généralement reçu parmi les hommes, qui est que celui qui est le moins malheureux doit venir au secours de celui qui l'est davantage ; ce n'est donc plus comme un fils (qui n'aime certainement pas à être importun) que je viens vous demander assistance, je ne m'adresse à vous que comme étant le plus à plaindre des deux : j'ai reçu les trois lettres que vous m'avez adressées ici, et certainement la peinture que vous m'y faites de l'état de vos affaires n'est point agréable ; mais mettez, je vous prie, votre position en parallèle avec la mienne et puis décidez. Vous êtes chez vous, vous y avez du crédit, moi je suis dans un pays qui m'est étranger, sans ami, sans appui et on ne me prêterait pas deux sols. Vous avez à manger à volonté et quand vous voulez ; moi, j'ai une modique ration sans vin — car on a eu l'injustice de nous l'ôter — qui ne me permet de faire que deux légers repas par jour. Si je veux manger un morceau le matin, il faut acheter un petit pain 60 ou 80 sols ce qui ne s'accommode point aux finances et à l'appétit d'un homme qui sort de l'hôpital. J'ai 400 livres, et rien de plus par mois. J'en donne deux cent cinquante dans un endroit où on nous fait cuire nos rations à cinq ou six pour y boire de l'eau, car 100 livres papier valent 20 sols argent ; je donne les autres 150 livres pour ma méchante chambre ; ajoutez à cela mon blanchissage et les dépenses accessoires, vous jugez bien que si je n'avais pas touché ici quelque chose en arrivant, je serais déjà mort de faim ; mais la source en est bien tarie et je n'ai plus d'arrérages à toucher. Je demande quelquefois aux autres : mais comment faites-vous pour vivre avec les appointements ? l'un me dit que son père lui a envoyé l'autre jour dix louis, l'autre que c'est sa mère, moi je leur tourne le dos et je m'en vais. Vous jouissez des aisances qu'on peut se procurer chez soi, enfin vous êtes chez vous et je n'y suis pas et

il faut m'envoyer des secours pécuniaires, ou il faut que je périsse ici de froid et de misère; pas de milieu; vous devez juger qu'il faut que le besoin soit bien pressant pour me faire parler de la sorte. Si la peinture trop réelle que je vous fais de ma position dans mes deux dernières et dans celle-ci ne vous touche pas, alors j'ai perdu toute espérance, alors je conclus que j'ai perdu votre amitié pour toujours, alors livré à mon malheureux sort, la honte et le désespoir de me voir abandonné de ma famille dans le moment où j'ai besoin d'elle, et où les autres en reçoivent des secours qui leur sont infiniment moins nécessaires qu'à moi, auront bientôt terminé l'existence d'un homme qui vous fut peut-être cher jadis, qui vous aime cent fois plus que lui-même et qui fut et sera toujours le plus respectueux et le plus attaché de vos enfants.

« Récamier. »

« P.-S. — Des chemises, des mouchoirs et des bas, au nom de ce que vous avez de plus cher! et de l'argent, encore un coup j'ai été volé ; vous ne pouvez pas vous mettre à ma place, vous n'avez jamais été éloigné de la maison paternelle. »

« 11 nivôse, an IV.

« Mon très cher père,

« La vôtre du 31 décembre a droit de me surprendre ; car je vous ai, comme je vous l'ai dit dans ma dernière, accusé réception des trois louis que vous m'avez envoyés le 15 ou le 18 du mois passé. Je ne vois pas pourquoi vous vous plaignez de ne l'avoir pas reçue, cette inexactitude des postes n'est point plaisante ; le grand nombre d'usages auxquels il faut que je destine cet argent, l'empêchera de me durer longtemps. En effet, nous faisons maintenant le service gratis, je n'ai point encore perçu mes appointements du mois passé, parce qu'ils n'ont nulle valeur, de manière qu'il faut payer partout en numéraire. Si on ne finit par nous payer bientôt en numéraire, je ne vois pas comment me tirer d'affaire, car je ne suis pas encore en route, ni n'y serai pas encore quoique on en licencie 150.

« Assurez le citoyen Gonnet, ainsi que toute sa famille, de mes respects, remerciez-le du conseil qu'il me donne et dont je ferai mon profit de manière à lui prouver que l'élève n'est pas tout à

fait indigne du maître. Je mourrai bien jeune, ou, tôt ou tard, il ne rougira pas d'avoir été mon premier introducteur dans l'art de guérir. Notre démonstrateur est très instruit, il se donne beaucoup de peine et moi je ne perds pas mon temps — comme j'en vois — à apprendre à jouer de la clarinette; je vais au solide; j'ai toujours le temps de me donner des agréments, mais il faudra que je puisse continuer à le payer pour finir mes cours. Nous avons un cadavre de quatre en quatre, cela coûte beaucoup, consultez le citoyen Gonnet. Nous fîmes, l'autre jour, plusieurs expériences sur des animaux vivants pour la circulation qui nous réussirent très bien; les chiens de quelques dames en furent victimes. Hâtez l'envoi du linge, je vous en prie, cela est essentiel; des mouchoirs, des cravates, des chemises; mais surtout des bas qui ne soient pas blancs, je n'en ai pas du tout.

« Je vous embrasse.

« Récamier. »

« Mon très cher père,

« J'ai reçu votre lettre qui m'annonce le paquet que vous avez remis à Louison Arnaud; mais c'est en vain, car je suis hors d'état de le retirer de la messagerie, où il faut payer en numéraire un cent pour un, et ce n'est encore là que le moindre mal. O! mon père, pourriez-vous croire que je me tiendrais trop heureux d'avoir mon saoul de ce pain dont nos domestiques avaient à discrétion; vous parlez de bonne chère, et moi je parle de pain, de pain et de faim; car il est inutile de vous cacher que, depuis longtemps, je ne vis plus, je végète, je languis; jugez un peu si je puis vivre avec deux minces repas par jour, l'un à midi, l'autre le soir; je ronge mon frein, je souffre de l'estomac, qui ne s'accoutume point à cette sorte de régime; je passe une partie du jour sur mes livres, l'autre auprès de mes malades, et l'autre sur les cadavres; et la nuit, je vous l'épargne. Voilà mon genre de vie, je m'épuise insensiblement, car il ne faut pas croire que j'aie à mes repas un peu de vin à boire : depuis quatre mois je n'en sais pas la couleur; je n'en faisais certainement pas d'excès; mais un peu m'était nécessaire; il m'est ôté; cela ne ferait rien si j'avais au moins assez de pain, car le besoin me force à vous répéter que je souffre. Et tes appointements? direz-vous. Je n'ai rien, rien du

tout qu'une demi-ration par jour, puisque nous ne touchons que 550 livres en papier et qu'on nous refuse les 8 livres en numéraire qu'on donne aux autres ; je n'ai donc rien, absolument rien, puisque les papiers n'ont aucune valeur ; je suis pieds nus ; je ne puis payer ma chambre, ni l'endroit où l'on me fait cuire ma ration, ni mon professeur, qui a pourtant encore la complaisance de me permettre d'assister à ses leçons à cause de ma bonne volonté, ni mon blanchissage ! Si vous me voyiez, je vous ferais pitié. Si c'était un libertin qui vous demande de quoi réparer ses sottises ! mais c'est le besoin, oui, le besoin qui me rend importun ; si, chaque mois, vous pouviez me faire passer un pauvre écu de six francs en attendant qu'on me donne quelque chose, j'en serais moins malheureux. Mais, direz-vous, tes sœurs à qui je n'achète rien ; mes sœurs ont à manger, je ne vous dis que cela. Maujot est à l'hôpital, fort malade, et il est plus heureux que moi. J'écris à ce sujet à son père aujourd'hui.

« Récamier. »

« Mon très cher père,

« J'ai reçu tout ce que vous avez eu la complaisance de m'envoyer, et certes ce n'est pas sans peine. Je suis maintenant tout absorbé dans mes études ; je fais des cahiers d'opérations, ce qui m'occupe grandement ; j'ai passé tout l'hiver sur les cadavres, et ce n'est pas sans beaucoup de ménagements que je me suis évité une maladie ; j'ai quelquefois été obligé de prendre du repos ; mais j'ai recommencé toujours avec une nouvelle ardeur. J'avais plus de difficultés à surmonter qu'un autre ; j'étais de seconde classe et je n'avais point encore de connaissances acquises. J'ai su tout concilier et je me suis fait passer pour plus habile que je n'étais, grâce à ma facilité de comprendre au moyen de laquelle j'expliquais aux autres ce que j'ignorais moi-même, une demi-heure auparavant de l'avoir entendu. Enfin, me voici arrivé au cours d'opérations après avoir disséqué complètement l'anatomie, que je ne connais pas mal ; tout à l'heure je serai ferré, si bien qu'au premier jour j'écrirai au Comité de santé pour lui demander à être interrogé pour avoir une commission ; nous verrons ce qui arrivera ; encore deux ou trois années comme celle-ci, et j'aurai fait provision pour un certain voyage. J'ai ici quelques malades, j'en fais

hommage à mon professeur, que je vois maintenant fréquemment. Je lui communiquai, l'autre jour, quelques idées de physiologie qui m'étaient venues au sujet de la circulation ; il les goûta au point de me témoigner du regret de n'en avoir pas eu connaissance plus tôt afin de les insérer dans ce qu'il a écrit à ce sujet. Nous verrons maintenant ; j'ai la clef ; voilà ce que je puis dire sans présomption et c'est un grand point, car vous n'ignorez point qu'avec cela on fait du chemin.

« Adieu, mon très cher père, je vous embrasse de tout mon cœur ainsi que mon oncle, mes sœurs et mon frère. Les temps sont malheureux, je suis forcé de vous importuner souvent ; mais croyez que je mourrai bien jeune, ou que j'aurai un jour ma revanche, car ou je ne continuerai pas mon état ou je serai... je ne dis rien, les faits parleront pour votre respectueux fils.

« RÉCAMIER. »

« 1er prairial, an IV.

« Mon très cher père,

« Tant que l'intérêt de mon instruction m'a retenu ici, quelque pitoyable que fût mon sort, j'ai tout sacrifié, jusqu'à ma santé, et, peut-être vous-même, si vous en eussiez été témoin, eussiez-vous joui d'un instant de bonheur à la vue de mon ardeur et de mes progrès. Maintenant que notre démonstrateur vient d'être rappelé à Paris, je crois devoir changer ma triste position en une meilleure, si cela est possible.

« Six places d'élèves dans l'Hôtel-Dieu de Lyon, dont vous connaissez la réputation, sont vacantes ; elles se donnent au concours le mois prochain ; ceux qui les obtiendront seront à la portée de toute espèce d'instruction, entretenus, logés et nourris, pendant trois ans dans l'hôpital. J'aspire à une de ces places, c'est pourquoi je vous prie de vouloir bien m'envoyer de suite, si cela est possible, un peu d'argent pour ma route.

« Mon congé sera en forme, ainsi que mes certificats, et j'espère surtout que vous ne serez pas mécontent de celui de mon professeur, qui était devenu autant mon ami que mon maître ; dans tous les cas, je serai licencié au premier jour, et si je manque une occasion comme celle qui se présente, je ne la retrouverai pas de sitôt.

« Veuillez donc, mon très cher père, ne pas différer de me

répondre afin que, à mon arrivée sur les lieux, j'aie quelque temps devant moi pour me préparer au combat. Ne soyez point en peine de ce que je deviendrai à mon arrivée à Lyon ; j'entrerai à l'hôpital comme malade, *quia ex altare vivere debet sacerdos.*

« Je vous embrasse. »

IV

Départ de Récamier pour Lyon.

Comme on le voit par sa dernière lettre, Récamier ne trouvant plus, pour ses études, d'intérêt à rester plus longtemps à Toulon après le départ de son professeur d'anatomie, a conçu le projet d'aller concourir pour une des six places d'interne vacantes à l'hôpital de Lyon, et il fait part à son père de ce projet en lui en demandant l'autorisation. Il n'avait plus rien à faire à Toulon, où il avait beaucoup souffert, et son esprit avisé envisageait d'autres études et un plus vaste centre d'instruction. Ayant reçu le consentement qu'il sollicitait, il demanda à être libéré du service militaire et partit pour Lyon dans le courant de juin 1796. Il emportait un certificat des plus élogieux de son professeur d'anatomie, qui était Dominique Larrey (1), réservé, comme

(1) Larrey (Dominique-Jean), était né en 1760 à Baudeau, près de Bagnères-de-Bigorre.

Après avoir fait quelques études médicales à Toulouse, il entra, au concours, dans la marine, qu'il quitta bientôt pour le service de santé de l'armée, et fut nommé en 1792 chirurgien-major des hôpitaux de l'armée du Rhin. Dès lors, commença pour lui cette série d'expéditions et de travaux qui ont immortalisé son nom, à l'égal des plus pures et des plus grandes gloires de la Révolution et de l'Empire, et ont fait de lui l'expression la plus haute du chirurgien d'armée, dont il résuma tous les devoirs et toutes les vertus.

Il prit part aux campagnes du Rhin, d'Espagne, d'Italie, d'Égypte, d'Ulm, d'Austerlitz, de Russie, de Saxe et de France. Son dévouement, son courage à toute épreuve, sa science chirurgicale, son esprit éminemment organisateur, le prestige et l'influence qu'il exerçait sur le soldat, le rendaient en effet partout indispensable, et, partout où il était, l'armée se sentait rassurée, et ses chefs ne l'ignoraient pas.

On lui dut la création des ambulances volantes — innovation des plus heureuses dans la chirurgie militaire, — qu'il établit pour la première fois

lui — mais sur un autre théâtre, — à de grandes destinées.

On manque de renseignements précis sur son séjour à Lyon, qui dura jusqu'au mois de septembre 1797. Il est probable, cependant, qu'il fit pendant cette année une apparition chez son père, car sa présence y est notée par quelques-uns de ses biographes, qui signalent en même temps son habileté et son dévouement à soigner les malades de la contrée et l'attachement qu'il inspirait aux habitants, qui firent tous leurs efforts pour le retenir.

Quoi qu'il en soit, ayant obtenu une place à l'École de Santé qu'avait instituée le décret du 14 frimaire, an III, il quitta Lyon pour Paris au mois de septembre

à l'armée du Rhin, et qu'il fut chargé d'appliquer aux quatorze armées que possédait la France, le principe des appareils inamovibles, celui des amputations primitives dans les plaies par arme à feu, et de nombreux ouvrages dans lesquels il a consigné les résultats de son immense expérience chirurgicale.

Larrey devint chirurgien de l'Empereur, baron de l'Empire, membre de l'Institut d'Égypte, de l'Institut de France, de l'Académie de médecine, de toutes les Académies d'Europe et d'Amérique, du Conseil de santé des armées, professeur au Val-de-Grâce, chirurgien en chef du Gros-Caillou et des Invalides. Il mourut en 1842.

Voici le certificat qu'il délivra à Récamier :

« Liberté, Humanité, Égalité. Je soussigné, chirurgien en chef des armées de la République, ancien chirurgien-major des vaisseaux de l'État, membre de la Société philomatique de Paris, et professeur d'anatomie à Toulon, certifie que le citoyen Anthelme Récamier, chirurgien de 2e classe de la marine, a suivi mes cours publics d'anatomie et ceux que j'ai faits sur les différentes parties et les opérations avec un zèle et une assiduité remarquables ; il a disséqué avec art toutes les parties qui composent le corps humain, saisi et manœuvré avec dextérité et intelligence toutes les opérations sur le cadavre ; enfin, il m'a donné des preuves certaines, dans les examens que je lui ai fait subir, de connaissances très étendues dans les différentes parties de l'art de guérir, et il montre les plus grandes dispositions pour en acquérir de nouvelles.

En foi de quoi et pour rendre hommage à la vérité, je lui ai donné le présent certificat.

Fait à Toulon, le 29 germinal, l'an IVe de la République une et indivisible

« Dominique Larrey. »

1797 (1). Ici se termine la partie accidentée de sa vie. — Malgré les épreuves dont elle a été traversée, il a su mettre à profit l'expérience qu'elle lui a donnée, il a su voir et étudier; il a organisé et développé les dons de conception et d'imagination dont la nature l'a doué; il a trempé son caractère au milieu des privations et des dangers; et c'est ainsi, solidement armé, qu'il se présente au combat pour la science, et aux luttes pour la vie, sur la plus grande scène du monde. — C'est là désormais que nous allons le suivre dans les phases successives de sa carrière, si étroitement mêlée à l'évolution médicale de la première moitié du siècle.

(1) « Liberté, égalité,

« Lyon, le 25 fructidor, l'an V de la République française, une et indivisible.

« Le bureau central du Canton de Lyon permet au citoyen Claude-Anthelme Récamier, officier de santé, domicilié, dans la commune de Cressin, de sortir de la ville avec une épée, allant à Paris.

« M. Blanc. »

CHAPITRE III

I. Les anciennes Institutions médicales. — La Faculté de médecine de Paris. — Les Docteurs-Régents. — Les Professeurs. — Les Bacheliers. — Les Licenciés. — L'Ancien. Le Doyen. — Traits moraux de la Faculté. — Possibilité de réformes. — II. L'Académie de chirurgie. — Mareschal et Lapeyronie. — Antoine Louis, secrétaire perpétuel. — Ses travaux. Mémoires de l'Académie. Éloges académiques. — III. La Société de médecine. — L'organisation de la Société. — Luttes avec la Faculté. — Vicq d'Azyr, secrétaire perpétuel. — Éloges académiques. — Programme de réorganisation de l'Enseignement et de la Médecine.

I

Il est impossible d'écrire l'histoire des hommes qui ont pris part à la rénovation scientifique du commencement du siècle sans tracer les conditions au milieu desquelles ce mouvement prit naissance et se développa. On saisirait difficilement, en effet, la profonde révolution scientifique qui fit surgir dans la science, du jour au lendemain, tant d'hommes remarquables, si on n'avait présent à l'esprit le tableau des corporations qui venaient de disparaître et celui des institutions qui allaient être édifiées à leurs places. Cette exposition est, selon le programme que j'ai tracé en tête de ce travail, le cadre même de la biographie de Récamier.

Les anciennes institutions médicales.

Au moment où Récamier arrivait à Paris, une ère nouvelle s'ouvrait pour la Médecine; et, sur les ruines des vieilles institutions effondrées dans la tourmente révolutionnaire, se reconstituait un édifice plus conforme aux mœurs issues de la Révolution, plus en rapport avec l'état de la science et avec la soif

de progrès qui tourmentait les jeunes générations.

Pour bien comprendre la profonde transformation qui s'opéra à cette époque dans l'enseignement médical et qui a exercé une influence si considérable sur le développement de la science contemporaine, il faut remonter au delà des lois de l'Assemblée législative (1) et de la Convention (2) qui supprimèrent les Universités, les Facultés et les Sociétés savantes, et se représenter le tableau de l'ancien état de choses. Par le fait, cette période si intéressante de l'histoire de la Médecine est trop peu connue, quoique aucune science n'ait été l'objet, du jour au lendemain, d'une perturbation si profonde — on pourrait dire, d'une destruction si absolue, — suivie à bref délai d'une rénovation aussi brillante. Elle mérite à coup sûr, cette phase dramatique de la vie scientifique de tout un peuple, non seulement de capter l'étude attentive des médecins — mais aussi de fixer l'intérêt de tous les esprits que ne laissent pas insensibles les grandes évolutions historiques de l'humanité.

Au moment de la Révolution, la France comptait dix-huit Facultés dont quelques-unes remontaient au XIIIe siècle, et dont deux, celles de Paris et de Montpellier étaient justement célèbres, quinze Collèges de médecine, des Collèges de chirurgie (2) et de nombreuses sociétés savantes.

(1) 18 août 1792.

(2) 8 août 1793.

En dehors des Collèges de médecine, il y avait de nombreux Collèges de chirurgie.

Par exemple, Tours, où j'écris ces lignes, possédait un Collège de chirurgie établi à la demande du duc de Choiseul, gouverneur général de la Touraine et de M. de la Martinière, premier chirurgien du roi, par lettres patentes du 5 juillet 1766, enregistrées au Parlement au mois de septembre suivant.

Les professeurs et démonstrateurs furent :

Parmi ces institutions, trois doivent appeler spécialement notre attention, la Faculté de médecine de Paris, la Société royale de médecine et l'Académie de chirurgie.

La Faculté de médecine de Paris

La Faculté de médecine de Paris avait un illustre passé. Remontant au XIIIe siècle, elle se confondait, à l'origine, avec la Faculté des arts, dont elle ne se sépara que vers 1280 (1). D'abord entièrement ecclésiastique, elle jeta le fondement de ses écoles, vers 1472, dans cette rue de la Bûcherie, où elle résida pendant cinq siècles et dont elle devait rendre le nom célèbre (2).

Pour les principes, M. Desormeaux, remplacé en 1778, par M. Daligny.
Pour l'ostéologie et les maladies des os : M. Gravelat de l'Épine.
Pour les opérations : M. Brossillon, remplacé, en 1780, par M. Léger.
Pour l'anatomie : M. Demarcé, remplacé, en 1768, par M. Mabilleau.
Pour les accouchements : M. Bobierre.

Les lundis et jeudis à deux heures, les professeurs et les membres du Collège de chirurgie — ils étaient au nombre de 20 environ — donnaient des consultations à leur Collège, près des Cordeliers, et pansaient gratis.

A partir de 1784 jusqu'en 1793, l'*Almanach historique de Touraine*, où sont puisés ces renseignements, donne la liste des chirurgiens en chef des hôpitaux.

Ce sont :

MM. Brossillon, chirurgien en chef de l'hôpital militaire, Gravelat de l'Épine, chirurgien en chef de l'hôpital général.

Bobierre, chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu pour le premier semestre.

Ménard, chirurgien de l'hôpital des enfants trouvés.

Barbier fils, chirurgien des prisons.

Daligny, chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu pour le second semestre.

(1) A cette époque, la Faculté voulut faire corps à part, avoir ses séances à elle, sa masse d'argent, ses registres particuliers et son domicile.

Son installation primitive eut lieu dans une rue qui s'appela d'abord rue des *Escholes*. Puis en 1300, rue du *Feurre* à cause de la paille ou « *feurre* » sur laquelle s'asseyaient les étudiants. En 1369, elle fit l'acquisition d'une maison située rue des Rats et qui existe encore aujourd'hui entre la place Maubert et l'Hôtel-Dieu, sise près des rues de la Boucherie et de l'Hôtel-Colbert. Ce fut la première acquisition authentique de la Faculté.

(2) La ville de Paris, on le sait, a acheté l'ancienne Ecole de médecine de la rue de la Bûcherie, dont elle veut faire un musée historique de la médecine et une bibliothèque médicale.

La grande salle, où se passaient, en grande pompe, les examens et les thèses aux XVIIe et XVIIIe siècles, était occupée par un lavoir à qui congé a été donné à fin de bail.

Le nettoiement et le déblaiement de cette salle viennent d'être opérés, non sans peine. Les machines et les essoreuses du lavoir, les sels

A partir de ce moment elle est laïque, possède un siège pour ses actes, s'organise régulièrement avec méthode, et telle a été la puissance de cette organisation qu'elle a pu subsister presque sans modifications jusqu'au jour où la Révolution ferma ses portes. — Examinons sa constitution.

Organisation.

La Faculté se composait de tous les Docteurs créés dans son sein — parmi lesquels un certain nombre chargés de faire des leçons publiques prenaient le titre de Docteurs-Régents, — de Professeurs choisis par les Docteurs et nommés pour deux ans, mais rééligibles, de Bacheliers chargés de faire des leçons et de les commenter, et enfin d'un Doyen nommé à l'élection par ses collègues, et chargé, comme aujourd'hui, de la police intérieure et extérieure de l'École et de la surveillance de l'enseignement.

Les Docteurs-Régents.

Les Docteurs-Régents constituaient la Faculté, que représentent seulement aujourd'hui les Professeurs, les Agrégés et les autres fonctionnaires, et du gouvernement duquel, de nos jours, sont exclus tous les autres médecins. Ils prenaient part à l'administration de ses affaires, à l'exécution de ses décrets et de ses lois. Parmi eux, le plus ancien des Docteurs-Régents, qu'on appelait l'Ancien, *Antiquior Magistrorum*, jouissait de grands privilèges. Il primait ses collègues dans les réunions, percevait le double des honoraires des autres Docteurs-Régents et pouvait, en l'absence du Doyen,

et les acides ont rongé les contreforts, les murs et les piliers ornés de mascarons et d'animaux symboliques, lesquels datent du XVIe siècle.

Le déblaiement a permis de retrouver l'orifice d'un puits, de caves et de cryptes qui datent du XIIIe siècle et qui sont les substructions de l'ancienne « Maison des Bedeaux » achetée par la Faculté, grâce aux libéralités de Jacques Desports, chanoine et médecin de Charles VII.

Ces caveaux, aux voûtes surbaissées, aux pilastres trapus, et qui sont au-dessous du niveau de la Seine, appartenaient, sans nul doute, à l'ancienne maison portant comme enseigne les *Trois Rois*, que vendit Guillaume de Caudeleu moyennant 10 livres tournois de rentes.

convoquer la Faculté. — Il n'existait pas d'autre hiérarchie. Tous les docteurs praticiens avaient les mêmes titres et les mêmes droits. Tous pouvaient être Professeurs, et le public ne distinguait pas entre grands et petits médecins. Seuls les médecins de la Cour devaient à leur situation une certaine suprématie.

Les Professeurs.

Les Professeurs, qu'on avait appelés primitivement « Lecteurs », étaient en partie renouvelés tous les ans et élus au suffrage de leurs pairs, les Docteurs-Régents. Seuls les deux professeurs de médecine, *Professores scholarum*, restaient deux ans en fonctions. L'édit de 1707 (1) sur l'organisation de la Faculté de médecine établit bien le concours pour l'obtention des chaires, mais on ne tint aucun compte de cet article à Paris, où la Faculté continua à élire elle-même ses Professeurs. La Faculté de Montpellier y attachait plus d'importance, mais trouvait cependant souvent le moyen d'écarter le concours par l'adoption des « survivances ». On le voit, tout Docteur-Régent pouvait être appelé à une chaire et devait toujours être prêt à l'enseignement. Cet usage obligeait les Docteurs à travailler constamment et à se tenir au courant des travaux du temps, et on ne voyait pas, comme aujourd'hui, des Professeurs vieillis s'immobiliser dans leur chaire, autour desquels s'est fait le vide des auditeurs, ou, trop occupés par la clientèle, se faire indéfiniment suppléer.

Les Bacheliers.

Les Bacheliers étaient les étudiants qui, après les études réglementaires, *tempus auditionis*, avaient subi l'épreuve du baccalauréat en médecine. Les examens consistaient en épreuves orales sur les différentes branches de la médecine et en deux thèses, l'une sur

(1) « Voulons que toutes les chaires des professeurs qui vaquent actuellement ou vaqueront à l'avenir seront mises à la dispute et que la chaire vacante soit adjugée à celui qui sera trouvé le plus digne. »
Édit de mars 1707, article VI.

un sujet quelconque de Pathologie ou de Physiologie, qu'on appelait la *Thèse Quodibétaire*, l'autre d'Hygiène, qui portait le nom de *Cardinale*, en mémoire du cardinal d'Estouteville, qui avait réformé la Faculté en 1452.

Les examinateurs étaient choisis en dehors des Professeurs — usage excellent que les Facultés actuelles auraient dû conserver. — Ils étaient élus au suffrage à deux degrés. Les épreuves du baccalauréat n'étaient qu'une préface aux études médicales, et l'étudiant qui de « philiatre » — c'était la désignation qu'il portait, — devenait « bachelier émérite », devait encore employer deux années à faire des leçons, à soutenir des thèses, à fréquenter les hôpitaux et les « consultations charitables » établis par la Faculté. Mais quoique élève, il était déjà maître, *Magister*, en portait le titre, et faisait partie de la Compagnie.

Le Doyen.

Le Doyen était le chef de la Faculté, *Caput Facultatis, vindex disciplinæ, custos legum*, dit le Statut. Il était chargé de tout ce qui concernait son administration, et c'était une occupation considérable quand on songe qu'il gouvernait tous ses intérêts, qu'il présidait ses assemblées, qu'il faisait partie des examinateurs, et procédait aux examens des chirurgiens et des apothicaires, qu'il était un des trois Doyens qui dirigeaient l'Université, et qu'il intentait lui-même et défendait souvent en personne les procès assez fréquents que soutenait la Faculté.

C'était une lourde charge et un grand honneur. Il était élu pour deux ans, mais un décret de la Faculté de 1674 autorisa la réélection, à la condition que le Doyen aurait fait preuve d'une grande capacité et que son élection aurait lieu à l'unanimité. A partir de cette époque, on cite un certain nombre de Doyens qui conservèrent leurs fonctions pendant quatre ans. Un d'entre

eux, René le Thieullier, les garda six ans (1768-1774).

L'élection se faisait avec une très grande solennité et au suffrage à deux degrés (1). Le Doyen entrant en fonctions faisait frapper des jetons de présence que touchaient les Docteurs pour leur assistance aux actes de la Faculté (2). Ces jetons portaient, d'un côté, les insignes de la Faculté, et, de l'autre, les armoiries du Doyen. A partir de 1652, on remplaça ces armoiries par son portrait et les insignes de la Faculté par des devises et des emblèmes (3).

Telle est cette organisation, très simple et très libérale. Mais les études l'étaient moins et, quoique peu pratiques au point de vue spécial qui aurait dû être d'exercer, avant tout, les jeunes gens à l'art de guérir, très longues, très pénibles et très laborieuses.

D'abord, il fallait, pour être admis sur les bancs de la Faculté, être reçu Maître ès arts de l'Université de Paris, c'est-à-dire avoir accompli avec succès des humanités étendues, et posséder, par suite, une culture intellectuelle assez élevée. La durée des études

(1) Les électeurs de 1er degré étaient au nombre de cinq. Trois anciens et deux jeunes, élus par l'assemblée des Docteurs-Régents. Ceux-ci choisissaient les trois docteurs qu'ils croyaient le plus dignes du décanat et inscrivaient leurs noms sur un bulletin, que le plus ancien des médecins mettait dans un chapeau. Le Doyen dont les pouvoirs étaient terminés tirait un bulletin et c'est le docteur dont le nom sortait ainsi qui était proclamé Doyen pour deux ans. C'est de la même manière que se faisaient les élections des professeurs et du bibliothécaire.

Cette élection, à laquelle on donnait une grande solennité, avait lieu le samedi après la Toussaint. Notons, à ce sujet, que les cérémonies de la Faculté étaient indiquées non par la date, mais par la fête du jour.

(2) La Bibliothèque nationale possède une collection complète de ces jetons qui sont extrêmement rares. Il en existe 108 à la Faculté de médecine.

Voy. A. Corlieu, qui a étudié toutes ces questions historiques. *Les jetons des doyens de la Faculté*, 1887, in-8°.

(3) Les armes de la Faculté étaient trois cigognes tenant dans leur bec le rameau d'origan, et, en chef, le Soleil projetant ses rayons, avec la fameuse devise : *Urbi et orbi salus.*

médicales était de sept années complètes — quatre années consacrées à l'obtention du baccalauréat, — deux années à la licence, qui constituait la suprême et solennelle épreuve. Un échec du baccalauréat ajournait à deux ans le candidat.

Enfin venait — toute la Faculté ayant été consultée — l'admission au doctorat et, dans une pompeuse cérémonie, la remise solennelle du « bonnet ».

Les études.

Pendant ces longues années, les étudiants, astreints aux cours, soumis à une discipline sévère, à de longs examens qui se continuaient des jours entiers, à des débats prolongés et à des argumentations qui duraient des heures d'horloge et se répétaient parfois toutes les semaines, sur un point quelconque de la médecine, travaillaient beaucoup ; et il est certain que, de ces laborieuses années de scolarité, sortaient des hommes érudits, très versés dans les études latines et grecques rompus à la scolastique et à l'interprétation des textes d'Hippocrate, de Galien et des vieux Maîtres, qui constituaient alors toute la médecine classique. Mais les études pratiques, telles que nous les concevons aujourd'hui, faisaient défaut. La Clinique proprement dite, au lit d'hôpital, n'existait pas. L'Anatomie n'était guère mieux favorisée et n'a commencé à être démontrée qu'au XVIIIe siècle — Les sujets manquaient, du reste. — Longtemps la Faculté n'eut à sa disposition, de loin en loin, que les corps de quelques suppliciés, et la profanation des cadavres était punie par des lois sévères. L'Histoire naturelle était mieux partagée, et la création de Jardins botaniques assez complets pour l'époque autour des Facultés, facilita de bonne heure son enseignement. On sait, du reste, le rôle important qu'avait l'Histoire naturelle en Médecine dans la dernière moitié du XVIIIe siècle et au commencement de celui-ci, et je si-

gnalerai, au courant de cette étude, l'influence excessive qu'elle exerça, à un moment, sur la Nosologie médicale.

Voilà, en traits succincts, l'organisation et le bilan de l'Enseignement de la vieille Faculté. Il faut maintenant, pour compléter cette courte esquisse, se représenter l'âme même de ce corps, ses traits moraux ; sa jalouse et fière indépendance (1) qui allait jusqu'à la faire résister au Monarque lui-même ou au plus puissant des Ministres — comme ce fut le cas pour l'infortuné Renaudot (2), — son opiniâtre orgueil qu'exprimait si bien sa célèbre devise : *Urbi et orbi salus*, et qui lui dictait la prétention de faire exercer la médecine par ses docteurs dans l'Univers entier (3), tandis qu'elle s'opposait au libre exercice de tout médecin qui n'était pas issu de ses rangs ; son esprit rétrograde, qui lui faisait repousser les découvertes comme la circulation du sang ou l'ino-

Indépendance et orgueil de la Faculté.

(1) En 1765, Louis XV fit demander à la Faculté de lui prêter les œuvres du médecin arabe Rhazès. Il lui envoya le Président de la Cour des comptes, Jean de la Dreische pour solliciter le prêt du manuscrit, pour en faire une copie, s'engageant à le restituer immédiatement après.

Ce fut une grave affaire et qui ne se dénoua pas facilement. Le Doyen, Jean Loiseau (*Johannes Avis*), réunit en assemblée solennelle la Faculté, et la discussion fut fort longue. Les maîtres finirent par décider qu'ils prêteraient le manuscrit de Rhazès à la condition que le Roy donnerait une caution de 12 marcs de vaisselle d'argent déposés à la Faculté et un billet de cent écus d'or, au profit de la corporation. Dans une lettre que la Faculté remit pour le Roy au Président de la Dreische, elle eut le soin de répéter la stipulation de ces conditions.

Telle était l'indépendance de la Faculté vis-à-vis d'un des Rois les plus absolus. Aujourd'hui, il suffirait de l'ordre d'un simple ministre pour faire sortir de la Bibliothèque de la Faculté les plus précieux volumes.

(2) « Le plus puissant homme qui ait été depuis cent ans en Europe, sans avoir la tête couronnée, a été le cardinal Richelieu. Il a fait trembler toute la terre, il a fait peur à Rome, il a indûment traité et secoué le roi d'Espagne, et, néanmoins, il n'a pu faire recevoir dans notre compagnie les deux fils du Gazetier qui n'étaient que licenciés et ne seront de longtemps docteurs. » (Guy Patin : Lettre à Spon, édition Reveillé-Parise, Paris, 1846, t. I, p. 347.)

(3) « Ipsisque licentiandis capite aperto et in genua procumbentibus. concellarius impertiat licentiam et facultatem legendo, interpretandi et faciandi medicinam *hic* et *ubique terrarum*, in nomine Patris... » (*Statuta*, art. 37.)

culation et proscrire des remèdes comme le quinquina et l'antimoine; son extraordinaire amour-propre, qui l'engageait dans des luttes acharnées contre tous les corps qui pouvaient lui porter ombrage, d'abord les Apothicaires, les Barbiers, les Chirurgiens, puis l'Académie de chirurgie et la Société royale de médecine.

Tel quelle, avec ses qualités et ses défauts, la Faculté fut un organisme puissant et vivant. Elle resta omnipotente jusqu'au milieu du XVIIIe siècle ; mais les temps, aidés par son opiniâtreté et son aveuglement, finirent par conspirer contre elle.

A une époque où commençait à souffler l'esprit de rénovation scientifique, la Faculté restait ce qu'on l'avait vue au moyen âge ; fière de son antiquité et de ses privilèges, se consumant en vaines et stériles argumentations, jalouse de toute gloire contemporaine et regardant comme une violation de ses droits toute critique des œuvres des anciens, toute recherche de vérités nouvelles, toute réforme, tout progrès qui n'émanait pas d'elle.

L'affranchissement de la Chirurgie, longtemps tenue en vassale, la création de l'Académie de chirurgie ; plus tard la fondation de la Société de médecine lui portèrent des coups funestes. La vie se retira peu à peu de son sein. Les hommes les plus illustres la désertèrent pour les deux sociétés rivales, qui devinrent le centre de tous les travaux et le point de mire de toutes les ambitions, mais qui ne purent non plus se soutenir longtemps. Au moment de sa suppression, il y avait deux ans qu'elle n'avait pas reçu de docteurs, et c'est à peine si elle comptait dans ses rangs quelques hommes marquants.

Les historiens contemporains ont été très sévères pour

la vieille et grande institution qui a rempli notre histoire et ont fait bon marché de sa destruction. Les concepts modernes n'ont vu que les lézardes de la vieille construction, et ils ont constaté qu'elle menaçait ruine et qu'elle manquait, du reste, de toutes les commodités actuelles. Ils n'ont pas vu que l'édifice avait été superbe, établi primitivement sur de larges et solides bases et que si les murs étaient ébranlés, les fortes assises pouvaient encore supporter le bâtiment restauré. Ce n'est pas la faute des monuments humains si la pérennité ne leur est pas acquise.

La Faculté était hippocratique, c'est-à-dire dogmatique et littéraire, parce que la science telle que nous la concevons aujourd'hui n'était pas encore constituée, et on ne peut pas plus lui reprocher l'absence ou l'insuffisance des enseignements cliniques ou anatomiques qu'on ne pourrait reprocher aux médecins qui nous ont précédés d'avoir ignoré la physiologie expérimentale et la bactériologie. Aussi est-il absurde de contester les grands services — proportionnés à son temps, — qu'elle a rendus.

Elle a formé des générations de médecins dont le niveau intellectuel était certainement supérieur au nôtre. La Faculté les avait façonnés à sa forte image, et il n'est pas possible de méconnaître l'influence qu'elle exerça sur leur formation. Les médecins — même médiocres — constituèrent une élite sociale dont l'importance a été très considérable. Ils trouvèrent dans le long entraînement intellectuel auquel ils étaient soumis pendant leur scolarité, dans la forte discipline de la Faculté qui les suivait plus tard dans leur carrière, dans le respect de la tradition et l'imitation des aïeux, une autorité que ne leur aurait pas donnée leur propre personnalité, et ils s'élevèrent au-dessus de la science très

restreinte de leur époque par leur caractère, leur honorabilité professionnelle et sociale et par leur culture intellectuelle.

Beaucoup furent des lettrés de talent, des penseurs profonds, des philosophes érudits, des écrivains parfois remarquables, très souvent des gens d'esprit — ce qui est bien quelque chose, — et ils savaient, quoi qu'en ait dit Molière, assez de médecine, quand il n'étaient pas aveuglés par l'esprit de système, — qui a existé de tous temps, — pour soigner judicieusement leurs malades. C'est à son enseignement qu'on doit les Fernel, les Patin, les Baillou, les Jussieu, les Hallé, les Lorry, les Corvisart, les Bourdois, les Fourcroy et tant d'autres hommes illustres ou doués de grands talents.

On doit savoir gré aussi à la Faculté de sa fière indépendance vis-à-vis de l'État, de la protection constante et efficace dont elle couvrait ses membres, de la ferme discipline qu'elle maintenait parmi eux au point de vue de l'honneur professionnel — qui ne fut jamais mieux sauvegardé, — de la haute influence qu'elle avait acquise et qui la rendait l'égale des plus illustres corps de l'État, tel que le Parlement, enfin du soin jaloux avec lequel elle limitait l'encombrement, et par suite le discrédit de la carrière (1). Ce sont là des titres devant l'histoire et devant les médecins de nos jours, qui souffrent et souffriront de plus en plus de leur isolement, de la vulgarisation extrême de la profession et de

(1) En 1550, on comptait 72 médecins à Paris, 113 en 1650 et 144 en 1787. On voit que la proportion ascendante était loin d'être ce qu'elle est devenue. Il y a 2 000 médecins aujourd'hui à Paris, sans compter les charlatans. En établissant une comparaison avec le présent et le passé, on constate qu'il y avait autrefois un médecin par 5 000 habitants. Tandis qu'aujourd'hui il y en a un pour 850. Aussi la profession était-elle beaucoup plus importante, infiniment plus honorée et plus rémunératrice que de nos jours.

son encombrement, en attendant qu'ils ne puissent plus en obtenir leurs moyens d'existence.

Ses membres étaient astreints à une grande dignité de vie et étaient l'objet d'un respect qu'on n'a pas connu depuis à un si haut degré. Ils honoraient parfois la profession, mais la profession les honorait toujours, et c'est un d'entre eux, le plus célèbre de ses doyens, qui s'écriait avec un légitime orgueil : « Je suis médecin, j'ai cet honneur et ce bonheur », et qui disait qu'il préfèrerait descendre de Fernel que de Montmorency. Ces paroles, que notre scepticisme moderne est porté à railler, donnent cependant la mesure de l'état d'esprit de l'époque et de la grande honorabilité de la profession (1).

Sans doute, elle était rétrograde et avait conservé tout un apparat gothique qui avait été ridiculisé (2), mais des réformes étaient faciles; la Faculté les réclamait.

Dès 1778, les Docteurs-Régents Duchanoy (3) et

(1) Ces traditions, quoique allant en s'affaiblissant, survécurent assez longtemps à la Faculté du XVIIIe siècle, et, pendant de longues années, les principes d'honneur, d'éducation et de dignité ont été maintenus par la Faculté. Orfila fut un des Doyens que préoccupèrent le plus ces grandes et importantes questions. Même avant son décanat, présidant, en 1820, les jurys médicaux destinés à recevoir les officiers de santé, il refusa, la première année, 99 aspirants sur 120. Un jour, interrogeant un candidat, qui faisait du reste preuve d'instruction, il était sur le point de le recevoir quand une personne placée derrière lui lui apprit que le candidat n'était autre que le bourreau d'Auxerre. Son parti fut pris à l'instant. Il ne pouvait pas admettre qu'un membre d'une profession avilie fît partie du corps médical. Il le refusa à l'instant. Aujourd'hui, on ne saurait agir ainsi.

(2) L'œuvre de Molière a été néfaste; elle a jeté sur la Faculté un discrédit qui ne devrait jamais s'attacher à la tradition et à la coutume. En d'autres pays plus soucieux des formes léguées par un long passé, au lieu d'être applaudie, elle eût été sévèrement blâmée. Quel Anglais trouve aujourd'hui ridicule l'appareil gothique des cérémonies scolaires des vieilles universités d'Oxford et de Cambridge ? Ces cérémonies sont cependant aussi surannées que l'étaient celles de la vieille Faculté.

(3) Duchanoy (Claude-François), Docteur-Régent de la Faculté, né en 1742, mort en 1827. Élève d'Antoine Petit. Ce fut non seulement un bon praticien, mais aussi un écrivain distingué et un remarquable adminis-

Jumelin avaient demandé la création d'une chaire de clinique et la Faculté avait elle-même sollicité l'augmentation de ses chaires d'enseignement. Une vaste réorganisation était donc possible, et l'acte qui anéantit cette vieille et glorieuse institution, le 18 août 1792, eût pu être facilement évité.

II

A côté de la Faculté — indépendantes de son autorité et de sa discipline, — se constituèrent, au XVIIIe siècle, deux associations dont l'influence sur la science a été considérable. Ce sont l'Académie royale de chirurgie et la Société royale de médecine.

L'Académie de chirurgie.

La fondation de l'Académie de chirurgie est un des événements les plus intéressants de l'histoire de la chirurgie moderne. Elle marque — en même temps que l'affranchissement des chirurgiens maintenus si longtemps dans une condition inférieure de vassalité par la Faculté — une ère extraordinaire de progrès qui assura, pendant une longue période d'années, à la France la suprématie chirurgicale. Due à Mareschal (1), mais sur-

Mareschal.

trateur. Administrateur des hôpitaux de Paris à la fin du siècle dernier, on lui doit un grand nombre des améliorations opérées dans ces établissements.

Son mémoire *Sur l'utilité d'une École clinique en médecine* (in *Journal de physique supplémentaire*, t. XIII, est de 1778 et montre que cet esprit clairvoyant avait compris la nécessité de modifier l'enseignement de la Faculté dans le sens des idées nouvelles ; beaucoup de Régents partageaient cette manière de voir.

(1) Mareschal était le premier chirurgien du roi, La Peyronie était premier chirurgien en survivance. Mareschal, né à Calais en 1658, mort à Paris en 1730, fut un grand chirurgien et un homme de bien. Premier chirurgien sous les deux règnes de Louis XIV et Louis XV, on lui doit tous les établissements fondés sous ce dernier roi pour le progrès de la chirurgie. C'est grâce à lui et à son influence que La Peyronie put obtenir la création de l'Académie de chirurgie.

Saint-Simon l'a ainsi dépeint : « Mareschal était, de tous les chirurgiens, le premier en réputation et en habileté... C'était un homme qui,

tout à La Peyronie, chirurgien du roi Louis XV, qui non seulement obtint sa création de la faveur dont il jouissait auprès du prince — mais encore la dota de ses propres deniers, — cette célèbre Compagnie fut constituée le 12 décembre 1731 (1).

L'idée mère de La Peyronie était de réunir en corps tous les chirurgiens de France, de les associer à la régénération d'un art trop longtemps avili, de recueillir et de publier leurs travaux. Cette pensée, qui n'était pas sans offrir les plus grandes difficultés, quand on songe à la condition misérable de la grande majorité des chirurgiens, surtout en province, et à l'inimitié séculaire que les Docteurs-Régents manifestaient à leurs corporations, eut le plus brillant succès. La Peyronie.

Secondé par Mareschal, qui l'avait lui-même désigné à la confiance de Louis XV, et par Jean-Louis Petit (2), alors au faîte de la célébrité, La Peyronie imprima

avec très peu d'esprit, avait très bon sens, connaissait bien ses gens, était plein d'honneur, d'équité, et d'aversion pour le contraire... droit, franc et vrai, et fort capable de service, et par équité et par amitié, de se commettre très librement à rompre des glaces auprès du roi, quand et il se fut bien initié. »

(1) La Peyronie (François de), né à Montpellier, le 15 janvier 1678. Après s'être fait recevoir chirurgien à Montpellier, vint s'établir à Paris, où il enseigna l'anatomie à l'amphithéâtre de Saint-Côme. Fut médecin en chef de l'hôpital de la Charité, devint premier chirurgien du roi en 1736 et mourut à Versailles le 25 avril 1747. On lui doit la fondation de l'Académie, qu'il enrichit de ses bienfaits et dota à sa mort.

(2) Petit (Jean-Louis) naquit à Paris, le 13 mars 1674. Ce chirurgien fut si habile qu'il eût créé la chirurgie si elle n'eût déjà existé, dit M. Lesne. Il fut reçu maître en cet art à Paris, en 1700. Sa réputation était telle qu'il fut appelé, en 1726, par le roi de Pologne et, en 1734, par le roi d'Espagne, et, ayant rétabli la santé de ces deux princes, reçut d'eux les plus brillantes propositions ; mais il préféra revenir dans sa patrie.

Il était membre de l'Académie des sciences depuis 1715, devint directeur de l'Académie de chirurgie, censeur et professeur royal des écoles. La Société royale de Londres l'avait aussi reçu dans son corps.

On a de lui un *Traité des maladies des os* et un *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent* (Paris, 1774. 3 vol. in-8°). Il mourut à Paris, le 20 avril 1750.

à son œuvre une organisation dont le libéralisme — certainement supérieur à nos conceptions actuelles — en assura les résultats. Il ne songea pas un instant à créer un corps privilégié, une aristocratie chirurgicale, dont les éléments se trouvaient cependant, dès cette époque, réunis sous sa main, mais il associa à l'œuvre commune tous les chirurgiens sans exception.

La constitution de la Société fut calquée sur celle de l'Académie des sciences, dont Fontenelle communiqua les registres. Elle se composait de soixante membres ayant tous les mêmes droits et les mêmes prérogatives et de dix académiciens, dits *vocaux*, parce qu'ils avaient le droit de prendre la parole et de délibérer avec les autres membres de l'Académie. Tous les chirurgiens de Paris étaient *associés* de la Compagnie et avaient le droit de siéger quand ils avaient des mémoires ou des observations à communiquer. — Le premier chirurgien du roi était le Président né de l'Académie, et le premier chirurgien en survivance en était le Vice-Président. Les autres officiers étaient élus annuellement par la Compagnie.

Organisation.

Cette organisation libérale subit une modification malheureuse après la mort de Mareschal. La Peyronie, cédant à des sollicitations intéressées, eut le tort de laisser substituer à la faculté qu'avait l'Académie de se recruter elle-même l'élection de quarante membres par les chirurgiens et la nomination de vingt membres par le roi.

Le Président de l'Académie avait pensé que les chirurgiens éliraient les plus dignes d'entre eux. C'était mal connaître l'esprit remuant et tumultueux de la corporation de Saint-Côme. Ce furent, au contraire, les plus intrigants qui arrivèrent à se faire élire, et il fallut revenir sur ce qui avait été fait et rendre de nouveau

perpétuelles les places qu'on avait essayé de rendre « muables » — c'était alors l'expression usitée.

Mais la division de l'Académie en trois ordres, trois classes inégales, fut maintenue et remplaça l'égalité entre tous les membres qui avait été établie dès sa fondation. Cette disposition a, depuis, passé dans la constitution de l'Académie actuelle.

Le programme de la Compagnie fut de veiller aux intérêts de la corporation, de relever son niveau moral et social, de faire appel aux savants français et étrangers, d'accueillir leurs travaux, de publier, dans ses *Mémoires*, toutes les communications qui lui paraîtraient dignes d'intérêt, et d'encourager les efforts de chacun par l'institution de prix annuels.

Ainsi fut constituée la première réunion homogène composée d'égaux associés dans le même but, celui d'élever le niveau de la profession et de travailler collectivement à l'avancement de la science.

Les résultats de cette création furent immenses et dignes du génie français, quand on brise les entraves s'opposant à son libre développement. Une extraordinaire émulation s'empara de tous ces praticiens répandus sans cohésion sur toute la surface du royaume, et qui ne formaient, jusqu'à ce moment, qu'une plèbe méprisée, vassale de la Faculté. De toutes parts, surgirent de remarquables travaux et de précieuses communications. La Compagnie les accueillait tous, les dépouillait, les classait, et, de cette élaboration, a été constituée la vaste collection de matériaux, véritable encyclopédie chirurgicale qui, publiée sous la dénomination de *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*, constitue un des monuments les plus considérables de la science.

Mémoires de l'Académie.

L'Académie devint bientôt le foyer le plus important de l'activité et du rayonnement scientifique, et, pendant

soixante ans, elle fut le centre vers lequel vinrent converger tous les travaux de quelque importance et le point de mire de toutes les ambitions.

Des hommes illustres s'étaient levés dans ses rangs et jetaient sur elle un incomparable éclat. La Peyronie, Jean-Louis Petit, La Martinière la présidèrent. Elle compta parmi ses membres Hevin (1), Bordenave (2), Foubert, Le Cat (3), Dujardin (4), Peyrilhe, Süe, Sabatier, Pibrac (5), Desault, Pelletan, Morand, et elle eut

(1) Hevin (Prudent) naquit à Paris, en 1715, et mourut dans cette même ville, le 3 décembre 1789. Il occupa une place distinguée dans les fastes de la chirurgie française et peu de médecins réunirent à un plus haut degré les qualités nécessaires à l'enseignement.

Il fut successivement chirurgien-gaignant et chirurgien-major à l'hôpital de la Charité. En 1737, il obtint le titre de maître en chirurgie. Il conquit plus tard la chaire de thérapeutique chirurgicale au Collège royal de chirurgie. Louis XV le nomma premier chirurgien des dauphines ; le même titre lui fut conféré pour le dauphin. Puis il fut nommé inspecteur des hôpitaux militaires et des colonies.

Son principal ouvrage est un *Précis d'observation sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage.*

(2) Bordenave (Toussaint), né à Paris, le 10 avril 1728. Fut professeur de physiologie aux cours de Saint-Côme. Habile opérateur, il était aussi un très laborieux écrivain. Bordenave a traduit du latin en français, l'ouvrage de Haller, les *Éléments de physiologie.* Il a donné également un *Essai de physiologie* qui fut très apprécié et une *Dissertation sur les anti-spécifiques* (Paris, 1769).

(3) Le Cat (Claude-Nicolas), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, professeur-démonstrateur royal en anatomie et chirurgie, correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris, membre des Académies de Londres, Madrid, Porto, Berlin, Lyon, naquit le 6 septembre 1700 à Bleraucourt, en Picardie, et mourut le 20 août 1768.

Membre important de l'Académie, il eut avec Louis un différend que nous racontons plus loin.

Ce fut un célèbre et fécond écrivain. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des sens* (Rouen, 1740, in-8°) ; *Recueil des pièces sur l'opération de la taille* (en trois parties, 1749, 1752-1753) ; *Dissertation sur l'existence et la nature du fluide des nerfs et son action sur le mouvement musculaire.* Ce mémoire a été couronné par l'Académie royale de Berlin, 1765, etc.

(4) Dujardin, né à Neuilly-St-Pont en 1738, mort en 1775. Membre du Collège et de l'Académie de chirurgie. On lui doit une *Histoire de la Chirurgie* (Paris, 1775), mais la mort l'empêcha de continuer. L'œuvre fut poursuivie par Peyrilhe, qui la laissa lui-même incomplète (1780).

(5) Pibrac (Gilles-Bertrand), né en 1693, mort le 4 juillet 1771 (fut pre-

pour secrétaires perpétuels Quesnay, Morand et Louis. Ce sont tous les grands noms historiques du XVIIIe siècle (1).

Mais, parmi ses membres, il en est un qui représente exactement la Société royale de chirurgie; dont le nom est indissolublement lié à sa direction, à son fonctionnement et à ses travaux, et qui a eu la plus glorieuse influence sur ses destinées, c'est Antoine Louis.

Le nom de Louis est un des plus populaires du XVIIIe siècle, et cette grande figure mérite ici une esquisse rapide. Antoine Louis.

Né à Metz, en 1723, fils d'un médecin habile et

mier chirurgien de l'École royale militaire de Paris et directeur de l'Académie royale de chirurgie, où son caractère était très estimé et son autorité considérable. Il est surtout connu par l'espèce de proscription qu'il jeta sur l'emploi des sutures pour la réunion des plaies. Il a laissé à ce sujet en mémoire : Mémoires sur l'abus des sutures, publiés dans les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie.*

(1) Les secrétaires de l'Académie furent : Morand, qui le fut deux fois, Quesnay et Louis. Un seul, parmi tous ces célèbres chirurgiens, a eu une réputation surfaite, c'est Morand. La postérité n'a pas, en effet, consacré la réputation — très considérable — qu'il eut de son temps et qui semble due plutôt au concours des circonstances et à l'habileté de son esprit, qu'à un réel talent scientifique. Pendant son secrétariat, il avait Louis, comme secrétaire adjoint, et c'est grâce à celui-ci qu'il put faire paraître le deuxième et le troisième volumes des *Mémoires de l'Académie*, qui furent publiés pendant qu'il exerçait ces fonctions. Mais, un jour, Louis, fatigué de travailler à sa gloire et obsédé par ses exigences, lui refusa son concours. C'était au moment de publier le quatrième volume des *Mémoires*; Morand passa outre et voulut entreprendre seul une œuvre insurmontable pour lui. Mais l'Académie était dirigée par Pibrac, qui connaissait son secrétaire perpétuel et n'était pas homme à avoir des ménagements quand il s'agissait de l'honneur de la Compagnie. Il l'obligea — malgré ses résistances — à soumettre son œuvre au comité de librairie (comité de publication).

Les observations recueillies par Morand, qu'il avait commencé d'imprimer, furent trouvées indignes d'être publiées, et Louis fut chargé de la rédaction du quatrième volume des *Mémoires.* Il avait déjà rédigé les deux précédents et il avait publié presque seul le cinquième volume. Morand comprit qu'il ne lui restait plus qu'à se démettre définitivement, et Louis, heureusement pour l'Académie, fut nommé secrétaire perpétuel à sa place.

Morand, né à Paris en 1697, mourut en juin 1773. Il était membre de l'Académie des sciences en même temps que de l'Académie de chirurgie. Son principal ouvrage est son *Traité de la taille au haut appareil* (Paris, 1728).

renommé qui lui fit donner une très brillante éducation, Louis embrassa de bonne heure la carrière médicale. D'abord médecin militaire, il est appelé à Paris par La Peyronie et est bientôt nommé au concours à une place de chirurgien à la Salpêtrière. Lauréat de l'Académie, puis associé à la Compagnie, il met à son service une plume élégante et habile qui défend les intérêts et la dignité de l'art contre les diverses prétentions du corps médical.

Après avoir soutenu une thèse en chirurgie sur les plaies de la tête, il est nommé professeur de physiologie au Collège de chirurgie et secrétaire adjoint à l'Académie. Quelques années après — en 1764, — il remplace Morand comme secrétaire perpétuel.

A partir de cette nouvelle nomination, Louis met le sceau à sa célébrité — autant par l'importance de ses cours, qui étaient très suivis — que par la valeur de ses travaux littéraires, qui étaient très recherchés et très lus. Son universelle compétence s'étendait à toute la chirurgie, à la médecine, à la médecine légale — pour laquelle il avait beaucoup de goût — et naturellement à la philosophie (1). Mais c'est surtout comme secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie qu'il faut ici l'envisager.

Éloges académiques de Louis.

Il écrivit son histoire, depuis sa fondation jusqu'en 1743, et publia (2) les tomes IV et V des *Mémoires* de la Société. Il prononça l'*Éloge* des membres disparus et si ses discours académiques n'eurent pas la célébrité de ceux de Vicq d'Azyr, c'est que la mode était alors au style fleuri et aux images poétiques et ingénieuses, dans lesquelles était passé maître le célèbre secrétaire per-

(1) Entre temps, il traduisait et commentait Boerhaave, Astruc et J.-L. Petit.

(2) Nous avons vu que les tomes II et III des *Mémoires*, quoique publiés par Morand, ont été, par ce fait, préparés et en grande partie rédigés par Louis. Ainsi, dans le tome III, il y a à peine 12 pages de Morand, tandis que Louis fournit 236 pages de texte.

pétuel de la Société royale de médecine, et que Louis, parlant devant des chirurgiens pour la plupart illettrés, n'avait que faire de ce beau langage. Sa langue est, au contraire sobre et claire ; sans circonlocutions ni emphase, sans lieux communs — élégante et polie cependant. — Elle se rapproche du XVIIe siècle et de l'époque actuelle plutôt que de la fin du XVIIIe.

Il ne considère pas l'*Éloge* comme un panégyrique, une contribution obligée à la louange, mais il pense, comme Fontenelle, que l'*Éloge* n'est qu'une expression littéraire n'entraînant en aucune façon l'obligation de déguiser la vérité, et que les discours académiques — documents pour l'histoire de demain — doivent présenter les caractères de l'exactitude. Aussi ses appréciations sont-elles très justes et impartiales. Soucieux de son devoir, ayant une grande idée de son rôle, il peint exactement, tout en restant fidèle aux convenances que lui dicte la mort et aux égards qu'il doit à la Compagnie à laquelle il appartient.

Il est intéressant de rapprocher la façon dont Louis a compris la rédaction des *Éloges académiques* (1) de la manière qui fut celle de Vicq d'Azyr (2) et même de Pariset (3).

Éloge de Haller.

Nous avons une base de comparaison dans l'*Éloge de Haller*, qui, membre des deux Académies, fut loué en même temps par les deux secrétaires perpétuels.

L'étude que fait Vicq d'Azyr du talent et des travaux de Haller est sérieuse et suffisamment approfondie pour une œuvre de ce genre, mais elle décèle une recherche —

(1) Louis, *Eloges lus dans les séances publiques de l'Académie royale de chirurgie*, de 1750 à 1792. Paris, 1859.

(2) Vicq d'Azyr, Œuvres publiées par Moreau (de la Sarthe), an XIII, 1805. Les éloges forment 3 volumes.

(3) Pariset, *Histoire des membres de l'Académie royale de médecine*, publiée par Dubois (d'Amiens), 1850.

qui paraît aujourd'hui exagérée — de ces poétiques effets de style qui séduisaient tant et enchantaient à un si haut degré les auditoires du XVIIIe siècle. Nous introduit-il dans le laboratoire de Ruysch, célèbre anatomiste de l'École de Leyde, il nous mettra en face « d'un vieillard nonagénaire, desséché par les ans, mais toujours laborieux et qui paraissait comme un enchanteur au milieu de ces merveilles ». Décrira-t-il le voyage qu'Haller entreprit dans les Alpes avec Gessner, il nous peindra, à propos d'un trait très ordinaire de la sollicitude de Haller pour son ami (1), une scène d'attendrissement dans laquelle la sensibilité, le sentimentalisme exagéré jouent un rôle excessif.

Louis n'a aucune de ces afféteries et de ces veines de mauvais goût, trop fréquentes chez Vicq d'Azyr. Il ne recherche aucun effet de style et ne se préoccupe de son auditoire que pour s'attacher à l'instruire et à le convaincre. Sa manière est sûre et décèle la fermeté et la compétence. S'il parle, lui aussi, de l'École de Leyde, c'est pour la juger en quelques mots. S'il évoque les travaux de Haller, c'est pour les résumer brièvement sans relever son appréciation par des anecdotes sentimentales ou des phrases à double entente.

Nous avons vu que, pour lui, l'*Éloge* devait être historique et non pas fictif et convenu. Sans doute, il aurait pu, lui aussi, déguiser la vérité sous ces élégantes périphrases qu'on aimait à entendre tomber de la bouche des orateurs académiques.

Pariset, dans l'*Éloge de Portal*, voulant interpréter

(1) On connaît la scène : Haller se dépouille de son manteau pour en recouvrir Gessner endormi et le contemple avec sollicitude. Gessner se réveille et tombe dans ses bras.

Cet épisode a été longtemps considéré par les critiques comme un des plus beaux passages des *Éloges* de Vicq d'Azyr; nous l'envisageons aujourd'hui comme un trait de mauvais goût de nature à compromettre l'intérêt réel de son œuvre.

d'un mot à effet les intrigues auxquelles ne craignit pas de se livrer ce médecin pour conquérir, au début de sa carrière, la faveur du public, dit qu'il avait voulu attacher « des ailes à sa fortune »; c'est ainsi qu'on interprétait, dans la première partie du XIXe siècle — encore imbue du maniérisme du XVIIIe, — des faits équivoques contraires à l'honneur professionnel. Ces sous-entendus élégants d'actes répréhensibles pouvaient convenir au genre disert de Pariset, mais non au talent lucide, simple et droit de Louis. Ainsi, quand il veut, dans l'*Éloge de Morand*, peindre le caractère de ce chirurgien incapable et égoïste, il énonce nettement qu'il avait l'âme sèche et se suffisait à lui-même. Se propose-t-il, au contraire, de faire connaître la bienfaisance de Lamartinière qui, à d'autres, aurait servi de thème à de pompeuses prosopopées, il dit simplement qu'il donnait du travail aux pauvres pendant la mauvaise saison, qu'il leur fournissait des aliments pendant l'hiver et ne les laissait manquer ni de soins ni de médicaments pendant leurs maladies.

S'il est une vérité qui devrait être acceptée, c'est qu'on doit l'impartialité aux morts dont la vie est, un jour, destinée à faire partie de l'histoire. Louis — quoiqu'il ait excellé dans l'art délicat de retracer exactement, et en gardant les convenances, les caractères de ses collègues défunts de l'Académie — éprouva combien il est difficile de rendre aux hommes la justice à laquelle ils ont droit, sans se heurter aux passions et aux intérêts qui survivent même à la mort. Ce n'était pas impunément, du reste, qu'on pouvait, à cette époque, toucher à ces chirurgiens tous rivaux, souvent illettrés et violents, et d'une vanité dont l'orgueil professionnel actuel se fait difficilement une idée. La moindre réticence dans un discours consacré à l'un d'entre eux entraînait,

de la part de sa famille et de ses amis, de nombreuses réclamations et déchaînait contre lui des hostilités sans nom (1). Son génie chirurgical lui avait fait beaucoup d'envieux; ses *Éloges* lui firent de mortels adversaires. On parvint à l'éloigner des séances, et à empêcher la publication de son sixième volume des *Mémoires de l'Académie*, mais on vit bien, dès lors, que cette Compagnie n'était rien sans lui et, quoique fidèle à son devoir, il continua à l'administrer avec le même soin jaloux en qualité de secrétaire perpétuel ; elle déclina peu à peu, perdit son activité avec la disparition de l'âme puissante qui l'animait, et lorsque, peu d'années après, la Révolution la frappa, elle n'était déjà plus qu'un corps privé de vie.

Tel fut l'homme qui incarna l'Académie de chirurgie

(1) Rien de plus caractéristique, à ce sujet, que la manière dont fut accueilli l'éloge de Le Cat. Louis avait eu avec Le Cat — chirurgien très distingué, mais très vif et très vaniteux — quelques différends, au sujet d'une question de priorité. Il s'agissait de la double section latérale de l'urètre dans la taille chez la femme. Le Cat prétendit avoir proposé pour cette opération un gorgeret dilatateur à lame tranchante et reprocha à Louis de n'avoir pas fait mention de son instrument. Cet incident donna lieu à une polémique publique assez vive entre les deux chirurgiens et que Le Cat poussa jusqu'à l'injure.

On n'avait pas oublié cette querelle quand vint, pour le Secrétaire perpétuel de l'Académie l'heure de prononcer l'éloge de son collègue : la position de l'orateur était délicate et difficile ; la mort de Le Cat était récente, sa famille et ses amis étaient présents à la séance. Louis ne pouvait trahir la vérité et l'histoire, mais était incapable d'outrager la mémoire de son collègue et d'affliger une famille par des attaques posthumes. Son discours fut impartial et mesuré, et sut peindre avec franchise et vérité et même avec bienveillance le caractère et les travaux de Le Cat.

Mais, on le comprend, ce n'était pas un éloge sans restrictions, et les réserves qu'était bien obligé de faire l'orateur, les appréciations cependant exactes qu'il porta sur Le Cat, blessèrent des susceptibilités respectables, mais injustifiées. La veuve de Le Cat écrivit à Louis une lettre véhémente de reproche. Son gendre, David, membre de l'Académie, saisit la Compagnie et demanda la suppression des passages du discours qu'il prétendait être blessants pour la mémoire de Le Cat. L'Académie, dirigée par Pibrac, dut nommer une commission chargée d'examiner les passages incriminés. Celle-ci passa outre. Mais les ressentiments provoqués par ce discours ne désarmèrent pas et se traduisirent par une opposition systématique, dans le sein de la Société, contre les travaux et la personne du grand chirurgien.

et à qui celle-ci a dû son principal lustre. L'œuvre fut cependant collective, et d'autres, dont j'ai signalé les noms, ont contribué à sa célébrité. Mais Louis fut, après La Peyronie, le principal artisan de sa prospérité, — et si l'on publiait la volumineuse correspondance qui repose — inviolée — dans les cartons de l'Académie actuelle, on verrait avec quelle vigilance et quelle habileté il gouvernait ces groupes souvent jaloux et indisciplinés de chirurgiens, avec quel intérêt il accueillait leurs griefs, avec quelle fermeté il redressait leurs torts, et aussi avec quelle bienveillance il encourageait leurs talents et leurs travaux.

Mort de Louis.

Louis mourut le 20 mai 1792 ; nous venons de voir que, depuis plusieurs années, l'Académie était sur son déclin. Il semble que, à cette fin de siècle, aucune institution ne peut subsister; Desault l'avait abandonnée et avait transporté à l'Hôtel-Dieu ses traditions, qu'il rajeunissait de son génie. La mort de son illustre secrétaire perpétuel lui porta le dernier coup, et l'injuste décret du 8 août 1793 (1) acheva sa dissolution, en confisquant les biens qu'elle tenait de la générosité et du patriotisme de La Peyronie (2).

Suppression de l'Académie royale de chirurgie.

(1) La dernière séance de l'Académie eut lieu le 22 août 1793. Le Directeur se borne à déclarer qu'un décret de la Convention du 8 du présent mois ayant supprimé toutes les Académies ou Sociétés littéraires *patentées* ou *dotées* par la nation, celle de chirurgie étant de ce nombre, c'était le temps de clore les travaux de l'Académie et de prendre un arrêté qui prouvera sa soumission et son respect pour les décrets de la Convention nationale.

Un second article du procès-verbal, rédigé séance tenante, constate que l'Académie, pour obéir à la loi, a arrêté qu'on levait la séance.

(2) La Peyronie avait affecté à l'Académie sa terre de Monsigny et d'autres dotations considérables que la Révolution confisqua à son profit. Ce fut donc une véritable spoliation qu'accomplit la Convention.

III

La Société royale de médecine.

Fondée sous le ministère Turgot, en 1776, sur l'initiative de Lassone (1) et de Vicq d'Azyr, la Société royale de médecine fut pour les médecins ce que l'Académie de chirurgie avait été pour les chirurgiens, une agrégation de tous les médecins de France réunis en un seul corps pour l'avancement de la science : Chirac, — « l'oracle de Montpellier », — médecin du Régent et du roi Louis XV, avait déjà conçu la grande idée d'associer dans une action scientifique tous les chirurgiens et médecins du royaume. La Peyronie réalisa pour la chirurgie la première partie de sa conception ; il était réservé à Vicq d'Azyr d'accomplir la seconde. La Société de médecine fut constituée d'abord, par Turgot et Lassone, en simple commission permanente chargée d'étudier en France la question des épizooties, des épidémies et des eaux minérales ; elle ne tarda pas à s'organiser en véritable Académie, destinée à correspondre avec tous les hôpitaux et les médecins de la France et de l'étranger, et qui embrassa dans ses travaux toutes les parties des sciences physiologiques et médicales. Ce ne fut pas sans difficultés et sans luttes retentissantes.

La Faculté, qui avait déjà fait échouer Chirac (2),

(1) Lassone (Joseph-Marie-François de), né à Carpentras le 3 juillet 1717. Fut un anatomiste distingué, et surtout un grand homme de bien, ainsi qu'en font foi les journaux de l'époque. Il était conseiller d'État, premier médecin de la reine, membre de l'Académie royale des sciences et docteur de la Faculté de médecine de Paris. C'est à lui et à son influence auprès du roi qu'est due la fondation de la Société de médecine dont il fut le premier Président. C'est également lui qui la soutint dans sa lutte contre la Faculté.

(2) Chirac — « l'oracle de Montpellier ». — Languedocien, un des esprits le plus inventifs de cette Université méridionale où les intelligences avides et audacieuses ne manquent jamais, avait déjà conçu le projet

Opposition de la Faculté.

ui avait combattu avec une jalouse âpreté la fonda-
ion et le développement de l'Académie de chirurgie, ne
ouvait pas admettre l'institution d'une société qu'elle
onsidérait comme rivale, et qui était investie d'un
ôle aussi important. Elle l'attaqua avec violence. Mais
on antique prépondérance était bien déchue, malgré
es prétentions qui restaient les mêmes, et son opposi-
ion échoua devant le libéralisme éclairé de Turgot et
'influence de Lassone auprès du roi.

Elle déploya, cependant, dans la lutte la même
rdeur et la même vivacité qu'elle avait manifestées
ant de fois quand ses privilèges étaient en jeu, et elle
e recula même pas, à un moment donné, devant le
isque de mécontenter l'autorité royale, alors encore
bsolue. Le roi ayant, en effet, par arrêt rendu en son
onseil, approuvé la nouvelle association, et les disposi-
ions des ministres à son égard ne paraissant pas dou-
euses, la Faculté osa, cependant, rendre un arrêt en
ertu duquel elle défendait à la Société de se réunir et
enjoignait à chacun de ses membres qui lui appartenait
l'avoir à y renoncer dans un délai de sept jours,
sous peine de se voir privés de leurs droits, privilèges
et honneurs.

Cet arrêt frappait les hommes les plus connus et les
plus estimés, tels que Hallé, Vicq d'Azyr, Fourcroy,

d'établir à Paris une Académie de médecine qui aurait correspondu avec les médecins du royaume et de l'étranger. Médecin du Régent (1715), il fit examiner son projet. Malheureusement, la mort de ce prince l'ayant privé de son appui, il échoua devant l'opposition de la Faculté. Devenu médecin de Louis XV, il recommença sa tentative, mais la Faculté était encore puissante à ce moment, et il ne réussit pas davantage.

Chirac, décidément en avance sur son siècle, tenta à Montpellier, où son influence était considérable sur la Faculté, de réunir les deux ordres de médecine et de chirurgie en un seul corps — ce qui, disait Astruc, était une chimère. — Il réussit à faire accepter par la Faculté cette innovation. Mais elle ne subsista pas après sa mort. Il était réservé à la Convention de réaliser sa pensée.

Lorry (1). La réponse du roi ne se fit pas attendre. Lassone — son premier médecin en survivance, — qui, dans cette grave question, joua un rôle des plus importants, mit sous les yeux du ministre le décret de la Faculté, qu'il représenta comme une rebellion contre l'autorité royale. Quatre jours après, paraissait un décret du Roi, qui cassait la délibération de la Faculté, lui enjoignait de recevoir communication des lettres patentes (2) concernant l'établissement de la nouvelle Société et lui faisait défense de prendre aucune délibération, ni de procéder à aucun acte qui pût entraver son fonctionnement. La Faculté dut s'incliner et laisser la nouvelle Académie accomplir son œuvre. Son opposition, autrefois si efficace et si puissante, dut se cantonner sur le terrain de l'épigramme et du pamphlet.

Les « Facultataires » — c'était le nom sous lequel on désignait les partisans de la Faculté — ne pouvant plus traduire leurs adversaires comme autrefois devant le Parlement, tentèrent de les ridiculiser. Ils chansonnèrent « les Sociétaires », les mirent en dialogues, en comédies, en vers et en prose. Leroux du Tillet, jeune Docteur-Régent — plus tard un des plus graves Doyens des nouvelles Facultés — tenait la plume dans cette guerre d'un genre nouveau, dont Lassone et Vicq d'Azyr faisaient tous les frais.

Ce ne sont pas ces élucubrations qui pouvaient empêcher l'évolution de la Société ; elle naissait à l'heure, correspondait à un état d'âme nouveau, avait

(1) Décret rendu à l'unanimité par la Faculté, le 22 juin 1778 (*Commentaires*, 24, p. 24).

(2) Les lettres patentes du roi portant établissement d'une Société royale de médecine, furent enregistrées au Parlement le 1er septembre 1778 et affichées dans les rues et carrefours de la ville. Le Doyen les communiqua officiellement le 22 à la Faculté, convoquée exclusivement à ce sujet. La lecture en fut écoutée avec une profonde consternation.

pour elle — outre le pouvoir — tous les esprits distingués du siècle ; aussi prit-elle, en peu de temps, un extraordinaire essor. Ce rapide développement ne fut pas dû qu'à l'opinion et à la faveur du Prince, il fut surtout rendu possible par l'activité, l'initiative et l'intelligence d'un jeune médecin, célèbre à un âge où l'on est encore aujourd'hui sur les bancs de l'École, et qui était déjà une influence dans les milieux scientifiques et dans les sphères élevées du monde et de la cour. C'est Vicq d'Azyr, qui fut — avec des dons bien différents — pour la Société de médecine, ce que Louis avait été pour la Société de chirurgie (1).

Vicq d'Azyr est un des produits les plus brillants d'un siècle qui fut si fécond en hommes de talent et d'esprit. Doué d'une admirable facilité, d'une intelligence vive et étendue, de qualités d'assimilation qui se prêtaient à des études multiples, il cultiva de bonne heure les connaissances générales et spéciales qui ouvraient alors les grandes situations de la Vicq d'Azyr.

(1) Vicq d'Azyr (Félix), membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, né à Valognes, en 1748, mort à Paris le 20 juin 1794. Il désirait entrer dans l'état ecclésiastique, afin de mieux suivre son penchant pour les lettres, et c'est pour se conformer aux vœux de sa famille qu'il embrassa la médecine. Dès lors, transformant ses devoirs en plaisirs, il fit marcher de front le culte des lettres avec l'étude de la chimie, de la physique, de l'histoire naturelle et de la médecine.

Il fit créer la Société royale de médecine, dont il fut l'âme, et il n'avait pas encore vingt-cinq ans lorsque l'Académie des sciences l'admit dans son sein.

Il mourut d'une pneumonie contractée à la fameuse fête de l'Être suprême, le 20 juin 1794, âgé seulement de quarante-six ans.

Parmi les principaux ouvrages de ce célèbre médecin, il convient de citer : *Traité d'anatomie et de physiologie, avec des planches coloriées représentant au naturel les organes de l'homme et des animaux* (Paris, 1786, grand in-folio) et plusieurs ouvrages sur les maladies des bestiaux.

Les *Œuvres complètes* de Vicq d'Azyr ont été publiées par Moreau (de la Sarthe). Paris, 1805, in-8°, 6 volumes et atlas in-4°. Ce recueil contient également les *Éloges* et une partie des mémoires anatomiques et physiologiques de Vicq d'Azyr.

profession. Il s'adonna aux sciences physiques et naturelles et fit marcher de front l'étude des lettres avec celle de la chimie, de la physique, de l'histoire naturelle, de l'anatomie et de la médecine proprement dite. Le XVIIIe siècle n'était pas le siècle des spécialités. Cette société charmante et raffinée, mais portée par une vive impulsion à l'érudition, aux connaissances encyclopédiques que les philosophes avaient mises en vogue, n'aurait pas goûté le cadre immense, il est vrai — mais sévère et limité à un seul ordre de science, — dans lequel se meuvent nos contemporains. Elle n'aurait pas admis qu'un médecin, un mathématicien, un chimiste ne fût en même temps, un homme de lettres, un philosophe et un économiste. Les hommes les plus remarquables de l'époque cultivaient avec un égal talent les lettres et les sciences. La plupart des membres de l'Académie des sciences faisaient également partie de l'Académie française ; on sait qu'aujourd'hui rien n'est plus rare, et on signale comme d'extraordinaires exceptions les hommes qui sont parfois appelés à partager les travaux des deux Compagnies (1).

C'était l'époque où la soif d'apprendre était générale et où l'on voyait les femmes du plus grand monde — saisies, elles aussi, du feu sacré de la science — suivre des démonstrations d'anatomie, apprendre même à disséquer, assister à des manipulations de chimie, courir à des expériences de physique et disserter ensuite agréablement, dans leurs salons, sur la philosophie, sur les rapports du physique de l'homme avec son moral, et sur l'économie sociale.

Le plus grand éloge que l'on pouvait adresser à un

(1) L'exemple le plus connu aujourd'hui est celui de M. J.-J. Bertrand, aussi fin lettré qu'éminent mathématicien, et qui doit à ce rare assemblage de dons son fauteuil à l'Académie française et son siège de Secrétaire perpétuel à l'Académie des sciences.

homme était l'universalité de ses connaissances. Le cadre des connaissances humaines s'est tellement accru, leur champ est devenu tellement vaste que cette condition n'est plus offerte, de nos jours, que par quelques esprits supérieurs. Le goût public est, du reste à la spécialisation des sciences, et il nous semble, aujourd'hui — ce qui est loin d'être vrai, — que la valeur intellectuelle s'augmente avec le rétrécissement du programme des études.

Ces traits peignent la différence totale des mœurs dans les deux siècles, l'entraînement enthousiaste du premier, l'esprit positif et pratique du second.

Vicq d'Azyr correspondait à ce milieu intellectuel, par son intelligence générale capable de s'appliquer indistinctement aux travaux les plus variés, par ses aptitudes littéraires, qui s'élevaient jusqu'au talent et que ses *Éloges* ont consacré, par son initiative hardie, qui lui permettait — dans un monde épris de nouveautés et d'idées nouvelles, au point de travailler à sa propre destruction — de réussir ses entreprises les plus audacieuses, et enfin par son esprit, sa distinction personnelle, aimable et polie, qui le faisaient rechercher par les cercles de la cour et les sociétés mondaines de l'époque.

Ce sont ces dons divers qu'il apporta à la Société royale de médecine, dont — sur la désignation de Lassone — il fut nommé le secrétaire perpétuel. Il anima cette Compagnie du feu qui le dévorait. Pour la défendre contre les attaques de la Faculté, il montra à ses membres le but à suivre, les travaux utiles à produire. Ceux-ci ne se firent pas attendre ; de toutes les parties de la France, les médecins répondirent à ses appels, et ainsi se constitua, pour la première fois, l'unité médicale de ces groupes épars et incohérents répandus sur tous les points du territoire. Dès la

Mémoires de la Société.

première année, parut le premier volume des *Mémoires de la Société*. Les autres années ne furent pas moins fécondes et la Compagnie publia ainsi dix gros volumes in-4° qui ne sont pas encore aujourd'hui sans intérêt, surtout au point de vue de l'état de la Médecine au XVIIIe siècle.

Éloges académiques de Vicq d'Azyr.

Tous les lettrés connaissent les *Éloges* de Vicq d'Azyr. Ce sont les discours qu'il prononça, en séance solennelle, sur les académiciens nationaux et étrangers. Fontenelle avait créé le genre dans une langue nette et sobre, digne du grand siècle, et avec une inimitable supériorité. Vicq d'Azyr, qui le premier l'appliqua aux médecins, montra, dans ces sujets académiques, une rare flexibilité de talent d'écrivain ; son langage, tantôt sentimental — comme dans l'*Éloge de Haller* (1), — tantôt affectueux et attendri — comme dans celui de Lorry, — tantôt piquant et fin — comme dans celui de Lieutaud, — atteignit parfois une remarquable élévation. L'*Éloge de Lassone* et celui de Franklin contiennent des passages exquis et des morceaux de littérature vraiment éloquents, qui sont restés célèbres. Celui qu'il prononça sur Buffon, à l'Académie française, constitue une magnifique analyse des conceptions du grand naturaliste. Le panégyriste

(1) HALLER (Albert de) naquit à Berne, en Suisse, en 1708, et reçut le bonnet de docteur en médecine, à Leyde, où il avait été l'élève de Boerhaave, en mai 1727, n'ayant pas atteint sa dix-neuvième année. En 1736, il fut appelé à Gœttingue, où il continua à se livrer aux travaux de dissection et d'anatomie dont il avait pris le goût avec Boerhaave. En 1753, il se retira à Berne, où, privé de cadavres, il se mit à faire des expériences sur les animaux vivants. Il occupa les plus grandes situations de la carrière, fut premier médecin du roi d'Angleterre dans l'électorat de Hanovre, professeur et doyen de la Faculté de médecine de Gœttingue, président de la Société royale des sciences et du Collège de chirurgie de cette même ville, membre de l'Académie des sciences de Paris, de celle des Curieux de la nature, des Sociétés de Londres, Stockholm, Bologne, Upsal, et associé étranger de l'Académie de chirurgie de Paris et de la Société royale de Berlin. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns ont été traduits en français. Ces traductions ont paru à Berne en 1760, in-8°.

se montra digne de son illustre modèle, autant par l'éclat de sa parole que par la façon dont il composa et développa son sujet.

C'était en 1788. Ce jour vit une des dernières réunions de cette brillante société française qui avait fait des joutes académiques le régal de son esprit. Là étaient Saint-Lambert, qui présidait, Condorcet, Lavoisier, Bailly, Delille et le prince de Prusse et, avec eux, frémissant d'enthousiasme, un auditoire incomparable — l'élite d'un monde le plus intelligemment raffiné qui ait jamais existé et que la Révolution allait brutalement dissiper.

Les modernes, dont la langue et les sentiments sont devenus très simplistes, reprochent à ces *Éloges* leur ampleur oratoire et leur style parfois maniéré. Ce sont les défauts de la littérature du siècle — et on les considérait alors comme des qualités. — Notre optique intellectuelle est aujourd'hui différente. Notre entendement littéraire n'est pas le même qu'au temps de Vicq d'Azyr, et il certain que ces cadres pompeux, ces images poétiques que nous critiquons aujourd'hui étaient très goûtés par les contemporains. Mais ces inconvénients, qui contrarient la précision et l'extrême sobriété de la langue moderne, ne sont en somme que des défauts de surface. La peinture — pour être trop brillante — n'en contient pas moins des qualités d'observations pénétrantes, des pensées ingénieuses, des aperçus fins et spirituels et une possession complète et approfondie de toutes les branches des connaissances du temps — que dire de plus? — Aussi ces biographies resteront-elles comme un des témoignages les plus remarquables et les plus intéressants de la littérature médicale au XVIIIe siècle.

En dehors de ces *Éloges*, Vicq d'Azyr a beaucoup

écrit sur des sujets scientifiques variés, mais son principal titre de gloire restera la fondation de la Compagnie, qui a agrégé en association les médecins et leur a donné une importance scientifique et sociale nouvelle.

Programme de la réorganisation de la Médecine.

Sa dernière œuvre fut, le 25 novembre 1790, le programme de réorganisation de l'enseignement de la Médecine, qu'il présenta au nom de la Société à l'Assemblée nationale. Dans ce remarquable document, est exposée la nécessité de rendre à la Médecine son unité hippocratique, d'organiser la liberté d'enseignement, d'admettre le principe du concours pour les professeurs, d'établir la multiplicité et la sévérité des épreuves pour les candidats et de substituer la langue française à la langue latine. Ce sont ces idées nouvelles — certainement plus libérales que celles qui gouvernent l'enseignement actuel — que, quatre ans plus tard, son ami Fourcroy, son ancien collègue de la Société, reprendra et proposera comme base de la réorganisation médicale.

Cette œuvre magistrale, qui devait devenir la charte de la Médecine française, fut le testament de la Société royale de médecine et de son illustre secrétaire perpétuel. Nous sommes, en effet, en 1790 — en pleine tourmente révolutionnaire, — et les institutions vont partager le sort de la monarchie violemment ébranlée en attendant qu'elle soit détruite. Vicq d'Azyr, médecin de la reine — dont il fut, dans les grandes crises, le confident et fréquemment le courageux intermédiaire, — intimement lié en même temps avec les philosophes et tous les esprits libéraux du siècle, vit périr sur l'échafaud l'infortunée princesse et la plupart de ses propres amis, entre autres Bailly et Lavoisier. Chancelier de cette Académie française, où il avait obtenu ses plus beaux suc-

cès oratoires, il assista à sa suppression, le 8 août 1793 Le même jour, il voyait disparaître l'œuvre à laquelle il avait voué sa vie, et s'écrouler la Société de médecine, dont il avait été l'âme. En même temps, sa propre fortune s'effondrait; il se sentait suspecté par son rôle à la cour, ses propres attachements et les liaisons de toute sa vie. Il s'attendait à chaque instant à être traduit devant le tribunal révolutionnaire. Cette fine et délicate organisation ne put résister à d'aussi cruelles émotions. Sa santé s'affaiblit peu à peu, et il succomba, le 20 juin 1794, à l'âge de quarante-six ans.

Suppression de la Société royale de médecine

CHAPITRE IV

I. Dissolution des Facultés et des Collèges de chirurgie. — Nécessité d'une réorganisation de l'enseignement. — Fourcroy. — Thouret. — Rapport de Fourcroy réorganisant l'enseignement (7 frimaire an VII), transformé en loi par la Convention (14 frimaire an III). — II. Création des Écoles de santé de Paris, Montpellier et Strasbourg. — L'École de santé de Paris. — III. Arrivée de Récamier à Paris. — Sollicitude patriotique des professeurs envers les élèves. — Patronage exercé sur Récamier par Corvisart, Pinel et Boyer. — IV. La Clinique médicale et Desbois de Rochefort. — Corvisart et Pinel. — Parallèle entre l'École de Corvisart et celle de Pinel. — Pinel, réformateur des asiles d'aliénés. — V. Desault. — Boyer. — Thèse de doctorat de Récamier. — Sa nomination de médecin à l'Hôtel-Dieu.

I

Dissolution des Facultés et des Collèges de chirurgie.

Le 8 août 1792, la Faculté de médecine était dissoute par un arrêté de l'Assemblée législative. Le 8 août de l'année suivante, l'œuvre de cette Assemblée était complétée par un arrêté de la Convention qui abolissait la Société de médecine, l'Académie de chirurgie et, avec elles, l'Académie française et toutes les Sociétés ou Académies dotées ou patentées par la nation.

La profonde atteinte portée à la Médecine par ces décrets n'atteignait pas uniquement les villes de Paris et de Montpellier, sièges de deux grandes et célèbres Facultés. Elle frappait également la France entière. Nous avons vu, en effet, que, en dehors des Facultés de Paris et de Montpellier, la France comptait sur son territoire seize autres Facultés et quinze Collèges de chirurgie. Il est de règle, parmi les historiens, de considérer ces Écoles comme des foyers d'ignorance dont la suppression fut un bienfait. C'est là une profonde

erreur historique. Il est certain, en effet, que toutes ces petites Facultés n'avaient pas une égale valeur et que quelques-unes étaient médiocres ; mais, il y en avait de justement réputées, comme celles de Lyon, de Caen, d'Angers, de Dijon, d'Aix, de Toulouse. Beaucoup avaient des maîtres qui ont laissé une grande et légitime réputation, et on peut penser que des établissements qui comptaient, parmi leurs professeurs, Marc-Antoine Petit, à Lyon, Chaussier, à Dijon, Laënnec, à Nantes, Davier, à Marseille, Alexis Larrey, et Astruc — un des plus grands médecins de son temps, — à Toulouse, Chevreul, à Angers, Lieutaud, à Aix, Paccoud, à Bourg, tous ou presque tous praticiens émérites et correspondants de l'Académie, et tant d'autres qu'il me serait facile d'énumérer, étaient loin d'être des asiles d'ignorance. Il est même probable que la plupart n'étaient pas inférieurs aux écoles secondaires actuelles — dépourvues, par une centralisation contemporaine excessive, de tout mouvement scientifique un peu sérieux — et qui ne se soutiennent que par l'amour-propre déplacé des municipalités (1). On vit bien, du reste, quelles étaient en France l'intensité de la vie médicale et la valeur de ces Collèges provinciaux, au moment de la fondation des Académies de chirurgie et de médecine. J'ai déjà noté l'importance des communications scientifiques qui furent alors adressées, de toutes les parties du royaume, à Louis et à Vicq d'Azyr,

Importance des Collèges provinciaux.

(1) Quand on créa, en France, les grandes Facultés nouvelles de Lyon, de Nancy, de Bordeaux et de Lille, il fut entendu que la plupart des Écoles secondaires devaient disparaître, et la Législature effaça leur crédit du budget de l'instruction publique.

Mais, c'était mal connaître l'esprit des villes de province. Pas une — même la plus voisine des Facultés, — même la plus dépourvue de maîtres autorisés, — même la plus pauvre en élèves, ne consentit à faire le sacrifice de son école. C'est dans ce nombre excessif de foyers médicaux, qu'il faut chercher la principale cause de l'accroissement exagéré des médecins en France et l'origine de la crise qui frappe la profession.

et, quand on relit les volumineux mémoires qu'ont publiés ces deux illustres médecins, on est étonné de l'activité scientifique qui régnait alors en France.

Ces Facultés et ces Collèges, représentaient, dans chaque province, un ou plusieurs foyers intellectuels et constituaient une immense ressource pour les régions qui étaient éloignées des grands centres universitaires, Paris et Montpellier.

Ils étaient un des principaux éléments d'activité de la vie locale et desservaient les petites villes peu importantes et les campagnes où les docteurs des grandes Facultés auraient dédaigné de se rendre. Qu'on s'imagine ce que seraient devenus, sans eux, de petits pays perdus dans les Vosges, en Auvergne, en Bretagne et aux Pyrénées. On s'aperçut bien vite, quand ils furent supprimés, des services qu'ils rendaient, et, quand on pense que, aujourd'hui même, avec la création des nouvelles Facultés de Lyon, de Lille, de Toulouse, de Bordeaux, l'immense facilité de communication que nous devons aux progrès modernes, l'on n'a pas trouvé à propos de supprimer les Écoles secondaires qui les ont remplacées en beaucoup d'endroits, on peut apprécier l'immense importance que devaient avoir les anciens Collèges. On rechercha bientôt, du reste, les moyens de les remplacer.

Nous verrons tout à l'heure comment on remédia à leur destruction. Mais examinons d'abord quels en furent les résultats.

Conséquences de la dissolution des Facultés et des Collèges provinciaux.

Ils ne se firent pas attendre. La fermeture des Facultés de médecine et des Collèges de chirurgie ouvrit immédiatement la porte à mille abus. Ce fut un recul immédiat qui nous aurait transportés aux époques les plus primitives et les plus grossières de l'histoire,

s'il avait duré. Quiconque avait fréquenté les Écoles pendant quelques mois, quiconque avait suivi les leçons d'un maître pendant un an ou deux, ou même lui avait simplement servi de valet, tous ceux qui avaient été — même au titre le plus infime — employés dans le service de santé de l'armée, tous ceux, enfin, qui, sans aucun droit, pensaient y trouver quelque profit, se mirent à pratiquer la médecine et la chirurgie. Dans les grandes villes, les anciens maîtres transportèrent leur enseignement libre dans les hôpitaux. Mais il n'y avait plus de cours officiels, plus d'examens, plus de diplômes, et la profession était livrée, sans défense, au charlatanisme le plus effronté. Dans les campagnes, la situation était encore plus grave. Les populations, plus crédules que celles des villes, étaient abandonnées, sans contrôle, à de dangereux médicastres qu'aucune répression ne pouvait atteindre.

Nécessité d'une réorganisation de l'enseignement.

Mais ce fut surtout aux armées que l'arrêté de 1792 porta ses plus immédiats et plus graves résultats. J'ai déjà signalé cette situation à propos de la loi qui réquisitionna Récamier.

La République, en guerre avec toute l'Europe, manqua vite de chirurgiens. En dix-huit mois, 600 d'entre eux avaient trouvé la mort sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux. Le recrutement étant tari, elle ne put les remplacer. Elle essaya d'y remédier par les fameuses réquisitions ; mais, appliquées aux médecins, elles n'étaient qu'un expédient, qui ne pouvait pas indéfiniment subsister.

Aussi, deux ans à peine après la suppression des Facultés, tout le monde demandait leur rétablissement. La Convention elle-même, entrée dans une phase plus modérée, et surtout frappée, par les rapports de ses représentants en mission, de l'état du service sani-

taire de ses armées, commençait à comprendre l'étendue de la faute qu'elle avait commise. Cette situation fut admirablement saisie par Fourcroy.

Fourcroy.

Fourcroy, ancien Docteur-Régent de la Faculté, membre de l'ancienne Société de médecine — où ses travaux et l'amitié de Vicq d'Azyr lui avaient créé une place prépondérante, — professeur au Muséum, où il enseigna vingt ans la chimie avec un incomparable éclat (1), avait été élu membre de la Convention en 1792. C'était un esprit modéré, laborieux et distingué, rompu aux grands et laborieux travaux de laboratoire et de cabinet, et doué d'un remarquable talent de parole. Il s'était renfermé, à la Convention, dans les questions d'instruction publique, et y avait acquis une influence considérable.

Profitant de l'état d'esprit de cette assemblée, et se basant sur l'insuffisance du service de santé des armées, il vint demander le rétablissement des Facultés. Thouret (2), son collègue, également ancien membre de la

Thouret.

(1) Fourcroy (Antoine-François, comte de), né à Paris, le 15 juin 1755, fit ses études médicales sous les auspices de Vicq d'Azyr, qui ne cessa pendant sa vie de lui témoigner le plus vif intérêt. Après s'être livré à l'étude de l'anatomie, il se trouva entraîné vers la chimie par le talent de Bucquet, qui était le plus célèbre professeur de chimie de l'époque, et dès lors se consacra entièrement à cette science. Il écrivit et publia, en collaboration avec Vauquelin, de nombreux travaux. C'est à son initiative auprès de la Convention qu'on doit la réorganisation de la Médecine. Il organisa l'École de santé avec Thouret et en choisit les professeurs. Le premier Consul l'attacha au conseil d'État et Napoléon le fit comte de l'Empire.

Fourcroy, se croyant victime d'une injustice de sa part, s'imaginant, bien à tort, être disgracié, fut tellement frappé que sa santé s'altéra, et il mourut, le 16 décembre 1809, à l'âge de cinquante-quatre ans. Il était commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Institut et de la plupart des Académies de l'Europe, professeur de chimie au Muséum d'histoire naturelle, à la Faculté de médecine de Paris et à l'École polytechnique.

(2) Thouret (Michel-Augustin), né en 1748, à Pont-l'Évêque, en Normandie, reçu docteur en médecine à Caen. Il se rendit à Paris en 1774, où il remporta au concours le prix fondé par Diest pour la réception gratuite du doctorat. Thouret entra un des premiers dans la Société royale

Faculté et de la Société royale de médecine, et qui s'était rendu célèbre par ses travaux scientifiques — entre autres par son fameux rapport sur la voirie de Montfaucon et les exhumations du cimetière des Saints-Innocents, — prêta à Fourcroy l'appui de sa parole et de son autorité.

La Convention, tout en comprenant le danger que courait la santé publique, était surtout sensible à la situation des armées, qui intéressait si profondément le salut de la France, et aussi sa propre sécurité — circonstance que Fourcroy avait habilement fait ressortir. — Aussi accueillit-elle avec empressement sa motion, et elle prescrivit à son Comité de l'Instruction publique de lui présenter un rapport sur la réorganisation de l'enseignement de la Médecine.

Le Comité (1) chargea Fourcroy de rédiger ce travail.

de médecine. Pendant le Directoire, Thouret fut pris et repris, suivant les caprices politiques, comme Directeur de l'École de santé et comme administrateur des hôpitaux de Paris, et il montra toujours dans ces fonctions autant de zèle que d'intégrité et de talent. Plus tard, il passa dans le Corps législatif, et, à l'organisation de l'Université, il devint Conseiller ordinaire et, peu après, remplit comme Doyen les fonctions de vice-Recteur près la Faculté de médecine.

Il succomba le 19 juin 1810.

La science lui doit de grands travaux :

Il fut le rapporteur d'une série d'observations sur la voirie de Montfaucon et l'initiateur de cette grande et célèbre mesure d'hygiène publique qui fut l'exhumation du cimetière des Saints-Innocents et qui était réclamée depuis plusieurs siècles.

Rapport sur les exhumations du cimetière des Saints-Innocents, lu le 5 février 1788 et le 3 mars 1789 (*Histoire et mémoires de la Société royale*, pour 1789).

Parmi ses autres ouvrages, il convient de citer : *Recherches et doutes sur le magnétisme* (Paris, 1784, in-12). — *Mémoire sur l'affection particulière de la face à laquelle on a donné le nom de tic douloureux*, publié en 1787. — *Mémoire sur la nature de la substance du cerveau* et *Sur les différents degrés de compression de la tête fœtale, sur la compression du cordon.*

Il publia aussi des travaux *Sur la Rage*, *Sur l'emploi de l'électricité dans diverses maladies*, et enfin *Sur l'allaitement artificiel.*

(1) Le Comité se composait de Fourcroy, Prieur, Massieu, Plaichard, Bayeul, Thibeaudeau, Lalande, Mercier et Baraillon.

Le programme était tout prêt. Les éléments étaient contenus implicitement dans le projet présenté déjà par la Société royale de médecine, en 1790, à l'Assemblée nationale (1), et, dans une étude de Chaussier (2) sur les réformes à apporter à la Chirurgie, Fourcroy fit appel à Chaussier, dont il connaissait les vues judicieuses, et celui-ci rédigea le célèbre rapport, bien connu de tous les historiens médicaux, que Fourcroy vint lire à la tribune, le 7 frimaire an III (27 nov. 1794).

Chaussier.

Ce document, accueilli par des applaudissements unanimes, fut transformé en loi par la Convention, quelques jours après (14 frimaire, an III). Comme l'œuvre de Chaussier a organisé une ère nouvelle dans l'enseignement médical, qu'elle a orienté les études dans une voie différente de celle qui avait été suivie avant la Révolution, et qu'elle constitue, en somme, le cadre primitif de nos institutions actuelles, il est indispensable de donner ici un court résumé des dispositions qu'elle contenait, et qui furent insérées dans le décret rendu par la Convention.

II

Loi réorganisant l'enseignement de la médecine.

D'abord, la loi se propose de créer des médecins pour les armées et, dans ce but, elle dispose que trois Écoles de santé, à Paris, à Montpellier et à Strasbourg seront établies (3). Elle introduit dans l'ensei-

(1) Nouveau plan pour la constitution de la médecine, 1790. Archives nationales. A. D. VIII, 30.

(2) Mémoires sur quelques abus dans la constitution du Corps des chirurgiens et des Collèges de chirurgie, etc. Dijon, 1789.

(3) On leur donna le nom d'École de santé, pour établir la fusion de la médecine et de la chirurgie. Mais, trois ans après leur fondation, les Écoles de santé prirent le nom d'École de médecine que vint sanctionner la loi du 11 floréal an X.

gnement les études pratiques d'anatomie et de chimie, crée la clinique, inaugure des laboratoires, établit des salles de dissection, fonde des hôpitaux, et elle insiste surtout sur ce fait que l'observation au lit des malades deviendra la principale partie de l'enseignement. Programme de l'enseignement.

Trois grands hôpitaux, celui de l'Humanité, pour les maladies externes, celui de l'Unité pour les maladies internes, et celui de l'École même pour les cas rares et compliqués (1), étaient fondés pour réaliser l'application de cet article de la loi. Les élèves devaient être exercés à toutes les études pratiques. Les hôpitaux.

Douze places de professeurs et douze places d'adjoints étaient créées ; les adjoints devaient partager les travaux des professeurs et les aider, de façon à ce que les cours ne soient jamais interrompus. La vieille séparation entre la Médecine et la Chirurgie était supprimée, et l'unité de la Médecine rétablie. Quant au recrutement des élèves, il s'opérait par l'attribution d'une place d'élève à chaque district de la République, moyennant certaines conditions de civisme, d'instruction et de moralité. Les jeunes gens recevaient un traitement fixe et étaient appelés « élèves de la Patrie ». L'École de santé de Paris.

Telle est, à grands traits, l'organisation de la nouvelle École ; on voit l'immense progrès qu'elle constituait sur l'ancien enseignement. L'innovation n'était pas moins considérable dans les programmes, et, du premier coup, les auteurs de la loi les portèrent à un tel degré de perfection, que c'est à peine s'ils ont varié jusqu'en 1870, à la Faculté de Paris. Il faut avoir ce fait présent à l'esprit pour comprendre la prodigieuse renaissance dont la Médecine fut l'objet en France, à la suite de la

(1) Ce fut là la *Clinique de perfectionnement* ou *Hôpital des cliniques*. La chirurgie fut confiée à Pelletan et à A. Dubois. La médecine à Lallement et à Cabanis. Récamier y fit une apparition en 1818-1820.

loi du 4 frimaire an III. Mais on ne doit pas oublier que cette réforme était dans les idées et dans les esprits, qu'elle fut un legs du XVIIIe siècle, et dut son accomplissement à des hommes qui, comme Fourcroy, Thouret, Chaussier appartenaient aux vieilles institutions dissoutes (1). Du reste, la nouvelle École se recrutait tout entière dans l'ancien personnel de la Faculté et des deux Académies. Les professeurs furent nommés par le Comité de l'instruction publique, sur la désignation de Fourcroy et de Thouret (2).

Résultats de la réorganisation de l'enseignement.

Si les conséquences funestes de la suppression de l'enseignement médical avaient été rapides, les brillants résultats de sa reconstitution ne se firent pas attendre ; une extraordinaire émulation vint animer tous ces hommes de talent qui avaient accepté la mission de montrer à l'Europe que le génie scientifique de la France n'avait pas sombré au milieu des ruines amoncelées par la Révolution.

Fourcroy — dont le rôle d'organisation fut si considérable, — Fourcroy, à la fois membre du Comité de l'Instruction publique de la Convention, rapporteur de ses travaux à la tribune, professeur acclamé au Muséum, prodiguait en même temps tous ses soins à la nouvelle École et, supportant sans faiblir ces labeurs écrasants, donnait à tous l'exemple et l'impulsion.

Les maîtres.

Autour de lui et de Thouret, les maîtres de l'école inauguraient le nouvel enseignement, et le portaient

(1) Les locaux mis à la disposition de l'École furent les bâtiments de l'ancienne Académie et de l'École de chirurgie, construits en 1774, auxquels on adjoignit l'ancien couvent des Cordeliers, supprimé en 1790.

(2) Les Professeurs étaient Chaussier, Hallé, Chopart, Doublet, Peyrille, Sabatier, Desault, Corvisart, Pelletan, Leroy et Lassus.
Les adjoints : Dubois, Deyeux, Pinel, Bourdier, Richard, Boyer, Leclerc, Lallement, Baudelocque et Mahon.

bientôt à un extraordinaire degré de prospérité. La Clinique externe, d'abord représentée par Desault — bientôt enlevé par la mort à la science dont il était l'orgueil — poursuivait, avec Pelletan, les grandes traditions de la Société de chirurgie (1). La médecine opératoire avait Sabatier (2) et Bayle, la pathologie externe, Chopart (3) et l'illustre Percy (4); Corvisart

(1) Pelletan (Philippe-Joseph) succéda à Desault comme chirurgien de l'Hôtel-Dieu, fut nommé, à l'École de santé, professeur de clinique chirurgicale; devint, en 1815, professeur de médecine opératoire et, de cette chaire, passa, en 1818, à celle d'accouchement. A la réorganisation de 1823, il ne conserva que le titre de professeur honoraire. Pelletan fut un des plus célèbres professeurs de l'époque, et son talent de diction n'était comparable qu'à celui de Fourcroy. Il était doué d'une haute dignité de caractère et d'une rare élévation de sentiment.

(2) Sabatier (Raphaël-Bienvenu), né à Paris, le 11 octobre 1732, mort le 19 juillet 1811. Reçu docteur en 1752, il s'adonna à la chirurgie; à vingt-quatre ans, il succédait à Bailleul dans la chaire d'anatomie du Collège royal de chirurgie. En 1773, l'Académie des sciences lui ouvrit ses portes. Membre de l'Académie de chirurgie, commissaire pour la correspondance, il aida Louis dans ses importantes fonctions et, plus tard, il lui succéda dans son secrétariat à l'Académie de chirurgie; mais la dissolution de la Société par la Convention ne lui permit pas de s'acquitter des devoirs de cette charge.

A la formation de l'École de santé, Sabatier obtint la chaire de Médecine opératoire. Enfin, il fut appelé à l'Institut, lors de sa création, et Napoléon le nomma l'un de ses chirurgiens consultants.

Sabatier est l'auteur d'un grand nombre de mémoires et d'observations, dont un *Traité d'anatomie* (Paris, 1764, vol. in-8°), qui est un des ouvrages les mieux pensés et les plus utiles que nous possédions en ce genre, quoique inférieur aux ouvrages de Bichat et de Boyer, et un ouvrage de *Médecine opératoire* (Paris, 1796, 3 vol. in-8°) qui a été traduit dans toutes les langues.

(3) Chopart (François), né à Paris, en 1743, mort le 22 prairial an III. Maître en chirurgie et professeur à l'École pratique, membre de l'Académie de chirurgie, professeur de physiologie au Collège de chirurgie sous l'ancien régime, fut nommé à la chaire de pathologie externe à l'École de santé. Il écrivit, entre autres travaux, un *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent* (Paris, 1780), — en collaboration avec Desault, dont il était l'ami. On connaît le procédé d'amputation partielle du pied dont il est l'inventeur.

(4) Percy (Pierre-François), né, le 28 octobre 1754, à Montagny, en Franche-Comté. Il fut gradué à Besançon en 1775 et nommé, en 1782, chirurgien-major du régiment de Berry (cavalerie). Percy exerça les plus importantes fonctions de la chirurgie militaire jusqu'en 1815. Fut l'un

prélude, en médecine, à ce merveilleux enseignement qui combinait les magistrales traditions des anciens avec les méthodes nouvelles de la clinique, et apportait à cette transformation une puissance personnelle d'analyse et d'observation intense, qu'aucun médecin en Europe ne passerait au même degré. A côté de lui, Pinel, son émule et son rival, avec des tons différents, — moins grand, moins brillant, mais aussi sagace et aussi profond observateur, — allait bientôt fonder une École nouvelle par la publication de sa célèbre nosographie.

Les accouchements, professés par Leroy (1) et Baudelocque, entraient également, avec eux, dans la féconde voie de la pratique, et le temps n'était pas éloigné où Antoine Dubois, adjoint à la Faculté, allait élever cet enseignement, et jeter sur lui le plus grand éclat. Enfin l'anatomie et la physique, l'hygiène, l'histoire naturelle, l'histoire de la médecine, la médecine légale avaient dans l'illustre Chaussier (2), dans l'honnête et

les plus indépendants professeurs de l'École de médecine, membre de l'Institut et de plusieurs Sociétés savantes françaises et étrangères. Il mourut le 16 février 1828.

(1) Leroy, d'Étiolles, professeur d'accouchements à la Faculté, ne se sait.

Peu connu comme savant de son époque, par des travaux qui, malgré leur précisée, quelques observations ingénieuses et quelques faits intéressants, Leroy n'était pas très estimé de ses contemporains. On ne s'expliquait son manque de santé (et toutes les questions scientifiques et de critiques de l'obstétrique que la haute situation qu'il occupait à la Faculté est la connaissance de connaître.

Il fut remplacé en 1816, par un homéopathique qu'il avait [illegible].

(2) Chaussier, né à Dijon en 1746, mort à Paris en 1828. Médecin à Dijon avant la Révolution et déjà célèbre par ses travaux de médecine légale. Chaussier fut appelé dans la fondation de l'École de médecine, à la chaire d'anatomie physiologique. C'est lui, du reste, qui rédigea le [illegible] Rapport, [illegible] Convention, le 7 Germinal an III, rapport qui réorganisait la Faculté de médecine sous le nom d'École de santé.

Chaussier était un savant et un éducateur [illegible] qui a [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

des interprètes autorisés, dont les vastes connaissances groupaient tous les jours, autour de leurs chaires, de nombreux disciples.

A cet enseignement les élèves accourent de toutes parts. Une foule de jeunes hommes parvenus à l'adolescence pendant la Révolution, et n'ayant pu encore orienter leur carrière, ou chassés par les événements des écoles, des séminaires, des cloîtres ou du barreau, viennent, de tous les coins de la France, s'asseoir sur les bancs de l'École.

On en compte à peine 600 au début. En quelques années, ils sont près de 1500. Un extraordinaire mouvement d'activité intellectuelle se produit autour de la Faculté. Bientôt se fondent, avec les débris des anciennes Sociétés royales de médecine et de chirurgie, la nouvelle Société de médecine (22 mars 1796), qui existe encore et est la plus ancienne des sociétés savantes, et, sous l'inspiration de Bichat et de Dupuytren, la Société médicale d'émulation qui attira rapidement à elle les plus hautes autorités scientifiques de la France et de l'étranger, et dont Bichat fut le premier et Récamier le troisième sécrétaire général (24 juin 1796).

Fondation de la nouvelle Société de médecine.

L'Institut de France.

L'Institut de France, établi en vertu de la Constitution de l'an III, appelait à siéger dans son sein quatre professeurs de l'École de Paris : Hallé, Pinel, Sabatier et Pelletan. En même temps que les Sociétés reprenaient les anciennes traditions, en publiant leurs *Mémoires*, ressuscitaient ou naissaient des journaux réguliers, inspirés ou rédigés par des hommes du plus grand

seur d'histoire de la médecine et, quelque temps après, on lui confia la chaire de pathologie externe. Il fut membre de l'Institut et chirurgien consultant de Napoléon.

Il mourut le 7 mars 1807. Il possédait une très vaste érudition et s'était livré avec succès à l'étude des langues anciennes et modernes ; aussi occupe-t-il un rang distingué parmi les écrivains qui ont traité de la chirurgie.

talent, qui venaient encore activer la renaissance scientifique de cette brillante période.

L'École, siège et centre du mouvement, donne à la fois l'initiative, l'impulsion et l'enseignement, provoque la plupart des nouvelles fondations, prête son concours aux autres et, en peu d'années, dépouillant son étiquette d'École de santé, elle reprend sa vieille dénomination de Faculté. Elle reprend aussi une illustration qu'elle ne doit plus au souvenir affaibli de ses anciens services, ni au culte persévérant de ses orgueilleuses traditions, mais qu'elle emprunte à ses admirables programmes, à l'éclat de l'enseignement de ses membres, et à l'autorité que leur donnent leur savoir, leurs travaux et leur incessante activité.

Tel est l'édifice construit de toutes pièces. Il est, on le voit, assis sur des bases larges et solides, qui pourront supporter de nouvelles constructions et braver les siècles. Les Architectes ont été incomparables. Ils ont fait la part du passé et conservé tout ce qui était utile, mais élagué aussi tout ce qui était stérile : la scolastique, les vaines argumentations, la langue latine, les formes et l'apparat surannés. Ils ont ajouté à l'édifice tous les concepts de l'esprit moderne, que déjà l'Académie de chirurgie et la Société royale de médecine représentaient à la fin du XVIIIe siècle : les études pratiques anatomiques, la médecine légale, les cliniques chirurgicales et médicales. Ils ont réorganisé l'enseignement de l'obstétrique et agrandi le domaine des sciences physiques et naturelles. Enfin, ces esprits cultivés n'oublient pas l'histoire de la médecine, qu'ils savaient très bien et que nous ne savons plus, et lui attribuent une chaire spéciale.

Cet édifice est aménagé avec une merveilleuse entente des besoins actuels et des nécessités futures.

Viennent, en effet, de nouvelles découvertes, l'enseignement auquel elles donneront lieu trouvera sa place sans qu'on soit obligé de toucher à sa construction. Quand, le 9 ventôse 1809, va surgir la nouvelle organisation dictée par le premier Consul, la Faculté, toute installée, entrera facilement dans le cadre de l'Université. Quand, au moment prochain, vont surgir l'anatomie pathologique et la pathologie générale, quand les progrès toujours renaissants de la science demanderont une place pour les connaissances spéciales, puis, enfin, quand se manifestera la révolution actuelle dans les idées et le traitement — conséquence des immortelles découvertes de Pasteur, — on ne démolira pas, pour cela, la Faculté; on ne touchera pas à une pierre de ses murailles, et toutes ces longues séries de sciences nouvelles s'annexeront sans peine aux sciences primitives, prendront place à côté d'elles, — avec l'harmonie qui a été préétablie — et la vieille institution, sans cesse rajeunie, supportera sans faiblir un seul instant toutes ces charges nouvelles.

III

Arrivée de Récamier à Paris.

C'est à ce moment de rénovation médicale que Récamier arriva à Paris, au mois de septembre 1797. Il apportait avec lui cette ardeur passionnée pour l'art médical — qui est le gage des vocations certaines — et cette invincible confiance dans l'avenir — qui n'est autre que l'intuition secrète qu'ont de leurs forces les organisations supérieures. — Entraîné au travail par de laborieuses et constantes études, endurci aux privations par ses dures campagnes dans l'armée et la marine, ayant la conscience des temps nouveaux qui se lèvent, il réalise les conditions nécessaires pour arriver rapidement au

but qu'il poursuit. Ces conditions trouvent, dans la nouvelle École, le terrain le plus propice à leur développement qui ait jamais existé.

La reconstruction médicale.

Animés, à cette aurore nouvelle, d'un enthousiasme sacré, possédés de la noble ambition d'avancer et de répandre à la fois la science, résolus à refaire une France scientifique, pendant que d'autres refont une France politique, sociale et militaire, les professeurs se saisissent de ces jeunes et avides intelligences qui les entourent et leur inculquent l'ardent patriotisme et l'amour du progrès qui les pénètrent.

L'heure n'est plus aux argumentations scolastiques, ni aux confuses interprétations des textes, ni aux cours pompeux et solennels en langue latine. Ces esprits hâtifs — à cette époque de reconstruction — ne s'attardent pas aux enseignements stériles, et c'est dans les relations journalières d'une scolarité presque familiale, dans les mille liens d'un patronage affectueux que, avec eux, se poursuit l'enseignement. Ils recherchent souvent, dans les situations les plus modestes, les intelligences d'élite, les sollicitent, les aident moralement et matériellement et les dirigent dans leurs études. Ce fut vraiment l'ère de l'apostolat scientifique : Thouret fait la connaissance de Dupuytren, jeune étudiant obscur, lancé sans ressources et sans protections sur le pavé de Paris. Il l'interroge, décèle, à travers les timidités et les grâces incertaines de l'adolescence, les germes d'une puissante intellectualité ; il l'encourage, le patronne et le pousse vers le prosectorat, qui devait être le point de départ de la plus grande fortune chirurgicale du siècle. Desgenettes, médecin en chef de l'armée d'Orient, en possession d'un immense crédit, devine Broussais, qui végétait dans les labeurs ingrats d'une obscure clientèle de quartier ; il le fait commissionner dans l'armée et

Sollicitude patriotique des maîtres pour les élèves.

offre à son génie le plus vaste et le plus fécond champ d'expérience médicale qui existât à cette époque.

Fourcroy et Vauquelin reçoivent la visite d'un jeune étranger dont la bonne mine et l'intelligence les frappent. Ils lui ouvrent leur laboratoire, le protègent, font disparaître les obstacles que faisait surgir sa nationalité et patronnent les cours qu'il a institués.

Ils ont doté leur patrie du célèbre auteur du *Traité de toxicologie générale* et assuré à la Faculté un de ses plus illustres Doyens, Orfila.

Pinel remarque un de ses auditeurs les plus assidus; c'est un jeune homme dénué de toutes ressources, recueilli par charité, sur la recommandation d'un ami de séminaire dans la maison de Mme Molé. Il s'intéresse à lui, en fait son élève de prédilection, lui donne son *Traité de médecine clinique* à rédiger. — C'est Esquirol. Il sera l'illustre fondateur de la médecine mentale, le réformateur des asiles d'aliénés (1). Desault est mis en relation avec Bichat dans des circonstances fortuites que je rapporterai. Il en fait son élève de prédilection, l'admet dans sa maison et ouvre ainsi la carrière à un des plus purs génies de l'époque. Ces exemples pourraient, à l'infini, être multipliés.

Récamier, qui avait déjà autrefois été fort remarqué par Larrey, ne devait pas, moins que ses illustres condisciples, tarder à être l'objet d'un intérêt spécial de la part de ses maîtres. De bonne heure, Corvisart,

(1) Esquirol, né en 1772, mort en 1840. Élève de l'École de santé, où il est distingué par Pinel. Médecin des aliénés à la Salpêtrière, en 1811, se consacra à la médecine mentale et à l'amélioration du sort des déments.

A inauguré les premiers cours de clinique de maladies mentales qui aient été faits en Europe. A construit, en France, le premier asile d'aliénés vraiment hygiénique, entre autres celui de Rouen, qui fut longtemps un modèle d'aménagement. Fut médecin en chef de la Maison d'aliénés de Charenton et inspecteur de l'Université.

Pinel et Boyer apprécient la fermeté de son caractère, la vivacité de son intelligence et son ardeur passionnée au travail. Ils l'encouragent, lui donnent des conseils, et exercent sur lui, à leur tour, ce patronage affectueux, qui fut, nous venons de le voir, l'honneur des maîtres de ces anciennes écoles, et dont les traditions, disons-le à l'honneur de notre temps, ne sont pas encore perdues.

Inauguration de la Clinique.

C'était le moment où était inauguré en France l'enseignement clinique. Corvisart et Pinel pour la médecine, Desault (1), et après lui, Boyer, son élève de prédilection et son successeur pour la chirurgie, avaient donné à cette branche de l'enseignement, un essor extraordinaire. Ils lui avaient fait la première place à côté de l'anatomie pathologique, parallèlement déjà entrevue et étudiée par quelques bons esprits de la fin du siècle, et qui allait devenir une science nouvelle.

Ces illustres praticiens étaient à la tête du mouvement de rénovation scientifique, et représentent, historiquement, l'ensemble des idées qui relient le XVIIIe siècle au XIXe, et rattachent les solides acquisitions des Sociétés de médecine et de chirurgie aux conquêtes de

(1) Desault, né au Magny-Vernais (Haute-Saône), en 1744, mort en 1795. Élève de l'École de médecine de Belfort, où il frappe ses premiers maîtres par sa remarquable intelligence, puis disciple, à Paris, d'Antoine Petit; il fait bientôt un cours libre d'anatomie, où il révèle son génie en créant l'anatomie topographique et en faisant ressortir les rapports des affections chirurgicales avec les régions anatomiques. Sur ces principes, repose la méthode d'enseignement de Desault. Professeur à l'École pratique, membre du Collège de chirurgie et de l'Académie, où l'appela Louis dont il fut le collaborateur, sa réputation chirurgicale ne tarda pas à égaler sa célébrité d'anatomiste et de professeur.

L'Hôtel-Dieu, dont il devint le médecin en chef, fut le théâtre vers lequel convergea, avec lui, toute la chirurgie. Le mouvement scientifique se retira de l'Académie de chirurgie pour se concentrer dans les salles de Desault.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les progrès que Desault fit accomplir à la chirurgie. Il a touché, pour la perfectionner, à toute la science de son temps. Bichat, son élève et son ami, publia ses œuvres chirurgicales.

l'esprit moderne. Leur enseignement, qui évoque les origines de la Clinique en France et qui a exercé une si grande influence sur le développement de la grande génération médicale à laquelle appartient Récamier, mérite d'être ici brièvement exposé.

IV

La Clinique médicale et Desbois de Rochefort.

La Clinique médicale avait été fondée, à la fin du XVIIIe siècle, par Desbois de Rochefort (1), dont le nom, trop oublié des générations actuelles, devrait être inscrit au frontispice de l'hôpital de la Charité. C'est, en effet, dans cet établissement que ce grand et modeste praticien inaugura, pour la première fois, les leçons cliniques médicales. C'était le moment même ou Desault, son ami et son émule, créait, de son côté, cette brillante Clinique chirurgicale qui jeta sur la France et l'Europe un si vif éclat. Corvisart, Docteur-Régent de la Faculté, formé à l'étude et à l'enseignement par un maître illustre, Antoine Petit, étroitement lié avec Desault et Desbois de Rochefort, avait attentivement suivi leurs travaux et assisté à l'évolution de la nouvelle méthode qu'ils avaient créée. L'un et l'autre de ces deux maîtres avaient pénétré l'étendue de l'érudition, la justesse et l'élévation de l'intelligence du jeune médecin, et avaient cherché à se l'attacher. Il donna la préférence à la Clinique médicale, et se voua à Desbois, auquel il

(1) Desbois de Rochefort (Louis), est né à Paris en octobre 1750, et y est mort en janvier 1806. On doit le considérer comme un des hommes qui, sans avoir laissé de nombreux témoignages de leur savoir, n'en méritent pas moins de rester dans l'histoire à cause de l'influence qu'ils ont exercée. Fut, à l'âge de trente ans, médecin de l'hôpital de la Charité. Son grand mérite fut d'avoir créé la Clinique médicale. Corvisart a publié le seul ouvrage dont il eût laissé le manuscrit. *Cours élémentaire de matière médicale, suivi d'un précis de l'art de formuler* (Paris, 1789, 2 vol. in-8°).

apporta le concours de son dévouement, et les immenses ressources d'un esprit supérieur.

Après la mort de Desbois de Rochefort, Corvisart lui succède à sa Clinique de la Charité (1788). L'élève devint le successeur du maître et de son œuvre. Dépositaire de ses idées, et héritier de ses travaux, agrandissant son programme de ses propres conceptions, et l'adaptant aux ressources infinies de son intelligence, doué d'un génie incomparable d'observation fortifié par l'étude des grands maîtres, des Boerhaave, des Stoll, possédant, en outre, une remarquable et élégante facilité d'élocution, Corvisart ne tarda pas à développer cet enseignement et à lui donner une illustration qui fit de lui un véritable chef d'école. Corvisart.

Aux causeries familières et à bâtons rompus qui étaient le procédé de son maître, il substitua les leçons didactiques et magistrales, qui sont restées la manière des cliniciens contemporains. S'attachant, avec une précision méthodique et des minutieux procédés d'analyse, à l'investigation de chaque phénomène morbide, à l'exploration de chaque organe, sans jamais séparer la fonction de l'appareil malade, recherchant et mettant sans cesse en lumière les signes certains et constants, les vérifiant exactement par l'épreuve de l'anatomie pathologique, il porta le diagnostic au rang d'un art véritable et l'éleva à un degré qui nous remplit — même aujourd'hui — d'un véritable étonnement. Nos méthodes positives et presque mathématiques d'exploration, la certitude que nous donnent l'auscultation, la thermométrie, les analyses bactériologiques ont tellement modifié et facilité les procédés de diagnostic, que nous nous faisons difficilement une idée des ressources que trouvaient les anciens maîtres dans la culture et l'ingéniosité de leur esprit, dans leur coup d'œil médical, La Clinique de Corvisart.

dans l'éducation de leurs organes et dans l'habitude méthodique d'observation à laquelle il soumettaient leur intelligence. Aucun détail, même des plus simples, se rattachant aux habitudes, à l'âge, à l'hérédité, à la profession, à l'expression de la physionomie, aux mouvements de l'âme, aux manifestations du caractère, n'échappaient à Corvisart et ne paraissaient inutiles à ses inductions. D'un autre côté, les signes tirés de l'attitude, du pouls, de l'état de la langue, de la coloration des urines, de l'aspect de la peau, de la percussion des organes qu'il avait empruntée à Avenbrugger, constituaient pour lui des indices qu'il scrutait et interrogeait minutieusement (1).

Procédés de diagnostic.

Tel était son art à interroger ces signes, son tact médical, la perfection de ses sens, la puissance de son esprit d'observation qu'il se trompait rarement, et que les autopsies, auxquelles il procédait toujours, vérifiaient constamment le jugement qu'il avait porté. Certains de ses diagnostics qui ont paru le résultat d'une illumination intérieure, tandis qu'ils n'étaient que la conséquence soudaine et rapide de sa sagacité clinique, ont impressionné ses contemporains, et ses biographes citent tous de merveilleux exemples de son rapide coup d'œil médical.

Sagacité clinique de Corvisart.

Mais c'est comme mise en valeur de tous ces dons dans l'enseignement clinique que Corvisart appartient à l'histoire. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir développé cette branche de la science, et d'avoir initié ses nombreux élèves à l'art de reconnaître les signes

(1) Nos moyens de diagnostic perfectionnés ont, il est vrai, remplacé ces opérations mentales de déduction. Mais, il ne faudrait pas, cependant, que les sens remplacent l'intelligence, le jugement et l'expérience. Sans l'intervention de l'esprit, le diagnostic restera toujours incomplet, et si les autopsies étaient aujourd'hui pratiquées avec la même constante régularité que du temps de Corvisart, l'amour-propre médical moderne recevrait plus d'une leçon.

certains et constants des maladies, de leur avoir appris à démêler les phénomènes douteux, à mettre en lumière les symptômes positifs, à ne négliger aucun des phénomènes de tout ordre, capable d'éclairer le diagnostic, et à faire servir à ce but les études nécropsiques. Il fit ressortir, comme personne ne l'avait fait avant lui, l'importance des lésions locales, et mit au premier rang des études nécessaires l'anatomie pathologique, qui éclaire les lésions et démontre leur liaison avec les symptômes perçus pendant la vie. C'est à cette grande école que se formèrent les plus illustres médecins de la première moitié de ce siècle, entre autres Laënnec, Bayle, Dupuytren, Bretonneau, Récamier. On démêlera plus tard, à mesure que j'avancerai dans la biographie de Récamier, l'influence durable que Corvisart exerça sur lui, et dont il garda toujours l'ineffaçable empreinte. Comme son maître, il possédait cette intuition soudaine de diagnostic, qui était dû au même procédé intense de pénétrante observation servi par des sens perfectionnés, et certaines de ses guérisons *in extremis*, qui contribuèrent dans le monde à sa grande réputation, ne furent dues qu'à des rectifications de diagnostic, apprises à l'école de Corvisart.

École de Corvisart.

Nous verrons aussi qu'il garda ses procédés cliniques, qui, comme le médecin de la Charité, le faisaient comparer, dans ses salles d'hôpital, à un général d'armée, et surtout qu'il resta fidèle à ses conceptions sur l'anatomie pathologique. Quand, plus tard, certains des disciples de Bichat, exagérant la description et le classement des organes, perdirent de vue la relation des altérations cadavériques avec les phénomènes morbides et faillirent compromettre l'école anatomo-pathologique, Récamier fut du petit nombre des esprits pondérés et judicieux qui restèrent fidèles aux enseigne-

ments de Corvisart, et contribuèrent à sauvegarder l'école traditionnelle de Paris.

Traité des maladies du cœur.

Corvisart écrivit peu. Mais il laissa un *Traité des maladies du cœur* qui, au point de vue du diagnostic et des lésions de cette affection, constitue un très grand progrès pour l'époque (1).

Pendant que Corvisart enseignait, avec un incomparable talent, aux jeunes générations de l'an III ces méthodes nouvelles, basées sur la clinique et l'anatomie pathologique, et continuait — en la rajeunissant et en projetant sur elle de nouvelles clartés, — l'œuvre de la Médecine traditionnelle, un autre professeur de l'École de santé élevait, à côté du sien, un autre enseignement qui a eu son heure de célébrité ; c'est l'école de Pinel, que les contemporains opposèrent à l'école de la Charité, dont Corvisart était le chef.

Pinel.

Pinel, doué d'un esprit modéré et laborieux, adonné spécialement aux études de philosophie et d'histoire naturelle, avait étudié la médecine plutôt en observateur qu'en praticien. Étroitement lié avec la brillante société de philosophes et de littérateurs du cénacle d'Auteuil, il s'était épris d'enthousiasme pour les méthodes philosophiques que représentait alors avec

(1) Corvisart (Jean-Nicolas), né, le 15 février 1755, à Drécourt, village de l'ancienne Champagne. Son père le destinait au barreau ; mais sa nature ardente ne se sentait pas faite pour la monotonie de cette carrière, et, à l'insu de sa famille, il se livrait avec ardeur à l'étude de la médecine, passant des semaines entières dans les hôpitaux. Ce goût si décidé l'emporta sur tous les obstacles, et, en 1782, il se fit recevoir Docteur-Régent de la Faculté de Paris. En 1788, il fut désigné, après la mort de Desbois de Rochefort, pour la place de médecin de l'hôpital de la Charité. C'est là qu'il créa cette grande Clinique médicale, qui eut une si grande célébrité et qui attira autour de lui toute la jeunesse du temps. Comblé d'honneurs par l'empereur Napoléon, membre de l'Institut et de presque toutes les sociétés savantes, Corvisart, à la chute du gouvernement impérial, en 1814, se retira à la campagne, fidèle à ses affections, malgré les avances du nouveau gouvernement. Il fut enlevé par une attaque d'apoplexie, le 18 septembre 1821.

tant de force l'école de Condillac. Sous l'influence de ces idées, il entreprit de reconstituer la Médecine à l'aide des procédés analytiques et des nomenclatures usitées dans les mathématiques et les sciences naturelles.

Laissant de côté les doctrines des anciens maîtres et les travaux de ses prédécesseurs, il emprunte aux philosophes de son temps leurs procédés de raisonnements, aux botanistes leur méthode de nomenclature, et crée une classification spéciale. D'abord professée dans ses cours de pathologie interne à l'École de Santé, ce système ne tarde pas à être publié sous le titre de : *Nosographie philosophique* ou *Analyse appliquée à la médecine*. Dans cet ouvrage, dont le succès fut immense, Pinel rangeait les maladies en classes, en genres, en espèces, à la façon des naturalistes. C'étaient, du reste, les idées dominantes, et, dans leurs programmes, les fondateurs de l'École de santé — imbus des procédés philosophiques et des méthodes d'analyses — s'étaient eux-mêmes proposé de faire rentrer les sciences médicales dans l'ordre des sciences naturelles. La définition et le classement d'une maladie était — avec ce système — l'opération mentale la plus importante ; le traitement n'avait plus qu'un intérêt secondaire et toute la médecine paraissait contenue dans ce problème posé par Pinel : Une maladie étant donnée, trouver — non son traitement — mais sa place dans le cadre nosologique (1).

Nosographie philosophique.

(1) Déjà Sauvages avait transporté en pathologie les procédés des botanistes et avait classé les maladies dans un ordre qui fut très longtemps considéré comme lumineux.

Voici l'exemple qu'il proposait :

Il y a, disait-il, 2700 espèces de maladies ; comment démêler, dans un cas particulier, celle que l'on a actuellement sous les yeux ? Rien de plus simple, disait Sauvages, il faut procéder comme les botanistes. Par exemple, on trouve une femme étendue à terre, sans aucun signe de sentiment et de mouvement, mais, comme elle respire avec *ronflement* et que son pouls est *plein* et *mou*, il faut se rapporter à la cinquième

Toutefois, si ces procédés de nomenclature et de classification, empruntés à l'histoire naturelle, heurtent aujourd'hui, avec raison, notre entendement, il est juste de reconnaître — qui le croirait? — qu'elles constituaient, à cette époque, un progrès sur bien des points. Les nomenclatures de variétés morbides imaginées par Sauvages, Linné, Vogel étaient bien autrement compliquées, et la classification de Pinel réalisait déjà une simplification. Il s'en faut, du reste, que tout ait été à rejeter dans son système. Les six ordres de fièvres essentielles ne tinrent pas longtemps, il est vrai, devant les fougueuses attaques de Broussais et les découvertes de Prost et de Bretonneau, mais la décomposition des divers appareils de l'économie en membranes distinctes et en tissus particuliers, et la constitution de groupes de phlegmasies fondés sur la différence de ces tissus sont des idées géniales. Pinel, sur ce point, fut le précurseur de Bichat. Celui-ci, avec une admirable sagacité, s'empara, en effet, de cette idée et fonda l'anatomie générale. Ici, le clinicien avait devancé le physiologiste.

École de Pinel.

Ces doctrines, professées d'abord à l'École de Santé, puis, sur la demande des élèves, dans une clinique spéciale, eurent un immense retentissement. Elles furent adoptées par la plupart des médecins, et la *Nosographie philosophique* devint, pour un temps, la charte de la

classe et, dans cette classe, à l'ordre des affections *comateuses* ou *soporeuses* ; or, comme sur 27 ordres de maladies, on n'en a plus qu'un à examiner, il en résulte que l'on a déjà vingt-sept fois moins de peine que si on s'y était pris autrement. Mais, ce n'est pas tout, dans chaque ordre, il y a 10 genres; on y regarde donc d'un peu plus près et, comme on trouve, chez cette femme, du *stertor* et de la *résolution,* on en conclut que l'on a sous les yeux le *genre apoplexie*, ce qui donne encore dix fois moins de peine, ou, si l'on aime mieux, comme il y a 10 genres pour chacun des 27 ordres, il ne reste plus que la deux cent soixante-dixième partie du travail. Pour ce qui est ensuite d'arriver à l'espèce, ce n'est qu'un jeu pour le médecin au courant de la méthode, et c'est ainsi qu'il sera arrivé — parmi les 2700 espèces de maladies — à celle de la femme rencontrée par terre.

médecine contemporaine. Pendant quelques années, Pinel parut vraiment le rival de Corvisart et leurs disciples enthousiastes élevant autel contre autel, marquèrent les divergences qui séparaient les deux chefs d'école. Les différences de leurs tempéraments, l'opposition de leurs doctrines, les contrastes de leurs méthodes mettaient en relief ces divergences, malgré le soin jaloux avec lequel la dignité et l'élévation de leur caractère s'attachaient à les atténuer et à leur enlever toute apparence de lutte ou de rivalité. Corvisart était d'un esprit décidé et résolu. Pinel était timide et indécis. Le premier était humoriste; le second solidiste. Corvisart liait le phénomène extérieur aux lésions organiques, Pinel ne s'attachait qu'à la symptomatologie.

Parallèle entre l'École de Corvisart et celle de Pinel.

Le Médecin de la Charité, — praticien avant tout, — ne recherchait le diagnostic des maladies que pour arriver à la guérison par l'intervention thérapeutique. Le fondateur du système nosographique — philosophe et naturaliste — ne voyant au contraire dans l'entité morbide qu'une espèce à classer et à définir, ne croyait pas aux médications. « Je ne suppose pas, disait-il, très sincèrement qu'on ait assez peu de lumières pour croire qu'on pourrait, à l'aide de quelques médicaments, suspendre le cours d'une maladie aiguë ou chronique (1). »

Ces contrastes si marqués jugent les deux représentants de la médecine de l'an III et assignent à chacun le rang historique qui lui appartient.

Tels qu'ils étaient cependant l'un et l'autre, ils ont exercé sur leur temps une influence considérable et on

(1) On a peine à croire aujourd'hui que les doctrines de Pinel aient pu régner officiellement dans nos Écoles. Elle gouverna cependant l'enseignement et les esprits jusqu'au moment où la main violente de Broussais vint renverser cet échafaudage si laborieusement et si artificiellement édifié.

ne peut contester les talents de clinicien de Pinel. Il arrivait au diagnostic par d'autres procédés que Corvisart qui était un vrai et grand médecin; mais ses jugements sur les maladies, quoique n'ayant pas la soudaineté de ceux du Médecin de la Charité, étaient souvent impeccables. Malheureusement ses procédés d'analyse et de nomenclature — dans lesquels excellait son esprit éminemment philosophique — ne convenaient qu'à une nature lente, méthodique et cependant supérieure comme la sienne. En d'autres mains, ils devenaient un instrument faussé.

Pour des esprits médiocres, prenant à la lettre cette classification, la médecine était, en effet, réduite, selon l'expression de Condillac, à une langue bien faite et à une classification de mots. Qui ne voit en effet que ces physionomies mobiles des maladies, leurs traits épars et leurs formes diverses, les caractères si spéciaux que leur impriment les tempéraments, les milieux et les constitutions médicales, ne peuvent rentrer dans le cadre de la méthode naturaliste? Nouvelle et évidente preuve que la Médecine doit se servir des sciences naturelles mais qu'elle ne doit pas leur être subordonnée. Aux yeux de beaucoup d'auteurs qui s'en refèrent évidemment aux écrivains du commencement du siècle, le principal titre de gloire de Pinel serait cependant cette *Nosographie philosophique* — que personne ne connaît plus aujourd'hui — et qui est allée rejoindre, dans le profond oubli historique, tant d'autres systèmes précédents. Je ne m'arrêterai pas à les réfuter. La vérité est que Pinel, médecin doux et humain, philanthrope éclairé et bienveillant, possède, — heureusement pour sa mémoire, — un autre titre que sa méthode de classification, à la reconnaissance de la postérité. C'est à lui que l'abominable régime auquel avaient été, jusqu'à

la fin du XVIIIe siècle, soumis les aliénés a dû de disparaître. C'est lui qui, médecin de Bicêtre et de la Salpêtrière, mit fin aux incarcérations, aux mauvais traitements, à la détestable hygiène que subissaient les infortunés déments, et détruisit les geôles dans lesquelles ils gémissaient. A ces procédés dont la barbarie nous révolterait aujourd'hui — même si elle était appliquée aux plus grands criminels — il substitua un traitement doux et méthodique, un régime salubre et des soins éclairés et humains. Il fit rentrer en somme les aliénés dans le droit commun des malades dont ils étaient exclus. A ce point de vue, il doit être considéré comme un des réformateurs de la médecine mentale et comme un des bienfaiteurs de l'humanité (1).

Réforme des Établissements d'aliénés par Pinel.

V

En même temps que Corvisart et Pinel inauguraient en médecine ces procédés et ces méthodes qui orientaient la science française dans des voies nouvelles, Boyer poursuivait de son côté pour la chirurgie l'œuvre qu'avait interrompue la mort de Desault. Desault avait été, à la fin du siècle qui se mourait, le plus brillant représentant de cette Académie de chirurgie dont j'ai tracé brièvement l'histoire et qui avait jeté sur notre pays un si vif éclat. Le premier, en France il avait créé la clinique et transporté l'enseignement de la chirurgie au lit du malade. Pendant que la Faculté et les sociétés

Desault.

(1) Pinel (Philippe), était né en 1745 à Saint-Paul (Tarn). Docteur en 1773, lié à Montpellier avec Chaptal, à Paris avec Roussel, Cabanis, Desfontaines, Cousin, Thouret, il fut placé, par leur influence, à la tête de l'Hôpital de Bicêtre (1792), et fut nommé ensuite médecin de la Salpêtrière, puis, professeur d'hygiène et de physique médicales, de pathologie à l'École de médecine, membre de l'Institut où il remplaça Cuvier.

Il fut destitué à la suite de la réorganisation qui suivit la suppression de la Faculté en 1822 et mourut le 25 octobre 1826.

savantes — perdant leur temps à de stériles et incessantes polémiques — laissaient dépérir l'enseignement, Desault s'en saisissait, le transportait à l'Hôtel-Dieu, où il attirait la jeunesse studieuse et fondait cette école célèbre qui a fourni à la France et à l'étranger les meilleurs praticiens du commencement du siècle. Il appartint à Bichat de recueillir et de publier les œuvres de cet illustre chirurgien. A Boyer revint l'honneur de poursuivre sa tâche et de continuer l'enseignement qu'il avait fondé et qui avait brillamment clôturé le XVIIIe siècle.

Alexis Boyer.

Nul homme n'était plus propre à cette mission qu'Alexis Boyer. Nul n'était plus pénétré des doctrines de Desault et ne professait une admiration plus profonde pour les travaux et les œuvres de l'Académie de chirurgie de Paris. Pour lui, cette Société et son dernier représentant avaient atteint les dernières limites de l'art et son enseignement ne fut jamais que l'interprétation et le développement de leurs idées. Dans cette œuvre les qualités comme les lacunes de son esprit devaient puissamment le servir.

Professeur instruit, mais froid et sans culture générale, opérateur habile et circonspect, — mais dépourvu de l'esprit d'initiative que donne le génie chirurgical, — praticien méthodique, exact et soigneux, — mais trop épris des vieilles méthodes et rebelle à toutes les nouveautés, — très documenté en ce qui concernait le passé, — mais fermant obstinément les yeux à l'avenir ; caractère honnête, consciencieux et droit dans le sens le plus complet du mot — et cependant esprit très fin, très avisé et doué d'un robuste et malicieux bon sens —, Boyer, avec cet ensemble de dons divers balancé par des lacunes égales, ne fut pas un très grand maître, mais il remplit la tâche d'un très bon esprit. Arrivé sur la scène chirurgicale dans cette période intermédiaire qui

sépare l'œuvre de Desault de l'avènement de Dupuytren, il fut ce qu'il devait être historiquement, le continuateur de Desault, le vulgarisateur des idées de l'Académie de chirurgie, et cela, il le fut, avec un très grand talent et une véritable compétence.

Son enseignement n'était pas cependant comme celui de son maître la leçon dogmatique et géniale d'un esprit enthousiaste illuminé à chaque instant par des conceptions supérieures. Il lui manquait pour cela le génie de l'art que possédait Desault, mais il avait à un très haut degré le don de l'enseignement et ses leçons clairement et méthodiquement exposées, appuyées sur une riche et inépuisable mémoire, sur une expérience acquise auprès de ses devanciers, sur son tact et son coup d'œil chirurgical, servirent puissamment la vulgarisation de la science.

Confiant dans ses longues études, dans la certitude où il était que la chirurgie avait atteint son plus haut degré de perfectionnement, il se garda de toute innovation en médecine opératoire et on ne peut citer de lui que quelques améliorations de procédés (1). Il marchait dans les voies frayées avant lui avec une véritable supériorité et s'il ne tenait pas le sceptre de la chirurgie, on peut cependant dire qu'il représentait entièrement celle de son époque.

Mais c'est surtout comme auteur du *Traité des maladies chirurgicales* qu'il faut considérer Boyer. C'est dans ce grand ouvrage que se résument son immense compétence, les travaux de sa vie entière et le culte passionné qu'il professait pour l'Académie de chirurgie. L'Académie de chirurgie, a dit Malgaigne,

Traité des maladies chirurgicales

(1) Boyer (Alexis), né à Uzerche (Limousin), en 1757. Fut chirurgien en chef adjoint de l'hôpital de la Charité et professeur de clinique externe à la Faculté de médecine de Paris. Napoléon le nomma son premier médecin en l'an XII. Boyer mourut le 25 novembre 1833.

revit toute entière dans l'œuvre de Boyer, et elle ne pouvait trouver de plus digne et de plus fidèle représentant (1). Cet ouvrage est en effet la réunion complète de tous les travaux de cette Société jusqu'alors disséminés dans des monographies ou dans d'innombrables mémoires. Il établit l'état exact de la science avec tous ses détails, toutes ses acquisitions, toutes ses richesses classées dans un ordre méthodique et lumineux.

Cette œuvre fut conduite avec une ténacité et une puissance de travail extraordinaires, — Boyer avait cinquante-sept ans quand il l'entreprit, et était arrivé à sa soixante-cinquième année quand il la termina, — eut un succès considérable. Avant sa publication, la littérature chirurgicale ne possédait rien de semblable et il fallait remonter au XVIe et au XVIIe siècle, à la Chirurgie de Guy de Chauliac et aux œuvres de Paré pour trouver un traité aussi important et aussi complet. Ce succès s'est longtemps prolongé et le Traité de Boyer a servi de code à plusieurs générations. Ceux d'entre nous qui sont de famille médicale l'ont tous trouvé dans leurs bibliothèques. Les livres ont aussi leur destin. Peu d'œuvres ont eu, en ce siècle où les traités se succèdent les uns aux autres avec une extraordinaire rapidité et sont oubliés — peu d'années après avoir paru — une aussi belle destinée. Mais le temps est passé aussi où un auteur consacrait la moitié de sa vie à écrire un traité et en faisait le testament de toute sa carrière.

Tels étaient alors les maîtres les plus célèbres de l'École de santé ; ce sont eux qui, avec des titres divers,

(1) *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, 1814-1826. 11 vol. in-8°. La 5e édition a été publiée par le baron Philippe Boyer, son fils, en 1845-53 7 vol. in-8°.

représentent le mieux leur époque et ont laissé la plus grande trace dans le sillage de l'histoire de ce temps.

Cabanis.

Sans doute, Cabanis, esprit très cultivé et intelligence très remarquable, eût peut-être pu disputer, s'il l'eût voulu, à Corvisart et à Pinel la suprématie médicale, — et Antoine Dubois eût facilement pu rivaliser avec Boyer et sans doute le dépasser. Mais, Cabanis adonné à la philosophie et à la littérature, mêlé aux grands événements politiques de l'époque, se souciait peu de l'enseignement.

Antoine Dubois.

Antoine Dubois, de son côté, qui avait d'abord excellé dans la chirurgie, ne tardait pas à l'abandonner pour l'obstétrique, à laquelle il devait faire accomplir de si grands progrès. Ainsi, par la force des choses, ces trois grands praticiens se trouvèrent, pour un temps, sans rivaux (1).

C'est donc à leur école que se forma Récamier. Accueilli par eux avec une égale faveur, admis dans leur entourage immédiat (2), il ne tarda pas à réaliser de grands progrès dans l'étude de la médecine et de la chirurgie, et ce sont ces études menées de front avec un travail acharné qui devaient un jour faire de lui un médecin incomparable en même temps qu'un extraordinaire chirurgien. Bientôt ses professeurs le dirigent vers le concours de l'École pratique qui venait d'être fondée. Il s'y présente avec son ami Richerand et tous deux sont admis après de brillantes épreuves. A partir de ce moment, sa destinée se dessine; l'an VIII

Concours de Récamier à l'École pratique.

(1) Dubois (Antoine), né à Gramat (Lot) en 1756, mort à Paris, en 1837. Prévôt de Dupuytren, élève favori de Peyrilhe, il fut nommé professeur à l'École de santé au moment de sa formation. Je lui consacre, dans le cours de cet ouvrage, une étude spéciale.

(2) Une note manuscrite de Récamier nous apprend qu'admis dans l'intimité de Boyer et de Pinel, il contribua, par ses instances, à décider le premier à échanger sa chaire de médecine opératoire contre celle de clinique externe et le second à publier sa célèbre *Nosographie*.

Thèse de doctorat de Récamier.

(décembre 1799) il remporte le grand prix de l'École et quelques mois après, il passait sa thèse de doctorat. Ce premier travail sorti de sa plume était consacré aux hémorroïdes (1). Il est remarquable par la sobriété du style, l'étendue des connaissances pratiques et la justesse des considérations qu'il renferme. C'est cependant encore l'œuvre d'un esprit contenu par la discipline de la tradition et le respect des idées reçues, et rien ne fait présager, dans ce travail, la hardiesse des initiatives et l'originalité des conceptions que son auteur va manifester plus tard. Mais son mérite, son savoir étaient si bien reconnus qu'il était nommé la même année médecin suppléant de l'Hôtel-Dieu. Peu de temps après, le 19 octobre 1803, un arrêté du conseil général des hospices lui conférait le titre de médecin expectant en remplacement de Bourdier. Enfin, le 8 décembre 1806, il était nommé médecin en chef de l'Hôtel-Dieu.

(1) Récamier. *Traité sur les Hémorroïdes*, présenté à l'École de médecine de Paris, le 18 frimaire, an VIII, par C. A. Récamier, élève de cette École.

CHAPITRE V

I. Nomination de Récamier à l'Hôtel-Dieu. — II. Tableau des doctrines médicales qui régnaient au commencement du siècle dans l'École de Paris. — Morgagni. — Bichat. — L'héritage de Bichat. — Roux, — Béclard, — Richerand, — Magendie, — Laënnec, — Récamier. — III. L'École d'anatomie pathologique. — Bayle et Laënnec. — Broussais. — Luttes de Laënnec et de Broussais. — Parallèle entre ces deux grands hommes. — Procédés de discussion de Broussais. — Énergie et haute dignité de Laënnec. — Attitude de la jeunesse médicale. — IV. Rôle de Récamier dans ces grands conflits. — Anatomisme de l'École de Paris.

I

Nomination de Récamier à l'Hôtel-Dieu.

Au moment où Récamier arrivait à cette grande situation, il avait trente-deux ans, âge où l'homme qui a eu une jeunesse laborieuse, se trouve déjà en pleine possession de ses facultés et où les mécomptes de la vie et les désillusions qu'entraîne la carrière n'ont pas encore modéré l'élan de son imagination et glacé l'ardeur de ses initiatives. Son talent, son jugement muris par l'étude et l'expérience précoce de la vie sont intensivement développés. Il est armé pour les grandes luttes qui vont agiter son époque et prêt pour les grands travaux qui marqueront les étapes de sa longue carrière. Nous le suivrons pas à pas sur cette grande scène de l'Hôtel-Dieu où, pendant quarante ans, il donna sa mesure et où se déroulèrent tous les grands actes de sa vie médicale. Mais avant de m'attacher à sa personne et à ses travaux, je dois — pour me conformer au programme que je me suis tracé — esquisser le tableau des doctrines médicales qui ont successivement régné dans

l'École de Paris et exposer la part qu'il prit aux conflits retentissants que soulevèrent ces doctrines. Ce tableau historique complète en effet le cadre de sa propre biographie.

II

Évolution des idées médicales.

Au commencement du siècle, les idées médicales avaient subi une lente et profonde évolution dont Morgagni avait, dans un livre fameux, donné le signal (1). En montrant dans son immortel ouvrage la richesse des connaissances que peuvent livrer les pénibles travaux de la nécropsie, ce savant que Haller appelle « l'*Irrefragabilis auctor* » l'auteur impeccable, avait désigné aux jeunes générations une route nouvelle et indiqué les bases de la médecine rationnelle. Ce livre avait mis les esprits en éveil et provoqué dans les couches médicales un mouvement de généreuse agitation.

La méthode de Pinel, qui avait paru un moment répondre à leurs aspirations scientifiques — en ramenant la médecine à la sévérité des sciences d'observation, — mais qui ne s'appuyait que sur de vagues notions anatomo-pathologiques, ne pouvait complètement satisfaire les bons esprits et ne devait pas tarder à chanceler sur ses bases artificielles. Beaucoup de médecins estimaient en effet que la médecine d'observation, qui avait

(1) *De sedibus et causis morborum, per anatomem indagatis.* — Libri quinque. — Venetiis, 1760. — Patavii-1765. — Lovanii, 1766-67. Ce livre fut publié en 1760 et traduit du latin en français par Desormeaux et Destouet (1820). Il eut un succès immense, et fut imprimé trois fois en quatre ans et traduit dans toutes les langues. Ce fut le premier ouvrage un peu important d'anatomie pathologique et il resta jusqu'aux travaux de Laënnec, de Broussais, de Cruveilher et d'Andral, le traité magistral par excellence. Morgagni avait près de quatre-vingts ans quand il le publia. Né à Forli (Romagne) en 1682, il mourut en 1771.

été servie par d'immortels génies et qui avait porté si haut l'étude des mouvements vivants et de la séméiotique — mais qui s'était limitée à la connaissance de l'état général des maladies, — avait fini son temps et que l'heure était venue de lui substituer une autre méthode. Ils pensaient qu'à côté de l'état général, il fallait placer l'étude de l'état local et que la distinction des espèces morbides ne peut être obtenue que par la connaissance des lésions organiques.

Ces idées flottaient indécises encore — dans les milieux scientifiques — quand surgit l'homme qui allait leur donner un corps et provoquer — par des travaux frappés du sceau du génie — la fondation de cette célèbre école anatomo-pathologique à laquelle la science contemporaine est redevable des immenses progrès qu'elle a réalisés. Cet homme était Bichat (1), l'ami et le compatriote de Récamier.

Xavier Bichat.

J'ai montré, au commencement de ce récit, Bichat partageant les travaux de Récamier à l'hôpital de Bourg et se dirigeant sur Paris dans le dessein d'y continuer ses études, après le départ de son ami pour Toulon. Le moment est venu de compléter son histoire si intimement liée à cette période de transformation historique.

La fortune qui protège visiblement la jeunesse avait, on l'a vu, fait admettre Richerand dans l'intimité de Cabanis qui fut l'artisan de sa rapide carrière. Elle ne fut pas moins favorable à Bichat. A peine arrivé, le jeune étudiant s'était fait inscrire au cours de Desault alors dans tout l'éclat de sa célébrité. Une circonstance spéciale ne tarda pas à attirer sur lui l'attention du maître et à fixer sa glorieuse destinée.

Elle mérite d'être rapportée ici.

(1) Bichat (Xavier); né le 11 septembre 1771 à Thoirette (Jura), mort à Paris le 22 juillet 1802.

Desault avait l'habitude de faire rédiger par un de ses élèves la leçon du jour et de la faire lire publiquement le lendemain, sous la présidence du chirurgien en second. Un jour, le professeur ayant fait une longue dissertation sur les fractures de la clavicule, l'étudiant chargé de la rédaction vint à manquer. Bichat s'offrit à le remplacer. La lecture du travail de cet étudiant inconnu causa la plus vive surprise. L'élégance et la justesse du style, la netteté de l'exposition du sujet, la précision des idées, l'exactitude scrupuleuse de la rédaction, qui étaient plutôt d'un maître que d'un élève, frappèrent vivement l'auditoire. Écouté avec un silencieux étonnement, il fut comblé d'éloges et couvert d'applaudissements.

Informé de ce qui s'était passé par Manoury, le chirurgien en second, Desault voulut voir le nouvel étudiant; il fut immédiatement conquis par son intelligence et le charme juvénile et sympathique qui se dégageait de toute sa personne. Il en fit son élève de prédilection et ne tarda pas à lui ouvrir sa maison et à le traiter comme un fils. Dès lors, Bichat est dans sa voie. Il la parcourt avec une rapidité extrême. Il se livre à l'étude avec une ardeur dévorante, seconde Desault dans ses opérations, fait un service de chirurgie à son hôpital, rédige les cours du professeur, et complète — par de nombreuses dissections — ses connaissances anatomiques déjà considérables.

Desault meurt; Bichat, que cette mort afflige profondément ne se laisse pas abattre par la douleur ni déconcerter par l'isolement. Il redouble d'efforts et d'activité, et, c'est à partir de ce moment, qu'on le voit entreprendre cette extraordinaire série de travaux qui révèlent son génie et immortalisent son nom.

Le premier ouvrage sorti de sa plume est un hommage à la mémoire de son maître. Il publie les *Œuvres*

chirurgicales de Desault et le *Traité des maladies des voies urinaires* de ce grand chirurgien. Ce tribut offert à la reconnaissance et à la piété filiale, Bichat qui, dans ses recherches d'anatomie, s'était élevé — d'aperçus en aperçus — à une conception générale des phénomènes de la vie et à l'intuition du rôle de la physiologie, entreprend de donner à la médecine la doctrine et la méthode qui lui manquent. Comme s'il avait le pressentiment de sa fin prochaine, il se met au travail avec une ardeur fébrile. Il découvre les membranes synoviales, et cette découverte donne naissance à ses travaux sur les membranes et les divers tissus de l'organisme. En même temps, il conçoit sa doctrine sur les propriétés vitales qui sont le point de départ de ses recherches sur les phénomènes propres aux deux vies : la vie animale et la vie organique. De ces travaux sortent ses deux chefs-d'œuvres, l'*Anatomie générale* et les *Recherches sur la vie et la mort*.

L'Anatomie générale et les Recherches sur la vie et la mort.

Ces ouvrages eurent un immense retentissement. Ils furent accueillis avec enthousiasme dans l'Europe entière, et chacun comprit que, pour la première fois, la Médecine abandonnant le champ des hypothèses avait trouvé une base solide.

Cependant Bichat poursuit son œuvre de reconstitution avec une hâte extrême. L'étude des tissus à l'état normal le conduit à l'observation de leurs altérations morbides. Il recueille et rassemble les éléments de ce nouveau travail ; il en fait l'objet de ses leçons à ses élèves, et va faire paraître son *Traité d'anatomie pathologique* qui couronnera l'édifice médical qu'il a construit. Il médite la reconstitution de la thérapeutique ; mais miné par les veilles, épuisé par le travail, il succombe à trente ans (1802), comme un jeune héros, enseveli dans son triomphe.

Cet immense labeur n'avait demandé que deux ans et demi.

Ce court laps de temps avait suffi pour renouveler la face de la Médecine et poser les principes sur lesquels s'étayeront les progrès futurs. Sa mort ne devait cependant rien changer à l'avenir de ses découvertes. C'est que les victoires de la science ont cet avantage sur d'autres qu'elles ne sont pas sans lendemain, et que — même après la disparition de celui qui les a remportées — leurs résultats restent éternellement acquis. Pendant que l'histoire politique et guerrière de l'humanité n'est que le tableau de ses vicissitudes, l'image des grandeurs et des défaillances des peuples, le bilan de leurs conquêtes et de leur abaissement, la nomenclature de leur prospérité et de leur décadence, l'histoire de la science représente, au contraire, l'évolution progressive et ininterrompue de ce qu'il y a de plus élevé dans la pensée humaine. Ici, chaque bataille livrée engendre des résultats pacifiques et bienfaisants que d'autres conquêtes viennent, à leur tour, développer et qui se rivent aux précédentes.

Ainsi s'est pacifiquement constituée à travers les âges l'immense chaîne des connaissances humaines. Ainsi se sont organisées, — par d'immenses mais féconds labeurs, — les origines de la science contemporaine.

Quand on relit aujourd'hui les œuvres de Bichat, — en se reportant au temps où elles ont été écrites et où les idées qu'elles renferment apparurent au monde médical livré aux incertitudes de la médecine conjecturale comme un lumineux faisceau de vérités nouvelles, — on reste frappé d'admiration ; on se demande jusqu'à quel point eût porté la science, s'il ne lui eût été prématurément enlevé, ce jeune et clairvoyant génie qui, en quelques années, découvrit les faits qui avaient échappés

à une observation séculaire et jeta dans l'espace les solides assises sur lesquelles se sont édifiés les progrès modernes.

L'héritage de ce médecin de trente ans était colossal. Il contenait en germes toute cette science moderne dont nous sommes si fiers. Il ne pouvait tomber en deshérence. De nombreux disciples — enthousiastes de ses doctrines — l'avaient entouré pendant sa vie, avides de sa parole et de son enseignement; il les avait groupés lui-même dans cette Société d'Émulation qui fut une des plus fécondes et des plus brillantes associations de l'époque. Parmi eux, étaient Récamier qui en fut le secrétaire général, Bayle, Laënnec, Dupuytren, Richerand, Roux, Béclard (1), Cruveilher, ses amis et ses élèves. Ils se partagèrent son empire après sa mort. L'héritage de Bichat.

Roux et Béclard s'emparèrent de l'anatomie topographique, Roux, son élève de prédilection et son ami acheva son anatomie descriptive (1803) et continua ses cours. Béclard, dans son *Traité d'anatomie générale* résuma l'œuvre du maître, Richerand prit la physiologie et plus tard Magendie, éclairé par ses travaux et ceux de Bayle, créa, la physiologie expérimentale. Enfin Récamier travailla à reconstituer après lui la matière médicale qui avait été son ultime préoccupation.

Mais la portion la plus importante de cet immense

(1) Béclard (Pierre-Augustin), naquit à Angers le 12 octobre 1785. Fit ses premières études à l'Hôtel-Dieu d'Angers; puis vint à Paris en 1808, où il ne tarda pas à se faire une place remarquable, qu'il dut à son ardeur au travail. Comme Bichat, sa carrière fut courte. Chirurgien en chef de la Pitié en 1815, professeur d'anatomie à la Faculté en 1818, membre de l'Académie en 1820, il mourut à Paris en 1825. Ses principaux ouvrages sont : *Additions à l'Anatomie générale de Bichat* (1821); *Éléments d'Anatomie générale ou description de tous les genres d'organes qui composent le corps humain* (1823). Cet ouvrage était, à cette époque, le résumé le plus concis et en même temps le plus complet des connaissances relatives à la science de l'organisation humaine.

Béclard était, en même temps, un professeur éloquent et érudit.

héritage, l'anatomie pathologique échut à Laënnec, à Bayle, à Dupuytren et à Récamier. Ayant à leur tête Laënnec, entourés de nombreux disciples — dont les plus brillants furent Cruveilher et Audral, — ils fondèrent cette puissante école anatomo-pathologique qui fit réaliser à la science de si grands progrès et fut pendant près d'un demi-siècle l'honneur de la Médecine française.

Ici, s'ouvre une nouvelle période historique. Le temps de la médecine d'observation exclusivement appliquée à la seméiologie est terminé. L'ère des études des altérations anatomiques — en tant qu'éléments essentiels de la connaissance des maladies, — va s'ouvrir.

II

L'École anatomo-pathologique.

Les premiers travaux de cette école furent les recherches sur la phtisie pulmonaire de Bayle (1) 1810. On connaît cet ouvrage dans lequel fut décrite pour la première fois, avec précision, l'évolution du tubercule. Ce travail donna bientôt lieu aux célèbres recherches de Laënnec sur l'anatomie pathologique de ce produit.

Bayle et Laënnec.

(1) Bayle (Gaspard-Laurent), né au Vernet en 1774, mort à l'âge de quarante-deux ans, le 16 mai 1816.

Venu en 1795 à Paris, il suivit les cours de Corvisart, auquel il ne devait être un jour inférieur, ni en étendue de connaissances, ni en talent d'observation, ni en science du diagnostic. On connaît l'immense part qu'il prit à la fondation de l'anatomie pathologique. Cette part représente un grand nombre de remarquables travaux, et le premier de tous fut sa thèse dans laquelle il établissait déjà les principes qu'il se proposait d'appliquer et dont l'argumentation entre lui — d'un côté Pinel et Petit-Radel de l'autre est restée un modèle du genre. Mais son œuvre capitale, celle qui a rendu son nom impérissable, est son *Traité de la Phtisie pulmonaire* (1810), dans lequel il ramène à des lésions anatomiques bien déterminées une affection vaguement connue jusqu'alors, confusément décrite, et dont on admettait jusqu'à vingt variétés.

Bayle était médecin de la Charité. Il laissa en mourant prématurément le souvenir d'un puissant observateur d'un praticien consommé et doué d'une rare élévation morale.

Longtemps sa fameuse division en tissus homologues et hétérologues, en tissus accidentels et en tissus ayant leur analogie dans l'économie, a été classique. — Mais si les progrès de l'histologie ont démontré l'erreur de classification dans laquelle Bayle et lui sont tombés, l'histoire anatomique du tubercule reste toujours un chef-d'œuvre de description des opérations secrètes de la nature. Les caractères des lésions organiques, le tableau de leur évolution, l'histoire de leurs dégradations définitives ou celle de leurs rares restaurations, sont décrites avec un rare talent, et ces admirables pages suffiraient à assurer à l'œuvre de Laënnec un caractère impérissable.

Travaux de Laënnec.

Bientôt suivent d'autres travaux non moins remarquables sur le cancer, la pleurésie, la pneumonie et les abcès du poumon.

Découverte de l'Auscultation.

Mais son titre de gloire le plus considérable et qui fera toujours ranger Laënnec parmi les plus grands bienfaiteurs de la science et de l'humanité, est son invention de l'auscultation. Cette merveilleuse découverte mit le sceau à sa célébrité et vint recouvrir d'un nouveau prestige le chef autorisé de l'École anatomo-pathologique (1).

Dès leur début, les anatomo-pathologistes s'attachèrent avec une patience et une ardeur dont on ne peut aujourd'hui se faire une idée, qu'en parcourant leurs immenses travaux, à l'étude des lésions organiques. Cependant, il faut noter ce fait pour comprendre l'âpre et tenace résistance qu'ils opposèrent à une autre école qui leur disputa un moment la suprématie scientifique,

(1) Dans l'arsenal des instruments de chirurgie et de médecine laissé par Récamier, on trouva le premier sthéthoscope imaginé par Laënnec; c'était une simple main de papier roulée et séchée, maintenue par un morceau de papier vert collé. Sur ce rouleau auquel Récamier attachait un très grand prix, Laënnec avait écrit ces mots qui lui donnent une immense valeur : « *Sthéthoscope donné par Laënnec à Récamier* ».

— qu'ils ne considéraient pas la lésion comme cause première de la maladie. Ils laissaient celle-ci en dehors de la lésion. L'altération morbide n'était qu'un effet rangé à sa place dans la succession des phénomènes morbides et la constitution de la maladie restait ainsi interprétée selon les enseignements de la tradition. Ces idées sages et larges, qui procédaient des conceptions et des enseignements de Corvisart et de Bichat, marquaient un immense progrès, un grand pas de plus en avant, mais ne faisaient pas table rase du passé. Elles se liaient à la tradition par la constitution même de la maladie et représentaient le progrès par l'étude et la connaissance de l'état local placé en regard des signes qui le révèlent chez le malade. Elles se rattachaient surtout directement à l'enseignement de Corvisart qui — tout en conservant le culte des anciens maîtres — avait, nous l'avons vu, porté à un haut degré de perfection le diagnostic anatomique et local.

C'est cependant de cette sage et progressive École que surgit la redoutable et impétueuse opposition qui menaça de la ruiner et qui mit, en même temps, la science française à deux doigts de sa perte. On connaît bien cette dramatique période de notre histoire qui s'incarne dans le nom et la dictature passagère de Broussais (1). Je ne ferai que la résumer ici.

(1) Broussais (François-Joseph-Victor) naquit à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) le 17 décembre 1772. Ses études au collège de Dinan furent une suite non interrompue de succès. Il commença ensuite sa médecine à l'hôpital de Saint-Malo sous la direction de son père, médecin lui-même, et servit dans la marine jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Puis il vint à Paris, où il se fit recevoir Docteur en médecine en 1803, après avoir suivi les cours de Bichat.

Il prend du service dans l'armée et, jusqu'à l'âge de trente et un ans, fait successivement les campagnes des Pays-Bas, de la Hollande, de l'Allemagne et de l'Italie. C'est au fond du Frioul, dans le petit hôpital d'Udine qu'il amassa les matériaux de son premier ouvrage : « *Les Phlegmasies chroniques* ». L'École physiologique était fondée.

Médecin du Val-de-Grâce en 1814, il fut nommé professeur de patho-

Broussais, élève d[illegible], adonné, sous ce maître, de bonne heure, aux [illegible] de physiologie et d'anatomie mais, s'élevant bientôt au-dessus des vues encore timides de ses disciples — les localisateurs de l'École anatomo-pathologique, — entreprend de reformer la Médecine entière, de faire table rase de toutes les doctrines reconnues, d'imposer à la science un dogme nouveau et une médication exclusive. Broussais.

Nul tempérament n'était plus propre à une pareille conception. Originaire de Bretagne, il possède à un suprême degré les qualités et les défauts de ceux de sa race : l'énergie morale portée jusqu'à la violence, la tenacité dans le dessein poussée jusqu'à l'obstination invincible et à l'aveugle systématisation, l'esprit de combativité élevé jusqu'à la suppression violente de tout obstacle, l'amour de la victoire et de la domination allant jusqu'à la défaite et à la ruine de ses adversaires.

A ce mélange de dons et de défauts ataviques demesurés, la nature ajoute encore des traits qui lui sont propres et qui viennent compléter cette extraordinaire figure : l'intelligence générale qui fait l'homme supérieur, le génie de l'art qui consacre le grand médecin, la redoutable et tranchante argumentation qui constitue le polémiste, et surtout cette éloquence spéciale qui crée le tribun : la hardiesse de l'agression brusque et clairvoyante qui, avec la soudaineté de la riposte tranchante et dédaigneuse déconcertent l'adversaire et provoquent les acclamations de la foule. Tel est Broussais. Il procède avec infiniment plus de talent du tempérament des violents et systématiques reforma-

logie générale à la Faculté en 1830. Il mourut le 17 novembre 1838, à Paris, au moment où il achevait son livre de prédilection : *Traité de l'irritation et de la Folie*, dont la 2e édition fut publiée par son fils. Je reviens bien des fois dans cette étude sur l'œuvre de Broussais.

teurs de la fin du siècle, et transportant leurs procédés dans la science, il va, comme eux, amonceler des ruines, et édifier sur des décombres un système exclusif et par conséquent, instable et passager.

Le traité des phlegmasies chroniques.

Réservé d'abord, dans sa première publication, son *Traité de Phlegmasies chroniques* (1812) — quoiqu'il laissât déjà percer à cette époque ses conceptions sur le rôle de l'inflammation dans les maladies, — il ne tarde pas à s'enhardir, et à donner carrière à l'essor de son tempérament et à la fougue de ses idées. Dans son second ouvrage, son fameux *Examen de la doctrine généralement adoptée*, il ne garde plus aucune mesure et développe son système avec une véhémence qui n'épargne, ni la tradition, ni les doctrines, ni surtout les personnes.

L'examen de la doctrine généralement adoptée.

Sa théorie était aussi séduisante par sa simplicité qu'elle était exagérée dans son exclusivisme et redoutable dans ses conceptions thérapeutiques. Empruntant à Brown le fond commun de sa doctrine, il proclame que toutes les maladies proviennent d'une irritabilité des tissus. Les irritants sont les seules influences morbifiques, l'indication causale toujours la même consiste donc pour remettre les fonctions dans leur état physiologique, à éteindre cette irritation, *d'où la médication antiphlogistique*.

Dans ce système, loin d'être hostile à l'étude et à l'importance des lésions dans les maladies, Broussais prétendait que ces altérations en sont le fait majeur et causal. La lésion n'est plus un effet, elle est le point de départ, le fait primordial. Tous les symptômes en dépendent, et ils ne sont eux-mêmes que le « cri de l'organe souffrant ». C'est à l'appareil digestif que viennent aboutir toutes les causes morbifiques, toutes les souffrances locales et générales. Les diathèses sont

des entités imaginaires, de ridicules « ontologies » : les fièvres n'existent pas, il n'y a que des mouvements fébriles symptomatiques d'une gastro-entérite. Il n'y a pas non plus de maladies spécifiques ; la syphilis, les pyrexies exanthématiques, les fièvres dites essentielles ne sont pas plus épargnées que les fièvres paludéennes, et l'interprétation de celles-ci est des plus simples ; les miasmes enflamment l'estomac et produisent une gastro-entérite par inflammation.

A vrai dire, la gastrite et la gastro-entérite deviennent l'unique maladie de la pathologie où la tyrannique compagne de toutes les maladies, et de même qu'il n'y a plus qu'une maladie, l'inflammation de l'estomac, il n'y a plus aussi qu'une thérapeutique unique, celle qui consiste à enrayer l'inflammation de cet organe ; et c'est la médication antiphlogistique.

Telle est, à grands traits, la doctrine imaginée par Broussais. Il est indiscutable qu'elle consacrait un véritable progrès, en restituant à l'inflammation la place qu'elle doit occuper en pathologie, et en ramenant les fièvres essentielles à l'unité, par la locatisation dans le tube digestif, de la lésion inflammatoire.

Malheureusement, son esprit de systématisation à outrance édifie, sur des faits vrais, tout un ensemble d'erreurs et de paradoxes dont la conception nous paraît aujourd'hui extraordinaire et que personne ne croirait plus digne d'une réfutation sérieuse. Mais, à cette époque, les temps étaient mûrs pour une réforme et l'état de l'opinion offrait un terrain favorable à l'entreprise de Broussais ; toutefois sa réalisation fut surtout rendue possible par les impérieuses qualités qui constituaient son génie.

De bonne heure, la plume ne suffit plus à l'impatiente propagation de ses idées. Transportant la lutte

dans cet amphithéâtre célèbre de la rue des Grés, qui devient pour lui un forum retentissant, il développe librement devant une jeunesse ardente ses conceptions nouvelles. Présentées et défendues avec une puissante et fougueuse éloquence, qui ne supportait aucune contradiction, avec une véhémence de langage qu'aucune considération ne pouvait réfrener, avec une dialectique déclamatoire et violente — imagée d'invectives et d'épithètes sonores, — elles enthousiasment et fanatisent les nombreux disciples accourus de toute part pour l'entendre. De sa voix puissante, qui retentissait au-delà des murs de son amphithéâtre, il semble leur communiquer les passions qui l'agitent et les entraîner à la destruction de la science officielle. Souvent, à l'issue de ses cours, on le voyait, en effet, s'arrêter, dit-on, sur la place de l'école, entouré d'élèves fanatisés et menacer du geste et du regard l'orgueilleux édifice, poursuivant de ses sarcasmes les hôtes qu'il abritait, eux, leurs doctrines et leurs personnes. Les esprits modérés et judicieux étaient confondus et se croyaient revenus au temps de Paracelse.

A cette nouvelle doctrine, il fallait une étiquette sonore.

La médecine physiologique.

Avec cet à propos qu'ont certains hommes à jeter aux foules la formule qui les séduit et les entraîne, Broussais donna à son système le nom de *Médecine physiologique*.

Le mot fit fortune et la nouvelle doctrine, acclamée par des disciples enthousiastes, s'imposa comme une dictature — dont Broussais fut le tribun — aux nouvelles générations.

Ce ne fut pas cependant, sans soulever d'ardentes polémiques et de vives hostilités, que s'établit la domination de l'école physiologique. En ce qui concerne

la *Nosologie* de Pinel déjà ébranlée par les travaux de Serres et de Prost, la lutte ne pouvait être longue. Elle s'effondra sous la main violente de Broussais, laissant le terrain libre à la médecine systématique, en attendant les découvertes sur la spécificité de Bretonneau et les beaux travaux de Louis.

Mais le réformateur rencontra en Laënnec un adversaire autrement redoutable que Pinel. La rivalité de ces deux chefs d'École est une des périodes les plus intéressantes de l'histoire de ce temps et, si nous vivions à une époque où les médecins n'eussent pas perdu le goût des lettres, le culte des traditions et le souci des origines de leur art, cette lutte entre ces deux grands hommes, — dont l'enjeu était la conservation des vérités acquises et l'avenir même de la science, — exciterait toujours en eux un intérêt passionné et serait présent à toutes les mémoires.

Broussais et Laënnec.

Tous deux doués d'un génie supérieur appliquent, — avec des procédés différents — la plus haute puissance intellectuelle à la réalisation de leurs idées ; l'un avec la hardiesse et la fougue que lui donnent son tempérament d'agitateur, et son talent consommé de polémiste, l'autre avec le calme et la sagesse que créent l'habitude de la réflexion méditative, une haute érudition et la pratique journalière de l'observation vivante et nécroscopique. La différence des organisations physiques complète, en l'éclairant, l'antagonisme de leurs caractères.

Broussais taillé en athlète et d'une force peu commune, semblait fait pour affronter les plus violents orages et défier ses adversaires, dans les luttes ardentes qu'il déchaînait. Laënnec, au contraire, — d'un tempérament délicat et souffreteux, — redoutant le bruit et l'éclat et qui portait déjà en lui-même les germes de sa mort

prématurée, paraissait emprunter à la délicatesse de sa constitution, la réserve de ses habitudes et la timidité de son caractère.

Mais, il appartenait à la même race que son rival et une âme énergique et fière animait son corps débile et souffreteux. Sa fermeté était égale à l'obstination de Broussais, sa confiance dans les vérités qu'il proclamait à ses audacieuses affirmations, son calme à ses violences, son courage à ses fougueuses attaques, et son froid dédain, — quoique contenu dans une forme digne et mesurée, — n'était pas inférieur au retentissant mépris dont le chef de l'École physiologique accablait ses contradicteurs.

Broussais, du reste, avec sa clairvoyance de chef de parti, ne se trompa pas sur la valeur d'un adversaire de cette importance et c'est sur Laënnec et son école qu'il dirigea ses agressions les plus violentes. Il attaqua, non seulement la portée générale et scientifique des recherches anatomo-pathologiques qu'il poursuivait, mais encore il prétendit réfuter directement et dans leur exactitude matérielle, la plupart de ces travaux. Au point de vue général, il lui reprochait de perdre de vue, dans des minutieuses dissections, l'ensemble des symptômes de la maladie et ajoutant aussitôt l'injure à la critique, il le traitait dédaigneusement — lui et ses disciples — de prosecteurs et d'ouvreurs de cadavres. Ce reproche ne pouvait certainement s'adresser ni à Laënnec, ni à Bayle qui condamnaient ouvertement les erreurs doctrinales auxquelles pouvait conduire le culte excessif de l'anatomie pathologique. Il n'était pas plus mérité par Récamier qui — tout en faisant partie de l'École anatomo-pathologique, — se rapprochait de l'École de Montpellier par la haute importance qu'il attachait aux principes de vie et de maladie.

Les beaux travaux de Laënnec sur le tubercule, sur les modes de la phtisie, sur les abcès du poumon, sur les fièvres et même sur l'auscultation, n'excitaient pas moins la verve de Broussais qui appelait le chef de l'École anatomo-pathologique « Laënnec le sophiste », ou « Laënnec le devin », et traitait de roman subtil son immortel ouvrage sur l'auscultation médiate.

Attitude de la jeunesse médicale.

Quand on relit aujourd'hui ces injustes agressions, on a peine à comprendre comment elles purent être accueillies sans protestations par les générations rangées autour de Broussais, et par quels prodiges d'audace et de polémique, il parvint à grouper contre Laënnec l'opinion médicale. Telle est cependant la force des mouvements irréfléchis des foules même intelligentes, tel est parfois leur aveuglement, que ces choses eurent lieu, et que le plus illustre des médecins modernes vit un instant ses merveilleux travaux contestés, et le vide se faire autour de lui (1).

S'il eût été d'un caractère moins trempé, son œuvre eût pu être compromise, et l'École anatomo-pathologique eût risqué de disparaître. Mais Laënnec, nous

(1) L'ascendant de Broussais n'était pas fait uniquement de la nouveauté de sa doctrine et de l'extraordinaire véhémence avec laquelle il la défendait. Il était dû aussi aux opinions politiques et anti-religieuses qu'il professait et dont l'influence était considérable sur la jeunesse libérale de cette époque. Les idées religieuses et royalistes de Laënnec leur étaient au contraire suspectes, et telle était la vivacité de cette opposition qu'à la mort de ce médecin, qui aurait dû être un deuil médical, le journal de médecine le plus influent et le plus autorisé de l'époque dut apprécier en ces termes la perte que faisaient la science et l'humanité... Après avoir rendu hommage — non sans d'injustes restrictions — aux travaux de ce grand médecin, le rédacteur écrivait que « rien n'eut manqué à sa gloire, s'il eût adopté les saines doctrines physiologiques qui sont l'honneur de ce siècle » et il osait ajouter que « *sa mort était plus irréparable pour le parti auquel il appartenait que pour la science.* »

Ainsi jugent avec leurs passions les contemporains qui ne font jamais l'histoire. Celle-ci a rendu un autre verdict. Elle a retenu de Laënnec son génie scientifique, ses merveilleuses découvertes, son haut caractère, sa dignité humaine et professionnelle, et elle a fait de lui un des plus grands médecins du siècle.

l'avons vu, avait une âme énergique. Sourd aux sarcasmes du « Thémison » moderne, et aux clameurs de ses disciples, il opposa à ces furieuses attaques une calme et dédaigneuse résistance. Confiant dans l'avenir, il laissait passer l'orage, — certain qu'il ne durerait pas et et que ses œuvres vivraient à jamais — ; ne sortant de son dédaigneux silence que pour publier de nouveaux travaux, accompagnés d'une calme et digne réponse aux objections de Broussais.

Autour de lui, une élite de jeunes savants recueillaient et méditaient ses enseignements. Ce sont, les Récamier, les Andral, les Cruveilher, les Louis ; ce sont eux qui les feront fructifier et mettront fin à l'École physiologique. Mais c'est à la tenace et redoutable opposition de Laënnec que revient l'honneur d'avoir formé cette vaillante phalange, et d'avoir maintenu les plus hautes vérités médicales, qui sans lui auraient disparu de l'horizon (1).

(1) Laennec (René-Théophile-Hyacinthe), naquit à Quimper (Finistère), le 17 février 1781. Il fit ses premières armes dans la carrière en qualité de chirurgien de troisième classe dans l'armée de l'Ouest, à la fin de l'année 1799 et l'année suivante vint à Paris pour y continuer ses études médicales. Il s'attacha à l'école de Corvisart. Il publia de nombreux et remarquables ouvrages, dont le principal fut son Auscultation médiate. — *Traité d'auscultation médiate* ou *Traité des maladies des poumons et du cœur fondé principalement sur ce nouveau mode d'exploration.* Paris, 1819, 2 vol. in-8°.

En 1816, il fut nommé Médecin de l'hôpital Necker, en 1822, appelé à succéder à Hallé dans sa place de Professeur au Collège de France; et lorsque la Faculté de médecine fut supprimée en cette même année, Laënnec fut appelé, par ordonnance du 2 février 1823, à faire partie de la nouvelle Faculté en qualité de Professeur de clinique interne et il remplaça Corvisart à l'hôpital de la Charité. Mais ses grands travaux, les luttes qu'il soutint portèrent une atteinte profonde à sa santé déjà débile et Laënnec mourut le 13 août 1826 à Kerlouarnec (Finistère) où il s'était retiré dans l'espoir de se rétablir. Il a laissé le souvenir d'un des plus grands médecins que la France ait produits...

IV

Pendant que se déroulaient ces événements, Récamier poursuivait une carrière qu'il avait si brillamment inaugurée, en marquant chacun de ses pas par des succès et des découvertes qui allaient le conduire rapidement à la célébrité. Une union assortie n'avait pas tardé à lui assurer, en même temps que le paisible bonheur de la vie domestique, une situation honorable dans le monde (1). Délivré des soucis matériels qui avaient tant pesé sur ses années d'études, à la tête d'un des plus beaux services hospitaliers de Paris, il va se livrer à de nouveaux et incessants travaux avec l'indépendance morale et scientifique qui sera la marque de son caractère.

Part de Récamier à la lutte qui divise l'École de Paris.

Dès l'origine, il prend position dans la lutte qui divise Broussais et Laënnec — et avec eux l'École de Paris toute entière. — Son choix dicté par les études de toute sa jeunesse, et par son bon sens médical déjà clairvoyant et hostile à toute systématisation, — ne pouvait être douteux et il se range aux côtés de Laënnec dans les rangs de la petite phalange qui constituait l'école anatomo-pathologique.

Il prend part à toutes les luttes que soutient cette école contre la doctrine physiologique, sinon par ses écrits, — car il n'est pas un polémiste, — du moins par les conceptions doctrinales qu'il exposera dans ses leçons, par ses méthodes thérapeutiques qui constituent une incessante protestation contre la médication antiphlogistique systématique, et par l'importance qu'il donnera à l'anatomie pathologique. Toutefois, s'il est fidèle à l'École de Laënnec, comme celui-ci, il n'entend pas

(1) Il épousa madame Poillevé de la Guerinais, veuve d'un conseiller au Présidial.

que le mouvement dévie. Il vint, en effet, une heure, où certains esprits hypnotisés par l'étude des organes, finirent par tomber dans l'excès que reprochait injustement Broussais à Laënnec. Ils arrivèrent à ne plus tenir aucun compte des manifestations vitales dans le cours des maladies, et à s'attacher exclusivement à l'étude des lésions organiques. De là une autre doctrine qui prit le nom de doctrine organique et qu'on appela aussi l'anatomisme de l'École de Paris. Quelques médecins de cette nouvelle École avaient repris le rôle de simples observateurs, et renouvelaient, en le modifiant, le raisonnement qui avait conduit à l'expectative l'École de Pinel : « Étant donnée une maladie, déterminer, pendant la vie, ses vrais caractères anatomiques. »

Anatomisme de l'École de Paris.

Un tel système n'était point pour plaire à Récamier. Élevé à l'école de Corvisart, formé à celle de Laënnec, il savait que si l'anatomie pathologique occupe une large place dans les maladies, elle ne supprime pas leur histoire ; il avait appris que le fondement même de la Médecine, les causes de la maladie sont en dehors d'elle. Son esprit élevé, déjà éminemment accessible aux conceptions générales, se plaça vite au-dessus des localisations morbides pour aller rechercher, dans la vie même, dans ses multiples perturbations, les causes de la maladie et celles de la mort.

Plus tard, quand l'heure de l'enseignement aura sonné pour lui, nous le reverrons reprendre ces grandes questions et édifier sa propre doctrine, — avec l'intuition parfois la plus juste — des problèmes de la biologie.

Il était nécessaire d'assigner ici à Récamier la place qu'il prit dans les grandes luttes doctrinales ; je dois maintenant revenir un peu en arrière, et montrer comment débuta cet esprit ingénieux dans la série des découvertes qui devaient immortaliser son nom.

CHAPITRE VI

I. État de la Thérapeutique à l'École de l'an III. — La Thérapeutique dans les maladies des femmes : Astruc. — Chambon. — Vigarous. — Pinel. — Lassus. — Samuel. — Cooper. — II. Invention du spéculum par Récamier. — Désintéressement de Récamier. — Inauguration du traitement local. — III. Les fièvres continues. — Les bains froids. — Observation de Récamier sur lui-même. — Récamier précurseur de Brandt. — IV. Thérapeutique de la médecine physiologique. — Sagacité de Broussais. — Habileté de Lisfranc. — Restauration de la matière médicale par Récamier. — Fondation de la clinique de l'Hôtel-Dieu.

I

On se figure aisément, par les détails dans lesquels je viens d'entrer, ce que devait être, dans les premières années du siècle, l'art de guérir, entendu réellement dans l'interprétation pratique du mot.

Le système de Pinel qui était la doctrine officielle de l'École de Paris, et qui se souciait moins, nous l'avons vu, de la guérison des maladies que de leur classification, avait discrédité les interventions médicales actives. L'école physiologique de son côté, devait réduire la thérapeutique à la médication exclusive et systématique des antiphlogistiques. La matière médicale était en partie oubliée et il n'y avait plus de thérapeutique : il n'y avait même pas d'enseignement de la thérapeutique à la Faculté (1). Bichat avait bien entrepris de restaurer la matière médicale, et l'avait com-

La thérapeutique à l'École de l'an III.

(1) Ce n'est qu'après la réorganisation de la Faculté en 1822 qu'il fut créé une chaire de thérapeutique. Elle fut confiée à Alibert, qui avait publié en 1804 un *Traité de Thérapeutique*.

prise dans le vaste édifice qu'il avait voulu reconstruire, malheureusement la mort l'enleva au moment où il allait achever son œuvre colossale.

Corvisart seul s'était élevé au-dessus du cahos des médications qui surnageaient pêle-mêle de l'ancienne pharmacopée. Dès 1789, il avait publié le cours élémentaire de *Thérapeutique* de Desbois de Rochefort. De bonne heure, il avait cherché à résoudre le problème des guérisons, par des interventions thérapeutiques rationnelles. Mais Corvisart, bientôt absorbé par de multiples fonctions, devenu médecin de l'Empereur, n'exerçait plus sur la science l'influence directe qu'il avait eue sur elle, dans la brillante période de reconstruction que j'ai décrite.

En somme, au moment où Récamier prit possession de son service à l'Hôtel-Dieu, la question de la guérison des maladies était livrée aux incertitudes du pire des empirismes, celui qui n'est pas subordonné à une sage méthode éclectique, mais qui repose sur le scepticisme philosophique ou sur l'ignorance déguisée. Cette situation a été très bien interprétée par une boutade de Pitcairn qui se permit, — en face des problèmes divers que se posaient les différentes écoles, — d'adresser à son tour aux médecins cette indiscrète demande :

« Étant donnée une maladie, trouver le remède qui doit la guérir... »

On raconte que cette simple question en remplit beaucoup d'étonnement.

Ce n'était pas pour Récamier que la guérison des maladies était un problème inutile à résoudre. Il représentait, en effet, l'avènement d'une nouvelle couche médicale, celle des hommes de raison et d'action, succédant aux hommes de spéculation pure, aux philosophes, aux

lettrés, aux naturalistes, aux faiseurs de dogmes, de systèmes, aux auteurs de nomenclatures, qui avaient surgi de l'état mental et social, du pays à la fin du XVIIIe siècle et qui avaient apporté, dans le domaine de la médecine, les procédés et les raisonnements sceptiques ou chimériques qui caractérisèrent cette époque (1). Il ne voulait pas à leur exemple se borner à observer les maladies, comme un fait curieux et intéressant. Il aspirait au rôle de médecin guérisseur, et on le vit bien, dès les débuts de sa pratique, dans laquelle un des premiers sujets graves qui frappèrent son attention fut le traitement des affections utérines.

Thérapeutique des maladies des femmes.

On devine ce que pouvait être au commencement du siècle la thérapeutique des maladies des femmes. Si les ouvrages d'Astruc, de Chambon et de Vigarous (2) avaient jeté un peu de clarté sur la pathologie utérine, et imprimé un progrès très relatif à cette branche de l'art, le traitement chirurgical était resté à peu près nul. Le professeur officiel, par excellence, Pinel, n'en disait pas un mot en 1803, et Lassus, dans son *Traité de Médecine opératoire*, passait sous silence la médication des affections utérines. Vingt ans plus tard, Samuel Cooper, lui-même dans son célèbre *Dictionnaire de Chirurgie* ne consacrait même pas une ligne à leur diagnostic et à leur traitement.

(1) Toutes les époques ont plus ou moins sacrifié à une conception préconçue. Celle des médecins du XVIIIe siècle était la philosophie et l'histoire naturelle. On accusera peut-être un peu la nôtre, d'avoir sacrifié trop la clinique aux expérimentations du laboratoire.

(2) ASTRUC, *Traité des maladies des femmes*. Paris, 1761-1765 ; 2e édition, 1778, 7 vol. in-12. — CHAMBON, *Traité des maladies des filles, des femmes mariées, des femmes enceintes*. Paris, 1785. — VIGAROUS, *Cours élémentaire des maladies des femmes*. Paris, 1801, 2 vol. in-8.

II

Dès son entrée à l'Hôtel-Dieu, Récamier fut frappé du grand nombre de femmes atteintes de maladies utérines qui venaient demander des soins ; il résolut de les traiter autrement que par les décoctions de pavot ou de guimauve, qui constituaient l'unique thérapeutique locale de ses contemporains.

Invention du spéculum.

Dans ce but, il voulut voir les lésions des organes qu'on ne faisait que toucher, afin de les rendre accessibles à la médication caustique, usuelle dans les autres régions. Cette conception le conduisit à l'invention du spéculum.

A vrai dire, c'est plutôt d'une réinvention qu'il s'agit. Mais le mérite n'est pas moindre, car il était profondément oublié, et l'initiative de Récamier a été le point de départ très précis de l'instrument perfectionné et si éminemment utile que nous possédons aujourd'hui. Du reste, cet instrument ne ressemble que de très loin à celui des anciens et c'est dans la modification de forme et de parois qu'il sut lui faire subir, que réside toute la portée pratique et utile de la découverte.

Les spéculums des anciens chirurgiens en effet étaient de simples *dilatateurs* ou « *dilatatoires* », qui pouvaient permettre d'arriver jusqu'à l'utérus en dilatant ou écartant les parois du vagin ; mais sans favoriser l'accès de la lumière. Aussi, on se demande si jamais ils ont pu rendre quelques services. Paul d'Égine décrit, en effet, un spéculum qui était un instrument à trois branches, dont les dimensions variaient, avec l'âge de la malade et dont les tiges s'écartaient à l'aide d'une vis. Franco (1586), Paré (1592), Scultet (1666), décrivent le même spéculum plus ou

moins modifié, et Garengeot lui-même au XVIIIe siècle n'en décrit pas d'autre. Ainsi, les spéculums usités parmi les chirurgiens, jusqu'à Récamier, n'ont réellement aucun rapport avec l'instrument qu'il a imaginé.

Récamier se servit d'abord d'un tube d'étain, à parois réfléchissantes, dont il augmenta peu à peu le calibre et modifia progressivement la forme.

Ce fut, au début, une simple canule du volume d'un doigt et de quatre à cinq pouces de long, à travers laquelle il pratiquait des pansements sur le col utérin, et sur les parois vaginales (1801). Peu à peu, il augmenta son calibre, disposa, en bec de flûte, l'extrémité utérine, évasa son extrémité externe en forme d'entonnoir (1818). Le type définitif du spéculum moderne qui possède un pouvoir réflecteur, en même temps qu'il est un dilatateur, était trouvé. Il l'appela le *speculum uteri*. Toutefois, cet instrument, dont la disposition conique favorisait bien l'accès de la lumière, avait l'inconvénient d'être trop large à son extrémité inférieure. Dupuytren diminua sa longueur, rétrécit son bout extérieur et le munit d'une poignée.

Bientôt Récamier comprit que son spéculum cylindrique, s'il avait l'avantage de réfléchir la lumière avec intensité et de protéger exactement les parois vaginales, offrait l'inconvénient de ne permettre de voir qu'une surface égale à son calibre.

Il le brisa alors et adopta deux demi-cylindres destinés à s'écarter et à agrandir considérablement le champ de l'investigation. La modification la plus ingénieuse du spéculum, celle qui après des perfectionnements successifs, en a fait le plus indispensable, le plus parfait, le plus commode et le plus universellement répandu des instruments, le spéculum bivalve était, à son tour, découvert.

On serait porté à croire, si l'on jugeait des habitudes médicales d'autrefois, par celles d'aujourd'hui, que Récamier fit grand bruit d'une découverte — qui devait être le point de départ d'une révolution dans le traitement des maladies des femmes, et inaugurer une science nouvelle, la gynécologie.

Modestie et désintéressement de Récamier.

Avec les mœurs actuelles, une invention de cette importance donnerait aujourd'hui à son auteur une célébrité immédiate — suivie à bref délai de la fortune. — Mais, à cette époque, les mœurs étaient plus simples et l'amour-propre moins bruyant, la publicité par la presse extrêmement restreinte, et Récamier était la modestie et le désintéressement mêmes.

Pendant dix-huit ans, il se servit journellement de son instrument dans la pratique privée et dans son service hospitalier — le perfectionnant en silence — sans attirer sur lui-même, par la publicité légalement professionnelle, l'attention de ses contemporains ; et la première mention imprimée de son spéculum inventé depuis 1801, se trouve seulement en 1819 dans un article du *Dictionnaire des sciences médicales* de Murat et Patissier, qui avaient été lui demander à lui-même les renseignements nécessaires pour écrire leur article (1). Toutefois à

(1) Murat et Patissier rapportent d'abord l'histoire d'une femme soignée par Récamier pour une tumeur cancéreuse. « Il inventa, disent-ils un instrument avec lequel il pût voir les parties affectées, porter dessus les caustiques et garantir les parties environnantes de leur action. C'est une sorte de tube métallique en étain, dont le calibre variable doit être proportionné à l'ampleur du vagin. Une extrémité — qu'on peut appeler utérine — est coupée perpendiculairement et présente un bord arrondi pour embrasser le col de l'utérus ; l'autre extrémité est coupée obliquement de haut en bas de manière à offrir inférieurement une sorte de gouttière par laquelle on saisit l'instrument pour l'introduire et le tenir fixe pendant la cautérisation ; la forme de cet instrument est celle d'un cône tronqué. Avant son introduction, on a soin d'enduire sa surface extérieure d'huile ou de cérat.

Les auteurs racontent ensuite comment Récamier fut amené à tailler en bec de flûte l'extrémité de l'instrument (*Dict. des sciences médicales* 1819, t. XXXI, p. 242.

partir de cette époque, le spéculum se vulgarisa de plus en plus. Dupuytren, Antoine Dubois, qui l'avaient adopté et modifié, contribuèrent à le répandre dans le monde chirurgical (1).

Pour Récamier, il était surtout l'instrument utile qui lui permettait de soigner les affections utérines, il l'avait inventé simplement pour sa commodité personnelle et le soulagement de ses malades, et ne songeait à en tirer ni honneurs, ni profits.

Il inaugurait déjà — dès le début de sa carrière — cette lutte implacable contre le cancer qui dura toute sa vie, et qui, par des procédés successifs, toujours nouveaux, le conduira de la cautérisation du col cancéreux, à son ablation, de l'ablation à la compression, — simple ou combinée, — de la compression, à l'hystérectomie vaginale.

Nous le suivrons dans les diverses phases de cette lutte contre la plus redoutable des affections, et nous verrons son esprit inventif — sans cesse en proie à la recherche d'un procédé de guérison —, essayer de nouvelles méthodes de traitement, les perfectionner avec l'expérience, les abandonner pour d'autres qu'il juge meilleures, et arriver ainsi, sans jamais s'avouer vaincu, à l'opération qui est aujourd'hui considérée comme le remède suprême, comme la plus grande conquête chirurgicale de notre époque, l'extirpation totale de l'utérus cancéreux, l'*opération de Récamier*.

Inauguration du traitement local des ulcérations des femmes.

Mais pour le moment, c'est surtout au traitement du cancer et des ulcérations locales — par le moyen du spéculum — que s'applique le jeune médecin de

(1) La première application du spéculum devant un grand public médical n'eut lieu qu'en 1818. Dupuytren, Chaussier, Desormeaux, Husson, Cayol, Fizeaux, Droguet, assistaient à cette expérience, et furent frappés de l'ingéniosité de l'instrument et de la facilité avec laquelle le col utérin était mis à découvert.

l'Hôtel-Dieu. Grâce à son instrument, il peut rechercher et voir la lésion, appliquer sur elle le médicament qui va la modifier. Souvent, l'opération, quand elle est possible, précède la cautérisation, d'autres fois la cautérisation est employée, soit à titre modificateur, soit à titre palliatif (1).

Récamier donne la préférence au nitrate acide de mercure sur tous les autres caustiques. Lisfranc et la plupart des chirurgiens adoptent sa méthode ; elle ne tarde pas à se généraliser et elle a joui de la plus grande faveur jusqu'à l'ère Pastorienne des antiseptiques et des progrès contemporains de la chirurgie gynécologique.

Dans les cas où l'affection locale ne réclame pas une modification énergique, il emploie les divers topiques médicamenteux qui ont été depuis si longtemps usités dans la thérapeutique des affections utérines.

C'est ainsi que Récamier inaugura la médication

(1) Voici les règles posées par Récamier sur l'emploi de son instrument et ses procédés de cautérisation.

1° J'ai laissé au spéculum, à son extrémité la plus large, une espèce de gouttière qui lui sert de manche en même temps qu'elle conduit plus facilement dans un vase convenable les fluides qui s'écoulent pendant la cautérisation.

2° Tantôt j'emploie des spéculums dont l'extrémité utérine est coupée perpendiculairement à la longueur de l'instrument; tantôt au contraire je coupe cette extrémité au bec de flûte plus ou moins mousse ou allongé, afin de me conformer à la disposition des parties. Lorsque l'orifice de l'instrument est placé de manière à embrasser exactement la base de la partie malade contre laquelle on la presse modérément, on peut cautériser sans rien craindre, car l'action du caustique ne s'étend jamais à une demi-ligne sous le bord de l'instrument.

3° Lorsque je me sers du spéculum dans un lieu obscur, j'éclaire le fond de l'instrument au moyen d'une bougie entre laquelle et l'œil je tiens un petit réflecteur de manière à empêcher la lumière de m'incommoder et à mieux éclairer l'objet que je veux examiner.

4° Pour concentrer autant que possible l'action du caustique sur la partie malade, il est nécessaire de placer la femme de manière à rendre plus inférieur l'endroit sur lequel on veut agir.

5° Je n'emploie jamais la cautérisation pour détruire une tumeur volumineuse du col. Je fais d'abord l'incision; je laisse tomber les accidents qui peuvent suivre l'opération, et ensuite, je cautérise profondément afin de dépasser la maladie locale. Récamier, *Recherches sur le traitement du cancer*. Paris, 1835.

locale rationnelle dans les maladies spéciales des femmes. Dans cette première phase de sa carrière, il établit les bases du traitement de ces affections, tel qu'il a été pratiqué longtemps, et tel qu'il peut l'être encore aujourd'hui. Nous le verrons dans la seconde élever son talent, créer de toutes pièces le traitement chirurgical de la métrite et du cancer utérin et précéder de près d'un demi-siècle les chirurgiens contemporains dans la voie féconde où ils ont sauvé tant d'existences humaines.

III

Mais pendant que Récamier ouvrait ainsi à l'art de guérir de nouvelles perspectives — en le dotant d'une découverte qui permettait une thérapeutique spéciale dans des affections jusqu'alors misérablement abandonnées à elles-mêmes —, d'autres problèmes hantaient son esprit de guérisseur toujours en éveil. Le plus important est celui du traitement des fièvres continues.

Traitement des fièvres continues.

On sait quel était à cette époque le traitement inévitable de ces affections; il se composait à peu près exclusivement de saignées, de purgatifs, de vomitifs et parfois de quinquina.

La mortalité était considérable et il faut se reporter aux lettres de Velpeau (1) pour se rendre compte des ravages que faisaient, dans les hôpitaux de Paris, ces fièvres officiellement rangées en six classes, mais dont certains bons esprits pressentaient déjà l'unité.

Dans ces affections, Récamier reconnut de bonne heure que le danger était dans l'élévation, la durée de la fièvre et dans les perturbations du système nerveux.

(1) Bretonneau et ses correspondants, *loc. cit.*

De là, pour lui, une double indication capitale à résoudre ; celle de modérer ou d'enrayer l'hyperthermie et de régulariser l'action du système nerveux.

Contre la fièvre, l'usage du quinquina était déjà répandu depuis la fin du XVIIIe siècle, quoique le moment ne fût pas éloigné où il allait être proscrit, comme « irritant », par Broussais ; mais Récamier savait bien aussi combien ce médicament restait impuissant dans les redoutables pyréxies — accompagnées de surexcitation nerveuse et cérébrale — qu'on désignait sous le nom de fièvres malignes ou ataxiques, et qui n'étaient autres que des formes de la fièvre typhoïde. Quant à la thérapeutique des graves accidents nerveux, nul ne maniait mieux les antispasmodiques et nous verrons le parti qu'il sut tirer de l'administration du musc, qu'il appliqua le premier contre les formes typhoïdes de la pneumonie. Mais il était trop clairvoyant pour ne pas se rendre compte de l'infidélité de ces agents dans les fièvres continues à température élevée et à accidents cérébraux, et il chercha une médication qui pût répondre d'une façon plus énergique et plus rapide à la solution thérapeutique du difficile problème qui se posait en vain à l'esprit de tous les médecins. Ce problème, dès le début de sa pratique, il le résolut, avec une sagacité et une portée d'observation, qui nous remplissent d'étonnement. La médication qu'il adopta d'emblée, avec une parfaite assurance, et dont il traça les règles, est, en effet, celle à laquelle s'est ralliée —, après cinquante ans d'oubli et dix ans de discussion —, la médecine contemporaine ; c'est aussi celle qu'elle considère, avec raison, comme un des moyens les plus héroïques de guérison des dothinentéries et des états morbides à température élevée. Je veux parler des bains froids dans les fièvres continues.

Les bains froids dans les fièvres.

Il n'est presque pas de médication nouvelle. Dans l'immense révolution qu'accomplit depuis ses origines l'esprit humain autour de la maladie, il a successivement vu et entrevu, expérimenté et délaissé, pris et repris la plupart des meilleurs agents de guérison ; ce qui a manqué aux anciens médecins, c'est non l'acuité de la clairvoyance, ou le génie de l'observation qu'ils ont possédé à un degré extrême ; ce sont plutôt les moyens de perfectionner leurs découvertes et d'en tirer un utile parti. De bonne heure, en effet, l'eau froide a été appliquée à la guérison des maladies. Hippocrate traitait avec elle l'érysipèle, et Galien les fièvres continues. Antoine Musa, médecin d'Auguste, l'employait dans le typhus. Elle fut préconisée par les médecins arabes. Après eux, elle sombra dans la nuit scientifique du moyen âge et il faut arriver à la fin du XVIIIe siècle pour la voir rentrer — mais à titre personnel — dans la pratique de certains médecins. Currie à cette époque (1798-1804) traite des scarlatines par les lotions froides et fait des affusions l'unique thérapeutique des formes de maladies où se rencontrent l'hyperthermie et de graves accidents nerveux. Gianini (1805) va plus loin et n'hésite pas à placer les fébricitants dans un bain froid.

Origine éloignée de l'emploi de l'eau froide dans le traitement des maladies.

Peut-être Récamier était-il au courant des travaux de Gianini que la traduction d'Heurteloup avait fait connaître. Nous savons, du reste, qu'il avait appris l'italien pendant sa captivité en Corse, qu'il le parlait et le lisait couramment et qu'il se tenait avec soin au courant des travaux étrangers.

On ne possède pas cependant de données à ce sujet. Ce qui n'est pas douteux, c'est que, dès les débuts de sa carrière, il employait les bains froids dans les fièvres graves, soit dans sa clientèle, soit dans son service de

l'Hôtel-Dieu — où sa méthode était devenue traditionnelle. — C'est d'abord dans les thèses de ses élèves, puis dans les journaux de médecine du temps qu'il faut rechercher les développements de sa théorie et les règles de sa pratique (1). Mais, nous devons à une grave circonstance de sa vie une observation remarquable qui le concerne. Comme tous les grands observateurs, Récamier s'analysait lui-même, à l'état de santé, comme à l'état pathologique. En 1811, âgé par conséquent de trente-cinq ans, il fut atteint d'une fièvre grave qui fut manifestement la fièvre typhoïde. A deux doigts de la mort, il réclama avec insistance le traitement par l'eau froide, et malgré la résistance des médecins qui l'entouraient il se fit porter dans un bain froid. Ce bain décida de la marche ultérieure de la maladie et Récamier guérit. Il a rédigé lui-même sa propre observation, et, c'est ce document tracé de sa main pendant sa convalescence que je transcris ici. Il constitue un élément important de l'histoire de la méthode de réfrigération dans les maladies.

Observation de Récamier sur lui-même.

Cette lettre dont je ne publie que les passages qui ont trait à l'affection dont il fut atteint, était adressée à son oncle, le curé de Villebois, qui avait été le premier maître de son enfance :

« ...En deux jours, dès le 6 décembre, il s'établit de la fièvre avec des sueurs accompagnées d'un pouls serré et fréquent et d'un grand malaise. Dans la nuit du 8 au 9, j'appréciai à quel ennemi j'avais affaire, en reconnaissant les caractères d'une fièvre nerveuse maligne. Le lendemain je fis avertir un de mes confrères. Je sentais parfaitement mon état, et, une fois que j'eus mis en ordre mes affaires, j'attendis paisiblement les événements. »

« Ne pouvant m'entendre avec celui de mes confrères qui avait été d'abord mandé, sur la nature de ma maladie, ma femme

(1) Entre autres, Pavet de Courteille. *Des immersions et des affusions froides*, thèse de Paris, 1813.

lui en adjoignit un second avec lequel je ne pus non plus m'entendre, par la raison fort simple que, m'observant superficiellement de la rue, il ne pouvait juger mon état comme moi, qui étais dans la maison. Les boissons chaudes que j'avais prises au début, jointes à la diète, m'avaient blanchi la langue, et je rendais des crachats sanglants dont on prenait la couleur pour celle de la bile — deux causes d'illusion qui faisaient accuser les premières voies que je sentais parfaitement innocentes — conservant même de l'appétit, mais sans les forces nécessaires pour digérer, puisque quelques cuillerées de bouillon me donnaient un redoublement violent de fièvre et un crachement de sang ; le tout avec un pouls faible, misérable et très fréquent, et une faiblesse telle que, dès le second jour, je ne pouvais plus me tenir sur mon séant sans tomber en défaillance. »

« Dès ce second jour, m'étant fait lever pour changer de linge, je ne pus rester quelques minutes dans une bergère, et, pendant qu'on me reconduisait à mon lit, je perdis connaissance pour la première fois de ma vie. Les moindres efforts pour parler ou pour me nourrir me jetaient dans un si grand abattement, qu'il m'était facile de prévoir que l'émétique et un laxatif inutiles, qu'on me proposait, m'enlèveraient le reste de mes forces, où même, m'éteindraient tout à fait. »

« Cependant, l'un de mes médecins demanda à ma femme un de nos amis communs, qui est le médecin de l'Impératrice, c'est-à-dire Bourdier. Celui-ci reconnut la nature de ma maladie et il ne fut plus question de m'évacuer ; il me proposa le quina et le camphre, par haut et par bas. Mais, en moins de trente-six heures, ces moyens, qui paraissaient indiqués, ajoutèrent aux accidents précédents un spasme du muscle de la déglutition et même de la mâchoire, tel que la déglutition devint impossible et que je dus regarder le tétanos comme imminent, ainsi que je l'ai vu arriver en pareil cas.

« Alors, je dus refuser de continuer ces moyens, et je me trouvai encore en guerre avec mes médecins qui ne croyaient pas assez à la netteté de mes sensations, parce que mon visage était cadavéreux et mes yeux éteints, ce que je sentais parfaitement. Je restai avec une limonade vineuse, en demandant à cor et à cri un bain froid que mes médecins soutenaient à ma femme devoir me tuer, et que je soutenais, moi, pouvoir seul me sauver. Je fis venir un médecin que j'avais sauvé par le même

moyen, mais il n'a pu les convaincre, parce qu'on ne sentait pas une grande chaleur à la peau et que je crachais le sang.

« Cependant la maladie faisait des progrès, de manière que, le 17 décembre, je demandai les secours de l'Église. La nuit du 17 au 18 fut des plus pénibles et telle que je calculai, le 18 au matin, que je ne devais pas exister le 19, ou du moins que je devais me trouver à l'agonie et hors d'état de recevoir aucun secours médical...

« Ce jour-là, je fis sentir à ma femme qu'elle n'avait probablement plus que quelques heures pour me sauver la vie, et je la priai de faire préparer la baignoire pour la consultation du soir qui avait lieu à sept heures. Cela fait, je la priai de faire entrer Bourdier le premier, parce que mes forces ne me permettaient pas de parler aux trois ensemble, et je lui dis en peu de mots à voix basse, car je ne pouvais plus me faire entendre :

« Mon cher confrère, les moyens employés jusqu'ici ne réussissant pas, j'ai calculé les forces que j'ai perdues dans les trois ou quatre derniers jours, et il est impossible que je supporte le redoublement de cette nuit, sans mourir ou sans me trouver demain hors d'état de recevoir aucun secours ; il vous reste encore aujourd'hui pour m'être utile ; demain vous ne pourrez plus rien ; il faut que je sois dans l'eau froide tout à l'heure. Le bain froid vous effraie ; mais fiez-vous-en à mon expérience sur ce point. Vous ne craignez que parce que vous n'avez pas employé ce moyen dans le cas où je me trouve. Je ne vous demande qu'à faire consentir mes confrères à en être témoins. »

« Il leur représenta alors que mon parti était pris, qu'il s'agissait d'une fantaisie de malade, qu'ils ne conservaient plus l'espérance de sauver et que du reste si je me trouvais mal dans l'eau, on m'en retirerait. Aussitôt madame donne ses ordres ; les mesures étaient prises de telle sorte que, en moins de cinq minutes, un bain à 13° fût préparé, et à sept heures, je fus mis dans l'eau comme un vrai cadavre, car ma conversation avec Bourdier m'avait tellement affaibli que, pour la soutenir, il me fallut recueillir le reste de mes forces. Au moment d'être porté dans l'eau, mes deux confrères me faisaient encore des observations. Je répondis qu'ils ne craignissent rien, qu'il n'y avait aucun danger, et que, s'il y en avait, je les priais, au péril de

ma vie, d'être les témoins d'une scène dont ils se souviendraient.

« Aussitôt quatre jeunes médecins me prennent et me portent dans le bain dont je ne sentis pas le frais, mais dans lequel je sentis bientôt se ranimer mes forces. Cependant celui de mes confrères qui tenait mon bras, effrayé de voir le pouls tomber en quatre minutes de 120 pulsations à 72, qui est mon type de santé, dit aux autres que le pouls se concentrait par le refoulement du sang vers la poitrine. Moi, qui sentais renaître mes forces, je lui répondis du fond de l'eau qu'il se trompait, car je me sentais mieux et point oppressé. Au reste, leur dis-je, vous croyez que le froid agit sur moi comme sur vous, et vous vous trompez sur ce point, car vous voyez bien que je ne tremble pas ; et alors, sortant une de mes mains de l'eau, je leur fis voir que ma peau ne faisait pas chair de poule. Après douze minutes de séjour dans l'eau, commençant à sentir le froid, j'avertis qu'il était temps de me remettre dans mon lit.

« Voilà l'histoire de mon premier moyen, en voici les effets : j'ai laissé dans l'eau ma fièvre et mon crachement de sang, de telle manière que, trois ou quatre heures après, j'ai senti le besoin de substance nourrissante. Quelques cuillerées à café de crème d'orge me suffirent. Depuis lors, ma convalescence a marché d'une manière imperturbable, sans que j'aie employé aucun autre moyen. Cependant, comme j'avais oublié dans le bain de me faire répandre de l'eau sur la tête, elle restait dans un état de stupeur, qui me faisait paraître ma peau comme étrangère. Alors je me fis fondre sur le sommet de la tête de la glace pendant cinq heures de suite, les deux jours suivants, c'est-à-dire douze livres de glace, sans pouvoir sentir le froid.

« Depuis le bienheureux bain, je n'ai cessé de remonter vers la santé et aujourd'hui j'ai recouvré une grande partie de mes forces, avec un appétit enragé. Je n'ai nullement été purgé. J'ai cru que ces détails pourraient vous intéresser par la controverse d'un moribond avec trois de ses confrères bien portants, et par la rapidité de l'étendue du bienfait du moyen employé et malheureusement trop peu connu dans les cas analogues... »

Cette observation est pleine d'intérêt et prouve la sagacité avec laquelle Récamier avait étudié et

compris l'action de l'eau froide sur les fébricitants. Notons, en effet, les trois grands points qu'elle met en évidence et qui constituent vraiment la base de la méthode actuelle : l'emploi du grand bain, au lieu des affusions —, l'inégalité d'action de l'eau froide sur l'homme à l'état physiologique ou sur l'homme malade, et la diminution du pouls qui est le résultat d'une température basse sur la circulation. Ces derniers phénomènes sont nettement précisés.

Du fond de sa baignoire, Récamier répond à l'observation que fait un de ses confrères effrayé de constater, qu'en quatre minutes, le pouls est tombé de 120 à 72, et faisant observer avec effroi « que le pouls se concentrait par le refoulement du sang vers la poitrine ». Cette objection a été renouvelée souvent depuis, et Récamier la détruit expérimentalement en démontrant qu'il respire parfaitement bien et n'est nullement oppressé. De même il confirme la différence d'action d'une température froide sur un organisme fébrile, ou sur un organisme normal. « Vous croyez, dit-il, que le froid agit sur moi comme sur vous, et vous vous trompez sur ce point, car vous voyez bien que je ne tremble pas », et sortant sa main de l'eau, il montre aux médecins qui l'entouraient que les téguments n'offraient pas l'aspect caractéristique du frisson. Cette remarque est aujourd'hui une vérité primordiale. Mais du temps de Récamier, et longtemps encore après lui, on ne pouvait pas croire qu'un bain à 13 degrés, dangereux dans l'état physiologique du corps, pût être bienfaisant dans l'état pathologique.

Le médecin de l'Hôtel-Dieu poursuit, à partir de ce moment, ses travaux sur les bains froids dans les fièvres continues et il marche dans cette voie thérapeutique avec une confiance absolue et une méthode parfaite.

Règles de la méthode réfrigérante dans les fièvres.

Les règles qu'il pose de la médication réfrigérante sont identiques à celles que Brandt a fait prévaloir dans la thérapeutique contemporaine, et quand on relit les nombreuses observations que les thèses et les journaux du temps ont publiés sur ce sujet, on est forcé de croire que Brandt s'est inspiré des travaux de Récamier et a adopté sans grande modification les principes de sa méthode. — Nouvelle et manifeste preuve relevée à chaque page — dans l'histoire de la médecine générale — de l'origine française de la plupart des découvertes.

Identité de la méthode de Récamier avec celle de Brandt.

On note, en effet, dans ces observations, que ce ne sont pas seulement les accidents nerveux que Récamier se proposait de conjurer ; mais que c'est surtout la fièvre, l'hyperthermie ; on voit qu'il la poursuit, — cette hyperthermie, — avec la même tactique que le médecin allemand a adoptée, a fait connaître, que nous avons nous-mêmes apprise de lui, et à laquelle nous avons donné son nom, sans songer, — tellement nous sommes insouciants de notre propre histoire, — que cette méthode était française, que Récamier l'avait créée, inaugurée et réglée d'une façon définitive, avant même que Brandt fût né à la vie scientifique.

Prenons, en effet, une de ses observations la plus ancienne, — en date de 1813, — publiée dans la thèse d'un de ses élèves (1).

Il s'agit d'une jeune fille de douze ans atteinte d'une affection qui est manifestement une fièvre typhoïde. Aucun des signes caractéristiques et décisifs n'y manque : la stupeur, la dilatation des pupilles, le délire nocturne, la tension de l'abdomen, la chaleur excessive de la peau, l'inégalité et la fréquence du pouls qui est à 180.

Récamier, appelé en consultation, propose le traite-

(1) Pavet de Courteille, *Op. cit.*

ment par les bains froids, qui est accepté. Notons comment il donne ces bains. La malade est observée nuit et jour, et, à chaque paroxysme fébrile le bain froid est administré. La température de l'eau et la durée du bain sont proportionnées à l'intensité de la fièvre et à la violence des symptômes qui l'accompagnent ; ainsi, dès les débuts, les bains sont fréquents et l'eau plus froide, tandis qu'à la fin de la maladie, au moment où les symptômes apparaissent atténués ou enrayés, les bains sont moins répétés et la température de l'eau plus élevée. Cette lutte contre l'hyperthermie se poursuit sans relâche, et à la fin de la maladie qui a duré trente jours, la malade a pris 91 bains.

Les traits caractéristiques de la méthode de Brandt, c'est-à-dire de la méthode contemporaine, abondent dans cette observation. Récamier emploie le bain froid à l'exclusion de toute autre médication ; il fait des affusions froides sur la tête pendant le bain. Ayant en vue l'hyperthermie, il ne cesse pas les bains quand le délire et les troubles nerveux ont disparu. Il sait comme nous que le retour d'un paroxysme peut ramener de graves accidents et il continue la méthode réfrigérante tant que la fièvre persiste.

Il ne baigne les malades — ni pendant le frisson, ni pendant la transpiration — et pour juger de l'action produite, il recommande de mesurer la chaleur fébrile après le bain.

Il a observé l'action du bain sur la sécrétion rénale — ce que n'avaient fait ni Currie ni Gianini — et a noté la polyurie que présentent parfois certains malades après l'administration de la méthode de Brandt.

On le voit, ce grand observateur ne nous a laissé sur ce point, comme tant d'autres, rien à apprendre et les principes de la méthode qu'il a posés, les règles d'ad-

ministration des bains qu'il a établis sont bien celles que Brandt, et, après lui, l'école de Lyon ont rendus classiques (1).

Comme pour la plupart de ses plus brillantes initiatives, les contemporains critiquèrent la pratique de Récamier (2). Malgré ses succès, ou à cause de ses succès, — car l'esprit médical est le même à toutes les générations, — ils la considérèrent comme des plus hasardeuses, et à une époque qui n'est pas encore très éloignée de nous, on ne citait les guérisons qu'il obtint par l'emploi des bains froids, dans les fièvres typhoïdes, que comme le résultat inespéré d'heureuses hardiesses !

IV

Récamier apporta le même esprit d'initiative dans la matière médicale. J'ai dit ce qu'elle était à la fin du siècle et ce qu'elle devint sous le règne de l'école physiologique.

Alors que Pinel avait pu sérieusement demander si l'on croyait qu'il fût possible de modifier la marche d'une maladie avec une médication, Broussais avait réduit toute la thérapeutique à l'emploi exclusif des antiphlogistiques. Ce n'est pas que les antiphlogistiques maniés par un chef d'école comme Broussais ou par un habile

Thérapeutique de la Médecine physiologique.

(1) L'École de Lyon a cependant rendu justice à Récamier. — Voir *Lyon médical* 1884. — R. Tripier et Bouveret. *La fièvre typhoïde traitée par les bains froids.* Paris, 1886.

(2) Il faut faire cependant une exception pour l'honnête et consciencieux Audral. Ayant un jour assisté lui-même à un de ces faits de résurrection par le bain froid, plein d'admiration pour le talent et l'initiative de Récamier, il se rend à la Faculté pour faire son cours de pathologie. Là, au milieu d'un nombreux et ardent auditoire qui se pressait sur les gradins de l'amphithéâtre, de médecins qui encombraient l'hémicycle, il raconte avec chaleur, le fait clinique dont il vient d'être le témoin, et après avoir rendu hommage à l'ingéniosité, au brillant talent de Récamier, il termine en s'écriant au milieu des bravos des assistants : « *Voilà, messieurs, comment on fait la médecine.* » (*note inédite*).

praticien comme Lisfranc par exemple n'aient pu constituer une méthode curative parfois héroïque. Nous savons que Broussais obtenait des résultats qui paraîtraient extraordinaires, si on ne connaissait les puissantes qualités d'observation et l'acuité de pénétration dont il était doué. Pendant que ses adeptes suivaient aveuglément ses doctrines et décimaient les générations par de systématiques effusions de sang, le chef de la doctrine physiologique, en face du malade, dans les salles de son hôpital, soustrait un moment aux influences doctrinales et aux polémiques orageuses qui agitaient son existence, se ressaisissait et se retrouvait le médecin sagace, le praticien expérimenté qui, chez lui, doublait le chef d'école et réalisait des guérisons qui faisaient l'étonnement de ses adversaires (1). De même, nous savons par les lettres de Trousseau avec quelle habileté, — qui nous confond aujourd'hui, — un homme comme Lisfranc se servait des antiphlogistiques dans le traitement des tumeurs blanches et même des cancers, — apaisant l'état aigu, le ravivant, quand il le jugeait nécessaire aux fins qu'il poursuivait, et, selon le mode d'application des émissions sanguines, obtenant des effets de sédation ou d'excitation et finalement de résolution (2). Mais tout le

Sagacité de Broussais.

Habileté de Lisfranc.

(1) Voici comment s'exprime Trousseau sur le compte de Broussais auquel il faisait cependant avec Velpeau, pour le compte de Bretonneau, une guerre décisive : « Parlons de Broussais. Il avait six dothinientériques dans la salle 17. Tous ont été traités de même et nous savons comment un est entré en pleine convalescence le septième jour, deux autres le dixième, un autre le quatorzième, deux autres enfin après une lutte pénible au trente-deuxième et au trente-cinquième jour. Rien, je l'avoue, ne me surprend autant que ces succès *très brillants* à côté des insuccès de M. Husson. L'affaire des quatre premiers qui paraissait fort sérieuse à leur entrée à l'hôpital, a été tout uniment, comme rhume un peu violent.

Pensez à cela, si ce n'est déjà fait et rendez justice à Broussais, en croyant que si comme théoricien, c'est un animal, comme médecin dans les maladies graves, il gouverne bien ses malades. (*Bretonneau et ses Correspondants*). Lettre de Trousseau à Bretonneau (page 144).

(2) Voir le même ouvrage. *Lettre de Trousseau à Bretonneau* (page 532).

monde n'était pas Broussais ou Lisfranc, et si les esprits mesurés — qui savaient à leur exemple observer et réfléchir — pratiquaient les émissions sanguines d'une façon vraiment méthodique et scientifique, la plupart des disciples de Broussais ne reconnaissaient d'autre règle que l'intensité de l'inflammation et d'autre mesure que l'épuisement du malade. Ces abus firent inconsidérément couler des torrents de sang.

Ils emportèrent la méthode dans un mouvement de réprobation universelle qui a duré jusqu'à nos jours, et prive, encore aujourd'hui, la thérapeutique d'un de ses moyens les plus énergiques de traitement. Mais, ce ne fut pas là la seule cause de l'échec de la Médecine physiologique. En réduisant la thérapeutique à une médication exclusive, elle méconnaissait le principe, la nature même des maladies, elle allait contre l'observation scientifique et traditionnelle, et heurtait le bon sens lui-même.

Un des premiers — presque le seul, — Récamier réagit contre le système auquel presque tous les médecins s'étaient soumis. Nous venons de le voir abandonner, de bonne heure et délibérément, les saignées dans les graves fièvres continues et inaugurer le bain froid, à l'exclusion de toute autre médication. Il conserve la même indépendance dans les autres affections, et les traite — non selon la règle universellement adoptée, — mais selon les idées personnelles que lui suggéraient son intelligence toujours en éveil et son extraordinaire tact médical.

La crainte des irritants avait banni de la thérapeutique la plupart des meilleurs agents employés avant l'avènement de l'École physiologique. C'est ainsi que

Trousseau raconte à son maître des observations de tumeurs blanches et l'histoire d'un squirre de la mamelle opéré par Dupuytren et récidivé, avec infection des glandes axillaires, traités et guéris par Lisfranc par sa méthode des émissions sanguines.

le quinquina, l'arsenic, l'antimoine, le fer, les antispasmodiques, avaient à peu près disparu du traitement des maladies.

Restauration de la Matière médicale.

Sans renoncer aux émissions sanguines dont il use avec modération et sans idées systématiques, Récamier inaugure, dans son service, ces médications oubliées et dont le nom seul inspirait de l'effroi à ses contemporains. Il traite résolument les fiévreux par le quinquina, les pneumoniques par les préparations d'antimoine, les phlegmasies des voies digestives par les purgatifs et les troubles nerveux graves par les antispasmodiques, principalement par le musc. Dans les sciatiques, il découvre et inaugure la médication par la térébenthine — médication qui est restée dans la pratique courante. — C'est sur ce terrain spécial du traitement qu'il lutte, avec ses amis les doctrinaires de l'École anatomo-pathologique, contre l'École physiologique. Les revues des services des hôpitaux de Paris — publiées avec assez de régularité par les journaux du temps — sont instructives à ce sujet et nous donnent bien la thérapeutique du maître ; nous voyons Récamier traiter les grandes fièvres graves continues et certaines névroses par l'eau froide, le rhumatisme articulaire par le tartre stibié et les bains prolongés, quand il est localisé dans un membre, combattre les pneumonies par l'émétique à dose contro-stimulante. C'est la méthode de Rasori qui s'est propagée jusqu'à nous, et la plupart des médecins de ma génération ont été familiarisés, dans leur jeunesse, avec cette médication. Il l'applique également au rhumatisme articulaire fébrile. Ce qu'il cherche, évidemment, c'est la diminution de la fièvre, et il poursuit la défervescence avec cette même ténacité que nous l'avons vu opposer à l'hyperthermie des pyrexies continues. Si la tolérance de l'émétique, qu'il

donne à dose élevée, ne s'établit pas, il diminue la dose jusqu'à la tolérance. Si la fièvre ne s'abaisse pas, il suspend le médicament deux ou trois jours et y revient ensuite jusqu'à cessation des accidents.

Il distingue bien, dans les pyrexies, les états constitutionnels ou les modalités morbides dans lesquels les antiphlogistiques et les contro-stimulants seraient défavorables et où il faut relever les forces. Il donne alors le quinquina et les stimulants diffusibles tels que l'acétate d'ammoniaque. Ferions-nous mieux, même aujourd'hui ? Dans les états ataxiques, il inaugure le traitement à haute dose par le musc, qui lui donnait des résultats très positifs et qui est resté, longtemps après lui, l'unique remède des grandes perturbations cérébrales.

C'est surtout dans certaines pneumonies à forme délirante, celles auxquelles les anciens donnaient l'épithète d'ataxiques ou malignes et que nous considérons aujourd'hui comme des pneumonies infectieuses, que Récamier prescrivait le musc avec le plus d'autorité. Ce médicament avait été très employé par les anciens médecins, qui s'étaient, outre mesure, exagéré son action thérapeutique et avaient singulièrement méconnu ses indications. C'était à la fois le remède de l'hystérie, de l'épilepsie, de « la phrénésie », de l'hydrophobie, du tétanos, de la goutte, du typhus, de la peste! en un mot de la moitié au moins des maladies. On comprend le discrédit dans lequel il était tombé. Récamier en reprit l'étude, analysa son action générale, et arriva à cette conclusion — remise en honneur plus tard par ce grand vulgarisateur qu'était Trousseau (1) — que le musc trouve surtout son emploi utile dans le délire de la

(1) Trousseau et Pidoux, *Traité de thérapeutique et de matière médicale*, 2 vol., p. 212.

pneumonie — non cependant dans toutes les formes délirantes — mais dans le délire spécial qui est sans rapport manifeste avec la lésion pulmonaire, et dans lequel il y a défaut d'harmonie entre les symptômes et les accidents nerveux et qui est justifiable aussi de l'opium et de l'alcool. Ce n'était donc pas le remède du délire, mais de certaines formes du délire.

Il publia, à l'appui de cette vue thérapeutique, de remarquables observations, à la suite desquelles le musc fut réintégré dans le cadre des médicaments actifs.

Mais Récamier n'était pas uniquement un thérapeutiste ; il savait trop bien que la clinique gouverne la médecine, que les maladies sont des manifestations biologiques asservies à des lois et à des perturbations vitales et qu'il n'y a pas d'intervention curative sans la connaissance de ces lois et, par suite, sans diagnostic clinique.

Aussi, sa thérapeutique était-elle pathogénique et s'adressait non au malade, mais à l'entité pathologique, à la maladie elle-même. Cette conception qui est si conforme aux idées modernes — qu'il devance encore sur cette question, comme sur toutes les autres — domine et dirige les actes de sa vie médicale, de son enseignement comme de sa pratique. Des premiers, il fonde une Clinique à l'Hôtel-Dieu, et c'est devant une nombreuse jeunesse, attirée par sa réputation croissante, qu'il développe ses idées et interprète, comme il la conçoit, la pathogénie des affections morbides, si différente de celle qui avait cours sous le régime physiologique et que j'aurai à analyser dans le cours de cette étude. Aussi, était-il déjà un médecin célèbre quand il fut, à son tour, appelé à occuper une chaire à la Faculté et un siège à l'Académie de médecine.

Fondation de la Clinique de l'Hôtel-Dieu.

CHAPITRE VII

I. Récamier appelé à une chaire de la Faculté. — Transformations opérées en l'École de Paris. — Souffrances du corps médical au commencement du siècle. — Les médecins réclament le rétablissement des corporations et l'institution d'un conseil de l'ordre. — Loi du 19 ventôse, an II. — II. La Faculté de médecine de Paris sous la Restauration. — Abolition du concours pour les Professeurs. — Suppression et réorganisation de la Faculté. — Révocation de onze professeurs. — Institution de l'Agrégation. — III. La Société de médecine et la Société de la Faculté de médecine. — La Société de médecine tend à remplacer, au détriment de la Faculté, l'ancienne Académie royale de médecine. — Fondation de l'Académie de médecine. — Adoption du programme de Vicq d'Azyr. — Nomination de Récamier à l'Académie.

I

Nomination de Récamier à la Faculté.

Ce fut en 1821 que Récamier fut appelé à la Faculté. Il était entré à l'Hôtel-Dieu en 1801. Pendant ces vingt années, bien des transformations s'étaient opérées dans l'École de Paris. Je vais les rappeler brièvement, afin que, dans cette étude consacrée à une figure historique, on puisse suivre la marche des institutions en même temps que l'évolution de la science. J'ai dit ce qu'avait été l'École de santé fondée par la Convention, j'ai décrit son organisation intérieure, signalé l'influence considérable qu'elle avait exercée sur la jeunesse du temps, et montré comment elle avait reconstitué en France l'enseignement de la médecine, violemment supprimé du jour au lendemain par la Convention.

Influence exercée par l'École de santé sur la reconstitution de la Médecine.

Le rôle de cette École, trop peu connu, est, cependant, j'espère l'avoir prouvé, un des plus considérables de l'histoire. A son avènement, tout était à créer. Il ne

restait plus rien de ce grand corps qu'avait été la Faculté, rien de ces puissantes et nombreuses corporations qui jalonnaient la France entière, rien de ces savantes Sociétés vers lesquelles convergeaient tous les travaux et toutes les ambitions. L'enseignement était à terre, et, avec lui, le dépôt sacré du passé, et l'avenir de la science française. C'est le grand honneur, devant l'histoire, de l'École de santé d'avoir ramassé ce dépôt, de l'avoir augmenté et enrichi et d'en avoir fait le bloc solide — cimenté des anciennes traditions et des nouvelles conquêtes — sur lequel est étayée toute la science contemporaine.

Jamais époque, j'entends, on le comprend, la période scientifique, ne fut plus brillante, plus enthousiaste et plus active. Jamais aussi, l'École ne fut plus libre, et ne dut plus à ses libres efforts et à l'initiative individuelle : mais le moment approchait où sa liberté allait recevoir une sérieuse atteinte.

Souffrances du corps médical.

En effet, le corps médical souffrait de malaises manifestes. Les longues guerres de la République avaient eu pour résultat d'investir, du libre exercice de l'art, des personnages que rien n'avait préparés à cette mission, et dont les habitudes et l'ignorance blessaient profondément les médecins de carrière. La Société de médecine de Paris, autorisée à transmettre ses plaintes au premier Consul, réclama, par l'organe de Bourdois de la Motte, son président, le rétablissement des corporations et la création d'un conseil de l'ordre placé près du ministre, pour le diriger dans la répression des abus professionnels (1800). Ainsi, huit ans après la suppression des corporations, les médecins les regrettaient encore — témoignage manifeste que ces associations, détruites au nom de la liberté individuelle, étaient loin d'offrir tous les inconvénients qu'on leur a trouvés depuis —.

On voit, en effet, ces questions renaître — surtout celles du Conseil de l'ordre — toutes les fois que les médecins se sentent atteints dans leur honneur, leurs intérêts professionnnels ou leur liberté. A l'heure même où j'écris ces lignes, le discrédit passager et l'encombrement de la carrière — causés par des multiples causes que tout le monde connaît, — provoquent les mêmes idées d'une association plus étroite, suscitent les mêmes plaintes et les mêmes réclamations disciplinaires. Cependant, la question n'était pas plus mûre à cette époque qu'elle ne l'est aujourd'hui, et Chaptal refusa de souscrire aux vœux qui lui étaient exposés ; mais, il fit décréter la loi du 19 ventôse an XII (10 mars 1803) — imparfaite, sans doute toutefois, supérieure encore à celle qui régit aujourd'hui la profession — qui réglementait l'exercice de la médecine, et était de nature à donner satisfaction au corps médical, en faisant cesser, au moins en partie, les abus dont il se plaignait.

Transformation opérée dans l'École de Paris. Loi du 19 ventose, an XI (10 mars 1803).

En 1806, au moment de la création de l'Université de France, l'École de santé fut englobée dans toute la vaste organisation, qui réunissait tous les établissements d'enseignement sous la main même de l'État, et reprit son nom de Faculté.

Sous la Restauration, le concours, qui avait été établi pour le professorat fut aboli (1), et les professeurs nommés par le Conseil de l'instruction publique (2), sur une liste de deux candidats présentés par la Faculté. Cette mesure suscita de nombreuses réclamations, dont on ne comprend guère aujourd'hui la vivacité, car, en fait, la Faculté restait maîtresse de son recrutement et se trouvait exactement dans les conditions où elle est

(1) Ordonnance du 17 février 1815.

(2) Le Conseil fut composé de Royer-Collard, Cuvier, de Sacy, Guéneau de Mussy, de Frayssinous et Petitot, secrétaire.

placée de nos jours. Le concours pour les chaires de professeur, rétabli en 1830, fut, du reste, supprimé plus tard ; cette suppression subsiste encore et personne n'a, depuis, demandé et ne demande son rétablissement. Et voilà, cependant, une des questions qui ont le plus agité l'ancien corps médical. Mais, à cette époque, les passions politiques étaient des plus vives et se déchaînaient sur tous les sujets. Nous verrons, par la suite, qu'elles n'épargnèrent pas Récamier, dont les opinions étaient favorables à la Restauration. Quoi qu'il en soit, en 1821, la mort de Corvisart ayant rendu vacante la chaire de Clinique médicale, Récamier se mit au nombre des aspirants, mais une permutation ayant eu lieu, ce fut Fouquier qui fut désigné à ce poste, laissant libre la chaire dite de perfectionnement, à laquelle Récamier, présenté le premier par la Faculté, fut nommé.

Rien n'était plus régulier que cette nomination concernant un homme que de nombreux travaux avaient rendu célèbre, et la Faculté a usé et abusé, depuis, de ces permutations, et cependant, telle est l'injustice de l'esprit de parti, qu'on lui reprocha plus tard, de ne pas avoir été désigné par un concours qui n'existait plus.

Mais qu'était-ce donc que cette chaire de perfectionnement dont nous ne connaissons plus le nom?

La Clinique de perfectionnement.

La Clinique de perfectionnement avait été créée l'an III, au moment de la réorganisation de l'Enseignement médical. Instituée, le 17 juin 1796, dans le couvent des Cordeliers, sur l'emplacement même de l'hôpital des Cliniques, elle constitua une attribution de l'École de médecine, qui l'administra elle-même jusqu'en 1821, sous la double dénomination d'Hospice de l'École, ou de Clinique de perfectionnement. Elle était consacrée aux cas rares et obscurs. « Là, comme dans une creuset opératoire », avait dit Leclerc, dans le

langage emphatique du temps, « seront essayés tous les procédés de pratique nouveaux ou douteux, lorsqu'ils n'offriront rationnellement aucun danger, et de nombreuses épreuves, tentées avec toute la prudence que prescrit l'humanité, avec toute la candeur inséparable de l'amour de la vérité, fixeront irrévocablement le degré de confiance qu'il convient de leur accorder, et le rang qu'ils méritent dans l'histoire naturelle médicale (1) ».

C'était, malgré la pompeuse phraséologie de Leclerc, une excellente création. L'Allemagne, qui nous l'a peut-être empruntée, la possède encore, et on ne peut que regretter qu'elle n'ait pas survécu aux réglementations successives qu'ont subies nos hôpitaux.

L'hospice de perfectionnement était divisé en deux services : une clinique chirurgicale et une clinique médicale. Dubois fut chargé de la clinique chirurgicale, qu'il dirigea avec une régularité et une compétence remarquables. La chaire de Clinique médicale subit des vicissitudes dues aux fréquents changements de ses titulaires, et ne donna pas les résultats qu'en avaient attendus ses fondateurs. Confiée d'abord à Cabanis, qui y exposa, avec son remarquable talent d'érudit et de philosophe, les doctrines d'Hippocrate et de Galien, elle fut ensuite successivement occupée par Petit-Radel (2), Royer-Collard (3), Bourdier (4) et

(1) Séance de l'École de médecine, 4 vendémiaire an X.

(2) Petit-Radel, né en 1749, mort en 1815. — Docteur Régent de l'ancienne Faculté, où il professa la chirurgie. Fut professeur de clinique chirurgicale à l'École de santé (1797).
C'était un médecin très érudit et très lettré.

(3) Royer-Collard (Athanase), qu'il ne faut pas confondre avec son frère Hippolyte Royer-Collard, qui fut, comme lui, professeur à la Faculté. Né en 1768 à Sompuis (Marne), mort à Paris, en 1825. Il fut successivement professeur de médecine légale et de pathologie mentale, et médecin de la maison royale de Charenton, où il eut Trousseau comme interne. C'était un médecin doué d'une grande supériorité d'esprit, très érudit et très lettré.

(4) Bourdier (Joseph-François), né en 1757, mort en 1820. Avait été

Fouquier (1), qui n'y firent que de courtes apparitions. Je dois dire que Récamier ne tira pas un meilleur parti d'un enseignement qui paraissait cependant créé pour lui, puisqu'il lui permettait de se livrer à toutes les études que son ardente imagination, sans cesse à la recherche de découvertes nouvelles, lui suggérait, et de procéder aux essais thérapeutiques, qui avaient pour lui une si grande importance, au moment même où il travaillait à restaurer la matière médicale.

Mais il tenait, par les mille liens de l'habitude et du cœur, à ce vieil Hôtel-Dieu, où il avait fait ses premières années d'étude, où il avait suivi les leçons de Corvisart et de Boyer et où, depuis vingt ans, il était lui-même chef d'un grand service qu'il ne pouvait se décider à abandonner. Il ne fit donc que de courtes apparitions à l'Hôpital de perfectionnement, et conserva ses fonctions à l'Hôtel-Dieu. Cette situation ne tarda pas, du reste, à se régulariser, dans le sens qui lui convenait le mieux, à la suite des événements dont, peu d'années après, la Faculté de médecine de Paris fut le théâtre.

II

La Faculté de Médecine sous la Restauration.

On sait combien le gouvernement de la Restauration fut, surtout dans sa deuxième période, livré à de graves difficultés intérieures. L'opposition était, en partie, représentée par la jeunesse libérale des écoles, et spécialement par les élèves des Facultés de médecine et de droit; à tort ou à raison, on accusait aussi certains professeurs de pactiser avec elle. Ce qui est certain, c'est que les étudiants en médecine prirent

Docteur-Régent et professeur de l'ancienne Faculté. Il devint médecin de l'Hôtel-Dieu et titulaire de la chaire de clinique de perfectionnement.

(1) Fouquier. Fut médecin à l'hôpital de la Charité et professeur de clinique médicale à la Faculté de Paris. Né en 1776. Mort en 1850.

une part considérable aux mouvements politiques de l'époque. La fortune de l'École physiologique, et le secret de l'influence qu'exerça Broussais sur les générations qui l'entouraient, furent, en effet, dus — autant aux tendances de son système matérialiste en philosophie, révolutionnaire en politique, qui semblait faire échec aux idées régnantes et évoquer le souvenir des luttes passées — qu'à la nouveauté séduisante des doctrines qu'il enseignait.

De même — et cela est triste à rappeler, — Laënnec, dont le génie dépasse celui de Bichat, et n'a pas encore été égalé. Laënnec, qui renouvelait la face de la science en projetant tous les jours sur elle des clartés nouvelles, et, qui aurait dû entraîner, sur ses pas, les foules médicales enthousiastes, vécut sa courte et glorieuse vie dans l'impopularité, parce qu'il était hostile à l'École physiologique et fermement attaché — par éducation et conviction — aux idées religieuses que représentait alors le gouvernement (1). Nous, qui vivons aujourd'hui — au moins sur le terrain scientifique — dans une atmosphère relative de sécurité et d'indépendance de conscience, avons de la peine à nous faire à l'idée que les sereins horizons de la Médecine aient pu être troublés à ce point, que de grands hommes comme Broussais et Laënnec aient provoqué l'admiration, ou déchaîné la haine, pour des principes personnels auxquels leur génie était étranger. Cela fut cependant ainsi.

On juge ce qu'étaient, par l'exemple de ces deux chefs d'école, la société médicale, et la Faculté elle-même. Par ses propres origines — issue de la Convention, — celle-ci était suspecte au pouvoir ; par ses opinions,

(1) Voir la note, p. 137, dans laquelle je rappelle qu'un journal des plus autorisés, les *Archives de médecine*, put écrire, au lendemain de sa mort, que sa perte était plus regrettable pour le parti auquel il appartenait que pour la science.

elle était divisée contre elle-même, et quelques-uns de ses membres, comme Pinel et Vauquelin, ou Dubois et Desgenettes, ne pouvaient guère dissimuler leur attachement à la philosophie du XVIIIe siècle, dont ils étaient issus, ou leur dévouement à l'Empire, qu'ils avaient servi, et qui les avait justement comblés d'honneurs. Cependant, se sentant menacée, elle était prudente et circonspecte, et il est probable qu'elle aurait traversé sans accidents ces jours difficiles, si elle n'eût été compromise par ses élèves eux-mêmes.

Les étudiants faisaient, en effet, une opposition irréconciliable, au gouvernement de la Restauration. Enrôlés, en majeure partie, dans les nombreuses sociétés secrètes de l'époque, ils ne laissaient échapper aucune occasion de lui manifester leur hostilité dans l'enceinte même de la Faculté. Un jour, une adresse aux députés, sur la loi électorale, était lue au cours même de Richerand. Une autre fois, le 18 novembre 1822, à la séance solennelle de rentrée, il se produisit une de ces scènes de tumulte indescriptible, comme on en a revu parfois depuis, dans nos amphithéâtres, et au cours desquelles la jeunesse oublie trop souvent ce qu'elle doit à ses maîtres et à elle-même. L'éloge de Hallé, prononcé par Desgenettes, fut haché d'interruptions et de sifflets qui ne s'adressaient ni à la mémoire de Hallé ni à l'orateur aimé de ses élèves, mais, au vice-recteur lui-même qui présidait au nom du grand maître de l'Université (1). La séance fut levée au milieu du plus grand désordre, et le vice-recteur ne put gagner sa voiture qu'au travers des huées et des outrages de la foule d'étudiants massée dans la cour pour l'attendre.

(1) Le grand maître de l'Université étant alors l'évêque d'Hermopolis, Mgr Frayssinous.

Pour le gouvernement, la mesure était comble, l'occasion favorable, et, trois jours après, la Faculté était supprimée. Suppression de la Faculté.

Après deux mois d'études et de pourparlers, parut l'ordonnance du 22 février 1823, qui la réorganisait. Onze professeurs étaient mis à la retraite (1), parmi lesquels Dubois, Vauquelin (2), Jussieu (3), Pelletan, Desgenettes (4), dont les noms évoquaient les glo- Sa Réorganisation.

(1) Ce furent de Jussieu, Vauquelin, Dubois, Pelletan, Deyeux, Pinel, Desgenettes, Chaussier, Lallemand, Le Roux et Moreau (de la Sarthe), professeur bibliothécaire.

Vauquelin, qui professait la chimie, fut remplacé par Orfila, dont il avait été le premier maître et le bienfaiteur. Orfila était professeur de médecine légale. Très bien en cour, il fut informé que sa chaire était donnée au professeur de maladies mentales, dont l'enseignement était supprimé, et qu'il était désigné pour remplacer Vauquelin. On raconte que, pris entre son intérêt et sa reconnaissance, son embarras fut extrême. Voici par quel ingénieux procédé il se tira d'affaire. Il alla tout d'abord trouver Vauquelin, et lui raconta ce qui se tramait contre lui. « Ce n'est pas possible, dit Vauquelin, ils n'oseront pas. — Ils oseront, reprit Orfila. — Eh bien, dit l'honnête Vauquelin, je vous conjure d'accepter ma place, je l'exige. Vous êtes jeune, vous avez de l'avenir, point de fortune. Que pourrais-je gagner à votre refus? Quelle créature placerait-on là? »

Ces paroles — sans doute attendues — dissipèrent les scrupules d'Orfila et apaisèrent la révolte de sa conscience.

(2) Vauquelin (Louis-Nicolas), né en 1763, mort en 1829. Étudia la chimie avec Fourcroy, dont il devint l'ami. A découvert le chrome et le glucinium. Il fut un des premiers membres de l'Institut et professa la chimie au Collège de France en même temps qu'à la Faculté. Les nombreux travaux de ce grand et modeste savant sont compris dans le *Recueil de l'Académie des sciences* et dans les *Annales de Chimie* (1797-1812).

(3) Jussieu (Antoine-Laurent de). Issu d'une longue lignée de naturalistes, tous éminents, élève de son oncle, Bernard de Jussieu. Né à Lyon en 1748, professeur de botanique avant la Révolution au Jardin du roi, directeur du Muséum d'histoire naturelle sous la Convention, et professeur de matière médicale, en 1804, à la Faculté.

(4) Desgenettes (René-Nicolas), né à Alençon en 1762, mort à Paris en 1832.

Médecin en chef de l'armée d'Italie en 1794, professeur au Val-de-Grâce en 1796. Inspecteur général du service de santé, après 1802. Baron de l'Empire.

Fit avec Larrey et Antoine Dubois la mémorable campagne d'Égypte. On connaît le trait d'héroïsme dont il fit preuve en s'inoculant la peste, dans le dessein de rassurer l'armée.

Il prit part à la plupart des campagnes ultérieures de Napoléon Ier.

rieuses origines de l'École et les souvenirs de la Révolution ou de l'Empire. La perte de Dubois fut surtout vivement ressentie. C'était une des illustrations de la Faculté. Il avait créé un cours d'accouchement à la Maternité, fait faire à l'Obstétrique d'immenses progrès, et sa réputation était européenne. Du reste, on ne tarda pas à comprendre l'étendue de cette injustice, et sa chaire lui fut rendue le 15 mai 1829.

Ainsi, le résultat de cette échauffourée de jeunes gens fut de leur faire perdre les professeurs qu'ils estimaient le plus et d'enlever à l'Enseignement, pour les remplacer, en majeure partie par des inconnus, des hommes de talent, qui étaient l'honneur de la science et avaient rendu et devaient rendre encore les plus grands services à leur patrie. Les nouvelles nominations laissaient, en effet, à désirer au point de vue de la valeur scientifique. En dehors de Laënnec, qui, seul, fait une grande figure dans cette nouvelle promotion et qui aurait déjà dû appartenir depuis longtemps à la Faculté, les nouveaux venus, les Fizeau, les Guilbert, les Clarion, étaient, il faut le reconnaître, des personnages de second plan, dont l'élévation, due à la faveur politique, n'était pas méritée par leurs travaux, et ne fut pas davantage justifiée par leur enseignement.

Les écrivains médicaux ont sévèrement blâmé ce coup d'État universitaire. Il est certain que la suppression de la Faculté fut une faute déplorable. Une action disciplinaire était possible, sans avoir recours à une mesure qui frappait l'Enseignement, en même temps

Fut un des premiers élus membres de l'Académie royale de médecine, en 1820, membre de l'Institut en 1823, et, la même année, professeur d'hygiène à la Faculté.

Entre autres travaux nombreux et importants, Desgenettes, qui a été un excellent écrivain, a laissé des *Notes pour servir à l'histoire médicale de l'armée d'Italie* (1797) et *à l'histoire de l'armée d'Orient* (1802).

qu'elle lui enlevait ses maîtres les plus honorés et les plus estimés. Le gouvernement avait le droit, on doit aussi en convenir, de se défendre contre une jeunesse turbulente et passionnée qui s'attaquait à son existence et outrageait ses représentants; mais, il n'était pas difficile de réprimer ses violences et de la faire rentrer dans l'ordre, sans porter atteinte à la Faculté. D'autres gouvernements se sont aussi trouvés, depuis — car les étudiants sont toujours les mêmes, — en face de difficultés et d'orages semblables, et ils les ont résolus, sans se croire obligés de mutiler arbitrairement le corps professoral.

Heureusement, l'ordonnance de 1823, qui réorganisait la Faculté, édictait, à côté de ces regrettables mesures, une innovation désirée déjà par les bons esprits, et qui devait exercer sur le recrutement du professorat et sur l'avenir de l'enseignement, la plus considérable influence. Elle instituait, en effet, l'agrégation, et disposait que 36 agrégés — tous élus au concours — seraient adjoints aux 23 professeurs. Sur ces 36 agrégés, 24 devaient être en exercice et 12 en stage. La durée du stage fut fixée à trois ans et celle de l'exercice à six. Au bout de ce temps, les agrégés devaient passer à l'état d'agrégés libres, dont le nombre était indéterminé. Les agrégés en exercice furent destinés à remplacer les professeurs titulaires, en cas d'empêchement, et à faire partie du jury d'examens et de thèses. La réorganisation de la Faculté fut complétée par des dispositions d'ordre intérieur. Le statut fut modifié (1), Landré-Beauvais fut nommé Doyen.

Institution de l'Agrégation.

Dans la répartition des chaires, une clinique médicale fut attribuée à Récamier. Il abandonna son

(1) Statut du 9 avril 1825.

Hôpital de perfectionnement, qui ne lui avait pas plus convenu qu'à ses prédécesseurs, et transporta officiellement sa clinique à l'Hôtel-Dieu, où il avait, nous l'avons vu, conservé son service. Mais, pendant que se déroulaient les événements que je viens d'exposer, un fait de la plus haute importance s'était produit dans le domaine scientifique ; l'Académie de médecine avait été fondée, par ordonnance du 20 décembre 1820, et Récamier avait été appelé à occuper un de ses sièges. Cette institution qui, comme celle des agrégés, n'avait pas été fondée sans de grands tiraillements, et qui constitue pour la Médecine un des faits considérables du siècle, mérite notre attention un instant.

III

La Société de médecine et la Société de la Faculté de Médecine.

Depuis la suppression des Académies royales de médecine et de chirurgie, deux associations avaient été fondées, qui aspiraient toutes deux à les remplacer, la Société de médecine, qui existe encore aujourd'hui et qui s'était organisée dès le lendemain de la Révolution, le 5 mars 1796, et la Société de la Faculté de médecine, constituée par les professeurs mêmes de l'École et fondée par un arrêté du 18 fructidor an VIII. La Société de médecine — recrutée au début parmi les membres survivants des anciennes académies, et autour de laquelle s'étaient groupés les praticiens les plus répandus de Paris et les intelligences les plus brillantes de la jeunesse médicale de l'époque, active, ardente, pleine d'initiative, avait pris une importance considérable. Par son journal, que rédigeait Sédillot avec un rare talent, par la fondation de ses consultations gratuites, par la création de ses correspondants nationaux, elle avait réellement repris le rôle et les attributions des célèbres asso-

ciations dissoutes par le décret du 8 août 1793, et il semblait qu'elle allait faire revivre les grands souvenirs du XVIIIe siècle.

Elle se réclamait de l'ancienne dualité et demandait la création d'une Académie de médecine et d'un Collège de chirurgie, espérant bien que la première de ces associations serait créée à son profit.

La Société de la Faculté, au contraire, terne et inactive, n'avait produit aucun travail important; ses *bulletins* étaient insignifiants et paraissaient rester étrangers aux grands mouvements d'idées qui agitaient les esprits de cette époque (1). Mais elle avait le privilège de ses attaches officielles, la puissance d'un corps constitué, tandis que la Société de médecine n'était qu'une association libre. Elle possédait, en outre, un programme tout-puissant à cette période encore pleine du souvenir des vieilles luttes d'autrefois : celui qui consistait à maintenir l'unité de la médecine et à ranger dans une association unique la Médecine et la Chirurgie.

Le gouvernement l'appuyait. Fait assez imprévu, les difficultés vinrent non seulement de la Société de médecine, fort intéressée dans la question, mais aussi des chirurgiens qui avaient cependant tant souffert de leur antique vasselage vis-à-vis des médecins.

Déjà, en 1814, les chirurgiens de Paris avaient réclamé la restitution de leur privilège, leur dotation et le rétablissement des anciens Collèges de chirurgie.

Ils unirent, après la deuxième Restauration, leurs réclamations et leurs démarches à celles de la Société de médecine, et, un moment, la Faculté se sentit menacée, comme sa devancière de l'ancien régime; mais les événements n'étaient plus les mêmes qu'en 1776, et

(1) 1812 à 1820, 7 vol. in-8.

la Faculté nouvelle avait plus de vitalité que la vieille, institution du XIIIe siècle. Portal, médecin du roi (1), au lieu de la combattre, comme ses prédécesseurs du XVIIIe siècle, la soutenait, au contraire, de tout son crédit. Elle obtint gain de cause, et l'ordonnance qui constitua, le 20 décembre 1820, l'Académie de médecine, en faisant entrer tous les membres de la Société de l'École dans la nouvelle institution, en investissant celle-ci des privilèges et des attributions des anciennes Académies royales, faisait disparaître pour elle toute cause de conflit ou d'affaiblissement et assurait ainsi, — en même temps que la prépondérance de la Faculté, — l'unité fondamentale de l'art. L'ordonnance développait le programme que s'était imposé vingt-cinq ans auparavant la Société royale de médecine, et l'adoption textuelle du dispositif même — autrefois formulé par Vicq d'Azyr — démontre avec quelle sagesse et quelle hauteur de vues, et quelle entente des nécessités médicales, cet illustre médecin avait conçu et organisé l'œuvre qui devait si intégralement lui survivre.

Fondation de la Faculté de Médecine.

L'Académie de médecine est, en effet, établie (art. 1er) « *pour répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les maladies particulières à certains pays, les épizooties, les différents cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, tant internes qu'externes, les eaux minérales naturelles ou factices.* »

(1) Portal (Antoine), professeur de médecine au Collège royal de France et d'anatomie au Jardin du roi, président d'honneur de l'Académie royale de médecine de Paris, membre de l'Académie royale des sciences, de l'Institut et de la plupart des Académies des sciences et de médecine de l'Europe, premier médecin du roi. Né à Gaillac, le 5 janvier 1742, et mort à Paris, le 23 juillet 1832.

Il se consacra principalement à l'anatomie pathologique et a laissé de nombreux travaux sur ce sujet.

C'est le texte même du programme de la Société de médecine, et, tel était l'intensité des glorieux souvenirs qu'avait laissés cette association, que l'ordonnance ne se contente pas de lui emprunter le propre exposé du but qu'elle poursuit, elle veut que la nouvelle Académie soit la continuatrice des travaux de la Société de médecine et de la Société de chirurgie, et la dépositaire de leurs papiers et de leurs registres. On ne pouvait rendre un plus bel hommage à ces illustres compagnies. L'Académie fut divisée en trois sections, une de médecine, une de chirurgie, une de pharmacie. Elle fut composée d'honoraires, de titulaires, d'associés et d'adjoints, tous nommés par voie d'élection, les uns par leur section, les autres par l'Académie entière. Son bureau comprenait : un Président d'honneur perpétuel, qui était le premier médecin du roi — ce fut Portal, — un Président temporaire, un Trésorier et un Secrétaire perpétuel — qui fut Pariset. — Les trois sections de l'Académie, ayant chacune leur bureau, délibéraient séparément sur leurs études et leurs intérêts spéciaux, et se réunissaient, en assemblée générale, tous les trois mois.

Cette division devait faire revivre les anciennes rivalités des corporations, et, à un moment donné, on vit Richerand, président de la section de chirurgie (1) ne préparer rien moins que la séparation de cette section et la reconstitution de l'Académie royale de chirurgie. Ce dessein échoua, mais il rendit plus manifeste les inconvénients de la division, et l'ordonnance du 28 octobre 1829 rendit à la Compagnie son unité, en supprimant les délibérations par sections, et en les remplaçant par des réunions générales hebdomadaires. Comme

(1) *Adresse au Ministre de l'instruction publique. — Histoire des progrès de la chirurgie par le chevalier Richerand.* Paris, 1825.

l'Académie des sciences, elle fut divisée en onze sections correspondant aux spécialités médicales. En même temps, les titres d'honoraires, d'associés résidents, d'adjoints non résidents, furent supprimés, et l'Académie fut divisée en 60 titulaires, 40 adjoints, 40 correspondants, 20 associés étrangers.

A sa création, le roi avait nommé sa première fraction; l'histoire retrouve avec plaisir, sur cette liste, les noms les plus justement célèbres, Alibert, Bertin, Chaussier, Desgenettes, Esquirol, Hallé, Orfila, Pariset, Récamier, Royer-Collard, Corvisart, Pinel, Béclard, Boyer, Dupuytren, Larrey, Richerand, Roux, Pelletier, Robiquet. L'Académie se compléta, de son côté, par l'élection, et ses choix furent non moins heureux. Citons, parmi ceux qu'elle appela à partager ses travaux, Adelon, Guersant, Cloquet, Desormaux, Magendie, Cullerier, Lisfranc, Moreau et Caventou.

CHAPITRE VIII

I. Professorat de Récamier. — Indépendance et originalité de sa nature. — Son enseignement. — Trousseau, élève de Récamier. — Clinique de Récamier. — II. Sa conscience médicale. — L'affaire Hélie. — Le pouls récurrent. — III. Sa lutte contre le cancer. — Analogie de ses vues avec les idées contemporaines. — IV. Ablation du col utérin. — Première opération d'extirpation totale de l'utérus pour un fongus ayant entraîné l'organe en prolapsus.

I

Ces événements historiques avaient, on le voit, servi Récamier, qui s'était trouvé ainsi appelé, par un légitime choix, à l'Académie et à une chaire nouvelle de la Faculté. Nous avons vu qu'il était déjà à cette époque justement célèbre. Ces nominations si méritées n'ajoutèrent rien — contrairement à ce qui se passe pour d'autres, — à sa célébrité. Elles ne firent que la consacrer, et quand il perdit ces charges dans des conditions que j'aurai à exposer et qui lui firent un si grand honneur, sa réputation, loin d'en souffrir, ne fit que s'accroître encore. Il avait, à cette époque, quarante-neuf ans, et touchait à cet âge où l'homme de science contemporain a souvent accompli la partie la plus importante de sa tâche et semble n'avoir plus qu'à jouir de ses résultats. Pour Récamier, dont la prodigieuse activité intellectuelle persista jusqu'à l'extrême vieillesse, cette période de sa vie marque, au contraire, un redoublement de labeurs, et c'est à partir de ce moment que l'histoire note ses plus fécondes et ses plus brillantes

initiatives. Avant de poursuivre leur exposition, analysons ce caractère original, et disons ce qu'il était comme professeur et comme homme.

Ce qu'on sait de son caractère montre combien cette nature, si richement douée d'ailleurs, était peu faite pour les charges officielles. L'indépendance de ses idées, l'ardeur de son tempérament, la fougue de ses initiatives échappaient à toute règle, à tout ordre convenu, et il lui fut toujours impossible de s'astreindre longtemps à la discipline d'un programme. L'enseignement exige que celui qui le donne calcule le niveau mental de ses auditeurs, qu'il tienne compte de leur degré d'avancement dans la scolarité, des connaissances qu'ils ont acquises, et de celles qu'ils ne possèdent pas. Or, ce sont là des conditions auxquelles le nouveau professeur ne pouvait se soumettre. Son esprit primesautier qui élaborait, à chaque instant, des conceptions nouvelles, et se laissait aller librement au courant de ses pensées, se révoltait devant la tyrannie des préparations méthodiques ; ses leçons cliniques étaient une suite de brillantes improvisations, au cours desquelles sa parole, colorée et frémissante, suffisait à peine à exprimer les idées successives qui se pressaient dans son esprit et l'entraînait quelquefois hors de son sujet. C'était là un excès d'exhubérance intellectuelle, mais ce n'en était pas moins une lacune grave pour un professeur. L'ordre et la méthode dans l'exposition, l'enchaînement régulier dans les idées, les rapports des faits et des appréciations les uns avec les autres, la rigoureuse déduction des conséquences, sont, en effet, des conditions indispensables à l'art de l'enseignement. Récamier ne les possédait pas, et ce fut là une des inégalités de son génie. Toutefois, son intelligence était si belle et si riche, son érudition si profonde, sa mémoire si sûre, sa diction si chaude et

Professorat de Récamier.

si entraînante, que, malgré le désordre apparent de son enseignement, ou l'imprévu de ses digressions, on ne pouvait l'entendre sans surprise et sans enthousiasme, et on restait émerveillé des idées géniales qu'il laissait à chaque instant échapper.

Souvent aussi, il est vrai, il était mal compris de la plupart de ses élèves. Mais ceux qui, parmi eux — étant suffisamment avancés ou doués d'une intelligence vraiment scientifique, — ne se laissaient pas effrayer par l'élévation, la variété ou l'originalité de ses aperçus, en tiraient un grand et durable profit. Ils empruntaient à ses leçons des idées neuves, des conceptions hardies et résolues, et surtout cette flamme et cette foi ardentes dans les ressources de l'art, cette fermeté d'âme qu'il possédait à un si extraordinaire degré et qu'il savait faire partager à ceux qui pouvaient le comprendre. C'est ce qui, entre autres, arriva à Trousseau. Nulle intelligence n'était plus fine et plus déliée que celle du disciple de Bretonneau ; nulle n'était plus avide d'idées générales et de méthodes nouvelles. Mais cet esprit — très ouvert et doué d'une puissance remarquable d'assimilation, — était cependant dépourvu de génie créateur. Il l'emprunta aux autres avec une remarquable facilité. Initié aux idées neuves et originales, par les leçons du grand médecin de Tours, collaborateur de ses travaux sur la spécificité, entraîné, sous sa direction, à la thérapeutique rationnelle, il ne tarda pas à démêler et à comprendre ce que l'enseignement de Récamier offrait de supérieur et d'ingénieux. Le Tourangeau pratique et avisé qui demandait à Bretonneau de lui communiquer les petits secrets de sa thérapeutique, « *le Quomodo et le Cur* » (1) de la

Trousseau élève de Récamier.

(1) Trousseau (Armand), né à Tours en 1801, mort à Paris, en 1867. Élève de Bretonneau, de Tours, auquel il dut la doctrine de la spécificité, qu'il vulgarisa avec une merveilleuse lucidité. Il fit connaître les

guérison des malades, la façon d'administrer les médicaments, qui fit presque siennes la diphtérie et la doctrine de la spécificité, n'eut garde de négliger la mine inépuisable qu'offrait à son intelligence — aussi aiguisée qu'active — un homme comme Récamier.

Attaché à son service, après son admission aux hôpitaux, il compléta, à cette école, l'éducation médicale qu'il avait reçue de Bretonneau ; il y puisa son goût pour la thérapeutique dont Récamier inaugurait la renaissance, y apprit à manier des médicaments abandonnés ou nouveaux, et, avec son merveilleux esprit d'assimilation, il ne tarda pas à professer lui-même, et à rendre populaire, la propre matière médicale de Récamier, comme il vulgarisa les doctrines et la thérapeutique de Bretonneau. Cette faculté, qu'avait Trousseau de s'approprier des idées reçues à l'école de ses maîtres, fut le propre de cet esprit, qui fut plutôt fin et habile que grand. Il excellait à percevoir la notion juste et nouvelle, à entrevoir sa portée, à l'éliminer de la gangue qui l'enveloppait, puis il la traduisait, avec son talent souple et facile, dans cette langue harmonieuse et claire qu'il a été un des derniers à parler dans la science. Mais ce qu'il apprit de mieux encore à cette école — et

autres grands travaux de son maître sur la diphtérie et la dothiénentérie, et tint à honneur de rester toujours — même quand il fut parvenu au faîte des honneurs de la profession — son disciple et son fils. Apparut deux fois dans le service de Récamier, d'abord comme élève, puis comme suppléant. Agrégé après un brillant et célèbre concours (1826), fut investi d'une mission scientifique à Gibraltar avec Louis et Chervin pour étudier la fièvre jaune, qui y sévissait (Voy. *Bretonneau et ses correspondants*). Fut d'abord professeur de thérapeutique et de matière médicale à la Faculté, puis professeur de clinique quand Chomel préféra résigner sa chaire, plutôt que de prêter serment (1852).

On lui doit les premières opérations de trachéotomie faites à Paris. Il avait connu cette opération de Bretonneau, qui le premier l'avait inaugurée, et c'est à tort qu'on l'en a considéré comme l'initiateur. Son *Traité de la phtisie laryngée*, son *Traité de thérapeutique* avec Pidoux et sa *Clinique médicale de l'hôtel-Dieu* (9e édition 1898) sont bien connus et ont encore leur place dans toutes les bibliothèques.

qui fit de lui le grand médecin qu'il a été, — c'est à se résoudre à prendre une détermination dans les moments les plus critiques de la maladie, et à ne jamais désespérer de la puissance de l'art et des ressources de la nature.

Clinique de Récamier.

Le service clinique de Récamier n'était pas moins original que ses leçons. Mais, ici, l'enseignement était vivant, résidait dans les faits, dans l'acte médical ou chirurgical, et non dans la parole, et sur ce champ d'action, j'allais dire sur ce champ de bataille, toutes les intelligences pouvaient le suivre et le comprendre. Ses visites étaient faites, à la façon de Corvisart — dont il avait gardé l'ineffaçable empreinte — avec une brusquerie un peu militaire, et avec l'allure d'un général d'armée auquel ils aimaient l'un et l'autre à se comparer. Il considérait, en effet, la lutte contre la maladie comme un combat, dont le médecin est l'arbitre, et dont la guérison est le prix. Pour lui, le médecin, semblable à un chef militaire, doit déployer les plus savantes stratégies, arrêter son ordre de bataille, observer ou attaquer, rester sur la défensive, modifier l'ordre du combat, débusquer les projets de l'ennemi, faire avancer des troupes fraîches, et ne s'avouer vaincu que lorsque le dénouement est survenu. Et, par le fait, il réalisait cette tactique avec une sûreté de coup d'œil, une science d'observation, une fertilité de ressources que plus d'un grand capitaine eût pu lui envier, et l'audace, la diversité de ses attaques contre la maladie, ne purent être égalées que par sa profonde connaissance de l'évolution et sa science consommée des perturbations qu'offrent les variétés pathologiques.

Je retracerai, tout à l'heure, la longue lutte de Récamier contre le cancer et l'histoire de ses interventions contre les abcès du foie et d'autres graves affections. Mais c'est dans les maladies aiguës les plus

dangereuses, ou dans les phases ultimes des maladies que son habileté, son esprit de prévision, son sang-froid étaient extraordinaires. Son esprit ingénieux trouvait des moyens nouveaux d'intervention, alors que toute médication paraissait épuisée; tantôt, nous l'avons vu, c'était le bain froid dans les graves périodes des fièvres continues, tantôt c'était l'affusion dans les périlleux états nerveux, tantôt c'était l'électricité, alors presque inconnue en thérapeutique. D'autres fois, ce sont des agents de la matière médicale qu'il sort de l'oubli, pour en faire, d'une façon imprévue, des instruments de guérison. Tantôt, c'est un médicament nouveau, comme la quinine, dont il saisit, le premier, les modes les plus effectifs d'administration. Ce novateur, cet initiateur n'est cependant pas un fantasque, un original, comme le racontent certaines légendes, ou un illuminé, comme le voulaient ses adversaires; c'est un érudit, un savant, imbu de la tradition hippocratique, versé dans les travaux des vieux maîtres, au courant de tout ce qu'écrivaient ses contemporains de la France et de l'étranger. C'est surtout aussi un admirable observateur des lois de la nature; il a pénétré ses secrets; il sait qu'elle a des crises dangereuses, comme des réactions salutaires; qu'on peut prévoir et atténuer les unes, comme on peut provoquer les autres, et son génie consiste, par des moyens toujours appropriés, à lui arracher ses secrets.

C'est, par cette poursuite incessante de la maladie, avec des armes ou des procédés sans cesse modifiés, et en ne s'avouant jamais vaincu — si ce n'est par la solution ultime, qui est la cessation de la vie — que Récamier obtenait ses plus brillants succès de clinicien. Les courtes biographies, écrites après sa mort, retracent, toutes, de nombreux traits de guérison inespérée qui remplirent Paris de l'éclat de son nom. Historien de

ses grands procédés scientifiques, des actes médicaux ou chirurgicaux, qui ont été l'enseignement de la postérité, je n'ai pas à commenter ici les nombreux traits de guérison presque miraculeux — et absolument authentiques — de malades considérés comme des agonisants. Ces cures, qui frappèrent si vivement l'esprit de ses contemporains, doivent être retenues comme des faits remarquables ; mais elles sont inimitables, car elles sont dues à un ensemble de dons que peu d'hommes ont possédés à un si haut degré et dans lesquels la prescience de l'accident grave ou imprévu, et l'inspiration soudaine et rapide d'un esprit supérieur, ont une grande part.

A côté de ces faits extraordinaires de guérisons, il eut sans doute des mécomptes, que ses rivaux ou ses envieux lui reprochèrent. Ils sont fort explicables. Cet esprit inépuisable, en effet, en ressources ingénieuses ne redoutait pas de prendre la charge de malades désespérés ou abandonnés ; au lieu de les coucher mollement dans la tombe de ses propres mains, ou de les enguirlander de fleurs trompeuses, de leur distribuer les dernières potions funéraires, il les réveillait par des moyens violents, tentait de les arracher à la mort, en les surexcitant, et s'efforçait de rallumer l'étincelle de la vie prête à disparaître. Il les sauvait ainsi, ou les perdait avec éclat. Mais, jamais, la crainte si répandue et si coupable de porter une atteinte à sa réputation ne l'empêchait de prodiguer sa puissante assistance — même dans les circonstances les plus défavorables et les plus irrémédiablement compromises en apparence. — C'est dans ces cas qu'on lui a reproché des interventions parfois inutiles ; critique injuste qui ne va rien moins, en préconisant un calcul égoïste de réputation, qu'à faire taire la voix de la conscience et à amoindrir

la confiance qu'on doit avoir dans les ressources de l'art.

C'était, du reste, chez lui — autant que la foi dans la science — la conscience qui lui dictait son devoir, et cette observation me conduit à m'expliquer sur le caractère même de l'homme.

II

Conscience médicale de Récamier.

Récamier, je l'ai fait observer plusieurs fois, était gouverné par des principes religieux absolus, et ces principes dictaient l'unité de sa vie et dirigeaient sa conscience médicale. Sa religion éclairée et tolérante était empreinte de la plus large bienveillance pour les autres; mais, pour lui, il était d'un rigorisme absolu, et transportait — ce qui est fort rare — dans le domaine professionnel, les préceptes de sa morale intime. Ses actes médicaux de toute nature étaient toujours en rapport direct avec ses principes, et, soit qu'il s'agît d'une opération chirurgicale, même la plus hasardeuse — ce qui lui arriva plus d'une fois, — soit qu'il tentât une médication énergique, qui aurait pu paraître à d'autres incertaine ou douteuse, soit enfin qu'il se proposât une de ces interventions extraordinaires qui lui réussirent parfois, dans une des périodes extrêmes de la maladie où tout semble désespéré, il puisait toujours son inspiration dans sa conscience, et c'est elle qui lui traçait sa détermination. Entendons-nous, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque sur ma pensée; je ne veux pas dire qu'il basât sa résolution uniquement sur l'idée du devoir que lui créaient ses principes religieux; une conscience honnête, mais mal éclairée, pourrait, en effet, provoquer les fautes les plus graves. Mais Récamier avait, au service de la sienne, une puissante intel-

ligence, un rare savoir, une habileté manuelle extrême, et surtout un don de pénétration qui lui faisait voir — sous un angle visuel spécial — les problèmes pathologiques. Une fois que les indications scientifiques avaient été déterminées par son esprit, que les conséquences de son intervention avaient été pesées, il obéissait à la voix intime qui lui prescrivait de tout tenter pour sauver le malade, et, cela, il le faisait sans qu'aucune considération étrangère pût jamais prévaloir.

C'est également au même mobile qu'il obéissait dans ses consultations avec ses confrères. Qu'il se rencontrât avec le plus illustre et le plus orgueilleux des chirurgiens, comme Dupuytren, ou avec le plus influent des médecins, comme Portal, médecin du roi et dispensateur des faveurs, ou avec le plus redoutable des chefs d'école, comme Broussais, ou avec un despote comme Boyer, jamais Récamier ne cédait, une fois que sa conviction était faite, et il maintenait irrévocablement le diagnostic qu'il avait posé, comme le mode de traitement qu'il avait prescrit, sans avoir le moindre égard, c'est-à-dire la moindre faiblesse, pour la personnalité de ses contradicteurs. C'est que, pour lui, il s'agissait d'une vie humaine à sauver, d'un devoir qui lui apparaissait comme imprescriptible et que, sur ce terrain, cet homme — doux et facile dans la vie privée — restait irréductible. En revanche, nul n'était plus bienveillant avec ses jeunes confrères, auxquels il donnait la parole le premier dans les consultations et dont il écoutait avec intérêt les arguments.

Dans la vie professionnelle, dans les circonstances où l'honneur et la dignité de la carrière étaient en jeu, sa conduite était identique, et, non moins soucieux de l'honneur de la corporation que du sien propre, on le voyait toujours défendre les intérêts et la dignité

de la carrière, avec la même élévation d'idées et la même ténacité qu'il apportait dans les propres actes de sa vie. Une opération malheureuse, pratiquée par un médecin de l'époque, vint mettre en lumière sa haute et jalouse conception des intérêts professionnels. Le fait est historique; du reste, il constitue un document important de la responsabilité des médecins en médecine légale, et ses rapports avec un procès très récent lui donnent un intérêt d'actualité.

L'affaire Hélie.

Il s'agit de cette affaire Hélie, déférée, en 1823, au tribunal de Domfront, et qui, comme le procès auquel je viens de faire allusion, eut le privilège de passionner, à un très haut degré, l'Académie, les Sociétés savantes et le corps médical tout entier. Les juristes connaissent bien cette malheureuse histoire. Un médecin, dans un accouchement où l'épaule se présentait, au lieu de chercher à pratiquer la version, amputa les bras prolabés de l'enfant, dans la pensée qu'il avait succombé. Mais, à peine l'accouchement était-il terminé, que les cris et les mouvements du nouveau-né attestèrent l'erreur, ou la *faute* commise. L'enfant survécut, et le père formula contre le médecin, devant le tribunal de Domfront, une demande en dommages-intérêts.

Dans l'espèce, il s'agissait de faire appliquer au médecin les articles 1382 et 1383 du Code civil (1), qui rendent chacun responsable du dommage qu'il a causé, soit par son fait, soit par sa négligence. C'est un principe du droit commun qui, appliqué au médecin, le rend civilement responsable. La magistrature de la Restauration moins libérale que l'ancienne jurispru-

(1) Code civil, art. 13, § 2 : Tout fait quelconque qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. Art. 13, § 3 : Chacun est responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.

dence et oublieuse des traditions du Parlement de Paris, qui avait, par un arrêt célèbre, semblé consacrer l'irresponsabilité médicale (1), inaugurait alors cette longue lutte du juge contre le médecin, qui dure toujours, et qui consiste à aggraver de plus en plus, pour celui-ci, la responsabilité que le magistrat entend décliner pour ses propres arrêts. Mais, toutefois, les prétentions des tribunaux étaient, à cette époque, infiniment plus modérées que de nos jours, et il s'agissait d'appliquer au Dr Hélie les articles du Code civil et non ceux du Code pénal, dont la sanction est une peine correctionnelle (2), et qui paraît devoir passer dans les mœurs judiciaires actuelles.

La façon de procéder était infiniment plus conforme qu'aujourd'hui aux droits de la défense et au respect dû à la science, et le tribunal de Domfront crut devoir invoquer les lumières de l'Académie de médecine. Cette assemblée nomma, pour examiner le fait, une commission composée des quatre professeurs d'accouchement qu'elle comptait parmi ses membres, et qui étaient : Desormeaux, Gardien, Deneux et Moreau, auxquels elle adjoignit Adelon, professeur de médecine légale à la Faculté.

L'accoucheur avait prétendu que les bras de l'enfant étaient sphacelés. La gangrène, si elle était admise, était son excuse à la mutilation qu'il avait fait subir à l'enfant.

(1) *Aegrotus debet sibi imputare cur talem egerit* (1696) « Le malade doit être responsable du choix qu'il a fait ».

(2) Code pénal, art. 319 : Quiconque, par maladresse, négligence, inobservation des règlements, aura commis involontairement un homicide ou en aura involontairement été la cause sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 50 à 600 francs.

Art. 320 (modifié par la loi du 13 mai 1863) :

S'il n'est résulté du défaut d'adresse ou de précaution que des blessures ou coups, le coupable sera puni de six jours à deux mois d'emprisonnement et d'une amende de 10 à 100 francs ou d'une de ces deux peines seulement.

L'intérêt principal de l'affaire résidait donc dans l'examen de cette circonstance. Mais la commission établit, dans son rapport, que rien ne prouvait que les bras de l'enfant eussent été sphacelés et que la version n'eût pas été possible, et elle concluait que l'opération avait été faite contre les règles de l'art (1).

Ce rapport fut l'objet, de la part de l'Académie, d'un débat retentissant et prolongé. Récamier combattit le verdict de la commission et revendiqua, avec une grande énergie, l'irresponsabilité médicale. Pour lui, le médecin était seul compétent dans l'exercice de son art, et les mobiles qui dictent les interventions chirurgicales, les conséquences qu'elles peuvent entraîner ne sont pas appréciables par les personnes étrangères à la science. Dupuytren, Double, Desgenettes, dont l'autorité morale était considérable, appuyaient Récamier, et l'Académie, malgré le mérite et la compétence spéciale de ses rapporteurs, n'accepta pas leurs conclusions. Elle nomma à leur place une nouvelle commission composée de cinq autres de ses membres, Récamier, Dupuytren, Desgenettes, Itard et Double. Récamier fut chargé du rapport, et voici ses conclusions, qui furent diamétralement opposées à celles de la première commission.

1° On ne saurait décider si l'accoucheur a été fondé à penser que les bras de l'enfant furent ou ne furent pas sphacelés.

2° On ne peut connaître, ni apprécier les conditions

(1) Ces conclusions furent les suivantes :

1° Rien ne prouve que les bras de l'enfant ont été sphacelés.

2° Rien n'a prouvé qu'il fût impossible d'opérer la version.

3° Rien ne nous prouve qu'il y ait eu nécessité à terminer l'accouchement, à quelque prix que ce soit ;

4° Qu'il y ait eu la nécessité d'amputer le bras droit et, à plus forte raison, le gauche, dont les doigts seuls étaient engagés ;

5° Que l'opération faite par le Dr Hélie doit être qualifiée, dans l'espèce, comme une faute contre les règles de l'art.

qui devaient, dans l'espèce, exiger, imposer telle ou telle manœuvre.

3° La situation de la mère restant donc indéfinie, inconnue, médicalement parlant, l'Académie ne pouvait décider si cette situation pouvait légitimer l'opération qui a été pratiquée.

En terminant, la commission déclarait, qu'il était du devoir de l'Académie de s'inscrire contre la jurisprudence qui tendait à admettre la responsabilité des médecins, pour fait de leur pratique.

Ce rapport fut adopté à l'unanimité.

Les résultats de la décision de l'Académie ne furent pas conformes au verdict qu'elle avait émis. Le temps était passé où l'autorité scientique de la profession la plaçait au-dessus de la responsabilité judiciaire. Dans la France nouvelle — telle que l'avait faite le génie centralisateur de Napoléon, — un seul corps restait irresponsable : c'était la magistrature, et elle allait bientôt — nous l'avons vu depuis — tenter de soumettre le médecin à des articles du Code pénal, sanctionnés par des peines afflictives et qui, instituées pour réprimer des accidents de police, ne pouvaient lui être appliqués que par une extension arbitraire et contraire à la véritable interprétation de la loi.

Le juge de 1830 n'allait pas encore jusque-là. Mais il n'accepta pas, cependant, les conclusions de l'Académie, dont il démêla très bien la pensée dominante à travers les arguments de faits, et il condamna le Dr Hélie (1).

(1) Dans le procès du Dr Laporte, accusé d'avoir entraîné la mort d'une accouchée, en pratiquant la ponction du crâne avec un instrument défectueux, une aiguille à matelas, les choses furent menées avec infiniment moins de modération pour l'inculpé et de déférence pour la science (Voy. *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, mai 1898, t. XXXIX, p. 456). Dans cette affaire, qui, dès le début, paraissait si contestable, le juge eut la prétention d'appliquer au prévenu les articles 319 et 320 du Code pénal, et le fit incarcérer préventivement. Malgré les

Mais Récamier, dans cette affaire, où il soutint le poids de la discussion académique, défendit, avec la plus grande autorité, l'indépendance du corps médical, et manifesta hautement que, chez lui, la conscience de la dignité de la corporation était inséparable de la conscience professionnelle et privée (1)... C'est ainsi que

efforts de la défense et la déposition sensationnelle de M. Pinard, professeur à la Faculté de médecine, le Dr Laporte fut condamné à la prison, avec l'application du sursis Béranger. Ce jugement du tribunal correctionnel de la Seine (9e chambre) dont les motifs ne peuvent supporter un instant le contrôle et la discussion scientifique, souleva un émoi considérable dans le corps médical. Il fut cassé par la Cour d'appel le 4 mart 1898.

(1) Dans toutes les circonstances où l'homme et la dignité du corps médical étaient en jeu, Récamier montrait ce même souci jaloux de son indépendance et revendiquait hautement les droits de la profession. Je relève, entre autres, un fait intéressant, dans les nombreuses notes que j'ai dépouillées. — Le préfet de la Seine ayant défendu aux médecins des hôpitaux de délivrer aux jeunes gens qui se présentaient au conseil de revision des certificats constatant leur maladie ou leur infirmité, Récamier lui adressa la lettre suivante, qu'il fit publier. Suivant son habitude, le langage de Récamier est net et vigoureux, et il relève, sans phrases, l'injure faite aux médecins des hôpitaux de France. Il parle au nom des médecins de l'Hôtel-Dieu.

« Monsieur,

« La communication qui vient de nous être faite par vous d'une lettre de M. le comte de Rambuteau, préfet de la Seine, au sujet de certificats qui ont été présentés au conseil de revision, m'oblige à vous prier de nous donner quelques explications.

« Le conseil de revision a remarqué avec peine que quelques-uns des « jeunes conscrits qui se présentaient à ses séances étaient porteurs de « certificats de médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris. » Telles sont les paroles de M. le préfet, qui vous prie ensuite de rappeler aux gens de l'art attachés à ces établissements qu'ils doivent éviter de signer de semblables certificats.

« D'après cette communication, nous sommes obligés de vous prier de demander à M. le préfet quelques explications.

« 1° Existe-t-il une loi qui défende à un médecin de certifier les maladies dont il a traité un citoyen ?

« 2° Un médecin a-t-il le droit de refuser à un citoyen de certifier les soins qu'il lui a donnés dans une maladie ?

« 3° Un citoyen conscrit est-il hors la règle commune à cet égard ?

« 4° Les certificats imprimés en usage dans les hôpitaux pour constater le séjour des malades, leurs maladies et infirmités, qui peuvent leur donner droit à des secours, sont-ils illusoires, ou bien ont-ils une application générale ?

« Si aucune loi ne défend au médecin de donner un certificat de la maladie qu'il a traitée, si tout citoyen a le droit de le demander, si un citoyen conscrit ne perd pas ce droit, si le conseil général des hôpitaux n'a point fait imprimer en vain des lettres de certificats pour

tous ses actes se rattachaient à un seul et même principe et constituaient l'unité de sa vie.

Si Récamier réalisait des cures heureuses ou même retentissantes, il ne faut pas croire qu'elles fussent uniquement dues à cette ardente initiative qui ne connaissait pas d'obstacle. J'ai déjà eu l'occasion de montrer que sa confiance dans l'art reposait sur un tact médical infini, et sur une science peu commune des lois de l'observation et de la marche des maladies.

Ce spiritualiste était nécessairement de l'école hippocratique, et la force médicatrice trouvait en lui un allié qui savait tour à tour l'aider, la modérer, ou la laisser agir silencieusement, pendant que d'autres la violentaient. Il connaissait bien et acceptait l'influence des crises, et nul ne tira mieux parti que lui pour la guérison des malades, comme pour sa gloire, de l'ententé profonde de cette doctrine déjà contestée ou négligée à cette époque, et à laquelle la médecine moderne, surtout la médecine allemande, devait revenir sous le nom de *défervescence critique.*

On sait l'importance qu'attachaient les anciens médecins à la sémeiologie — l'étude des signes extérieurs de la maladie. — Récamier tendait sans cesse à agrandir le champ de ces classiques phénomènes et à mieux étudier ceux qui étaient déjà connus. Parmi eux, il en était un, qui avait toujours été l'objet d'études toutes

tous les hôpitaux, nous ne voyons pas en quoi un certificat sxactement conforme à la vérité pourrait faire de la peine au conseil de revision, pour lequel il ne peut être qu'une pièce de renseignement qui n'a rien de pénible pour tout ami de la vérité, tandis que la remarque du conseil de revision est injurieuse pour les médecins des hôpitaux de Paris.

« J'ai l'honneur d'être avec considération, Monsieur l'administrateur,

« Votre très humble et obéissant,

« Récamier.

« Paris, 3 novembre 1835. »

Pouls récurrent de Récamier.

spéciales; c'est le pouls. L'importance de ce signe avait été même, un moment, très exagérée, et était devenue un art véritable, l'*art sphygmique*. Fouquet (de Montpellier), qui fut un des plus ardents représentants de cette école hippocratique, qui transforma en une véritable idolatrie le culte du médecin de Cos (1), avait poussé à un degré infini la classification des modifications du pouls.

Il distinguait un pouls capital, un pouls guttural, un pouls pectoral, un pouls nasal, un pouls intestinal (etc.). Ces choses se professaient sérieusement; c'était le règne de l'analyse et des classifications, et le pouls n'avait pas échappé au vice et au ridicule du système.

Récamier n'avait garde de tomber dans ces absurdes exagérations, mais il conservait à l'étude du pouls sa véritable signification, et il initiait ses élèves à l'art d'apprécier les modifications que lui impriment les diverses maladies et leurs différentes phases.

Il explorait l'artère lentement et minutieusement, et savait faire ressortir, de cette exploration, la valeur syndesmologique qu'elle représente. Il en tirait même des indications nouvelles, et c'est à lui qu'on doit la connaissance d'un état spécial du pouls, auquel il donna le nom de *pouls récurrent*. Il distinguait ainsi le choc que fait sentir l'artère radiale, au-dessous d'un point comprimé assez fortement pour empêcher le passage du sang.

Mais comment cette sensation peut-elle se produire

(1) C'est Double qui raconte que, en mettant le pied dans l'amphithéâtre, Fouquet dirigeait ses regards vers le buste d'Hippocrate, qu'il contemplait quelques instants comme pour s'inspirer de son génie... A force de le lire et de le méditer, il s'était tellement identifié avec son modèle que ses disciples croyaient entendre Hippocrate lui-même, et tout favorisait l'illusion : une taille élevée, une physionomie calme et sereine, un regard plein de feu, une contenance imposante, la démarche d'un esprit méditatif, un air de dignité répandu sur toute sa personne.....

au-dessous de l'oblitération. Récamier expliquait ce fait par l'anastomose de la radiale avec la cubitale, à la suite de l'arcade palmaire. La radiale étant comprimée, la cubitale reste libre, et cette dernière fournit à l'artère comprimée le sang qui produit ce phénomène. C'est donc un choc en retour. C'est pour cette raison que Récamier le désignait sous le nom de « pouls récurrent ».

Il considérait ce signe comme l'indice d'un état inflammatoire, soit local, soit général. Il était pathognomonique, et ni la force ou la petitesse du pouls, ni sa rareté ou sa fréquence ne modifiaient en rien sa valeur. L'indication logique de la récurrence était la saignée, qui ramenait l'état du malade aux conditions normales et connues de toutes les inflammations franches (1). Nous ne croyons plus guère, aujourd'hui, à la récurrence du pouls, ou plutôt au fait pathologique dont elle serait l'expression. Mais le médecin de l'Hôtel-Dieu avait fait de cet indice un signe très important sur lequel il insistait beaucoup, et il ne m'a pas paru possible de le passer sous silence.

Mais revenons à la clinique de Récamier.

III

Un des plus grands reproches qu'on puisse aujourd'hui adresser à ce grand praticien, c'est de ne pas avoir laissé de rédaction de ses cliniques, particulièrement de ses cliniques chirurgicales. Par les documents trop rares que l'on trouve épars dans les journaux du temps, et particulièrement dans la *Revue médicale*, — dirigée par Cayol, — on voit combien son esprit était fertile en inventions, en modifications de procédés, en simpli-

(1) Massé, *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, 1853

fication d'appareils ou d'instruments, en trouvailles — qu'on me passe ce mot, qui peint si bien la pensée — de thérapeutique appliquée. On voit qu'il a touché à toute la chirurgie, qu'il a amélioré tout ce qu'il a touché, et je suis convaincu que bien de ses actes opératoires restés dans l'oubli auraient pour nous, même aujourd'hui, une certaine valeur. Malheureusement, comme je l'ai fait observer, à propos du spéculum, Récamier, homme d'action avant tout, écrivait peu; il parlait peu aussi, et, alors qu'il eût pu monter si fréquemment à la tribune académique pour y apporter ces documents intéressants qui nous manquent, le nombre de ses communications est tellement restreint, qu'on ne trouve pas même dans le *Bulletin* de la Compagnie la relation de son invention du spéculum, ni le compte rendu de ses opérations de kystes et d'abcès de foie. Toutefois, nous possédons heureusement les travaux qui, par leur importance et leur retentissement, n'ont pu échapper à ses contemporains, et un volume qu'il a écrit sur le cancer.

J'ai signalé plusieurs fois le courage, l'obstination acharnée avec lesquels Récamier a poursuivi la guérison du cancer. L'incurabilité de cette redoutable affection, le long cortège de souffrances qui l'accompagne, la présomption d'hérédité qu'elle entraîne après elle, étaient bien faits pour tenter son esprit hardi et son caractère hautement humain et généreux. C'est sa clinique de l'Hôtel-Dieu qui fut le théâtre de cette longue lutte, au bout de laquelle il découvrit — sinon le spécifique vainement cherché, — du moins, le procédé opératoire qui constitue, pour une de ses variétés les plus graves, la plus grande conquête moderne de la chirurgie.

Nous l'avons vu commencer cette audacieuse entreprise, dès son arrivée à l'Hôtel-Dieu, sur les nombreuses

Lutte de Récamier contre le cancer.

femmes, abandonnées par la science du temps, qui se pressaient à sa consultation. Il invente le spéculum pour pouvoir les panser et crée le traitement des ulcérations locales. Mais bientôt, reconnaissant l'insuffisance des cautérisations dans le cancer utérin, ayant expérimenté, comme les autres chirurgiens de l'époque, les dangers — infiniment plus considérables alors qu'aujourd'hui, — de l'ablation chirurgicale du carcinome, même dans les régions accessibles du corps, il recherche une autre méthode plus inoffensive, et inaugure un traitement nouveau, celui de la compression. Les résultats de ce traitement sont consignés dans ses *Recherches sur le traitement du cancer* et l'*histoire générale de cette maladie*, seul important ouvrage qu'il ait publié. C'est là qu'il explique et développe tout ce que ses travaux et son expérience lui ont appris sur la pathogénie et les indications thérapeutiques de cette redoutable affection.

Récamier avait déployé contre elle, avec son énergie ordinaire, toutes les ressources de la thérapeutique préconisées par les anciens et les modernes, l'aconit, la ciguë, la « cura famis », la cautérisation, l'ablation, quand il expérimenta la compression, tentée déjà, sans grand succès, du reste, en Angleterre, par Young et par Pearson. Il paraît peut-être oiseux, aujourd'hui, de revenir sur cette méthode, qui a été totalement abandonnée, comme tous les procédés longs et incertains, depuis que les méthodes listériennes ont légitimé et fait prévaloir les procédés chirurgicaux. Mais l'histoire doit enregistrer les efforts des hommes qui ont cherché, avec une admirable persévérance, à faire progresser la science et à amoindrir les maux de l'humanité, et le procédé de Récamier, qui obtint de nombreux et authentiques succès et eut, de son temps, un grand retentissement, mérite de trouver ici sa place.

Il partait de cette idée, restée juste — au moins dans certains cas de squirre atrophique ayant des tendances à la rétraction, — que la compression méthodique et soutenue peut diminuer la tumeur et parfois la faire disparaître, quand elle offre des conditions spécialement favorables. Il employait la compression, tantôt seule, dans des cas exceptionnels, tantôt combinée avec d'autres opérations, telles que la cautérisation ou l'ablation, et, alors, la compression n'était pour lui qu'un moyen auxiliaire avec lequel il se proposait d'obtenir une certaine réduction de la tumeur et de la rendre opérable; d'autres fois, la compression suivait l'opération et était destinée à la compléter ou à prévenir les récidives. Aussi appela-t-il sa méthode : « compression méthodique simple ou combinée ». Ce n'était donc pas, pour lui, une médication spécifique. Il connaissait trop bien les fatales lois de la marche de cette affection pour se faire une semblable illusion; mais il considérait sa méthode comme un des moyens de supprimer parfois l'opération, ou de la rendre possible, et d'entraver les récidives qui suivent si fréquemment les ablations.

Traitement du cancer par la compression méthodique simple ou combinée.

Son appareil, très simple, se composait de disques d'agarics qu'il maintenait sur la tumeur avec un bandage doucement compressif, et qu'on renouvelait tous les jours pour rétablir l'égalité de la compression. Les cônes d'agaric étaient appliqués non seulement sur la région malade, mais aussi sur les ganglions voisins, quand ils étaient infectés, et la compression pratiquée aussi méthodiquement sur les ganglions que sur la tumeur.

Cette méthode était facilement applicable sur les seins, au tronc, ou sur les membres. Mais, dans certaines régions, comme par exemple la bouche ou le col

utérin, elle était d'une contention plus difficile, plus douloureuse et donnait, du reste, bien entendu, des résultats moins heureux. Dans la bouche, Récamier comprimait avec un tampon de cire moulé sur la cavité et maintenu en place avec une pince en fil d'argent, dont une branche prenait son point d'appui sur le tampon de cire de la bouche, tandis que l'autre le prenait sur une pelote appliquée sous le menton. Les deux branches étaient rapprochées par une vis de rappel. Sur le col utérin, il comprimait, avec des cônes d'agaric, des pelotes de charpie maintenues par des appareils en forme de pessaire et un solide bandage en T.

De nombreuses observations, dont les plus satisfaisantes sont celles du cancer du sein, furent publiées par Récamier. Elles eurent un grand retentissement, et des hommes comme Dupuytren, Dubois, Lisfranc (1), Marjolin (2), Richerand ajoutèrent, par leur témoignage à leur authenticité. A nous qui ne connaissons pour le cancer que le suprême remède de l'ablation chirurgicale, de semblables faits paraissent extraordinaires.

(1) Lisfranc professait à une clinique à la Pitié, dont il était le chirurgien en chef (1824). A ses leçons, se pressaient une foule d'élèves, attirés par sûreté de son diagnostic, par son habileté opératoire et les ingénieux aperçus que lui fournissaient son érudition et son expérience.

Au milieu des occupations créées par son service à l'hôpital et par une clientèle des plus considérables, Lisfranc a publié d'importants travaux sur un grand nombre de sujets. Le plus célèbre de tous est sa *Clinique chirurgicale de la Pitié* (1843-1846).

Il était agrégé à la Faculté. Né en 1790, il mourut en 1847.

(2) Marjolin (Jean-Nicolas), né le 6 décembre 1780, mort à Paris, le 4 mars 1850. Docteur en 1808, rival de Dupuytren au concours de la chaire laissée vacante par Sabatier (1812), chirurgien de l'hôpital Beaujon, professeur de pathologie externe à la Faculté depuis 1819, membre de l'Académie de médecine (1821), Marjolin fut un savant aimable, bon et sympathique, un chirurgien habile et expérimenté et un professeur très écouté et très aimé.

On lui doit, entre autres travaux, une excellente thèse de concours sur *L'opération de la hernie inguinale étranglée* (1812), un *Manuel d'anatomie* (1814, 2 vol. in-8), et un *Cours de pathologie chirurgicale* (1837).

Étaient-ce des cancers que guérissait Récamier par la compression ? Étaient-ce aussi des cancers que Lisfranc guérissait par son application méthodique de sangsues et dont Trousseau nous a raconté l'histoire (1).

Il est évidemment légitime d'en douter. Mais il reste que Récamier, comme Lisfranc, maniaient, avec une suprême habileté, des procédés de pansements ou des médications qui obtenaient la résolution d'affections ayant avec des cancers assez de ressemblance, pour que les plus illustres chirurgiens du siècle aient pu affirmer leur caractère spécifique.

Mais, je l'ai dit, la compression n'était, pour Récamier, qu'un de ses éléments de combat, une de ses armes dans la lutte qu'il a entreprise. Et, d'abord, il était armé pour cette lutte. Nul n'a plus médité que lui sur les origines, les transformations, le développement, l'issue et les divers traitements de la redoutable diathèse. A propos d'une maladie aussi constamment organique, aussi primitivement locale, où tant de distinctions anatomiques et physiologiques sont fondamentales, où la médecine semble désespérer, où l'hygiène est impuissante, où la chirurgie elle-même recule plus d'une fois, rien de ce qu'ont pensé et écrit les anciens maîtres ne peut être indifférent, et il faut lire les considérations toujours justes, les observations sagaces, les réflexions empreintes de la plus haute élévation médicale que ce sujet inspire à Récamier dans son livre. Même aujourd'hui l'intérêt de ces pages est loin d'être diminué. Non seulement il poursuit la maladie par tous les moyens possibles, mais il cherche à s'élever jusqu'à sa genèse. Il inter-

(1) Voy. p. 160.

Vues générales de Récamier sur la diathèse cancéreuse.

roge ses hérédités les plus lointaines et les influences qui s'exercent sur cette hérédité. Il recherche quel sujet, dans une famille, sera plus particulièrement exposé à l'héritage pathologique, quelles circonstances pourront hâter ou ajourner la fatale échéance, et quelles mesures pourront détourner l'invasion du mal. Il ne lui suffit pas de connaître l'âge qui est plus exposé que tout autre; il veut déterminer, parmi les personnes de cet âge, celles qui sont le plus probablement menacées et comment on pourra, en les surveillant, les protéger de l'éventualité morbide à laquelle elles sont exposées. Il veut qu'on connaisse les rapports que le cancer contracte avec certaines diathèses, et les moyens que possède l'art de prévenir ces graves transformations pathologiques. Enfin, il pose la question si importante de la contamination comparative des races, examine l'hygiène, le régime alimentaire, la médication qu'il convient d'adopter.

Mais, tout en poursuivant les causes dans ses plus lointaines origines, dans ses genèses diathésiques, Récamier pense que le cancer est primitivement local et que l'infection générale est secondaire; rien ne permet, aujourd'hui, de penser qu'il se trompait. Cette conviction, sur laquelle il revient avec insistance, explique sa persuasion de la possibilité de la guérison, quand le mal est attaqué à temps, et les recherches auxquelles il ne cessa, toute sa vie, de se livrer.

Sans doute, l'exposition de ces idées manque de la coordination à laquelle nos livres modernes nous ont habitués, et nous heurte parfois par des répétitions, défaut commun, du reste, à la plupart des écrivains scientifiques de cette époque. Ce sont là de petits inconvénients pour le lecteur, qui trouve dans ce livre des vues biologiques de la plus grande élévation et un

ensemble d'observations et de remarques physiologiques de la plus haute valeur. Récamier lui-même ne s'y trompait pas, et, quand on lui parlait de résultats obtenus par ses opérations et cités dans son traité : « Oui, disait-il, mais il faut surtout lire l'histoire générale des maladies cancéreuses; c'est là qu'il y a des points de vue importants. »

Quand on relit aujourd'hui ces pages, vieillies par le temps, on est étonné à un haut degré de voir combien les pensées qu'elles expriment sont modernes, et on perçoit clairement que, dans ses conceptions biologiques comme dans les questions chirurgicales, Récamier dépassait les horizons de son époque. Nous ne sommes pas, en effet, arrivés à une conception supérieure à la sienne dans cette difficile question, et il a formulé le grave problème du cancer dans les mêmes termes que nous le pose notre sens médical moderne.

Ce sont, en effet, les mêmes études indiquées par lui que la science contemporaine doit reprendre. Études de milieu, de régime, d'hérédité. Le néoplasme diffère, cela est manifeste, comme il l'a signalé, selon les pays, les races, les régions, et nous avons cette géographie médicale à établir. Qui ne croit, aujourd'hui, comme lui, que l'hygiène, l'alimentation, les habitudes n'aient parfois une grande influence, soit dans la genèse du mal, soit dans sa préservation? Nous ne savons, pas plus que de son temps, quelles compositions et quelles propriétés possède le sang des néoplasiques. Nous ignorons toujours, aussi, en vertu de quelle mystérieuse altération la cellule normale subit la transformation cancéreuse et quelle est la force qui gouverne la lésion évolutive de la cellule. Est-ce un parasite, comme cela est probable — sans être certain? — est-ce, au contraire, une influence générale exercée sur la cellule

par l'ensemble de l'organisme — comme cela est possible? — Nous n'en savons rien, et, sur tous ces points, nous restons dans l'obscurité et l'incertitude.

Nous en sommes donc encore, dans le domaine de la genèse du cancer, au point où Récamier a posé le problème, dans ses considérations sur l'histoire générale de cette affection, comme, au point de vue de la thérapeutique chirurgicale, nous en sommes revenus à l'opération dont il nous a transmis les actes et les règles.

Ces détails étaient nécessaires pour éclairer sa personnalité et pour montrer comment il arriva progressivement, par la réflexion et les recherches méditatives, poussées très loin, à ses opérations sur le cancer. Ce n'est pas, comme on l'a représenté, un caractère téméraire ou aventureux qui entreprend d'exécuter une opération nouvelle, par un sentiment impulsif d'homme d'action. Homme d'action, il l'est certainement; mais, ses recherches le prouvent, il est surtout profondément humain, dans ce sens qu'il s'attache, avant tout, à éviter l'opération chirurgicale, à prévenir d'abord la maladie par tous les moyens possibles, à la guérir médicalement s'il le peut, et à n'intervenir chirurgicalement que si les moyens précédents ont échoué. C'est un esprit érudit, très maître de la question, en toutes ses variétés, très réfléchi, et, qui, sous des dehors brillants de soudaineté et de décision, cache une profonde science et une absolue possession de lui-même. Il ne tarda pas à en donner de nouvelles et nombreuses preuves.

IV

Malgré la confiance que, dans certains cas, pouvait lui inspirer la compression, Récamier ne s'abusait pas sur sa valeur réelle; il savait bien que, dans les régions peu accessibles, il n'avait pas grand résultat à espérer d'elle. Comme les chirurgiens de cette époque, sa grande préoccupation était le cancer utérin, et, dès le début de sa pratique, c'est contre lui qu'il dirige ses plus tenaces efforts. L'invention du spéculum lui permettait de découvrir le col et de se rendre compte de ses lésions. Après avoir traité, grâce à cet instrument, les ulcérations par son caustique favori, le nitrate acide de mercure, il va plus loin, et n'hésite pas à pratiquer l'amputation du col, quand l'affection lui paraît offrir le caractère carcinomateux.

Ablation du col.

Osiander l'avait déjà exécutée avec succès (1801). Récamier, des premiers, le suivit dans cette voie et inaugura en France l'excision du col utérin, que Dupuytren, et surtout Lisfranc, firent entrer après lui, de plain-pied, dans la pratique chirurgicale courante.

On lui reprocha d'en avoir abusé (1). Sous l'influence des idées physiologiques régnantes, a-t-on dit, les

(1) Courty (*Traité pratique des maladies de l'utérus et de ses annexes*) dit que le spéculum avait été, entre les mains de Récamier, l'instrument d'une thérapeutique désastreuse en l'amenant à pratiquer l'amputation du col et même l'ablation de l'utérus. Ce reproche a été répété *littéralement* par J. Rochard (*Histoire de la chirurgie française au* XIXe *siècle*, Paris, 1875).

On ne comprend pas cette critique, qui n'a pas de sens, quand on a les observations de Récamier sous les yeux. L'histoire de ses malades est racontée tout au long dans son *Traité du cancer* et dans les journaux du temps. On y voit que son instrument lui servait bien à compléter le diagnostic; mais que celui-ci était surtout appuyé sur les autres modes d'investigation et sur le toucher, le palper et les signes cliniques offerts par la maladie.

médecins du temps croyant, malgré les réserves de Bayle (1), à la dégénérescence cancéreuse, à la transformation des inflammations en carcinome, pratiquèrent cette opération avec trop de facilité (2).

D'abord, les chirurgiens de la première moitié du siècle se trompaient moins qu'on ne l'a cru, quand ils signalaient la transformation des lésions inflammatoires locales en cancer. Nous savons parfaitement, aujourd'hui, par exemple, que l'épithélioma a, pour point de départ, une transformation des altérations de la métrite et que, d'une façon générale, les causes locales prédisposantes du cancer utérin sont les déchirures du col et les accidents inflammatoires qui les accompagnent. Quoi qu'il en soit, Récamier n'imitait pas Lisfranc dans la prédilection qu'il montra pour l'ablation du col, et il restreignait cette opération aux cas où elle était indispensable.

Le procédé opératoire de Récamier a été longtemps classique. Il fixait le col avec une pince de Museux, l'abaissait et le maintenait dans cette position. Il incisait ensuite la muqueuse en sectionnant couche par couche, de façon à obtenir un moignon conique (3) et

(1) « Le plus souvent, le cancer de l'utérus consiste en un ulcère cancéreux primitif, analogue au *noli me tangere* de la peau. N'est-il pas aussi, parfois, consécutif, ou bien, en d'autres termes, les ulcères *non cancéreux* de la peau ne sont-ils pas susceptibles de dégénérer en cancers comme la plupart des ulcères des autres parties du corps. Il est probable qu'ils le sont. Mais nous ne connaissons aucun exemple avéré de cette transformation. » (Bayle.)

Ces réserves de Bayle étaient loin d'être accueillies par tous les chirurgiens. Nous avons vu que Récamier, avec sa prescience si souvent infaillible, ne les admettait pas.

(2) Jules Rochard, *Histoire de la chirurgie française au* XIXe *siècle*, Paris, 1875.

(3) Beaucoup d'écrivains ont cité Récamier pour le critiquer ou l'approuver; mais bien peu l'ont lu. Ainsi Rochard, dont le livre offre une telle autorité qu'il est cité de confiance et sans vérification de ses sources par tous les auteurs, blâme le procédé opératoire de Récamier et lui reproche d'avoir pratiqué ses opérations, *in situ*, sans abaisser le

à éviter de laisser des parcelles de tissu infecté du côté de la cavité cervicale.

Mais l'ablation du col de l'utérus n'était qu'un pas en avant vers une opération plus importante et plus décisive. Récamier en fit bientôt un second. En 1825, il eut à soigner une femme qui était atteinte d'une tumeur fongueuse de l'utérus ayant fait issue au dehors, et entraîné après elle l'organe en prolapsus. Il n'hésita pas à conseiller l'extirpation totale de l'utérus avec sa tumeur; mais, n'osant pas encore, de crainte d'hémorragie, pratiquer l'ablation avec l'instrument tranchant, il traversa le pédicule avec des ligatures et excisa, le quinzième jour, la masse gangrenée.

Extirpation totale de l'utérus prolabé.

La malade se rétablit d'abord, mais succomba plus tard à une dysenterie (1).

Dans cette opération dangereuse, dont les règles n'étaient pas tracées et dont on ne possédait que quelques faits antérieurs dans la littérature médicale (2), les précautions prises par Récamier sont dignes d'être notées. Avant d'opérer, il s'assure préalablement qu'aucune portion d'intestin, d'épiploon ou la vessie ne se trouvent pas dans le cul-de-sac péritonéal formé par la précipitation de l'utérus. Il conçoit qu'un pédicule formé par le vagin, le péritoine et les quatre ligaments utérins sera trop volumineux pour pouvoir être étranglé par une seule ligature. Il divise donc son pédicule en deux, comme l'ont fait depuis les

col, et il félicite Lisfranc d'avoir perfectionné son procédé, en abaissant l'utérus. Or, Récamier, et ce fut un des grands perfectionnements qu'il apporta, le premier, aux opérations sur l'utérus, attirait parfaitement le col utérin à la vulve quand c'était nécessaire (Voy. *Recherches sur le traitement du cancer*, t. II, 11e fait, p. 380).

(1) Récamier, Fongus de l'utérus guéri par l'extirpation de l'organe (*Revue médicale*, décembre 1825).

(2) Les faits de Hunter et Clarke, de Gallot (de Provins).

ovariatomistes et lie chaque partie isolément, en les maintenant avec des serre-nœuds. Enfin, il n'attend pas la chute spontanée de la tumeur. Celle-ci étant sphacelée, il l'excise au-dessous de la ligature et libère sa malade. Que ferait-on de plus aujourd'hui, si on voulait opérer le même cas par le même procédé?

Mais cette opération, si bien conduite qu'elle ait été, est pour lui un sujet de méditations et d'enseignements. Il a été frappé des inconvénients de la sphacèle, des périls de la longue et douloureuse constriction du pédicule et, dès ce moment, il médite dans son esprit une autre opération, dont il étudie minutieusement à l'avance tous les actes.

CHAPITRE IX

I. Première opération d'Hystérectomie : *Colpo-hystérectomie* ou *opération de Récamier*. — Les chirurgiens du temps méconnaissent la portée de cette opération. — Discrédit de l'opération en France jusqu'en 1882, époque à laquelle elle revient de l'étranger. — II. Les kystes de l'ovaire. — Traitement de Récamier par la ponction et le drainage. — III. Les kystes hydatiques du foie. — Découverte du frémissement hydatique. — La ponction exploratrice dans les kystes du foie. — Méthode d'ouverture des kystes par l'application d'un caustique.

I

Première opération d'hystérectomie. Colpo-hystérectomie ou opération de Récamier.

Cette opération que méditait Récamier est une des plus grandes découvertes scientifiques du siècle. C'est l'hystérectomie moderne, l'ablation totale de l'utérus par l'incision circulaire vaginale. Elle a déjà été tentée : Sauter (1), Siebold, Langenbeck (2), Holchera, Blondel, Lizars, l'ont pratiquée. Mais, il faut le savoir, elle hante l'esprit de Récamier depuis longtemps. Déjà, en 1818, il l'a démontrée expérimentalement sur le cadavre. Il a prouvé également que la ligature des ligaments pouvait être faite sans abaisser l'utérus quand le col fait défaut ou est trop friable pour pou-

(1) Mémoire de Sauter, médecin du grand-duc de Bade, traduit par M. le docteur Fischer, de Genève dans les *Mélanges de chirurgie étrangère*. Récamier dit qu'il n'eut connaissance de ce mémoire qu'après son opération (*Op. cit.*, p. 325).

(2) Langenbeck (Conrad), né en 1776, à Hombourg (Allemagne), mort à Göttingue en 1851, un des plus grands chirurgiens de l'Allemagne. Professeur à l'Université de Wurzbourg, près de Göttingue. Fondateur d'une clinique chirurgicale et d'un institut ophtalmologique. Il a laissé de nombreux travaux. Son observation de l'extirpation de l'utérus se trouve dans : *Neue Bibliothek für Chirurgie* (1818-1824, 4 vol.).

voir être fixé, et, s'il ne l'a pas encore exécutée (1), c'est que cet homme, que l'on a accusé si longtemps de témérité, mûrissait, au contraire, longtemps à l'avance, ses actes opératoires les plus hardis ; leur fortune n'a pas d'autres causes. Son observation d'extirpation de l'utérus par la ligature est, en effet, de 1825, et c'est à ce moment même que, discutant les conditions dans lesquelles il l'avait exécutée, il expose le procédé de Sauter et celui de Langenbeck, et signale leurs dangers. Si, dans ce cas, il ne leur donne pas la préférence, c'est qu'il connaît les redoutables hémorragies auxquelles ils exposèrent leurs opérées.

Sauter et Langenbeck, opérant sans règles et sans mesures, ne liaient pas, en effet, les vaisseaux. Ils se contentaient de bourrer les culs-de-sac vaginaux avec de la charpie. Récamier a trop de sagacité pour soumettre les femmes au péril que leur fait encourir l'absence de ligatures sur les ligaments.

Il modifie alors le procédé de ses devanciers, en perfectionne les divers temps, étudie et en arrête les indications et contre-indications pour l'utérus cancéreux. Trois ans plus tard, le 23 juillet 1829, il procède à la première hystérectomie qui ait été exécutée en France, et la dote, du premier coup, des règles devenues usuelles chez tous les gynécologistes contemporains, règles qui, grâce aux méthodes antiseptiques, ont fait d'un acte chirurgical exceptionnel, une opération classique.

L'observation est célèbre. Elle concerne une femme âgée de cinquante ans, affectée d'un cancer de l'utérus. L'utérus était mobile, la tumeur localisée à l'organe principal ; les annexes et les parois vaginales sains,

(3) Récamier, *Op. cit.*, p. 365.

l'état général bon encore. La nature de la maladie, son étendue et son pronostic funeste paraissaient, d'un autre côté, également manifestes.

L'opération eut lieu à l'Hôtel-Dieu, en présence de Marjolin, de Breschet et de Blandin. La malade étant placée sur un lit légèrement incliné dans la situation de l'opération de la taille, Récamier fixe, d'un côté, le col à moitié détruit, de l'autre, la tumeur avec une forte pince érigne, et l'abaisse à la vulve.

Manuel opératoire.

Il vérifie les rapports du vagin avec la tumeur et la vessie et incise transversalement le vagin sur la partie antérieure et inférieure de la tumeur. Il agrandit alors cette incision avec l'index, et, sur ce doigt, il ouvre le repli du péritoine avec un bistouri convexe, en suivant rigoureusement la surface du carcinome et du corps de l'utérus.

Il sectionne lentement du haut en bas les deux tiers du ligament large gauche, en rasant le bord gauche de l'utérus et en fait autant du côté droit, sans perdre un seul jet de sang. Les deux tiers supérieurs des ligaments larges étant coupés, il passe, avec l'aiguille courbe, un fil résistant à travers la portion du ligament droit qui subsiste et lie ainsi l'artère utérine. Il agit de la même façon de l'autre côté, et fixe sur ces fils un serre-nœud. Il achève alors la section des deux ligaments, en prenant la précaution de raser de près l'utérus. La tumeur et l'utérus font alors issue à la vulve. Récamier termine son opération en incisant le repli du péritoine qui est entre l'utérus et le rectum, et en sectionnant la paroi vaginale postérieure au-dessous de l'ulcération.

Pour tout pansement consécutif, compresses d'eau froide sur toute la région.

Les manœuvres opératoires avaient duré vingt minutes. La femme se rétablit au bout d'un mois.

Telle est, à grands traits, l'histoire de l'opération que l'on a désignée sous le nom de *Colpo-hystérectomie*, ou opération de Récamier, et à laquelle le nom de ce grand chirurgien restera justement attaché.

Il compléta sa méthode en arrêtant — comme personne ne l'avait fait avant lui, les indications et les contre-indications de l'opération, pour l'utérus cancéreux — et en perfectionnant son manuel opératoire. Il établit une ligne de conduite différente dans les cas de prolapsus, comme celui qui a été opéré par ligatures, et les cas où l'utérus est dans sa situation normale. Si l'utérus est prolabé il placera deux ligatures latérales maintenues par deux serre-nœuds et fera l'excision de l'utérus quelques lignes au-dessous. Il pense même qu'on *pourrait remplacer la ligature par une pince à pression dont les branches seraient assez fortes pour maintenir le parallélisme des mors et dont le volume et la courbure pourraient s'accommoder à la direction du vagin et être facilement supportés par la malade.* Cette pince pourrait être serrée et desserrée à volonté (1). Notons cette dernière indication. Quoique visant le pédicule, elle contient très explicitement l'idée mère des pinces à demeure et à forcipressure. Il n'y a pas encore longtemps, deux distingués chirurgiens se contestèrent la priorité des longues pinces usitées dans l'hystérectomie pour pincer les ligaments larges (2). Je ne

(1) Récamier. *Op. cit.*

(2) D'après M. Pozzi, ce serait Spencer Wells qui aurait eu la première idée de la forcipressure appliquée au pincement des ligaments larges. Mais il semble bien, d'après le passage que je viens de citer, que la conception, du moins théorique, du pincement comme de l'application à demeure appartient à Récamier. La différence est dans la proposition, qui concerne le pédicule, et non le ligament large ; mais le principe était indiqué — et c'est là l'essentiel ; — il n'y avait plus qu'à faire varier ses indications. Voici, du reste, la note de M. Pozzi, qui est historiquement intéressante sur ce sujet.

« L'idée première d'appliquer d'une façon constante, et comme procédé

sais si l'un ou l'autre connaissait l'idée émise par Récamier, car elle eût pu les mettre d'accord sur la question qui les divisait, en attribuant à ce

de choix, de longues pinces et de les laisser à demeure sur les ligaments larges, durant deux ou trois jours, appartient, au moins par la publication, à Spencer Wells (*Ovarian and uterine Tumours*, London, 1882, p. 526), qui l'a catégoriquement exposée dès 1882. Voici le texte de Spencer Wells : « Je crois fort probable que l'opération serait très simplifiée si l'on procédait ainsi : attirer l'utérus en bas ; séparer les points d'attache du vagin le plus près possible de l'utérus ou dans les points exacts où se réfléchit le péritoine sur ses parois, saisir tous les vaisseaux saignants aussitôt qu'ils sont divisés avec des pinces à pression, ne pas se servir de ligatures, mais laisser les pinces pendre hors du vagin pendant deux ou trois jours jusqu'à ce que tout danger d'hémorragie ait cessé. » Son élève, Ch. E. Jennings, se trouvant aux prises avec des difficultés opératoires, se souvint simplement des règles du maître, qu'avait récemment encore discutées A. Duncan (janvier 1885) devant la Soc. obst. de Londres, et (le 30 oct. 1885) il appliqua les longues pinces de Sp. Wells, et les laissa à demeure ; il y eut guérison (l'observation fut publiée, en mars 1886, devant la Soc. obst. de Londres (*The Lancet*, 1886, vol. I, p. 682 et 825). En novembre 1885, Richelot (*Bull. et mém. de la Soc. de chir.*, nov. 1885, p. 749) renouvelait, devant la Société de chirurgie de Paris, la proposition théorique de Spencer Wells, et, le 28 avril 1886, il mettait son projet à exécution (Commun. à l'Acad. de Méd., 13 juillet 1886, et *Union méd.*, juillet 1886) et le décrivit comme un procédé de choix, applicable à tous les cas. Péan, qui a revendiqué la priorité de cette pratique, et qui, très vraisemblablement, est le premier à l'avoir mise en usage, vu la grande extension qu'il a donnée, depuis longtemps, au pincement des vaisseaux, ne l'a publiée qu'en 1886, dans la thèse de Gomet (*De l'hystérectomie vaginale en France*, Paris, 1886). — Buffet (d Elbeuf) (*Gaz. des hôp.*, 1886, nº 116) a rapporté une observation datant du 19 juin 1885, où Péan avait employé la forcipressure de nécessité dans une hystérectomie pour un myxo-sarcome. Ce qui constitue l'originalité du procédé de Richelot, c'est essentiellement l'emploi systématique des pinces, de préférence à la ligature, alors même que celle-ci est facile.

Sur la question de priorité soulevée entre Péan et Richelot relativement au pincement des ligaments larges, voy. Péan, *Comptes rendus du Congrès franç. de chir.*, 1886, p. 388 ; Richelot, *Nouv. Arch. d'obst. et de gynécologie*, 25 oct. 1889, p. 449. — Divers modèles de pinces ont été proposés : pinces longues de Sp. Wells, pinces courbées sur le champ de Péan-Richelot, pinces démontables de Doléris, pinces de Doyen, cintrées de façon à agir par leurs extrémités, pinces-clamps, de Polk, etc. Voy. R. de Madec, *Traitement chirurgical du cancer de l'utérus*, thèse de Paris, 1887. — Doléris, *Nouv. Archives d'obstétrique et de gynécologie*, 1887, p. 11. — Doyen, *Nouv. pinces pour les ligaments larges* (*Bull. et mém. de la Société de chirurgie*, mars 1888, p. 163). — Polk, *Transact. of the obstet. Soc. of New York; Amer Journal of Obstetrics*, mars 1888, p. 302. — Demons, *Comptes rendus du Congrès franç. de chir.*, 3e session, 1888, p. 372. — S. Pozzi, *ibid.*, et *Indicat. et techn. de l'hystérectomie vaginale pour cancer* (*Annales de gynécologie*, août 1888, p. 81) ; *Traité de gynégologie*, 1898. »

chirurgien le mérite de la conception de l'instrument.

S'il n'y a pas prolapsus, il abaissera le col utérin avec de fortes pinces de Museux, ou avec une tige spéciale introduite dans l'utérus et susceptible de s'écarter avec une vis de rappel, incisera le vagin et le péritoine en avant et en arrière du col, placera une ligature sur chaque ligament, et réséquera l'utérus. Si le col est trop friable pour être amené à la vulve, il pratiquera la ligature préalable des ligaments larges et fera ensuite basculer l'utérus pour sectionner ses attaches postérieures.

Cette opération marque une des dates les plus glorieuses de la vie scientifique de Récamier. En perfectionnant le manuel opératoire de l'ablation totale de l'utérus, en abaissant cet organe à la vulve, en posant le principe, inconnu avant lui, qu'il faut poser des ligatures sur la totalité des ligaments larges, ou sur leur partie inférieure, c'est-à-dire sur l'artère utérine, avant la section de ces ligaments, ce grand praticien a fait accomplir à la science un immense progrès — dont la chirurgie contemporaine recueille aujourd'hui tous les résultats. — Les chirurgiens de son temps et ceux qui ont suivi ont, en effet, méconnu l'importance de sa découverte. Après quelques revers opératoires éprouvés par Roux, Dubled (1) et Delpech (2) (1830), elle fut condamnée par l'Académie de médecine.

(1) Dubled (Alexandre), né en 1800, mort en 1834. Agrégé à la Faculté et professeur libre d'anatomie et de chirurgie. Son opération a été rapportée dans les *Archives de médecine* sous le titre de : *Extirpation de l'utérus*, t. XXIII, p. 410 (1830).

(2) Delpech (Jacques), né à Toulouse en 1772, fut reçu docteur en chirurgie à Montpellier le 9 thermidor an IX (1801). Chargé de la chaire de l'enseignement anatomique à l'École de Toulouse, il passa en 1812 à la chaire de clinique chirurgicale de la Faculté de Montpellier, où il sera toujours compté au nombre des professeurs les plus distingués de cette école. Il mourut victime d'un assassinat le 28 oct. 1852.

Proscription de l'opération de Récamier par l'Académie de médecine.

Le verdict de cette Compagnie démontre, une fois de plus, combien, dans les questions délicates et obscures d'opérations nouvelles, dont la portée dépasse le niveau scientifique du temps, il est difficile de porter un jugement qui soit à l'abri de la revision de la postérité. La discussion fut cependant animée, et l'opération de Récamier trouva des défenseurs. A Rochoux (1) et à Boyer, qui avancèrent que l'opération est tellement grave que l'on doit y renoncer, Lisfranc, Deneux et Breschet (2) opposèrent les succès obtenus par Sauter, Blondel et Récamier. A Louis (3), qui objectait que les annexes et les organes voisins étaient le plus souvent envahis et rendaient inutile toute intervention, Ferrus (4) répondait que, souvent, le cancer est limité au col. Lisfranc, de son côté, n'eut pas de peine à

(1) Rochoux (Jacques-André), agrégé de la Faculté depuis 1824, était un écrivain très distingué et un des médecins les plus laborieux de son temps, a laissé de nombreux travaux. Les plus connus sont ses *Recherches sur l'apoplexie* et ses *Mémoires sur la fièvre jaune, le choléra et les tubercules pulmonaires.*

(2) Breschet (Gilbert), né en 1784 ; reçu docteur à Paris en 1812, membre de l'Institut et de l'Académie royale de médecine ; chirurgien de l'Hôtel-Dieu et consultant du roi ; fut nommé, le 22 juillet 1836, professeur à la Faculté pour la chaire d'anatomie.

(3) Louis (Paul-Charles-Alexandre), né en 1787 à Aï (Marne), mort en 1872, un des observateurs les plus laborieux du temps. On lui doit de nombreux travaux. Les plus importants sont : les *Recherches anatomo-pathologiques sur la phtisie* et surtout les *Recherches anatomiques, pathologiques et thérapeutiques sur la fièvre typhoïde.* On sait que cette œuvre célèbre, dont les matériaux furent amassés dans le service de Chomel, leva tous les doutes qui pouvaient exister dans certains esprits sur l'identité des fièvres putrides, adynamiques ou ataxiques avec la dothiénentérie. Mais Bretonneau — comme je l'ai démontré (*Bretonneau et ses correspondants*) — avait déjà découvert la lésion intestinale et le caractère spécifique de la maladie. L'œuvre de Louis fut de s'assimiler cette idée, d'en apporter une nouvelle démonstration, en s'appuyant sur la méthode numérique.

(4) Ferrus (G.), né en 1801. Aliéniste remarquable. Après avoir été l'élève de Pinel, devint médecin en chef de Bicêtre (1826), où il introduisit l'enseignement clinique. Il a pris part à la rédaction du *Dictionnaire de médecine*, laissé un *Rapport sur l'état sanitaire et moral des aliénés* (1834), un livre : des prisonniers, des prisons et de l'emprisonnement. Paris, 1849, et un *Mémoire sur le goître et le crétinisme* (1852).

démontrer aux adversaires de l'opération, auxquels la crainte des récidives en faisait contester l'utilité, que le cancer ne récidive, ni fatalement, ni toujours prochainement (1). Mais le siège de l'Académie était fait, et, quelques mois après, sur un rapport présenté par Larrey, au nom d'une commission composée de Dupuytren et de Serres (2), elle condamna définitivement le procédé de Récamier (3).

(1) Séance du 13 juillet 1830.

(2) Serres (Étienne-Renaud-Augustin), né le 28 décembre 1787, à Clairac (Lot-et-Garonne), mort à Paris le 22 janvier 1868. — Serres n'était guère compétent dans une pareille question. C'était un savant remarquable et médecin éminent, mais pas un chirurgien. Il fut membre de l'Académie à sa fondation, membre de l'Académie des sciences et professeur d'anatomie comparée au jardin des Plantes où il remplaça Blainville. Il est l'auteur de travaux très importants sur l'anatomie et la physiologie du cerveau chez l'homme et les animaux, sur les *Maladies du cerveau et la moelle épinière* (1828) et sur les lois de l'organisation animale (1842). C'est lui qui, en collaboration avec Petit, sépara nettement une entité morbide, *la fièvre entéro-mésentérique* du chaos des fièvres continues et préluda à la belle découverte de Bretonneau et aux travaux de Louis sur la fièvre typhoïde (*Traité de la fièvre entéro-mésentérique, observée, reconnue et signalée publiquement à l'Hôtel-Dieu de Paris dans les années 1811, 1812* et *1813, par* M. A. Petit *et composée en partie par* E.-R.-A. Serres. Paris, 1813, in-8°).

(3) « M. le docteur Larrey fait en son nom et en celui de MM. Dupuytren et Serres, un rapport sur le mémoire de M. le professeur Delpech, relatif à l'extirpation de la matrice. La commission ne donne point son assentiment à cette opération, et elle appuie son opinion sur les raisons suivantes : 1° l'utérus remplit un rôle trop important dans l'économie, pendant les principales périodes de la vie, puisqu'il forme un émonctoire aux fluides superflus ou hétérogènes de l'organisme vivant, pour en être soustrait impunément; 2° lorsque la nature a terminé le cours des menstrues, la matrice fixe encore, par le contrepoids qu'elle exerce dans le bas-ventre, sur les autres viscères, l'équilibre dans les fonctions de ce dernier. C'est à un tel point que l'une des femmes qui a survécu à la soustraction de cet organe, celle opérée par M. Récamier, supportait difficilement la station et ne pouvait exécuter qu'avec beaucoup de peine les plus légers mouvements de progression ; 3° en réfléchissant au grand nombre de vaisseaux profonds, de nerfs ganglionnaires, et autres parties sensibles qu'il faut compter dans la cavité propre du ventre sans pouvoir apprécier d'avance et d'une manière exacte leur situation et leur calibre, il en résultera toujours pour cette opération une incertitude alarmante ; 4° sans être sûr de pouvoir l'éviter, on court constamment le danger de léser les viscères contigus ou adhérents à cet organe; tels que la vessie, l'intestin, le rectum, et même les ovaires ; 5° enfin, sur 17 opérations de ce genre qui ont été pratiquées par des chirurgiens

A la suite de ce verdict, l'opération fut abandonnée. Le découragement des chirurgiens français a été très malheureux. Ce n'est pas — étant donné le brillant succès de Récamier — d'après les trois ou quatre opérations de ses imitateurs, que l'on pouvait porter sur une méthode appelée à sauver tant d'existences, un jugement définitif. L'examen des opérations démontre, en effet, que des fautes opératoires — presque inévitables dans les débuts de l'application d'un grand procédé — avaient été commises. La première malade opérée par Roux succomba aux suites d'une perforation de la vessie. Dans sa seconde opération, le ligament large avait été mal lié, et la mort, qui survint le lendemain, fut provoquée par l'hémorragie et le shock opératoire. Même accident dans le cas de Dubled. Dans une des observations de Delpech, la laparotomie fut pratiquée, et la malade succomba, mais, dans un second cas, l'utérus étant prolabé, la patiente, opérée par la méthode de Récamier, guérit (1).

Les accidents qui survinrent doivent donc être attribués — non à l'opération mais à l'opérateur lui-même, — et c'est dans l'examen sévère et minutieux de ces circonstances que les chirurgiens du temps se sont trouvés en défaut. — Avec un peu plus de persistance et d'accoutumance opératoire, les choses se fussent modifiées. Le manuel opératoire aurait été amélioré, l'instrumentation se serait perfectionnée, comme elle l'a été de nos jours, et l'opération serait devenue peut-être aussi faci-

renommés des différents pays, 13 sujets ont succombé peu d'heures ou peu de jours après l'extirpation, et l'une des femmes opérées par M. Delpech fait la quatorzième. Les trois autres ont également péri, quoique parvenues à une distance de plusieurs mois de l'opération. Il est à craindre qu'il en soit toujours de même lorsqu'on opérera dans la propre cavité du bassin (*Séance du 22 nov. 1830*) ».

(1) *Arch. gén. de méd.*, t. XXIV, 1830.

lement accessible aux praticiens de cette époque, qu'elle l'a été depuis à nos contemporains. Il est de règle, pour expliquer le découragement de la chirurgie de 1830 en face de cette opération, d'invoquer l'absence de l'antisepsie. Cette excuse est une erreur historique; je viens de montrer, en effet, qu'aucune des opérées ne succomba à l'infection. L'antisepsie n'existait pas encore, du reste, quand Kœberlé pratiqua ses immortelles opérations d'ovariotomie, qui avaient échoué dans les mains de Demarquay (1), de Nélaton (2) et de Richard (3). Les quatre premières opérations, toutes suivies de guérison, datent, en effet, de 1862, et c'est à partir de ce moment que l'impulsion fut donnée et que, dix ans avant l'importation en France des méthodes de Lister (4), l'ovariotomie fut vulgarisée.

Il est certain que les choses se fussent passées de même, pour l'opération de Récamier, si la chirurgie française eût montré plus de persévérance. Le manuel

(1) Demarquay (Jean-Nicolas), né en 1814, mort en 1876. Chirurgien de la maison municipale de santé, et membre de l'Académie de médecine.

(2) Nélaton (Auguste), né en 1807, mort en 1873. Élève de Dupuytren, professeur de clinique chirurgicale, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. Ce fut, dans la période qui a immédiatement précédé l'ère contemporaine, un des chirurgiens les plus remarquables par son talent et les plus estimables par son caractère et ses vertus privées. Il faut citer — parmi ses ouvrages — son *Traité de pathologie chirurgicale*. Son fils, Charles Nélaton, né en 1851, est un de nos plus distingués chirurgiens contemporains.

(3) Richard (Félix-Adolphe), né en 1822, mort en 1872. Issu d'une longue lignée de naturalistes célèbres, mais petit-fils d'Antoine Dubois, rompit avec les sciences naturelles pour se livrer à la chirurgie. Fut agrégé à la Faculté et chirurgien des hôpitaux. Il a laissé, entre autres travaux, un mémoire sur *Les kystes de l'ovaire* et un ouvrage sur *La pratique journalière de la chirurgie* (Paris, 1868), qui eut son heure de succès.

(4) Lister, chirurgien écossais, né en 1827, professeur de chirurgie à l'Université de Glasgow. — C'est le créateur de la méthode antiseptique, dite méthode de Lister — dans le traitement des plaies. Mais la priorité de cette méthode revient à Pasteur, qui en posa la base dans ses immortelles expériences.

opératoire était parfaitement déterminé, et la solution contre l'hémorragie trouvée par l'application des ligatures sur les ligaments larges. Il n'y avait plus qu'à serrer cette solution de près, et améliorer — ce qui fut fait si facilement — la manière de disposer ces ligatures.

Quoi qu'il en soit, les événements suivirent leur cours ; le silence se fit, en France, sur cette grande découverte, et, longtemps, elle ne fut considérée que comme un témoignage de l'esprit téméraire et aventureux de Récamier. Comme d'habitude, les étrangers s'en emparèrent — ne modifiant que d'une façon insignifiante le manuel opératoire, — et, dès 1878, elle donnait, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre et en Italie, des résultats devant lesquels les chirurgiens français persistaient à fermer les yeux.

Ce n'est qu'à partir de 1882, après les opérations de Péan qu'ils se décidèrent à adopter une opération que, plus d'un demi-siècle auparavant, Récamier avait inaugurée, perfectionnée et réglée, dans tous ses temps, et qui marque une date historique dans l'histoire française de la gynécologie.

Ce n'est pas, on l'a vu, la première fois que les opérations françaises nous reviennent de l'étranger après avoir été dénationalisées grâce à notre insouciance.

II

Récamier ne limita pas à cette célèbre opération ses brillantes initiatives dans la pathologie utérine. Convaincu que les métrites conduisent au cancer, ce qui est loin d'être une conception erronée, et dominé par la pensée de prévenir le développement de cette redoutable diathèse, nous le verrons, plus tard, chercher et découvrir

le traitement chirurgical des affections inflammatoires de l'utérus, créer la méthode de l'abrasion utérine, et inventer la curette. Mais, à l'époque de sa carrière où nous sommes arrivés, une autre maladie spéciale à la femme, devant laquelle la thérapeutique restait impuissante, attira un moment son attention — je veux parler des kystes de l'ovaire.

On sait que le traitement curatif de ces tumeurs est d'origine relativement récente — en France, sinon à l'étranger, — et que, frappée longtemps d'ostracisme dans notre pays — comme le fut l'hystérectomie, — pratiquée déjà couramment en Angleterre, avec plus ou moins de succès à partir de 1840, par Clay (de Manchester), l'ablation des kystes de l'ovaire ne se répandit, dans la pratique chirurgicale française, qu'après les brillants succès de Kœberlé (de Strasbourg), qui inaugura la merveilleuse série de ses opérations le 2 juin 1862. Mais, du temps de Récamier, l'ablation des kystes de l'ovaire, condamnée par Sabatier, Boyer, Dupuytren, et proscrite par toutes les sociétés savantes, était, en France, considérée comme un véritable attentat, et les femmes qui en étaient affectées restaient condamnées à une mort lente et implacable (1).

Les kystes de l'ovaire.

Récamier, malgré son extraordinaire initiative, ne pouvait guère réagir contre cet universel mouvement de réprobation. Il tenta cependant un procédé spécial de cure radicale, qui ne réussit pas, mais lui donna

(1) « La moindre réflexion, dit Boyer, suffit pour montrer les dangers et l'impossibilité de cette opération, qui n'a jamais été pratiquée et ne le sera véritablement jamais. » (*Traité des Maladies chirurgicales*, t. VIII, 1823).

Que de verdicts ont été ainsi prononcés dont l'avenir a fait promptement justice. L'histoire de la Médecine en ce siècle est remplie de proscriptions de ce genre que la génération suivante a revisées, ou d'affirmations qu'elle n'a pas accueillies. On ne devrait jamais perdre de vue les deux derniers termes du premier axiome d'Hippocrate : *Judicium difficile, experimentum fallax.*

l'occasion d'émettre une vue géniale que l'avenir devait confirmer.

En 1838, il eut à soigner une femme affectée d' « hydropisie enkystée de l'ovaire ». N'osant pratiquer l'extirpation du kyste, il le ponctionna et chercha à provoquer la guérison en complétant l'action de la ponction par le drainage vaginal. Cette conception reposait sur les guérisons dont il avait été témoin quand le kyste, accessible par le cul-de-sac rétro-utérin, avait pu être ouvert par cette voie. L'opération échoua. Mais, au cours des remarques que lui suggère l'histoire de son opération, Récamier propose, toutes les fois qu'on trouvera, après l'avoir ponctionné, un kyste uniloculaire libre d'adhérences, d'en *pratiquer l'ablation en l'attirant progressivement au dehors*, et en faisant la torsion des vaisseaux de son pédicule, à mesure qu'on le sectionnera. Il ajoute cette observation, qui a été depuis si parfaitement vérifiée, que, *dans la plupart des kystes uniloculaires, le pédicule est très mince, et les dangers de l'ablation moins considérables qu'on ne le pense* (1).

Proposition de ablation des kystes de l'ovaire.

Si l'on réfléchit que cette proposition très nette de l'ablation des kystes de l'ovaire et la considération si juste qui l'accompagne sont de 1838, deux ans avant la première opération de Clay, et avant qu'aucun chirurgien ait pu considérer cette intervention comme praticable, on sera étonné de la clairvoyance qui lui faisait établir si longtemps à l'avance les conditions qui font, en effet, aujourd'hui, de l'ovariotomie, une des plus simples opérations abdominales.

(1) *Opération pratiquée par M. Récamier pour la cure radicale d'une hydropisie de l'ovaire* (*Revue médicale*, 1838).

III

On voit, par cette exposition sommaire des travaux de Récamier en pathologie utérine, que toutes les questions capitales de son temps, celles que ses contemporains considéraient précisément comme insolubles ou difficiles à résoudre, étaient surtout celles qui, invinciblement, l'attiraient. Il en était de même dans toutes les branches de la science. Une des questions les plus graves qui existassent à cette époque était celle des kystes hydatiques et des abcès du foie. On connaît les difficultés qu'offrent encore aujourd'hui la thérapeutique de ces variétés pathologiques et leur redoutable gravité. On se figure aisément ce qu'elles devaient être autrefois. Le traitement consistait bien dans l'incision ou la ponction, mais ces opérations étaient fréquemment désastreuses. A la suite, ou au cours de l'opération, le liquide pénétrait dans la cavité abdominale, et le patient succombait à une péritonite suraiguë. S'il échappait à celle-ci, il était le plus souvent enlevé par une infection septique.

Les kystes hydatiques du foie.

Récamier avait bien étudié les kystes hydatiques, dont les travaux de Pallas avaient fait connaître la nature. On croyait, avant cet auteur, que ces tumeurs n'étaient autres que des collections de sérosités, résultant, ou non, de la dilatation des vaisseaux lymphatiques. Pallas mit hors de doute leur genèse parasitaire, et établit leurs affinités avec les ténias, auxquels il les assimilait (1760). A partir de ce moment, la question, reprise par Laënnec (1804) (1), fit de rapides progrès, et quand nous arrivons à l'époque de Récamier, on

(1) Laënnec donna le nom de kyste acéphalocyste aux vésicules uniques.

connaissait l'identité de l'échinocoque qui constitue l'hydatide avec le ténia hydatigène. Mais, si on était fixé sur les origines de l'affection, les signes cliniques restaient incertains et le traitement des plus périlleux. Récamier appliqua à l'un et à l'autre sa perspicacité et son ingéniosité ordinaire.

On sait que le diagnostic du kyste hydatique est entouré, le plus souvent, de bien des difficultés, qu'il se fait par exclusion, et qu'il n'est rendu positif que par la ponction exploratrice. Mais ce qu'on sait moins, c'est que c'est à Récamier que sont dus les procédés modernes qui nous permettent d'en reconnaître l'existence. Avant lui, on arrivait au diagnostic, quand on le pouvait — les signes fonctionnels étant souvent négatifs, — par l'examen des signes physiques, par l'élimination successive et comparative des autres modalités morbides. Malgré l'extrême habileté des anciens cliniciens, on comprend qu'ils devaient être plus d'une fois embarrassés. Récamier découvrit un nouveau signe caractéristique des plus importants. En examinant, en 1826, un jeune garçon qui portait une tumeur dans la région de l'hypocondre droit, il perçut une sensation toute spéciale, qui attira son attention. Il reconnut ce phénomène, en imprimant une secousse à la glande hépatique, et en posant la main à plat sur la tumeur. La sensation qu'il éprouva fut celle d'un liquide qui se déplace et paraît osciller dans un kyste, ou celle du tremblement élastique dans une masse de gélatine. Le médecin de l'Hôtel-Dieu possédait le génie inductif, mais il avait soin de le contrôler par l'expérimentation. Il comprit que cette sensation particulière pouvait être produite par des hydatides, et il s'en assura en plaçant de ces parasites dans une vessie, à parois minces, remplie de liquide, et en lui imprimant une légère agitation; la

Découverte du frémissement hydatique.

même sensation fut constatée. Il lui donna le nom de « frémissement hydatique ».

La découverte de ce signe, dont les conditions ont été depuis étudiées par Davaine (1), avait une grande importance. C'est, en effet, un signe pathognomonique, c'est-à-dire caractéristique, et, quand il existe — il manque malheureusement parfois, — on peut affirmer l'existence de l'hydatide. Les auteurs contemporains gardent le silence sur le nom de celui qui, le premier, signala ce nouveau moyen de diagnostic, et c'est dans une observation d'un des journaux du temps devenu très rare, qu'il faut aller chercher ce nouveau témoignage de l'acuité de son merveilleux esprit d'observation (2).

Mais nous venons de voir que le « frémissement » n'existe pas toujours. Récamier compléta cette lacune par un procédé autrement positif, puisqu'il donne la certitude dans tous les cas; je veux parler de la ponction exploratrice, qui est restée, de nos jours, l'unique moyen d'éclairer les incertitudes cliniques ou de confirmer le diagnostic du kyste hydatique. Pour arriver à ce résultat, Récamier eut l'idée de plonger dans la tumeur un trocart très fin, afin de se rendre compte de son caractère. Sans doute, ce moyen, qui rend tant de services, nous paraît aujourd'hui bien simple, mais les plus grands chirurgiens n'y avaient jamais songé, et il fallait l'esprit inventif de Récamier pour le trouver

La ponction exploratrice dans les kystes du foie.

Cependant — le diagnostic étant ainsi facilité, —

(1) Davaine (Casimir), né à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), en 1812 mort en 1882, à Garches.

Physiologiste éminent, qui doit sa célébrité à ses travaux sur les maladies charbonneuses et sur les Entozoaires, ses travaux sur le charbon, la septicémie, le parasitisme, le microbisme, l'anatomie, la physiologie, les anomalies et la tératologie, ont été réunis sous le titre : *l'Œuvre* de C.-J. Davaine. Paris, 1889.

(2) Martinet, *Clinique médicale de Récamier à l'Hôtel-Dieu* (*Revue médicale*, 1827).

une autre question se présentait, redoutable, celle-là, et entourée, jusqu'à ce moment, des plus graves dangers et d'insuccès qu'on ne comptait plus : celle du traitement chirurgical. Pour éviter les accidents qui suivent l'incision du kyste, il se proposa de déterminer, avant l'ouverture de la poche, des adhérences fibreuses circonscrites, qui permettraient d'arriver graduellement jusqu'à elle.

Dans ce but, il appliqua sur le point culminant de la tumeur, méthodiquement, et à diverses reprises, un caustique destiné, soit à déterminer l'ouverture spontanée, au moment de la chute de la dernière escarre, soit à permettre, grâce aux adhérences provoquées, de plonger un trocart ou un bistouri à travers les parois du kyste. Il donna la préférence à la potasse caustique ou à la pâte de Vienne, dont l'action se limite aisément. Ce procédé bien connu et qui, jusqu'à une époque très récente encore, a été le procédé de choix dans la cure de ces affections, a reçu le nom de méthode de Récamier. Il réalisa un immense progrès, car il transformait une intervention des plus graves, en une opération exempte de dangers et placée désormais, par sa simplicité, à la portée de tous les praticiens. Les cures qu'elle a permis de réaliser sont incalculables, et il est peu de procédés qui aient sauvé autant d'existences humaines. Grâce, en effet, à l'intervention progressive et sûre du caustique, l'ulcération de la paroi abdominale se fait sans danger, et l'irritation péritonéale ne dépasse pas la période adhésive. Enfin, l'ouverture large de la tumeur, en permettant de la traiter à découvert, facilite l'issue des hydatides et des détritus qui constituent le danger le plus sérieux de l'affection. Récamier compléta son opération par des lavages détersifs, qui devinrent ensuite des lavages antiseptiques et qui permet-

Méthode d'ouverture des kystes par l'application d'un caustique.

taient d'éviter la rétention des éléments septiques.

Ainsi, *complément des signes cliniques, nouveau procédé d'intervention*, telle fut l'heureuse contribution de Récamier dans cette branche de la pathologie, dont il transforma le diagnostic et le traitement. Ses contemporains, qui méconnurent si souvent son génie, furent, cette fois, obligés de s'incliner devant le progrès considérable qu'il venait de réaliser. Son procédé méthodique fut accueilli par tous les chirurgiens du temps et passa, plus ou moins modifié, dans la pratique courante de leurs successeurs.

Il y est resté jusqu'à l'époque, très récente, où il a été démontré que les aspirations capillaires simples, ou combinées avec les injections parasiticides, pouvaient réussir assez fréquemment à obtenir la cure des kystes hydatiques, et où les découvertes antiseptiques ont diminué le danger de leur ouverture par la laparotomie. Toutefois, si l'on réfléchit que la laparotomie, plus expéditive, il est vrai, ne laisse pas de faire encourir de graves périls au malade, qu'elle ne peut être pratiquée que par un chirurgien expérimenté et habile, on estimera que la méthode de Récamier, beaucoup moins dangereuse, reste encore au nombre des interventions chirurgicales utiles, et doit rendre, dans certains cas, de très grands services.

Traitement des abcès du foie.

Récamier appliqua la même méthode aux abcès du foie, et, là aussi, elle constitua un progrès considérable, et ce fut à son intervention que les chirurgiens recoururent longtemps de préférence. Il opérait ces abcès de la même manière, vérifiait le diagnostic par la ponction capillaire, et appliquait ensuite de la potasse caustique ou une rondelle de pâte de Vienne au centre de la tumeur; dès que l'escarre se détachait, une nouvelle couche de caustique était déposée au fond de la

plaie. Souvent il n'attendait pas la chute de l'escarre et la fendait par une incision cruciale. Il plaçait le caustique entre les lèvres de l'incision et continuait ainsi, de façon à se frayer rapidement un chemin jusqu'au foie. Par ce procédé, il se produisait des adhérences entre l'abcès et la paroi abdominale et l'évacuation du pus, provoquée, au fond de la plaie, par le trocart et le bistouri, avait lieu sans menace possible de péritonite.

Cette méthode régulière et progressive, permettant d'arriver sûrement jusqu'au foyer de l'abcès, se compliquant très rarement des accidents auxquels exposent les opérations au bistouri, facilitant l'accès des abcès intra-hépatiques les plus profonds, n'offrait qu'un inconvénient. Il fallait une quinzaine de jours, environ, pour pénétrer avec le caustique dans le parenchyme hépatique. Or, dans une maladie qui évolue aussi rapidement que l'hépatite suppurée, il peut être parfois nécessaire d'intervenir rapidement, et cette condition ne pouvait ici être remplie.

Aussi, les chirurgiens, dans les cas pressés, cherchèrent-ils à gagner du temps par des méthodes plus expéditives : la ponction au trocart avec une canule à demeure, l'aspiration capillaire, et enfin l'incision directe. C'est à celle-ci que les praticiens modernes, grâce à la stricte antisepsie et aux perfectionnements opératoires dus à Stromayer Little (1), à Lannelongue (2), à Kartulis (3), donnent désormais la préférence.

(1) La méthode de Stromeyer Little (de Shang-Haï), consiste à inciser largement au bistouri, sur l'aiguille aspiratrice. On fait un lavage antiseptique, on draine, et on applique un pansement de Lister.

(2) Le procédé de Lannelongue convient quand il s'agit d'aborder la face convexe du foie ; on pratique la résection du bord inférieur du thorax, sans ouverture de la cavité pleurale (Cannivet, thèse de Paris, 1891).

(3) Le procédé de Kartulis peut être employé pour atteindre les abcès à évolution postéro-supérieure, par la voie transpleurale. On résèque une ou deux côtes sur une largeur de 0,06 à 0,07.

Mais qui ne comprend que l'observation que j'ai faite, tout à l'heure, pour les tumeurs kystiques reste applicable aux abcès du foie, et que, dans plus d'une circonstance, dans un cas qui ne sera pas urgent, en des mains qui ne seront pas entraînées à la véritable chirurgie, la méthode de Récamier pourra encore rendre de grands services ?

CHAPITRE X

I. Haute situation de Récamier. — Les Cliniques du temps. — II. Candidature de Récamier à la chaire laissée vacante par Laënnec au Collège de France. — Concurrents de Récamier. — Pariset et Magendie. — Chervin. — Pariset, Secrétaire perpétuel de l'Académie. — III. Magendie, ses travaux. — L'agitation politique suscitée par les candidatures de Récamier et de Pariset. — Nomination de Récamier au Collège de France. — IV. Le Collège de France. — Les lecteurs du roi. — Sylvius, Riolan, Guy Patin, Geoffroy, Astruc, Ferrein, Daubenton, Bouvart, Corvisart, Hallé, Portal, Bosquillon, Laënnec.

I

Ces remarquables travaux avaient encore grandi la réputation de Récamier, et, à l'époque où nous sommes arrivés de sa carrière, elle était européenne. Sa haute moralité, sa dignité professionnelle, sa charité extrême et sans ostentation, faisaient, en outre, de lui une figure exceptionnelle, et ses adversaires eux-mêmes, tout en critiquant ses procédés de traitement ou en attaquant ses principes religieux, rendaient justice à son caractère et lui témoignaient les marques de la plus haute estime. Cependant, on le verra davantage à mesure que j'avancerai dans le cours de cet ouvrage, ses découvertes et ses travaux n'étaient pas appréciés comme ils l'ont été de nos jours.

Les générations chirurgicales de cette époque n'étaient pas encore mûres pour les grandes interventions qui ont, aujourd'hui, si complètement modifié la chirurgie ; elles taxaient volontiers de témérité ces entreprises les les plus admirablement conçues et les plus habilement

exécutées et s'attachaient à considérer, comme des hasards heureux, ses plus brillants succès. D'un autre côté, l'originalité réelle du caractère de Récamier, sa façon de professer, qui ne ressemblait à aucune autre, qui échappait, comme je l'ai dit, à tout souci didactique, ses méthodes hardies de traitement, qui déconcertaient souvent ses confrères, ses inexactitudes fréquentes, qui tenaient, malgré sa prodigieuse activité, à un défaut de règle dans l'emploi de son temps, enfin la ténacité extrême de ses opinions, lui faisaient beaucoup d'adversaires. On trouve l'écho des attaques qu'il dut subir dans les journaux de l'époque, et particulièrement dans les *Archives de Médecine*.

Raige-Delorme et les *Archives de Médecine*.

Ce journal, dirigé alors par un homme d'une grande intelligence et d'une haute érudition, Raige-Delorme, suivait avec un intérêt passionné et avec une liberté d'appréciation que la presse médicale ne connaît plus, les actes de la Faculté et les travaux de ses professeurs. Il intervenait dans les nominations et les concours, constituant lui-même une sorte de jury spécial, qui analysait les titres des candidats, jugeait leurs épreuves, désignait souvent à l'avance celui qu'il jugeait digne d'être nommé, et critiquait ou approuvait, avec le choix définitif des juges, la mesure de leur équité ou de leur partialité. Il apportait la même surveillance attentive et jalouse aux grandes cliniques professorales. Chaque clinique était analysée, et, dans ce compte rendu, la manière de faire du professeur, sa méthode, ses propres allures, n'étaient pas moins commentées que le fond même de son enseignement, et cela, avec une indépendance de caractère et une liberté dans la critique bien faites pour nous étonner aujourd'hui. Quoique ces appréciations soient loin d'être exemptes de partialité, elles constituent cependant un élément histo-

rique des plus importants, puisqu'elles reflètent la pensée même d'un des contemporains les plus avisés sur les médecins de son temps.

Nous voyons apparaître, dans ces rapides esquisses historiques, les figures de Chomel, de Laënnec, d'Andral, de Magendie, de Récamier, et nous les voyons, ces médecins, dont tous nous connaissons les noms illustres et les travaux scientifiques, revivre, non seulement dans leur enseignement, mais dans leur appareil professoral, dans la forme de leurs discours, dans les qualités ou les défauts de leurs conceptions ou de leurs paroles. Ils se meuvent librement dans les salles de leur hôpital, au milieu de leurs malades et de leurs élèves, et ces rapports ambiants sont non moins minutieusement décrits et critiqués que leur enseignement lui-même.

Cette résurrection du passé n'est pas sans charmes, et c'est avec le plus grand intérêt que l'on parcourt ces pages, qui font revivre nos vieux maîtres sur la scène journalière de leurs occupations. Mais Raige-Delorme partageait toutes les passions politiques de son temps, et ses jugements manquent souvent d'équité. Il en manqua surtout vis-à-vis de Récamier et de Laënnec, de Bayle et de Cayol, dont les idées politiques et religieuses différaient des siennes et qu'il ne cessa jamais de combattre. Il existe, dans les *Archives* de 1827, une assez longue étude consacrée à Récamier, et qui contient, à côté de traits justes, des critiques exagérées ou hasardées qu'il est plus difficile d'accueillir.

La clinique de Récamier d'après les *Archives de médecine*.

L'auteur décrit d'abord le service de clinique, qui, pour l'époque, nous paraît assez bien installé. Les salles sont parfaitement chauffées, aérées, bien fermées par de doubles châssis vitrés, pourvues des objets nécessaires au chauffage de l'eau, du linge, des aliments, possédant les annexes indispensables au ser-

vice. La présence de baignoires portatives, qu'on peut placer auprès du lit de chaque malade, nous rappelle la prédilection du maître pour les bains froids dans les grandes pyrexies ou de l'affusion froide dans les névroses. Ces salles sont mieux tenues que celles de Chomel, auxquelles les *Archives* venaient de consacrer un article.

Il commence par blâmer l'inexactitude de Récamier, qui n'arrive jamais à l'Hôtel-Dieu à l'heure réglementaire (1). Il lui reproche la rapidité avec laquelle il parcourt ses salles, ne s'arrêtant qu'aux malades les plus intéressants, et ne consacrant que peu d'attention aux autres. Mais n'est-ce pas ainsi que les choses se passent de nos jours, et ces critiques, auxquelles Récamier dut faire répondre dans le numéro suivant, pour rétablir les faits, ne paraissent-elles pas un peu exagérées ?

Viennent ensuite d'autres traits qui sont plus justes — car ils sont conformes à ce que nous savons du caractère de Récamier, — mais qui auraient gagné à être rapportés sans malveillance. « M. Récamier est connu depuis longtemps pour une tenue et une élocution assez singulières et qui ressemblent peu à celles de la plupart de ses collègues. C'est au lecteur à juger jusqu'à quel point elles sont tolérées par le bon ton et le bon goût. Ce médecin tutoie presque toujours les malades et les traite avec une brusquerie qui, en général, est bienveillante, car il est humain et charitable. Il parle d'une voix haute et retentissante et appelle d'un bout à l'autre de la salle ceux à qui il

(1) « Le professeur n'arrive jamais avant neuf heures, et surtout il fait attendre ses auditeurs plus ou moins longtemps. » A ce propos, Raige-Delorme fait le calcul des heures de professorat de M. Récamier, et trouve que ce professeur n'a pas fait plus de 102 leçons de vingt-cinq minutes chacune, ce qui fait quarante-deux heures. Il nous semble, à nous, que cette querelle est un peu puérile, et que, si les quarante-deux heures ont été bien employées, on n'a pas eu à se plaindre.

veut s'adresser. Ses prescriptions sont énoncées d'une manière souvent vague et bizarre ; nous l'avons entendu dire avec une volubilité peu commune : « Donnez-« moi à cet homme son julep béchique, ses pilules « de cynoglosse et son quart... » Dans un cas où il s'agissait de la direction des moyens thérapeutiques : « Messieurs, s'écrie le professeur, si vous frappez d'es-« toc et de taille sur les premiers symptômes d'une « maladie, et si vous tirez le canon sur les premières « bicoques que vous rencontrerez, vous ne saurez jamais « faire la guerre. » Une autre fois, après avoir cité Tissot pour prouver qu'il existe à la fois des affections inflammatoires et bilieuses, dans lesquelles cependant l'état bilieux tient le premier rang, après un pompeux éloge de l'auteur, il ajoute : « Celui qui ne sent « pas la valeur d'un coup de pinceau de Stoll ou de « Tissot, je ne parle pas pour lui. »

« Il est peu de jours où nous n'ayons pu recueillir plusieurs traits de ce genre, car le style toujours métaphorique et dramatique, M. Récamier le regarde comme une qualité. Il dit lui-même qu'il veut faire image, transporter au lit du malade. Il personnifie la maladie et les remèdes. « J'ai appelé à mon secours le musc, « disait-il un jour, et le musc ne m'a pas rendu service. » Il s'aide d'ailleurs de toutes les ressources pour fixer l'attention de ses auditeurs, éclats de voix, expressions pittoresques, gestes énergiques et parfois bruyants. Il met tout en œuvre d'une manière si rapide et si étonnante, que nous, qui ne possédons pas l'art de faire image, nous désespérons de pouvoir transporter nos lecteurs à la clinique de M. Récamier et nous nous contentons d'en appeler au souvenir de ceux qui l'ont suivi avec nous et qui trouveront la copie bien pâle auprès de l'original. »

La note est agressive, mais la critique est vraisemblable, quoique insignifiante quant à la portée des faits. Elle nous rend cependant bien le caractère de Récamier, sa familiarité un peu brusque, mais bienveillante auprès des malades, sa parole large, colorée, empruntant volontiers des images à la langue militaire — comme son maître Corvisart, — son culte pour les anciens auteurs tels que Stoll et Tissot, qu'il partageait du reste avec tous les érudits de son temps, et elle nous fait comprendre, avec son originalité, sa profonde conviction et sa foi invincible dans la médecine. Suivent des considérations plus équitables et qui, venant d'un adversaire, ont une grande valeur : « S'il est difficile de représenter M. Récamier au physique, il est facile de donner une idée de son caractère. Plein d'enhousiasme, il l'est également de candeur et de loyauté. Quand il se trompe, c'est de bonne foi, car il est incapable d'altérer sciemment le moindre fait. Son abord est bienveillant et son amour pour la science sincère. Jamais il ne refuse la discussion; mais il soutient ses opinions au moyen d'explications forcées, de théories hasardées; il prodigue sans cesse les mots *évident*, *indubitable*. Il semble que le doute soit pour lui un état pénible à supporter et dont il cherche à sortir à quelque prix que ce soit. »

Le critique rend ensuite justice à « l'instinct » de diagnostic de Récamier. « On le voit, en effet, dans certains cas, reconnaître des affections obscures d'un coup d'œil et, parfois, sans employer les moyens ordinaires d'investigations. Mais ce don ne se transmet pas et il serait préférable qu'il enseignât à ses élèves la méthode d'observer, dont il est donné au plus grand nombre de se servir, et qui n'exige que des organes des sens bien confectionnés et un bon jugement. »

Raige-Delorme était un esprit trop sensé, on le voit, pour contester les brillants dons et les vertus de Récamier et c'est sur des traits de caractère, sur des points de détails sans grande importance, qu'il fonde ses critiques. Mais il ne désarmait pas pour cela, dans le fond, et son hostilité très vive se manifesta quand Récamier se présenta, en 1826, à la chaire du Collèg de France, laissée vacante par la mort de Laënnec.

II

Candidature de Récamier au Collège de France.

Cette candidature donna lieu à une des dernières agitations de l'Université sous la Restauration. La lutte de presse et d'opinions qu'elle souleva n'est pas sans intérêt, tant au point de vue de la haute valeur des candidats en présence que de la part prise, par les partis politiques, à un événement qui serait resté, dans d'autres temps, d'ordre purement intérieur.

Les compétiteurs de Récamier à la chaire de Laënnec étaient Pariset, candidat de la cour, et Magendie, que présentait l'Institut. Ces deux personnages, à des titres divers, appartiennent à l'histoire du temps, et, avant de dire quelles furent les suites de la lutte engagée entre eux et Récamier, je dois leur consacrer une courte mention biographique.

Pariset.

Pariset (1) faisait partie de cette brillante génération médicale qui avait été envoyée à l'École de santé par les départements et qui devait fournir à la France tant de médecins illustres. De fortes études latines et grecques chez les oratoriens, qui étaient, avec les jésuites, avant la Révolution, les meilleurs éducateurs de la jeunesse, avaient développé chez lui de remarquables

(1) Pariset (Etienne), né à Grand, village voisin de Neufchâteau, (Vosges), le 5 août 1770, mort à Paris le 3 juillet 1847.

aptitudes littéraires, qui ne devaient pas rester étrangères à l'orientation de sa carrière. Il marqua de bonne heure cette prédilection, en traduisant les œuvres d'Hippocrate (1) et en s'adonnant à des travaux sur les classiques de l'Antiquité. A cette époque si voisine du XVIIIe siècle, je l'ai déjà fait observer, les lettres et la philosophie conduisaient encore à tout. Elles ouvrirent à Pariset la porte de ce salon influent de la veuve d'Helvétius, où nous avons déjà vu Richerand fréquenter peu de temps après son arrivée à Paris, en compagnie des savants les plus illustres de l'époque. Pariset, lettré érudit, causeur spirituel, non moins fin et non moins ambitieux que Richerand, sut tirer le même parti que celui-ci des relations qu'il noua dans la maison hospitalière d'Auteuil, et, grâce à l'influence de Cabanis, ne tarda pas à entrer dans le service des hôpitaux. La Restauration le nomma médecin de Bicêtre. La façon dont il fut désigné à ce poste est remarquable, et peint bien l'aimable et insouciant scepticisme avec lequel le gouvernement nouveau répartissait les charges de l'État. « Une place de médecin est vacante à Bicêtre, dit, un jour de mai 1814, Roger au ministre Beugnot; il vous faut un homme d'esprit. — Prenez Pariset. » Et Pariset fut, en effet, nommé.

Mission sanitaire de Pariset à Cadix.

Dès lors, sa carrière était tracée, et il la parcourut rapidement. Un événement favorable, et qui se produisit dans des circonstances aussi originales que celle que je viens de citer, vint encore l'accélérer et le mettre en évidence. Il était membre du conseil des prisons. Un jour, le 26 octobre 1819, le conseil étant en séance, le tout-puissant duc Decazes, qui le présidait, lui fit

(1) PARISET, a traduit trois ouvrages d'Hippocrate, les *Aphorismes* latin-français (1813), les *Pronostics* et *Prorrhétiques*, latin-français (1817) et la *lettre II* à Damaxète (1825).

passer ce billet laconique : « Vous serait-il agréable d'aller à Cadix observer la fièvre jaune. » Quelle que fût sa surprise de cette proposition et peut-être de la forme avec laquelle elle se produisait, Pariset répondit sans hésitation : « Oui, Monseigneur. » — Une épidémie de fièvre jaune dévastait, en effet, la ville de Cadix, et le Gouvernement, que préoccupait la grave question de mesures sanitaires réclamées par le souci de l'hygiène publique, avait décidé d'envoyer une commission médicale sur les lieux, pour étudier le mode d'invasion et de propagation du fléau. Pariset, qui s'était fait adjoindre Mazet, partit pour Cadix le 3 novembre 1819, et, quoique à son arrivée, l'épidémie fût à peu près terminée, il put déjà, dans cette première mission, recueillir suffisamment de renseignements pour estimer que la fièvre jaune avait été importée et qu'elle s'était propagée par contagion (1). Notons cette première conclusion. Elle fut le point de départ de convictions, qui durèrent toute sa vie.

Mission à Barcelone.

L'année suivante, une nouvelle épidémie de fièvre jaune ayant éclaté à Barcelone, Pariset est de nouveau désigné par le ministre pour faire partie d'une commission chargée de l'étudier. Mazet, son premier compagnon, Bally et François lui sont adjoints. La commission, arrivée à Barcelone, trouva, cette fois, la ville en proie à toutes les horreurs d'une affreuse épidémie, et put, tout en prodiguant son assistance aux malades, procéder à une enquête sur son invasion et sa marche. Mais elle perdit un de ses membres, Mazet, qui mourut victime de son zèle et de son dévouement. Pariset a laissé de cette épidémie un récit qui est classique, et dans lequel le tableau de l'épidémie, le deuil de la ville de Barcelone, la mort de Mazet, sont décrits d'une

(1) Pariset, *Observations sur la fièvre jaune faites à Cadix, en 1819.* Paris, 1821.

façon saisissante. Les doctrines rivales de l'infection et de la contagion sont bien exposées, quoiqu'on n'y trouve pas l'exactitude et la rigueur scientifique auxquelles nous sommes aujourd'hui habitués (1).

Mais, cette fois, ses conclusions sont plus précises encore que dans son premier rapport. Repoussant la théorie de l'infection locale et du développement spontané, il déclare que la fièvre jaune a été importée et qu'elle s'est propagée par contagion. Il demanda, en conséquence, l'établissement de sévères quarantaines, et fit promulguer la célèbre loi du 3 mars 1822 et l'ordonnance du 3 août de la même année, qui organisaient les plus sages et les plus intelligentes mesures sanitaires qui aient jamais été décrétées.

Qui croirait aujourd'hui que cette doctrine de la contagion, qui pour nous est l'évidence même, ait cependant profondément divisé le monde médical et, pendant plus d'un demi-siècle, engendré les polémiques les plus retentissantes.

Les conclusions si légitimes de Pariset furent, en effet, loin d'être admises par ses contemporains: son œuvre ne tarda pas à être attaquée avec une violence extrême, et il lutta vainement toute sa vie pour la défendre, sans pouvoir assister à son triomphe définitif.

En face de lui, se dressa, en effet, un adversaire redoutable de ses idées, Chervin, qui devait entraîner l'Académie à se prononcer contre la doctrine de la contagion (2). Une étrange et originale figure que celle

(1) *Histoire médicale de la fièvre jaune, observée en Espagne, et particulièrement en Catalogne*, par MM. Bally, François, Pariset. Paris, 1823.

(2) Ce fait est assez extraordinaire pour être relevé : dans ce tournoi scientifique, qui dura des années, c'est l'homme pratique, le savant rompu à l'étude des maladies contagieuses, qui avait fait de ces études le but et l'occupation de sa vie entière, qui se trompa gravement, et

Chervin. de Chervin. — Bénédictin laïque, y compris la pauvreté — prêchant la doctrine anti-contagionniste dans le monde, avec la même foi, la même passion et la même intolérance, que s'il se fût agi de l'Évangile aux premiers temps de l'ère chrétienne, il avait voué sa vie à l'étude de la fièvre jaune, lui avait consacré sa fortune, son repos, sa santé et s'était attaché à l'observer partout où elle s'était manifestée, à Mayence, en Amérique, en Espagne. En Amérique, il était resté six années, vivant au milieu des infectés. Durant cette longue observation, il avait acquis la conviction qu'elle n'était point contagieuse et avait rapporté d'innombrables documents, sur lesquels il croyait avoir établi la solution du problème. Les *Documents Chervin* (1), comme on les appelait alors, jouirent, un moment, d'une très grande célébrité, et ce sont eux qui déterminèrent, plus tard, le vote de l'Académie dans un sens favorable à la doctrine de l'infection et contrairement aux conclusions de Pariset, qui ne s'en consola jamais, et dont la clairvoyance géniale doit être aujourd'hui reconnue (1). Chervin déploya autant d'activité et de passion pour

Les *Documents Chervin.*

c'est le lettré, l'écrivain élégant aux périodes académiques du grand siècle, auquel tous ses collègues déniaient une compétence suffisante, qui avait vu clairement la solution du problème et qui l'avait résolu conformément aux doctrines microbiennes actuelles.

L'opinion qu'avaient de lui ses contemporains ne fut sans doute pas étrangère aux attaques dont les doctrines de Pariset, sur l'origine et la transmissibilité des maladies infectieuses, furent l'objet, et du discrédit dans lequel elles ne tardèrent pas à tomber. Le Secrétaire perpétuel de l'Académie — plus poète que médecin — plus théoricien que praticien — plus helléniste et latiniste que clinicien — passait, à une époque où les vieux classiques commençaient à perdre leur autorité et où l'anatomie pathologique devenait la clef de voûte de la médecine — pour être peu compétent dans les questions de science pure — telles que l'évolution des esprits les présentait désormais.

(1) Ces documents étaient renfermés dans une vaste malle, qui le suivait partout et qui composait tout son mobilier, car Chervin était pauvre, et toute sa fortune se composait de ces documents, qu'il n'aurait pas échangés contre toutes les richesses de l'Inde. N. Chervin (de Lyon), né en 1783, mourut en 1843.

faire triompher son opinion qu'il avait manifesté de courage pour l'acquérir, et, jusqu'à l'épidémie de Saint-Nazaire (1861) et au rapport de Mèlier (1), ses idées furent en effet acceptées.

Il sacrifia sa vie à cette question, sur laquelle il s'est si complètement trompé. Il offre un des plus remarquables exemples des erreurs dans lesquelles l'esprit de système — uni à une aveugle opiniâtreté — peut entraîner un esprit distingué. C'est que la vérité est dans les choses et non dans l'intelligence qui les juge, et c'est pour avoir faussé, par l'imagination, la réalité des faits que Chervin, comme tant d'autres médecins depuis les origines de la science, a pu vouer son existence à une contre-vérité doctrinale et, ce qui est plus grave au point de vue de l'histoire, réussir à l'accréditer pendant un certain temps aux yeux de ses contemporains (2).

Mais si le monde médical ne devait pas accueillir, comme elles le méritaient, les doctrines de Pariset, le gouvernement ne lui ménagea, du moins, aucun des témoignages de sa satisfaction, et le combla de distinctions et d'honneurs. Déjà membre de l'Académie de médecine dès sa fondation, il fut nommé son Secrétaire perpétuel par ordonnance royale du 3 décembre 1822. Quelques années après, on lui confiait une nouvelle

(1) Mèlier, *Relation de la fièvre jaune survenue à Saint-Nazaire en 1861* (*Mémoires de l'Académie de médecine*. Paris, 1863, t. XXVI).

(2) Le 14 décembre 1847, Dubois (d'Amiens), secrétaire perpétuel de l'Académie et successeur, dans cette charge, de Pariset, dont il prononçait l'éloge, s'exprimait ainsi :

« Sans doute, la science a marché depuis. *On ne croit plus, aujourd'hui, à la contagion de la fièvre jaune.* Grâce aux efforts généreux de M. Chervin, le gouvernement a renoncé à toute mesure préventive ; la peste elle-même n'inspire plus le même effroi, et, si nous croyons encore à sa transmissibilité, c'est *avec des restrictions nombreuses et dans des limites fort étroites.* »

mission en Égypte pour étudier la peste et il était appelé à siéger à l'Institut.

Pariset, Secrétaire perpétuel.

A partir de ce moment, il a trouvé une nouvelle voie, et c'est comme l'orateur officiel de la Compagnie, le rédacteur d'éloges académiques, qu'il va maintenant retenir notre attention. On a dit de Pariset qu'il avait été un nouveau Vicq d'Azyr, auquel on l'a fréquemment comparé. Lui-même, dit-on, aimait à entendre faire cette comparaison. C'est là une exagération. Il manqua à Pariset, pour pouvoir être comparé à Vicq d'Azyr, la profonde science générale de cet illustre médecin, l'universalité de ses connaissances et même cet art ingénieux de peindre et de bien dire que le Secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine posséda à un inimitable degré.

Il lui a manqué aussi la vérité de l'appréciation, que Vicq d'Azyr savait observer tout en restant dans la mesure d'une correction et d'une forme parfaites. Pariset ne put jamais, au contraire, émettre une parole de blâme, en sorte que ses éloges ne restent pas fidèles à la ressemblance biographique; ce ne sont que des panégyriques, et ils ne constituent pas une source historique exacte. Ce n'est pas lui qui aurait dit, comme Louis, que Morand avait l'âme sèche, ou qui se serait écrié, comme Vicq d'Azyr, dans l'*Éloge de Folhergill*, qu' « il y a des réputations méritées et d'autres qui ne le sont pas. Tel fleuve roule avec fracas ses ondes impures; un autre s'enorgueillit de rives qui lui sont étrangères. Voilà, quel est l'emblème des réputations usurpées ». On peut admettre, il est vrai, que ce genre de littérature comporte surtout, comme l'indique son titre, la mise en valeur des qualités et le silence sur les défauts et les imperfections. Mais Vicq d'Azyr, et surtout Louis, surent s'affranchir de cette conven-

tion, et ce n'est pas le moindre mérite de leur œuvre.

Ces réserves faites, il est juste de reconnaître que, dans ses *Éloges* académiques, Pariset fut un excellent écrivain, et que, s'il ne fut pas Vicq d'Azyr, il se montra parfois digne d'être son continuateur. A une des plus mauvaises époques de la littérature française, il parle une langue sobre et dont la manière est bien appropriée aux sévères sujets qu'il expose. Il sait cependant, à la façon des grands auteurs du XVIIe siècle, élever son style et trouver des accents émouvants et dramatiques, quand la marche de son discours le conduit à décrire une des scènes tragiques dont furent témoins les médecins de cette époque. Ainsi, dans l'*Éloge de Larrey*, la description de l'incendie de Moscou et de la retraite de la Grande Armée constituent un rapide et saisissant tableau de cette désastreuse campagne, qui, dans sa dramatique concision, évoque une des belles pages de Tacite. De même, dans l'*Éloge de Desgenettes*, le récit sommaire de la conquête de l'Égypte par Bonaparte, le rôle du médecin en chef de l'armée d'Orient, sont décrits avec une rapidité entraînante et communicative, et cependant en termes nobles et élevés qui interprètent bien la marche triomphale du conquérant, l'abnégation et le courage surhumain de Desgenettes.

C'est le grand et beau langage du XVIIe siècle. Mais, il a pour nous un défaut. Pariset a trop lu et trop médité les oraisons funèbres de ses grands écrivains, entre autres, des illustres orateurs de la chaire, de Bossuet, de Massillon et de Fléchier, et ses souvenirs littéraires donnent parfois à ses exordes une ampleur oratoire et des accents d'épopée que le sujet comporterait peut-être, mais que nous ne goûtons plus (1). En revanche, il peint

(1) Nous n'admettrions plus aujourd'hui l'appréciation de Dubois (d'Amiens), son successeur à l'Académie :

souvent, avec bonheur, les savants dont il prononce l'éloge, et les figures historiques de Corvisart, de Pinel, de Dupuytren, de Vauquelin, de Scarpa sont dessinées avec aisance, d'une manière large et facile. Des traits fins, des anecdotes intéressantes du temps (1), complètent, en les éclairant, les physionomies des personnages et démontrent que Pariset possédait réellement l'art de l'écrivain. Écrivain, certes il le fut, plus que médecin, et c'est là son infériorité vis-à-vis de Vicq d'Azyr, qui fut l'un et l'autre avec une incomparable supériorité.

III

Magendie. Magendie offre avec Pariset le plus grand contraste. Ce n'est ni un lettré formé à l'école des lettres grecques ou latines, ni un érudit façonné à l'étude des maîtres

« Qui de nous n'a encore présents à la mémoire ces sublimes exordes par lesquelles il entrait en matière, tantôt à la manière de Bossuet, par le tableau rapide de quelques grands événements ou de catastrophes inouïes, tantôt en avouant son incompétence et en faisant appel à ces sympathies, à ces voix intérieures qui, nées dans vos cœurs, devaient répondre à la sienne. » Dubois (d'Amiens), in Pariset (*Histoire des membres de l'Académie royale de médecine.* Baillière, Paris, 1850).

(1) Une des plus curieuses est celle qui concerne Corvisart et qui est rapportée par Pariset en ces termes :

« Corvisart désirait vivement que le soin d'un hôpital lui fût confié. Le hasard fit qu'une place de médecin fût vacante dans un établissement de ce genre, qu'une dame célèbre avait fondé en 1778 du côté de Vaugirard. Corvisart se présenta chez cette dame et lui demanda la place, dont elle seule pouvait disposer. La simplicité n'est pas toujours compagne de la bienfaisance. Il paraît que, entre les deux interlocuteurs, les paroles furent vives et singulières ; et ce qui prouverait que l'esprit de la dame se fourvoya dans ce dialogue, c'est l'étrange condition qu'elle voulait imposer: elle exigeait que, pour traiter les malades de son hôpital, Corvisart prît perruque. Ce grotesque embellissement n'était pas du goût de Corvisart; il ne soupçonnait pas qu'en s'affublant d'un ridicule on se rendît plus habile, et, comme l'ultimatum proposé ne souffrait pas de restriction, il prit congé, et rentra chez lui, et, s'applaudissant d'avoir sauvé sa chevelure, se hâta d'écrire un billet fort poli où toute négociation était rompue. » (Pariset, *Éloge de Corvisart.*)

La dame que, par un sentiment de maniérisme exagéré, Pariset n'avait pas nommée, était Mme Necker.

de la littérature médicale, ni un orateur à la parole élégante et facile, ni un esprit cultivé à la façon du XVIIIe siècle, dont la conversation spirituelle et polie manie, avec grâce, l'art des sous-entendus. Il n'appartient pas non plus, par ses idées, au régime de la monarchie, et, avec lui, en science comme en doctrine politique et morale, nous entrons dans l'ère des couches médicales nouvelles. Il inaugure le type définitif du savant contemporain, dédaigneux de la tradition, indifférent aux élégantes manières, insouciant du beau langage et de la tenue conventionnelle, dont les anciens Docteurs-Régents maintinrent, un certain temps, les coutumes dans le monde médical. Avec lui, nous dépouillons définitivement les mœurs anciennes, et, aux manchettes et au jabot de dentelle que conservèrent longtemps certains médecins, nous voyons succéder le simple appareil de laboratoire, qui prend une importance que les temps modernes vont de plus en plus consacrer. C'est un des signes des temps qui se lèvent, l'ère de l'expérimentation qui commence, et à ces modifications dans les coutumes et les manières, correspond une profonde transformation dans la science, qui entre pour la première fois dans l'ère positive.

Révolutionnaire en politique, matérialiste en philosophie, également hostile à la monarchie héréditaire et aux idées qu'incarnait ce régime, Magendie appartenait à ce monde libéral qui préparait l'avènement proche du gouvernement de Juillet et qui avait jeté, comme nous l'avons vu, de profondes racines dans les milieux universitaires. Il avait débuté dans la carrière en manifestant — d'une façon retentissante — les principes philosophiques qui devaient gouverner sa vie. Il s'était attaqué aux idées de Bichat, qui régnaient alors en

souveraines dans la science, et avait combattu avec violence les propriétés vitales des tissus, qui continuaient à être admises par ses disciples. A ces propriétés qu'il niait, il opposait les résultats de l'expérimentation et préludait ainsi à la fondation de la méthode expérimentale. A ce travail, qui a le caractère d'une polémique philosophique, succédèrent bientôt des œuvres plus importantes et plus utiles à la science. Sa démonstration évidente du liquide céphalo-rachidien, découvert par Cotugno, ses recherches sur le mécanisme de l'absorption, sur la circulation, sur l'encéphale, sur le vomissement, sont bien connues et frappèrent vivement l'attention de ses contemporains, pour lesquels cette physiologie était nouvelle.

Travaux de Magendie.

Cependant, de tous ses travaux, ceux qui ont eu le plus d'importance et qui ont le plus fait pour sa célébrité, et qui furent aussi l'objet des plus retentissantes polémiques, sont ses études sur le système nerveux. Les anciens médecins avaient entrevu la démarcation entre la sensibilité et le mouvement, et soupçonné que ces deux fonctions devaient correspondre à des organes distincts. Mais ils s'étaient arrêtés devant l'impossibilité matérielle représentée par un seul cordon nerveux affecté à la sensibilité et au mouvement. Dès 1811, un anatomiste anglais, Charles Bell (1), reconnut que c'est dans les deux ordres de racines qui partent de la moelle épinière, qu'il fallait placer la distinction physiologique

(1) Bell (Charles), chirurgien et physiologiste anglais, né en 1774 ou 1778, agrégé au Collège de chirurgie d'Édimbourg puis chirurgien de l'hôpital de Middlesex à Londres, enfin professeur de chirurgie au Collège d'Édimbourg. Ce fut un remarquable chirurgien, mais c'est surtout comme physiologiste que Ch. Bell est célèbre. Sa démonstration de la distinction des nerfs du rachis en sensitifs et moteurs est un immense fait physiologique que Magendie devait compléter. Il faut dire que ce fait avait été entrevu par Erasistrate et signalé par Galien. Mais Ch. Bell devait en donner la démonstration.

vainement cherchée jusqu'alors. Il démontra que la racine antérieure était destinée au mouvement et que la postérieure correspondait au sentiment. Cette découverte constituait un des plus grands progrès de la physiologie; elle était cependant incomplète, parce que Charles Bell démontrait bien expérimentalement que la racine antérieure était destinée au mouvement, mais, ce n'était que théoriquement, par déductions, qu'il affectait la racine postérieure au sentiment. Magendie la compléta. Ayant repris la question, il démontra que la section de la racine antérieure abolissait le mouvement seul, et que la section de la racine postérieure détruisait uniquement le sentiment. Ici, il n'y avait plus de déductions, et la démonstration expérimentale était complète. Ce n'est pas tout; ayant constaté que la racine antérieure ou motrice donnait des signes de sensibilité, il reconnut que cette sensibilité était empruntée par la racine motrice à la racine sensible. C'est ce qu'on a appelé la sensibilité en retour, ou récurrente, des racines antérieures (1).

Expériences sur les fonctions des nerfs rachidiens.

Sensibilité récurrente.

Ces expériences de Magendie eurent un immense retentissement; mais, comme on devait s'y attendre, la priorité de la découverte lui fut contestée et donna lieu à de nombreuses polémiques ; lui-même souffrait de l'association de son nom, dans cette découverte, avec celui de Charles Bell, et il considérait sa part comme supérieure. La vérité est que, en cette question, comme en tant d'autres, le génie français, clair et lucide — et qui recherche et dégage les solutions nettes, — compléta et établit la découverte des fonctions des nerfs rachidiens, préparée et poursuivie par le génie anglo-saxon, mais laissée en route par lui et insuffisamment étudiée.

(1) Magendie, *Expériences sur les fonctions des racines des nerfs rachidiens* (*Journal de physiologie expérimentale de Magendie*, t. II, XIII).

Ainsi envisagée, la part des deux savants reste également considérable, mais celle de Magendie paraît la plus utile.

Tel était l'homme qui fut opposé par l'Institut à Récamier et à Pariset. Quoiqu'il n'eût pas encore réalisé ses plus grands travaux, sa valeur était cependant déjà indiscutable, et il faut reconnaître que sa candidature au Collège de France était justifiée. L'avenir démontra, du reste, que là, en effet, était sa place. Mais, pour juger équitablement, il ne faut pas croire qu'il eût à ce moment la situation d'un Claude Bernard, ou même celle qu'il acquit par la suite. A cette aurore de la physiologie expérimentale, les expériences de Magendie, étaient encore discutées et attaquées. Ses vivisections étaient considérées comme suspectes, et leurs résultats trouvaient beaucoup de sceptiques. Paraissant incertaines, elles rencontraient aussi beaucoup de personnes hostiles, que révoltaient les expériences — inusitées jusqu'alors — sur les animaux. Dubois (d'Amiens), lui-même, se fit l'écho de ce mouvement de réprobation contre les vivisections et les vivisecteurs, et alla jusqu'à reprocher à Magendie d'avoir fait des expériences sur l'homme vivant (1). En outre, au lieu de se cantonner, comme ses successeurs, dans le domaine de la physiologie, il pratiquait la médecine, à laquelle il ne croyait pas (quoiqu'il eût rédigé un formulaire de thérapeutique), avec un scepticisme incompatible avec l'exercice de l'art, et il apportait, dans le traitement des malades de son hôpital, la passivité, l'inertie philosophique qui font le médecin médiocre et qui amoindrissent le talent. Ces conditions de caractère, de temps et de milieu, auxquelles il faut toujours se rapporter, quand on veut

1 Dubois (d'Amiens). *Éloge de Magendie* lu à l'Académie de médecine.

apprécier historiquement un des faits du passé, éclairent l'issue de cette compétition.

Récamier, au contraire, avait à son actif, nous l'avons vu, des découvertes pratiques remarquables, une renommée médicale déjà européenne, et l'appui de la Faculté et de l'Académie. Ses titres, à ce moment, balançaient ceux de Magendie. En tout cas, il était loin d'être un concurrent indigne de lui, et on ne s'explique que par la violence des passions politiques de l'époque l'opposition qui lui fut faite et qui a contribué à égarer jusqu'à nos jours, le jugement des historiens. On doit rectifier, sur ce point, les appréciations qui ont été transmises par certains contemporains et reconnaître que Récamier valait au moins Magendie, et que sa nomination ne réclamait pas de troubles universitaires.

Le troisième concurrent, Pariset, avait pour lui ce talent d'orateur et d'écrivain qui avait eu, au XVIIIe siècle, une si grande importance pour les médecins, sa situation enviée et influente de Secrétaire perpétuel de l'Académie et les services signalés qu'il avait rendus dans ses missions scientifiques. Il avait aussi l'appui de la Cour. Mais le temps était passé où les lettres et l'éloquence conduisaient à tout, même à l'Académie des sciences, et la Médecine était entrée avec le siècle dans la voie féconde des recherches pratiques. Quant à la Cour, si ses sympathies réelles étaient plutôt pour Pariset, elle était cependant obligée de tenir compte du caractère élevé et de la grande réputation de Récamier.

L'opinion s'affirma, dans cette affaire de candidature, avec une véhémence extraordinaire. La presse politique libérale tout entière prit parti pour Magendie. Le directeur des *Archives de Médecine* — engagé à fond, comme beaucoup de médecins — dans le mouvement d'opposition gouvernementale, combattit, avec une

âpre hostilité, les candidatures de Récamier et de Pariset. On vit ressusciter, à ce propos, les détestables polémiques qui agitèrent si fréquemment autrefois le monde médical, et renaître les brochures et les pamphlets qui avaient été si fort en usage à la fin du XVIIIe siècle. Pour l'esprit de parti, il n'est pas d'arme inutile ou méprisable ; on reprocha à Récamier son dévouement à la Royauté, son attachement à la religion, et on alla jusqu'à attribuer le mobile de sa candidature à l'amour de l'argent. Tout le monde connaissait cependant la sincérité de ses opinions, la droiture de son caractère et l'élévation de ses principes. Son désintéressement, qu'il était odieux d'accuser, n'était pas moins notoire. Il avait refusé d'être un des médecins du roi Louis XVIII, et avait décliné le titre de baron (1), qui lui avait été offert comme à Dupuytren et à Richerand, qui l'acceptèrent. En outre, personne n'ignorait que sa charité était sans bornes et qu'il donnait aux pauvres une partie du produit de sa clientèle. Telle est cependant l'injustice des passions politiques qu'elles purent obscurcir, momentanément, ce beau caractère — aux yeux de la jeunesse — et qu'elle lui devint, un instant, hostile, comme elle l'avait été à Laënnec au temps des orageuses polémiques suscitées par Broussais et l'École physiologique. Récamier fut cependant nommé (2), mais l'agitation qui avait été faite autour

(1) Note inédite.

(2) Naturellement sa nomination fut suivie de protestations sous forme d'articles de presse ou de pamphlets. Un des plus curieux et qui montre bien l'inanité des griefs des protestataires, est une petite brochure, qui serait introuvable si on la cherchait, et que le hasard a placé sous mes yeux. Elle contient une protestation au Procureur du roi contre la nomination de M. Récamier, attendu qu'il ne sait pas le grec; or,le grec est de rigueur au Collège de France, d'après l'édit de François Ier, édit non abrogé qui institua dans cet établissement une chaire de médecine grecque.

de sa candidature provoqua des scènes de désordres qui troublèrent ses premiers cours et l'attristèrent profondément (1). Toutefois le calme se rétablit vite. Au fond, ces manifestations étaient plutôt dirigées contre le gouvernement, que contre l'homme qui était aimé et estimé, et le nouveau professeur au Collège de France put bientôt, devant un auditoire sérieux et sympathique attiré par sa renommée, exposer et développer librement le programme qu'il s'était tracé.

Nomination de Récamier au Collège de France.

Avant de dire ce que fut cet enseignement, dans lequel Récamier devait montrer, sous un nouveau jour, la puissance de son esprit et la fécondité de son imagination, je dois exposer sommairement les origines du grand et célèbre établissement auquel il venait d'être attaché, et signaler les noms des médecins — ses prédécesseurs — qui ont contribué à son illustration.

IV

Le Collège de France dut à son caractère d'institution nationale d'échapper à la tourmente révolutionnaire, qui emporta les associations libres de la vieille France.

Fondé par François Ier en 1529, il eut successivement plusieurs dénominations. Appelé d'abord Collège des Trois Langues parce qu'on y enseignait l'*hébreu*, le *grec* et le *latin*, puis Collège de Cambrai, parce qu'il était situé sur la place de Cambrai, il reçut de Louis XIII le nom de Collège royal, et de Louis XVIII la désigna-

Le Collège de France.

(1) Ces scènes de désordres furent — on en eut la preuve — provoquées par des agents politiques spéciaux comme on en a revu tant de fois depuis, et qui ont reçu le nom d'agents provocateurs. Il en éclata, en même temps, à la Faculté, au cours de Guilbert; ce cours dut être suspendu, et, un moment, le gouvernement examina le projet de transporter la Faculté à Tours ou à Versailles (*Archives de médecine*, 1827).

tion définitive de Collège de France, qui lui est restée. Du vivant même de François Ier, douze chaires avaient été créées, et les titulaires portaient le nom de « lecteurs du Roy », dénomination que les universités anglaises ont conservée à leurs professeurs (1).

Dès le début, la Médecine avait été dotée d'une chaire, et le premier lecteur royal fut Vidus Vidius, célèbre chirurgien de Florence, que François Ier avait attiré en France pour y exercer son art. C'est lui qui a donné son nom au canal vidien de la base du crâne. Au bout de quelques années, il abandonna sa chaire pour retourner dans son pays, et le roi Henri II désigna pour le remplacer Jacques Sylvius (1550), que ses démêlés avec Vésale ont rendu célèbre (2), et qui a été un des

Vidus-Vidius.

Jacques Sylvius.

(1) Le programme, très étendu pour l'époque, comprenait : le latin, le grec, l'hébreu, la médecine, la philosophie, l'éloquence. Les successeurs de François Ier y ajoutèrent de nouvelles chaires de chirurgie, de médecine, de langue arabe, de syriaque, de droit canon, de droit français, de botanique, d'histoire naturelle, de littérature française, d'économie politique. On y enseigne aujourd'hui toutes les sciences et la plupart des langues du monde. Le Collège de France est placé sous la direction du Ministre de l'instruction publique, mais il a son administration à part. Les nominations aux chaires de professeurs sont faites par le chef de l'État sur la présentation des candidats par l'Institut et le corps des professeurs.

(2) Sylvius (ou Dubois), passionné pour les doctrines galéniques, ne pouvait pardonner à Vésale d'avoir osé faire ressortir les erreurs anatomiques de Galien, et il l'attaqua à son tour avec un emportement dont on se fait difficilement une idée.

Vesani cujusdam calomniarum in Hippocratis Galenique rem anatomicam depulsio. (Sylvius-Parisiis, 1551, in-8°. Venetiis, 1555, in-8°.)

Dans cet ouvrage, c'est Vesale qu'il a en vue. Ce fut un des praticiens les plus émérites de son époque. Son avarice, qui était égale à sa réputation, donna lieu, le jour de son enterrement, au distique suivant :

Sylvius hic situs est, gratis qui nil dedit unquam,
Mortuus, et gratis quod legis ista, unquam dolet.

Dans le délire qui précéda sa mort (1555), s'étant fait mettre ses bottes, avec lesquelles les médecins avaient alors l'habitude d'aller à pied dans les rues de Paris, un auteur du temps, Henri Étienne, prit prétexte de cette circonstance pour écrire un dialogue satirique à son sujet. Dans cette pièce, il était rapporté que Sylvius ne s'était fait botter en mourant que pour passer le Styx à gué et frauder Caron du tribut qu'il

premiers anatomistes de son siècle. C'est lui qui, le premier, enseigna l'anatomie sur des cadavres humains et pratiqua des injections dans les vaisseaux. On note, de bonne heure, la très grande indépendance et l'irascibilité des « Lecteurs du Roy ». Après Sylvius, qui s'exprime, dans son enseignement, avec une liberté qui nous paraîtrait excessive et qui, en haine de Vésale, défend des erreurs reconnues de Galien, voici le savant et fougueux Riolan, fils d'un autre médecin érudit, Jean Riolan (d'Amiens), et l'anatomiste le plus considérable de son temps. Enorgueilli de ses importants travaux, qui concernent l'anatomie entière, de ses recherches sur le côlon, sur les canaux hépatiques et cystiques, sur l'os hyoïde, sur l'hermaphrodisme, fier de son renom illustre, il ne supporte ni rivaux, ni contradicteurs, et les voûtes du Collège royal retentissent de ses agressions contre Bartholin, contre Harvey et Pecquet, qui venaient de faire d'immortelles découvertes (1). Riolan.

Non moins soucieux que Riolan de son importance, mais à d'autres titres, Doyen de la vieille Faculté, conservateur de son omnipotence et de ses préjugés, fier du

aurait fallu payer pour être transporté sur sa barque. — (Sylvius Ocreatus, *par Ludovicus Arrivabemus* [pseudonyme d'Étienne.]

En réalité, ce Sylvius s'appelait Dubois et était né à Amiens, mais on sait que les savants de la Renaissance, latinistes et hellénistes érudits, traduisaient leur nom en latin ou en grec.

(1) *Opuscula anatomica nova judicium novum de venis lacteis, tam mesentericis quam thoracicis, adversus Thomam Bartholinum.* Parisiis, 1653, in-8°.

Animadversiones secunda ad anatomicam reformationem Thomæ Bartholini. Parisiis, 1653, in-8°.

Responsio prima, edita anno 1652, ad experimenta nova anatomica Joannis Pecqueti, adversus hematosius in corde, ut chylus hepati restituatur et nova Riolani de circulatione sanguinis doctrina sarta tecta conservetur. Parisiis, 1655, in-8°.

Responsio altera. Ibidem 1655, in-8°. Il renouvelle ici les plaintes qu'il a faites précédemment contre les jeunes anatomistes, qui pensent tous les jours faire de nouvelles découvertes. Il ne veut point admettre l'existence des vaisseaux lactés ni du réservoir du chyle.

Jean Riolan, né à Paris en 1577, mourut en février 1657.

rang qu'il occupe dans l'État et dans le monde, l'érudit et fougueux Guy Patin y défend les privilèges de la corporation, tonne contre les charlatans, foudroie l'antimoine et les nouvelles médications et accable l'infortuné Théophraste Renaudot (1).

Guy Patin.

Au siècle suivant, les « Lecteurs du Roy » ont bien la même liberté dans l'expression de leurs opinions scientifiques, mais ils ont dépouillé, au moins dans leurs leçons publiques, la violence de leur langage, qui était celui de leur temps, et c'est avec une parole correcte et châtiée, dont les polémiques injurieuses et les arguments blessants sont exclus, qu'ils donnent leurs leçons.

Geoffroy.

Geoffroy (1672-1734), l'un des successeurs de Guy Patin, au décanat de la Faculté, contraste avec lui par la modération et la circonspection de ses idées, par la timidité et la facilité de son caractère. Naturaliste éminent, savant doux et aimable, il professe la matière médicale avec une compétence, un ordre analytique et une science qui n'avaient pas encore été égalées et qui ont servi de modèle aux grands naturalistes du XVIIIe siècle (2).

(1) Patin (Guy), né à Hodenc-en-Bray (Oise), le 30 août 1601, mort à Paris en 1672. Docteur-Régent en 1627, Guy Patin fut élevé au décanat de la Faculté en 1650 et maintenu en 1651. Il succéda à Riolan au Collège Royal. Est célèbre par sa fameuse correspondance, que tous les lettrés ont lue, et qui, malgré le jugement malveillant de Voltaire, restera comme un éternel modèle de finesse malicieuse, d'esprit mordant, et d'érudition consommée. Malheureusement, l'édition actuelle de Reveillé Parise (Paris, 1846, 3 vol. in-8°) est défectueuse. Elle renferme de nombreuses inexactitudes, et est annotée d'une façon insignifiante, alors qu'une bonne annotation est absolument indispensable pour la clarté du texte. Ses meilleurs traits sont le plus souvent en langue latine, qu'il parlait et écrivait avec une rare élégance. Les médecins étant très peu versés désormais dans cette langue — en attendant qu'ils ne la connaissent plus du tout, — il sera nécessaire, dans une nouvelle édition, de donner une traduction des passages latins de son œuvre.

(2) Geoffroy, *Tractatus de materia medica, sive de medicamentorum simplicium historia, virtute, detectu et usu.* Parisiis, 1741. 3 vol. in-8° par les soins d'Antoine de Jussieu.

Cet ouvrage a été traduit en langue française par Bergier et réédité

Mais c'est surtout Jean Astruc (de Montpellier) (1684-1766), qui prélude à ces mœurs nouvelles et, le premier des savants de son temps, donne l'exemple de la modération, de la sagesse, de l'équité dans les questions scientifiques qui divisent ses contemporains. Successeur de Geoffroy au Collège royal, il y professe la médecine avec un talent remarquable d'exposition, une mesure et une impartialité qu'on ne connaissait pas avant lui (1). Ces qualités ne vont pas cependant jusqu'à suspendre son indépendance et il est un des premiers qui aient enseigné aux maîtres à douter à propos, à étudier la nature, à avouer que souvent elle est restée au-dessus de nos recherches, et aux élèves qu'il n'est pas d'autorité irréfragable et que chacune doit être examinée avec le contrôle de l'observation. Il applique cette méthode à son traitement des affections vénériennes et à son ouvrage sur les *Maladies des femmes*, qui sont des œuvres considérables et ont été longtemps classiques (2). Astruc.

plusieurs fois (1743-1750). Il a été continué par Armand de Nobleville et Salerne, sous le titre de : *Histoire naturelle des animaux* (Paris, 1750-1757, 6 vol. in-12).

En 1770, il fut publié, en outre, une *Table alphabétique de la matière médicale* de Geoffroy. (6 vol.)

Étienne-François Geoffroy avait hérité de la chaire de Tournefort au Collège de France, et était professeur de chimie au Jardin des plantes (chaire fondée par Fagon). Né en 1672, il mourut en janvier 1731.

(1) Bayle, dans sa *Biographie médicale*, rend hommage à ces traits du caractère d'Astruc. Même quand il était injustement attaqué, ses réponses étaient toujours correctes et mesurées. Il dut plus d'une fois à cette modération et à sa sagesse d'être pris comme arbitre dans les querelles médicales, si fréquentes à cette époque, entre autres dans celle qui éclate entre Chirac et Vieussens. Astruc, né en 1684, à Sauves (Gard), mort en 1766, fut un des plus grands médecins de son époque et un de ceux qui honorent le plus l'histoire de la vieille Faculté de Montpellier, à laquelle il appartenait. Son savoir était immense, et il a laissé des travaux nombreux et considérables dont Lorry fit l'éloge. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*, Paris, 1767.

(2) J. Astruc, *De morbis venereis libri sex*. Parisiis, 1736, in-4°. Il y

Ferrein. Après Astruc, Andry (1), assez obscur, puis Ferrein, également de l'Université de Montpellier, qui, à cette époque, a le privilège de créer des maîtres illustres; celui-ci est le professeur modèle par excellence, célèbre par l'ordre, la clarté, l'abondance de son sujet, l'exactitude de ses sources, la justesse de ses appréciations. Il forme, par son enseignement, un si grand nombre de médecins, que presque toutes les chaires de l'Europe sont occupées par ses disciples (2). Daubenton, le savant naturaliste — plus naturaliste que médecin, — le protecteur éclairé de Vicq d'Azyr, l'ami et le compatriote de Buffon, y professe la minéralogie (3). Bouvart, l'adversaire de Bordeu, dont la réputation fut immense, fait des leçons sur les fièvres (4).

Daubenton.

Bouvart.

Corvisart. Puis, à la fin du siècle, Corvisart prend à son tour possession de la chaire de médecine et attire autour

eut, en 1740, une seconde édition et une traduction française en 4 volumes in-12, dont on fit plusieurs éditions. La dernière est de 1755.

Traité des maladies des femmes. Paris, 1761-1765. 6 volumes in-12. Il a été traduit en anglais et publié à Londres. Il existe aussi une édition de Venise en latin.

(1) Andry (Nicolas), né en 1658, mort en 1742. Fut agrégé à la Chambre royale de médecine — essai prématuré de société qui fut supprimée en 1694, — puis, professeur au Collège Royal en 1701. On lui doit quelques travaux sans grand importance, entre autres un *Essai sur la génération des vers dans le corps humain* qui le fit surnommer par Arnauld, dans une de ces violentes satires auxquelles excellaient les médecins de cette époque : *Homo vermiculosus.*

(2) Ferrein (Antoine), né en 1693, mort en 1769. Remplaça Andry au Collège Royal et Winslow dans sa chaire d'anatomie au Jardin du Roy.

Arnaud de Nobleville, *Cours pratique de M. Ferrein.* Paris, 1769. 3 vol. in-12.

Gauthier, Docteur-Régent de la Faculté. *Éléments de chirurgie pratique,* faisant partie des œuvres de M. Ferrein. Paris, 1771, in-12. Ferrein, né en 1693, mourut en 1765.

(3) Son cours n'a pas été publié, mais Buffon en avait eu connaissance lorsqu'il écrivit l'*Histoire des minéraux.* Daubenton naquit à Montbard (Côte-d'Or), en 1716 et mourut à Paris en 1799.

(4) *De recondita febrium intermittentium, tum remittentium natura, libri* II. Amstelodami, 1759.

de lui l'élite de la jeunesse médicale. C'est là qu'il commente les *aphorismes* de Boerhaave et ceux de Stoll, avec lesquels il avait tant de ressemblance, en les éclairant du résultat de ses méditations et de sa propre observation (1).

Viennent ensuite Hallé, — un des premiers initiateurs de l'hygiène (2) — aussi consciencieux qu'érudit, et qui apporte aux nouvelles générations médicales les grandes traditions de l'ancienne Société royale de médecine ; Portal (3), qui remplace Ferrein, et qui, médecin du roi Louis XVIII, se sert de son influence pour faire créer l'Académie de médecine ; Bosquillon (4) — aussi savant helléniste que latiniste consommé, — qui professe la langue grecque au Collège de France, pendant qu'il enseigne la chirurgie à la Faculté ; et enfin, Laënnec, qui développe d'une façon plus spéciale dans ses leçons, l'anatomie pathologique, à laquelle il avait donné une si vive impulsion.

Hallé. Portal. Bosquillon. Laënnec.

Adversaire de l'École physiologique, nous l'avons vu, Laënnec ne perd pas de vue, sur ce grand théâtre, les oppositions de doctrine qui le séparent de Broussais, mais ce n'est pas dans le langage souvent injurieux de son adversaire qu'il poursuit la lutte.

(1) Traduction des *Aphorismes* de Stoll sur la connaissance et la cure des fièvres, 1797. *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis chronicis, excerpti* ex Hermano Bœrhaave. Paris, 1802, in-8°. Il n'y a pas de nom d'auteur, mais les lettres G. N. C., qui se trouvent à la fin du moniteur qui précède l'ouvrage, désignent suffisamment Corvisart.

(2) Entre autres travaux et mémoires nombreux, on a son *Traité d'hygiène.* Paris, 1806. Jean-Noel Hallé, né en 1754, mourut en 1822.

(3) Le baron Antoine Portal, né en 1745, mort en 1832.

(4) Bosquillon, traduction des *Aphorismes et pronostics d'Hippocrate.* Paris, 1784, 1 vol. in-8°.

Traduction des *Eléments de médecine pratique* de Cullen, Paris, 1785, in-8°. Dans l'Introduction, Bosquillon esquisse une bonne histoire de la médecine. Né en 1744, mort en 1816.

Ces procédés de discussion sont contraires à son caractère. De la chaire de médecine du Collège de France, ne tombent plus depuis longtemps, du reste, que des paroles mesurées et courtoises, et c'est en termes dignes et contenus, parfois par de spirituelles allusions, que Laënnec combat les doctrines du médecin du Val-de-Grâce. C'est dans un de ses cours d'ouverture qu'il lui porta un de ses traits les plus acérés. Ennemi déclaré de l'esprit de systématisation que représentait Broussais, à un si haut degré, Laënnec, pour en faire comprendre les dangers à ses auditeurs, consacra sa leçon à l'histoire d'un des anciens médecins que ce vice de raisonnement a le plus égaré. Il ne prononça pas le nom de Paracelse; l'allusion était toutefois transparente et le chef de l'École systématique ne s'y trompa pas. Il la releva, selon son habitude, avec une violence excessive et injurieuse. Mais le coup avait porté, et le nom du « Paracelse moderne » lui resta (1).

Telle est — pour ne citer que les plus illustres — la haute lignée des médecins du Collège de France qui précédèrent Récamier (2). De tout temps, l'honneur d'appartenir à cette grande institution fut très recherché par les esprits hardis et convaincus, non tant, on le comprend, pour les avantages de la charge que pour l'indépendance et la liberté qui sont laissées aux professeurs. Là, en effet, il n'y a ni contrôle, ni programme.

(1) « A Paris, il faut se mettre à droite ou à gauche. Or, quant à la politique, je n'y songe guère; mais en médecine, sans être partisan d'aucune doctrine, j'ai cru devoir attaquer celle du *Paracelse moderne.* »

Lettre de Velpeau, 23 oct. 1823. *Correspondance de Bretonneau*, 1852.

(2) Les successeurs de Récamier furent Magendie, Claude Bernard, Brown-Séquard. Cette chaire est aujourd'hui occupée par M. d'Arsonval.

Le maître ne se meut pas dans un cadre défini et prévu de sujets didactiques et obligatoires ; il ne s'avance pas sur des terrains connus et frayés d'avance, et dans les conditions méthodiques et arrêtées qui font de lui, ailleurs, un initiateur officiel à des examens d'État. Le Collège de France laisse à ses professeurs l'indépendance de leur enseignement, et les doctrines qu'ils sont chargés d'exposer échappent à toute réglementation.

A cette libérale organisation — que l'esprit moderne actuel, épris de programmes, de méthodes et de contrôle n'aurait peut-être pu concevoir, — correspond une marche lente, mais sûre, vers les hautes conquêtes que la science contemporaine a réalisées. On suit cette progression — ininterrompue et parallèle à l'évolution des esprits — à travers les travaux de ces maîtres dont je viens de rappeler les noms. On voit la grande part qu'a eue, dans leur enseignement, l'étude de l'anatomie, qui contenait en germe les plus fécondes découvertes médicales. Cet anatomisme, qui commence à Sylvius, l'opiniâtre défenseur de Galien, marche de progrès en progrès et ne laisse bientôt du corps humain, avec ses successeurs, aucune région inexplorée. Il embrasse ensuite l'anatomie pathologique avec Laënnec et l'anatomie vivante avec Corvisart. La connaissance des organes, conduisant vite à l'étude de la fonction, il inaugure avec Magendie, développe avec Claude Bernard la physiologie expérimentale et clôt brillamment, par les découvertes de ce grand physiologiste et les remarquables travaux de Brown-Sequard, l'œuvre scientifique des « Lecteurs du Roy » au Collège de France. Ainsi se démontre, une fois de plus, la loi historique qui relie entre elles les générations scientifiques et qui éclaire héréditairement les origines de la science contemporaine. Ainsi se manifeste

l'influence de la plus libérale des institutions, celle qui a grandi, élevé et moralisé la science, en affranchissant les idées des maîtres, et a fécondé leurs travaux, en ouvrant et en dotant généreusement leurs laboratoires.

CHAPITRE XI

I. Motifs qui déterminèrent Récamier à solliciter une chaire au Collège de France. — La Philosophie du temps. — Cousin et l'Éclectisme. — Doctrine physiologique de Cabanis. — Doctrine philosophique de Broussais. — II. Rostan et l'organicisme. — Vitalisme de Récamier. III. Le Vitalisme à travers les siècles. — Hippocrate et Galien. — Aristote. — Paracelse. — Van Helmont. — Stahl. — Barthez. — IV. Doctrines de Récamier. — Rapports de ses conceptions avec celles de Stahl. — Théories physiologiques et pathogénésiques. — Appréciation. — Bordeu et Récamier.

I

Ce n'était pas seulement — on le pense bien, étant donné le caractère de l'homme — pour avoir une charge de plus, que Récamier avait voulu être professeur au Collège de France. — Ce n'était pas non plus pour y professer une partie quelconque des sciences médicales. Il avait, au contraire, son programme arrêté depuis longtemps, et c'est pour exposer des idées qui lui étaient chères qu'il n'avait pas hésité à affronter la lutte des inévitables compétitions et des polémiques qui les accompagnent. On a vu quels étaient ses principes. Ils ne se bornaient pas uniquement à des règles de morale fixe dirigeant sa vie professionnelle et privée ; ils s'affirmaient aussi dans une doctrine philosophique médicale qui lui était propre, et c'est pour développer cette doctrine, pour combattre les idées et les croyances qui répugnaient à ses propres conceptions, qu'il avait désiré avoir la parole dans l'établissement le plus considérable du pays

Le monde médical subissait, en effet, à cette époque le contre-coup des révolutions philosophiques successives qui avaient si profondément agité les esprits, pendant les périodes historiques qui venaient de s'écouler. A la philosophie cartésienne du XVIIe siècle, aux doctrines spiritualistes des Pascal, des Fénelon, des Malebranche, des Bossuet, avaient succédé, au XVIIIe siècle, les théories de Locke, de Condillac, d'Helvetius et de Destut de Tracy. On sait avec quel empressement la société élégante et lettrée de cette époque avait accueilli le scepticisme philosophique qui anéantissait les croyances séculaires des ancêtres, et faisait table rase des conceptions spiritualistes qui avaient si longtemps gouverné les sciences. Les médecins avaient pris une grande part à ce mouvement, et les plus illustres d'entre eux étaient liés avec les philosophes, et avaient applaudi à leurs doctrines.

Une réaction dont Chateaubriand avait donné le signal se produisit bien après la Révolution, et, au sein de l'Université, des esprits éminents, les Cousin, les Jouffroy s'efforcèrent de substituer les idées spiritualistes au sensualisme du XVIIIe siècle.

L'Eclectisme philosophique.

Ils créèrent la doctrine éclectique, dans laquelle, séparant le domaine de l'intelligence de celui des sens, ils faisaient deux parts de l'étude de la psychologie : l'une, celle des sens, qu'ils abandonnaient aux médecins, et l'autre, celle de la conscience, qu'ils se chargeaient d'interpréter.

Mais ce brillant mouvement de rénovation était — en dehors de l'enseignement officiel — cantonné, pour le moment, dans un milieu restreint d'esprits affinés, et, d'une façon générale, les médecins, échappant à la pénétration de cette doctrine, restaient attachés aux anciennes idées philosophiques. La grande majorité

estimait, en effet, qu'il n'est pas d'autre psychologie que celle qui résulte de la physiologie, et que les modes de l'intelligence ne sont autre chose que des modes de fonctionnement organique. D'autres, adoptant une attitude devenue fréquente depuis, se désintéressaient de ces questions et considéraient les problèmes de la vie et de la pensée comme des vaines et stériles spéculations auxquelles il n'y avait pas lieu de s'arrêter. Quelques hommes contribuèrent, par l'autorité de leur talent et de leur situation, à accréditer et à maintenir ces idées dans le monde médical. Un des plus influents fut Cabanis (1).

Doctrine philosophique de Cabanis.

Survivant d'un de ces puissants cénacles d'encyclopédistes et de philosophes qui dirigèrent les idées du siècle expirant, Cabanis figura dans la nouvelle société comme l'âme même de l'ancienne et apparut aux yeux des générations nouvelles du XIXe siècle comme le représentant des doctrines émancipées de l'âge précédent. Quand, plus tard, après sa mort (1808), celles-ci, sous la Restauration, furent officiellement proscrites, l'autorité qui s'attachait à son nom s'accrut encore, et, longtemps, les idées philosophiques qui sont exposées dans son *Traité du physique et du moral de l'homme* régnèrent dans les milieux scientifiques. Dans cet ouvrage célèbre, Cabanis, précurseur de l'École positiviste moderne — avant que le programme de cette École ne fût même formulé, — se place en dehors de toute cause première, ou de toute cause finale sur le terrain même des faits. Disciple de Condillac et surtout de Locke, dont il se rapproche davantage, il complète

Le *Traité du physique et du moral de l'homme*.

CABANIS, né en 1757, mort en 1808. Fut professeur d'hygiène à l'École de santé, apparut à la clinique de perfectionnement, et fit partie de l'Institut. Après avoir fait partie du Conseil des Cinq-Cents, et avoir pris part au coup d'État du 18 brumaire, devint sénateur et comte de l'Empire. Il avait épousé la belle-sœur de Condorcet.

la doctrine du sensualisme, et cherche à démontrer que tous les phénomènes moraux de l'homme dépendent des modifications de son organisme, et, en d'autres termes, que le moral n'est que le physique considéré sous un point de vue différent.

Pour lui, en effet, ce qu'on appelle le *moral de l'homme* n'est autre qu'une sorte de permanence, de continuité du mouvement organique, qui se répartit dans les centres, entre le cerveau et la moelle épinière; à la périphérie, entre les diverses ramifications du système nerveux. Les phénomènes intellectuels et moraux sont le produit immédiat et l'effet direct de l'organisation, et les idées, comme les déterminations morales, sont un effet de l'action du cerveau mis en jeu par les impressions diverses qui parviennent à cet organe. Pour se faire une juste opinion des opérations d'où résultent ces phénomènes, il veut qu'on considère le cerveau comme un organe destiné spécialement à les reproduire, de même que l'estomac et les intestins sont affectés à la digestion. *Le cerveau digère donc, en quelque sorte, les impressions, et il fait organiquement la sécrétion de la pensée.*

Ces mots, devenus fameux, sont textuels et dénaturèrent, dit-on, la pensée de Cabanis, qui aurait voulu plutôt figurer une image allégorique qu'interpréter un fait psychologique (1).

Quoi qu'il en soit, les disciples et les adversaires de ses opinions s'en emparèrent pour caractériser la portée matérialiste de sa philosophie (2). En dehors d'er-

(1) Cette appréciation est de Dezeimeris. Elle paraît bien hasardée.

(2) Fr. Bérard publia, après la mort de Cabanis, une lettre de lui, adressée à M. Fauriel, qui a été considérée comme une rétractation de ses principes philosophiques. Ce document, qui eut son heure de célébrité, fut plutôt une interprétation de ses idées que leur rétractation.

reurs physiologiques manifestes, et d'interprétations biologiques que la science actuelle n'admet plus, il est juste de reconnaître que l'œuvre de Cabanis fut une œuvre magistrale — très forte — de haute physiologie, et l'on conçoit la place importante qu'elle a occupée dans la philosophie médicale du temps.

A l'autorité de Cabanis — philosophe spéculatif et lettré — mais non praticien, vint s'ajouter l'influence de deux médecins, qui furent — à des titres divers, avec des talents fort inégaux — de vrais chefs d'école et s'approprièrent sa philosophie : Broussais et Rostan.

Doctrine philosophique de Broussais.

On a vu quelles étaient les doctrines médicales du célèbre réformateur du Val-de-Grace, et l'influence extraordinaire qu'il exerça sur les médecins de son temps. Ses idées philosophiques, qu'il emprunta aux philosophes du XVIIIe siècle, eurent la même fortune et suscitèrent un moment les mêmes applaudissements. Reprenant les idées de Cabanis — rajeunies par sa propre science et son incomparable talent d'argumentation, — il contesta l'existence d'un principe immatériel indépendant de l'organisme et soutint que les facultés intellectuelles sont attachées à l'encéphale, que les idées, l'intelligence, les phénomènes de perceptions, ne sont que les résultats de l'excitation de cette substance, ou plutôt cette excitation elle-même. Il s'éleva contre la séparation arbitraire de la fonction et de l'organe, contre la démarcation entre les faits qui sont du domaine des sens et ceux qui restent placés sous

Dans cette note posthume, l'auteur des *Rapports du physique et du moral de l'homme* déclare qu'on ne peut raisonner avec certitude que sur les choses accessibles aux sens, que la nature des causes premières ne peut être que l'objet d'hypothèses plus ou moins probables ; seulement, alors, il déduit les raisons qui tendent à faire pencher en faveur de l'existence d'un principe immatériel chez l'homme. — *Lettre à M. X... (Fauriel) sur les causes premières*, avec des notes par Bérard. Paris, 1824, in-8°.

le domaine de la conscience, démarcation qu'avait voulu établir l'école de Jouffroy et de Cousin.

Cette double psychologie des philosophes éclectiques de 1828 déchaînait l'argumentation railleuse du réformateur, comme au temps de ses querelles avec les anatomo-pathologistes. Vous êtes, leur disait-il, des rêveurs, ou plutôt des malades. « Ne savez-vous pas que l'âme humaine est une pure entité placée, par les psychologues, sur la glande pinéale ou sur le pont de Varole. Ne savez-vous pas que toutes les facultés intellectuelles sont attachées à l'encéphale, qu'elles naissent, s'altèrent, s'amoindrissent et se détruisent avec ce grand instrument matériel ; ne voyez-vous pas que ces facultés sont graduées, fractionnées, inégales, variables, comme les organes qui les accompagnent ? Donc elles ne peuvent dépendre d'un tout indivisible, identique, et toujours « sibi constans ». Il y a plus, ajoutait-il, suspendez pour un moment l'action des agents extérieurs sur l'homme, et vous anéantirez toute action nerveuse, vous ferez disparaître, avec la vie, ce qu'il vous a plu d'appeler pompeusement la seule partie noble et sublime de notre être : l'esprit, l'âme, l'immatériel (1). »

Critique de l'Eclectisme

Telle était la doctrine philosophique de Broussais. Au fond, cette doctrine ne renfermait rien de nouveau. Descartes avait bien pu se laisser aller à localiser l'âme sur la glande pinéale ou le pont de Varole, d'après les anatomistes du XVIIe siècle, du reste, mais les anciens psychologues n'admettaient plus, depuis longtemps, cette absurde hypothèse. Quant aux autres arguments, ils reposent sur l'éternelle et banale objec-

(1) Broussais, *L'Irritation et la Folie, ouvrage dans lequel le physique et le moral de l'homme sont établis sur les bases de la médecine physiologique.* Paris, 1828. Mme Delaunay.

tion des matérialistes de tous les temps — depuis Épicure et Lucrèce jusqu'à Holbach et Cabanis.

Toutefois, défendu avec sa verve ordinaire et développé avec son redoutable talent de polémiste, ce thème ancien fut accueilli avec empressement par la jeunesse frondeuse de la fin de la Restauration — toujours prête à applaudir aux idées qui rappelaient les origines de la Révolution française et évoquaient le souvenir de ses précurseurs. — Et, cependant, ce grand révolutionnaire, qui avait renversé le vieil échafaudage médical et qui cherchait à ruiner l'Éclectisme philosophique en reprenant à son compte les théories du XVIIIe siècle, ce tribun véhément, dont les doctrines matérialistes soulevaient la jeunesse ardente des Écoles, avait gardé de son premier maître Bichat la notion des propriétés vitales, étrange contradiction qui avait déjà été offerte par Cabanis. Aussi a-t-on tenté de le ranger, après sa mort, parmi les vitalistes (1). Sa profession de foi, sorte de testament philosophique renfermant un vague panthéisme, n'a sans doute pas été étrangère à cette conception. Mais on juge les idées par les doctrines elles-mêmes, par leur rédaction et leur interprétation, par l'ascendant qu'elles ont exercé sur leur époque, et non par les écrits posthumes ou des rectifications de la dernière heure. Aussi, à ce point de vue, Broussais comme Cabanis doivent être rangés, en philosophie, parmi les matérialistes.

(1) Voy., à ce sujet, l'*Éloge de Broussais*, par Pariset (reproduit dans *l'Histoire des membres de l'Académie nationale de médecine* ou *Recueil des Éloges*, par Pariset, Paris 1850) et la *Notice sur la vie, les travaux et les opinions médicales et philosophiques de Broussais*, par le Dr Montègre. Paris, 1839. in-8o.

Pariset conteste le matérialisme de Broussais, ce qui dépasse la mesure d'appréciation permise, même dans un éloge. Dubois reste mieux dans la vérité historique, en montrant le véritable caractère de sa doctrine.

II

Rostan et l'Organicisme.

L'œuvre de Cabanis et de Broussais fut poursuivie par Rostan. Rostan ne possédait ni l'érudition et la haute portée philosophique de l'auteur du *Physique et du moral de l'homme*, ni le puissant génie et la fougue entraînante du chef de l'École physiologique, mais il était doué de brillantes facultés, d'une intelligence pénétrante capable d'approfondir tous les sujets, et d'un esprit d'initiative qui lui fit concevoir, à son tour, la doctrine médicale que l'on a appelée l'Organicisme de l'École de Paris. Dans cette doctrine, Rostan, allant plus loin que Broussais, supprimait les propriétés vitales des tissus. « Le but de l'Organicisme, disait-il, est de prouver qu'il n'existe pas, qu'il ne saurait exister de principe vital, de forces vitales, de propriétés vitales, indépendantes de la matière organisée, séparables de cette matière et pouvant exister sans elle, hors d'elle, surajoutées à elle et chargées d'accomplir les actes phénoménaux de la vie. Il a pour but de démontrer que tous les actes que, par hypothèse, par conception intuitive de l'esprit, on a appelés des propriétés vitales (Bichat), un principe vital (Barthez), des forces vitales (Chaussier) ne sont dus qu'à des conditions organiques aidées de l'innervation, et qu'il est peu philosophique de les attribuer à des êtres indépendants de la matière organisée (1).

(1) Rostan né à Saint-Maximin (Var) en 1791, mort à Paris, en 1866. En 1818, médecin de la Salpêtrière, où il avait été, en 1814, adjoint de Pinel, nommé professeur de clinique interne à la Faculté en 1833, dans un concours resté célèbre où il eut pour concurrents, Cayol, Chauffard (d'Avignon), Rochoux, Gendrin, Piorry, Casimir Broussais, Martin Solon, Gaultier de Claubry, Trousseau, Gibert et Dalmas. Rostan, organicien en médecine, était libre penseur en philosophie. Mais son positivisme s'adapte mal aux faits d'ordre psychologique. Il a publié de nombreux

Rostan n'admettait donc aucune propriété ou force étrangère à l'organisme. Pour lui, toute force émanait du cerveau; il n'existe, dans l'homme, que des organes et des fonctions, et celles-ci ne sont que le résultat d'une disposition organique. On le voit, c'était là la philosophie de Cabanis et de Broussais. Mais il se séparait profondément de ce dernier dans sa doctrine médicale. En effet, à l'opposé de l'École physiologique, qui reposait tout entière sur les principes de l'irritation, sur la négation des affections spécifiques, sur la localisation primitive des maladies dans le tube digestif, sur l'excès des forces, sur une thérapeutique unique et antiphlogistique, et qui admettait des propriétés vitales, Rostan professait que tous les organes peuvent être malades et primitivement malades, qu'il existe des maladies spécifiques et spéciales, que le traitement varie suivant les cas et que les propriétés vitales n'existent pas.

Enfin, pendant que Broussais — solidiste — contestait les affections des fluides, Rostan reconnaissait les altérations des liquides de l'organisme.

Malgré ces profondes divergences, qui séparaient, dans le fond, le Physiologisme et l'Organicisme, la doctrine philosophique était la même, et, sur ce point, l'Organicisme prêta la main à la tyrannique influence de Broussais sur ses contemporains. Nous verrons comment, sous les efforts d'Andral, s'opéra, dans les idées médicales, la profonde transformation qui mit fin à cet absolutisme sectaire et dégagea peu à peu les esprits

travaux; un des plus connus est celui où il a traité un des points les plus obscurs, à cette époque, de la pathologie cérébrale : *Recherches sur le ramollissement du cerveau*. Paris, 1819, in-8°; 1823, in-4°. Il a exposé ses idées sur l'organicisme dans différents ouvrages : *Cours de médecine clinique où sont exposés les principes de la médecine organique*, 2e édition, Paris, 1830. 2 vol. in-8°. — *Exposition des principes de l'organicisme, précédés des réflexions sur l'incrédulité en matière de médecine*. Paris, 1846, in-8°. — *De l'organicisme*, 3e édition. Paris, 1864.

des conceptions systématiques pour les orienter vers une méthode nouvelle et large d'examen des faits pathologiques. Mais, à ce moment précis, les brillants travaux par lesquels Andral sapa l'École physiologique, n'avaient pas encore porté leurs fruits, et le monde médical professait, en grande majorité, les idées de Broussais et de Rostan.

C'est cet esprit de physiologisme et d'organicisme que Récamier se proposait de combattre du haut de la chaire du Collège de France, en substituant ses propres idées à celles qui avaient cours à l'École de Paris. Je pense qu'il ne se faisait aucune illusion sur les difficultés de sa tâche. Il possédait une intelligence trop pénétrante, un jugement trop clairvoyant, il avait été trop mêlé aux luttes qui avaient agité son époque, pour pouvoir se flatter de ramener ses contemporains des confins philosophiques du XVIIIe siècle, des doctrines de Diderot, de Locke et de Condillac, introduites dans la science par l'autorité de Broussais, au pur spiritualisme qui caractérisera sa doctrine. Mais, chrétien ardent et convaincu, il apportait à ces graves questions de psychologie l'enthousiasme passionné des hommes de foi primitive, et il dut considérer comme un devoir de tenter de rétablir, dans la science, les doctrines vitalistes qui en avaient été écartées par les dernières révolutions médicales.

Nous avons vu que, à ces derniers jours de la Restauration, la philosophie spiritualiste était brillamment enseignée dans l'Université par une école nouvelle, qui plaçait les phénomènes de psychologie en dehors de la médecine, et établissait une ligne infranchissable entre cette science et la philosophie. L'Éclectisme — c'est le nom de cette école — rencontra une égale et violente opposition auprès des métaphysiciens chrétiens et des

médecins. Les premiers protestèrent contre l'indépendance que s'arrogeait la nouvelle philosophie, contre l'étendue de son programme, la hardiesse des questions qu'elle se proposait de résoudre et le caractère de panthéisme que revêtait sa doctrine (1). — La querelle dura longtemps — aussi longtemps que dura l'enseignement de la philosophie (2). — Les médecins, de leur côté, refusèrent avec non moins de vivacité d'accepter la séparation entre la physiologie et la psychologie. On a vu la réponse que leur adressa Broussais au nom de l'École physiologique. Mais le redoutable systématique contestait cette doctrine, parce qu'il supprimait simplement un des facteurs du dualisme cartésien, l'âme, en sorte que, d'après lui, il n'y avait pas de psychologie. Il refusait, du reste, de suivre ses éloquents adversaires sur le terrain de l'analyse des phénomènes de la conscience, et son argumentation se réduisait à des réquisitoires passionnés contre la nouvelle « *ontologie* ».

Récamier prit position dès le début dans ces graves questions, où il eut à combattre à la fois l'Éclectisme et l'École physiologique.

Il se séparait, en effet, de l'École de Jouffroy et de Cousin, parce qu'il n'admettait pas la séparation arbitraire entre l'étude des phénomènes intellectuels et celle des fonctions organiques, et de celle de Broussais, parce qu'il croyait fermement à l'existence d'un prin-

(1) Ce caractère panthéiste a été nié, mais voici l'aveu de l'un des éclectiques les plus éminents, qui l'est resté toute sa vie, M. J. Simon : « Cousin était, dans sa défense, plein d'invectives contre Spinoza, mais il était plein de spinosisme dans ses dogmes. Le plus clair, c'est qu'il était panthéiste. » (*Victor Cousin*, par Jules Simon. Paris, 1887.)

(2) « Les événements de 1851, qui changèrent tout en France, dispersèrent tout notre petit monde philosophique. L'enseignement de la philosophie perdit jusqu'à son nom, il n'y eut plus dans les collèges qu'une classe de logique. Il va sans dire que Cousin avait perdu son régiment et le philosophe ses disciples. » (Jules Simon, *op. cit.*)

cipe immatériel, étroitement uni à l'organisme, et dont l'association constitue la personnalité humaine. L'existence de l'âme et du corps, de l'esprit et de la matière étaient bien, pour lui, deux ordres de faits distincts, mais ces deux termes restaient, à ses yeux, si étroitement associés, unis dans une telle communauté d'action et de réaction, que leur domaine ne saurait être divisé. Sa doctrine était donc la doctrine vitaliste. Mais on sait que le vitalisme est un des dogmes les plus anciens de la Médecine, qu'il a engendré les conceptions philosophiques ou médicales les plus diverses, et on comprendra mieux les idées de Récamier si nous résumons ici les diverses interprétations auxquelles a donné lieu — à travers les siècles — cette doctrine de la vie.

Doctrine vitaliste de Récamier.

III

Le Vitalisme à travers les siècles.

Rien dans l'histoire du passé scientifique n'est comparable à l'influence qu'exerça sur la Médecine cette doctrine philosophique, et on retrouve le vitalisme, d'âge en âge, depuis les origines hippocratiques de la médecine, caractérisant chaque école par les variations successives que lui imprime l'évolution de l'esprit humain. Dans l'antiquité, Hippocrate et Galien, admettent l'existence d'un principe spécial, πνεῦμα, ψυχή, qui anime l'organisme, mais, souffle éphémère et périssable, disparaît avec lui ; c'est l'animisme matérialiste des anciens. Après ces grands médecins, Aristote, aussi profond penseur que grand anatomiste et qui, à la sagesse d'un Platon, joignait l'érudition la plus considérable qui ait jamais existé, élève la doctrine et enseigne l'existence d'un principe distinct du corps ; « une haute raison », une « âme raisonnable », immatérielle et impé-

Hippocrate et Galien.

Aristote.

rissable. De tous les dogmes des anciens, c'est celui qui a exercé l'autorité la plus durable. Immuable, il a traversé les temps et a inspiré jusqu'à nos jours la philosophie scolastique.

C'est, au XVe siècle, Paracelse — le violent et fougueux réformateur de la médecine traditionnelle, — le précurseur de la chimie moderne, le fou de génie qui, sur les ruines qu'il amoncelle, fonde l'école iatro-chimique et enseigne le principe d'une âme corporelle qui préside à l'organisation du corps, et d'une âme intelligente qui lui survit. Paracelse.

Après lui, Van Helmont — l'héritier de ses idées et le continuateur de son œuvre de réformation, — intelligence parfois hallucinée et mystique, mais, en dehors de son illuminisme, ayant des conceptions géniales qui lui dévoilent la raison des choses. Il entrevoit l'unité vitale au milieu de la vie organique et fonde la célèbre doctrine de l'Archée. L'Archée générale — principe supérieur — dirige la matière du corps vivant à la forme prédestinée, et gouverne toute l'économie par l'intermédiaire et avec le concours d'autres archées inférieures préposées au fonctionnement normal de chaque organe. Cette doctrine est le plus parfait commentaire de la pensée fondamentale d'Hippocrate : « Tout conspire, tout concourt, tout tend d'un commun accord au résultat final », et, sous la forme d'une ingénieuse allégorie, elle fait pressentir les théories du vitalisme et la loi de la mutuelle dépendance de la fonction et de l'organe. Van Helmont.

Mais jusqu'à Stahl, au XVIIe siècle, toutes ces idées ne sont que des théories ingénieuses, dépourvues de coordination, mal définies encore, et insuffisamment déduites du principe de vie. Avec Stahl, un des plus grands médecins dont s'honore la science, nous entrons Stahl.

dans l'ère des grandes doctrines. Observateur pénétrant et profond, doué à un haut degré du génie de la métaphysique, cet illustre penseur établit l'unité vitale de l'homme et constitue le principe de l'être pensant à l'état de doctrine médicale complète. Dans cette doctrine, tous les phénomènes de la vie sont sous la dépendance d'un élément immatériel, qui est l'âme. Celle-ci dirige les fonctions et les organes, et, seule, a connaissance des diverses modalités physiologiques. Elle représente l'unité vitale entière, l'harmonie et la coordination des forces inhérentes à la matière organisée. Stahl ne s'élève pas à cette conception — et c'est là, philosophiquement, le fait nouveau de sa doctrine — en prenant pour base l'existence affirmée *a priori* et synthétiquement d'une entité abstraite; il part, au contraire, de l'analyse des phénomènes de la vie pour arriver, par la méthode inductive, à la notion d'un principe supérieur, auquel il ramène tous les phénomènes de l'ordre organique et vital.

L'Animisme.

C'est là l'Animisme ou Stahlianisme, qui fut interprété par Bordeu avec un rare talent, et qu'il ne faut pas confondre avec le Vitalisme proprement dit ou le double dynamisme dont Barthez fut le fondateur.

Bordeu.

Barthez, dont Broussais a dit « qu'il possédait presque l'omniscience, et qu'il fonda la médecine sur ses lectures, plutôt que sur ses observations, pour l'éloigner des organes, et la reporter dans les nues », Barthez, dont la puissante intelligence égala l'extrême orgueil et dont la doctrine philosophique ne fut peut-être qu'une parure destinée à déguiser son scepticisme, ne s'arrêta pas à cette sage et forte conception de l'unité vitale, et fonda, à son tour, une école nouvelle. A côté de l'âme — principe pensant — il admit un autre élément, le principe vital, dont l'essence et la substance sont inconnues,

Barthez.

dont la fin dernière est problématique, mais dont l'existence est, pour lui, certaine. Cet inconnu, cet X, « âme de seconde majesté », comme dit son disciple Lordat, est la cause de tous les phénomènes de vie dans le corps humain ; il a sous sa dépendance *les forces musculaires et toniques, les forces sensibles générales et partielles, la chaleur vitale et les sympathies*, et les maladies qui affectent l'organisme sont le résultat de ses perturbations.

Nous verrons, quand j'exposerai sur ce sujet les idées de Récamier, les lacunes que contient cette doctrine et les graves objections qu'elle soulève. Mais Barthez sut l'imposer par son génie à l'École de Montpellier, dont il a été le plus illustre représentant. Son système ne dépassa pas, il est vrai, les horizons de la vieille université méridionale, pour laquelle les *Nouveaux éléments de la science de l'homme* devinrent un évangile scientifique, mais il est resté, dans la philosophie médicale, comme un témoignage considérable de la portée de ce puissant esprit, et comme une contribution intéressante à l'histoire de la science.

On le voit : à travers cette longue évolution, la conception d'un principe distinct de la matière revêt des formes diverses ; elle s'épure peu à peu des erreurs et des conceptions étroites du passé, et l'unité vitale de l'homme entrevue — dès les origines de la médecine — se dégage progressivement des théories nébuleuses ou spéculatives et des conceptions hasardées, pour constituer une véritable doctrine. Tous les penseurs de l'humanité, tous les grands médecins s'attachent à cette œuvre séculaire. Sous les diverses dénominations, de naturisme avec Hippocrate, de pneumatisme avec Athénée, d'archéisme avec Van Helmont, d'animisme avec Stahl, et de vitalisme avec Barthez, c'est,

au fond, la même idée qui est agitée, le même problème des forces premières et finales qui est à résoudre, et toutes ces désignations d'école couvrent une doctrine, dont les tendances identiques considèrent dans l'homme un principe supérieur indépendant de l'organisation.

En opposition aux idées qui ne veulent voir dans la vie et les modes de l'intelligence que le résultat de la matière organisée, cette doctrine — considérée comme une des vérités traditionnelles de l'ancienne médecine — atteint avec Stahl et Bordeu son plein épanouissement, s'obscurcit à la fin du XVIIIe siècle, et sombre dans le tourbillon philosophique qui précède la Révolution. L'École physiologique et l'Organicisme scientifique complètent l'œuvre spéculative et littéraire des philosophes, et, au moment où Récamier aborde la chaire du Collège de France, le Vitalisme — malgré le génie imaginatif de Barthez — paraissait n'être plus, à l'École de Paris, qu'un document historique et qu'un pâle reflet des traditions métaphysiques, que la science moderne devait désormais écarter.

IV

Doctrines de Récamier.

Après ce court exposé des doctrines vitalistes, voyons quelles étaient les idées de Récamier.

Avant tout, il proclame l'unité psychologique, physiologique et physique de l'être humain. L'âme, loin d'être un produit de l'exercice des fonctions cérébrales, est une force qui préside à l'arrangement primordial des organes; cette force est libre, indépendante, indivisible et immortelle, elle possède le sentiment des altérations du corps et la connaissance de son inévitable destruction. Sensible et active, elle intervient

dans toutes les opérations de l'organisme, en perçoit les moindres perturbations, et s'attache à en prévenir comme à en réparer les ruines. L'âme possède, seule, la direction de la vie et la connaissance des diverses modalités physiologiques. Elle gouverne non seulement les phénomènes intellectuels, mais aussi les faits vitaux, et l'harmonie des fonctions ne lui est pas plus étrangère que l'ordre des facultés intellectuelles. Tout doit donc se rapporter, dans l'organisme, à une cause unique, à une seule force animatrice et directrice.

Récamier poussait plus loin cette association de l'âme et du corps. Tant qu'elle persiste, ajoutait-il, dans ce langage imagé dont il avait le secret, et dont Raige-Delorme lui faisait un crime, les organes ne sont que les conducteurs ou les supports auxquels la lumière interne prête les couleurs de la vie, tout comme la lumière rayonnante extérieure prête aux différents corps des couleurs que ceux-ci perdent dans l'obscurité.

Ainsi, un œil voyant cesse de voir, tantôt parce que des lésions physiques ont altéré son organisation, tantôt parce qu'il y a altération ou retrait de la lumière vitale, comme en physique un corps coloré devient noir, tantôt parce qu'il a éprouvé des altérations dans sa structure, et tantôt parce qu'il est privé de lumière. Ainsi, pour lui, l'âme est un rayon divin qui anime et éclaire les organes.

Mais, dans quelles conditions cette force animatrice et directrice est-elle unie à l'organisme? Elle l'est étroitement, cela est manifeste; mais chercher son siège sur un point quelconque du cerveau, ce serait entreprendre une œuvre analogue à celle qui consisterait à rechercher la pensée d'un livre sur un de ses mots ou sur une de ses lettres. L'âme contient le corps humain, car le corps humain, n'occupant qu'un point de l'espace,

ne peut manifestement contenir l'immensité de l'âme. Elle n'a rien de commun avec l'étendue; par conséquent — et cette conséquence est la clef de la psychologie physiologique — elle ne peut occuper l'étendue à la manière d'un corps, en remplir, en mesurer une partie qui l'enfermerait et la mesurerait à son tour. Par elle-même, elle n'est point, elle n'entre pas dans l'espace, qui est une des conditions des corps étendus; elle est en dehors de l'espace; mais cela n'empêche pas qu'elle soit en relation avec des êtres dont les conditions d'existence sont différentes.

Sur cette psychologie stahlienne, empreinte de scolastique, Récamier édifie toute une doctrine médicale éminemment vitaliste. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut aujourd'hui penser de sa psychologie; mais analysons d'abord ses théories physiologiques et pathogénésiques.

Les fonctions vitales communes et les fonctions vitales spéciales.

Sa grande et principale idée, son idée mère est la distinction des fonctions vitales en *fonctions vitales communes* et en *fonctions vitales spéciales*. Bichat avait déjà divisé les fonctions physiologiques en fonctions de la vie active et en fonctions de la vie nutritive. Mais l'auteur du *Traité de la vie et de la mort*, se plaçant au point de vue physiologique, recherchait l'étude des phénomènes biologiques dans leur rapport de coordination et de destinée, tandis que Récamier, dans l'ordre qu'il établit, obéit à ses impulsions de praticien et a en vue des applications médicales et thérapeutiques.

Tous les organes sont pourvus de ces deux ordres de fonctions vitales : les fonctions vitales *communes* sont celles par lesquelles chacun entretient sa vie propre, telles la calorification, l'absorption, l'assimilation; les fonctions vitales *spéciales* sont celles par

lesquelles chaque organe concourt à l'entretien de la vie des autres, soit directement, soit indirectement; elles sont *spéciales* en ce que chaque organe est doué d'une fonction propre; le poumon possède l'hématose, le cœur la circulation, l'estomac la digestion, etc. En un mot, chaque organe a des fonctions qui lui sont communes avec tous les autres pour entretenir sa vie particulière et des fonctions spéciales qui lui sont propres pour contribuer, en ce qui les concerne, à la vie du corps entier.

L'harmonie, ou le *consensus*, de ces deux ordres de fonctions est établie par le *tact général*, dont le siège organique est dans le système nerveux cérébro-spinal et ganglionnaire. Par sa partie cérébro-spinale, ce tact général correspond à ce que Récamier appelait les sens *spéciaux distincts* : la vue, l'ouïe, le goût, etc. : par sa partie ganglionnaire, il correspond à ce qu'il désignait sous le terme de *sens spéciaux confus* : le sens de la digestion, le sens de la respiration, le sens des organes sécréteurs et excréteurs, etc.

Les stimulations ressenties par le tact général peuvent troubler les fonctions vitales communes des organes en particulier ou de l'organisme entier; tout comme la lésion des fonctions vitales communes, soit de l'économie entière, soit d'un organe particulier, peut sympathiquement produire la lésion des fonctions vitales spéciales de tels ou tels organes suivant les susceptibilités de ces organes (1).

(1) *Éloge de M. Récamier*, par le Dr Henri Gouraud, son disciple et son ami. Paris, 1853. C'est dans ce travail d'un des meilleurs disciples de Récamier, qui resta toujours son ami, qu'il faut chercher les idées du maître.

H. Gouraud fut un chirurgien distingué des armées de l'Empire. Élève de Bretonneau, de Tours, venu à Paris avec Trousseau et Velpeau, il devint professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, se lia avec Récamier et fut lui-même un des médecins spiritualistes les

La dynamométrie vitale.

Après avoir distingué les forces vitales en forces vitales communes et en forces vitales spéciales, Récamier établit la *dynamométrie vitale* : la mesure de la force vitale. Il classe les affections en sthéniques, asthéniques, ataxiques ou réfractaires, et chacune de ces dénominations correspond à un degré d'état d'amoindrissement, d'exagération, ou de persistance de la force vitale. Dans l'ordre physiologique, il rattache à ces quatre éléments dynamométriques les catégories classiques des anciens, le tempérament sanguin répondant à la *sthénie*, le lymphatique ou faible à l'*asthénie*, le nerveux à l'*ataxie* et le bilieux à l'état *réfractaire*.

Le consensus organique.

Vient ensuite l'étude des actions organiques ; ce que, dans le langage hippocratique, on appelait le *consensus*, ce sont les actions et les réactions vitales des organes vivants entre eux, soit qu'on les considère dans leur association et leur synergie, soit qu'on les envisage dans leurs dissociations et leurs contrastes. Les anciens médecins attachaient une grande importance à l'appréciation de ces réactions d'un organe sur un autre, et le fameux axiome d'Hippocrate: *consensus unus*, *conspiratio una*, *consentia omnia*, était toujours présent à leur esprit. Fidèle à ces traditions, Récamier base sa doctrine, comme sa pratique, sur l'appréciation exacte de ces phénomènes de synergie ou de dissociation vitale et sur la connaissance des moyens qui pouvaient les mettre en jeu.

Mais les lois du *consensus* organique ne sont pas

plus distingués de l'époque. Il se livra avec succès à la polémique et à la critique médicale et défendit vaillamment et avec un talent incontesté les doctrines vitalistes. Aujourd'hui, le talent et l'élévation du caractère — héréditaires dans cette vieille famille de médecins — sont désormais représentés par son fils, le Dr Xavier Gouraud, le sympathique chef de service de l'hôpital Cochin.

identiques pour tous. Les prédominances physiologiques individuelles ont le pouvoir de les modifier. De là la nécessité d'étudier ces prédominances, de distinguer leur mode de développement congénial ou acquis et de mesurer l'influence qu'elles excercent sur les phénomènes pathologiques.

A côté de la distinction des fonctions vitales, Récamier place une classification de fonctions ou phénomènes physiologiques auxquels il donne le nom de « *sens* », pour faire comprendre le rapport des organes avec leur but. Il agrandit la signification ordinaire de ce terme et l'étend aux différentes fonctions. Ainsi il distingue, parmi elles, les « sens » évidents et distincts pour l'individu, et ceux qui sont latents et confus. De là deux catégories de sens. La première comprend la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat, le goût, le tact général, le sens de réaction mobile. La seconde catégorie comprend le sens des organes digestifs ou *pepsique*, le sens des organes de la grande circulation ou *hématosique*, le sens des organes de la respiration ou *pneumatique*, le sens des organes sécréteurs ou *diacrisique*, le sens de la nutrition ou *trophique*, le sens sexuel ou *génésique*, le sens de l'irritabilité contractive latente ou *péristatique*. Les sens.

Chacun des sept *sens* de cette double catégorie a un objet particulier; ce sont donc des *sens* spéciaux. De plus, chacune de ces catégories, des *sens évidents* comme des *sens latents*, offre une sorte de *sens* sympathique général qui relie tous les sens particuliers et qui coordonne leur action; pour les sens évidents spéciaux, c'est le *sens interne commun*; pour les sens latents spéciaux, c'est le *sens vital commun*. Le système cérébro-spinal, d'une part, le système du grand sympathique, d'autre part, sont les

supports de ces deux sens généraux ou communs.

Classification des pyrexies.

Enfin, une classification de fièvres, qui se rattache aux idées que je viens d'analyser, complète la doctrine de Récamier.

Il admet cinq classes de pyrexies :

1° Les pyrexies vitales ;

2° Les pyrexies inflammatoires ;

3° Les pyrexies saburrales ;

4° Les pyrexies nerveuses ;

5° Les pyrexies exanthématiques.

Chacune de ces pyrexies peut être générale ou locale, affecter le type continu, intermittent ou rémittent. Chaque classe se divise en quatre ordres, suivant qu'elle offre un des caractères de la dynamométrie vitale : sthénie, asthénie, ataxique ou réfractaire.

Telle était la doctrine médicale de Récamier. Elle n'a plus, aujourd'hui — comme tant d'autres, — qu'un intérêt historique. Mais c'était une doctrine ; elle a dirigé sa vie professionnelle, inspiré son enseignement ; elle a gouverné tous ses actes médicaux, dicté toutes ses interventions thérapeutiques, et, à ces divers titres, elle méritait de nous arrêter un instant. On doit d'abord distinguer, dans cette doctrine, les grands principes généraux qui appartiennent à l'École animiste stahlienne, des idées qui furent propres à Récamier. On ne peut contester que sa division des fonctions physiologiques et ses études sur les lois des *consensus* ne furent ingénieuses. La profonde connaissance qu'il avait des diverses évolutions pathologiques, l'extraordinaire sagacité avec laquelle il savait distinguer les affections de l'organisme entier de celles de l'organe, avec laquelle il discernait une perturbation de la fonction d'une lésion matérielle, l'habileté avec laquelle il découvrait la réaction d'un ordre de fonc-

tions sur une autre et le tact qu'il déployait pour déterminer la fonction sur laquelle il fallait d'abord agir, démontrent bien la haute valeur de cette partie de sa doctrine et justifie l'importance qu'il lui attribuait. La dynamométrie vitale, qui se retrouve chez tous les médecins dignes de ce nom, puisqu'elle est destinée à mesurer la vitalité du malade, n'est pas moins intéressante. Elle l'était surtout à l'époque où professait Récamier ; pour beaucoup de médecins, en effet, la lésion locale était encore le fait prédominant, et l'altération de l'état général, la perturbation de la vitalité ne comptaient pas à leurs yeux. Le dynamisme de Récamier réagissait contre cette anatomo-pathologie grossière, et il orientait la médecine de son temps vers cette voie éminemment philosophique, dans laquelle la maladie est considérée comme une modification, une perversion des mouvements vitaux, une modification des forces vitales dans un être vivant dont toutes les parties sont liées par de nombreux rapports. Sa thérapeutique — conforme à sa doctrine — était basée tout entière sur l'appréciation très exacte des phénomènes de réaction vitale et sur la connaissance des moyens qui pouvaient les mettre en jeu. Voilà pourquoi il se préoccupait à un si haut degré du chaud, du froid, du sec, de l'humide qu'on l'aurait dit un pur élève de Galien, et pourquoi aussi il attachait une si grande importance à l'action thérapeutique de l'eau (1), dont les propriétés, tour à tour stimulantes ou sédatives, toniques ou hyposthéniques, répondaient bien à ses idées sur les *consensus* et la synergie vitale.

Toutefois, la doctrine médicale de Récamier offrait un grave défaut. Dans son vif désir d'approfondir les

(1) Gouraud, *loc. cit.*

phénomènes vitaux et de poursuivre, jusqu'à un degré extrême, l'observation du mouvement vital des organes, il a multiplié les classifications et fini par émietter l'organisme vivant.

Ses conceptions analytiques sont exagérées, et il a poussé trop loin l'esprit de classification, de division et de systématisation. Sa nomenclature des sens est subtile, et si l'on voulait ainsi subdiviser l'organisme, il n'y aurait pas de raisons pour ne pas admettre autant de sens que d'organes.

Mais, à côté de ces défauts, résultat de son penchant invincible pour les catégorisations, il y a dans sa doctrine des conceptions fermes et élevées qui révèlent bien le grand médecin et qui évoquent le génie de Bordeu. Comme lui, c'est à la vie même qu'il demande le secret de la vie, et cette vie, il la poursuit — au risque de se perdre en infinies ramifications, — dans tous les tissus de l'économie, pour l'explorer à tous ses degrés et la connaître dans toutes ses manifestations. Sa grande division des fonctions vitales, en fonctions vitales communes et en fonctions vitales spéciales, rappelle la distinction de Bordeu, en vie générale des organes et en vie particulière ou spéciale, et on peut trouver dans la théorie des sécrétions des glandes de l'illustre médecin de Montpellier une certaine analogie avec la théorie des « sens latents spéciaux » de Récamier (1). Un autre

(1) Bordeu (Théophile de), né en 1722, en Béarn, mort en 1776. Ses principaux ouvrages sont les suivants : *Recherches anatomiques sur les positions des glandes et leur action*. Paris, 1751. — *Recherches sur le pouls par rapport aux artères*. Paris, 1756-1767-1772. La deuxième édition ne comprend pas moins de quatre volumes in-12. — *Lettres contenant des essais sur l'histoire des eaux minérales du Béarn et de quelques-unes des provinces voisines*. Amsterdam, 1746 et 1748. — *Recherches sur le tissu muqueux et l'organe cellulaire et sur quelques maladies de la poitrine*. Paris, 1767. — *Recherches sur les maladies chroniques, sur leur nature, leurs différences, leurs propriétés, sur les maladies auxquelles elles conviennent, sur la manière dont on doit s'en servir* (1775). Ce livre fut le testament médical de Bordeu et renferme ses plus grandes conceptions.

point, qui leur est commun, est leur doctrine psychologique. L'un et l'autre admettaient l'unité de l'être pensant, et se plaçaient sans cesse, dans les actes de leur vie médicale, en face de l'âme humaine; leur vitalisme spiritualiste était, on le voit, empreint d'une réelle grandeur; mais Bordeu, grand écrivain, professeur éloquent et érudit, logicien puissant, était supérieur à Récamier comme écrivain et orateur, et ses conceptions doctrinales, son exposition des phénomènes physiologiques et pathologiques, bien liés, admirablement coordonnés, empreinte du génie des chefs d'école, dépassait de beaucoup les doctrines de Récamier, que trahissent parfois une imagination trop ardente, des vues trop compliquées ou trop subtiles, des théories souvent nébuleuses, et un invincible penchant aux débats scolastiques. Toutefois, pour l'expérience médicale, pour les vues pratiques, Récamier se ressaisit et reprend la supériorité. Loin de se réfugier dans un vitalisme dédaigneux et incompréhensible, qui plane stationnaire bien au-dessus des humbles nécessités de la vie corporelle, il intervient sans cesse, avec une inébranlable résolution, dans les actions et les réactions de la vie organique, et son activité vitaliste se résout dans ces brillantes manifestations thérapeutiques, qui étonnèrent à un si haut degré ses contemporains et font encore aujourd'hui notre admiration.

Bordeu et Récamier.

On a vu que le fond commun de la doctrine de Récamier était celle de Stahl. L'âme — cause unique et raison des faits intellectuels, comme des mouvements vitaux — préside à la modalité intellectuelle, comme aux phénomènes de la vie organique.

Il était donc *animiste*, dans le sens que donne à ce terme son opposition aux doctrines de Barthez.

CHAPITRE XII

I. Le Vitalisme dans l'état actuel de la science. — Le Positivisme contemporain. — La Physiologie expérimentale de Magendie. — Claude Bernard et le Déterminisme. — Orientation de Claude Bernard vers le Vitalisme. — II. Émile Chauffard, sa notice sur « Andral et la Médecine française ». — Doctrine vitaliste de Chauffard. — Différence entre l'Animisme de Stahl, le double Dynamisme de Barthez et la doctrine de Chauffard. — Le Néo-vitalisme contemporain. — M. Albert Robin et les albuminuries phosphatiques. — M. Léon Renaut. — Découvertes physiologiques de Ch. Bohr. — Découvertes d'Heidenhain. — Bunge. Nécessité d'une loi biologique reliant ensemble les découvertes modernes.

I

Je viens de rappeler une doctrine qui a jeté, à travers les âges, sur la Médecine, le plus grand éclat, qui a plané longtemps au-dessus de ses enseignements, et qui gouverne encore aujourd'hui la vieille psychologie. Ce n'est pas sans orgueil que l'historien constate que, à une époque où la science, dépourvue d'instruments d'observations, était loin de pouvoir fournir les résultats positifs que lui assurent aujourd'hui les conquêtes graduelles qu'elle a faites, l'esprit médical a su, du moins, donner au monde un code philosophique qui lui a servi de guide dans sa longue et douloureuse évolution. Aussi n'est-il peut-être pas sans intérêt de se demander ce qu'est devenue aujourd'hui cette doctrine célèbre, et ce que signifient, aux yeux des modernes, ces conceptions d'Animisme et de Vitalisme qui passionnèrent autrefois les plus grands philosophes, les plus profonds penseurs et les médecins les plus illustres. Que représentent pour nous, en effet, à cette heure dernière du

siècle, ce Stahlianisme, dont Récamier avait fait la base de sa psychologie, ou ce double Vitalisme qui, aux accents enflammés de Barthez, avait conquis les universités méridionales? Le principe de ces doctrines — même entendu dans sa plus large et sa plus haute interprétation — n'appartient-il plus qu'à un passé disparu, et n'est-il plus, pour les médecins de nos jours, que de la poussière de l'histoire, une vaine thèse d'École définitivement évanouie au souffle de la science contemporaine, ou bien, rajeuni et modifié au contact des vérités modernes, le Vitalisme peut-il encore figurer dans la science comme une explication acceptable de la vie ? Voilà ce que je voudrais maintenant succinctement examiner...

Je sais que ces problèmes ne tourmentent guère la masse des médecins, aussi indifférente à la biologie qu'à l'histoire de la médecine. Mais il est cependant, parmi eux, des esprits affinés — plus nombreux qu'on ne croit, — qui, s'élevant au-dessus des faits particuliers dont la laborieuse et absorbante étude a rempli leur jeunesse médicale, se posent peut-être parfois cette question qui arrête ici ma plume. Peut-être, aussi, d'autres, arrivés à cette période de la vie où, revenu des entraînements irréfléchis et de la bruyante fougue des années juvéniles, l'esprit s'éclaire à la lumière de l'expérience et de l'observation, se surprennent-ils à s'inquiéter de ce problème que leur pose chaque jour la lutte qu'ils soutiennent contre la mort. Les pages qui suivent n'ont pas la prétention de donner la solution de cette grave question. Elles se bornent à la résumer historiquement et à l'envisager dans ses rapports avec l'état actuel de la science.

Le vitalisme et la science contemporaine.

Il n'y a pas un grand nombre d'années, les doctrines philosophiques médicales étaient envisagées par les mé-

decins avec la plus parfaite indifférence. Longtemps, l'Organicisme avait pesé sur eux de tout le poids de ses théories matérialistes, et le silence le plus profond s'était fait sur tous les phénomènes qui ne tombent pas sous le sens scientifique. Les méthodes nouvelles de positivisme et de physiologie expérimentale parurent leur porter un dernier coup, et, si les doctrines spiritualistes continuèrent à être professées par des philosophes et des lettrés spéciaux, le Vitalisme n'en disparut pas moins des dogmes scientifiques. Il est vrai de dire que toute interprétation psychologique était également bannie de l'École et que la Médecine considérait les facultés supérieures, les manifestations intellectuelles et morales, comme des phénomènes irréductibles, qui sont à la substance nerveuse ce que la pesanteur, par exemple, est à la matière, et dont la constatation est une suffisante explication (1).

Le positivisme.

Cette manière de raisonner — basée sur cette règle fondamentale que l'on ne doit ni admettre, ni contester ce que l'on ne connaît pas directement : par exemple, les causes premières — qu'on a appelée le *positivisme*, fut considéré comme l'instrument scientifique par excellence, et devint la méthode directrice des sciences, et, particulièrement, des sciences physiologiques et médicales (2). Avec ce système, l'idée d'un principe de vie spécial, l'autonomie de l'être pensant, comme on dit en philosophie, n'est même pas examinée, elle est inconnue et du

(1) « De même que le physicien reconnaît que la matière pèse, le physiologiste constate que la substance nerveuse pense, sans que ni l'un ni l'autre aient la prétention d'expliquer pourquoi l'une pèse et pourquoi l'autre pense. » (Littré, *Matérialisme et spiritualisme*, Préface, p. 20.)

(2) L'article *Animisme* du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, qui fut longtemps le code officiel par excellence de la Médecine, fut confié à Littré, chef de l'École positiviste. Inutile de dire que cet article était une réfutation de l'animisme.

moment où elle est inconnue, elle ne peut être ni affirmée ni contestée.

La méthode positive, qui a prévalu longtemps dans les sciences, porta un coup fatal à l'École spiritualiste. Celle-ci, en effet, repose sur la psychologie interne, sur l'analyse de la conscience et démontre par le raisonnement le résultat de ses recherches. Or, si la science dont on ne peut méconnaître la compétence, en de semblables questions, se refuse à toute discussion raisonnée, à tout examen des doctrines, qui ne voit combien celles-ci perdent en solidité et en autorité ?

La Physiologie expérimentale et Magendie.

La physiologie expérimentale sembla d'abord, de son côté, compléter l'influence de l'organicisme et du positivisme, et achever la défaite du vitalisme. Ce fut précisement, le successeur de Récamier au Collège de France, Magendie, dont j'ai, plus haut, esquissé l'histoire qui orienta la nouvelle science vers le plus absolu matérialisme. Pour lui, l'expérimentation est prépondérante et domine toute raison, toute idée générale, toute doctrine, toute vue de l'esprit. L'organisme vivant est un composé de fibres, de tissus et d'humeurs, et la vie est un mot vide de sens. La cause propre, la finalité des phénomènes vitaux n'existe pas, et la maladie n'est que le dérangement d'une pure machine. Telles étaient les idées de Magendie.

Claude Bernard et le déterminisme.

Son disciple et son successeur, Claude Bernard, ne les renia pas, et parut d'abord accepter son héritage(1). On sait à quel degré il éleva l'expérimentation physiologique, les

(1) Cl. Bernard, né à Saint Julien, près Villefranche (Rhône), le 12 juillet 1813. Fut appelé en 1854, à la chaire de physiologie générale qui venait d'être créée à la Faculté des sciences de Paris et élu, la même année, membre de l'Académie des sciences. Fut nommé l'année suivante, professeur de physiologie expérimentale au Collège de France et élu membre de l'Académie française en 1868. Est mort à Paris le 10 février 1878.

fruits qu'il lui fit rapporter, et la gloire qu'il en recueillit. Il créa la méthode du « déterminisme » en vertu de laquelle, tout phénomène vital doit être expérimentalement analysé et ramené à son mécanisme de production — seule manière de le connaître et de le rattacher à la science. — Le « déterminisme » est la mise en œuvre des causes prochaines — les seules accessibles — les autres, les causes premières, devant toujours nous échapper, en physiologie comme ailleurs. Tous les phénomènes vitaux s'accomplissent par l'intermédiaire de conditions physico-chimiques déterminées et, on ne peut agir sur ces phénomènes, qu'en agissant sur ces conditions. Là, est le vrai domaine de la science et de l'action scientifique.

On conçoit l'influence que devait avoir ce thème tombant de la bouche du savant illustre qui venait, coup sur coup, de faire les plus brillantes découvertes physiologiques. Partout, son importance fut considérable; mais dans le corps médical, où ces idées — répondant à la tradition organicienne — furent mieux comprises, elles eurent un immense retentissement et l'on ne douta pas que le grand physiologiste ne condamnât à jamais toute conception métaphysique — comme n'étant nullement expérimentale et ne répondant à aucun déterminisme réel. — L'École positiviste s'empara de cette formule du déterminisme comme d'un drapeau, et, on put croire, pour un temps, que la physiologie expérimentale couvrait de son autorité le positivisme et, par suite, le matérialisme avec lequel il tendait, de plus en plus, à se confondre depuis sa fondation.

Mais, on vit bientôt que Claude Bernard savait se dégager, avec l'expérimentation, des opinions trop absolues et des doctrines trop étroites, ou insuffisamment constituées. A mesure, en effet, que se déroulèrent ses tra-

vaux et qu'il avançait dans son œuvre, certains esprits qui le suivaient, avec une grande attention, furent frappés de constater que, s'écartant peu à peu des partis pris et des préjugés de Magendie, le célèbre physiologiste ne craignait pas de s'arrêter devant les problèmes de la biologie générale et osait envisager la vie dans sa réalité causale et l'être vivant dans son unité substantielle.

Orientation de Claude Bernard vers le vitalisme.

Sa définition de la vie en création (1), en idée directrice de l'évolution vitale, en force ou idée créatrice, se développant et se manifestant dans tout germe vivant par l'organisation, est en effet, une déclaration vitaliste des plus nettes. Si la vie est une création, il existe un agent créateur et créant, et c'est lui à qui il faut remonter pour *déterminer* cette création dans sa cause productrice et vivante. Sans doute, Claude Bernard paraissant craindre de se prononcer sur la nature de cet agent ou principe supérieur, affecte d'employer les termes « idée », « idée directrice », « idée créatrice ». Mais ce n'est là qu'une manière — conforme à la méthode scientifique — de se dérober au problème philosophique qui se présente, — problème qui est cependant la conséquence forcée de sa conviction physiologique. — Il est plus précis encore sur l'origine des manifestations

(1) « S'il fallait définir la vie d'un seul mot qui, en exprimant bien ma pensée mit en relief le seul caractère qui, suivant moi, distingue nettement la science biologique, je dirais : la vie, c'est la création... De sorte que ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, si complexes qu'elles soient, mais bien la création de cette machine qui se développe, sous nos yeux, dans des conditions qui lui sont propres et d'après une idée définie qui exprime la nature de l'être vivant et l'essence même de la vie.... Ce qui est essentiellement du domaine de la vie et ce qui n'appartient ni à la physique ni à la chimie, c'est l'*idée* directrice de cette évolution vitale. Dans tout germe vivant, il y a une idée créatrice qui se développe et se manifeste par l'organisation. Pendant toute sa durée, l'être vivant reste sous l'influence de cette même force vitale créatrice et la mort arrive lorsqu'elle ne peut plus se réaliser.

Claude Bernard. *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, page 162. Paris 1865.

vitales, et, pour lui, la matière n'engendre pas les phénomènes qu'elle manifeste (1), elle n'en est que le substratum et ne fait absolument que leur donner des conditions de manifestation. La vie précède le développement des propriétés organiques, lesquelles ne s'expliquent que par elle (2). La loi d'ordre et de succession que donnent les sens ou la relation des phénomènes ne procède pas de la matière. Le penser serait tomber dans l'erreur grossière des matérialistes (3).

Ici, le chef de la physiologie française allait plus loin qu'il n'avait jamais été; il acceptait la condition métaphysique de la cause qu'il différenciait nettement des conditions d'existence, et, entrait définitivement dans la donnée idéaliste et cartésienne.

Sur la nutrition qui est « la force génératrice continue », sur les idées innées ou plutôt sur la faculté des idées innées et la constatation des virtualités de l'esprit humain, Claude Bernard reste dans le même ordre philosophique, rompt avec l'empirisme et ouvre la porte au vitalisme.

Malgré des contradictions apparentes pour ceux qui ne sont pas habitués aux procédés graduels de l'expérimentation scientifique et à l'évolution des idées qui en est la conséquence, la partie biologique de l'œuvre de Claude Bernard est loin, on le voit, d'être en contradiction avec les données fondamentales de ce qu'on appelle aujourd'hui la vieille psychologie. Aussi, les psychologues français se saisirent-ils, dans la lutte qu'ils soutenaient contre le positivisme et le matérialisme, des

(1) Claude Bernard, *Le problème de la Physiologie générale* (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1867).

(2) Cl. Bernard, *Introduction à la médecine expérimentale.* Paris, 1865.

(3) Cl. Bernard, *Rapport sur les progrès et la marche de la physiologie générale en France.*

arguments mêmes qu'apportait à leur cause la physiologie expérimentale, au nom de laquelle on prétendait, au contraire, la combattre (1).

II

A cette époque, la chaire de pathologie générale à la Faculté de médecine de Paris était précisément occupée par un médecin spiritualiste, qui était aussi un des esprits les plus distingués de son temps, Émile Chauffard (2). Élevé à l'école d'Andral, dont il fut le successeur à la Faculté, il s'était pénétré, auprès de ce

Émile Chauffard.

(1) Cette façon d'envisager l'œuvre biologique de Claude Bernard est conforme aux appréciations que porta sur elle la critique scientifique.

« Pour Cl. Bernard, disait Bouchut, dans un des journaux les plus autorisés, le déterminisme n'est pas autre chose que la détermination des causes expérimentales d'un phénomène physiologique. C'est la recherche des causes et tout le monde comprendra qu'il n'y a pas, en effet, d'autre moyen d'arriver à la vérité.

Cl. Bernard qui a voulu aborder le problème de la définition de la vie y a lui-même échoué. Après avoir vivement critiqué tout le vitalisme, Aristote, Hippocrate, Van Helmont, Paracelse, Stahl, Barthez, Bichat, considérant le fond de ces doctrines comme des hérésies scientifiques, *il arrive à conclure qu'un dessin vital trace la place de chaque être et de chaque organe*, ce qu'il appelle le « *quid proprium de la vie* ».

Pour lui, enfin, la vie est *l'idée directrice* ou la force évolutive de l'être — ce qui *rapproche absolument C. Bernard des vitalistes dont il a voulu se séparer.*

Nul doute que dans l'avenir, et cela est déjà fait dans les jugements prononcés sur sa tombe, ce médecin ne soit considéré comme *un vitaliste*, ayant recherché, selon les méthodes de son temps, les conditions physico-chimiques des fonctions naturelles.

. . . . . .

C'est ce qu'il y a de très curieux dans les deux derniers ouvrages du physiologiste que nous regrettons. Après avoir déterminé beaucoup de conditions fonctionnelles spéciales et découvert le mécanisme particulier de certaines fonctions, dès qu'il a voulu aborder le problème général de la vie, il a dû, comme tous ceux qui l'avaient précédé, admettre l'existence d'une cause qui échappe à toute analyse physico-chimique. » *Gazette des hôpitaux*, 1878, p. 578.

(2) Chauffard (Paul-Émile), né en 1823 à Avignon, mort à Paris le 7 février 1879, membre de l'Académie de médecine en 1867 et professeur à la Faculté, inspecteur général de l'Université (1871). Chauffard était d'une vieille famille médicale provinciale. Son fils, M. Anatole Chauffard, est, lui-même aujourd'hui, médecin très distingué des hôpitaux et agrégé de la Faculté de médecine de Paris.

maître éminent, des principes et des enseignements de la tradition et de l'esprit de résistance aux idées exclusives et systématiques qui avaient séduit et tyrannisé les intelligences médicales du commencement du siècle.

Possédant une érudition peu commune, — même à cette époque où l'on comptait encore de nombreux médecins érudits, — doué d'une vaste intelligence et d'aptitudes d'écrivain très remarquables, animé d'une haute sincérité, qu'ennoblissaient une élévation et une dignité de caractère — auxquelles ses amis comme ses adversaires rendaient hommage, — il avait voué sa vie, et consacré son enseignement aux doctrines biologiques générales, et cela, avec une grande compétence, un rare courage et un réel talent. Dépassant le subtil et timide éclectisme, par lequel Andral cherchait à ramener les esprits imbus de physiologisme à la vieille synthèse hippocratique, il avait préludé à son œuvre biologique, par une étude sur la pathologie générale, et par un travail sur la spontanéité et la spécificité dans les maladies, qui posaient nettement la restitution des vérités acquises et le principe de l'unité vitale.

Plus tard, il avait manifesté, avec un grand éclat, son attachement aux principes hippocratiques et aux vérités traditionnelles, dans cette remarquable notice sur Andral, qui éveilla, à un si haut degré, l'attention des médecins et des lettrés (1).

Si, dans les études biologiques dont je vais parler tout à l'heure, on peut connaître et apprécier le médecin et le psychologue qu'était Chauffard, c'est dans les éloquentes pages, consacrées à l'histoire des luttes que soutint Andral contre l'École du Val de Grâce, qu'il faut juger et goûter l'écrivain. Le tableau magistral

(1) P. E. Chauffard, *La Médecine française de 1820 à 1830*, Paris, 1877.

qu'il trace de l'état de la science de 1820 à 1830, l'élévation et l'ampleur vraiment oratoires avec lesquelles il peint les caractères et analyse les travaux des personnages en présence, la conviction passionnée et frémissante, avec laquelle il commente les diverses phases de cette période tourmentée qui vit la fin de la domination du système de Broussais, font de cette étude un des plus beaux fragments de la littérature médicale de ce siècle.

Mais l'œuvre vraiment importante de Chauffard est cependant ailleurs. Il avait suivi, avec un intérêt puissant et une haute attention, les admirables travaux de Claude Bernard. Savant très moderne, malgré son érudition historique et son goût pour les auteurs de l'antiquité classique, il avait applaudi aux grandes conquêtes scientifiques de l'illustre physiologiste, et, loin de voir, dans les immenses progrès de la médecine expérimentale, la ruine de ses propres conceptions, il s'était attaché à y chercher leur confirmation. Pour lui, les acquisitions de la physiologie moderne constituaient le meilleur témoignage des traditionnelles vérités de la biologie, et l'autonomie de l'être vivant, son unité, sa spontanéité, la finalité qui gouverne et établit toutes ses fonctions, son incessante activité génératrice, non seulement ne sont pas démenties par les démonstrations physiologiques, mais trouvent au contraire, dans ces démonstrations, une incontestable rénovation.

Doctrine vitaliste de Chauffard.

C'est, en se rattachant à ces données de la physiologie, que Chauffard établit une nouvelle doctrine du vitalisme, — non de l'animisme systématique et suranné de Stahl, comme l'ont prétendu des critiques contemporains, — mais, d'un vitalisme scientifique et moderne, qui exclut la superposition d'une entité métaphysique surnaturelle et dont la doctrine s'attache à comprendre

les phénomènes vitaux par et dans la cause vivante. Les idées dogmatiques de Chauffard sur ce sujet sont contenues dans une série de travaux (1), que je ne puis analyser ou commenter ici, mais dont voici la substance : L'âme, la vie, l'unité vitale, c'est l'être tout entier ; l'âme est le principe de l'être animé. Cette âme, cette vie, n'occupe pas seulement une partie de l'organisme, elle le pénètre jusqu'aux derniers atomes et se confond organiquement avec lui jusqu'aux ramifications les plus infinies. Cette invincible et mystérieuse union est la condition de toute unité et de toute substance.

Les forces physiques et le monde extérieur n'agissent sur l'être vivant qu'en l'excitant à des actes vitaux ; et il existe une distinction absolue entre les phénomènes des êtres doués de vie et ceux du monde physique. « Il n'y a pas dans l'organisme de phénomènes mécaniques de la vie, il y a des phénomènes mécaniques de la matière que la vie anime d'activités nouvelle inconnues au monde physique (2). »

Différence entre l'animisme de Stahl et la doctrine de Chauffard.

Ces conditions premières et essentielles de la vie dominent la physiologie et la médecine toute entière. Mais, ce n'est pas plus l'animisme de Stahl que le double dynamisme de Barthez qui peuvent permettre de déterminer ces vérités doctrinales. La doctrine de Stahl, faisant de l'âme rationnelle le moteur d'une machine compliquée qui est l'organisme, concevant l'unité en dehors du tout, la machine organique en dehors de l'unité, constitue une double et grave déviation de l'unité vivante.

(1) P. E. Chauffard, *La Vie*. Études et problèmes de biologie générale, 1878. — *Le moi et l'unité vivante*. — *La spontanéité vivante et le mouvement*. — *De la finalité dans les êtres vivants et de la doctrine de l'évolution*. — *De la puissance génératrice dans l'âme et dans la vie*. — *L'âme et la vie*. — *Les luttes actuelles de la philosophie et de la science*. — *De l'idée de vie dans la physiologie contemporaine*. Paris, 1878.

(2) P. E. Chauffard, *La Vie*. Études et problèmes de biologie générale. Paris, 1878.

Le double dynamisme de Barthez, dotant l'homme d'une âme et d'un principe vital inconnu dans son essence, supprimant l'âme chez l'animal, pour ne lui accorder que le principe vital, détruit subtilement l'unité de l'être pensant, et altère, par son étrange conception, l'unité de l'ensemble des êtres animés. Chauffard repousse et écarte ces doctrines « pâle fantôme du passé » pour adopter et défendre les réalités vivantes. Son vitalisme ne veut pas dire, comme l'animisme, que la vie résulte de l'union d'une âme et d'un agrégat organique, mais que l'âme et la cause organique, c'est la vie ; et que la vie, c'est l'organisme évoluant, c'est l'être humain considéré dans son légitime développement.

Telle est la psychologie qu'enseignait, en 1878, le professeur de pathologie générale à la Faculté de Paris, dans ce même établissement où régnait, maîtresse encore, l'école de l'organicisme. Sans doute, ces conceptions vitalistes, se déroulant à une époque où la science, comme enivrée des découvertes nouvelles, semblait faire table rase de son passé, ne rencontrèrent pas, auprès de la jeunesse, facilement éprise des idées de négation, la popularité qui a accueilli tant d'autres doctrines et que méritaient leur élévation et le rare talent avec lequel elles étaient formulées. Le courant était évidemment ailleurs; mais, cependant, ce vitalisme rajeuni au contrôle physiologique, et dont l'exposition était l'éloquent commentaire des grandes et nouvelles acquisitions scientifiques — mises en regard des conceptions biologiques et des idées morales les plus élevées, — ne pouvait manquer de frapper ceux de ses contemporains qu'intéressaient ces hautes et graves questions de biologie. S'il manqua, en effet, au restaurateur du vitalisme l'acclamation des foules, il rencontra, en revan-

che, l'approbation d'esprits élevés et distingués qui virent, dans sa doctrine, ce qu'il y avait réellement — non des vues rétrogrades ramenant la science vers le passé, — mais de larges conceptions éclairant et fécondant, les unes par les autres, les vrais principes de la tradition médicale, et, les reliant aux études modernes.

Quoi qu'il en soit, le fait même qu'il ait pu être professé par un des hommes les plus remarquables et les plus haut placés de l'enseignement médical, qu'il ait été analysé, commenté, discuté, critiqué ou applaudi, prouve que le vitalisme n'avait pas disparu de la science contemporaine. Il est même certain aujourd'hui, en allant au fond des choses, et en interrogeant les travaux les plus récents, que Chauffard, en cherchant à rattacher la vieille doctrine classique à la physiologie moderne, ne faisait que préluder au mouvement qui se fait actuellement dans les esprits et qui s'affirme déjà, sous le nom de néo-vitalisme contemporain.

Le néo-vitalisme contemporain.

On ne peut, en effet, contester que l'influence organicienne décline aujourd'hui en médecine et que l'intelligence de la vie et de la maladie est autrement comprise qu'il y a une cinquantaine d'années. Il n'y a pas très longtemps encore, au mois de décembre 1893, M. Albert Robin — qui est cependant un des esprits les plus aiguisés de la Faculté — faisait, à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine, une communication qui, sous le simple et modeste titre d'une note consacrée aux albuminuries phosphaturiques (1), n'est rien moins qu'une étude biologique et pathogénique de la plus haute portée, et une évocation réelle de la

M. Albert Robin et les albuminuries phosphaturiques.

(1) *Albuminuries phosphaturiques*, par le Dr Albert Robin, médecin des hôpitaux. Note présentée à l'Académie des sciences (*Gazette des hôpitaux*, 11 déc. 1893).

doctrine vitaliste. Dans cette communication, M. Robin s'attache à démontrer que la maladie de Bright n'est que la complication anatomique d'une maladie purement fonctionnelle ; elle est l'acte ultime d'une évolution pathologique qui dérive d'une altération primordiale de la vitalité. Au début, le rein n'est pas malade, la perturbation morbide est d'ordre purement dynamique et se rattache à une souffrance du principe vital ; la lésion anatomique ne vient qu'en seconde ligne, à la suite du trouble antérieur de la nutrition générale.

Aussi, M. Robin, s'inspirant de la célèbre formule : *la fonction crée l'organe*, a-t-il pu résumer sa pensée dans cet autre précepte : *la maladie de la fonction fait la lésion de l'organe.*

La thèse est claire, et contient très explicitement l'énonciation du principe vitaliste : la lésion de l'organe découle de la maladie de la fonction, comme l'organe procède de la fonction. Son importance pratique réside dans ce fait, que le trouble fonctionnel est curable, tandis que, le plus souvent, la lésion à laquelle il aboutit — à travers les déchéances de la fonctionnalité pervertie — ne l'est plus. Notons, en passant, la valeur de cette indication curative, qui répond aux objections des organiciens ou des positivistes, qui considèrent comme oiseuses toute étude d'un principe qui échappe à l'intervention directe. Son importance biologique est non moins considérable que son importance pratique, car le raisonnement du médecin de la Pitié peut être appliqué à bien d'autres prétendues entités morbides et s'élève jusqu'à la portée d'une vraie doctrine philosophique.

Ces idées ne constituent pas un fait isolé dans la science. Des savants du plus grand mérite professent un néo-vitalisme contemporain, — c'est ainsi qu'on

l'appelle. — Nous venons de voir quelles étaient les conceptions de M. Albert Robin : M. Léon Renaut vient à son tour, les appuyer de sa science de physiologiste. Pour lui, le début des phénomènes morbides est constitué, non par la lésion matérielle, mais par l'aberration de l'acte fonctionnel. La lésion fonctionnelle, représentée par la flexion des forces cellulaires, est antérieure à la lésion matérielle, qui n'en est que le résultat et l'aboutissant, parfois ultime, quitte à engendrer, elle-même, des actions secondes un peu plus tard. La lésion matérielle d'une cellule est donc toujours, et nécessairement, un phénomène secondaire, et, sauf dans les cas particuliers de traumatisme direct, il faut transporter la notion du « *primum movens* », des actes morbides de l'ordre matériel à l'ordre fonctionnel (1).

M. Léon Renaut.

Mais, la contribution la plus importante donnée au néo-vitaliste contemporain a été apportée par les découvertes de Ch. Bohr (de Copenhague) et d'Heidenhain (de Breslau), célèbres physiologistes dont les noms et les travaux sont bien connus dans le monde savant. Ces découvertes sont encore ignorées de beaucoup de psychologues restés trop étrangers — malgré les progrès qu'ils ont accomplis — au mouvement scientifique de

Découvertes physiologiques de Ch. Bohr.

(1) « Ce que vous appelez le « néo-vitalisme » est une doctrine qui me paraît, à moi, l'expression de l'ordre constant et régulier d'une série de faits parfaitement scientifiques. De là à effacer, en pathologie, le rôle des lésions et à affirmer, par exemple, qu'il n'y a plus à tenir compte que des « toxines », il y a loin, et le vieil anatomiste qu'il y a en moi ne franchira point le pas. A part cela, je serai néo-vitaliste, si on veut désigner ainsi la manière de voir qui place, au début de tout phénomène, sa cause prochaine et non pas un effet second. *Dans quelques années, du reste, il n'y aura plus d'organiciens purs*, car je crois que tous ceux qui auront aisément, et sans parti pris, essayé de voir des éléments anatomiques, seront de l'avis d'Albert Robin et du mien, quant à la prépondérance des actes vitaux sur les changements de forme et sur le caractère constamment secondaire des lésions organiques. » (Renaut, — Lettre au directeur du *Gaulois*, le 20 décembre 1885.)

notre époque. Elles sont même peu connues de la majorité des médecins qui tendent, de plus en plus, — leurs études terminées — à considérer la physiologie comme une science trop spéciale pour pouvoir être suivie dans son évolution. Les travaux de Bohr sont relatifs au mécanisme de la respiration, et voici comment ils se rattachent au problème des mécanismes vitaux. Ce savant étudie les échanges gazeux dans les poumons, phénomènes que tout le monde avait expliqué jusqu'à présent par les lois physiques de l'échange des gaz à travers les membranes minces. Il conclut de la mesure de tension du gaz dans le sang et dans l'air alvéolaire, que l'échange physique ne peut avoir lieu ; la pression de l'acide carbonique, par exemple, est plus grande dans l'air alvéolaire que dans le sang. Quelle est la conclusion de cette découverte expérimentale ?

La conclusion est nette :

La membrane mince alvéolaire ne se comporte pas comme une *membrane mince physique qu'elle est pourtant.* Son revêtement, formé de cellules épithéliales vivantes, s'y oppose. Dès que ces cellules ont cessé de vivre, l'échange se ferait, au contraire, suivant les lois de l'osmose gazeuse.

Le phénomène est donc commandé par les conditions de vitalité et exécuté contrairement aux lois de la physique. Il en résulte que les propriétés vitales sont, comme le disait Bichat, opposées aux propriétés physiques, et non, comme le prétend le positivisme moderne, la simple conséquence de celles-ci.

Découvertes d'Heidenhain.

Les travaux d'Heidenhain, le physiologiste le plus considérable de l'Allemagne sont venus appuyer et renforcer les découvertes de Bohr (1). Il ne s'agit pas cette

(1) Voici les conclusions des belles expériences de Ch. Bohr :
« L'opinion généralement répandue veut que le seul rôle du poumon

fois d'échanges gazeux, il s'agit d'échanges liquides, et du plus général, du plus important de ces échanges, de celui qui est la condition même de la nutrition, à savoir l'échange de liquides entre le sang et les tissus à travers les minces parois des capillaires. Là, encore, *l'échange se fait contrairement aux lois physiques de l'osmose à travers les membranes minces.*

Le revêtement endothélial s'y oppose et renverse le sens du phénomène physique *démontrant ainsi l'opposition de la force vitale à l'agent physique.*

Par exemple, on voit, par un extraordinaire renversement de la loi physique, l'eau passer d'une solution sucrée étendue (lymphe) dans une solution concentrée (sang où l'on a injecté artificiellement du sucre).

Heidenhain concluait que le prétendu passage des liquides dans le sang, et inversement, était tout simplement une pure illusion, et que c'est la cellule endothéliale du capillaire sanguin qui secrète des liquides qu'elle verse dans le sang, dans un sens, ou dans les tissus en sens contraire, — *sécrétion qui ne tient aucun compte des lois de l'osmose* (1). —

consiste à fournir, par sa structure anatomique, au sang l'occasion d'échanger par diffusion, du gaz avec l'air pulmonaire. Les recherches des dernières années doivent modifier sur plusieurs points essentiels nos opinions sur la fonction de cet organe. *On ne peut plus supposer que l'échange de gaz entre le sang et l'air du poumon se fasse par simple diffusion. Il faut admettre que les cellules pulmonaires fonctionnent activement pendant la respiration.* En second lieu, il est démontré que les poumons (vraisemblablement par une espèce de sécrétion interne) sont capables de modifier la teneur spéciale du sang en oxygène et, consécutivement, la distribution d'oxygène entre les corpuscules sanguins et le plasma. Nous voyons, enfin, que les cellules pulmonaires peuvent élaborer les substances que le sang amène des tissus, en séparer l'acide carbonique et en fixer l'oxygène. »

Cette nouvelle doctrine modifie donc nos idées sur la physiologie du poumon; on conçoit qu'elles doivent aussi modifier profondément nos conceptions sur la pathologie de cet organe. Je remercie ici l'illustre physiologiste de l'aimable courtoisie avec laquelle il a bien voulu me donner communication de ses travaux.

(1) Le mémoire fondamental d'Heidenhain intitulé : « Contribution à

Ces recherches ont eu le plus grand retentissement dans le monde des physiologistes et ont été le point de départ, en France, en Angleterre, et surtout dans la savante Allemagne, de discussions et d'expériences qui durent encore. L'enjeu du débat, c'est-à-dire la conséquence philosophique n'est pas indiquée, il est vrai, car, selon l'habitude scientifique, on ne discute que sur la question même et non sur les conséquences doctrinales qu'elles peuvent avoir (1).

Mais, ces conséquences, tout le monde les aperçoit, et elles ont été logiquement déduites par deux savants allemands, Rindfleisch (2) et Bunge. Ecartant résolu-

l'histologie et à la physiologie de la muqueuse intestinale », a été publié dans les *Archiv für die gesammte Physiologie de Pflüger*, 1880.

Ces faits, que je viens de rapporter, ne sont pas uniques dans la physiologie de la nutrition. Nous savons, par exemple, que nous ne pouvons pas davantage ramener les fonctions de sécrétion des glandes aux lois de l'endosmose. Nous savons que dans les glandes, les cellules épithéliales ont la faculté de s'assimiler certaines substances, de repousser les autres, de maintenir par dédoublement les matériaux assimilés, d'évacuer certains produits dans leurs canaux excréteurs et de restituer le reste au sang et à la lymphe, et nous savons que tous ces phénomènes *ne pouvant être expliqués mécaniquement ne peuvent être interprétés que par une action vitale.* Il serait facile de multiplier ces exemples, même en dehors de la physiologie de la nutrition. *Mais ces faits suffisent pour démontrer l'apport qu'apportent au néo-vitalisme les expériences physiologiques les plus récentes.*

(1) Je dois ces renseignements et l'indication des sources physiologiques à la haute bienveillance d'un des hommes qui honorent le plus la science française, à M. Dastre, professeur à la Sorbonne. Je m'empresse d'ajouter que je n'entends, en aucune façon, engager, dans cette question où je me prononce en faveur du vitalisme, la responsabilité ou l'opinion de cet éminent savant. Il est probable qu'il ferait de formelles réserves sur l'interprétation que je donne aux récentes découvertes physiologiques. Voir à ce sujet ses remarquables articles sur le *Problème physiologique de la vie. Revue philosophique de la France et de l'étranger,* n. 3, 4 et 11, 1878-1879.

(2) Je dois, tout en relatant l'existence d'un néo-vitalisme, à notre époque, signaler cependant l'opposition que rencontre sa renaissance dans les milieux physiologistes. Les travaux de Bunge (cours de chimie biologique et pathologique, 1891) ont été critiqués par Heidenhain — qui est précisément l'auteur des célèbres expériences que j'ai signalées ; expériences qui ruinent cependant les explications mécanicistes. Ce sujet provoqua une assez vive polémique entre les deux savants dans les archives de physiologie de Pflüger (1888-1889).

Cette année même, au Congrès international de physiologie de Cambridge, M. Kühne, d'Heidelberg, a pris la parole, au nom de la physiologie allemande.

ment les voiles qui recouvre les expériences physiologiques. Bunge, le grand chimiste de l'université de Bâle, en a fait ressortir les conclusions favorables à la doctrine vitaliste. Pour lui, on ne saurait plus ramener l'explication des phénomènes vitaux à des lois physiques et chimiques, c'est-à-dire purement mécaniques et l'histoire de la physiologie, ses progrès, loin d'enseigner comme le voulait l'école positive, que le procédé vital n'est qu'un mouvement réglé par les lois de la nature, font, au contraire, éclater au grand jour son impuissance à expliquer les manifestations de la vie. Ni la physique, ni la chimie, ni les sciences accessoires de la physiologie, l'anatomie et l'histologie, ne pourront davantage nous donner cette interprétation. Elle ne peut être fournie que par la psychologie, c'est-à-dire l'étude du monde intérieur qui est connu et qui nous conduit à l'explication de l'inconnu qui est le monde extérieur. Là est la conception exacte du vrai vitalisme. Le mode opposé « le mécanicisme », qui procède de l'inconnu, le monde extérieur pour expliquer le connu, le monde intérieur, fait fausse route.

Sans doute, ces déductions — entrevues dans les laboratoires — mais sur lesquels, on évitait de se prononcer ont été accueillies avec une certaine gêne, et même repoussées (1) par des savants habitués à écarter

Son discours tout entier a été consacré au vitalisme, et en a été une refutation. Mais je le répète, ce fait seul que le vitalisme reparaisse et qu'il soit discuté, que les savants de laboratoire, autrefois dédaigneux et méprisants, se donnent la peine d'en examiner la portée, de le réfuter ou même de suspendre leur jugement, est un témoignage incontestable des modifications accomplies dans les idées.

(1) D'une façon générale, il y a, dans le monde scientifique et philosophique, une tendance de plus en plus marquée à l'étude des questions générales de biologie que la science du commencement et du milieu du siècle se refusait à examiner. C'est là un signe des temps. C'est surtout en Allemagne et en Angleterre que ces travaux ont pris, sous le nom de psychologie-physiologique une grande importance. Cette école, dont les principaux représentants sont Herbert Spencer et Bain, en Angleterre,

les questions de doctrines et à ne se prononcer que sur des faits précis découlant de rigoureuses expérimentations. Mais, il n'en est pas moins vrai, que pour eux aussi la question est posée, en des termes où elle ne l'avait jamais été; qu'elle se présente avec force à leur attention, et que le vitalisme est de nouveau à l'horizon des problèmes contemporains.

Cette esquisse succincte de l'histoire du vitalisme, à laquelle m'a entraîné l'exposé de l'enseignement de Récamier, nous a conduits à ce tournant de l'évolution scientifique et sociale qui semble marquer, — en même

Wundt en Allemagne, et dont M. Ribot est, en France, le vulgarisateur, se déclare expérimentale et est naturellement hostile à la « vieille psychologie » et aux idées spiritualistes. Elle applique à la psychologie la loi de l'équivalence ou corrélation des forces, en vertu de laquelle le mouvement communiqué et le mouvement transmis sont en quantité nécessairement égales. On est arrivé, dans cette voie, à soutenir l'*identité du mécanisme et de la logique, du physique et du psychique, du conscient et de l'inconscient*, selon la formule familière de Wundt. Dans l'ordre animé, comme dans l'ordre inanimé, on n'observerait que mouvements communiqués ou transmis, transformés ou non.

Les spiritualistes ont réfuté cette doctrine par des objections tirées de l'origine de la matière, et du principe du mouvement. Alors même qu'on aura suivi toutes les transformations possibles des phénomènes de chaleur, lumière, électricité, en modifications multiples du mouvement, transmissible, et transformable d'après la mécanique, il reste toujours à se demander d'où vient le mouvement et si les forces actuelles du mouvement seront toujours constantes. Et, aussi, comment conclure de l'équivalence des forces physiques à l'unité des forces physiques et des forces vitales, des forces physiques et des forces intellectuelles ? La psychologie de Wundt, a été naturellement considérée comme imprégnée de matérialisme. Il s'en défend cependant et cherche à accorder sa psychologie avec un certain esprit métaphysique. Étudiant cette question dans les deux derniers chapitres de sa *Psychologie physiologique*, il combat l'hypothèse du matérialisme et du spiritualisme, comme ne le satisfaisant pas, par une théorie défectueuse de la connaissance (p. 504, vol. II de *Psychologie physiologique*, édition française). Mais, il admet l'animisme, qui pourrait bien avoir, pour lui, l'avenir, et développe la thèse vitaliste que « le développement physique n'est pas la cause, mais l'effet du développement psychique. L'organisation corporelle apporte des dispositions acquises par le développement psychique des parents antérieurs, et, pour une petite partie, par les développements de la conscience individuelle, — cette antique conception animiste qu'Aristote résuma le premier dans sa célèbre définition de l'âme. — La première antéléchie du corps vivant est évidemment, sous une forme sans doute modifiée, la seule qui permette d'étudier le problème du développement intellectuel et corporel » (Wundt, t. II, p. 517).

temps que le passage d'un siècle à un autre, — une profonde transformation dans les doctrines et dans les idées. Tous les esprits qui ont quelque peu l'habitude d'observer et d'analyser sont frappés, en effet, des changements accomplis depuis quelques années dans le mode de penser des générations actuelles. On n'accepte plus comme démontrées des conceptions qui s'imposaient naguère comme des vérités irrécusables, et, d'un autre côté, des négations qui ne paraissent pas pouvoir être contestées, trouvent de nombreux contradicteurs. Il semble bien que l'axe de l'intellectualité humaine se modifie sensiblement. Ce mouvement s'est manifesté hautement — dans les choses de l'esprit, en littérature et en art, par l'abandon des procédés naturalistes qui semblaient être l'irréductible expression de la vérité littéraire et artistique contemporaine, et par le retour à l'idéalisme, naguère considéré comme une faiblesse pathologique, une illusion décevante de l'imagination, — en philosophie, par le discrédit où tombe le positivisme, considéré si longtemps comme la méthode la plus parfaite de raisonnement qui ait jamais été conçue, et par la recrudescence des conceptions spiritualistes, — enfin, dans le domaine de la conscience, par un retour marqué aux sentiments religieux, dont il serait puéril de contester les progrès.

Cette influence ambiante se fait-elle sentir en médecine, et la science, qui, avec Cabanis et Broussais, a reconstitué l'ancien matérialisme, qui lui a donné, avec l'École organicienne, ses lettres de naturalisation scientifique, va-t-elle accomplir à son tour une de ces grandes évolutions dogmatiques, si fréquentes dans son histoire ?

Il serait prématuré de résoudre cette question, et, il n'est pas douteux que le seul fait de la poser soulèverait

encore d'ardentes et nombreuses protestations. Mais, il est non moins certain que le vitalisme, tant de fois proscrit et tant de fois dédaigneusement rejeté, n'a pas disparu de la biologie, et qu'il s'y trouve actuellement ramené par des hommes qui ne sont ni des mystiques, ni des métaphysiciens, ni des spéculatifs, mais qui se trouvent être au nombre des esprits les plus avisés, les plus concrets et les plus scientifiques de cette époque. D'autres y viendront aussi qui, sur les ruines de l'ancien état scientifique, en face du nouvel édifice de la science moderne, ont le sentiment très net, que cet édifice est incomplet, qu'il manque à toutes ces découvertes nouvelles, la doctrine qui doit les relier, l'âme qui doit les vivifier et les interpréter dans leur plus haute signification.

Tout le monde sait du reste qu'une loi générale est indispensable à la science contemporaine. Déjà Chauffard et après lui M. Bergeron, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie, signalaient cette lacune comme une des imperfections les plus considérables de la Médecine contemporaine et dénonçaient le danger de l'absence de vérités générales, en présence de la multiplication indéfinie des faits particuliers (1).

Depuis, cette situation s'est encore accentuée. La microbiologie est survenue, qui, avec une prodigieuse intensité de travail et une puissance presque indéfinie d'analyse, a accumulé des milliers de faits nouveaux, a entassé découvertes sur découvertes, et nous a laissés sans guide à travers les régions où s'agite cette immense multitude de phénomènes. Il est manifeste qu'il manque à cette extraordinaire collection de faits

(1) Bergeron, *Eloge de M. Chauffard* prononcé dans la séance annuelle de l'Académie de médecine, le 16 décembre 1890.

d'être rapprochée, réunie et coordonnée par une association synthétique. Cette œuvre se fera. Ce sera la tâche des temps prochains de réunir tous ces éléments épars et d'établir les conditions générales qui président à la microbiologie. C'est, à ce moment, que se posera inflexiblement, de nouveau, et scientifiquement, la loi primordiale de la vie.

CHAPITRE XIII

I. Événements de 1830. — Révocation de huit professeurs. — Rétablissement du concours pour le professorat. — La loi du serment. — Refus de prestation du serment par Récamier. — Lettre dans laquelle il explique sa résolution. — La Faculté de 1830. — II. Les principaux contemporains de Récamier. — Dupuytren. — Son œuvre chirurgicale. — III. Roux, ses travaux. — Roux et Dupuytren. — IV. Richerand. — V. Antoine Dubois, influence exercée sur la chirurgie et l'obstétrique. — VI. Chomel. — Bouillaud. — VII. Andral. — Rôle d'Andral dans la mêlée scientifique de 1820 à 1830. — VIII. Orfila. — Decanat. — Portrait d'Orfila. — IX. Cruveilhier. — Doctrine vitaliste de Cruveilhier. — Dignité et élévation de son caractère.

I

Récamier ne devait pas conserver longtemps cette chaire au Collège de France, où il avait tenté de remettre en honneur les doctrines spiritualistes. Les circonstances dans lesquelles il la perdit, en même temps que ses fonctions de professeur à la Faculté de médecine, se rattachent aux événements qui se passèrent, à l'Université de Paris, en 1830, et ces événements méritent d'être rapportés ici.

Événements de 1830.

Nous avons vu avec quel acharnement la chaire de Récamier, au Collège de France, lui avait été disputée par les passions politiques parvenues, sous cette dernière phase du gouvernement de la Restauration, à un rare degré d'effervescence et d'exaltation. Le trouble et la fermentation des esprits ne firent que s'accroître à partir de l'année 1827 ; l'agitation, longtemps circonscrite aux classes moyennes, riches et aisées et à la jeunesse universitaire, ne tarda pas à gagner les masses populaires, et lorsque le roi Charles X, décidé à ressai-

sir ce qu'il appelait les prérogatives de la couronne, signa, le 25 juillet 1830, les fameuses ordonnances, ce fut une révolution qui lui répondit.

Dans cette révolution les élèves des Écoles, — déjà engagés à fond, dans le mouvement d'opposition libérale et militante, affiliés à toutes les sociétés secrètes qui sapaient dans l'ombre le pouvoir royal, en relation avec les agitateurs politiques de l'époque, — jouèrent un rôle des plus importants. Ils prirent une grande part à l'insurrection, à laquelle ils fournirent des chefs et des soldats, et on vit, pendant les « trois journées », les étudiants en médecine et en droit, et les élèves de l'École polytechnique (1) combattre sur les barricades, à côté d'ouvriers aux bras nus, et occuper avec eux l'Hôtel de Ville, devenu, selon la tradition révolutionnaire, le centre et le foyer de l'insurrection. Restés armés et organisés après la victoire, toujours prêts à manifester dans la rue, à intervenir révolutionnairement (2), ces jeunes gens donnèrent parfois des embarras sérieux au gouvernement. Les étudiants en médecine et en pharmacie se firent remarquer par leur courage (3) pendant la lutte et par les revendica-

Part de la jeunesse des Écoles à la Révolution.

(1) Un élève de l'École polytechnique menaçait de faire fusiller un membre de la Commission municipale, le général de Lobau, et, à ceux qui s'en étonnaient : « J'ordonnerai, disait-il, à mes hommes de fusiller le Bon Dieu qu'ils le feraient. » (Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, p. 6).

(2) Pour remédier aux désordres croissants des Écoles, le ministre avait cru devoir invoquer une ordonnance de 1820, interdisant aux élèves « d'agir ou d'écrire en nom collectif, comme s'ils formaient une corporation ». Des étudiants ayant protesté et ayant été cités de ce chef devant le conseil académique, la jeunesse des Écoles envahit et saccagea la salle où se tenait le conseil, hua le ministre et le procureur général, leur jeta des pierres, des œufs et de la boue et les obligea à s'enfuir, le tout sans que l'autorité prît aucune mesure de répression. 22 janv. 1831. — Thureau Dangin. *Op. cit.*

(3) Cinq furent tués. On en cita un grand nombre qui se distinguèrent : parmi eux, Gros, Rudel-Dumiral, Bixio, Littré, Chapelier, Virgile Marne, Adolphe Gaucet, etc.

tions dont ils saisirent ensuite le nouveau régime. Au fond, la Faculté de médecine qu'avait, à diverses reprises, froissé le gouvernement tombé, qui n'avait pas oublié la mutilation dont elle avait été l'objet, le 2 février 1823, et qui avait applaudi au changement de régime, était d'accord avec eux. Elle le démontra bientôt et par la faveur dont elle couvrit ses élèves et par ses actes corporatifs.

Révocation du Doyen Landré-Beauvais.

Le contre-coup de la Révolution se fit sentir à la Faculté, le lendemain même des événements. Le 4 août, le doyen Landré-Beauvais (1), qui était un des médecins du Roi, fut révoqué de ses fonctions, et Antoine Dubois, une des plus glorieuses victimes de la Restauration, nommé à sa place par une ordonnance du lieutenant général. Le décanat de Landré-Beauvais avait été honorable. Il s'était montré administrateur habile et avait toujours défendu les intérêts de la Compagnie. Celle-ci, quoiqu'elle ne fut pas étrangère à la nomination d'Antoine Dubois, adressa à son ancien doyen l'expression officielle de sa reconnaissance, pour l'esprit de modération et de bienveillance dont il avait fait preuve pendant son décanat. A la suite de cette première ordonnance, Louis-Philippe ayant décrété que quatre croix de la Légion d'honneur seraient mises à la disposition de la Faculté, pour récompenser les jeunes gens qui s'étaient le plus distingués pendant les journées de Juillet, le doyen, à la tête de 1800 étudiants — déroulant leur file immense dans les rues de Paris — se rendit au Palais Royal pour saluer le nouveau Roi et le remercier. Mais, dès ce moment, éclatèrent, avec une extrême viva-

(1) Landré-Beauvais, disciple de Desault et de M.-A. Petit, élève de l'École de santé en 1795, devint professeur de clinique médicale à la Faculté, en fut le doyen de 1825 à 1838, époque où il fut destitué.

Né à Orléans, en 1772, il mourut à Paris, en 1840. On lui doit un ouvrage estimé : *Traité des signes des maladies.* (Paris, 1810.)

cité, les réclamations contre les ordonnances du 22 novembre 1822 et du 2 février suivant. La conséquence malheureuse des perturbations politiques est de remettre en question les situations acquises et de réclamer des révocations immédiates, au lieu d'attendre du temps les remplacements qu'il rend inévitables. C'est là ce qui permet de suspecter le désintéressement de beaucoup d'artisans de révolutions.

Sans doute, la Restauration avait commis une faute grave en éloignant de la Faculté des professeurs justement honorés par leur caractère et leur savoir, pour les remplacer par des hommes dont les idées politiques lui inspiraient plus de confiance. Mais, c'était aussi une représaille dont l'opportunité était discutable, que celle qui consistait, plus de dix ans après, à rayer des professeurs du cadre de la Faculté, sans tenir compte des droits que donnaient la possession et les services rendus, et il est certain qu'il eût été possible, par l'augmentation des chaires qui était réclamée, de restituer leur situation à ceux qui en avaient été privés, sans avoir recours à d'aussi pénibles mesures (1). Il est probable que le ministère eût préféré cette solution, qui convenait mieux que toute autre à l'esprit moderne et libéral de son Président, le duc de Broglie.

Mais, à ce moment, le parti qui arrivait au pouvoir, enivré par sa victoire, dominé par les ressentiments qu'entraînent après elles les luttes civiles, était incapable d'obéir à ces principes de modération. Sous la

(1) Laënnec, qui était mort en 1827, était précisément de la promotion de cette fameuse ordonnance de 1822. S'il eût vécu, on aurait assisté à ce spectacle extraordinaire, d'une commission médicale éliminant de la Faculté l'homme qui était l'honneur de la médecine française et qui portait sur sa tête plus de gloire et de renommée que toute la corporation réunie.

vive et ardente pression des journaux libéraux, et des étudiants qui restaient encore une force politique et militante avec laquelle il fallait compter, sur les invitations réitérées des rédacteurs de la presse médicale, en tête desquels il faut placer le fougueux Raige-Delorme, le sort des professeurs, nommés par les ordonnances du 2 février 1823, fut décidé.

Sur le rapport d'une Commission nommée par le duc de Broglie, président du Conseil (1) les ordonnances de 1822-1823 furent rapportées, les professeurs qui avaient été dépossédés de leurs chaires furent réintégrés, et ceux qui, postérieurement aux décrets, avaient été régulièrement nommés, maintenus dans leurs fonctions. (Ordonnance du 5 octobre 1830). Il restait huit professeurs sur dix qui avaient été nommés par le décret royal du 2 février 1822 et qui se trouvaient atteints par cette ordonnance. C'étaient Clarion, Pelletan fils, Guilbert, Fizeau, Cayol, Landré-Beauvais, Bougon et Deneux. Ils cessèrent, en vertu de cet arrêté, de faire partie du corps des professeurs. En même temps, de Jussieu, Deyeux, Desgenettes, Lallement et Le Roux étaient rappelés à l'enseignement.

Annulation des ordonnances de 1822-1823 concernant les professeurs de la Faculté.

A ces représailles, réclamées, il est vrai, par l'opinion publique, vinrent se joindre d'autres mesures destinées à améliorer et à relever l'éclat de l'enseignement. Le concours pour le professorat fut rétabli et le privilège des agrégés aboli, c'est-à-dire que tout docteur en médecine fut désormais admis à y prendre part (2).

Rétablissement du concours pour le professorat.

(1) Cette commission fut composée de : Cuvier, président, Richerand, Duméril, Andral, Husson, Jules Cloquet et Jules Guérin, rapporteurs; celui-ci rédigea le rapport.

(2) On sait que la Faculté est aujourd'hui revenue à cet ancien régime, qui avait été l'objet de tant de protestations, que le concours pour les chaires de professeur a été supprimé et le privilège des agrégés rétabli. Cette réforme, qui fut le résultat le plus clair, pour l'Université de Paris, de la Révolution, à laquelle avaient pris part ses élèves, a dis-

L'adoption de cette disposition, que tout le monde réclamait, porta rapidement ses fruits. C'est à elle que la Faculté doit ces longues et magnifiques luttes intellectuelles qui mirent, hors de pair, tant d'hommes distingués et qui ont marqué une des périodes les plus brillantes de l'histoire de l'École de Paris.

Rétablissement du serment.

Le ministère fut moins bien inspiré en rétablissant le serment pour les fonctionnaires et en l'appliquant aux membres de l'Université. Ce genre d'engagement n'a jamais préservé les gouvernements de leur chute, et il n'a servi qu'à donner la mesure de la faiblesse de la conscience humaine, en face de ses intérêts. Le serment pour les professeurs était jusqu'alors inusité, et il est étonnant qu'un homme, aussi avisé et aussi expérimenté que le roi Louis-Philippe, ait pu attacher quelque importance à une disposition dont, philosophiquement, il eut dû connaître, d'avance, la profonde vanité. Et c'est cependant cette inutile formalité qui entraîna la révocation de Récamier, comme elle devait provoquer plus tard celle de Chomel.

Le 30 septembre 1830, la Faculté fut réunie en séance extraordinaire, pour l'exécution de cette loi du serment, et les Professeurs furent invités à signer, sur un registre spécial, la formule, qui était ainsi conçue :

« Je jure fidélité au roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume. »

Tous les Professeurs présents à cette séance signèrent à côté de leur nom ces mots : « Je le jure (1). »

paru, sans soulever la moindre opposition, et personne ne songe, certainement, aujourd'hui, à protester contre l'état actuel des choses. On voit combien les points de vue changent à chaque génération médicale.

(1) On avait même convoqué, pour la prestation du serment, les professeurs dont la révocation était arrêtée, mais non encore officielle, et ils signèrent le registre comme leurs collègues. Cette mesure, qui manquait

Récamier ne s'était pas rendu à la réunion.

Ce que j'ai dit de son caractère, dont la droiture était égale à l'inflexibilité ; ce que nous savons de la fermeté et de la sincérité de ses convictions politiques et religieuses justifient et expliquent l'attitude qu'il adopta. Pour lui, un serment n'est pas une vaine formule, qui n'engage en rien celui qui la prononce. C'est un acte solennel et réfléchi qui lie étroitement la conscience et auquel il n'est plus permis de se dérober quand il a été exécuté. Ainsi, dans sa foi primitive, envisageait-il le serment.

Refus de la prestation du serment par Récamier.

Or, fermement attaché à ce qu'on appelait déjà et à ce qu'on appela si longtemps « la légitimité », courtisan volontaire du malheur et de l'infortune — alors qu'il s'était tenu à l'écart dans les temps prospères, — il comprit qu'il ne pouvait promettre, au régime nouveau, une fidélité et une obéissance qui n'étaient, ni dans sa volonté, ni dans son cœur, et il se refusa à prêter le serment qui lui était demandé. Mais, il ne se présenta pas à l'assemblée des professeurs et se contenta d'écrire au Doyen pour lui faire part de sa décision.

Celui-ci transmit sa lettre au Ministre de l'instruction publique, qui considéra le refus de serment de Récamier comme une résignation de ses fonctions et prit les mesures pour pourvoir à son remplacement à la Faculté et au Collège de France (1).

de franchise, fut vivement critiquée. Il était manifeste, en effet, qu'en demandant et en acceptant le serment de ces professeurs, on était implicitement décidé à les reconnaître et à les agréer; or, c'était exactement le contraire.

(1) Le refus de serment de Récamier ayant été diversement commenté, il publia la lettre suivante, qui parut dans la *Revue médicale*. On notera l'explication qu'il donne des termes dans lesquels il notifia la décision qu'il avait prise. On avait dit, en effet, dans la presse, qu'il avait déclaré qu'il ne pouvait pas prêter le serment demandé. Cette rédaction pouvait être interprétée comme une appréciation de la conduite de ses collègues ; il

Cette courageuse attitude de Récamier contrasta avec celle des professeurs qui avaient été éliminés de la Faculté par la nouvelle ordonnance. Alors, qu'aucun titre ne l'attachait à l'ancienne cour, qu'il ne lui devait ni privilège, ni faveur et qu'il était au contraire maintenu par le nouveau gouvernement sur la liste des professeurs — maintien qui était un droit et non une

fait observer qu'il n'a pas dit qu'il ne pouvait pas le prêter, *mais qu'il ne le voulait pas.*

« Plusieurs journaux m'ont désigné comme l'un des rédacteurs du *Courrier fribourgeois* depuis une époque déterminée; cette assertion est fausse. Ne m'étant spécialement occupé que de sciences médicales, il ne peut entrer, dans mes vues, de prendre part à la rédaction d'un journal politique.

« Quant à mon refus de prêter serment devant la Faculté de médecine, la formule qu'ont employée les journaux qui ont parlé de ce fait n'est pas exacte. Je n'ai point écrit à M. le Doyen que *je ne pouvais pas* prêter ce serment, mais que mon *intention n'était pas* de le prêter, c'est-à-dire que je ne le voulais pas ; car je n'entends pas que ma conduite semble faire la critique de celle de personne, surtout d'hommes que j'estime, et auxquels m'unissent les liens d'une ancienne amitié.

« Soumis aux lois de mon pays, je ne dois compte de ce refus qu'à ma conscience et à ma famille; et je préfère la cessation de mes fonctions à la Faculté et au Collège de France, à la prestation d'un serment dont la demande est arbitraire (car l'obligation pour moi n'en existe pas même dans le texte de la loi), et qui, d'ailleurs, ne convient pas plus à l'indépendance de la république des lettres qu'à celle de mon caractère.

« RÉCAMIER. »

« Paris, 3 novembre 1830.

« P. S. — Ma conduite, assez franche, je crois, aurait dû me valoir quelques remerciements de la part des amis du mouvement, puisque je donne des facilités pour satisfaire un grand appétit de places que montrent certains hommes d'une science si profonde, si exclusive et surtout si tranchante. Je n'ai pas été assez heureux pour obtenir ce résultat. L'un prend la peine d'interpréter mes sentiments pour l'avenir, sans penser qu'on pourrait gloser sur les siens au sujet du présent et même du passé; l'autre a la bonté de m'adresser des conseils bénévoles, sans faire attention qu'il n'est pas poli d'en donner à qui n'en demande pas. Au premier, je veux bien apprendre que, pour juger de l'avenir, il y a deux méthodes très différentes; l'une, qui ennoblit les sentiments, consiste à regarder les événements en *haut*, dans la volonté suprême qui les règle, et l'autre, à les voir en *bas*, dans la fange du matérialisme qui souille tout ce qu'il touche. Cette dernière méthode n'est pas la mienne. Au second, je ferai observer qu'il est mieux de donner ses conseils en particulier que d'un tréteau public ; car, autrement, on s'expose à mal agir envers tel individu qui peut ne pas l'avoir mérité. Or, je porte le défi à qui que ce *soit* de me reprocher avec *raison* un *seul* mauvais procédé (*Revue médicale*, t. IV, 1830, p. 339).

faveur, — il préféra se retirer que de se prêter à un acte que réprouvait sa conscience. En opposition à sa conduite, on vit les favoris du roi et des princes, les Desneux, les Bougon, les Guilbert, les Cayol, non seulement prêter serment au nouveau roi, mais encore saisir — du reste inutilement — de leurs réclamations et de leurs protestations, la Faculté, le Conseil de l'instruction publique, le Ministre et la presse pour se faire réintégrer.

A la suite de ces événements, une nouvelle chaire fut créée à la Faculté de médecine. Attribuée à la pathologie et à la thérapeutique générale, elle fut donnée à Broussais. D'un autre côté, la chaire au Collège de France de Récamier fut donnée à Magendie. Ainsi, non seulement, Récamier assistait à l'écroulement du régime qui avait ses affections, non seulement il résignait, par un honorable scrupule de conscience, des fonctions qui étaient l'honneur et le couronnement de sa carrière, mais il restait aussi le témoin attristé du triomphe de doctrines qu'il détestait. Il voyait l'organicisme le plus pur s'installer avec Magendie au Collège de France et le matérialisme physiologique de son vieil adversaire Broussais prendre possession de l'amphithéâtre de cette Faculté que le fougueux médecin du Val-de-Grâce avait tant de fois tourné en dérision.

Que se passa-t-il alors, dans cette âme énergique et fière ?

Chrétien militant et convaincu, il dut, sans doute, tel que nous le connaissons, s'apitoyer, plus sur la destinée de la religion et le sort de son pays, que sur lui-même. Une lettre à l'accent inspiré qu'il écrivit au ministre, et dans laquelle il en appelle au jugement de Dieu et stigmatise en termes énergiques l'envahissement du pays par le matérialisme, montre clairement quel fut

son état d'esprit. Cet homme de foi ne songea pas un instant à se mettre en cause dans les revers individuels que provoqua la Révolution de 1830. Il n'y vit qu'un danger pour son pays et un désastre pour ses idées religieuses.

Je n'ai pas ici, on le comprend, l'intention de rechercher si les événements de 1830 ont eu les graves conséquences que semblait prédire Récamier. L'histoire nous apprend, il est vrai, que cette révolution faillit amener de graves complications et que les premières années du règne de Louis-Philippe ne furent pas exemptes de graves appréhensions extérieures, ni dépourvues de dangereuses perturbations morales intérieures, mais elle nous enseigne aussi que la France dut, cependant, à ce gouvernement, une ère de paix et de prospérité qu'elle n'avait pas connue depuis longtemps. Comme ce n'est pas cette question qui nous occupe ici, je dois dire — en ce qui concerne l'École de médecine de Paris — qu'elle sortit grandie des réformes qu'elle venait de subir. Par suite de la modification de ses programmes, des nouvelles nominations qui furent le résultat du rétablissement du concours, elle reprit un nouvel essor, et cette date de 1830, qui marqua une ère ascendante de progrès pour les lettres et les arts, fut aussi, pour la Médecine, le point de départ d'une glorieuse et féconde période.

Mais cette période, qui verra s'accomplir de prodigieuses découvertes, ne formera pas des hommes supérieurs à ceux qui sont actuellement à la tête de la science. Le concours donnera lieu à de magnifiques joutes oratoires auxquelles, — enthousiaste, applaudira la jeunesse médicale, — et sélectionnera, pendant longtemps, avec une équité relative, les maîtres de l'enseignement. Mais, ceux qui vont venir ne surpasseront pas ceux qui vont disparaître et qui, éclos du grand mouvement de reconsti-

tution du siècle, ont porté si haut le renom scientifique de la France, qui, lui ont donné, un moment, avec Broussais la dictature dogmatique, lui ont assuré avec Laënnec et Andral l'empire de l'observation interne, avec Récamier, celui de l'ingéniosité hardie et de l'initiative incomparable, et lui ont acquis, avec Dupuytren, la suprématie chirurgicale. Ils féconderont et développeront l'œuvre de leurs illustres devanciers, et la conduiront, par une régulière évolution, au seuil des grandes conceptions contemporaines, mais ils n'égaleront pas toujours les vieux maîtres issus de l'École de l'an III. Aussi, avant de clore cette phase historique qui se termine aux réformes de la Faculté et avant de revenir à la vie de Récamier, il est juste d'esquisser la physionomie des médecins qui furent ses plus illustres contemporains, et représentent avec lui la Médecine française, aux environs de la Restauration et du gouvernement de Juillet. A ce moment de l'histoire où nous sommes parvenus, cette courte vue rétrospective mettra en valeur la science de 1830.

Les principaux contemporains de Récamier à la Faculté de 1830.

II

Le plus illustre de tous, celui qui surpasse de toute sa hauteur ses contemporains, qui domine la science, qui tient le sceptre de la chirurgie et dont le nom, à plus d'un demi-siècle de distance, reste toujours — au contrôle de la postérité — un très grand nom, est Dupuytren.

Dupuytren.

Issu de cette fameuse école anatomo-pathologique qui a vu naître tant de talents hors ligne, formé à l'école de Bichat, disciple favori de Thouret, de Corvisart et de Boyer, il semble emprunter à chacun de ces maîtres quelque part de leur intellectualité, et on retrouve, dans

son organisation scientifique, l'activité prodigieuse et le génie anatomique de Bichat, l'extraordinaire talent de diagnostic de Corvisart et la méthode opératoire impeccable et sûre de Boyer. Ajoutons à cette virtualité, une intelligence supérieure, une âme fière et hautaine, un caractère d'une énergie intense, une volonté de fer, une ambition qui se connaissait et qui ne reconnaissait pas d'autres limites que le suprême échelon de la carrière, et nous aurons l'esquisse de la physionomie de Dupuytren.

On raconte que, ayant échoué au concours du clinicat, où il fut battu par Duméril, il se promit, dès ce moment, de poursuivre la suprématie dans la carrière. Il réalise son ambition avec une rapidité extraordinaire et, à trente ans, il est célèbre. A trente-cinq, il occupe la situation qu'il s'est désignée, et il est le premier de la profession. Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, maître absolu et unique d'un service de 300 lits, ne souffrant auprès de lui, ni égaux, ni rivaux, ni émules, ni aucune supériorité, mais, supérieur lui-même en talents généraux, en conceptions chirurgicales, en art de diagnostic, en habileté opératoire, en assiduité, en ponctualité et régularité professionnelle, en dévouement et même en prestance personnelle à tous les médecins de son temps, il exerce, dans la science, une domination incontestable, et cette domination désirée, recherchée, préparée et maintenue avec une extraordinaire ténacité, il la commande et la soutient, sans faiblir un seul instant, jusqu'au dernier jour de sa vie.

Il la mérite aussi, et, sur ce grand théâtre de l'Hôtel-Dieu, cet homme qui est froid, réservé, circonspect, mais dont l'habileté est exceptionnelle et le dévouement à ses malades sans limites, déchaîne l'enthousiasme

et provoque l'admiration. Son talent de diagnostic est incomparable et éblouit parfois son auditoire par sa profondeur, et par la sûreté et la hardiesse des décisions qui le suivent. Les contemporains nous ont transmis, à ce sujet, des faits qui tiennent du merveilleux et qui trouvent, aujourd'hui des sceptiques.

Mais, j'ai déjà noté l'extraordinaire faculté de diagnostic que possédaient les anciens médecins — faculté développée par une éducatibilité et un perfectionnement des sens et des études d'observation et de pénétration que nous ne connaissons plus. — Cette réflexion fait comprendre que des traits de diagnostic, qui nous paraissent aujourd'hui légendaires, aient pu être réalisés par des hommes doués comme Boerhaave, Stoll, Corvisart, Dupuytren, d'une grande portée d'esprit et possédant cet entraînement tout spécial auxquel nous sommes devenus trop étrangers.

Dupuytren opérateur.

Comme opérateur, il n'a pas de rival, et aucun chirurgien ne possède un coup d'œil plus sûr, un jugement plus sain, une main plus ferme, et, aucun n'a l'âme plus sereine et un cœur plus intrépide au milieu des situations périlleuses. La chirurgie moderne, avec ses anesthésiques contre la douleur et ses moyens rapides et sûrs d'hémostase, est certainement un jeu d'enfant, à côté de l'ancienne chirurgie, qui devait, au milieu des cris de l'opéré, du sang qui aveuglait parfois l'opérateur, faire face à une complication ou à un accident imprévu. C'est alors que Dupuytren montrait l'impassibilité et la fermeté de son âme; impertubable, calme et froid, sans qu'aucun signe pût dévoiler ce qui se passait en lui, dictant — par son attitude — le sang-froid à son entourage, imposant — par sa sérénité — la sécurité au malade, il prenait, sans hâte, les dispositions que nécessitaient les circonstances.

Clinique de Dupuytren.

Ses leçons cliniques attiraient la foule des étudiants et des médecins — venus de toutes les parties de la France et du globe pour l'entendre — et excitaient parmi eux un véritable enthousiasme dont les témoins nous ont transmis les échos. Elles complétaient, par la netteté, la méthode et l'autorité de son enseignement, l'impeccabilité de cette organisation vraiment grande. Sa parole, claire et précise, souvent élégante, son exposition où les idées s'enchaînaient sans effort, où les faits les plus intéressants étaient mis en lumière avec une remarquable sagacité, semblaient dictés par une logique supérieure et faisaient de lui un maître incomparable.

Tel fut Dupuytren, le plus grand homme qui ait traversé la scène chirurgicale et qui, depuis, n'a été ni surpassé, ni, peut-être, même égalé. On lui a reproché ses défauts, sa hauteur, ses dédains, son orgueil immense. Tout cela est vrai ; les défauts, dans ce caractère excessif et dans ce tempérament sans mesure, étaient aussi considérables que ses talents étaient extraordinaires. Mais qu'importent, à la science et à l'histoire, les griefs des biographes du temps, blessés dans leur amour-propre, ou dans leurs intérêts?

Œuvre de Dupuytren.

L'histoire ne doit retenir que la gloire dont il a couvert notre pays et les services qu'il a rendus à la science et à l'humanité. Son œuvre chirurgicale fut de tous les jours et se répandit, pendant trente ans, dans les amphithéâtres et les hôpitaux, sauvant des vies humaines et formant des générations de chirurgiens pour la France et l'étranger. Son œuvre clinique est non moins importante. Il a pris la chirurgie dans l'état où l'avait reçue et maintenue Boyer, qui était celui où l'avait exactement laissée l'Académie de chirurgie au XVIIIe siècle. Il la compléta par des opérations nouvelles, la perfectionna dans toutes ses parties, et l'éleva à un degré qui força l'Eu-

rope à s'incliner devant elle pendant un quart de siècle (1).

Ce caractère, qui paraissait de bronze, fut cependant vivement affecté par la Révolution de 1830. Il montra, dans cette circonstance qui confondit sa suprême ambition — il allait être élevé à la pairie, — que son âme hautaine et fière savait s'élever jusqu'à la véritable grandeur, et il offrit au roi Charles X, pauvre et proscrit, la moitié de sa fortune.

Il ne survécut que peu d'années à ces événements, et il succomba, le 8 février 1835, aux suites d'un épanchement dans la plèvre (2). Sa dernière pensée fut pour cette École sur laquelle il avait jeté un si grand éclat et pour l'anatomo-pathologie qui avait été la science favorite de sa jeunesse. Il léguait à la Faculté une partie de sa fortune pour la création d'une chaire d'anatomo-pathologie (3).

(1) Dupuytren, naquit à Pierre-Buffière (Haute-Vienne), le 6 octobre 1777, et mourut à Paris, le 8 février 1837. On rapporte des détails romanesques sur son enfance. Il était si bel enfant et si intelligent qu'il aurait été enlevé deux fois : la première, à l'âge de quatre ans, par une dame qui s'était éprise de sa physionomie, la seconde par un officier de cavalerie dont le frère dirigeait le collège de la Marche. C'est dans cet établissement qu'il fit ses études.

Il a peu écrit, mais ses élèves nous ont transmis ses idées. On les trouve exposées dans ses *Leçons orales de clinique chirurgicale*, résumées par Brierre de Boismont et Buet, pour une 1re édition, et par Brierre de Boismont et Marx pour une 2e édition (1839); dans le *Traité des blessures par armes de guerre*, par Paillard et Marx (1834) et dans les *Nouveaux éléments de pathologie chirurgicale* de Roche et Sanson, et, enfin dans les additions de Sanson et de Bégin à la *Médecine opératoire* de Sabatier.

Toute la chirurgie de cette époque porte, du reste, la marque de son intervention, et on la retrouve dans les maladies des os, dans les brûlures, les kystes osseux, les tumeurs fibro-cellulaires enkystées, les fongus hématodes, le tissu érectile, l'anévrysme variqueux, la dilatation progressive de l'urètre, la fistule lacrymale, les résections des os de la face, l'entérotomie, la substitution de la ligature à l'amputation dans les fractures compliquées de lésions artérielles, etc.

(2) On lui proposa l'opération...

« Que ferais-je de la vie? dit-il; la coupe a été trop amère pour moi. »

Ainsi, ce grand ambitieux, qui avait réalisé tous ses rêves de grandeur, mourut désillusionné et n'attachant plus de prix à l'existence.

(3) Sur l'avis d'Orfila, on employa ce legs à fonder un musée d'anatomo-pathologie, qui est le musée Dupuytren. Mais la chaire fut également fondée.

La mort de ce grand homme, dont la supériorité s'imposa à ses collègues comme une tyrannie impatiemment supportée, et pour lequel ils furent si sévères dans les biographies qu'ils lui ont consacrées, mit la science et Paris en deuil. Elle excita des transports de douleur parmi ses élèves, et ils lui firent des obsèques que peu de maîtres ont obtenues. Ils dételèrent les chevaux qui conduisaient son char funèbre, et c'est sur leurs épaules que sa dépouille mortelle fut transportée à sa dernière demeure.

III

A côté de Dupuytren, mais au deuxième rang, et, maintenu à cette place par l'autorité jalouse et impérative du grand chirurgien, est un opérateur de grand talent qui a épousé la fille de Boyer et est entré, sous le patronage de ce vieux maître, à l'hôpital Beaujon : c'est Philibert-Joseph Roux.

Roux.

Roux a été l'élève et l'ami de Bichat, dont il a achevé l'*Anatomie descriptive*, et dont, un demi-siècle plus tard, il prononcera l'éloquent éloge dans l'amphithéâtre de la Faculté. Doué d'une vocation spéciale, il abandonne de bonne heure pour la chirurgie les grandes études physiologiques, qu'il avait poursuivies avec l'illustre auteur du *Traité des membranes*. Il apporte, à cette branche de l'art, une imagination ardente, un génie inventif et un esprit hardi et aventureux, qui lui font rêver de renouveler la face de la chirurgie. S'il n'accomplit pas cette invraisemblable résolution, il fait réaliser, du moins, à la science de très grands progrès.

Œuvre de Roux.

On lui doit d'avoir introduit en France l'opération de la staphylorraphie, et donné, par ses habiles et ingénieuses autoplasties, l'élan à la chirurgie restauratrice.

Il a vulgarisé l'opération de l'anévrysme par la méthode de Hunter, a été l'ardent et infatigable promoteur des résections osseuses et a défendu les procédés d'extraction de la cataracte contre la méthode d'abaissement — adoptée par les chirurgiens de son temps (1).

Caractère honnête et droit, intelligence très cultivée, esprit oseur, épris de progrès et d'initiative, Roux, avec ses immenses qualités opératoires aurait balancé le mérite de tout autre chirurgien que Dupuytren. Mais tant que celui-ci vit, il reste à l'arrière-plan ; partout, dans les concours, à l'Hôtel-Dieu, à la Faculté, il rencontre ce redoutable compétiteur, depuis sa jeunesse jusqu'à son âge mûr, et toujours il échoue dans ses luttes contre lui. Partout où il y a une place à conquérir, elle est, en effet, emportée par Dupuytren, et il n'est au pouvoir de personne, — pas même de Roux — de la lui disputer.

A quelles conditions faut-il rattacher cette constante supériorité ?

Le parallèle est aisé à tracer :

Roux et Dupuytren.

Tous deux possédaient une habileté opératoire extrême, tous deux savaient opposer un front serein et un imperturbable sang-froid aux redoutables accidents imprévus qui peuvent compliquer les interventions chirurgicales ; mais le jugement de Dupuytren, la sûreté presque infaillible de son diagnostic, la certitude de ses appréciations cliniques étaient supérieurs à ceux de Roux. Roux, avait plus de feu et de fougue, mais aussi plus de témérité, et, trop fréquemment, des insuccès vinrent condamner ses hardiesses. Dupuytren, avait, au contraire, plus de prudence, plus de souci de ses malades, et ses opérations, — arrêtées et conçues par

(1) Voir Roux, *Quarante années de pratique chirurgicale*, 2 vol.

un jugement supérieur — donnaient de meilleurs résultats.

Roux était plus cultivé et plus lettré; mais sa parole, qui visait à l'élégance, était diffuse et embarrassée, et ses répétitions et ses incidences nombreuses, sa prolixe volubilité, fatiguaient et énervaient son auditoire. Dupuytren était, au contraire, un modèle de clarté, de correction et de justesse, et son langage, digne et magistral, exact et mesuré, resta gravé, longtemps après sa mort, dans le souvenir de ceux qui l'avaient entendu, et qui le représentèrent toujours comme un inimitable modèle de la diction scientifique. Il n'était pas jusqu'aux traits physiques, à l'attitude, au port, aux mouvements, à la démarche, dont le contraste ne fût également frappant. Roux laissant voir sur sa physionomie l'épanouissement de sa bienveillante humeur, marchait, sans souci du décorum, au milieu de son escorte d'élèves dont il partageait souvent la bruyante gaîté. Dupuytren, au contraire, digne et grave, portant, sur ses traits beaux et réguliers, l'empreinte d'une gravité solennelle et triste et la marque d'une intelligence supérieure, paraissait l'image vivante et solennelle de la science même, incarnée dans un homme, et imprimait à la foule de médecins et de disciples qui l'entouraient, une respectueuse et muette admiration.

Quand Dupuytren fut mort, nul autre que Roux, déjà professeur à la Faculté et membre de l'Institut, ne pouvait cependant recueillir son héritage scientifique. Il le gardera jusqu'à l'avènement de Velpeau (1).

(1) Roux (Philibert-Joseph), né à Auxerre, le 26 avril 1780, mourut à Paris, le 23 mars 1854.

IV

Richerand.

Il est un autre membre de la Faculté qui, malgré l'éclat de ses travaux, reste, comme Roux, dans l'ombre projetée par Dupuytren. C'est Richerand, le compatriote et l'ami de Récamier. Moins bien doué que la plupart des grands praticiens de son temps, au point de vue de la science chirurgicale, inférieur à Roux, dont il n'a ni le beau sang-froid, ni l'habileté opératoire, à Lisfranc, dont il ne possédait ni la géométrique et brillante exécution, ni la maîtrise professorale, et à Récamier, qui le domine par la hardiesse des conceptions, le génie inventif et l'élévation du caractère, il doit sa chaire à la Faculté, à ses travaux littéraires et scientifiques, plutôt qu'à son talent contesté de chirurgien. C'est un lettré, un écrivain remarquable et séduisant qui excelle à sérier et à classer méthodiquement les questions et à les orner d'un style facile et élégant.

Nous l'avons vu, dans la première partie de ce récit, arrivant à Paris, au sortir de l'hôpital de Bourg, léger de bagages, mais plein d'ambition, comme tous ceux de son époque, et suivre les cours de l'École de santé, où Récamier vient le rejoindre. Il remporte avec lui un des prix de l'École pratique, et, de suite, oriente sa carrière avec une sûreté inconcevable chez un homme de cet âge. Il avait, en effet, vingt et un ans quand il publia ce *Traité de physiologie* qui le rendit célèbre et qui a été le manuel de plusieurs générations médicales.

Richerand aurait pu se contenter d'avoir conquis une réputation considérable d'écrivain et de physiologiste, à un âge où, d'ordinaire, la plupart des jeunes gens sont loin d'avoir terminé leurs études, et s'attacher

à l'augmenter encore, en continuant de suivre la voie où il venait de débuter par un aussi brillant succès. Mais, il ambitionnait aussi de se faire un nom en chirurgie et il édita les leçons de Boyer sur les maladies des os. — Cet ouvrage fut publié sans l'autorisation de Boyer — circonstance qui paraîtrait délicate aujourd'hui (1). — La même année il faisait paraître sa *Nosographie chirurgicale* (2). Ce livre, qui résumait d'une façon très exacte et très méthodique l'état de la chirurgie française, et qui évoquait, par la pureté du style, le souvenir des plus beaux travaux de la littérature médicale, eut encore un succès considérable, et, dès lors, le jeune et brillant écrivain fut désigné pour une chaire à la Faculté. Il ne l'attendit pas longtemps, et, l'année suivante, la mort de Lassus ayant laissé vacante la chaire de pathologie chirurgicale, Richerand fut nommé à l'unanimité des suffrages (3).

Nosographie chirurgicale.

Mais, ce remarquable littérateur n'était pas doué du talent de la parole et fut un mauvais professeur. Nous avons vu qu'il n'avait pas davantage le talent chirurgical. Et cependant, par un sentiment d'aberration qui n'est pas sans exemple, c'est le don opératoire qu'il envie et c'est parce que celui-ci lui échappe, et lui échappera toujours, que Richerand entreprend cette longue lutte qui va gâter sa vie, aigrir son caractère, et discréditer son talent, en lui faisant faire de sa plume élégante, un emploi peu digne de la grande situation qu'il avait acquise.

Déjà, il avait donné la mesure de son impatience de toute supériorité, en osant, dès les débuts de sa carrière,

(1) Leçons du citoyen Boyer, sur les maladies des os, rédigées en un traité complet de ces maladies par Richerand. Paris, 1805. 2 vol. in-8°.

(2) Richerand, *Nosographie et thérapeutique chirurgicale*. Paris, 1805-1806.

(3) A cette époque, les nominations se faisaient par l'Empereur, sur une liste de trois candidats présentés, l'un par l'Institut, le deuxième par l'Inspection générale et le troisième par les professeurs de la Faculté.

s'attaquer à Bichat, son compatriote, son ancien camarade de collège, dans lequel il voyait un compétiteur et un rival, et, en critiquant — sous une forme outrageante — le célèbre *Traité des membranes* (1). Plus tard, ce furent Desault, Roux, et Magendie — à qui il n'avait pas pardonné d'avoir inauguré une autre physiologie que la sienne, — qui furent l'objet de ses sarcasmes. Mais, c'est surtout Dupuytren qu'il poursuivit de ses plus haineuses attaques. Il ne put jamais lui pardonner sa suprématie chirurgicale, car, il n'admettait pas qu'il y eût dans une branche de l'art quelqu'un au-dessus de Richerand. Sa longue lutte contre ce grand chirurgien est un des épisodes les plus affligeants de l'histoire de la Médecine, et il n'est rien de plus triste que de voir un personnage comme Richerand, jouissant d'une réputation méritée de savant et occupant les postes les plus élevés de la profession, s'abaisser à une guerre de pamphlets contre la plus grande illustration scientifique de son pays. A ce point de vue, on ne pourrait trop se féliciter des progrès accomplis dans nos mœurs, et il serait impossible de revoir aujourd'hui la reproduction de semblables faits (2).

Œuvre de polémique de Richerand.

A ces outrageantes attaques, Dupuytren opposa le calme et la hauteur de son mépris. Sûr de lui, confiant dans son génie, maître de son caractère comme de sa parole, il ne relevait les injures de Richerand que par quelques réticences calculées, quelques mots dédai-

(1) Quand cet ouvrage parut, Richerand traita Bichat de plagiaire et son œuvre de fausse monnaie de la science. C'est cependant à cet ouvrage même que Richerand fit de larges emprunts pour son *Traité de physiologie*.

(2) On pourrait même dire que la critique n'existe plus et que cette transformation de nos mœurs va jusqu'à laisser passer, sans l'ombre d'une observation, des œuvres très contestables — signées de très grands noms — et des actes professionnels parfaitement répréhensibles ; à ce point de vue, nous sommes tombés d'un excès dans un autre, et, après avoir porté la liberté de la critique à un degré presque injurieux, il semble bien qu'elle ait perdu aujourd'hui toute indépendance.

gneux, et, il poursuivait sa route, au milieu de l'admiration de ses disciples (1).

Richerand avait, cependant, des qualités personnelles : il était droit et loyal, et aussi fidèle et dévoué dans ses affections qu'il était violent et implacable dans ses haines. Il fut le plus constant et le plus sûr des amis de Récamier. Il intervint dans l'affaire du serment et n'épargna rien, soit pour faire revenir Récamier sur sa décision, soit pour obtenir du gouvernement son maintien à la Faculté ; il échoua auprès de l'un et de l'autre, mais il donna à son ami, dans cette grave circonstance, comme en tant d'autres, le témoignage d'un indissoluble attachement.

V

Antoine Dubois.

Si Dupuytren était l'illustration et l'orgueil de la Faculté de 1830, si Roux en était l'espoir, Antoine Dubois en était l'honneur (2). L'École était justement fière de ce vieux maître, qui avait fait partie, au siècle précédent, de l'Académie et du Collège de chirurgie et qui représentait dans son sein l'ancienne Société médicale. Il lui appartenait depuis sa reconstitution de 1795, avait traversé avec elle, toutes les grandes phases historiques du siècle, et assisté à toutes les transformations que lui avaient imposées les divers gouvernements qui s'étaient succédé en France.

Ancien élève de Peyrilhe, qui lui avait donné le goût de l'érudition, de Désault, qui en fit son prévot et le forma

(1) L'un des derniers ouvrages de Richerand fut son *Histoire des progrès récents de la chirurgie*. Paris, 1825.
Cette ouvrage n'est qu'une longue agression dirigée contre Dupuytren.

(2) Dubois (Antoine), né le 17 juin à Gramat (Lot), mort le 30 mars 1837.

à la grande chirurgie, suppléant de Baudelocque à la Maternité, où sa réputation d'accoucheur ne tarda pas à balancer celle de son chef. Antoine Dubois acquit bientôt une célébrité aussi grande en chirurgie qu'en obstétrique. Professeur à l'École de santé, dès sa fondation, et chirurgien de l'hospice de perfectionnement, il est désigné par Bonaparte pour faire partie de la mission d'Égypte ; mais sa santé s'étant altérée, il rentre en France, où il reprend ses grands travaux d'hôpitaux et d'école. Il est nommé par Chaptal, chirurgien de la maison de santé fondée, en 1802, par le conseil général des hospices, et la popularité qu'il trouve dans ces fonctions est telle que le peuple de Paris la consacre en donnant et en maintenant son nom au nouvel établissement. Elle est pour lui — non la maison nationale ou municipale, — mais la maison Dubois, et elle a conservé de nos jours cette désignation.

Il succèda à Baudelocque à la Maternité (1810) et inaugura ce remarquable service d'accouchements, dans lequel, il sembla porter jusqu'à la perfection, l'hygiène et le manuel opératoire de l'obstétrique. Dans ces opérations, souvent si difficiles, la sûreté de son coup d'œil, la précision de son diagnostic n'étaient égalée que par son extrême habileté et l'aisance de ses manœuvres.

On connaît cet important événement de sa carrière, qui fut son intervention dans l'accouchement de l'Impératrice Marie-Louise. L'enfant, qui fut le roi de Rome, se présentait par la hanche. Dubois dut à une version habile et à l'application du forceps sur la tête dernière, de ramener l'enfant vivant. Cette heureuse opération mit le sceau à sa réputation (1) et acquit à A. Dubois la faveur impériale.

(1) Dubois (d'Amiens), a raconté, en style dramatique, cet accouchement... « Dubois, après avoir constaté la présentation, informe l'Empereur du

Au moment du coup d'État universitaire de 1822, A. Dubois, désigné à la proscription par le souvenir qui le rattachait à l'Empire, fut frappé, comme nous l'avons vu, avec dix de ses collègues. Son immense réputation, sa droiture connue de tout le monde et son caractère digne et élevé, la popularité dont il jouissait dans tous les milieux médicaux auraient dû le préserver de cette destitution; mais, l'aveugle réaction qui dominait dans les conseils du gouvernement était plus forte alors que tout esprit de justice, ou même de prudence, et on ne recula pas devant la réprobation que devait soulever cette

danger que présente, pour l'enfant, cette grave complication et lui fit entrevoir l'opportunité d'une consultation... « Monsieur Dubois, lui répondit Napoléon, si vous n'étiez pas ici, c'est vous, et vous seul, qu'on irait chercher. Retournez auprès de l'Impératrice et traitez-la comme vous le feriez de la femme d'un boulanger. »

« Dubois procède alors à la version...

« Avant même d'avoir amené les pieds au dehors, Dubois avait reconnu quel était le sexe de l'enfant; mais, plus prudent que Smellie, qui, en pareille circonstance avait bercé d'un faux espoir la cour d'Angleterre, Dubois ne dit rien et poursuit son opération, il dégage successivement les pieds, le siège, le tronc et les bras de l'enfant ; il ne reste plus que la tête ; mais celle-ci reste comme enclavée au détroit supérieur, situation critique qui va mettre de nouveau en relief, le sang-froid, la résolution et la sagesse de l'opérateur; se gardant bien, en effet, d'exercer, comme le veulent quelques-uns, des tractions même modérées, sur le cou de l'enfant ; Dubois s'arme de son forceps, en glisse les branches sur le côté de la tête, la saisit hardiment et l'entraîne en dehors ! Mais cet enfant, qu'il vient ainsi d'amener à la lumière, ne pousse pas un cri ; il est pâle et ne fait aucun mouvement, Dubois, sans désemparer, emploie tous les moyens usités en pareil cas ; sept mortelles minutes s'écoulent, l'enfant ne donne aucun signe de vie. L'Empereur, debout, dans l'attitude d'une profonde méditation, la tête penchée sur la poitrine, suit tous les mouvements de Dubois; enfin, on aperçoit comme un soulèvement des parois de la poitrine, la bouche s'ouvre, l'air y pénètre. « Il a respiré, s'écrie un des assistants. — Oui, répond l'Empereur, mais si c'était pour la première et dernière fois. » Il achevait à peine ces mots que l'enfant respire à pleine poitrine et pousse un cri qui l'amène définitivement à la vie.

« Alors Napoléon, obéissant à une de ces inspirations dramatiques qui lui étaient familières, saisit son fils sous le bras, le soulève dans sa main puissante et, s'avançant vers la porte du salon où se trouvaient réunis tous les grands de l'Empire : « Messieurs, c'est le roi de Rome. » Puis, « remettant à Dubois, son précieux fardeau : « *Baron* Dubois, dit-il, voilà « votre enfant. » [Dubois (d'Amiens). *Éloge d'Antoine Dubois* lu à l'Académie de médecine (*Mémoires de l'Académie de médecine*)].

iniquité. Quelques années plus tard, cependant, vers la fin de la Restauration une ère plus libérale ayant semblé s'ouvrir pour l'Université, et son grand maître ayant compris l'étendue de la faute qui avait été commise, Dubois fut réintégré à la Faculté. Nous avons vu que, au moment des événements de 1830 et des nouvelles réformes dont la Faculté fut l'objet, il fut appelé au décanat à la place de Landré-Beauvais.

Influence exercée par Dubois sur la chirurgie et l'obstétrique.

A. Dubois n'a rien écrit. Mais il a servi la science par son enseignement et a été un des plus remarquables cliniciens de son temps. Esprit droit et juste, il a été, en chirurgie, un grand simplificateur, et, dans les opérations de la taille, de la lithotomie chez la femme, de l'anévrisme, de la fistule, de la cataracte, dans les ablations des tumeurs, il a introduit des améliorations considérables. — Il ramena la science chirurgicale aux procédés les plus simples et les plus utiles. Non seulement il simplifia ces procédés, mais il réduisit aussi le nombre des instruments et s'attacha à rendre leur emploi moins fréquent, préconisant, toutes les fois que cela est possible, l'usage de la main, dont il se servait avec une remarquable supériorité.

Il forma, en obstétrique, des générations d'accoucheurs et surtout de sages-femmes.

Il eut, dans cette branche de la science, un continuateur dans son fils, qui, contrairement à de nombreux exemples, sut égaler son père, — s'il ne le surpassa — par l'érudition et le côté pratique et ingénieux de son esprit (1).

(1) Dubois (Paul), fils d'Antoine Dubois, né à Paris en 1795, docteur en 1818, agrégé en 1823, membre de l'Académie de médecine la même année; il fut élu professeur de clinique d'accouchements à ce célèbre concours de mai 1834, où échoua Velpeau, auquel la destinée, plus prévoyante et plus maternelle qu'il ne le pensait, réservait la chaire de clinique chirurgicale.

Paul Dubois fut Doyen de la Faculté après la mort de Bérard, et le resta pendant onze ans (1852-1863). Son immense réputation, et sans doute

VI

Chomel

Au moment où se déroulent les événements de 1830, Laënnec est mort, — emportant dans sa tombe la gloire médicale vivante de la Faculté et peut-être le secret de découvertes futures. — Les magnifiques travaux qu'il a entassés, dans sa brève existence, commencent cependant à porter leurs fruits, malgré l'opposition encore puissante de l'École physiologique (1). Leur complet

aussi la tradition, l'avaient désigné pour l'accouchement de l'Impératrice Eugénie.

Paul Dubois a exercé une grande influence sur la science des accouchements, qu'il s'attacha à dégager des théories dont elle était encombrée pour la ramener à l'étude d'un phénomène naturel, d'une fonction normale et physiologique. Son enseignement, très suivi par les étudiants et les médecins, était remarquable par sa clarté et sa précision. Il fut un admirable professeur.

(1) Veut-on savoir comment l'école physiologique, qui était très puissante encore, à cette époque, sur l'esprit de la jeunesse, jugeait la grande découverte de Laënnec, l'auscultation ?

Voici ce qu'en disait, dans le *Journal universel des sciences médicales*, Eusèbe de Salle, critique très intelligent et qui jouissait d'une grande influence. Il s'agissait de l'article Auscultation du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques* de 1829, qui avait été confié à Andral.

« L'article auscultation a le double intérêt de la matière et de l'auteur qui l'a traité ; M. Andral a la réputation d'avoir perfectionné les applications du sthétoscope. La découverte de Laënnec était déjà très piquante par elle-même ; on peut même s'étonner que son successeur ait trouvé quelque chose à y ajouter ; ces détails étaient si nombreux, si précis, leur certitude si mathématique que, désormais, le diagnostic et le pronostic des affections de la poitrine paraissent plus aisées que celles des maladies de peau. On a rappelé des nouveautés qui se sont annoncées avec un appareil moins sérieux et moins séduisant ; il était bien permis aux médecins, race méthodique et exempte d'engouement, de s'armer d'un sthétoscope et de s'enivrer, pendant des heures entières, du monde nouveau des sensations qui venaient frapper leurs oreilles. Hélas, il faut bien le dire, ce monde était un chaos ; les spectateurs pourvus d'une ample dose de bonne foi ou d'imagination y voyaient de tout ; d'autres, un peu sceptiques, se frottaient les yeux et ne voyaient rien ; enfin quelques-uns ont distingué des feux follets, mais si légers, si fugitifs, si pâles, qu'il faudrait la patience d'un Chinois, et la vie d'un Mathusalem pour les ramener à quelques types constants. Laënnec avait la patience chinoise, et, si sa vie a été courte, son imagination atrabilaire et monomaniaque était capable de creuser en puits artésien l'idée la plus étroite à laquelle il se fixait. Je suis donc convaincu que Laënnec a entendu et distingué réellement tout ce qu'il nous a décrit ; mais que

développement va être l'œuvre de ses disciples, — et spécialement d'Andral, — dont nous allons avoir à apprécier le rôle et l'influence. Mais Chomel (1), qui a succédé dans sa chaire de clinique, à la Charité, au chef de l'École anatomo-pathologiste, ne possède ni son génie, ni son érudition, ni sa clairvoyance médicale, ni l'âpre et dédaigneux talent de polémiste avec lequel il a fait face aux attaques de Broussais. C'est un esprit honnête, routinier, imbu de la doctrine médicale de l'an III et réfractaire à l'évolution.

C'est cependant lui qui va représenter la médecine de 1830, et celle-ci aurait certainement subi une éclipse passagère, si elle eût été réduite à sa seule activité, si d'autres ne l'eussent maintenue et dirigée dans le courant de l'observation et dans le monde des faits nouveaux ou l'avait placée Laënnec (1).

La marque de Chomel, dans cette période, est celle d'une intelligence laborieuse et consciencieuse, parfaitement appropriée à une tâche régulière dans des temps ordinaires, mais insuffisante, à ce moment de découvertes, de rénovations et de progression régulière de la médecine. Héritier d'une longue lignée de médecins (2), il semble bien n'avoir embrassé la carrière

penser de la tranquille confiance avec laquelle le peuple des collecteurs d'observations écrit aujourd'hui : *râle crépitant, pectoriloquie, tintement métallique*, comme on écrivait jadis : *pouls* 85, *mouvement bilieux?* »

Ainsi, pouvait-on s'exprimer sur l'auscultation en 1829, sans encourir de risque de blâme et, sans doute, aux applaudissements d'une grande partie des médecins.

(1) Chomel (A.-Fr.), né en 1778, mort en 1855.

(2) Au moment de la démission de Récamier et de la révocation des professeurs, Chomel, qui avait remplacé Laënnec, passa à la clinique de l'Hôtel-Dieu, Fouquier prit la clinique de la Charité. Le Roux des Tillets, ce même Le Roux des Tillets que nous avons vu, jeune Docteur-Régent de l'ancienne Faculté, écrivant des pamphlets contre la Société royale de médecine et Vicq d'Azyr, et qui était plus qu'octogénaire, fut également nommé à la Charité. Restait une quatrième chaire. Elle fut mise au concours et obtenue par Bouillaud.

ancestrale que pour continuer les traditions de sa famille, sans y être poussé par une vocation décisive, et, s'il accomplit sa tâche avec les qualités d'un esprit pondéré et droit, il ne s'élève pas au-dessus des idées reçues pendant son éducation médicale et de l'ensemble des dons modérés qui constituent la moyenne d'un honnête savant.

Chomel et les fièvres essentielles.

S'il est, en effet, une question où une intelligence avisée et éprise de progrès put donner sa mesure, c'est celle des fièvres essentielles, qui suscita une si vive polémique entre la Faculté de médecine et l'école physiologique. On sait ce qu'était cette question : l'école de Paris, officiellement gouvernée par la *Nosographie philosophique* de Pinel, admettait six ordres de fièvres disposées en familles naturelles et désignées sous le nom de *fièvres essentielles* parceque, existant par elles-mêmes, elles ne paraissaient donner lieu à aucune lésion matérielle des organes (1).

Broussais avait renversé cet échafaudage artificiellement établi et montré que ces pyrexies sont symptomatiques de lésions matérielles. Prost (2) Petit et Serres (3) avaient antérieurement prouvé de leur côté, que, dans la plupart des cas, elles se réduisent à une seule maladie : « la fièvre entero-mésentérique », caractérisée par des lésions intestinales; enfin, Bretonneau, résolvant définitivement ce problème, avait ramené l'essentialité à une affection spécifique et unique, — toujours caractérisée par des lésions intestinales, — à laquelle il donna le nom de dothiénentérie.

La question était claire et élucidée par tous ces tra-

(1) Pinel, *Médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse* (1802).

(2) Prost, *La médecine éclairée par l'ouverture du corps* (1804).

(3) Petit et Serres, *Traité de la fièvre entéro-mésentérique* (1813).

vaux. Elle n'en souleva pas moins une de ces retentissantes et orageuses polémiques qui se déchaînaient toutes les fois que le nom et les travaux de Broussais se trouvaient engagés; mais, cette fois, la raison et l'observation étaient pour le réformateur. Dans cette controverse, Chomel prit parti avec la majorité de la Faculté pour l'essentialité, et la défendit contre Broussais dans une lutte qui dura quinze années. On ne comprend guère, aujourd'hui, qu'il eût fallu ce long espace de temps pour se rendre compte des signes cliniques et des phénomènes nécroscopiques des soi-disant fièvres essentielles. Broussais, auquel il faut rendre justice dans cette partie de son œuvre, en donnait tous les jours des témoignages cliniques et anatomo-pathologiques irréfutables.

Les disciples de Bretonneau à Paris, Velpeau et Trousseau, démontraient, dans les amphithéâtres, la doctrine de leur maître et faisaient toucher du doigt aux assistants les ulcérations intestinales. Mais l'esprit traditionnaliste de Chomel restait aveugle et résista même, non seulement aux véhémentes argumentations de Broussais, mais aussi aux démonstrations concluantes de l'élite des observateurs et des praticiens qui s'étaient peu à peu ralliés à la nouvelle conception des fièvres.

Ce ne fut que progressivement, reculant pied à pied en de savantes retraites qu'il se rendit à l'évidence, et qu'il reconnut que les ordres fameux de fièvre de son maître Pinel, n'étaient autre qu'une seule et même maladie : la dothiénentérie ou fièvre typhoïde. Il fallut, pour cela, l'influence et le dévouement de Louis (1).

(1) Louis n'hésita pas à aller s'enfermer dans le propre hôpital de Chomel pour arriver à lui faire la démonstration clinique et anatomo-pathologique de l'identité des fièvres continues.

La conséquence de la conversion tardive de Chomel fut la publication de ses leçons sur la fièvre typhoïde, par son élève Genest. Ainsi, ce

Chomel et l'endocardite rhumatismale.

Chomel montra ce même esprit d'immobilité et de résistance tenace dans cette autre célèbre controverse du rhumatisme articulaire où il eut pour adversaire cette fois, non Broussais, mais son disciple de prédilection, Bouillaud. L'enjeu de ce conflit, aujourd'hui oublié, mais qui, a son intérêt historique, n'était rien moins que la notion de fréquence de l'endocardite dans le rhumatisme articulaire aigu.

Chomel, qui avait fait, en 1813, une thèse inaugurale remarquée sur le rhumatisme (1), dans laquelle il ne faisait aucune mention de l'endocardite, était resté dans la naïve conviction qu'il avait tracé le tableau complet de cette maladie et que la science n'avait plus rien à apprendre à ce sujet. Aussi éprouva-t-il une vive émotion le jour où Bouillaud vint lire, à la tribune académique, un mémoire où il relevait la fréquence de l'invasion de la séreuse du cœur dans le rhumatisme articulaire et déclarait que la fréquence de cet accident était telle qu'il fallait la considérer comme une loi (2).

Bouillaud.

n'est qu'en 1834, qu'il se rendit à l'évidence. Pour Louis, ce furent ses recherches dans le service de Chomel qui lui permirent de publier son célèbre ouvrage : *Recherches anatomiques, pathologiques et thérapeutiques sur les maladies connues sous le nom de fièvre typhoïde, putride*, etc., 2 vol. in-8°, 1829.

(1) Chomel, *Mémoire sur le rhumatisme*. Paris, 1813.

(2) Bouillaud, *Nouvelles recherches sur le rhumatisme aigu en général et spécialement sur le cas de coïncidence de la péricardite et de l'endocardite avec cette maladie, ainsi que de l'efficacité de la formule des émissions sanguines coup sur coup dans son traitement*, 1836.

La découverte par Bouillaud, de la loi de coïncidence de l'endocardite rhumatismale eut un immense retentissement, et il la présenta et la défendit avec un rare talent. Bouillaud, disciple de Broussais et partisan de la méthode antiphlogistique, était un esprit brillant et primesautier. Il exerça une grande influence sur ses contemporains et est un des plus grands médecin de la génération qui suivit celle de l'École de santé. Il publia de nombreux travaux — on dit qu'il ne laissa jamais s'écouler une année sans écrire un mémoire, — dont les plus considérables sont : son *Traité clinique des maladies du cœur*, 1835, 2 vol ; 2e édit. 1841, — ses *Recherches sur le rhumatisme* (1836), — sa *Clinique médicale de la Charité*, 1837, 3 vol. — sa *Nosographie médicale*, Paris, 1846, — et

A cette constatation, que Bouillaud appuyait sur des faits dont l'authenticité était irrécusable, et qu'il soutenait dans la langue facile et métaphorique qui lui était habituelle, Chomel opposa une opiniâtre résistance et soutint qu'il fallait renverser la proposition de Bouillaud ; d'après lui, la règle était le développement isolé des accidents rhumatismaux, et l'exception, la coïncidence de l'endocardite avec le rhumatisme articulaire aigu. La campagne de Chomel, menée par Requin, — un des esprits les plus intempérants et les plus railleurs de l'époque, — fut extrêmement vive, mais aboutit, comme cela devait arriver, à sa capitulation.

Ces deux faits donnent la mesure du caractère de Chomel. Il est hostile à tout progrès et ne l'accepte que lorsque l'évidence et d'unanimes témoignages lui en font une obligation.

Il reste avec les mêmes préjugés, les mêmes scrupules et le même esprit rétrograde dans ses écrits. Sa *Pathologie générale* (1), qui a été le classique ouvrage dans lequel les générations médicales ont appris à interpréter les signes et les phénomènes morbides, est un ouvrage méthodique, sans doute, et utile aux commençants, mais dépourvu de portée doctrinale, de vues élevées et de précision. Chomel y montre les grands défauts de son caractère : le vague et l'indéterminisme dans les idées, et l'hostilité déclarée et de parti pris, aux conceptions nouvelles (2).

Traité de pathologie générale.

ses *Leçons cliniques sur les maladies du cœur et des gros vaisseaux*, 1853.

Il était professeur de clinique médicale à la Faculté et remplaça, en 1848, Orfila au décanat. Né à Angoulême en 1796, il mourut en 1881.

(1) Chomel, *Éléments de pathologie générale*, 1re édition, 1819.

(2) Ayant, dans cette œuvre, passé sous silence les idées de Broussais,

Clinique médicale.

Sa *Clinique*, qui est son meilleur ouvrage, offre encore les mêmes lacunes (1). La vraie valeur de Chomel n'est donc pas dans ses travaux, elle est dans son excellente méthode de professeur et de clinicien, dans sa science, qui était considérable, dans le profond et scrupuleux souci qu'il apportait à son enseignement, enfin, dans la conscience extrême avec laquelle il examinait les malades et apprenait aux élèves l'art difficile du diagnostic. Elle est aussi dans ses vertus privées et dans son austère probité, dans sa fidélité aux principes, dans ce sentiment du devoir et dans cette conception de la foi jurée qui le fit, dix-huit ans après Récamier, renouveler le refus du serment de celui-ci, et renoncer, comme lui, à ses places et à ses fonctions, plutôt que de se lier par un engagement qui heurtait sa conscience (2).

qui passionnaient alors le monde médical, il s'attira du réformateur cette observation, qui eut un grand retentissement :

« Je ne reproche point à M. Chomel son silence affecté sur mes écrits. Je lui reproche seulement de n'en avoir pas profité. »

Voici comment Trousseau, dans une de ces lettres, parfois cyniques, mais toujours pleines de verve railleuse et facile, qu'il adressait à Bretonneau, jugeait l'œuvre de Chomel :

Dire « que vous voulez lire Chomel! Son *rhumatisme aigu*, tartine décolorée et insipide où il n'y a d'idées nouvelles que celle-ci, à savoir : que *la goutte et le rhumatisme sont identiques*. Cette tartine a été graissée par Requin; son autre tartine concernant la *fièvre typhoïde* l'a été par Genest : plat sur plat, c'est inlisable. Il y a bien un gros volume qu'il a cuisiné lui-même; cela s'appelle *Pathologie générale*. Je ne puis rien vous en dire. Je m'y suis pris dans le temps; j'étais embourbé au quatrième chapitre.

« J'ai attendu un moment où j'aurais le cœur virginal au travail et le vouloir bien dru; j'ai tendu l'épaule et arc-bouté la jambe, j'en ai arraché quelques pages encore, mais le jarret a molli et l'épaule a ployé. . . .

. . . . . .

« Mon pharynx se serrait de dégoût. Lisez, lisez, je parie pour vingt bonnets de coton par chapitre, si vous lisez près de la chandelle. » *Op. cit.*

(1) *Leçons de clinique médicale* recueillies par MM. Genest, Requin et Sestier, Paris, 1834-37, 1840, 30 in-8°.

(2) A l'avènement de l'Empire, en 1852, le serment ayant été imposé aux membres de l'Université, Chomel préféra quitter la Faculté qu'il aimait, l'enseignement qui faisait sa célébrité, que de manquer à la fidélité qu'il devait au prince dont il était le médecin et l'ami.

Chomel mourut le 9 avril 1855.

VII

A côté de Chomel, qui représente à la Faculté l'immobilité dans la tradition, et se refuse à toute marche en avant, est, heureusement, un jeune maître, Gabriel Andral, qui prend, au contraire, la plus grande part à l'expansion scientifique et hardie qui caractérise les dernières années de la Restauration. Andral a été, en effet, mêlé à tous les événements et à tous les débats au milieu desquels s'est organisée la médecine contemporaine, et, par l'élévation, de son intelligence, la sage mesure de son esprit, son éloignement pour les idées systématiques et exclusives, il a exercé une action prépondérante sur cet intense mouvement de rénovation. Dans ce tourbillon confus de doctrines, d'idées, de faits nouveaux apportés et débattus au milieu d'incessants et violents conflits et de retentissantes polémiques, on distingue son action laborieuse, sûre, maîtresse d'elle-même, allant directement au but, qui est de rechercher et de démêler les conceptions utiles et vraies, de les diriger, de s'opposer à leur déviation, de refréner et de combattre les idées fausses et les passions doctrinales qui entravent leur épanouissement et le développement de leurs conséquences.

Andral.

Action d'Andral sur le mouvement scientifique.

Telle est l'œuvre d'Andral. Elle complète, en la vulgarisant et en l'appuyant, celle de Laënnec, et combat celle de Broussais, en la limitant aux vérités acquises et en ne laissant rien subsister de ses exagérations et de ses erreurs systématiques (1).

(1) G. Andral, était né à Paris, le 6 nov. 1797, et appartenait, comme Chomel et Récamier, à une vieille famille de médecins. Son père était médecin du roi Murat et consultant de l'Empereur. Docteur en 1820, il était agrégé en 1823. Avant la publication de ses cliniques, il avait déjà publié de nombreux mémoires sur des sujets variés d'anatomie, d'ana-

La *Clinique médicale* d'Andral.

Son premier ouvrage important est cette célèbre *Clinique médicale*, qui le place de suite au premier rang parmi les observateurs contemporains, et qui est restée un des documents les plus importants de l'évolution scientifique de ce siècle (1823). Cette œuvre, d'un médecin de vingt-six ans, eut un grand retentissement, tant par l'importance des matériaux et l'immense recueil d'observations sur laquelle elle est édifiée, que par la maturité des vues, la sagacité des commentaires de son auteur et l'attitude qu'il adopte dans les luttes que déchaîne l'École physiologique.

Dès le début, il prend nettement parti dans le conflit qui divise ses contemporains. Il s'élève contre la médecine systématique et se range parmi les partisans déclarés de la médecine d'observation patiente, que représentait alors l'École anatomo-pathologique, dont le chef, nous l'avons vu, était Laënnec.

Réfutation de la doctrine physiologique.

Plus impartial et plus modéré que ne le fut Chomel, il rend cependant justice aux grands travaux de Broussais et aux services qu'a rendus à la science l'auteur du *Traité des phlegmasies chroniques*, mais il ne peut adopter les idées systématiques renfermées dans son retentissant ouvrage de l'*Examen des doctrines*, et, ces idées, il les combattra sans trêve. Cette profession de foi nous montre l'esprit du livre. C'est dans son étude des fièvres qu'il faut en chercher le développement. Pour Andral, la lésion, dans ces affection, est loin d'être tout ; ce n'est qu'un des éléments de la maladie et il réfute la doctrine physiologique, qui n'acceptait les fièvres que comme l'expression de l'affection locale. Il montre que, dans ce qu'on appelait les fièvres essentielles, pyrexies dans

tomie pathologique et de thérapeutique, dont les matériaux avaient été puisés dans le service de la Charité de Lerminier. La *Clinique médicale* d'Andral a été publiée de 1824 à 1827, en 4 vol. la quatrième et dernière édition parut en 1840.

lesquelles, d'après Broussais, la lésion de l'estomac était constante et fondamentale, cet organe n'offrait, le plus souvent, aucune altération et que les traces de prétendues gastrites ne sont, très fréquemment, que de simples phénomènes cadavériques ne se rapportant à aucun travail d'inflammation accompli pendant la vie. Il n'eut pas plus de peine à démontrer que la douleur épigastrique, que Broussais appelait « le cri de l'estomac souffrant », est loin d'avoir la constance et la valeur que lui attribuait le médecin du Val-de-Grâce.

Il rapporte sagement, d'un autre côté, l'état de la bouche et de la langue, non à l'inflammation de l'estomac, mais à l'état général de l'économie, remarquable conclusion qui montre combien Andral avait, à un haut degré, la juste notion des états généraux qui commandent et règlent le pronostic et le traitement des maladies.

Ce travail critique et libre, dans lequel le jeune auteur de la *Clinique médicale* passait en revue l'histoire clinique et anatomique des fièvres et dévoilait les exagérations ou les fausses interprétations de la médecine physiologique, renversait toute la construction du système de Broussais. Andral acheva sa ruine par l'étude des signes des maladies, à laquelle Laënnec, par sa découverte de l'auscultation, avait donné un si grand essor. Il nous paraît extraordinaire, aujourd'hui, que l'étude des lésions n'ait pas toujours marché avec celle des symptômes, en d'autres termes, que les lésions des organes aient pu être étudiées en dehors des symptômes que ces lésions produisent. Cela a été, cependant, et l'École physiologique, fière d'avoir établi sa doctrine sur les altérations locales, affectait de s'y cantonner exclusivement et manifestait le plus profond dédain pour les signes extérieurs des maladies et leur rapport avec les lésions organiques. C'est l'honneur

d'Andral, c'est un des plus grands services qu'il a rendus à la science, d'avoir repris l'étude exacte de la sémeiologie, d'avoir discerné et groupé les signes et les phénomènes des maladies, de les avoir rattachés aux lésions mieux connues et mieux distinguées et d'avoir ainsi ouvert la voie féconde dans laquelle l'ont suivi les générations contemporaines.

Nouvelles études de la *Sémeiologie.*

Sa *Clinique médicale* était à peine terminée, qu'Andral donnait une suite à son œuvre, par la publication de son *Précis d'anatomie pathologique.* Dans cet ouvrage, il s'attache à démontrer, par l'anatomie pathologique, que toute la médecine n'est pas contenue dans le terme, « inflammation », et que, en dehors de ce terme, existent bien des lésions organiques, bien des altérations de tissus et d'humeurs, qui ne sont pas de son domaine ; telles sont les lésions de nutrition et les lésions de circulation. Andral va trop loin dans la guerre qu'il a déclarée à l'inflammation, *vieille monnaie sans empreinte qui doit être mise hors de cours*, et la dissociation qu'il fait de l'inflammation n'est qu'une fiction, de même que le terme *hypérémie*, qu'il crée et qui a passé dans la langue scientifique, n'est qu'un synonyme. Au fond, l'inflammation a subsisté, et l'idée synthétique, invincible, et vraie qu'elle représente est restée dans la science. Mais, ce qu'il faut voir et retenir dans ce chapitre de son livre, ce sont les belles considérations de pathologie auxquelles donne lieu cette étude de l'inflammation et par lesquelles il s'élève au sens pathologique, à l'interprétation du phénomène et jusqu'à l'affection qui soulève cette grande perturbation morbide, et qui lui imprime son véritable sens pathologique spécial, — pensées qu'il résumait, en définitive, en ces termes : « L'irritation diffère par ses degrés beaucoup moins que par ses modes ». — Or, l'École physiolo-

Précis d'Anatomie pathologique.

gique ne reconnaissait que des degrés. Andral voulait qu'on reconnût surtout les modes, qui ne sont livrés que par l'affection.

Dans cet important ouvrage, il indiquait déjà un ordre nouveau de lésions qui semblaient pour toujours disparues de la science : les *lésions du sang*. C'était là une vue timide, encore, de restauration de l'humorisme. Mais, il ne tarda pas, malgré les clameurs de l'École physiologique, à la développer dans de nouveaux travaux, auxquels l'expérimentation prit une grande part et qui furent entrepris en collaboration avec un jeune savant qui n'était autre que Gavarret, travaux qui aboutirent à un court mais remarquable ouvrage, son *Essai d'hématologie médicale*.

Essai d'hématologie médicale.

Là, Andral rencontre la voie féconde où ont été résolus, depuis, les plus hauts problèmes de la médecine contemporaine. Il procède expérimentalement avec l'aide du microscope et de la chimie. Il compte les globules du sang, les hématies ou globules rouges, les leucocytes ou globules blancs. Il établit les affections du sang, les nosohémies, selon que le nombre des globules est augmenté ou diminué, selon qu'il y a altération dans la composition du liquide nourricier, par l'augmentation ou la diminution de la fibrine, par l'augmentation ou la diminution de l'albumine, par la présence d'agents toxiques. La lésion anatomique du sang dans les pyrexies est un fait secondaire et non primitif, car, le *fait primitif, — condition étiologique de toute fièvre — est la cause spécifique qui agit sur le sang. Il y a une véritable intoxication*, dit Andral. Ainsi, la science était ramenée à l'humorisme pur, à la matière peccante, représentée par l'agent infectieux, et, du même coup, aux idées de spécificité et de contagion qui étaient si vivaces dans l'ancienne médecine. La science moderne

Restauration de l'humorisme.

a confirmé ces données et en a fait la base de sa doctrine médicale. C'est là le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'auteur de l'*Essai d'hématologie pathologique*.

Cependant, Andral, au milieu des luttes auxquelles il est mêlé et des grands travaux qu'il poursuit, a une idée dominante que lui inspire son éloignement pour l'esprit de système, c'est que, dans toute doctrine, il y a une part de vérité, que la science a plusieurs faces et que, en se plaçant à divers points de vue, on en saisit mieux les détails et l'ensemble. Dans les temps de perturbation doctrinale et de luttes où les esprits sont en conflit, la sagesse médicale consiste à ne prendre parti, ni pour un système, ni pour un autre, mais à emprunter à chaque système la part de vérité qu'il contient, jusqu'à ce que la science ait été reconstituée.

L'Éclectisme médical.

Il formulait cette idée — au moment même où Cousin, son admirateur et son ami, professait brillamment à la Sorbonne cet éclectisme philosophique qui sapait à sa base le sensualisme moderne et dont nous avons vu la destinée. — Sans doute, il y eut, entre le chef éloquent du néo-spiritualisme et le médecin illustre, un échange de vues, et Andral donna à sa conception le nom d'éclectisme médical. A vrai dire, cet éclectisme n'était pas une doctrine, il n'était qu'une arme de combat contre le système de Broussais, une expression d'*opportunité* pour presser le retour aux vérités médicales, qui avaient sombré dans la dictature de la médecine physiologique. Celles-ci reconquises, l'éclectisme devait disparaître.

Cette méthode de raisonnement eut le succès qu'en attendait Andral, et fut, en ses mains, l'arme qui acheva de détruire la doctrine physiologique. Appuyée sur les grands travaux dont je viens de signaler l'immense portée, l'éclectisme n'eut pas de peine à montrer les erreurs

de Broussais, le vice de son système, les aberrations de sa thérapeutique, et, en quelques années, un courant d'opinions contraires se manifesta, du vivant même du médecin du Val-de-Grâce, et emporta définitivement cette célèbre doctrine, qui avait fait tant de bruit et remué tant de disciples et d'admirateurs. Ce fut, évidemment, l'œuvre de toute cette école anatomo-pathologique dont j'ai plus haut esquissé l'histoire; mais ce fut, comme nous venons de le voir, à Andral que revient l'honneur d'avoir conduit la lutte après la mort de Laënnec et d'avoir joué le principal rôle dans cet inoubliable conflit scientifique, dans lequel l'avenir même de la science était en jeu.

VIII

Pendant qu'Andral accomplissait cette œuvre de restitution scientifique, qui a touché à tous les points de la médecine et se confond entièrement avec l'histoire médicale de son temps, un jeune maître de l'École de Paris trouvait, sur le terrain circonscrit des sciences accessoires (1), une retentissante célébrité dont il se servit, grâce à des événements favorables, pour acquérir avec une rapidité inouïe les plus hautes charges de la profession. Orfila.

C'était un étranger nommé Mathéo Orfila (2), et qui confiant, à bon droit, dans l'éternelle et inépuisable bienveillance de la France pour tous ceux qui ne sont pas ses enfants, s'était, du fond de l'île perdue de Minorque, rendu à Paris, dans le but apparent d'étudier la

(1) Ces sciences, appelées accessoires, gouvernent souvent la principale — qui est la médecine.

(2) Orfila (José), né à Mahon (Ile Minorque), en 1787 mort à Paris, en 1853.

chimie appliquée aux arts industriels, mais avec l'idée arrêtée d'y tenter la fortune. Son ambition ne devait pas être déçue. Avec la hardiesse de ceux de sa race, le jeune Espagnol, qui, dans son pays, s'était occupé de chimie avec un certain succès, fut frapper à la porte de Fourcroy et de Vauquelin. Son instinct de méridional avisé le servait bien; nous sommes en effet en 1807 et Napoléon qui avait besoin de savants avait comblé de faveurs ces illustres chimistes. Cependant, il ne suffit pas d'être puissant pour servir la jeunesse, il faut aussi lui être secourable ; or, ils étaient l'un et l'autre la bienveillance même. Ils accueillirent Orfila avec intérêt et sympathie, et l'admirent dans leurs laboratoires. — Mais il n'était pas homme à perdre du temps dans des situations secondaires. Bientôt il ouvrit lui-même, des cours libres de chimie que patrônèrent ses illustres protecteurs, et, en très peu d'années, il devint sinon célèbre encore — du moins très connu.

Un événement de laboratoire vint décider de sa fortune et lui donner une impulsion extraordinaire. Une expérience qu'il manqua, pendant une de ses leçons, lui fit soupçonner que les toxiques mêlés à des liquides préparés avec des substances animales, ne pouvaient être décelés par les moyens dont disposait alors la chimie. Il se livra, aussitôt, à de nombreuses expériences qui lui permirent d'en acquérir la preuve, et il écrivi d'un trait son célèbre ouvrage de *Toxicologie générale* (1) (1815). La science qui se donne comme objet de reconnaître dans l'économie la trace et la nature des poisons était fondée.

Dès lors, sa fortune est assurée, et sa carrière n'est plus qu'un cours inouï de prospérité. Il est nommé sur

(1) *Traité de Toxicologie*, 4 parties en 2 vol. in-18 1813-1815.

les instances de Hallé, Correspondant de l'Institut, attaché comme médecin à la maison du roi, et est élu professeur de Médecine légale à la Faculté (1) — balançant avec une extraordinaire facilité les titres de Pariset et de Husson (2) qui étaient ses concurrents. — Il n'est pas encore français le jour où la Faculté dut faire sa présentation, et sa grande naturalisation n'aura lieu qu'en 1834; mais cette condition ne suspend pas sa marche. Lors des événements de 1822-1823 qui provoquent la suppression et la reconstitution de la Faculté, il ne perd sa chaire, qui est supprimée, que pour obtenir celle de Vauquelin, son bienfaiteur, qui est destitué (3).

Là ne devait pas s'arrêter le cours de cette extraordinaire carrière qui — contrairement à d'autres — prenait un nouvel essor à chaque changement de régime. Survient la Révolution de 1830; Antoine Dubois remplace au décanat Landré-Beauvais, à son tour destitué, et Orfila devient le premier assesseur du nouveau doyen. Bientôt, Dubois, que sa popularité seule avait porté à l'administration de la Faculté, malgré son âge avancé — il était octogénaire — donne sa démission. Sur sa demande, il est remplacé par son assesseur, et voilà Orfila à la tête de la Faculté, chef de la Médecine française, l'arbitre des fonctions, des grâces et des faveurs.

Cette fortune — dont nous verrons tout à l'heure le dénouement, et qui n'a pas d'analogue dans l'histoire

(1) L'engouement des professeurs pour Orfila fut tel que Hallé, malade de l'affection calculeuse qui devait entraîner prochainement sa mort, se fit porter dans sa chaise à porteurs à l'École pour voter en sa faveur.

(2) Husson, ancien élève de l'*École de santé*. Devint cependant professeur à la Faculté et membre de l'Académie, où il fut un ardent propagateur de la vaccine. On lui doit sur ce sujet de nombreux rapports publiés chaque année par ordre du ministre (1806-1820).

(3) Voir la note que j'ai donnée à ce sujet page 173. Elle est caractéristique pour celui qui sait interpréter la fine et habile portée de la démarche que fit Orfila, à ce moment, auprès de Vauquelin.

des médecins du siècle — fut-elle justifiée par un rare mérite, et la valeur de son œuvre fut-elle à la hauteur du bruit qui se fit autour de son nom? Voilà maintenant ce qu'il faut examiner.

L'œuvre d'Orfila.

L'œuvre d'Orfila, en chimie, est médiocre. Ses « *Éléments de chimie* », qu'il publia en 1817 (1), n'ont, de son propre aveu, d'autre mérite que celui de la coordination et de la clarté qui ont présidé à leur rédaction. Comme chimiste, il n'a donc rien fait pour la science et n'occupe qu'un rang secondaire. Il n'en est pas de même en médecine légale, et ses travaux en cette branche de l'art constituent de vrais et légitimes titres scientifiques. Ses traités de Toxicologie et de Médecine légale (2) sont des ouvrages considérables qui ont rendu à la science et à l'enseignement de grands services et furent longtemps les guides des médecins légistes.

Les Éléments de Chimie.

Traités de Toxicologie et de Médecine légale.

Nous avons vu qu'il a fondé la Toxicologie, qui n'existait pas, à vrai dire, avant lui, et appris aux experts l'art de déceler les substances vénéneuses associées à des substances organiques. C'est cette découverte qui constitue la donnée capitale de la Toxicologie. Mais, il alla plus loin encore, et rechercha le toxique dans tous les tissus où l'absorption avait pu le faire pénétrer. A ce sujet, ses expériences sur l'arsenic et les autres principaux poisons sont célèbres.

Toutefois, malgré ces découvertes, il n'est pas le premier médecin légiste de son temps. En érudition, en science juridique, et même en expertise médico-légale, Marc lui est supérieur, et Olivier (d'Angers) et Devergie l'égalent, s'ils ne le dépassent. Dans les

(1) *Éléments de chimie*, 1817. L'ouvrage atteignit huit éditions. La dernière fut publiée en 1851.

(2) *Traité de médecine légale*. 3 vol. in-8°, 1821-1823. Il y eut quatre éditions. La dernière est de 1848.

expertises toujours très graves et très importantes qui lui étaient confiées, l'artiste avec ses défauts de vanité et de présomption qui, chez lui, doublaient le médecin, apparaissaient et dominaient l'expert, et il faisait trop fréquemment de la cour d'assises un piédestal à son orgueil et à son goût inné pour le faste et les représentations théâtrales. Là, drapé dans une solennité cherchée et voulue, dans une infaillibilité dont l'assurance nous déconcerte aujourd'hui, se refusant à toute expertise rivale, se dérobant à toute contradiction, il saisissait d'une impression profonde, le jury, la cour, les témoins, et l'assistance — et on peut dire, aujourd'hui, que dans plus d'un grand procès, il dut la condamnation de l'accusé, plus à cette artistique dramatisation de l'expertise, à sa redoutable mise en scène, qu'à des preuves scientifiques obtenues par des procédés qui étaient encore contestables à cette époque (1).

Comme homme, il avait des dons individuels remarquables, une grande puissance de travail, des ressources incalculables dans l'esprit, un sentiment artistique très développé, une parole éloquente et facile, mais il ne possédait, ni la profonde science et l'admirable modestie de Vauquelin, ni l'éloquence et la maîtrise de Fourcroy, ni, à plus forte raison, les éclairs de génie et la haute moralité de Récamier, ou l'immense portée biologique et générale d'Andral.

Pendant son décanat, il fut un administrateur hors ligne, au point de vue des intérêts moraux et matériels de la Faculté ; on lui doit d'importantes réformes

(1) Par exemple le procès Lafarge, dans lequel les analyses étaient contradictoires, et la cour hésitante... Ce n'est qu'au dernier moment, qu'Orfila, par un de ces coups de théâtre, qu'il recherchait, prononça l'arrêt de l'accusée en déclarant que de l'arsenic avait été extrait du cadavre.

Décanat d'Orfila.

dans l'enseignement (1) et des améliorations considérables dans le matériel de l'École. Il procéda à l'installation du musée Dupuytren et créa le musée d'anatomie comparée qui porte son nom. Il eut, à un haut degré, le sentiment de la dignité médicale et le souci de l'honneur professionnel. Déjà, en 1820, présidant les jurys médicaux il s'était montré, nous l'avons vu, d'une grande sévérité dans les examens d'officier de santé dont l'institution offensait la profession parce qu'elle l'abaissait et la déconsidérait ; il garda, pendant son décanat, le même souci de ses intérêts moraux et sous son administration, jamais il n'aurait pu être pris une mesure affectant son indépendance ou sa dignité, comme on l'a vu trop souvent depuis.

Tel fut, avec ce mélange de dons et de défauts divers, cet homme qui exerça, non sur la science, mais sur la profession, une incalculable influence. Administrateur de premier ordre, professeur disert, démonstrateur adroit, médecin légiste ingénieux, expert habile — mais possédant en lui-même une confiance redoutable, — il fut certainement un esprit très remarquable et admirablement doué, mais il ne fut ni une vaste intelligence, ni même un caractère, dans le sens élevé du mot.

Il dût sa situation exceptionnelle et la suprématie qu'il exerça, à son habileté, à sa souplesse, à l'art vraiment politique avec lequel il se servit de circonstances très favorables, et non, comme d'autres, à l'illustration acquise par de longs travaux et l'ascendant d'un caractère élevé. D'une ambition qui égale si elle ne dépasse celle de Dupuytren, mais n'ayant ni son génie, ni la hauteur digne, quoique dédaigneuse de son caractère, pour la

(1) Il fit rétablir le baccalauréat ès sciences pour le doctorat, fit continuer l'hôpital des cliniques et ouvrir de nouveaux pavillons de dissection, fit rétablir, au Luxembourg, le jardin botanique et améliorer les cabinets de matière médicale, de physique et de chimie.

justifier, il plia, — à son orgueil, à son avidité des fonctions, des honneurs et de places, à son amour de l'ostentation et de popularité, à sa recherche de la renommée, — son repos, son caractère, ses principes, sa morale et la science elle-même qu'il voulut asservir, au lieu de la servir; aussi cette fortune, artificiellement bâtie et développée, devait-elle sombrer, un jour, devant les événements politiques qui l'avaient si longtemps soutenue et avec lesquels elle s'était si longtemps et si facilement jouée. La Révolution de 1848, vint en effet, mettre une fin au décanat d'Orfila — contrastant avec les événements de Juillet qui l'y avaient porté.

En un instant sa fortune et sa suprématie s'écroulèrent. Lui, le dispensateur des honneurs et des fonctions de la carrière, le régulateur écouté et obéi des intérêts scientifiques et professionnels, fut frappé à son tour par ses adversaires politiques et condamné à l'inaction. Il fut même inquiété, et une commission d'enquête fut instituée pour examiner sa gestion dont l'honnêteté défiait, du reste, toute critique. Un homme, comme lui, ne pouvait vivre dans le silence du cabinet et se complaire dans une sage et philosophique retraite; il lui fallait la puissance effective, et le grand décor scientifique, l'éclat autour de son nom, le succès, la célébrité, la popularité, tout ce qu'il avait recherché par ses travaux et dans son administration; aussi ne survécut-il que peu d'années à sa disgrâce, et il mourut le 12 mars 1853.

IX

Parmi les maîtres de la Faculté de 1830, il en est un que la génération qui est actuellement au déclin de sa carrière, a connu et vénéré et qui, longtemps, incarna, à Cruveilhier.

ses yeux, les grandes traditions de l'ancien professorat. C'est Cruveilhier, — l'élève de prédilection de Dupuytren. — Il représente avec une autorité grandissante, l'anatomie et surtout l'anatomie pathologique — cette fille du siècle dont les grands médecins de l'An III avaient inauguré l'enseignement, — que Bichat avait comprise dans son œuvre immense, dont Laënnec, Bayle et Dupuytren avaient reculé les limites, et qu'il était réservé à Cruveilhier de développer encore, avec une puissance de travail, un talent d'exposition et une science d'érudition auxquels les contemporains, comme la postérité, ont rendu justement hommage.

Essai sur l'anatomie pathologique.

Dès ses débuts dans la carrière, il publia, sous l'inspiration de Dupuytren, le premier essai d'Anatomie pathologique qui ait été publié (1). C'était l'ouvrage qu'on attendait, qui était dans la pensée des grandes intelligences de l'époque, que Dupuytren avait rêvé de donner à la science, mais que ses grandes et actives occupations ne lui avaient pas permis de rédiger. Ce livre remarquable par la méthode de l'exposition des faits, par leur classification, et surtout par les observations cliniques qui les accompagnent et les éclairent, avait été conçu et préparé aux leçons du soir que Dupuytren faisait à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu. Il fut accueilli avec faveur par le grand public médical, et le nom de Cruveilhier — obscur la veille — se trouva connu le lendemain.

Le jeune médecin qui venait de s'ouvrir ainsi les portes de la carrière par cette publication, était loin d'être un ambitieux. D'une nature fine et délicate, orienté vers les idées religieuses par une mère animée d'une foi

(1) Jean Cruveilhier. — Essai sur l'anatomie pathologique en général et sur les transformations et productions organiques en particulier. Thèse de doctorat. Paris, 1816, 2 vol. in-8°.

ardente, il avait voulu être prêtre et n'avait étudié la médecine que pour obéir à son père. Celui-ci, médecin lui-même, caractère entier et énergique, compagnon d'armes des grands chirurgiens militaires de l'Empire, n'admettait pas d'autre volonté que la sienne, ni d'autre carrière pour son fils que celle qu'il professait, et il lui imposa les études médicales. Mais, il arriva qu'au cours de ses études anatomiques et cliniques, le jeune étudiant, troublé par le spectacle des amphithéâtres et l'assistance aux opérations, quitta l'école pour se réfugier au Séminaire de Saint-Sulpice. Averti aussitôt, le père accourut de sa résidence du Limousin, et le ramena d'autorité à la Faculté.

Les biographes de Cruveilhier, qui furent ses contemporains et ses amis, racontent que s'il se résigna à reprendre le cours de ses études, c'est qu'il regarda cet acte de soumission comme une sorte de victoire remportée sur ses goûts et sur ses inclinations naturelles, et qu'il entrevit, dès ce moment, dans le ministère du médecin, de nombreuses occasions de se dévouer au bien et à la charité. Cette appréciation concorde avec les faits, et la vie de Cruveilhier fut en effet conforme aux pensées que lui avait suggéré sa première vocation et fut réellement un sacerdoce, dans lequel le dévouement à la science ne le céda qu'à la charité.

Après la publication de son *Essai sur l'anatomie pathologique*, Cruveilhier qui, dans sa modestie, n'avait d'autre visée que de succéder à son père, reprit la route de sa province et s'installa à Limoges. Il commençait à se livrer au paisible exercice de la médecine pratique, quand fut institué en 1823, le concours de l'agrégation. Sur l'énergique intervention de son père, il se présenta et poussa, dit spirituellement Raynaud, l'obéissance filiale jusqu'à se faire recevoir le premier. Dès lors, sa

carrière est fixée, et ni sa modestie, ni son amour de la vie calme et tranquille ne pourront lui permettre d'échapper à l'invincible force qui le mène, ni prévaloir contre la désignation que font de lui sa haute intelligence, ses aptitudes et aussi le concours des événements.

Il est, en outre, en dehors de l'énergique puissance paternelle, une autre volonté qui s'exerce sur lui et dont la sollicitude, impérieuse aussi, mais, — toute puissante, — ne le perd pas de vue. C'est celle de son maître Dupuytren; celui-ci le veut à la Faculté et ce qu'il veut, Dupuytren l'accomplit. Il le fait d'abord nommer professeur de Médecine opératoire à la Faculté de Montpellier, en attendant les événements, et, un an après, au moment même où Cruveilhier allait une seconde fois, abandonner la partie et retourner dans son cher Limousin, il est présenté, sous l'évidente inspiration de Dupuytren, par la Faculté de médecine de Paris, à la chaire d'anatomie que laissait vacante la mort de Béclard. Il est aussitôt nommé par le tout puissant ministre, l'évêque d'Hermopolis, qui se rappelle son auditeur des conférences de Saint-Sulpice.

On pourrait croire qu'arrivé ainsi, presque malgré lui, à une des plus hautes charges de la profession, Cruveilhier va en remplir les devoirs, avec la régularité et l'honnêteté que lui dictent sa conscience, il est vrai, mais aussi, sans trop de zèle, et en se renfermant dans la limite de ses obligations. D'autres, qui déploient à la recherche de ces postes enviés toutes les ressources de leur esprit — tendu, vers ce but unique, pendant des années, avec une passion extrême — ne se croient pas obligés à dépasser la mesure d'un médiocre enseignement, ponctuellement accompli. Ce serait ne pas connaître Cruveilhier. Le jour où il avait pris possession de sa chaire, il avait dit aux élèves pré-

venus contre lui par ses opinions religieuses (1), qu'ils trouveraient en lui, un professeur dont le zèle ne se démentirait jamais et qui tâcherait de leur faire oublier la perte qu'ils avaient faite en Béclard. Il tint plus que sa parole, et à l'exemple de son maître Dupuytren, on le vit consacrer à l'enseignement de la jeunesse la plus grande partie de son temps. Renfermé dans les pavillons de l'École pratique, il y passe des journées entières à y préparer ses leçons. Avant de consulter les œuvres classiques des anatomistes qui l'ont précédé, il étudie chaque organe sur la table de l'amphithéâtre, et n'accepte les descriptions de ses devanciers qu'après leur avoir fait subir le contrôle de ses propres recherches. C'est ainsi, qu'au jour le jour, est élaboré le célèbre *Traité d'Anatomie descriptive* qui a été entre les mains de plusieurs générations de médecins (2) que n'ont pas fait oublier les ouvrages de Sappey, de Beaunis et Bouchard, de Testut et de Poirier.

Traité d'Anatomie descriptive.

Cependant, Dupuytren meurt et assure dans son testament la création d'une chaire d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Paris ; il désigne en même temps Cruveilhier pour l'occuper. Le grand chirurgien avait été guidé, dans cet acte, autant par sa prédilection pour son disciple favori, que par l'intérêt qu'il n'avait cessé de porter à l'anatomie pathologique, depuis les débuts de sa carrière. Les événements montrèrent bientôt la justesse de son choix. Du reste, la

(1) On s'attendait à une de ces scènes de tumulte dont l'amphithéâtre de la Faculté offrait si fréquemment à cette époque le regrettable spectacle, et toutes les mesures d'ordre avaient été prises par l'autorité. Mais, le calme, le sang froid, le tact de Cruveilhier déjouèrent la malveillance et sa leçon dans laquelle il avait fait l'éloge de Béclard fut accueillie par des applaudissements.

(2) *Traité d'Anatomie descriptive.* — Paris, 1834-36, in-8°, 4 vol. — 1843, in-8°, 4 vol. — 1851-1852, in-8°, 4 vol. — 1862-1867 in-8°, 4 vol. (avec Marc Sée et Cruveilhier fils).

réputation de Cruveilhier était si bien établie à cette époque, que s'il n'avait pas été désigné par son maître, pour occuper cette chaire nouvelle, il y eut été porté par l'opinion publique.

Dans cette chaire, Cruveilhier est à sa vraie place et inaugure, à partir de ce moment, ses grands travaux d'anatomie pathologique qui pendant trente ans, ont occupé sa vie laborieuse et fait accomplir à cette science de si grands progrès. Il est, en effet, de cette étroite et vaillante phalange qui, sous l'impulsion de Bichat, a agrandi le champ d'observations que Morgagnie assigna à l'anatomie pathologique et qui a transporté l'étude de l'organe jusqu'au tissu. C'est donc à l'anatomie de texture, à la recherche des altérations des tissus qu'il s'attache, et il porte cette étude jusqu'aux confins de l'Histologie pathologique qui a été l'œuvre de ses successeurs, les anatomistes contemporains, et a continué jusqu'à nos jours l'immortelle conception de Bichat. Ces recherches aboutissent à son grand *Atlas* et à son *Traité d'Anatomie pathologique* qui ont été l'œuvre importante et capitale de sa vie (1).

Les ouvrages d'anatomie pathologique générale.

Mais, courbé, pendant de longues années sur les altérations anatomiques, passé maître dans l'art de déceler la lésion pathologique et ayant recueilli, en de nombreux volumes, les documents de la vaste enquête nécropsique qu'il a menée pendant quarante ans, Cruveilhier ne croit pas, comme d'autres, que les altérations des organes constituent toute la maladie ; ce n'est pour lui, qu'un effet du travail morbide, une sorte de symptôme interne, mais, placé plus près que les autres signes de

(1) Cruveilhier, *Anatomie pathologique du corps humain*, Description avec figures lithographiées et coloriées des diverses altérations morbides dont le corps humain est susceptible. Paris, 1830-1842, 2 vol. in-folio avec 230 planches coloriées. — *Traité d'Anatomie pathologique générale*. Paris, 1849-1854, 5 vol. in-8°.

la route qui conduit à la cause, et plus important à connaître.

Ce grand anatomiste — qui a ouvert tant de cadavres et contemplé tant de fois leurs lésions — n'a pas trouvé dans ses recherches, la source de la vie, et il est de ceux qui pensent, comme son ami Récamier, que la lésion vitale s'impose comme la solution inévitable de tout problème pathologique.

Vitalisme de Cruveilhier.

« La raison suffisante des maladies, dit Cruveilhier se trouve-t-elle dans quelque lésion organique? Vouloir expliquer tous les phénomènes morbides par des lésions naturelles des organes, me paraît une prétention aussi exagérée que de vouloir trouver dans les conditions matérielles de ces mêmes organes, lorsqu'ils sont sains, la raison suffisante de leur action. La science du cadavre, n'est pas la science de la vie. La vie ne connaît ni rapports de contiguité, ni rapports de continuité, ni faces, ni bords, ni angles. La vie associe les organes les plus éloignés, comme elle sépare les organes les plus rapprochés ; elle s'exécute au moyen des organes, mais elle ne se mesure ni par leur masse, ni par leur volonté. »

Ainsi pensait le professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de Paris. Ces idées étaient loin, on le sait, d'être celles des médecins de son temps, et se trouvaient en opposition avec les doctrines organiciennes qui gouvernaient alors l'École de Paris ; mais Cruveilhier affirmait ce qu'il croyait, et tout le monde respectait ses opinions, comme tout le monde l'honorait et le respectait lui-même. Ses opinions religieuses étaient du reste d'accord avec ses doctrines, et sa vie d'accord avec ses opinions religieuses. La dignité de son existence, la droiture de son âme, sa charité immense, sa bienveillance extrême vis-à-vis de tous, lui avaient fait une situation à part dans le grand monde médical. Il semblait réaliser dans sa profession l'idée maîtresse de sa

jeunesse et remplir vraiment un sacerdoce (1). La pauvreté l'attirait invinciblement et tous ceux qui l'ont connu — nombreux encore — citent d'innombrables exemples de sa compassion et de son désintéressement empreints des formes les plus délicates (2).

X

Coup d'œil rétrospectif sur la médecine de 1830.

Ainsi étaient les principaux maîtres qui, a cette ère de 1830, représentaient la science française. Les courtes et impartiales esquisses, qui complètent les portraits que j'ai déjà tracés, peuvent offrir quelques défaillances dans les caractères ou quelques lacunes dans les talents, mais elles donnent une idée, que je crois juste, de cette forte génération — née au siècle précédent, et arrivée à l'âge d'homme, au moment de la Restauration. — Il faut, du reste, pour se rendre compte de l'œuvre immense qu'elle a accomplie se retourner en arrière et mesurer le chemin qu'elle a parcouru depuis l'époque de la fondation de l'École de santé.

A la fin du XVIIIe siècle — au moment où éclate la Révolution — la Médecine — nous l'avons vu — purement hippocratique, consiste dans l'interprétation des textes classiques. C'est à peine si la méthode d'obser-

(1) Toutes ses biographies citent des traits de sa délicate générosité. Un des plus connus — dont la révélation fut due à une indiscrétion — est celui-ci : Cruveilhier donnait des soins à la femme d'un pauvre employé. Deux fois par jour, depuis plus d'un mois, il montait ses cinq étages. Il la visitait pour la dernière fois et il allait se retirer quand il avise un petit tapis sans valeur : Quel joli tapis ! quel merveilleux tapis algérien s'écrie-t-il ! — Mon Dieu, docteur s'il pouvait vous être agréable ! — S'il me serait agréable ? Tenez, faisons une affaire. Vous me devez 200 francs. Votre tapis en vaut au moins 300. Voici cinq louis, je l'emporte...

(2) Ce grand médecin qui contribua au développement de la science par un travail assidu d'un demi siècle, cet homme de bien qui fut l'honneur de sa profession, mourut à Paris, le 10 novembre 1874. Il était né à Limoges, le 9 février 1791.

vation indiquée par Morgagni, commence à pénétrer les intelligences les plus ouvertes. La clinique, l'anatomie pathologique, flottent, mal définies, dans les esprits, mais ne sont pas encore réalisées en actes. La chirurgie, plus avancée, doit, à l'Académie royale de chirurgie, le remarquable développement qui fait d'elle, même aujourd'hui, l'étonnement des modernes.

Les décrets de la Convention anéantissent l'enseignement et dispersent les maîtres et les élèves. — Tout est à terre, les vieilles traditions, les théories nébuleuses, les orientations nouvelles, les acquisitions utiles, et, l'humanité paraît rétrograder à la nuit scientifique.

L'École de santé est alors fondée. Sa tâche est incommensurable. Elle a, à reconstituer toute la science, à remettre en place les vérités acquises, à éliminer les conceptions que l'expérience a condamnées et à donner satisfaction aux aspirations des temps nouveaux. — A son appel, se lève alors toute une élite d'hommes que le siècle expirant paraissait tenir en réserve dans les couches profondes de la nation. Chacun apporte sa pierre à l'édifice nouveau. Fourcroy et Thouret organisent l'enseignement. Corvisart fonde la clinique médicale. Pinel donne une classification à la médecine. Bichat constitue en deux ans cet immense échafaudage de physiologie et d'anatomie qui renouvelle la science entière. Desault fonde la clinique chirurgicale et son disciple de prédilection, Boyer, poursuit son œuvre, et reprend, au siècle nouveau, les grandes traditions, de l'Académie de chirurgie.

En quelques années, la science entière, avec ses programmes, son enseignement, ses maîtres, ses élèves, est reconstituée, et l'École de Paris jette un nouveau rayonnement sur le monde.

Mais, à cette époque de rajeunissement, les temps se

précipitent. Le système de Pinel vieillit en quelques années et n'est plus conforme aux aspirations d'une génération hâtive et enthousiaste. Un homme surgit de la race puissante des réformateurs et de l'ardent tempérament des révolutionnaires. Il se prend à la doctrine, la secoue de ses mains violentes et la renverse. Toutefois, ce destructeur a un dogme tout prêt — le système physiologique ; il l'édifie sur les ruines de la médecine de l'An III, et l'École de Broussais — pour un temps — gouverne de nouveau le monde. Mais, cette méthode est systématique, et, par suite, impuissante à créer une œuvre durable. Elle ne tarde pas à se heurter à une intelligence géniale, pétrie de bon sens, de lucidité, de pénétration profonde et de robuste ténacité, qui a démêlé les dangers, que sous son aspect de simplicité séduisante faisait courir à la science, l'École physiologique.

C'est Laënnec, le plus grand des médecins modernes. Il s'attaque, pied à pied, aux doctrines du réformateur et en montre l'incurable vice. Il a, derrière lui, toute cette école anatomo-pathologique qui procède de Bichat et des plus illustres maîtres de l'An III. Cette école est la première génération enfantée par ces maîtres. Née à l'aube du siècle, elle a été conçue au milieu des tragiques convulsions de la guerre civile et des grandes épopées de la guerre étrangère — au moment du renouvellement d'un monde, — et cette race nouvelle semble emprunter, à ses origines, une vigueur dans l'intellectualité, une puissance dans le travail, un enthousiasme et une foi dans l'art que ne possèdent plus, au même degré, les générations vieillies. C'est elle qui donne au siècle son orientation définitive, et le met en marche sur la grande voie où se sont échelonnées les grandes découvertes contemporaines. De ses rangs, émergent Dupuytren, qui portera la chirurgie à un incomparable degré

d'exaltation, et assurera à son pays, encore une fois, le sceptre scientifique. Récamier, qui, dans une vue géniale sur l'avenir, fonde la Gynécologie et déplace la grande chirurgie d'un demi-siècle en avant, Roux, qui crée les méthodes d'autoplastie, Béclard et Cruveilhier qui complètent l'œuvre anatomo-pathologique de Bichat et de Laënnec, et, transportent la science jusqu'à l'analyse des tissus, au seuil même de l'anatomie cellulaire et de l'histologie. Là, sont aussi, Bretonneau (1) qui découvre la spécificité des maladies, crée de toutes pièces la diphtérie et la dothinentiérie, Louis, qui achevera son œuvre, Andral, qui, reprenant les longues luttes et la laborieuse tâche interrompues par la mort de Laënnec, démolit peu à peu le système de Broussais et ramène la médecine à un traditionnalisme éclairé — que rajeunissent ses travaux sur la sémiologie, sur les fièvres et sur les altérations du sang. — Enfin, pour que rien ne manque — dans aucune branche à cette génération — elle a, Esquirol qui fonde la pathologie mentale, Magendie qui crée la physiologie expérimentale, Orfila qui crée la Toxicologie, et l'honnête Pariset qui prononce, en un langage superbe, l'éloge de ceux que la mort a ravi le long de cette voie triomphale.

C'est à cette époque de 1830, que je viens de décrire que nous conduit cette première génération scientifique. A ce moment, son œuvre est accomplie. Elle a reconstitué la médecine, développé la chirurgie, créé

(1) Bretonneau (Pierre-Fidèle), né à Saint-Georges-sur-Cher, le 3 avril 1778, mort à Passy, le 18 février 1862. Élève de l'École de santé avec Récamier, Guersant, Duméril, Savigny, avec lesquels il resta étroitement lié. D'abord officier de santé à Chenonceaux, puis docteur en médecine (1815). Il est nommé, par l'influence de Chaptal, médecin de l'hôpital de Tours où il eut pour élèves Trousseau, Velpeau et Gouraud. J'ai publié sa *Biographie* avec sa *Correspondance* (Félix Alcan, 1892) et fait ressortir l'importance de son œuvre médicale. Son *Traité de la diphtérie* est de 1826. Son mémoire sur la dothinentiérie, rédigé par Trousseau dans les *Archives de médecine*, parut également en 1826.

l'anatomie pathologique, inauguré l'anatomie des tissus, refait la thérapeutique, fondé la gynécologie. En quelques années, cette tâche immense a été réalisée. On peut mesurer, à cette rapide évolution, la valeur des ouvriers qui en ont été les artisans. Jamais, — à aucune époque historique, et dans aucune branche des connaissances humaines et dans un espace de temps aussi court — une évolution aussi considérable n'a pu être aussi brillamment conduite. Les médecins qui sont issus de cette forte race et qui datent de l'ère des grands concours n'ont eu qu'à cultiver et à développer l'immense champ défriché d'avance et généreusement ensemencé qui leur avait été légué. Leur œuvre, quoique considérable aussi, et marquée par des progrès incessants et de merveilleuses découvertes, n'est cependant pas comparable au travail de reconstitution et d'expansion hardie qui a fait, du premier tiers du siècle, une des plus brillantes périodes de l'histoire de la Médecine. Pour retrouver une semblable floraison, il faudrait arriver aux temps contemporains ; et on sait maintenant, par quelle filiation, par quel développement de germes héréditaires par quels nombreux points de contact, la grande École actuelle qui termine le siècle, se rattache à celle non moins grande qui l'inaugura.

CHAPITRE XIV

I. Séjour de Récamier à Fribourg, en Suisse. — Cauchy. — Retour de Récamier à Paris. — Fondation de la *Revue médicale*. — Traitement de la fièvre puerpérale. — II. Épidémie de choléra en 1832. — Mort de Casimir-Perier. — Médication de Récamier. — Perfectionnements apportés à l'opération de l'empyème. — Incision du cul de sac postérieur du vagin. — Les abcès pelviens. — Le pharyngotome de Récamier. — III. Il reprend, comme professeur libre, ses cours cliniques à l'Hôtel-Dieu. — Récamier poursuit ses améliorations dans le traitement des maladies des femmes. — L'abrasion utérine. — Curette de Récamier. — Perfection des procédés de Récamier. — Appréciation de ses contemporains. — Dubois (d'Amiens). — IV. La fissure sphinctérienne. — Procédé opératoire de Récamier.

I

Séjour de Récamier à Fribourg.

Après la Révolution de 1830, Récamier, rendu à la liberté par sa double destitution, se retira en Suisse, aux environs de Fribourg, dans une propriété dont il avait fait l'acquisition. Le motif qui dicta cet éloignement fut, moins le besoin de repos qu'il éprouvait après des événements comme ceux auxquels il venait d'assister, que le souci de la santé de sa femme, qui était gravement atteinte et à laquelle il pensait que le climat de la Suisse serait favorable. Cette prévision ne fut pas justifiée, et il eut la douleur de la perdre quelque temps après.

Peu de temps auparavant, les jésuites français, que les événements politiques avaient obligés à s'exiler, avaient eux-mêmes fondé un établissement à Fribourg. Récamier, en relations affectueuses avec ces religieux, et ami intime d'un des plus illustres d'entre eux, le père de Ravignan, fréquentait régulièrement, pendant son séjour, cette maison, où il était aimablement reçu. C'est là, qu'il se rencontra avec Cauchy, dont la situa-

tion offrait avec la sienne une frappante ressemblance.

Cauchy. Cauchy, un des plus grands mathématiciens du siècle, possédait, comme Récamier d'inébranlables convictions religieuses ; comme lui, tous les actes de sa vie professionnelle et privée étaient guidés par des principes fixes et absolus, et aucune considération, si grave qu'elle fût, n'avait le pouvoir d'obtenir un sacrifice réprouvé par sa conscience — même quand il s'agissait de ces faits considérés, dans le monde, comme des formalités officielles, et, par suite, sans importance.

Il jouissait, au moment de la révolution de Juillet, d'une immense réputation scientifique, était membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences et à l'École polytechnique, adjoint au Collège de France. Le serment qu'on voulut l'obliger à prêter, comme on l'avait fait pour Récamier, éveilla en lui les mêmes scrupules, et entraîna les mêmes conséquences. Quoique étranger à la politique, il était très attaché au Roi déchu, et il ne crut pas que sa conscience lui permît de prêter, à son successeur, un serment de fidélité contre lequel tout son être protestait. Ce refus entraîna sa destitution de toutes ses places et fonctions. Cauchy accepta avec résignation le sacrifice dont il avait par avance mesuré l'étendue et qu'il considéra comme une épreuve. Il se retira chez les jésuites de Fribourg voulant, dit son érudit biographe (1), se partager, sous leur pieuse direction entre les sciences divine et humaines.

Ainsi, la destinée conduisait dans la même retraite

(1) J. Bertrand, *Éloge d'Augustin-Louis Cauchy*, lu dans la séance publique du 11 juin 1878. Cauchy fut ensuite appelé auprès du Roi Charles X, comme précepteur du jeune duc de Bordeaux. Rentré en France en 1838, il remplaça le savant Prony, au Bureau des longitudes. Là aussi le serment était exigé. Mais il se refusa aussi énergiquement à le prêter que la première fois. Dans la remarquable étude qu'il lui a consacrée, l'éminent Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences rapporte que, quand on le pressait sur ce chapitre, il répondait : « Qu'on

deux hommes célèbres qu'unissaient la communauté de leur foi, l'élévation de leur intelligence et la situation identique que leur avaient fait les événements. — Que se passa-t-il entre eux? Quoique nous n'ayons pas de documents sur cette époque de leur existence; il est facile d'y suppléer :

Ni l'un ni l'autre n'étaient de nature à récriminer sur le sort qui leur était fait, et qu'ils avaient délibérément voulu et accepté, et il est probable que leur temps se passa en conversations élevées et en pieux exercices. Aucun d'eux ne pouvait, du reste, prolonger longtemps son séjour en Suisse; Récamier était repris par ses besoins d'activité et réclamé par ses grandes occupations. Cauchy, qui, plus heureux que lui, avait une femme et des enfants, ne pouvait rester longtemps éloigné de sa famille. Les jésuites comprirent aussi qu'il appartenait à la science, dont il était l'illustration, et, à leur instigation, le roi de Piémont l'appela à une chaire à l'Université de Turin. Ce fut l'honneur de ces religieux de Fribourg et une charitable inspiration de leur délicatesse d'avoir pensé qu'un homme comme Cauchy se devait aux mathématiques et d'avoir inspiré le choix du souverain. Récamier revint, de son côté, reprendre sa place à Paris.

Dès son arrivée, il se remet à ses travaux avec une nouvelle ardeur. Le temps que lui laissait la perte de ses fonctions officielles, il le consacrait à ses malades. Retour de Récamier à Paris.

me coupe le cou. » C'était sa manière la plus énergique de dire non. Les temps étaient déjà changés, le Ministre de l'instruction publique, qui était Cousin, n'insista pas, les Ministres qui lui succédèrent imitèrent sa discrétion, et le serment de Cauchy ne fut jamais prêté. La révolution de 1848, le supprima. Survint l'Empire, qui le rétablit de nouveau. Mais l'Empereur, qui considérait en Cauchy une des gloires de la France et qui connaissait ses idées sur le serment, donna l'ordre de ne pas lui déférer quand il fut nommé à la chaire de physique mathématique de la Faculté des sciences de Paris. J'extrais tous ces détails de l'*Éloge académique* de M. J. Bertrand.

Sa célébrité était acquise quand il fut promu à ses chaires d'enseignement. Loin de diminuer, elle augmenta encore quand il les eut perdues.

Les passions politiques qui survécurent aux événements révolutionnaires ne purent l'altérer. Sa source était trop pure et trop élevée, les progrès qu'il avait fait faire à la science trop indiscutables, son caractère trop estimé, sa réputation trop considérable pour pouvoir être dénaturés. Appuyé sur son passé et sur ses travaux connus du monde entier, il poursuit et complète son œuvre scientifique. Mais il comprend, en face de la révolution qui vient de s'accomplir et qui a placé Broussais (1) à la Faculté de médecine, qu'il lui faut désormais, — sinon une arme ou un instrument de combat — du moins un moyen de propagande, de développement et de défense de ses idées, et il fonde, avec Cayol, la *Revue médicale*, qui fut, pendant près de vingt ans, l'expression de sa doctrine, le recueil de ses travaux et un des organes les plus importants de l'époque.

Fondation de la *Revue médicale*.

Dans une lettre inédite, adressée à un de ses amis de Fribourg, le Dr Lagger, Récamier caractérise la portée vitaliste et hippocratique de cette publication.

« La *Revue*, dit-il, est destinée à propager les principes de la Médecine hippocratique, qui reconnaît, dans les phénomènes de l'état de santé et de maladie, une puissance vitale intrinsèque et conservatrice concourant à la production et à la cessation de ces phénomènes, avec divers agents modificateurs ; en d'autres termes, elle veut rappeler les médecins à l'étude de la puissance de la nature et de l'art dans la production de la vie et dans

(1) Broussais avait été nommé professeur de pathologie générale en 1830. Il reprit à son compte la doctrine de Gall et fit de la phrénologie les sujets de ses leçons (Paris, 1836, 1 vol. in-8°). Mais le temps de ses triomphes était passé, et le vide se fit autour de sa chaire. De tempérament révolutionnaire, organisé pour la lutte et les violentes polémiques, il n'était pas fait pour l'exposition dogmatique, et il perdit toute son autorité dès qu'il n'eut plus de combat à livrer.

Il mourut le 16 novembre 1838.

son entretien, dans la production de l'état de maladie et dans sa guérison. Il s'agit de rappeler à une École, qui les a oubliés, les célèbres paroles de Baglivi : « *Medicus naturæ minister* et *interpres* » ; il s'agit de rappeler au médecin qu'il peut rapprocher les lèvres d'une plaie, mais qu'il n'appartient qu'à la nature de les cicatriser, qu'il peut tirer du sang à un pléthorique, évacuer les premières voies, lorsqu'il en a saisi les indications, mais qu'il est dans l'impuissance de présider à toutes les modifications organiques qui résultent de l'action des agents modificateurs appliqués aux corps humains vivants. En résumé, la *Revue* veut, à côté de l'histoire des phénomènes caractéristiques des maladies, et, tout auprès de celles de leur cause spéciale, démontrer, sans cesse, la puissance conservatrice de la nature et la puissance thérapeutique de l'art, sans confondre les différents objets si étrangers à beaucoup de médecins de nos jours. »

On voit, par cet exposé de doctrine, qui devait servir de programme à son journal, que Récamier n'abandonnait pas la lutte devant l'organicisme triomphant ; cette lutte, il la poursuivra toute sa vie, et la doctrine hippocratique n'aura pas de plus ferme soutien et de plus actif interprète que lui.

Mais, on le sait, ce n'était pas qu'un doctrinaire que Récamier, et ce n'est pas à son vitalisme qu'on eût pu reprocher d'assister inerte et impuissant au développement des maladies. En même temps, en effet, il reprend son service à l'hôpital, et ses premiers travaux sont une série d'études sur la fièvre puerpérale (1), dans lesquelles nous le trouvons, toujours en avance sur son temps, pratiquant méthodiquement les injections intra-utérines, qui n'ont été introduites que près de quarante ans après dans la pratique contemporaine, tout en prenant des précautions contre l'introduction de l'air

(1) *Revue médicale*, 1830.

dans les veines qui a été longtemps la terreur des accoucheurs. Il note bien l'abaissement de la fièvre après ces injections et l'amélioration des signes locaux et généraux. Il indique le mauvais résultat des émissions sanguines, les incertitudes des frictions mercurielles et donne la préférence à l'ipéca quand la fièvre se complique d'embarras bilieux, et au sulfate de quinine, — dont l'emploi était encore relativement récent, — « qui fait cesser les frissons et modère la température ».

Sauf l'ipéca, ne croirait-on pas que ce traitement, appliqué il y a plus d'un demi-siècle, a été institué dans une maternité de nos jours?

II

Épidémie de choléra de 1832.

Mais, bientôt (1), la terrible épidémie de choléra qui décima Paris, en 1832, vint donner à Récamier une nouvelle occasion de montrer la justesse de son jugement et de son talent d'observation. Nous ne connaissons heureusement plus, aujourd'hui, ce redoutable fléau qui, venu d'Orient et d'Asie par la grande route des épidémies du moyen âge, s'abattait alors sur l'Europe par une série de débordements périodiques et avec une violence inouïe (1). L'épidémie de 1832 fut parti-

(1) Le choléra s'étend, en 1829, de Perse, en Tartarie, en Sibérie, gagne la Russie, qu'il désole; moissonne, en deux mois, 4385 personnes à Moscou, atteint la Pologne, en 1831, envahit la Prusse et l'Autriche, franchit a mer du Nord et gagne l'Angleterre. Le 10 février 1832, il est à Londres, d'où il se propage à la France, qui ne pouvait échapper à son invasion.

L'épidémie dura six mois et fit, dans Paris, 18 406 victimes, sur une population de 645 898 âmes, envahit 52 départements et fit mourir plus de 100 000 personnes.

De la France, le choléra gagna la Hollande, le Canada, le Portugal et l'Espagne. La Suisse, seule fut épargnée parmi les pays circonvoisins de la France.

L'opinion des corps savants était alors défavorable à la contagion; les Commissions que l'Académie de médecine avaient envoyées en Pologne et en Russie, et qui se composaient, pour la Pologne, de

culièrement terrible pour Paris. En quinze jours, elle avait fait 7000 victimes. Aucune capitale n'avait été encore aussi cruellement éprouvée. L'intensité du mal, son invasion foudroyante, la brusque altération de l'état des malades, l'insuccès des médications donnaient à l'affection un caractère dramatique et mystérieux qui affolèrent la population. Toutes les familles qui pouvaient partir désertèrent la cité. Le roi et la famille royale, les ministres, restèrent à leur poste. Le Président du conseil, le grand homme d'état sur lequel paraissaient reposer le sort de la monarchie et la sécurité du pays, Casimir-Perier, fut une des victimes du fléau. Les médecins, naturellement, étaient restés en face du danger, et, quoique surpris et débordés par l'épidémie, montrèrent un dévouement et un courage à la hauteur de leur tâche.

C'est à ce redoutable moment que la thérapeutique de Broussais, dont la doctrine était déjà à demi ruinée par les travaux d'Andral — rencontra l'éclatant démenti qui vint achever sa perte. — Le chef de l'École physiologique, fidèle à son système, déclara que le choléra n'était qu'une inflammation de la muqueuse du tube digestif, simple gastro-entérite dont le traitement consistait dans les émissions sanguines. Ses partisans ne reculèrent pas devant cette médication absurde et inapplicable, car, les sangsues ne prenaient qu'au prix d'incisions préalables, et les saignées ne donnaient pas de sang. Ils éprouvèrent d'incalculables désastres qui condamnèrent à jamais leur méthode. Récamier montra, Le choléra.

H. Cloquet, président, de Gérardin et de Gueymard, et, pour la Russie, de Dubled, Sandras, Boudart, Alibert et Charles Londe, avaient rapporté des impressions anti-contagionnistes. L'Académie elle-même, dans le rapport si complet et si remarquable, d'ailleurs, qu'elle rédigea sur la demande du Gouvernement, dissimulait à peine ses répugnances à admettre la contagion.

dans cette grave épreuve, l'élévation ordinaire de son âme et les ressources infinies de son génie médical. A son hôpital, dès la première heure, il instituait le traitement de ses nombreux malades et ne quittait ses salles qu'après les avoir tous visités, et s'être assuré que chacun d'eux avait reçu les soins que comportait son état. La médication qu'il adopta et dont nous retrouvons le compte rendu dans la presse médicale de cette fatale année, et dans une brochure qu'il publia, est bien conforme à ce que nous savons de son talent d'observation. Il distingue vite la nécessité d'intervenir dans la période prémonitoire. — Cette observation devint banale plus tard, — mais, elle l'était moins au début de la première grande épidémie, et elle joua un très important rôle dans la prophylaxie de la maladie. Il recommande les pédiluves très chauds, la chaleur, les stimulants généraux, le laudanum, et, même parfois, un laxatif, si les phénomènes généraux l'indiquent.

Dans la période confirmée, il s'élève contre toute médication exclusive, spécialement, contre la thérapeutique antiphlogistique de l'école physiologique, et, dans cette maladie qui désarme toute intervention spécifique, sa médication est rationnelle et répond aux indications positives.

C'est ainsi que l'algidité est combattue par l'enveloppement du malade dans une couverture de laine trempée dans l'eau très chaude, par les rubéfiants de la peau, par de vigoureuses frictions, par les stimulants diffusibles, etc., que les crampes sont traitées par les frictions de térébenthine et les antispasmodiques, que la réaction est parfois hâtée par des dérivatifs, sur le trajet de la colonne vertébrale, le délire par les grands antispasmodiques, les accidents rémittents ou intermittents, par le sulfate de quinine à haute dose, de façon à pré-

venir le deuxième ou le troisième accès, qui étaient souvent mortels. Récamier varie sa médication selon les cas, mais, il ne veut pas qu'on multiplie les moyens; l'intervention doit être réfléchie et régulièrement méthodique et ne doit rechercher que les perturbations indispensables pour modifier les directions vicieuses locales ou générales que peut adopter la maladie (1).

Le choléra n'était pas une affection où l'on pût obtenir de grands succès de thérapeutique; il déconcertait, en effet, les médications, et, tout ce que pouvaient faire les meilleurs praticiens, était de limiter les désastres, par la saine observation de la marche des accidents, et par l'administration judicieuse et opportune des moyens destinés à les enrayer. Là encore, cependant, sur ce terrain trop borné de l'intervention médicale, Récamier, par son talent d'observation, par les incalculables moyens dont disposait son esprit ingénieux, sut souvent accomplir des guérisons inespérées et vit s'accroître son immense réputation.

Mais, d'autres travaux vinrent bientôt se joindre à tous ceux qui l'avaient déjà si solidement et si brillamment établie.

Une des innovations les plus remarquables est celle qu'il fit subir à l'opération de l'empyème, intervention chirurgicale destinée à donner issue au liquide contenu dans la plèvre enflammée. On sait que le danger de cette opération résidait dans la pénétration de l'air dans la cavité pleurale. Récamier réussit à éviter cet accident et à enlever à l'intervention une partie de sa gravité, en associant, en quelque sorte, la manœuvre du physicien à celle du chirurgien et en pratiquant son ouverture sous

Opération de l'empyème.

(1) Récamier, *Recherches sur le meilleur mode de traitement du choléra asiatique et de ses accidents* (*Revue médicale*, 1832).

l'eau. Puis, donnant à la poitrine le temps de s'affaisser et de revenir sur elle-même, il amenait peu à peu l'effacement des cavités anormales, les poumons ne se dilatant plus que pour recevoir l'air qui doit les vivifier (1).

Il imagina aussi, dans les cas où il s'agissait d'évacuer un liquide contenu dans la plèvre, sans injections consécutives, de mettre, en communication, l'extrémité de la canule de son trocart avec un récipient rempli de liquide. C'est donc à lui que l'on doit cette disposition, qui a été si répandue depuis, et qui a été le point de départ des successives modifications qui ont conduit aux procédés modernes de ponction pleurale. Sur ce chapitre des modifications heureuses de procédés opératoires, le génie de Récamier est inépuisable, et nous sommes loin de les connaître tous — car beaucoup n'ont pas été décrits ; — mais il en est cependant un autre dont nous devons la conservation à la thèse d'un de ses élèves (1) et qui doit trouver sa place ici : il s'agit de la substitution de la ligature — en plusieurs pédicules — aux opérations par l'instrument tranchant ou par les caustiques, dans certains cas de tumeurs cancéreuses. C'est encore un nouvelle épisode de la longue lutte de Récamier contre le cancer, et un moyen d'atteindre des tumeurs profondément situées et jusqu'alors inopérables.

La Ligature en plusieurs pédicules.

Dans les cas où l'ablation d'une tumeur cancéreuse lui paraissait trop difficile ou trop dangereuse, il liait cette tumeur comme le faisaient les anciens chirurgiens, et, nous l'avons vu plus haut, procédant ainsi à une extirpation d'un utérus cancéreux (2).

Cependant, dans certains cas, la tumeur est profon-

(1) Dubois (d'Amiens), *Éloge de Récamier*, lu à l'Académie de médecine, p. 48.

(2) Massé, thèse, 1842.

dément située, sa base est large et épaissie, et il est manifeste que la ligature sera insuffisante pour en obtenir la mortification.

Récamier eut alors l'idée de diviser cette base en plusieurs portions fragmentaires et de transformer ainsi un gros pédicule en plusieurs pédicules minces, qui, serrés isolément, devaient se mortifier plus rapidement et tomber plus vite. Pour cette opération, il imagina un serre-nœud spécial. Ce procédé rendit de grands services à la science, à une époque où — l'antisepsie n'étant pas découverte — la chirurgie par instruments tranchants n'avait pas l'audace qu'elle possède aujourd'hui. Mais, si les progrès modernes, ont fait délaisser l'ablation des tumeurs par la ligature, la constriction multiple des pédicules n'en est pas moins restée dans la chirurgie où elle est appliquée aux grandes opérations abdominales et constitue un puissant moyen contre les hémorragies consécutives des gros vaisseaux.

Incision du cul-de-sac postérieur.

Il est une autre opération qu'on lui doit d'avoir inaugurée, réglée et vulgarisée ; c'est l'ouverture des tumeurs pelviennes fluctuantes par la voie vaginale ; intervention à laquelle de récents débats à la Société de chirurgie donnent un intérêt d'actualité (1).

Le travail de Bourdon (2), publié en 1841, nous apprend qu'à cette époque, et depuis longtemps, Récamier recherchait l'existence des suppurations pelviennes par la palpation combinée au toucher, par le toucher vaginal et rectal combinés, par l'introduction du médius et de l'index ensemble pour le toucher vaginal ; tous ces procédés d'instigation sont décrits minutieusement.

La tumeur reconnue, les mains d'un aide pressant de

(1) *Bulletins et Mémoires de la Société de chirurgie*, nos 16 et 24. — 1898.

(2) Hippolyte Bourdon, *Des tumeurs fluctuantes du petit bassin et de leur ouverture pratiquée par le vagin* (*Revue médicale*, 1841).

haut en bas sur le ventre, Récamier introduisait l'index de la main gauche dans le vagin. Sur la pulpe de ce doigt, reconnaissant le point fluctuant, il glissait une sorte de pharyngotome, inventé par lui, et pénétrait dans le cul-de-sac postérieur jusqu'à ce que le liquide s'écoulât.

La boutonnière, en général, pratiquée dans le sens vertical pour éviter les artères utérines, était aggrandie, si les circonstances paraissaient l'indiquer, au bistour boutonné. Ensuite, « pour éviter la viciation du liquide par l'introduction de l'air », on faisait des injections répétées d'eau tiède dans la poche en cherchant à la maintenir remplie d'eau.

Bourdon, indiquant d'ailleurs que des tentatives analogues ont été faites, sans règles fixes, par d'autres chirurgiens, comme Callisen, Macaru, Dupuytren et Velpeau, déclare que cette méthode, précise et bien réglée, est, depuis longtemps, la pratique de Récamier et il cite un certain nombre d'observations de guérison à l'appui de son dire.

Pour se rendre compte de l'innovation que cette manière de faire apportait dans les mœurs du temps, il faut lire les pages entières dans lesquelles Boudron cherche à convaincre ses contemporains de l'utilité d'ouvrir les collections pelviennes suppurées, que les chirurgiens de l'époque respectaient indéfiniment, attendant leur ouverture spontanée, et laissant ainsi les femmes mourir d'épuisement.

Depuis les travaux de M. Laroyenne (1) et de son élève Guillioud (2) : depuis les communications de Bouilly (3) à la Société de chirurgie et au Congrès de gynéco-

(1) Laroyenne, *Lyon médical*, 1886.

(2) Guillioud, *Congrès de chirurgie*, 1889.

(3) Bouilly, *Société de chirurgie*, juillet 1890. — *Congrès de gynécologie*. Genève, 1896.

logie de Genève, un mouvement s'est nettement dessiné remettant, en faveur et perfectionnant ce procédé opératoire et, à la suite d'un rapport remarquable de M. Monod (1), l'incision des abcès pelviens a été longuement discutée à la Société de chirurgie. Dans cette discussion Paul Reynier qui, d'ailleurs, n'est pas un de ses plus chauds défenseurs, a nommé deux fois cette opération du nom de Récamier et ne semble-t-il pas que c'est justice lorsqu'on voit combien ce maître enseignait déjà une technique précise.

Pharyngotome de Récamier.

On pourrait ainsi longtemps multiplier les citations des innovations et des améliorations qu'il apporta dans la science, car, il toucha à toute la chirurgie, soit pour développer son champ d'action et en reculer les limites, soit pour en perfectionner le manuel opératoire, soit pour améliorer l'instrumentation, comme il le fit de ce pharyngotome (2), — qu'il utilisait comme nous venons de le dire et — qu'il munit d'une lame mobile et masquée, du bistouri dont il mobilisa la monture, ce qui permit d'en changer la lame et d'en faire un scalpel — perfectionnement qui nous est resté —; du cathéter (3), destiné à reconnaître les calculs vésicaux, qu'il sillonna parallèlement ou perpendiculairement à son axe ; et, nous le verrons encore, à la fin de sa vie — à l'âge le plus avancé — créer des instruments et inaugurer des opérations nouvelles.

(1) Monod, *Société de chirurgie*, 4 mai 1898.

(2) Dans le pharyngotome de Récamier, la lame était masquée par une contre-lame d'argent, mobile sur l'un des doigts, qui la fait à volonté avancer ou reculer.

(3) Le sillon de ce cathéter était perpendiculaire ou parallèle à son axe. Les premiers représentaient des grains enfilés comme ceux d'un chapelet ; et les seconds offraient des cannelures longitudinales séparées par des arêtes adoucies. Le moindre frottement, ou la plus légère rotation de l'instrument, décelait la présence des corps étrangers dans la vessie.

III

En 1837, Récamier reprit à l'Hôtel-Dieu, ses leçons cliniques, trop longtemps interrompues. Ses élèves ne virent pas reparaître, sans une sympathique admiration, ce maître célèbre qui avait préféré renoncer aux situations les plus enviées de la profession, plutôt que de prêter un serment qui répugnait à sa conscience. Ils assistaient, à chaque chaire vacante, au déchaînement de toutes les ambitions, à la violence des compétitions professorales, et à ces longues et célèbres luttes entre les candidats, qui marquèrent l'ère des grands concours et qui se dénouèrent, parfois, au milieu de scènes ressemblant à de véritables émeutes (1). Prenant souvent parti eux-mêmes, dans ces luttes ardentes, ils connaissaient, par l'ardeur qu'ils voyaient déployer pour les conquérir, le prix de ces fonctions que Récamier résigna avec une abnégation dont ils constataient la noblesse ; aussi ne dissimulaient-ils pas leur profonde estime pour un homme — dont beaucoup pouvaient ne pas partager les idées, — mais dont tous admiraient le caractère et le désintéressement.

Reprise des leçons cliniques de Récamier.

Les grands souvenirs de Bichat hantaient, à cette époque, les imaginations de cette romantique jeunesse de 1830, éprise de toutes les grandes idées nobles et généreuses. On se redisait l'œuvre immense du grand physiologiste; on s'attendrissait sur sa mort prématurée; on aimait à entendre ceux qui l'avaient approché,

(1) Entre autres le concours du 9 juillet 1836, qui se termina par la nomination de Breschet. Les élèves avaient pris parti pour Broc et accueillirent la nomination de Breschet par un tumulte épouvantable. Les professeurs qui avaient composé le jury furent hués, leur robe déchirée, et l'École saccagée. Les épreuves de Broc avaient été supérieures à celles de Breschet. Mais il était pauvre, professeur libre et n'appartenait pas à la Faculté.

et on se faisait dépeindre par eux sa physionomie, son port, sa démarche, dire son talent d'élocution et raconter les événements de sa trop courte carrière.

Aussi, lorsque Récamier, dont on connaissait la communauté d'origine et les liens d'amitié qui l'avaient uni à Bichat, reprit la parole dans cet Hôtel-Dieu, où, trente-cinq ans auparavant, il avait fait sa première leçon, d'unanimes applaudissements accueillirent le vétéran de l'An III, l'élève et l'ami de l'auteur des *Recherches sur la vie et la mort*, et surtout l'illustre médecin dont les grands travaux, les ingénieuses découvertes, la dignité de la vie, honoraient à un si haut degré la carrière. Il reprit, où ils les avait laissées, sept ans auparavant, ses leçons cliniques, et, à côté de l'organicisme professé à la Faculté de Paris, il continua, avec des accents de conviction et d'enthousiasme dont l'âge était loin d'affaiblir les échos, à développer les doctrines hippocratiques et vitalistes dont il s'était constitué le défenseur.

Malheureusement, il est impossible, quelles que soient l'activité d'un homme et sa puissance de travail, de mener de front les travaux de l'enseignement et ceux d'une clientèle immense. Cela était aussi manifeste à cette époque qu'aujourd'hui, et Récamier, dont la réputation augmentait tous les jours, dont chaque instant était absorbé par ses occupations de grand praticien, ne put continuer les leçons commencées avec tant d'éclat, et il n'est resté de cette œuvre, qui aurait pu être — si elle n'eût été trop tôt interrompue — un monument considérable de philosophie médicale, que quelques fragments que publièrent les journaux du temps.

Mais la pratique n'excluait pas les travaux qui s'y rattachaient directement, et nous le voyons, dans cette

seconde phase de sa carrière, fidèle aux idées qui avaient guidé sa vie, poursuivre l'étude des maladies des femmes et créer encore, dans cette branche de la pathologie qu'il avait fondée, une nouvelle méthode de traitement, que la science moderne, après un long oubli, a remis en honneur.

Traitement des métrites.

A cette époque, le traitement des métrites était ce que nous l'avons vu nous-mêmes si longtemps, ce qu'il est encore dans beaucoup de cas, une médication basée sur les soins hygiéniques, les cathérétiques et les caustiques. J'ai montré qu'à son entrée à l'Hôtel-Dieu, au commencement du siècle, ce fut Récamier lui-même qui inaugura cette médication, qui était alors un immense progrès; avant lui, en effet, les malheureuses malades étaient abandonnées à elles-mêmes, et ce n'est guère qu'après l'invention du spéculum, qu'elles commencèrent à recevoir des soins rationnels. Mais ces traitements de métrites étaient, ce qu'ils sont encore aujourd'hui, longs, et, dans certains cas, absolument inefficaces.

Le cathétérisme utérin.

Il est, d'abord, certain que Récamier pratiquait couramment le cathétérisme utérin. Il semble bien, cependant, que la petite opération qui consiste à introduire une sonde dans la cavité utérine pour en explorer la surface et en mesurer la profondeur n'était pas tout à fait nouvelle, à ce moment. Levret l'avait pratiquée au siècle dernier (1), et Lair en avait donné la description (2). Mais elle était loin d'être entrée dans la pratique, et les études de Simpson, en Angleterre, d'Huguier et de Valleix, en France, de Kiwisch, en Allemagne, ne l'avaient pas encore vulgarisée.

(1) Voy. le *Journal de médecine et de pharmacie* de Roux, cité par Stoltz, dans la *Gazette hebdomadaire*, 1860.

(2) Lair, *Nouvelle méthode de traitement des ulcérations de la matrice*. Paris, 1828.

Or, il ressort des travaux de Récamier sur ce sujet, que ce moyen d'exploration lui était familier et qu'il se servait habituellement d'un cathéter d'étain (1), ou même du doigt, dans le cas où l'orifice était suffisamment perméable, pour pénétrer dans l'utérus. A ce mode d'exploration, il joignait le toucher direct, le toucher par l'intestin et la palpation abdominale. Le fait est certain, et on le voit insister, dans ses observations, sur ces méthodes de diagnostic. Ces procédés sont donc bien français, et, à la longue liste des utiles innovations de la chirurgie française, il faut ajouter le cathétérisme utérin et ses moyens complémentaires, qui ne sont dus — ni à Simpson ni à Kiwisch, — comme le veulent les Anglais et les Allemands, mais à Levret d'abord et à Récamier ensuite.

Récamier établissait donc très bien le diagnostic des affections utérines. Il savait le parti que l'on peut tirer de la mensuration de la cavité par la sonde, il avait déterminé avec elle la configuration de certains fibromes et reconnu leur mode d'implantation. Par le toucher direct digital, il avait distingué certaines altérations de la muqueuse auxquelles il donna le nom de fongosités. De là, à l'intervention directe, à l'abrasion de ces fongosités, il n'y avait qu'un pas. Un esprit comme le sien devait rapidement le franchir. On voit comment s'éclairent, par l'observation clinique attentive et réfléchie, par l'amélioration des procédés de diagnostic usités avant lui, les initiatives de cet homme vraiment supérieur.

Introduire un instrument dans la cavité utérine n'était pas, à cette époque, une petite affaire. La cavité parais-

(1) *Mémoire sur les productions fibreuses et fongueuses intra-utérines.* Considérations générales sur le cathétérisme utérin (*Union médicale*, 1850).

sait inviolable, sauf pour des instruments d'obstétrique, et, elle le resta longtemps. Cependant, Récamier faisait observer que, puisque les accoucheurs introduisaient des branches de forceps et de leviers pendant l'acte de la parturition, et la main après l'accouchement, sans faire courir, le plus souvent, le moindre danger aux patientes, il ne devait pas être plus périlleux de pénétrer dans l'utérus dans les cas pathologiques qui se présentent en dehors de l'accouchement. Il était frappé du grand nombre de femmes atteintes de métrorragies, de fongosités, de petits corps fibreux, dont l'état restait au-dessous des ressources de l'art, et il résolut de tenter de les traiter chirurgicalement par une opération à laquelle il donna le nom d'*abrasion utérine*. C'est l'opération que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de curettage.

La curette de Récamier.

Récamier fit faire un petit instrument, auquel il donna successivement le nom de sonde, de gorgeret, de rabot, et enfin de curette, qui lui est resté. C'était une tige métallique d'acier de 30 centimètres de long, cylindrique à sa partie moyenne et offrant, à chacune de ses extrémités, une courbure qui lui permettait de s'adapter plus facilement à l'axe et à la direction de l'utérus. Ses courbures étaient disposées en sens inverse l'une de l'autre, leurs côtés concaves étaient excavés en gouttières profondes, d'inégales longueurs, dont les bords — quoique émoussés — étaient aussi minces que ceux d'une rugine, et destinés à emporter, par des mouvements de pression, les exubérances de la muqueuse. Telle fut la première curette inventée, la curette de Récamier. Du premier coup, il imagina l'instrument le plus commode, le plus facile à manier, et le réduisit à son minimum d'action offensive par la précaution qu'il prit de rendre mousses les bords de la gouttière. Depuis,

on a pu faire varier ce modèle primitif et on a construit d'innombrables curettes. — Chaque gynécologiste a la sienne — mais c'est le type même adopté par Récamier, qui reste, pour beaucoup de chirurgiens, l'instrument de prédilection (1).

L'abrasion utérine de Récamier.

Avant d'introduire sa curette, Récamier dilatait les orifices, si c'était nécessaire, et introduisait l'instrument, selon les règles du cathétérisme utérin. Il décrit minutieusement le temps de l'opération, la façon dont il reconnaît l'orifice, la manière dont il redresse la position de l'utérus dévié. L'instrument introduit dans la cavité, il lui imprimait de légers mouvements verticaux et de circonduction. Si, par la sensation obtenue, il reconnaissait que quelques points étaient spécialement douloureux, ou donnaient une sensation d'inégalité ou d'exubérance, il exerçait, avec un des bords de la gouttière, un mouvement de pression et de va-et-vient sur ces points, et, quand toute la surface lui paraissait aplanie, quand il était arrivé sur le tissu sain et souple de l'utérus, il retirait son instrument, en ayant la précaution de diriger en haut sa face concave, afin de ramener plus sûrement les débris de fongosités dont il venait de pratiquer l'abrasion. L'opération était quelquefois renouvelée à plusieurs reprises et à quelques jours d'intervalle; chaque séance d'abrasion était suivie d'une cautérisation au nitrate d'argent, à l'aide d'un porte-caustique, et terminée par un lavage de la cavité utérine.

Après avoir imaginé cette opération, Récamier en précisa les indications avec une netteté de vue surprenante. Il l'appliqua non seulement aux métrites catar-

(1) MM. Pozzi, Martin, et d'autres encore, se servent de la curette de Récamier. M. Pozzi a fait redresser la courbure de l'extrémité, qui lui paraissait défectueuse.

rhales, aux métrites hémorragiques, à ce qu'il appelait les fongosités utérines, qui n'étaient autres que ces proliférations exubérantes de l'élément interstitiel et glandulaire qui caractérisent certaines formes de métrites catarrhales, mais aussi aux *polypes muqueux* et aux *hypertrophies folliculaires* du col, qui, anatomiquement et cliniquement, sont bien des lésions de métrite. Aujourd'hui, les règles qui président aux indications du curettage ne sont pas mieux définies.

Il aurait pu s'en tenir là, mais il en étendit l'emploi jusqu'aux petites tumeurs sessiles de la cavité que leur absence de pédicule paraissait rendre, à cette époque, inopérables. Dans ces cas, il incisait le col latéralement, introduisait de longues pinces à polype, broyait ainsi la tumeur si elle était friable, ou l'énucléait, et terminait l'opération par l'abrasion avec la curette. Les résultats de ces dernières interventions laissèrent plus d'une fois à désirer. Il faut, cependant, reconnaître que, dans ces cas, la curette ne jouait qu'un rôle complémentaire, et ne peut être rendue toujours responsable des accidents qui, parfois, accompagnèrent l'opération.

Récamier fait, le plus souvent, suivre l'action de la curette de cautérisations intra-utérines. Dans les cas graves où il redoute les récidives, il emploie la cautérisation transcurente. D'autres fois, il se sert du nitrate acide de mercure, qui a toujours été son caustique de prédilection, ou simplement de nitrate d'argent, qu'il porte sur la muqueuse avec le portecrayon de Lallemand. Quand les circonstances ne paraissent pas devoir exiger une abrasion, il se contente d'une de ces cautérisations qu'il répète à diverses reprises. C'est cette médication qui fut, plus tard, exclusivement employée par les gynécologistes qui nous ont précédés, quand le curettage fut abandonné.

Mais, il ne restreint pas le rôle de son intervention aux modalités pathologiques que je viens de signaler, il trouve une indication nouvelle et justifiée dans certains accidents qui suivent l'accouchement ou l'avortement. Il emploie, en effet, la curette dans ces cas post-puerpéraux où, le mouvement fébrile, des douleurs abdominales, des écoulements caractéristiques, lui font soupçonner une rétention de débris placentaires ou embryonnaires. Les observations qu'il cite à ce sujet sont concluantes. Elles nous montrent Récamier surveillant, d'une façon spéciale, l'utérus chez les femmes nouvellement accouchées, et pratiquant, — toutes les fois qu'il soupçonne une infection due à la présence de ces débris, — leur extraction, avec des pinces ou avec son instrument. Souvent, l'emploi de la longue pince est suivie de l'abrasion, et toujours d'une injection intra-utérine, car il connaît bien la relation étroite entre l'état de l'organe et les infections septiques (1).

On voit avec quelle ingéniosité, quelle supériorité de vues, quelle entente des indications, Récamier a créé de toutes pièces son procédé. Rien n'y manque, et les gynécologistes modernes qui l'ont repris n'ont pu que l'imiter exactement et n'ont presque pas eu de modifications à lui faire subir. L'instrumentation est, du premier coup, aussi parfaite que possible, et sa curette est encore la meilleure, la plus commode et la moins dangereuse de toutes celles qui ont été inventées depuis. Les temps de l'opération : *dilatation*, *introduction de l'instrument*, *abrasion* par des mouvements de circonduction et de va-et-vient, jusqu'à ce qu'on soit arrivé sur les tissus souples et sains de la muqueuse, et enfin, *cau-*

Perfection du procédé de Récamier.

(1) *Recherches sur les phlegmons diffus de l'utérus* (*Revue médicale*, 1843). Bien auparavant, Récamier avait exposé l'importance qu'il y a à évacuer, chez les accouchées, l'utérus de ses produits septiques (*Recherches sur les affections puerpérales* (*Revue médicale*, 1831).

térisation, sont exactement ceux de l'intervention moderne. — On n'a eu qu'à remplacer le caustique de Récamier par le chlorure de zinc ou la créosote, et à ajouter les lavages utérins qu'il avait été obligé de supprimer, parce qu'il ne pouvait assurer suffisamment le retour du liquide, pour avoir une opération complète.

Rien à reprendre non plus aux indications. Dans les métrites, elles sont les mêmes que celles qui ont été prescrites par la gynécologie contemporaine. On sait que celle-ci, revenue de l'engouement qu'elle avait manifesté, il y a quelques années, limite désormais le curettage aux graves altérations de la muqueuse, dont la guérison ne peut être obtenue par d'autres moyens. Récamier, en l'appliquant surtout aux métrites fongueuses, ne faisait pas autre chose. De même pour les interventions dans les accidents post-puéraux. Les accoucheurs, soit, sous forme de curettage, soit, sous forme de simple écouvillonage, ont repris les indications qu'il avait déterminées, sans y apporter d'autres modifications que l'emploi des méthodes antiseptiques.

Appréciation des contemporains de Récamier.

Les contemporains ne jugèrent pas favorablement cette nouvelle opération de Récamier. Ses élèves, Robert et Nonat, continuèrent bien à en faire usage ; Nélaton y eut recours quelquefois ; mais, la chirurgie française de cette époque était, nous l'avons vu, peu accessible aux nouvelles opérations, surtout à celles qui concernaient les cavités abdominale et utérine, qu'elle considérait comme un champ opératoire presque intangible.

Dubois (d'Amiens) dont la parole académique n'était que l'écho des opinions de la Compagnie devant laquelle il parlait, ne dissimule pas cette défaveur qui s'attache à ces opérations de Récamier, et, à l'entendre,

il s'agit des plus extraordinaires interventions qui aient jamais été imaginées.

« Que dire, s'écrie-t-il, de tant d'opérations que nul n'aurait osé entreprendre, ni même imaginer et qui montrent qu'en chirurgie, M. Récamier était un oseur, aussi bien qu'en médecine.

« Je sais que des succès inespérés, que des merveilles, si l'on veut, ont parfois couronné ses hardiesses, mais, pour ma part, je l'avoue, je ne pouvais me défendre d'un certain effroi, quand je voyais cette main inexorable s'armer de pinces, de crochets, de curettes, et pénétrer dans la profondeur des entrailles pour y exercer des dilatations forcées, des énucléations, des raclures et jusqu'à d'effrayantes extirpations d'organes, comme pour prouver qu'il était bien de ces médecins dont saint Chrysostôme a dit qu'ils enfonçaient leurs bras jusqu'au coude dans les plaies pour les guérir. (1) »

Dubois représentait l'opinion des maîtres de la chirurgie et de la médecine, des pairs de Récamier, mais ses propres amis ne le comprirent pas davantage. « Nous croyons, — disait, dans une remarquable biographie, l'honnête et estimable Gouraud qui lui était attaché par les liens d'une étroite amitié, — nous croyons que cette ardeur l'a quelquefois emporté trop loin..... Nous croyons qu'il s'est quelquefois abusé sur l'utilité ou la nécessité de certaines manœuvres chirurgicales non innocentes, comme lorsqu'il insistait avec tant de force sur le *cathétérisme de l'utérus*, pour chercher dans l'intérieur de sa cavité des germes de polype, et l'exemple d'un homme aussi éminent et aussi sincère a pu autoriser des opérations dan-

(1) Frédéric Dubois, *Éloge de Récamier*, lu à l'Académie de médecine (*Mémoires de l'Académie de médecine*).

gereuses, qui n'auraient point dû être pratiquées (1). »

Ainsi apprécié, envisagé comme une conception hardie, mais dangereuse, le curettage de l'utérus ne tarda pas, — comme l'hystérectomie — à disparaître de la pratique. Il nous est revenu d'Allemagne, où les gynécologistes n'ont eu qu'à démarquer le nom de Récamier pour s'approprier fidèlement son instrument, son procédé opératoire et les indications qu'il avait posées. Cette opération, vulgarisée au début par Doléris, a eu très vite, en France comme à l'étranger, une très grande vogue ; on dépassa même la limite des indications permises, et on multiplia les curettages, auxquels il fut trop fréquemment procédé dans des circonstances où ils n'étaient pas indispensables. La réaction n'a pas tardé à se faire, et l'abrasion de Récamier, quoique occupant toujours une importante place dans le traitement des métrites, a été restreinte aux cas limités — mais encore très fréquents, — qu'il a déterminés lui-même, indications auxquelles les médecins de nos jours ont rendues, en les adoptant, un hommage significatif.

IV

L'abrasion utérine ne fut pas la dernière conception chirurgicale de Récamier. A un âge, où l'heure de la retraite définitive a sonné depuis longtemps pour d'autres, où les facultés intellectuelles subissent une fatale régression, où l'imagination a perdu son ardeur, et la main sa dextérité, on le vit encore créer ou perfectionner de nouveaux actes opératoires. Le plus remarquable, est son procédé d'opération de la fissure anale.

(1) *Eloge de M. Récamier*, par le docteur Henry Gouraud, *son disciple et son ami*. Paris, 1853.

On connaît bien aujourd'hui, la nature et la pathologie de cette douloureuse affection, si longtemps obscure, et c'est au maître de Récamier, à Boyer, que nous en devons la première description exacte. On sait, depuis ses travaux, que cette petite ulcération fissuraire, parfois difficile à découvrir dans les plis rayonnés du sphincter, est accompagnée d'un spasme douloureux qui lui donne son cachet clinique, naît et dure avec elle, l'entretient aussi, et dont la cessation permet rapidement la cicatrisation ; c'est le spasme qui cause la douleur, mais c'est l'ulcération qui provoque le spasme.

Boyer avait même été jusqu'à prétendre que la contracture du muscle peut constituer à elle seule toute la maladie. C'est là une exagération qu'il a été facile de détruire, en démontrant que l'ulcération existe toujours, mais qu'elle est parfois très petite et qu'il faut la rechercher avec soin (1).

Contre cette affection, aussi douloureuse que rebelle, de nombreuses médications avaient été et sont encore prônées. Le plus important, parmi les moyens médicaux, est le ratanhia, qu'employait Bretonneau et dont son élève Trousseau vulgarisa l'emploi. Mais, dans les fissures vraies, celles qu'on a désignées sous le nom d'*intolérantes*, la parole est aux moyens chirurgicaux; eux seuls, en mettant fin à la contraction, peuvent permettre la guérison de l'ulcération. Avant Boyer, on employait la dilatation graduelle avec des bougies ou des mèches de plus en plus grosses. Ce procédé devait déterminer d'atroces douleurs; Boyer lui substitua l'incision, qui faisait cesser le spasme, en sectionnant

(1) Les Anglais ont donné à cette affection le nom caractéristique d'*irritabile Ulcer*. Ils admettent, d'après Boyer, l'interprétation pathogénique française. L'ulcération provoque l'irritation douloureuse des extrémités nerveuses; cette irritation, transmise à la moelle, revient, sous forme d'excitation musculaire, par les nerfs sphinctériens.

d'un seul coup, la totalité du sphincter. Mais, ce moyen radical, était, en même temps, une grosse opération qui exposait le malade à des accidents infectieux, et laissait après elle une plaie très longue à guérir.

Les modifications de ce procédé, l'incision sous-muqueuse de Guérin, l'incision de Jobert, donnaient encore des résultats très défectueux; la cautérisation, par laquelle on chercha à les remplacer, fut un moyen très douloureux et inefficace dans la plupart des cas, et le désideratum de Dupuytren, qui avait formulé la maxime, que celui qui découvrirait les moyens thérapeutiques de guérir la fissure sans opération, rendrait un incalculable service à l'humanité, restait à l'état d'aspiration. Ce fut Récamier qui la réalisa et trouva la véritable intervention, celle qui, à la rapidité, joint l'innocuité et une rigoureuse certitude de guérison.

Procédé opératoire de Récamier.

L'opération qu'il imagina consiste dans la brusque dilatation. Il pratiquait une sorte de massage local en introduisant ses doigts dans l'orifice qu'il dilatait, en même temps qu'il serrait avec force le sphincter et l'écrasait. C'est ce qu'il appelle la « dilatation cadencée ». Plus tard, il se contentait d'opérer par le simple écartement des deux doigts en pressant fortement en arrière. Cette méthode, qui n'offre que des avantages, et, pas d'inconvénients sérieux, fut accueillie par tous les chirurgiens; quelques-uns modifièrent plus ou moins le manuel opératoire. Nélaton recommanda d'introduire les deux pouces et de les écarter transversalement jusqu'aux ischons; c'est ce que nous faisons aujourd'hui. Maisonneuve introduisait successivement les doigts de la main, puis la main; fermant alors le poing, il le retirait, sans l'ouvrir (1). Ce procédé, dont la

(1) Duplay et Reclus, *Traité de chirurgie*, t. VII.

violence est inutile, ne se comprend guère. Certains auteurs, mal documentés en biographie, l'ont attribué à Récamier, et j'ai entendu de jeunes chirurgiens soutenir cette opinion sur la foi de leurs maîtres. Il suffit de se reporter aux travaux de Maisonneuve pour apprendre qu'il est l'auteur responsable de cette modification malheureuse du procédé de Récamier. Du temps même de Récamier, cette question a, du reste, été résolue dans les circonstances suivantes : un jour, Blandin, faisant une leçon sur l'incision sous-cutanée, qu'il préconisait dans ce cas, raconta que Récamier opérait réellement la fissure avec le procédé que je viens de signaler (1). Récamier protesta avec sa vivacité ordinaire et rétablit les faits dans la lettre suivante :

Lettre de Récamier à Blandin.

« J'apprends que, dans une de vos leçons cliniques à l'Hôtel-Dieu, au sujet de la contracture du sphincter anal, pour le traitement de laquelle vous préférez l'incision, vous m'avez prêté un procédé inqualifiable, celui d'introduire la main ouverte dans le rectum, et d'en retirer le poing fermé. Je ne puis penser qu'un homme de votre considération dans la science ait cru sérieusement que j'ai proposé et employé un semblable procédé, d'autant moins que vous ne pouvez avoir oublié nos conversations à ce sujet.

« Dans un mémoire sur les contractures musculaires permanentes, inséré dans la *Revue médicale* de 1838, n° 1, vous trouverez des observations de contractures de l'anus guéries sans récidives par la simple dilatation du sphincter, pour laquelle je n'ai jamais employé que deux doigts, l'index et le médius, en pressant vers le coccyx, abandonnant les divers

(1) Blandin était cependant l'ami de Récamier et l'avait assisté dans un grand nombre de ses opérations. Né à Aubigny (Cher), le 3 décembre 1798, mort à Paris, le 10 avril 1849, F. P. Blandin fut professeur de médecine opératoire à la Faculté, chirurgien de l'Hôtel-Dieu (1836) et membre de l'Académie de médecine (1836). Auteur d'un *Traité d'anatomie des régions* (1826), d'une excellente thèse de concours sur l'*autoplastie* (1836), d'un *Traité d'anatomie descriptive* (2 vol.), de nombreuses notes sur divers sujets, Blandin a laissé le souvenir d'un savant honnête et laborieux et d'un excellent observateur.

procédés qu'on pouvait employer, à la sagacité et à la prudence de chaque chirurgien.

« Ne pouvant accepter comme mien que ce qui m'appartient, et non pas ce qu'on peut avoir la fantaisie de me prêter dans un but quelconque, et que je m'abstiens de qualifier, j'ai cru devoir ces éclaircissements à mon estime particulière pour vous.

« Récamier. »

Blandin dans sa réponse, explique et reconnaît son erreur.

Mon cher Maître,

« On ne vous a pas tout à fait raconté exactement ce que j'ai dit sur la dilatation anale dans le traitement de la fissure. D'abord, je n'ai pas dit que ce moyen opératoire fût tombé dans l'oubli. On n'oublie pas si vite ce que vous proposez. Ensuite, j'ai dit que je préférais à cette dilatation la section sous-cutanée, qui n'est pas plus douloureuse qu'elle et qui n'a pas plus de gravité.

« Il est vrai que j'ai parlé de l'introduction de la main tout entière. Je me suis donc trompé. Je trouverai, mon cher Maître, prochainement, l'occasion de revenir sur ce point, et de rétablir les faits dans toute leur exactitude.

« Veuillez agréer, mon cher Maître, l'assurance de la vive affection de votre sincère admirateur et confrère.

« Blandin (1). »

A la dilatation forcée des doigts, qui est brusque et difficile à graduer, quelques chirurgiens préfèrent la dilatation forcée, méthodique, d'instruments dilatateurs. Cette instrumentation n'est pas indispensable, et, sous le chloroforme ou avec l'injection de cocaïne, la méthode digitale n'a pas plus d'avantages ou d'inconvénients que la méthode instrumentale. Sans anesthésiques, il est certain que l'introduction d'un instru-

(1) *Journal des connaissances médicales*, t. II, 1852.

ment est plus douloureuse que celle du doigt. Quoi qu'il en soit, le principe est le même, et le procédé de Récamier, qui a constitué un immense progrès sur le procédé de Boyer, reste, dans la pratique, la méthode de choix par excellence du traitement de la fissure, et, dans l'histoire, un nouveau témoignage de l'ingéniosité et de la portée de son esprit.

CHAPITRE XV

I. Mariage de Récamier avec Madame de Villers. — Sa correspondance intime. — II. Nouvelle phase de la vie de Récamier. — Part prise par lui au mouvement religieux qui suivit la révolution de Juillet. — Orientation des générations nouvelles de 1830. — Lacordaire. — Montalembert. — Frédéric Ozanam. — Récamier et Lacordaire. — Récamier et Mège. — M. Thiers et Récamier. — III. Mme Swetchine, son salon. — Mme Récamier et l'Abbaye-aux-Bois. — IV. Séjour de Récamier à la campagne. — V. Dernières années de Récamier. — Sa physionomie, son dévouement à ses malades. — Récamier et Parny. — Sa charité. — Éloge en vers de Dechambre. — Appréciation de son caractère et de ses vertus professionnelles et privées.

I

Nous avons vu qu'à son retour de Fribourg, Récamier avait repris immédiatement ses grandes occupations. Cette époque fut vraiment la période la plus active de sa vie, tant par les travaux incessants auxquels il se livrait, que par la charge écrasante d'une des plus grandes clientèles de Paris. Nous montrerons, tout à l'heure, que ces immenses labeurs ne suffisaient pas à la prodigieuse puissance de son esprit, et qu'il trouva le moyen de donner encore beaucoup de temps aux problèmes philosophiques, pour lesquels il avait beaucoup d'attraits, et aux questions religieuses, qui prirent une si grande importance en France après la révolution de 1830. Il avait, à ce moment, atteint l'âge de cinquante-neuf ans, mais sa robuste organisation paraissait braver les années, et il conservait une juvénilité physique et morale qui faisait l'étonnement de ses contemporains. Il n'est donc pas surprenant qu'il

ait songé à faire cesser la solitude dans laquelle il vivait depuis son retour de Fribourg et à contracter une nouvelle union. Les conditions dans lesquelles celle-ci fut arrêtée, sont originales et conformes aux tendances du caractère vif et primesautier que nous lui connaissons. Il soignait, depuis quelque temps, une femme jeune encore et douée d'une intelligence et d'une distinction remarquables. Elle s'appelait Mme de Villers, appartenait à une vieille famille noble, et était restée veuve avec quatre enfants. Ses idées, sa manière de penser, le charme de sa conversation, et peut être aussi l'empire de ses qualités extérieures firent sur son esprit une grande impression. Ce sentiment ne fit que s'accroître dans un commerce aimable et sympathique de relations journalières et Récamier résolut de lui demander sa main. Cette démarche eut lieu de la façon originale et imprévue qui était la marque de son caractère. Mme de Villers, qui avait la plus grande confiance dans son autorité morale et dans la justesse de son jugement, le consultait fréquemment sur l'éducation de ses enfants, dans laquelle il est rare qu'une femme seule ne rencontre pas de difficultés. Un jour, après une conversation de ce genre, Récamier se leva brusquement : « Voulez-vous, lui dit-il, un moyen de simplifier votre position ? C'est de m'épouser. » Et il sortit aussitôt, la laissant plongée dans une profonde stupéfaction.

Mariage de Récamier.

Mme de Villers avait pour Récamier la plus profonde estime et un réel attachement. Quoiqu'elle n'eût jamais songé à un mariage avec lui et que sa brusque demande l'eût profondément surprise, elle ne tarda pas, par la réflexion, à reconnaître que ses propres sentiments n'étaient pas éloignés de correspondre à ceux qui venaient de lui être ainsi manifestés, et elle accueillit,

comme elle le méritait, la recherche dont elle était l'objet. Dès le lendemain de cette étrange ouverture, s'établit entre elle et lui, une correspondance qui se termina par leur mariage, le 27 mai 1833. J'ai sous les yeux les lettres que Récamier échangea avec elle. Cette correspondance nous ouvre tout un jour sur son caractère et son être intimes, et montre ce qu'était cet homme, au moins aussi grand dans la vie privée que dans son existence professionnelle. Elles reflètent, ces lettres — à chacune de leurs lignes — la droiture et la dignité de son âme, l'élévation et la délicatesse de ses sentiments, et elles respirent, — en même temps que la robuste et saine confiance avec laquelle il envisage les événements de la vie, — une foi absolue et la plus complète soumission à une volonté supérieure. Mais, ce qu'il y a d'extraordinaire pour nous, enfants trop désillusionnés d'un siècle arrivé à son terme, ce sont la candeur presque naïve, la simplicité pure et digne de la pensée qui se manifestent chez un homme qui a été le témoin de tant d'événements historiques, qui a assisté à des révolutions, dont l'une a agité sa jeunesse et l'autre troublé son âge mûr, et qui, parvenu à l'autre penchant de la vie, a pu envisager les vicissitudes des choses et mesurer le niveau de la moralité humaine. De cette longue expérience, des dures souffrances qu'il a endurées au début de sa carrière, des graves événements privés et sociaux auxquels il a assisté, des attaques injustes dont il a été l'objet, Récamier n'a pas conservé le moindre trouble dans son cœur, et son âme de cristal n'est pas plus ternie que celle d'un enfant. Dans les lettres de cette époque, comme dans celles des autres périodes de sa vie, on ne trouve aucun jugement qui ne soit empreint de la plus grande bienveillance, et, jamais on ne rencontre une récrimination, ou un sentiment de

Correspondance intime de Récamier.

haine (1), si ce n'est pourtant, il faut le dire, pour le matérialisme, qui était pour lui, on le sait, le comble de la perversité humaine et un objet d'horreur et d'abomination. Toutefois, irréconciliable pour la doctrine, il était de la plus grande tolérance pour les hommes, et ses adversaires les plus décidés lui rendaient justice à ce sujet.

Mais, ce n'est pas de matérialisme, on peut le croire, qu'il s'agissait cette fois dans ses lettres à Mme de Villers, c'était un tout autre sentiment qu'elle éveillait en lui, et ce sentiment, il le dépeignait avec une jeunesse de cœur, avec une vivacité aimable, un enjouement et une expansion joyeuse, qu'il conserva, du reste, toute sa longue vieillesse, qui complète à nos yeux, l'image réelle de son caractère et nous mène bien loin du Récamier fantasque et bourru de la légende.

J'ai le regret, dans cette œuvre d'une portée générale historique et à caractère scientifique, de ne pouvoir donner une place à cette correspondance intime. J'en détache, cependant, une pièce qui rentre dans le cadre de mon récit, parce que Récamier y expose lui-même les origines de sa famille et sa propre situation. A ce

(1) Velpeau, comblé par les hommes qui, comme M. Ducan, l'avaient sorti de la forge paternelle pour lui donner une éducation supérieure, par Bretonneau, qui l'avait aidé à vivre à Paris, par tous les amis de son vieux maître qui étaient venus à son secours et contribuèrent à lui faire la brillante situation à laquelle il parvint, écrivait au médecin de Tours :

« En seriez-vous à savoir ce dont les hommes sont capables — certains hommes surtout — quand leurs intérêts sont en jeu? *Ménagerie* qu'on est convenu d'appeler *société, est-ce autre chose qu'un amas de tigres et de pourceaux,* au milieu desquels il faut vivre et s'amuser. » (*Bretonneau et ses correspondants*, t. II, p. 385.)

Voilà comment le fils du maréchal-ferrant de la Bresche jugeait cette société qui l'avait sorti du rang des artisans, l'avait élevé, l'avait instruit, lui avait fait une place dans les couches supérieures. Comparez avec les sentiments d'un Récamier, qui ne dut rien à personne dans son élévation...

titre, elle est un document historique; c'est sans doute la première lettre qu'il dut écrire à Mme de Villers.

31 janvier 1833.

Madame,

L'inexprimable bonheur que me cause votre seule présence me fait toujours oublier une grande partie de ce que j'ai à vous dire, lorsque je me trouve auprès de vous; et cela m'est arrivé hier, comme d'habitude. Je ne parle pas des sentiments que je voudrais vous exprimer; vous savez à quel point mon estime et mon respect pour vous leur imposent le silence. Vous vous demandez si je suis étranger, et si j'appartiens à la nationalité suisse? Non, madame, je suis d'une ancienne famille bourgeoise du Bugey, province faisant partie de la Bourgogne depuis Henri IV, et, aujourd'hui, constituant avec la Bresse le département de l'Ain. Ma famille se compose, dans la branche aînée, dont je suis maintenant le chef, d'une longue série de notaires, d'avocats, de magistrats, de médecins et de négociants, et elle est alliée aux meilleures maisons de la province. Vous avez peut-être entendu parler des deux banquiers qui portent mon nom et dont les veuves vivent encore : l'une demeure à Beaumont-sur-Rive, et l'autre est celle qui réside à l'Abbaye-aux-Bois. Peut-être avez-vous rencontré chez vos parents Brillat-Savarin, cousin germain de mon père, mon parrain et mon ami : il avait été membre de l'Assemblée constituante, et est mort conseiller à la Cour de cassation. Mon père a épousé une des filles de Brillat des Terreaux, frère du précédent. Ma mère était issue d'une très ancienne famille bourgeoise de la même province, elle a légué à ses enfants, le souvenir de ses rares vertus, et surtout la mémoire de sa grande piété et de sa charité pour les pauvres. J'ai deux sœurs, dont l'une, veuve, demeure à la campagne; c'est elle dont j'ai fait élever les enfants. L'autre est mariée à un grand propriétaire du pays, dont les habitudes déplaisent autant à mon frère qu'à moi; il a trois filles mariées et une qui se destine à la vie religieuse, sans que son père ait encore voulu y consentir. Quant à moi; vous connaissez ma position sociale et la notabilité que m'a fait la Providence à Paris, en France, en Europe, par suite de mes travaux. Cette situation, dont je n'entends pas tirer la moindre vanité, puisqu'elle est l'œuvre de la Providence et non la mienne, est telle que, si,

comme plusieurs de mes amis, j'avais voulu accepter le titre de baron, il est à présumer qu'il m'eût été donné sans difficulté.

J'ai cru vous devoir ces détails afin de fixer davantage vos idées, et de vous mettre en mesure de parler à votre famille, avec connaissance de cause. Je n'attache à tous ces titres que l'importance que vous y attachez vous-même, les seuls dont je fasse cas sont la noblesse et l'élévation des sentiments et la vertu. Ma conduite, dans les circonstances présentes, avec la fortune que vous me connaissez, vous fait assez voir que je suis inaccessible aux calculs de l'égoïsme et de l'intérêt : je n'étais point médecin du roi et je me refuserais à l'être si les circonstances politiques se modifiaient et m'appelaient à ce poste dangereux, car je ne voudrais pas me condamner à vivre dans l'atmosphère d'intrigues qu'est une cour. Cependant, je n'ai pas hésité, après avoir fait le serment de chevalier de la Légion d'honneur à Louis XVIII, de refuser à la Révolution un serment qui répugnait à mes convictions, et j'ai abandonné ainsi pour 15 000 ou 16 000 francs de places scientifiques conquises par mes travaux. Vous penserez probablement qu'un homme qui agit de la sorte ne manque pas d'honneur et de délicatesse, et vous pouvez être certaine qu'il est, quand il vous l'assure, le plus sincère et le plus désintéressé de vos amis. Je suis donc votre ami, madame et j'entends vous le prouver de toutes les manières qui sont en mon pouvoir.

Heureux au delà de tout ce que je saurais vous dire de votre aimable consentement à notre union, je ne pourrais goûter un bonheur si doux et si grand sans l'approbation gracieuse de vos parents, et vous pensez de même. Nous sommes donc parfaitement d'accord sur ce point comme sur tous les autres. Agissez avec paix, avec sécurité et avec confiance en Dieu, il lèvera toute difficulté. S'il n'approuve pas notre dessein, il s'y opposera, et nous le bénirons encore, car Dieu est tout ; nous ne voulons que l'accomplissement de sa sainte et adorable volonté.

Je désire, avant tout, que vous soyez bien persuadée que l'ombre d'un regret de votre part, dans un projet semblable ferait le malheur de ma vie ; aussi je vous supplie de l'examiner avec toute votre liberté ; il en est temps encore ; si vous éprouvez la moindre hésitation, arrêtez-vous, faites-en part à votre ami.

J'avais mal jugé votre situation de fortune. Je n'avais pas pris

garde à l'importance de votre famille, à son rang dans la noblesse et dans le monde. Mais les circonstances que vous connaissez, notre explication et surtout la certitude de la réciprocité de nos sentiments, — certitude que je ne céderai pas pour un royaume — que je voudrais cependant avoir pour le mettre à vos pieds..... Puis, votre bonté, votre simplicité, vos vertus m'ont décidé..... Jugez si j'ai eu tort.

Trouvez ici, je vous prie, l'expression du plus tendre, comme du plus respectueux attachement qu'un homme puisse éprouver pour la femme qu'il respecte le plus au monde.

Ce mariage transforma la vie de Récamier et lui donna le bonheur domestique le plus parfait. Bientôt, la naissance de deux enfants vint, à dix-huit mois d'intervalle, porter à son comble la félicité dont il jouissait (1). Mme Récamier, qui était douée d'une grande distinction et d'une rare intelligence, sut donner à sa maison l'importance qu'exigeait la réputation de son mari. Son salon devint le rendez-vous des personnages les plus marquants de la société de l'époque. Ces personnages appartenaient pour la plupart au monde catholique et étaient à la tête de ce mouvement religieux qui se manifesta, avec tant d'intensité, dans les années qui suivirent la révolution de Juillet.

II

Ici se présente une autre phase de la vie de Récamier. Quoique étrangère aux occupations médicales, cette période de son existence appartient à l'histoire du temps, et la part qu'il prit aux événements religieux

(1) Ces enfants devinrent, l'un, M. Étienne Récamier, qui ayant hérité des qualités de cœur et des convictions ardentes de son père fut un des fondateurs du journal « Le *Français* », créé pour soutenir le mouvement catholique libéral de la fin de l'Empire. Il donna avec un désintéressement absolu beaucoup de son temps à la défense de ces idées, s'occupa d'archéologie et d'œuvres charitables et mourut accidentellement, à Jérusalem, il y a quelques années ; et l'autre, un officier distingué, M. le général Récamier, dont la haute valeur et les brillants états de service sont bien connus.

qui suivirent la révolution de Juillet, est trop connue, trop importante pour pouvoir être, ici, passée sous silence. J'écris, du reste, la vie d'un homme dont aucun côté de l'activité intellectuelle, aucun trait du caractère, ne peuvent laisser le biographe indifférent.

On connaît la réaction anti-religieuse qui s'opéra dans le pays après la chute de la Restauration. L'Église de France, qui paraissait inféodée à la royauté déchue, partagea son impopularité et eut à supporter, après sa chute, les inconvénients de la faveur dont elle avait été l'objet. La disgrâce que lui manifesta l'opinion publique s'adressait non seulement aux institutions, mais aussi au clergé lui-même et aux hommes qui se rattachaient à lui par la communauté de leurs sentiments. C'est ainsi que Récamier et Cauchy, pour ne citer qu'eux, furent frappés, — au moins autant pour leurs opinions religieuses, qui les rendaient, à ce moment, suspects, — que pour les raisons politiques de refus de serment qui furent invoquées.

A cette réaction, que le gouvernement d'alors suivait et ménageait, sans l'approuver au fond, mais aussi sans trop oser la combattre, ne tarda pas à succéder, comme cela arrive presque toujours, un mouvement en sens contraire, une réaction opposée. L'Eglise catholique, combattue et devenue impopulaire pour avoir lié sa fortune à celle de la monarchie, regagna sa popularité quand elle fut persécutée.

Il y avait une autre raison plus profonde que Bacon avait déjà signalée de son temps, c'est que les révolutions et les agitations qui les accompagnent et les suivent, ramènent aux pieds des autels, les hommes qui s'en éloignent, au contraire, pendant les périodes prospères et tranquilles. Cette époque noble et généreuse

commençait, en effet, à se lasser des perturbations politiques et des désillusions sans nombre qu'elles entraînent après elles. Elle ressentait le besoin de faire cesser l'anarchie morale qui s'était emparée des esprits, et c'est vers les idées chrétiennes que se tournait une jeunesse qui ne trouvait plus dans l'incrédulité un aliment à ses généreuses aspirations.

Chateaubriand, en réagissant contre la stérilité de la philosophie et la sécheresse de la littérature du XVIIIe siècle, jette les prémisses de cet esprit nouveau. A cette adolescence du siècle, dans cette saison de printemps intellectuel, où tout semble refleurir, où les lettres, les sciences, la médecine elle-même, comme nous l'avons vu, s'exaltent au souffle d'une admirable rénovation, les semences déposées par l'auteur du *Génie du christianisme*, germent, à leur tour, et un mouvement de restauration religieuse se dessine dans les esprits. Des hommes — illustres champions de l'idéal — surgissent alors de cette société troublée, mais cherchant sa voie, et montrent du doigt, aux générations qui se lèvent, le catholicisme, comme le remède assuré au vide de leur âme et à la douloureuse impuissance de leur esprit.

Ce sont des jeunes gens à l'esprit ardent, à l'âme haute, à la parole vibrante, et qui se lancent dans la mêlée avec un entrain, un enthousiasme, une fougue ardente et sacrée dont notre époque positive se fait aujourd'hui difficilement une idée. Ils se partagent la tâche et délimitent leur champ d'action. Lacordaire prend la chaire chrétienne. Montalembert, la politique ; sans s'être concertés avec eux et presque sans le savoir, Ozanam s'attache à l'apostolat charitable (1).

(1) Ne traçant ici qu'une esquisse d'ensemble destinée à faire comprendre la part qu'eut Récamier dans ces événements, on comprend que

On sait l'impression profonde que produisirent sur leurs contemporains l'intervention de ces jeunes hommes qui avaient, avec des âmes d'apôtres, des allures chevaleresques de conquérants d'idées.

Ils apparurent à ce monde qui avait été élevé dans le culte du sensualisme du XVIIIe siècle, comme l'évocation hardie et brillante de notions que beaucoup croyaient à jamais disparues et dont la renaissance les étonnait, les troublait et les charmait à la fois. Lacordaire, dont la parole enflammée par le souffle ardent de la liberté et de l'invincible force d'une conviction enthousiaste, évoque le génie des grands orateurs, mais dont l'esprit oseur et entreprenant rappelle les puissantes initiatives des fondateurs d'ordres religieux, attire, autour de la chaire de Notre-Dame, un immense concours d'auditeurs représentant l'élite intellectuelle du pays, et martèle leurs âmes incertaines par des arguments pressants qui s'adressent tout à la fois au cœur, à la raison et à la conscience. Lacordaire.

A la Chambre des pairs, Montalembert, dans tout l'éclat de sa rayonnante adolescence, apporte les élans de son âme tendre et fière et les conceptions enthousiastes d'une pensée toujours tendue vers les plus inaccessibles hauteurs de l'idéal ; il fait entendre des revendications frappées au coin d'une indiscutable logique et montre les visées supérieures d'un homme d'État assagi avant l'âge. Son éloquence, faite de bonne grâce, de modestie et de dignité fière, fait naître la sympathie et provoque l'admiration. Montalembert.

Dans une autre sphère, au milieu même de cette turbulente jeunesse des écoles, qui, il y a si peu d'années,

je n'ai pas la prétention d'en écrire l'histoire. Aussi ne sera-t-on pas étonné que je passe sous silence la première période de cette époque, celle dans laquelle La Mennais et le journal l'*Avenir* jouèrent un si grand rôle.

Ozanam. prenait part à la destruction d'un trône et au sac d'une cathédrale, un jeune étudiant, Frédéric Ozanam, fonde, sous la modeste étiquette de « *Conférences* pour les familles pauvres », une société charitable dont les ramifications s'étendent bientôt dans le monde entier et qui devient une des plus grandes forces de la propagande catholique. Autour de ces trois hommes, se rangent bientôt des esprits distingués, qui les secondent, les suppléent ou les suivent dans leur œuvre immense de reconstitution : Ravignan, Dupanloup, Gerbet, de Corcelle, Cochin, Ampère, Cauchy ; d'autres encore, des femmes, Mme Swetchine, Mme de Noailles, Mme de la Ferronnays, — toute une élite intellectuelle et sociale.

A ce mouvement, Récamier ne devait pas rester étranger. Avec le tempérament que nous lui connaissons, il eût été surprenant qu'il ne se fût pas trouvé au premier rang — et parmi les plus zélés — de cette phalange de combattants. Lui, qui avait toujours lutté pour les idées que Lacordaire et Montalembert venaient défendre avec tant d'éclat; lui, dont le dévouement à ces idées était sans limites, et qui, dans sa pratique médicale, dans son enseignement, comme dans sa vie privée, les avait appliquées dans l'unité totale de sa conscience, ne pouvait rester à l'écart des événements qui se déroulaient. Il connaissait tous ces hommes distingués qui les avait suscitées. Il était leur médecin et leur ami, et c'est à propos des liens affectueux qui l'unissaient à eux qu'on eût pu appliquer ces paroles qui honorent le vrai médecin : *Amicus qui amat, medicus qui sanat.*

Il ne tarda pas à devenir leur collaborateur dans la mesure de sa compétence et dans les limites que lui laissaient ses occupations. J'ai sous les yeux, en écrivant ces pages, sa correspondance avec la plupart d'entre eux.

Certaines de ces lettres sont, il est vrai, du domaine médical et témoignent, par le développement et les nombreux détails dans lesquels entre Récamier, de la conscience qu'il apportait à la rédaction de ses consultations écrites et de la sollicitude qu'il éprouvait pour des santés qui lui étaient chères. Mais il en est d'autres, qui traitent purement des questions religieuses, soit actuelles, soit d'ordre général. Souvent, aussi, ce sont des félicitations; d'autres fois ce sont des critiques. Un jour, il écrit à Lacordaire, qu'il venait d'entendre à Notre-Dame, pour lui peindre le plaisir qu'il a eu à l'écouter et lui dire l'inexprimable satisfaction qu'il éprouve d'être né et resté catholique au milieu des « perversions impies, du XVIIe siècle et des périlleuses agitations du XVIIIe siècle ». Il remercie l'orateur chrétien de lui avoir fait comprendre, dans son admirable langage, l'étendue de cette félicité. Mais, d'autres fois, le théologien qui est au fond de lui se réveille, et il gourmande l'éminent religieux. Le libéralisme — très moderne — de Lacordaire dépassait de beaucoup l'intransigeance des principes du vieux médecin, et celui-ci en remontre à son curé.

Parmi ces traits d'affectueuses critiques, il en est un qui peint bien l'état d'esprit où vivait Récamier. Dans une de ses conférences, l'orateur avait parlé du « hasard », qui a sa part dans les événements du monde. Récamier, dans une lettre qu'il lui écrit aussitôt, relève avec force cette expression et s'étonne qu'elle n'ait pas été légitimée par le terme « Providence », que Lacordaire n'avait pas prononcé. Il le lui reproche doucement. Il définit ensuite le hasard; accompagne sa définition de considérations historiques et philosophiques, et donne, à son illustre ami, dans une discussion très serrée, une démonstration complète de l'intervention d'une puis-

sance supérieure dans les événements auxquels on a donné cette signification. Je n'ai, ni l'intention d'apprécier cette discussion, — ni surtout, la compétence nécessaire, — mais je crois bien que la scolastique aurait donné raison ici au médecin contre le prêtre (1).

L'intérêt que portait Récamier à ces sujets était extraordinaire, et confondrait d'étonnement si on ne connaissait le côté profondément religieux de sa nature, et la puissance de son esprit, capable d'approfondir et de s'assimiler tant d'études diverses. Dans sa volumineuse correspondance, on trouve qu'il a successivement traité toutes les questions qui intéressaient le monde spécial où il vivait. Ce sont, des lettres à l'abbé Dupanloup, au père de Ravignan, sur les affaires religieuses du moment, à l'abbé Loubert, directeur d'une revue d'anthropologie catholique, pour réfuter le magnétisme, au Dr Mège, avec lequel il entreprend toute une longue controverse. Ce débat mérite d'être signalé.

Le Docteur Mège.

Le Dr Mège, savant distingué, président de la Société phrénologique de France, et libre-penseur invétéré, s'était retiré à Tours, dans ce joli village de Saint-Cyr, qui abrita Balzac, Béranger, Alexis de Tocqueville, et, où la demeure de Bretonneau projette encore sa note claire au milieu des massifs d'arbres forestiers et des plantes rares dont son génie d'horticulteur lui avait fait une verdoyante ceinture. C'était un sage et un lettré, qui vivait paisiblement dans cette pittoresque retraite des bords de la Loire, dans la société des vieux classiques de l'antiquité et des philosophes du XVIIIe siècle. Comment avait-il envoyé à Récamier un discours qu'il avait prononcé à la Société phrénologique? Peut-être n'était-ce là qu'un acte de déférence,

(1) Lettre inédite.

un hommage confraternel de politesse adressé à un médecin célèbre ; mais Récamier y vit un défi et le releva. De tous les sujets, l'apologie du système de Gall était celui qui avait le privilège d'irriter le plus, l'ancien professeur de physiologie au Collège de France et il répondit à cet envoi par une réfutation en règle de la doctrine dont Mège, comme Broussais, tirait des conclusions matérialistes. L'argumentation de Récamier est vive, et empreinte de sagacité et d'originalité ; mais les preuves qu'il apporte, ont aujourd'hui perdu de leur valeur, en face des progrès récents de la physiologie et de la pathologie cérébrales. Du reste, Broussais et ses adeptes avaient dénaturé le système de Gall, que celui-ci considérait comme parfaitement conciliable avec la spiritualité et la liberté de l'âme, et Récamier se trompait en le suivant sur ce terrain.

Du côté de Mège, la discussion, basée sur les vieux arguments de la philosophie du XVIIIe siècle et de l'école physiologique, est courtoise et empreinte de respect pour Récamier et pour ses idées. Cependant, bientôt, le libre-penseur, le disciple de Voltaire et des encyclopédistes qu'il est au fond, reprend le dessus ; il ne peut s'empêcher de se livrer à ce qu'on appellerait aujourd'hui de l'anticléricalisme, et il émet des critiques sur l'épiscopat et le clergé français. Ces critiques sont le point de départ de nouvelles controverses et provoquent de très belles lettres de Récamier, dans lesquelles celui-ci relève le caractère, le désintéressement et la charité du prêtre catholique. Écrites avec un accent passionné de sincérité et d'enthousiasme religieux, et une profonde science de l'histoire ecclésiastique, ces lettres sont vraiment intéressantes, et Récamier y fait une apologie remarquable du clergé

français (1). Mais, il ne se borne pas à défendre une cause qui lui est chère ; il va plus loin. Si, chez Mège, le voltairien double l'aimable érudit, il y a de l'apôtre dans l'entreprenant chirurgien qui a poussé plus loin qu'aucun praticien de son temps, les audaces des grandes interventions chirurgicales, et cette dualité, ce contraste si rare de la nature sont dignes d'être notés.

Prompt au prosélytisme, il ne laisse pas échapper cette occasion d'opérer la conversion de son confrère, et il élève le débat à la hauteur d'une discussion dans laquelle l'histoire, la philosophie, le raisonnement lui donnent tour à tour des arguments, pour ramener à la foi le libre-penseur tourangeau. Celui-ci, irréductible, se défend, mais on voit bien que son estime pour Récamier, s'est accrue au cours de leur controverse, et sa dernière lettre, au sujet d'une réfutation d'un travail de Vacherot par Récamier, est, en même temps qu'une énonciation de la persistance de ses idées, un hommage rendu à la bonne foi, à la sincérité du vieux praticien.

Voici cette lettre de Mège; elle démontre que les savants de cette époque, tout en étant parfois séparés par d'infranchissables opinions, savaient être indulgents les uns pour les autres, s'accorder leur estime et parfois leur amitié.

(1) D'autres que des médecins pourraient aujourd'hui méditer le sens de ces lettres : « J'ai vu, dit Récamier, des hommes qui sont aujourd'hui d'illustres prélats, à mes pieds, la tête inclinée sur mes genoux, me suppliant, avec des sanglots dans la voix, de leur délivrer une déclaration constatant que leur santé ne leur permettait pas d'accepter la charge d'un Evêché. J'ai du refuser, et ces prêtres qui sont aujourd'hui l'honneur de l'épiscopat, ont étonné les ministres par leur opiniâtreté à refuser la dignité qu'on leur offrait. Ce sont là des faits aussi certains pour moi que votre existence et la mienne. » Suit une note vive en réponse à une assertion de Mège. « Je ne vois donc rien dans ce que je connais avec certitude sur notre Épiscopat que puisse légitimer l'expression passionnelle, permettez-moi cette remarque, qui est tombée de votre plume. »

(Lettre inédite à Mège).

Les Trésorières-St-Cyr, 13 octobre 1851.

Mon cher Maître,

Je vous remercie infiniment de l'envoi de votre savante et spirituelle réfutation de M. Vacherot.

Sans être, comme vous, un théologien consommé, et à juger vos objections d'après mes connaissances bornées en pareilles matières, mais aidées de mon bon sens, je trouve que vous avez fait preuve d'une rare supériorité d'argumentation et d'érudition qui ne laisse aucune ressource à la réplique, si l'on ne va pas au delà des traditions et des interprétations.

Il n'en serait pas de même — je vous en demande pardon — si l'on voulait remonter plus haut, faire intervenir les lois immuables de la nature pour les opposer à tous ces prétendus faits de révélations et de miracles, que la foi seule peut comprendre. Mais comme vous pouvez le penser, je ne veux pas entrer ici dans des développements qui exigeraient tout un livre, — et l'on en a déjà tant fait d'inutiles sur ces questions, — seulement, je vous demande la permission de vous adresser, en ma qualité de libre-penseur aussi, deux de mes brochures qui, toutes opposées qu'elles sont avec vos doctrines et vos croyances, vous prouveront au moins que je cherche sincèrement la vérité comme vous, et que comme vous je suis un véritable ami de l'humanité qui ne demande pas mieux que d'être désabusé s'il est dans une mauvaise voie.

Toutefois, veuillez, je vous prie agréer ces deux opuscules, que je vous expédie par le même courrier, comme un pur hommage au savant qui a assez d'élévation dans l'esprit, et dans les sentiments, pour user d'indulgence envers ceux qui ne pensent pas comme lui.

Votre tout dévoué et ancien disciple.

MÈGE.

En dehors de cette correspondance qui est constante et de tous les jours, Récamier se livre à des travaux philosophiques variés. Il écrit une apologétique !.. et divers travaux de philosophie chrétienne. La métaphysique l'attire invinciblement; on dirait qu'il ne peut se

soustraire à l'empire qu'elle exerce sur son esprit, et il y fait preuve d'une extraordinaire compétence.

J'ouvre ici une parenthèse : — on doit être surpris de voir un homme comme Récamierr, qui était un des médecins les plus recherchés de son époque, consacrer, à des sujets étrangers à la médecine, un temps qui aurait pu être si pratiquement et si utilement employé dans l'exercice et dans l'avancement de son art. Mais je l'ai dit ailleurs, il est des hommes qui, par l'originalité de leur caractère et l'imprévu de leurs conceptions, sont en dehors du moule commun de l'humanité et de la discipline du convenu qui nous étreint. Peut-être, ces occupations, en dehors de la route frayée et parcourue, sont-elles nécessaires à leurs facultés exhubérantes et constituent-elles une indispensable diversion à leurs occupations habituelles? Cela est vrai, sans doute, pour certains.

Bretonneau consacrait à l'horticulture un temps infini, ce qui lui attirait du poète Béranger les paroles suivantes :

« Croyez-vous, Monsieur le Docteur, que si vous aviez le courage de renoncer à votre jardin de Palluan pour vous remettre à écrire un résumé de tous vos travaux scientifiques, vous ne mériteriez pas plus de Dieu et des hommes, qu'en greffant des cerises de Livourne sur des Sainte-Lucie (1). »

D'autres sacrifient à d'invincibles penchants d'arts, de littérature. Les uns peignent, d'autres sculptent; il en est qui se livrent avec passion à la musique. Orfila donnait à celle-ci un temps considérable. Royer-Collard, si bien doué, du reste, consacrait ses nuits au plaisir — plus dangereux que la métaphysique — et dut sa mort

(1) *Correspondance de Bretonneau.* Op. cit.

prématurée — il succomba à une paralysie générale — à l'abus des excès et du travail. Chez Récamier, il y avait évidemment cette secrète et invincible impulsion de l'esprit à laquelle on n'échappe pas et qui le menait — lui — à la philosophie scolastique ; mais il obéissait à un autre mobile qui le dirigeait et qui gouvernait son penchant vers la métaphysique, c'est la certitude complète où il était, qu'il remplissait un devoir religieux et social. On en trouve la preuve dans la vivacité et l'ardeur passionnée avec laquelle il intervient dans toutes les occasions où les intérêts de l'Église et ceux de ses ministres sont engagés — et particulièrement dans la circonstance suivante qui a un intérêt historique, quoiqu'elle soit, sans doute, révélée pour la première fois.

Thiers et Récamier.

C'était aux élections de 1848, M. Thiers qui avait joué un si grand rôle sous la monarchie de Juillet, sollicitait le mandat de député dans la Seine-Inférieure et il craignait de ne pas être élu. Ayant appris que Récamier était lié avec les notabilités du pays, l'évêque de Rouen, le maire du Havre qui était alors Ancel, et le Dr Helot, médecin très influent de la région, il fit faire des démarches auprès de lui pour obtenir qu'il recommandât sa candidature à ses amis.

Avant de promettre son appui, Récamier, réclama des garanties au point de vue des intérêts religieux. L'ancien premier ministre du roi Louis-Philippe écrivit alors à une amie commune, une lettre destinée à lui être communiquée, et dans laquelle il prenait l'engagement de défendre, avec la plus grande énergie, les institutions catholiques et notamment les intérêts du clergé.

Voici ce document qu'aucun membre de l'extrême droite de nos assemblées actuelles ne renierait, et qui montre que M. Thiers ne fut pas toujours aussi prévenu

contre les idées religieuses que nous l'avons connu dans les dernières années de sa carrière politique :

Lettre de Thiers.

Madame et bien chère Amie,

Vous savez si c'est par complaisance ou par conviction que j'adopte ou soutiens une opinion. Vous savez combien peu, je suis disposé à faire de sacrifices pour obtenir une mission qui m'est odieuse et que je n'accepte que par un sentiment d'honneur; vous me croirez donc quand je vous dirai qu'à l'égard du clergé je crois la situation changée et la conduite changeable nécessairement.

Sous le dernier régime, je craignais certaines influences du clergé ; aujourd'hui je regarde la religion, ses ministres comme les auxiliaires, les sauveurs peut-être de l'ordre social menacé.

Je suis résolu à défendre les institutions catholiques avec la plus grande énergie, notamment le budget du clergé. De plus, je regarde la liberté d'enseignement comme utile, nécessaire même, en présence d'un système d'enseignement démagogique. obligatoire, imposé violemment par messieurs Carnot et consorts.

Vous pouvez le dire à M. R. Ce serait une folie à tous les défenseurs de l'ordre social, à quelque titre que ce soit, de se diviser en présence de l'anarchie.

Le curé de campagne sera notre seul appui, contre le maître d'école, communiste et démagogue, qu'on se prépare à nous envoyer dans tous les villages. Je ne dis pas cela par complaisance, mais par conviction.

Je passerai à Paris, les journées de jeudi et de vendredi et, sauf de deux heures à quatre, toujours chez moi ; je serai bien heureux de voir M. R.

Mille tendres respects.

Signé : A. Thiers.

Cette lettre fut apportée à Récamier par l'amie commune qui avait servi d'intermédiaire dans cette négociation, — et la lecture que lui en fit celle-ci provoqua un incident digne d'être rapporté. M. Thiers, imbu de la souveraineté de l'État et qui ne comprenait pas comme

Récamier, la situation faite au clergé par la confiscation de ses biens, s'était servi du mot « salaire » pour indiquer le traitement qui devait être servi à ses membres. A cette expression, qui, pour lui, représentait une condition inexacte et une rémunération avilie, et qui n'exprimait pas, à ses yeux, le sens réel des obligations contractées par l'État, Récamier bondit de son siège, se saisit du papier qui fut déchiré dans ce mouvement, et protesta énergiquement contre l'expression de M. Thiers, déclarant qu'il s'agissait d'une indemnité et non d'un SALAIRE, et que, dans ces conditions, il n'y avait rien de fait. L'amie de l'homme d'État dut remporter sa lettre, et M. Thiers la modifia; il remplaça le mot salaire par le terme budget. Dans l'original que j'ai sous les yeux, la surcharge est très apparente.

Le contrat fut immédiatement tenu de la part de Récamier, qui agit dans cette affaire comme un des représentants les plus autorisés du parti catholique. Sa lettre au Dr Helot, est du reste significative et on ne la lira pas sans intérêt. J'en supprime le début qui est relatif à des considérations étrangères à l'objet de la démarche.

Lettre de Récamier au Docteur Helot.

..... « Ainsi tout se balance, oui, tout se balance, même les devoirs domestiques et les devoirs politiques, dont on n'est pas dispensé par ceux de la famille. Autrefois à Rome, au milieu des dangers qui menaçaient la République, une voix s'élevait qui mettait en garde les consuls. « *Caveant Consules* » ; aujourd'hui, la grande voix de la société menacée dans ses racines, crie, à tous les amis de l'ordre, « *Caveant Cives honesti.* »

La discussion sur la proposition Ratheau qui demande la dissolution de la Chambre est engagée.

Quelque parti que prenne l'Assemblée, nous voici bientôt à l'époque de nouvelles élections. Se feront-elles dans le calme ou dans la perturbation ? avec liberté ou sous quelque intimidation nouvelle ? Quoiqu'il en soit, le premier devoir des partisans

de la sécurité sociale est de se rallier et de s'entendre pour n'envoyer à la Chambre que des hommes d'ordre et de capacité qui puissent défendre, avec avantage, les intérêts de la société *évidente* qui agit au grand jour contre les attaques incessantes des sociétés *occultes* qui manœuvrent dans les ténèbres. Dans les circonstances graves, lorsqu'elle n'a pas résolu la destruction totale d'une nation, la Providence lui envoie des sauveurs, des hommes de talent et de courage, destinés à l'arracher aux périls qui la menacent.

Parmi les personnalités importantes de notre époque je remarque, un homme de cœur, dont l'immense et lucide intelligence donne au travail une facilité si prodigieuse que partout où il apparaît : à la Chambre, aux réunions, aux commissions, les questions les plus obscures s'éclaircissent comme par enchantement et toutes les difficultés s'évanouissent. Après les discussions les plus longues et les plus compliquées, on le voit en résumer les moindres détails avec un ordre incomparable, et ramener si bien chaque question à son objet par une logique nette et précise, que, lorsqu'on l'a entendu, sans prévention injuste, on ne comprend plus qu'on puisse être d'un autre avis que le sien.

A toutes ces qualités qui font l'homme supérieur, M. Thiers joint une si agréable et une si grande facilité d'exposition, qu'il ne lasse pas plus les autres, qu'il ne semble se fatiguer lui-même ; il se joue en quelque sorte des questions les plus compliquées, et avec une telle aisance, qu'on croirait qu'il s'entretient récréativement avec quelques amis d'un sujet peu important ; mais le fond, la substance de son discours détrompe vite ses auditeurs et l'on s'aperçoit que la portée en est immense. Tel est M. Thiers, et telle est sa vaste intelligence.

Au point de vue moral, il a vécu, il est vrai, dans le milieu voltairien de son temps ; et on le voit cependant encourager dans les pratiques religieuses, un de ses anciens amis de collège, qui scandalisa son époque par ses mauvaises mœurs et qui succombant à une affection chronique a donné l'exemple d'une résignation et d'un héroïsme digne des premiers siècles du Christianisme.

Parvenu au pouvoir, M. Thiers redouta l'influence du clergé catholique. Ses conceptions natives d'une administration forte et puissante ne lui permettaient pas d'apprécier l'importance de

l'intervention du sacerdoce catholique dans l'éducation morale de la jeunesse ; aussi comme homme d'État, M. Thiers fut-il hostile à la liberté d'enseignement ; il parla et agit sous cette prévention ; plus tard, les fautes de ceux qu'il avait remplacé au Pouvoir ne purent lui échapper ; et cette intelligence supérieure fut impressionnée par la gravité et la portée des événements accomplis, et des catastrophes probables. Il était dès lors impossible que les intérêts catholiques ne trouvent en lui un défenseur vigoureux et constant, dont la loyauté perce dans tous les actes. La situation morale de M. Thiers est donc telle aujourd'hui, qu'il est l'épouvantail des ennemis de l'ordre social. Si les hommes de bien avec lesquels vous êtes en rapport, conservent contre lui, quelques préventions, je vous autorise à leur communiquer ma lettre et à leur dire que l'éloignement qu'ils peuvent concevoir pour lui ne peut approcher de celui que je ressentais, avant de l'avoir étudié : j'ai suivi et examiné son attitude dans les questions religieuses et je suis porté à le considérer comme un de ces hommes privilégiés dont la Providence veut se servir. Tous les renseignements que nous avons s'accordent pour reconnaître et justifier la haute importance de sa candidature dans la Seine-Inférieure. Je vous engage à la soutenir fortement au Comité catholique dont vous êtes le Président et veuillez la faire défendre également dans le Comité Calier, de manière à assurer sa nomination.

Je vous prie de voir de ma part M. l'Archevêque, parlez lui de mes vœux et de mon vieil et respectueux attachement : je ne lui écris pas directement parce qu'il faudrait que je recommence cette lettre, ce qui m'est impossible. Priez-le de ma part de la lire avec attention, et dites-lui que s'il m'était permis de lui citer tous les traits honorables de M. Thiers qui sont venus à ma connaissance, je craindrais que son zèle ne devint trop vif.

Affectueusement à vous.

RÉCAMIER.

On voit par cette lettre, dont le ton est très pressant, quelle connaissance Récamier possédait du caractère et de l'immense intelligence de l'illustre homme d'état et quelle importance, le parti catholique dont il était l'organe et le représentant en titre, dans cette circons-

tance, attachait à son élection. C'est qu'à ce moment il s'agissait du gros enjeu de la liberté de l'enseignement à laquelle M. Thiers, si longtemps hostile, avait promis son concours.

Il fut en effet, élu au Havre. Son élection fut certainement due à l'appui des amis de Récamier, les catholiques de la Seine-Inférieure, dont l'influence était à cette époque considérable. Il lui en manifesta sa reconnaissance dans la lettre suivante :

Lettre de Thiers à Récamier.

Paris, 13 juin 1848.

Monsieur,

Il y a bien longtemps que je voulais vous écrire et vous remercier de vos aimables procédés pour moi, mais les premiers jours de mon entrée à l'Assemblée ont été consacrés à m'y établir, les derniers à remplir les plus pénibles devoirs ; comme tout le monde, j'ai assisté à des horreurs, déploré les suites des plus affreuses doctrines (1). Je n'ai presque pas pris de repos et bien que je n'ai pas paru à la tribune, j'ai plus travaillé dans le sein de l'Assemblée que si j'avais parlé tous les jours.

« Aujourd'hui, pour la première fois, je prends une heure pour remplir plusieurs devoirs négligés, et vous êtes le premier auquel je pense pour vous adresser mes remerciements. Nous nous sommes promis de nous revoir, et j'espère que vous accepterez les occasions que je vous en fournirai, comme je me promets à moi-même d'accepter celles que vous m'offrirez à l'avenir. En attendant, agréez mes compliments empressés et l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. Thiers,
Membre de l'Assemblée nationale.

Mais, Récamier n'était pas homme à laisser dormir les engagements contractés vis-à-vis de lui, et à partir de ce moment, nous le voyons intervenir auprès du député du Havre au sujet des questions qui lui tiennent à cœur. Toutes les fois que ces questions sont en jeu, il lui

(1) Répression de l'insurrection de Juin 1848.

écrit pour lui recommander la solution qu'il croit la meilleure. Ce n'est pas — comme pourraient le croire les parlementaires de nos jours, — pour l'intéresser à l'obtention de places ou de faveurs pour lui ou ses amis. Les hommes politiques de 1848 ne connaissaient pas encore « l'instrument de règne » inauguré depuis, par les mœurs électorales modernes, et dans les papiers de Récamier, je n'ai trouvé que des correspondances concernant les intérêts généraux du pays. Tantôt, ce sont des mémoires adressés à M. Thiers sur les sociétés secrètes, dont la main se retrouvait dans les événements révolutionnaires de l'époque, et qui étaient alors la grande préoccupation du moment. Tantôt, ce sont les intérêts religieux qui sont l'objet de ses fréquentes communications. M. Thiers, naguère le plus redoutable adversaire du parti catholique, avait, devant les déchaînements populaires, perdu son optimisme. En face de la profonde agitation qui régnait dans le pays et du péril que venait d'encourir la société, il ne considérait plus la question religieuse, sous les mêmes aspects que pendant son précédent ministère, ni comme il la considéra plus tard, et il n'était pas loin, sur certains points, de s'entendre avec Récamier; mais l'intransigeance des principes de celui-ci devait démonter plus d'une fois, le sens très rassis, et profondément sceptique, au fond, de l'illustre homme d'état.

III

Dans le mouvement religieux suscité par Lacordaire et Montalembert et auquel ont pris part, avec Récamier, la plupart des esprits supérieurs ou distingués de cette époque, se détache l'intéressante figure d'une femme d'élite, qui exerça sur ces événements une action con-

sidérable et dont le temps, loin d'affaiblir la renommée, n'a fait qu'en augmenter le prestige. C'est désigner Madame Swetchine qui fut l'âme même de ce travail de restauration, dans lequel elle apportait l'enthousiasme d'une nature ardente et passionnée, — tempérée par la sagacité et le dogmatisme érudit qu'elle avait empruntée à son premier maître, l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. — On sait l'influence que cette femme, à la fois supérieure par le cœur, l'esprit et le jugement, exerça sur Lacordaire, dont elle fut la conseillère toujours écoutée et sur Montalembert, dont elle resta le guide et la modératrice toujours respectée. Sainte-Beuve a dit d'elle, qu'elle était la fille aînée de de Maistre et la fille cadette de Saint-Augustin. Cette appréciation du grand critique fait comprendre l'empire qu'elle sut prendre sur des esprits embrasés des plus ardentes aspirations du christianisme, qui se confondaient en eux avec les nobles instincts de la liberté.

Madame Swetchine.

Son salon réunissait les représentants de la société catholique. Récamier y était admis; il y rencontrait l'élite d'un monde qui était souvent l'élite de sa clientèle, et il donnait sa note dans les conversations élevées que dirigeait, avec un art infini, et un esprit dont sa correspondance nous donne une idée, la spirituelle et érudite maîtresse de maison. Là, régnait en souveraine la métaphysique dans laquelle Madame Swetchine disait qu'elle se plongeait comme dans un bain, et cette circonstance n'était pas pour effrayer le psychologue chrétien qu'était Récamier. Mais, dans ce salon, on ne faisait pas que de la philosophie religieuse. La plupart des hommes qui le traversaient étaient aussi de délicats lettrés et d'habiles politiques. Aux jours de 1848, il devint le rendez-vous de membres influents et écoutés de l'Assemblée Nationale, qui venaient, sous la direction

de M. de Falloux, y discuter les questions à l'ordre du jour, et y arrêter leur intervention dans les débats parlemaires. Récamier dut prendre plus d'une fois part à ces discussions et il est probable que les conditions de son engagement électoral avec M. Thiers furent examinées et débattues dans une de ces réunions.

Il était un autre salon très recherché que fréquentait Récamier. — C'était celui de sa cousine, la célèbre recluse de l'Abbaye-au-Bois. — Ce salon n'était ni en opposition, ni en rivalité, ni en concurrence avec celui de Madame Swetchine. Il ne se confondait pas non plus avec lui. Mais il en différait profondément par l'esprit qui y présidait.

Madame Récamier.

Ici, on ne faisait ni théologie, ni scolastique. L'influence de l'auteur des *Martyrs* toujours présente et absolue, même quand il était le plus éloigné, lui assignait son vrai caractère. La littérature remplaçait la métaphysique, et les œuvres de Châteaubriand y étaient nécessairement l'objet d'un culte exclusif et jaloux. C'était donc un centre littéraire; mais aussi, et surtout, c'était le foyer de l'esprit le plus français, de la bonne grâce la plus charmante, de la politesse la plus parfaite, de la plus attrayante et de la plus ingénieuse des bienveillances. Ce salon a été cent fois décrit, et tout le monde connaît les noms des illustrations appartenant à l'Europe entière, que le génie doux et facile de cette charmante femme sut attirer et retenir auprès d'elle.

La célébrité et le caractère élevé de Récamier auraient suffi à lui en ouvrir les portes. Mais, il avait d'autres titres : sa proche parenté et un attachement dont la solidité avait été bien des fois éprouvée. Sans doute, la nature impétueuse et indépendante du médecin dut plus d'une fois détonner dans ce milieu raffiné de

grâce et de goût, d'ingénieuse délicatesse et d'élégance, qui ne redoutait pas de faire d'importantes concessions à l'esprit du siècle. Mais l'hôtesse du lieu avait enchaîné à son char des caractères plus difficiles, et Récamier, nous le savons, sévère pour lui-même, était, pour les autres, le plus tolérant des hommes. Quoiqu'il en soit, les relations les plus affectueuses l'unissaient à sa cousine, et celle-ci appréciait au plus haut degré les trésors de dévouement et de fidélité que renfermait son caractère vif et généreux.

Les nombreuses études consacrées à cette charmante femme, dont l'histoire évoque les meilleurs souvenirs de la société française, à ce milieu du siècle, ne nous apprennent rien sur les rapports de Récamier avec elle et c'est d'après des notes inédites et des mémoires de famille que j'ai pu seulement les reconstituer. Cependant, dans l'ouvrage qui a été consacré à ses souvenirs et à sa correspondance (1), je trouve une lettre qu'il lui adressa, en 1816, et qui donne une idée de sa tournure d'esprit, et des relations qu'il avait, à ce moment, avec elle, — relations qui devinrent avec les années, de plus en plus affectueuses.

Madame Récamier était allée faire un voyage dans l'Est. L'éminent praticien lui écrivit :

Madame,

La promptitude de votre départ, semblable à celui du zéphir, m'a privé d'avoir l'honneur de vous voir ; il a fallu me consoler en attendant votre retour. Mais, ce dont je ne me consolerai pas, c'est que vous négligeassiez de profiter du voisinage de Plombières pour en prendre les eaux — en bains surtout — vous connaissez ma façon de penser à cet égard, puisque je vous en

(1) *Souvenirs et correspondance tirée des papiers de madame Récamier*, 6e édition. Paris, Calmann Lévy, 1887.

ai parlé plusieurs fois. Je vous engage à lever tous les obstacles qui pourraient contrarier ce conseil que je regarde comme d'une haute importance pour vous.

Profitez de votre séjour à la campagne pour faire de l'exercice au grand air; c'est là, que le corps se revifie et reprend les forces que lui enlève le séjour de la ville; c'est là aussi, que la contemplation de la nature ramène l'esprit à la douce et satisfaisante philosophie qui en fait aimer et admirer l'auteur.

Si, comme je vous le conseille de nouveau, vous allez à Plombières, vous aurez l'occasion d'y réfléchir sur un des phénomènes les plus singuliers et les plus extraordinaires de notre globe : je parle de la température des sources à *eaux* chaudes qui s'y trouvent. Si vos méditations sur les merveilles de la nature, vous laissent quelques instants pour méditer sur les phénomènes moraux, je vous prie d'essayer de deviner quelles peuvent être les bases les plus délicates, les plus flatteuses et les plus solides des sentiments d'un homme pour une femme et lorsque vous aurez résolu ce problème, de vouloir bien y rapporter les sentiments d'estime, d'admiration et de respect, avec lesquels, j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

RÉCAMIER.

Madame Récamier suivit le conseil de son cousin, et se rendit à Plombières. Là, il lui arriva une petite aventure qui fit subir à son amour-propre un échec qu'il n'avait jamais connu. On sait que sa beauté lui attirait l'admiration universelle, et que partout, sur son passage, un murmure flatteur dénonçait l'impression que causait sa présence. Elle y était tellement habituée, qu'elle portait ses charmes comme une reine sa couronne, et que son sourire et un gracieux signe de tête étaient ses remerciements à ces muettes et éloquentes manifestations. On conçoit donc qu'elle eut reçu, sans très grande surprise, pendant son séjour à Plombières, la visite d'un Allemand qui avait vivement insisté pour être admis auprès d'elle. L'étranger s'étant assis sur son invitation, et s'absorbant, en face d'elle,

dans une muette et éloquente admiration, Madame Récamier, que ce spectacle ne surprenait pas trop, et qui en jouissait peut-être dans son for intérieur, finit cependant par en être gênée et lui demanda si, parmi ses compatriotes, il en était qui l'eussent connue et si c'est à cette circonstance qu'elle devait le désir qu'il a manifesté de la voir.

« Non, Madame, répond le jeune homme, jamais on ne m'avait parlé de vous ; mais, en apprenant qu'une personne qui porte ce nom célèbre était à Plombières, je n'aurais pour rien au monde, voulu retourner en Allemagne, sans avoir contemplé une femme qui tient de près à l'illustre docteur Récamier et qui porte son nom. »

Cette petite mésaventure de sa beauté, habituée à tant de succès, et qui vint échouer devant un petit Allemand enthousiasmé de la célébrité médicale de son parent, amusa beaucoup Madame Récamier qui la racontait avec esprit. Peut-être, y avait-il de la coquetterie dans le récit qu'elle en faisait et un peu de moquerie pour le mauvais goût du Germain, mais, elle trouvait aussi une occasion de faire l'éloge du digne et honnête homme qu'elle aimait et estimait, et, à ces occasions, sa naturelle et aimable bienveillance ne se dérobait jamais.

Récamier témoigna toute sa vie, le plus grand attachement, à sa cousine qui disait couramment qu'elle lui devait la prolongation de sa jeunesse. Elle resta, en effet, jeune très longtemps et ne connut, pour ainsi dire pas, la vieillesse. Cependant, elle fut frappée un jour d'une cruelle épreuve ; elle fut atteinte de la cataracte, et on sait combien la privation de la vue fit souffrir cette vaillante femme, qui consacrait chaque instant de sa vie à Châteaubriand, vieux et infirme et parvenu sur le seuil de la tombe. Récamier lui

conseilla l'opération qui fut trop longtemps retardée par diverses circonstances. Au moment où elle allait être enfin pratiquée, le poète fit une chute qui entraîna une fracture de la clavicule, et l'opération fut encore ajournée. Enfin, Châteaubriand étant rétabli, elle put être pratiquée, — peut-être trop tardivement, — par Blandin, assisté de Récamier ; mais elle ne réussit pas.

A cette époque, l'opération de la cataracte n'était pas, comme aujourd'hui, une intervention réglée et méthodique, et qui, dans des mains exercées, donne des résultats presque certains. Elle échouait encore fréquemment, quoique Roux fut parvenu à faire adopter l'extraction du cristallin, de préférence à son abaissement, qui constituait un procédé défectueux.

Madame Récamier eut, quelque temps après, le courage de la faire recommencer sur son autre œil qui était également affecté de cécité. Le chansonnier Béranger à qui son admiration pour Chateaubriand, — toujours très sensible à la louange, — avait ouvert les portes de l'Abbaye-aux-Bois, conseilla à Mme Récamier de venir trouver le vieux Bretonneau, auprès duquel il avait séjourné à Tours et qui, pour lui, était l'oracle, le Dieu de la médecine. Béranger se trompait dans son indication, car Bretonneau, médecin génial et qui avait renouvelé la face de la médecine en créant la doctrine de la spécificité n'était pas chirurgien. Mais, Récamier veillait et il pria le médecin de Tours de faire opérer sa cousine par son collègue Tonnelé, dont l'habileté en oculistique était considérable. L'opération échoua de nouveau, et Mme Récamier vit ses derniers jours attristés par une cécité absolue et irrémédiable.

Récamier qui l'avait soignée toute sa vie avec un dévouement qui ne s'était jamais démenti, eut le chagrin de ne pas l'assister dans ses derniers moments. On

sait, que peu de temps après la mort de Chateaubriand (4 juillet 1848), elle fut enlevée par une attaque de choléra. Il était malade lui-même à Bièvres, et se fit remplacer auprès d'elle par son ami Cruveilhier.

IV

Dans une vie aussi bien remplie que celle de Récamier, la part du repos était bien légère et ce n'étaient que des apparitions qu'il pouvait faire dans le salon ami de sa cousine ou dans celui de Mme Swetchine. Ses vrais instants de délassements, il les prenait pendant la belle saison dans la paisible et charmante retraite qu'il possédait dans la pittoresque vallée de la Bièvre. C'est là qu'il recevait ses amis et où la noble femme qu'il avait épousée exerçait la plus gracieuse des hospitalités. Là, venaient tour à tour, Lacordaire, Ozanam, M. et Mme Lenormand, — Mme Lenormand était la nièce et la fille adoptive de sa cousine Mme Récamier, — Cauchy, le grand mathématicien son compagnon de retraite à Fribourg, Donoso Cortez, l'illustre écrivain ; des médecins : Richerand, son compatriote, Marjolin, Breschet, ses collaborateurs dans beaucoup de ses opérations, de Missol (1) qui devait, un jour, abandonner la médecine pour le sacerdoce, Cruveilhier auquel l'unissait une étroite communauté de sentiments, et surtout, des prêtres, des religieux auxquels il ordonnait un séjour chez lui, comme on prescrit un voyage aux eaux où à la mer. Il les reposait, les soignait, et les renvoyait dans leur cure ou dans leur couvent guéris ou améliorés, mais le plus souvent guéris.

C'est dans ces conditions, qu'à diverses reprises, il y

(1) Il fonda, après son entrée dans le sacerdoce, l'ordre des Sœurs dites de l'Assistance maternelle qui se consacrent aux soins des femmes en couches.

reçut, pour le soigner, un prêtre célèbre par son éloquence et ses vertus, le père de Ravignan. La façon dont il le traita et le guérit eût un grand retentissement et mérite d'être rapportée ici. Ravigna.

Ce religieux avait remplacé Lacordaire dans sa chaire de Notre-Dame et son talent avait supporté sans faiblir le poids de cette redoutable succession. Doué d'une ardente initiative, d'une foi à toute épreuve, il avait été l'instrument de conversions éclatantes et son apostolat le rendait cher au monde catholique sur lequel il exerçait une grande influence. Il contracta, à la suite de ses prédications, une grave maladie de larynx, devint aphône, et son état général s'altérant gravement, on craignit pour sa vie. On crût, sans doute, à une tuberculose, car on l'envoya aux Eaux-Bonnes et on le fit séjourner dans le Midi. Le chagrin de ses amis fut immense. Ravignan était considéré comme un des instruments de l'évolution religieuse qui s'accomplissait et l'éventualité de sa disparition était considérée comme un irréparable désastre (1).

Cependant, une détente s'étant accomplie dans son état, Récamier dût abandonner l'idée de la tuberculose, et eût recours à un de ces traits hardis dont il était coutumier et qui étaient des éclairs de son génie médical. Un matin, après la messe, qu'on entendait tous les jours dans la chapelle de cette demeure familiale, à l'heure où ses hôtes se réunissaient d'habitude, Récamier vint, d'un air soucieux, leur annoncer que le père de Ravignan, paraissait plus souffrant et ne paraitrait pas au déjeuner ; là dessus, il disparaît et va retrouver le malade : — Levez-vous, lui dit-il, et suivez-moi, je vais vous jeter à l'eau. — « A l'eau ! s'écrie le religieux, avec

(1) La vertueuse madame Albert de la Ferronnays, se voua à la mort pour racheter sa vie, et elle fut imitée par la célèbre sœur Rosalie.

la fièvre et la toux, vous n'y pensez pas ». Mais Récamier insistant impérativement, il s'en remit à sa volonté. Il s'agissait, on le comprend, d'un de ces traitements par les affusions d'eau froide, que Récamier avait, comme nous l'avons vu, inauguré le premier en France, dès le début de sa pratique. Ils sont devenus classiques aujourd'hui; mais ils étaient alors considérés comme une témérité, parce qu'on en connaissait mal les indications et les effets. Le résultat fut aussi merveilleux que pour cet autre malade qu'il avait guéri vingt ans auparavant et dont Andral, dans son enthousiasme, fit l'objet d'une leçon à la Faculté de médecine. Le jour même, au moment du dîner, Récamier, ramenait son patient guéri, et le muet du matin, racontait, le soir, l'histoire de sa guérison.

Cette guérison qui se maintint par la continuation du traitement fit un bruit considérable, et aujourd'hui, encore, elle fait partie des anecdotes médicales célèbres. Seulement, comme toujours, elle a été dénaturée, et on raconte, que Récamier, se promenant sur les bords de la Bièvre avec Ravignan, le poussa délibérement, sans le prévenir, dans la rivière, et le guérit par ce dangereux expédient. C'est ainsi que l'on a créé des légendes sur ce grand médecin, qui transforment ses initiatives thérapeutiques en heureuses témérités, alors que tous ses actes, frappés au coin de la plus sagace et de la plus pénétrante des observations, étaient dictés par une remarquable entente des indications thérapeutiques (1).

(1) La plupart des biographes se copient mutuellement et ne remontent pas aux sources et une première erreur, transmise d'auteur en auteur devient historique. L'histoire de la médecine fourmille d'exemples de ce genre. En ce qui concerne l'anecdote ci-dessus, il n'y a pour rétablir les faits qu'à consulter la vie même du père de Ravignan, éditée par sa compagnie.

Dernières années de Récamier.

Cependant, les années s'écoulaient et paraissaient effleurer à peine la verte vieillesse de Récamier. A soixante-seize ans, il offrait la même vivacité intellectuelle, la même puissance de travail que pendant son âge mûr. Non content de donner la plus grande partie de son temps à la médecine, de prendre part, comme je l'ai montré, aux discussions philosophiques et aux agitations religieuses de son temps, il consacre les quelques instants de délassement qu'il prend à des recherches de physique expérimentale; il fait des études sur la lumière solaire et envoie à l'Académie des sciences une note à ce sujet. Mais, ces moments de récréation sont de courte durée et il revient vite à ses occupations ordinaires de pratique médicale. C'est, dans cette dernière phase de son existence, que l'ont connu beaucoup de nos contemporains. C'est elle que je voudrais maintenant esquisser, en montrant Récamier se mouvant dans le cadre ordinaire des actes qui la remplissaient.

Levé dès six heures du matin, il est au travail dans son cabinet jusqu'au moment de sa visite à l'hôpital. En sortant de l'Hôtel-Dieu, il se rend en consultation avec les médecins de la ville dont il fait le désespoir par ses fréquentes inexactitudes. Quand Récamier se trouve, en effet, en face d'un cas intéressant, d'une rareté pathologique, il perd la notion de l'heure et du temps, et, absorbé par le cas qu'il a sous les yeux, toute autre préoccupation disparaît de son esprit. Ses confrères maugréent contre lui, mais le respect et l'autorité qu'il commande, et, peut-être aussi la nécessité, leur font supporter, avec patience, de longues heures d'attente. Du reste, s'il est toujours en retard, ce n'est pas par gaspillage de son temps. Nul homme n'en comprend mieux la valeur et ne l'économise davantage. Il travaille

jusque dans sa voiture. Un véhicule d'une construction bizarre et originale sillonnait à cette époque, tous les jours, du pas lent et mesuré d'un sage cheval, les rues du noble faubourg. Une prudente disposition plus conforme à l'humanité et à la commodité qu'à l'élégance préservait un vieux cocher du vent et de la pluie. A l'intérieur était un vieillard, dont le teint coloré, l'œil vif caché sous d'épais sourcils, le buste redressé dénotaient la robuste constitution, c'était Récamier, — le représentant vivant et actif d'un autre âge — mais qui, sous cet appareil suranné, avait l'esprit plus moderne que la plupart de ses contemporains. Appuyé sur le pommeau de sa canne, il dicte des notes à un secrétaire assis en face de lui ; pour gagner du temps, ce sont les observations de ses malades qu'il complète ainsi dans la rue (1).

Chez lui, à sa consultation qui a lieu au milieu de la journée, l'affluence des visiteurs est si grande que beaucoup ne trouvent pas de place. Sa réputation immense, sa bienveillance et sa charité connues, attirent des malades de toutes les parties de la France et de l'étranger. Là, se trouvent confondus et disséminés dans plusieurs grandes pièces, au hasard de leur arrivée, — on n'avait pas encore adopté les numéros d'ordre et les locaux privilégiés, — les personnages les plus considérables à côté des plus humbles. Ceux-ci sont, le plus souvent, de pauvres religieux, d'humbles prêtres de campagne. Ce sont ceux-là, qui n'ont rien à lui donner, que Récamier reçoit les premiers — et d'une façon péremptoire coupant court à toute réclamation.

Ses consultations étaient toujours rédigées avec un soin extraordinaire et les médecins de notre époque n'ont pas idée de l'ordre et de la méthode qui prési-

(1) Frédéric Dubois. *Oper. citat.*

daient à leur rédaction, et des détails dans lesquels il entrait. Il en conservait des copies qui sont entre mes mains et qui ne ressemblent guère aux petites feuilles de papier que nous délivrons tous les jours.

Dans ces documents, Récamier notait d'abord les antécédents et les origines de la maladie, la marche de l'affection, son développement, et établissait le diagnostic. Le traitement était longuement décrit, le régime et l'hygiène indiqués avec un grand souci de tous les détails et de façon à ne laisser aucun point dans l'ombre. On comprend que des rédactions semblables devaient demander un temps considérable.

Ce dossier est des plus intéressants à dépouiller, et il renferme l'histoire pathologique des personnages les plus importants de l'époque. Il ne verra jamais le jour de la publicité, car la tombe elle-même ne dégage pas les médecins de la réserve professionnelle. Cependant, il existe parmi les pièces que j'ai sous les yeux une correspondance qui concerne un personnage aujourd'hui historique, et dont la mémoire ne peut être en rien affectée par sa révélation. Ces lettres démontrent, une fois encore, la profonde sagacité de Récamier, la fermeté et l'indépendance absolue de son caractère. Il s'agit de l'accident arrivé au mois d'août 1841, au duc de Bordeaux, depuis comte de Chambord.

On sait que ce prince fit une chute de cheval dans laquelle il se fractura le col du fémur. Cet événement émut à un haut degré le parti royaliste, très ardent et très vivant à cette époque, et qui faisait reposer toutes ses espérances d'avenir sur la vie et la santé du petit-fils de Charles X. Le jeune exilé fut traité par le professeur Watman, de Vienne, et le docteur Bougon, médecin de la famille royale. Mais on ne tarda pas à s'adresser à

Récamier. Nous avons des lettres, à ce sujet, de Bougon, de Récamier lui-même, et des gentilshommes français qui constituaient l'entourage du prince, MM. Marcelin de Fresne, le duc de Levis, M. de Pastoret...

Il ne paraît pas, d'après cette correspondance, que le duc de Bordeaux ait été soigné avec la science et la prudence qu'on aurait dû attendre. Bougon, dont il est plusieurs fois question dans le cours de cette étude, avait été, à la Faculté de la Restauration, un professeur médiocre, qui avait dû sa chaire à la faveur de la duchesse de Berry. — Ses lettres ne sont pas faites pour atténuer l'impression qu'eurent de son mérite ses contemporains. D'un autre côté, le professeur Watman, chirurgien assez réputé de Vienne, paraît avoir dirigé le traitement avec une indécision qui étonne et un manque d'autorité qu'on ne peut excuser.

Dès les premiers jours, les médecins hésitent sur le siège et la nature de la fracture, sur le traitement à adopter. L'entourage n'ose faire venir un chirurgien de Paris, car il appréhende de déplaire à la chirurgie allemande ; et Bougon est chargé d'écrire à Récamier. On voit, dans cette longue lettre prolixe et diffuse, que ce médecin n'est pas habitué aux rigoureuses observations scientifiques, et son rapport laisse à désirer au point de vue des renseignements et des appréciations. Il demande à Récamier de le fixer sur le siège de la fracture. Est-elle intra ou extra-capsulaire? Quel appareil faut-il adopter? Combien de temps le traitement devra-t-il durer? Et quel sera le terme assigné au repos?

La réponse de Récamier est au contraire un chef-d'œuvre de précision et de compétence.

Il fait à son confrère une dissertation complète sur les fractures du col, lui expose les symptômes des variétés intra et extra-capsulaires, et, en se basant sur

la description des commémoratifs et la relation des signes qui lui a été adressée, il conclut à une variété extra-capsulaire. Il conseille un appareil à plan incliné; plus tard, on placera le blessé dans une gouttière qu'il fera construire par un de ses élèves, dont le nom devint depuis, célèbre, Bonnet, de Lyon. Il précise les règles d'hygiène indispensables, la durée du repos et le régime. Son ardent royalisme se manifeste à la fin de sa lettre et il conjure Bougon de songer à l'immense responsabilité qu'il assume devant la France et l'Europe dans le traitement de l'accident survenu au descendant de tant de rois.

Les conseils de Récamier ne sont pas suivis, ou le sont mal. On fait lever le prince après deux mois de repos seulement ; on le laisse commettre des imprudences, et finalement on l'autorise à partir de Kirschberg pour Vienne dans sa voiture, par de mauvais chemins, avant que la guérison ne soit assez avancée.

La consolidation étant incomplète, le malade fit une rechute, et on dut le remettre dans son appareil. Il faut lire la réponse que fit Récamier à une lettre de M. Marcelin de Fresnes qui lui faisait part de ces nouvelles, en lui demandant de nouveaux conseils, et que je publie au bas de cette page (1). Elle est vive, ne mé-

(1) *Réponse de M. le Dr Récamier à M. Marcelin de Fresne.*

Monsieur,

Je n'ai pas d'éléments pour faire une consultation comme vous la demandez, mais j'ai des éléments suffisants pour des réflexions très importantes.

1° Il est arrivé un accident grave à Mgr le duc de Bordeaux, dans les premiers jours du mois d'août passé ; nous en avons eu une communication vague, d'après laquelle nous avons pu supposer une fracture dans la partie supérieure du fémur.

2° D'après le peu de détails qui nous ont été donnés, nous avons pu présumer une fracture extra-capsulaire vers le grand trochanter.

3° Nous avons proposé nos vues sur la conduite à tenir pendant la consolidation, afin d'éviter les accidents de douleurs, de spasmes, de

nage ni Bougon, ni Watman, ni même l'entourage, et montre bien l'indépendance ordinaire de son caractère

crampes, d'escharre, d'abcès, etc., qui pouvaient survenir dans le cours du traitement par des tractions ou compressions intempestives, et, cependant, nous avons appris indirectement que des douleurs, etc., avaient obligé de modifier l'appareil.

4° Sur la demande de M. Bougon, nous avons discuté le temps nécessaire pour la consolidation et les précautions indispensables au moment de l'émancipation des appareils contentifs, et, cependant, nous avons appris que sans aucune de ces précautions on avait, dès le mois d'octobre, fait quitter le lit à Monseigneur pour le placer dans un fauteuil, puis dans une voiture, puis, le conduire assis à la campagne, puis, le mettre sur un siège hors de sa voiture et lui permettre de tirer des coups de fusil sur le gibier avec tous les mouvements et toutes les commotions inséparables d'un tel exercice. — Nous n'avons pu nous rendre compte d'une telle imprudence qu'en y voyant les inspirations d'une vanité chirurgicale on ne peut plus intempestive.

5° Bientôt nous avons appris le départ du Prince pour Vienne par un des chemins les plus rudes qui existent en Europe, et cela assis dans sa voiture, comme si l'on eût eu la certitude mathématique qu'une consolidation aussi récente, en supposant qu'elle fût achevée, ne courait aucun danger par un tel voyage, auquel assurément aucun de nous n'eût consenti, même en couchant le Prince dans sa calèche.

6° Presque aussitôt nous avons appris, par les journaux, qu'on avait été obligé de remettre le Prince dans ses appareils, et de le soumettre à de nouvelles tractions, ce qui signifie, en français, de deux choses l'une, ou qu'on s'était trompé sur la solidité du col à Göritz, ou qu'on l'avait forcé en menant le Prince à la chasse, ou par le voyage.

7° Ici la question change de face pour la marche et la durée du traitement, car s'il est possible de calculer le temps nécessaire pour la consolidation d'une fracture récente, il n'est plus possible de calculer celui que demandera la consolidation d'un col forcé qui peut dégénérer en fausse articulation, surtout par des tractions intempestives.

Ici, je m'arrête, n'ayant aucune donnée positive sur la situation présente de l'auguste malade; car, la lettre que j'ai reçue de M. le Dr Bougon, avant son départ de Vienne, ne contient aucun détail, mais seulement l'assertion que la *prosaïque guérison du Prince* répondra à la *poétique des journaux*. J'aime beaucoup l'assertion, mais j'avoue que les détails scientifiques m'auraient semblé mieux répondre à la dissertation que j'avais envoyée en réponse aux questions qui m'avaient été faites.

Actuellement que j'ai répondu à vos questions, il faut que vous me permettiez de vous en adresser aussi quelques-unes. — Toute la France, légitimiste, ou non, a pris part à l'accident qui nous occupe.

Que pensez vous qui fût arrivé si, saisissant l'occasion d'un accident qu'on ne pouvait dissimuler, on eût fait intervenir une ou deux notabilités chirurgicales de Paris, et le chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui s'est occupé spécialement de cette maladie, et dont j'ai envoyé un appareil pour la terminaison du traitement et pour le temps de l'émancipation. — Vous faites-vous une idée juste de l'intérêt qu'aurait excité cette consultation, qui eût associé la France, par sa chirurgie, à l'accident du Prince ?

Vous faites-vous une idée juste de la fierté de la ville de Lyon d'y

— indépendance qu'aucune considération étrangère à l'art et au devoir ne pouvait faire plier. — Après avoir énuméré toutes les fautes commises, il reproche nettement de n'avoir pas appelé un chirurgien français. Mais, l'affaire ne se termine pas là. Le Comte de Chambord finit enfin par aller mieux, et une lettre du duc de Levis annonce qu'il va se mettre en route pour faire un grand voyage ; tout le monde redoute ce déplacement, et personne n'ose faire entendre la vérité à un prince qui, même en exil, conserva toute sa vie, pour ceux qui l'entourèrent, le prestige de la majesté royale. Marcelin de Fresnes demande officieusement à Récamier de signer et de faire signer par Cruveilher, Cayol et ses confrères, une déclaration attestant que ce voyage sera nuisible à son rétablissement. Cette pièce officieuse sera mise sous ses yeux et pourra suspendre ses projets.

On le sait, tout ardent royaliste qu'il était, Récamier était loin d'être un courtisan. — Pour le coup, il se fâche, et une courte lettre de lui déclare qu'il ne prendra pas l'initiative d'une démarche qui n'est pas officiellement demandée.

Tel est, en quelques mots, l'historique, sans doute très peu connu, de l'intervention de Récamier dans la

voir figurer le chirurgien de son hôpital, et du retentissement qu'aurait eu, dans tout le royaume, ce recours authentique du Prince à la chirurgie de son pays?

Est-ce vous qui avez donné le conseil d'isoler le Prince de la France, dans une circonstance aussi importante, qui pouvait accroître le nombre des amis de la légitimité au lieu de le diminuer?

Mais, direz-vous, on a craint de désobliger la chirurgie allemande. Il valait donc mieux désobliger la chirurgie française et la France.

Il y a peut-être eu des vues d'économie. Et pourquoi n'avoir pas pensé à faire une souscription honorable pour faire les frais de cette consultation, si elle pouvait devenir onéreuse pour le Prince.

Voilà la consultation que vous me demandez, et même des questions que vous ne me demandez pas; j'espère que vous ne vous fâcherez pas de la liberté que j'y ai mise, et que vous y verrez une preuve de la profonde estime et de l'entier dévouement avec lesquels, j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre très humble serviteur.

RÉCAMIER.

fracture du comte de Chambord, révélée par ses papiers médicaux. On sait que le Prince resta affecté de claudication toute sa vie. Il est probable que si on eût écouté Récamier, les imprudences qui furent commises, pour être agréable au jeune malade, n'auraient pas eu lieu et que cette infirmité lui eût été épargnée. Il était intéressant de noter ce fait et d'établir que c'est lui, qui par correspondance, fixa le siège et la nature de la lésion.

Je reviens à ses consultations, dont cette courte anecdote nous a un moment écartés.

Il ne faut pas croire que les sentiments religieux bien connus de Récamier, aient éloigné de lui, ceux qui ne les partageaient pas ou qui les combattaient. Sa célébrité scientifique et sa réputation de charité et de tolérance, étaient trop universellement établies pour arrêter un instant ceux qui désiraient avoir recours à ses lumières, et elles le plaçaient au-dessus des luttes d'idées et de partis. Dans sa clientèle, on compte toutes les personnalités du temps, de classes, de rangs, de partis et d'opinions opposées. Un jour, il voit entrer dans son cabinet, Parny, — le poète élégiaque et érotique, — dont il abhorre les mœurs et déteste les œuvres. Le malheureux se débattait contre une affection qui avait dérouté tous les médecins de l'époque, et qui, sans doute, devait être une névrose. Récamier, ne voyant en lui que l'être souffrant, l'accueille avec une grande bienveillance. Jusque-là rien de plus ordinaire et de plus simple. Mais, l'admirable tolérance pour les personnes, qui, chez lui, contrastait avec la rigueur de ses principes, alla plus loin que la sollicitude médicale la plus parfaite.

Récamier et Parny.

Il s'éprit de compassion et d'intérêt affectueux pour Parny, démêla, à travers les signes physiques, les causes

profondes qui avaient déchaîné les désordres pathologiques, devint pour lui un consolateur et un appui, et finalement, le guérit par un traitement hydrothérapique. Le poète lui conserva la plus vive reconnaissance et quand plus tard, il mourut, c'est à lui qu'il confia sa famille.

Accueillir un adversaire de sa conscience, un ennemi de tout ce que vous aimez et respectez, cela se voit tous les jours, et les médecins, dans leur œuvre d'humanité, ne connaissent pas les distinctions, — c'est leur éternel honneur, — que les passions politiques, ou les divergences religieuses ont établies entre les hommes. Mais, s'attacher à un personnage, — en raison de sa déchéance morale, — tout autant que pour ses souffrances physiques, et tenter de relever et de réhabiliter la première, pendant qu'on soulage et qu'on guérit les secondes, n'est pas un spectacle commun, — même dans la profession, — et c'est, cependant celui dont la charité sans bornes de Récamier, nous montre l'exemple. Quant à celle qui s'adresse aux pauvres, elle est de tous les jours, — et c'est ce qui fait de lui une figure à part dans les illustrations médicales de tous les temps. — Tous les médecins dignes de ce nom accomplissent des actes de charité. Mais, il est rare, il faut le dire, de voir un praticien d'une immense réputation, dont tous les instants sont comptés et qui ne peut suffire aux appels qui lui sont adressés, consacrer une partie de sa vie aux déshérités du monde. C'est, cependant, ce que faisait Récamier, et les exemples abondent de sa délicate et incessante charité.

Il ne donne pas seulement son temps — ce vieillard, — dont les personnages les plus considérables se disputaient un conseil, il ne se contente pas de gravir les étages qui conduisent aux plus pauvres mansardes, Charité de Récamier.

il laisse encore après lui d'abondantes offrandes. Il s'était fait une règle immuable de donner aux pauvres le dixième des revenus de sa clientèle, et, cette règle il la suivit toujours. Mais, comme sa modestie redoute que les traits de sa pieuse bienfaisance ne soient divulgués, c'est souvent par des intermédiaires, par le ministère complaisant de religieuses ou de prêtres que ses aumônes parviennent à leur destination. Tout se sait, heureusement, et les actes qui honorent, à un si haut degré, la profession et l'humanité, qui portent avec eux un si grand enseignement, n'ont pu être dissimulés et ils nous servent aujourd'hui d'exemples et de leçons.

Ses propres malades le trahissaient, ses intermédiaires n'ont pas mieux gardé le secret, sa correspondance elle-même nous l'a livré après sa mort, et c'est ainsi que l'on a connu quelques-uns des bienfaits de son inépuisable charité. Il en est qui revêtaient la forme originale, qu'il imprimait à beaucoup d'actes de son existence. Ce sont ceux-là qui ont le plus frappé ses contemporains et que l'histoire a retenus. Ils ont été racontés dans les petites publications populaires qui rappellent, sous forme d'anecdotes, les beaux traits de morale, et, aujourd'hui encore, ils sont fréquemment reproduits. Le docteur Dechambre, aussi distingué lui-même par son mérite professionnel que par ses vertus privées, a consacré à l'un d'entre eux une pièce de vers. Cette poésie n'est peut-être pas d'un très grand poète, mais elle est d'un homme de cœur, narre, avec aisance et esprit, un fait absolument authentique, et nous retrace un exact portrait de Récamier (1).

(1) « C'était un grand vieillard, sec, de droite stature.
La faux du temps avait entaillé sa figure;
Mais, bien plus que les ans, les pensers obstinés,
Avaient marqué leur pli sur ses traits ravinés.
De ses cheveux blanchis les indociles mèches,
Au feutre à larges bords faisant partout des brèches,

Mais la bienfaisance de Récamier ne revetait pas toujours ce caractère original et touchant, qui répondait

Neigeaient sur les revers et sur le haut collet
D'un paletot tombant plus bas que le mollet.
Ses sourcils emmêlés, sorte de ronce grise,
Couvraient d'étranges yeux, comme aux hommes d'église.
On en voit quelquefois, pour qui le temporel
N'a pas plus de secrets que le spirituel.
Et, de fait, des sommets où le renom se fonde,
Il regardait souvent au delà de ce monde.
Il était bienfaisant, on le disait bourru,
Et même assez peu tendre au client accouru,
Quoique l'on ne citât, de ce que la richesse
Compte de favoris ainsi que la noblesse,
Pas un seul cabinet plus hanté que le sien.
C'était ce qu'on appelle un grand praticien.
Un jour, il fut prié, par une lettre expresse,
D'aller, dans un logis dont on donnait l'adresse,
Visiter au plus tôt, madame Bourrichon.
« Bourrichon ! se dit-il. Est-ce que c'est un nom ?
« Je n'ai jamais connu, certes, d'Adam ni d'Ève,
« Madame Bourrichon. D'ailleurs, si je ne rêve,
« Dans ce cul-de-sac-là — sont des bouges affreux,
« Où le prix de mes soins est trop haut pour des gueux. »
La lettre, cependant, disait : « Je vous conjure ! »
Bref, il part et met pied devant une masure
« Madame Bourrichon? — Corridor du sixième !
— Du sixième, bon Dieu ? » Il monte tout de même.
Sur la porte, laissée, une clef attestait
Qu'on entrait sans frapper; il entre. Elle dormait.
D'un œil inquisiteur il parcourt la mansarde
Et s'assied.
Elle, au bruit, se réveille, et, hagarde,
Rajustant son bonnet, expose au médecin
Que, d'un mal de poumon ne voyant pas la fin,
Elle s'adresse à lui, prince de la science ;
Qu'elle attend le salut de son expérience ;
Qu'elle a tort de l'avoir mandé dans un taudis,
Mais qu'elle l'a connu chez ses maîtres jadis,
Et que, certainement, madame la comtesse
Ne la blâmerait pas de cette hardiesse.
Il scrute la poitrine, interroge le son,
Et tous les bruits que fait la respiration.
L'examen terminé, la formule prescrite :
« — Dix francs, sera-ce assez, Monsieur, pour la visite ? »
Mais lui, se redressant et grossissant sa voix :
« Non, je ne grimpe pas, Madame, jusqu'aux toits
A moins de trois louis ! » Puis, tirant de sa poche
Soixante francs en or, de la dame il s'approche,
Les glisse dans sa main, gagne le corridor.
Et, s'il n'était défunt, courrait je crois, encor.

(DECHAMBRE. *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Récamier)

à sa nature vive et primesautière, et qui a été si heureusement reproduit par Dechambre : quand il le fallait, en effet, il apportait à son désintéressement un tact extrême et une grâce d'esprit parfaite. Il recherchait alors les moyens de ménager les amours-propres et de donner sans que l'intéressé s'en aperçût, ou de recevoir des honoraires dérisoires, en laissant croire qu'ils étaient largement satisfaisants.

Ce n'est pas tout, et ceux qui ont à cœur le souci véridique de l'histoire me reprocheraient de laisser dans l'ombre — obéissant à un faux sentiment de respect humain — un autre côté que revêtait sa charité et qui se rattachait à ce que nous savons de l'intensité de ses sentiments religieux. Le grand praticien qui avait porté à un si haut degré l'exercice de la médecine et qui avait jeté sur la science un si grand éclat, possédait les vertus d'un apôtre et pratiquait l'humilité des hommes de foi primitive. Il croyait devoir à ses malades la charité de ses prières, comme le ministère de son art, comme l'aumône de ses bienfaits matériels, et, dans sa poursuite du bien, sous toutes ses formes, il priait pour ses malades comme eussent pu le faire un Vincent de Paul ou un François de Salles. Toutefois, il faut s'entendre, — car il ne faudrait pas croire que l'homme d'action et d'initiative qu'il était et qu'il resta toujours, ait pu jamais se cantonner dans une pieuse et sainte inertie. — Sa religion était trop éclairée pour confondre les lumières de la science avec celles de la foi, et, en tournant ses regards vers le ciel, il se gardait de désarmer. Sa lutte thérapeutique n'en était pas moins vive et soutenue, et la hardiesse et la succession de ses interventions moins promptes et moins décisives.

L'homme est un, et nous le trouvons toujours iden-

tique à lui-même, dans chacun des actes de sa vie. Aussi, est-ce à la même impulsion de charité qu'il obéit quand il tente tout, — même l'impossible, — auprès d'un malade pour le sauver. Si grave que paraisse son état, il ne peut se résigner à le quitter sans l'avoir examiné, exploré, retourné en tous sens, et, cela, à diverses reprises et longuement. Son instinct de sauveteur le guide, et sa conscience le retient auprès du lit. Tandis que d'autres malades l'attendent, qu'il est sollicité de toutes parts, il semble qu'il n'a d'autres préoccupations que le cas qu'il a devant les yeux, et que ce cas actuel soit pour lui l'art et la pratique tout entiers. Ce n'est pas Récamier qui, en face d'un malade désespéré, rédige une incertaine formule pour sauver l'honneur de l'art, et se retire avec de banales condoléances. Son devoir de médecin et sa conscience le retiennent ici, jusqu'à ce qu'il ait tout tenté pour sauver cette vie qui va s'échapper. En vain, ses confrères lui font observer qu'il s'agit d'un malade perdu, qu'ils sont là depuis une heure, et qu'ils sont attendus ailleurs.

« Moi aussi, je suis attendu ailleurs, dit-il, avec une imperturbable confiance et une sérénité que rien ne peut troubler, et nous resterons encore ici deux heures, s'il le faut, jusqu'à ce que je vous aie démontré que le malade peut être sauvé. J'ai condamné tant de gens qui courent les rues, et la nature a tant de ressources que nous devons encore espérer. »

V

Mort de Récamier.

Cependant, les jours de cette existence si remplie, s'avançaient, et la brillante vieillesse de Récamier atteignait son terme. Un vieil axiome classique prescrit à l'homme de se connaître lui-même. C'est souvent un

des privilèges du médecin de lire sa destinée dans les phénomènes de son organisation, et de prédire l'événement pathologique qui terminera sa vie. A l'apparition d'une phlébite survenue au cours d'une maladie de l'estomac dont il était atteint, Trousseau reconnut l'invasion du cancer gastrique et se prépara à la mort avec la résignation d'un sage. Bretonneau, à certains symptômes, prévit que sa lumineuse intelligence allait s'éteindre, et formula sa dernière prescription, en s'interdisant l'exercice de la médecine, qui avait été l'honneur et la passion de sa carrière. Récamier, prescient, lui aussi, du mode de dénouement de son existence, prédit à ses amis qu'il serait brusquement enlevé. Vous ne me verrez pas malade, leur disait-il, je serai frappé et voilà tout. Mais il n'eut pas à se préparer à sa fin. Il était toujours prêt, car tous les actes de sa vie étaient une préparation à la mort ; pour lui, la cessation de l'existence était le commencement d'une vie nouvelle, et il attendait ce moment avec la confiance du croyant et la sérénité de l'homme de bien qui a sa carrière pleine de travaux et ses jours remplis de belles actions et de vertus.

Cette dernière heure survint le 28 juin 1852. Il avait passé la journée à recevoir ses malades, et avait consacré la soirée à ses amis, entre autres, à Cruveilhier, qui s'était longuement entretenu avec lui, quand il fut frappé subitement, comme il l'avait prévu, d'une attaque d'apoplexie. Il fut enlevé en quelques heures et expira doucement au milieu des siens.

Récamier était une des intelligences les plus hardies, et un des esprits les plus honnêtes du siècle. Il fut non seulement un grand médecin, justement célèbre, de son temps et dont l'histoire a consacré l'illustration,

mais, il a été aussi un grand homme de bien — un vrai saint laïque, — c'est-à-dire un homme qui honore la science et l'humanité, comme les saints honorent la religion. Joubert a dit que nous devons traiter notre vie comme nous traitons nos écrits et mettre d'accord le commencement, le milieu et la fin. Les hommes qui observent savent combien rares sont ceux auxquels peuvent s'appliquer dans leur réalisation les paroles de Joubert, et combien il est peu de vies qui n'offrent de défaillances. Les passions humaines, l'ambition, l'orgueil, l'amour de l'argent — et aussi les revers parfois immérités, il faut le dire, — traversent les plus nobles carrières, trahissent leur unité, et courbent des caractères qui auraient pu être droits et inflexibles. L'existence de Récamier fait exception à cette règle devenue trop générale, et elle offre, depuis les jours lointains où il accomplissait ses premiers pas dans la profession, jusqu'à l'heure de sa mort, la plus merveilleuse unité. Nous l'avons suivi dans toutes les étapes de sa longue existence, et, ni dans sa pratique, ni dans son enseignement, ni dans sa vie privée, on ne voit fléchir sa conscience une seule fois. Dans la profession médicale, comme dans les autres carrières, le fait est trop rare pour ne pas être mis en lumière, et, plus que jamais, il convient qu'il soit loué. L'époque n'est plus, en effet, à la pratique de la vertu, et, sans être un esprit chagrin, il est permis de constater que ces hauts sentiments qui ont fait l'honneur de notre art, menacent d'être emportés, avec bien d'autres choses — épaves d'un brillant passé, — dans le mouvement utilitaire et pratique qui nous entraîne. Il semble, de nos jours, que la science soit tout; qu'elle constitue à elle seule une moralité suffisamment élevée — et que les autres conditions soient, à côté d'elle, des quantités négligeables. —

Chez le médecin — le seul dont je m'occupe ici, — il y a cependant autre chose que la science et qui a bien son importance — c'est le côté moral et humanitaire dont on voudrait le dépouiller, pour le réduire à je ne sais quel état innommable, qui le rapprocherait de l'industriel et du marchand. Ce sont l'élévation du caractère, la dignité de la vie et des mœurs, la bienveillance, la délicatesse et la distinction des sentiments, et surtout le désintéressement — le désintéressement dont nous fûmes si fiers, qui est aujourd'hui atteint dans ses œuvres vives et qui sombrerait avec le reste, si on n'y prenait garde. Pour répondre à un mot célèbre (1), ce sont ces traits moraux qui sont menacés de faillite, et non la science elle-même. Récamier les posséda, on l'a vu, au plus haut degré, et, de son temps, quoiqu'ils fussent moins rares que de nos jours, ils lui valurent une universelle estime, à laquelle s'associèrent hautement les adversaires les plus déclarés de ses opinions religieuses.

Sa religion, que nous avons avons vue tant de fois intransigeante pour la doctrine, était, en effet, douce, tolérante, empreinte de charité et de compassion dans la pratique de la vie. Aussi, pouvait-il compter des adversaires de ses idées, mais, non des ennemis de sa personne. Sa foi était absolue et naïve, comme celle d'un enfant. Médecin et savant, il tentait bien de l'étayer sur la science de son temps, mais, cet auxiliaire — insuffisant, du reste, — ne lui était pas nécessaire, et il puisait ailleurs ses immuables croyances. Les hommes de cette valeur morale, — disons le mot, de cette vertu, — sont rares, et le seront dans l'avenir plus encore, à ce point que, — même en laissant de côté

(1) Brunetière, *La Faillite de la science.*

leurs éclairs de génie, — il faudrait désirer leur ressembler et souhaiter qu'ils aient beaucoup d'imitateurs.

Si ses confrères rendaient justice à ses vertus privées, ils étaient loin de méconnaître les talents extraordinaires qu'il apporta dans l'exercice de la profession et l'influence qu'il exerça sur la science de son temps. Quoiqu'ils n'aient pas compris toute la valeur de ses grandes conceptions chirurgicales et qu'ils les aient mêmes blâmées comme des témérités, ils célébraient son habileté, son ingéniosité, l'incomparable vivacité de son esprit, son extraordinaire facilité d'invention, et surtout la prescience soudaine et hardie qui lui faisait deviner et dénoncer les accidents les plus graves. La prolongation inusitée de sa carrière, dans une belle et verte vieillesse, rendait légendaires les principaux actes de sa vie, et on se les racontait comme des traits inimitables de son génie. Un des plus grands écrivains du siècle, l'auteur de la *Comédie humaine*, l'avait popularisé, — quoiqu'il l'ait figuré sous des traits méconnaissables, — dans l'œuvre immense, où il a fixé son époque. Dans ce milieu du siècle, où tout s'était renouvelé, hommes et idées, — il apparaissait comme un des rares survivants de la grande épopée scientifique, qui avait autrefois marqué le renouvellement de la médecine.

Aussi, quand ils le virent disparaître, chargé d'ans et de gloire, ses contemporains durent éprouver ce sentiment de tristesse, mêlé de juste orgueil, analogue à celui que ressentaient, à la même époque, les soldats de la Grande Armée, assistant à la disparition des derniers maréchaux qui les avaient tant de fois conduits à la victoire. Comme ces grands hommes de guerre, les illustres médecins de l'an III disparaissaient un à un, emportant avec eux, un long passé de gloire scienti-

fique, et l'École de santé, fondée par la Convention, avait peu à peu égréné ses membres sur la voie montante du siècle.

Laënnec et Dupuytren, frappés avant l'âge, s'étaient couchés dans la plénitude de leur gloire. Richerand, le fondateur de la physiologie, les avait suivis dans la tombe. La grande voix de Broussais ne résonnait plus dans l'amphithéâtre de cette Faculté, qu'il avait si longtemps poursuivie de ses sarcasmes ; épuisé par ses travaux, miné, peut-être aussi, par la perte de sa popularité, il avait succombé, avant l'heure définitive de la vieillesse. Jussieu et de Candolle, les grands naturalistes, Marc et Devergie, les légistes érudits ; les vieux maîtres, Corvisart, Pinel, Dubois, Boyer, qui, si longtemps, avaient représenté l'autre siècle et étonné leurs contemporains par la prolongation de leur longévité, avaient, à leur tour, disparu de la scène scientifique.

Un des derniers de cette pléiade, Récamier, était resté, représentant tout le passé historique de la grande époque qui s'était écoulée. Son nom seul rappelait toute une glorieuse épopée, — les campagnes maritimes de la Convention, et les faits d'armes du « Ça Ira », — la restauration de la médecine en l'an III, — les grands jours de l'École de santé et la communauté de ses travaux avec Bichat. — Il évoquait toute la transformation de la médecine, la création de la clinique, la fondation de l'anatomie-pathologique, et cette lutte héroïque, soutenue tant d'années avec Laënnec et Bayle, contre le physiologisme triomphant. Puis, venaient la renaissance de la thérapeutique, le développement de la chirurgie, et ces grandes et immortelles découvertes opératoires qui avaient fait retentir son nom dans les deux mondes.

Tout cela — l'évolution même de l'art, sa reconsti-

tution sur de nouvelles bases, sa transformation en science véritable et féconde, — s'était passé pendant une vie d'homme, — la vie de Récamier. — De cette œuvre colossale, il était un des derniers ouvriers survivants, et l'heure était venue d'entrer avec elle dans l'histoire et d'aller rejoindre les grands contemporains qui l'avaient faite avec lui. Sur sa tombe entr'ouverte, les nouvelles générations médicales saluèrent ce dernier représentant d'un glorieux passé qui, plus heureux que les grands soldats dont les derniers disparaissaient en même temps que lui, léguait intacte à son pays, sa part des conquêtes qu'il avait accomplies.

APPENDICE

Si l'on voulait publier *in extenso* les travaux originaux de Récamier, il faudrait plusieurs volumes, et j'ai dû me borner à analyser sommairement, dans le cours de cet ouvrage, ceux qui nous paraissent aujourd'hui les plus intéressants; mais, il en est un dont la valeur historique est capitale, c'est sa célèbre observation d'hystérectomie. Il m'a paru indispensable de la reproduire ici dans toute son étendue. Je la ferai suivre du *compte-rendu analytique de ses publications*, compte rendu qui a dû être autrefois rédigé par lui-même.

Observation d'hystérectomie pratiquée pour un cancer de l'utérus, le 24 juillet 1829, à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Par J. C. A. Récamier.

Madame B..., âgée de cinquante ans, brodeuse en éventails, d'un tempérament éminemment nerveux et impressionnable, est née de parents sains, et a été réglée à douze ans et demi. Mariée, elle devint mère à vingt-et-un ans, à vingt-huit, et enfin à trente-cinq. Une fille, qui est le troisième de ses enfants, nourrie par elle-même, a seule survécu; les deux autres sont morts en bas âge. Madame B..., a joui d'une bonne santé jusqu'à sa quarante-cinquième année; mais, à cette époque, elle eut un ictère de six semaines, et pendant quatre mois et demi, ses règles furent incomplètement suspendues; mais elles reprirent ensuite leur cours ordinaire. La santé de Madame B... se soutint jusqu'à quarante-neuf ans, alors les règles diminuèrent

et devinrent irrégulières, avec des douleurs obtuses dans le siège et un sentiment de lassitude dans les régions lombaires ; pendant huit mois, ces symptômes augmentèrent, et il s'y joignit bientôt l'écoulement d'un fluide d'abord séreux et ensuite sanieux d'une fétidité insupportable.

Le 23 juillet 1829, la malade s'étant présentée à l'Hôtel-Dieu, je trouvai, à trois pouces de profondeur, dans le vagin, la base de la lèvre antérieure du museau de tanche, en arrière de laquelle le doigt pénétrait profondément dans un ulcère sordide et fongueux qui s'étendait jusque sur la paroi recto-vaginale et remplaçait la lèvre postérieure du museau de tanche, dont il ne restait plus trace. Lorsqu'on pressait le doigt sur la saillie qui, derrière la vessie, représentait la lèvre antérieure, on sentait que l'utérus était mobile. En portant l'index dans le rectum, on trouva cet intestin parfaitement sain et mobile, sur une tumeur au-dessus de laquelle on en sentait une seconde, mais l'index ne pouvait atteindre le sommet de cette dernière qu'en l'abaissant par une compression faite sur l'hypogastre. Lorsque par le rectum on soulevait la tumeur inférieure, en la portant en avant, on distinguait dans le fond de l'hypogastre la tumeur supérieure et même un peu l'inférieure qui, en avant comme en arrière, en était séparée par un sillon assez facile à reconnaître, à cause du peu d'embonpoint de la malade. On pouvait faire deux suppositions sur ces deux tumeurs : ou l'inférieure était l'utérus dont le col était détruit et la supérieure, une bosselure; ou bien, la supérieure était l'utérus lui-même et l'inférieure le col tuméfié de ce dernier organe ; la liberté du rectum en arrière, et de la tumeur en avant autorisait à s'arrêter à la dernière de ces suppositions. Madame B..., ne présentait, au reste, nullement l'aspect de la cachexie cancéreuse ; sa peau était un peu colorée, mais n'avait encore rien de la teinte jaunâtre qui accompagne les affections organiques de l'utérus ; d'ailleurs elle annonçait du courage.

Le 24 juillet, la dame B... étant entrée à l'Hôtel-Dieu, salle Saint-Lazare n° 9, je priai M. le Dr Breschet, chirurgien adjoint de l'Hôtel-Dieu, d'examiner la malade avec moi, et il reconnut l'état que je viens de décrire ainsi que M. le Dr Patrice. La nature de la maladie, son étendue et son issue funeste étant également certaines, je discutai la possibilité de l'ablation de l'organe malade, dont les annexes paraissaient en bon état, chez

un sujet qui ne présentait pas encore les phénomènes de la cachexie cancéreuse.

Voici comment le plan que j'avais arrêté fut mis à exécution, le 26 juillet, en présence de M. le professeur Marjolin, chirurgien en chef de l'hôpital Beaujon, qui reconnut l'état que j'ai décrit plus haut, de M. Breschet, chirurgien-adjoint de l'Hôtel-Dieu; de M. le docteur Blandin chirurgien-adjoint de l'hôpital Beaujon; de M. le docteur Patrice, ancien chef de clinique à l'hospice de Perfectionnement; de plusieurs médecins français et étrangers et des élèves de clinique :

1° La malade fut mise sur un lit, un peu incliné, comme pour l'opération de la taille. Si le ventre eut été flasque, j'aurais placé les épaules au niveau du bassin, afin de prévenir la précipitation des intestins; mais je ne les aurais pas mises plus bas, afin de conserver assez d'inclinaison pour que le sang s'écoulât au dehors et m'avertit immédiatement de toute hémorragie;

2° Je saisis les restes de la lèvre antérieure du museau de tanche, en portant une des branches d'une forte pince-érigne dans l'orifice ulcéré, et l'autre sur la partie antérieure derrière l'urètre.

3° Dès que j'eus commencé l'abaissement de la tumeur, il me fut facile de juger que ce premier point d'appui de nécessité n'était pas solide et ne pouvait me servir qu'à faciliter le placement plus avantageux d'une seconde pince-érigne, dont je plaçais un des mors sur le côté gauche, et l'autre sur le côté droit de la tumeur déjà un peu abaissée;

4° Ces deux pinces réunies me donnèrent un point d'appui suffisant pour abaisser l'extrémité inférieure de la tumeur jusqu'à la vulve.

5° J'examinai par le rectum si je pouvais augmenter l'abaissement, et je reconnus alors distinctement l'étendue des deux tumeurs que je fis descendre un peu plus bas; je constatai de nouveau l'état sain du rectum et sa mobilité sur la tumeur; mais je reconnus en même temps l'impossibilité de placer avec sûreté aucune ligature sur la partie inférieure du ligament large, c'est-à-dire sur l'artère utérine, avant de m'être ménagé les moyens de passer le doigt derrière ce ligament.

6° J'examinai les rapports du vagin avec la tumeur et avec la vessie en avant, et dès que j'eus reconnu qu'aucun repli vésical n'était engagé sous le vagin près des griffes de la pince,

j'incisai transversalement le vagin seulement sur la partie antérieure et inférieure de la tumeur, en conduisant avec l'extrémité de l'index de la main gauche un bistouri convexe boutonné.

7° Le vagin incisé de droite à gauche, je vérifiai aussitôt la densité du tissu cellulaire subjacent avec l'index, qui avait conduit le bistouri, en le promenant sur la tumeur de droite à gauche et en remontant peu à peu. De cette manière, je logeai les deux premières phalanges de ce doigt entre la vessie et la tumeur, avant d'arriver au sillon qui séparait le col tuméfié du corps de l'utérus, et au repli du péritoine qui est entre la partie correspondante du bas-fond de la vessie. J'évitai de me servir du bistouri, afin de ne risquer d'entamer ni ce dernier organe, ni la tumeur, ni les uretères.

8° Alors je portai, le long de l'index engagé, le bistouri convexe, j'ouvris le repli du péritoine en suivant rigoureusement la surface de la tumeur et du corps de l'utérus et j'engageai immédiatement l'index dans le péritoine sur le corps de la matrice ;

9° Aussitôt, avec un bistouri boutonné herniaire droit, porté le long de mon doigt, j'agrandis l'ouverture du péritoine à gauche et à droite, et je pus porter facilement deux doigts au-dessus du corps de l'utérus, dont j'augmentai l'abaissement ;

10° Avec le même bistouri boutonné je coupai de haut en bas les deux tiers supérieurs du ligament large gauche, en rasant le bord gauche de l'utérus jusque vers le sillon qui le sépare du col, et immédiatement après, j'en fis autant du côté droit, sans qu'il partit un seul jet de sang.

L'index de la main gauche accompagnait et guidait mon bistouri. La section des ligaments étant faite pendant leur tension, avec un bistouri peu tranchant, je regardais comme impossible que la section de la petite artère ovulaire pût donner lieu à une hémorragie importante contre laquelle j'avais d'ailleurs en réserve divers moyens répressifs : d'abord, j'aurais serré et tordu l'extrémité du vaisseau ou du moins l'endroit d'où j'aurais vu jaillir le sang, avec les ongles de l'index gauche et du pouce et si l'hémorragie avait continué, j'aurais passé une aiguille très courbe avec un fil et j'aurais posé un serre-nœud ; ou bien j'aurais embrassé le ligament coupé à l'endroit de l'hémorragie avec une lame de plomb recourbée, comme une pince, que j'aurais serrée et laissée en place, après lui

avoir adapté un fil pour la retirer plus tard. Afin de rendre ces différentes manœuvres faciles en cas de nécessité, j'eus soin de ne couper que lentement les ligaments larges ; de cette manière, je me ménageais la facilité de retenir, près de la vulve, le point d'où partirait le sang. Après l'opération, MM. Patrice et Breschet pensèrent qu'un bistouri fait à la lime, qui couperait en sciant ou en déchirant donnerait une sûreté de plus contre l'hémorragie, je fus entièrement de leur avis, et je propose de le faire courbe ; car le bistouri courbe m'eût été plus commode que celui que j'ai employé. Au reste, on sentira à la réflexion qu'une artère ausssi petite que l'artère ovulaire, coupée d'une manière quelconque dans le moment d'une tension aussi grande que celle qui est nécessaire pour abaisser l'utérus, éprouve immédiatement une rétraction si forte, qu'il est impossible qu'elle donne une hémorragie sérieuse.

11° Les deux tiers supérieurs des deux ligaments larges coupés comme je viens de le dire, je portai aussitôt l'index de la main gauche derrière le reste du ligament large droit qui venait d'être coupé le dernier, et plaçant le pouce de la même main en avant et en dehors, je saisis le tiers inférieur restant du ligament, entre ces deux doigts qui guidèrent l'aiguille courbe montée sur un manche et percée vers sa pointe, avec laquelle je passai un fil fort pour embrasser cette partie restante du ligament large dans laquelle se trouve l'artère utérine. L'aiguille retirée et un serre-nœud posé sur le fil à droite, je fis la même chose à gauche, en les serrant modérément, afin d'éviter les accidents de l'étranglement ; j'eus soin, avec l'index, d'écarter un peu les ligaments appliqués contre les côtés de l'utérus par abaissement, tandis qu'avec le pouce extérieurement, je poussais au dehors les ondulations du vagin replié sur lui-même, à sa partie inférieure, afin que la ligature tombât sur sa partie supérieure, sans quoi, je n'aurais pu la serrer sans causer un tiraillement fâcheux.

12° Après avoir posé les deux ligatures dont je viens de parler, je repris le bistouri boutonné herniaire droit et, replaçant l'index gauche derrière la ligature droite, et le pouce en avant, j'achevai la section du ligament large droit, en rasant la partie latérale droite de la tumeur et en protégeant le fil de la ligature avec les doigts ; je rentrai dans le vagin en coupant à droite, au-dessous de la tumeur. Je procédai ensuite à gauche comme à

droite, sans qu'il y ait eu un seul jet de sang. Il est indispensable d'employer pour cette partie de l'opération un bistouri dont le tranchant ne soit pas plus fin que celui d'un bistouri boutonné herniaire, sans quoi, l'opérateur pourrait se couper les doigts avant de le sentir.

13° La section du tiers inférieur du ligament large étant faite de chaque côté, l'utérus et la tumeur sortirent en entier de la vulve; alors je portai sur le repli du péritoine qui est entre la matrice et le rectum, le bistouri boutonné herniaire que je n'avais pas quitté, et j'incisai ce repli en dirigeant obliquement de haut en bas et d'arrière en avant, de sorte qu'après avoir coupé le repli péritonéal je fis agir l'instrument en même temps par pression, avec le plat de la lame du côté du rectum, et avec le tranchant dirigé contre la tumeur; c'est de cette manière qu'avec la plus grande facilité, j'ai, dans l'espace de deux pouces un quart, séparé la tumeur du rectum, sans entamer ni l'un ni l'autre, après quoi je terminai l'opération en coupant le vagin postérieurement au-dessous de l'ulcération.

Cette opération a duré vingt minutes; je pense que le procédé opératoire étant actuellement bien déterminé et les circonstances plus favorables que celles dans lesquelles je me suis trouvé, on peut économiser plusieurs minutes sur la durée totale de l'opération.

Pansement.

Les deux serre-nœuds placés à la partie supérieure de la vulve, les fils furent relevés sur les aines; je m'assurai que l'épiploon était réduit et aucun intestin engagé; la malade fut placée horizontalement avec un simple oreiller sous la tête; il n'y a point eu d'autre pansement ce jour-là.

J'avais pris la précaution de vider les gros intestins par un lavement donné la veille et le matin de l'opération, je lui défendis de faire des efforts pour uriner: un élève fut chargé de vider la vessie de temps en temps et s'il paraissait une hémorragie, d'appliquer des compresses d'eau froide sur la vulve, les cuisses et le ventre. Je ne crus pas d'autres précautions nécessaires pour le moment. Récamier ajoute que, pendant l'opération, une appendice épiploïque s'est montrée à la vulve, qu'il l'a réduite et qu'elle n'a plus reparu. Il n'a pas été dérangé par la sortie des intestins à laquelle, dit-il, il s'attendait.

Suites de l'opération.

1er jour. La réaction est très modérée après une concentration également modérée, et le ventre, souple et sans douleur, est un peu au-dessous du niveau du pubis; cathétérisme, quoique les urines s'écoulent librement; il n'y a aucune espèce d'écoulement par la vulve; sommeil pendant la nuit.

2e jour. Le pouls donne quatre-vingt-dix pulsations par minute; le soir, le ventre est moins affaissé, il est au niveau du pubis et sans douleur : on fait une saignée de six onces, on applique sur le ventre un cataplasme de farine de graines de lin, on donne l'infusion de graines de lin pour boisson et on continue le cathétérisme; sommeil pendant la nuit. Le sang était couenneux.

3e jour. La fréquence du pouls continue, le ventre est plus élevé que le pubis, il devient sonore, sans douleur, sans émission de gaz par bas, comme sans selles. Quoique la malade puisse uriner sans secours étrangers, je fais continuer le cathétérisme afin d'éviter les efforts. Même cataplasme, même boisson; une saignée de six onces le soir donne un sang couenneux comme celui de la veille.

4e jour. La fièvre est un peu plus prononcée, le pouls s'élève à cent pulsations, le ventre est plus développé et plus sonore. On fait dès le matin une saignée égale aux autres; elle donne un sang à peu près semblable; cependant il contient un peu plus de sérosité. Même traitement d'ailleurs en y joignant un grain de calomel répété trois fois. Le soir, le ventre est plus tendu et plus sonore, cependant il n'est douloureux que dans la région iliaque droite; les serre-nœuds ne causent aucune douleur, leurs fils ne sont point tendus; il n'y a point de selles ni d'émission de gaz par bas. On applique sur le côté droit du ventre quarante sangsues qui rendent très peu. On continue de sonder la malade, afin d'éviter les efforts; elle supporte bien les cataplasmes sur le ventre.

5e jour. La fièvre est modérée, la douleur de la région iliaque droite est très diminuée; le ventre est encore ballonné, sans selles et sans émission de gaz; je dégage les serre-nœuds, sans retirer les fils; on applique de nouvelles sangsues : on donne deux fois, à deux heures d'intervalle, une pilule contenant un grain de calomélas et un quart de grain d'extrait de belladone. A quatre heures, le ballonnement du ventre est

augmenté, la malade est agitée, et attribue son agitation aux pilules. On donne un bain d'eau tiède d'une demi-heure ; la malade en est soulagée et rend par bas des vents pendant la nuit.

Même cataplasme, même boisson.

6e jour. La malade éprouve un sentiment de soulagement, la fièvre est modérée, le ventre est encore ballonné mais peu sensible et seulement vers les deux régions iliaques. Je prescris des sangsues sur ces dernières ; elles sont appliquées aux aines, la malade s'agite au sujet de cette erreur, malgré un bain tiède, après lequel on applique de nouvelles sangsues sur les régions iliaques. On donne un second bain également d'une demi-heure; la malade y rend des flatuosités et une selle après; elle dort pendant la nuit.

7e jour. Fièvre modérée; pouls à cent pulsations par minute, peau halitueuse ; ventre moins élevé et moins sonore, peu sensible au toucher. On donne du bouillon de veau et on continue les cataplasmes et l'infusion de graines de lin.

Vers le milieu du jour, tranchées et douleurs dans la région iliaque gauche et un peu à droite. Une traction légère des fils des ligaments ne cause aucune douleur ; l'examen du vagin n'y fait reconnaître aucune dureté ; il est souple ; déjà la partie postérieure de la vessie adhérait à la partie antérieure du rectum. Les ligatures n'étant pas tombées, je crois devoir m'opposer à cette réunion primitive, je sépare les deux organes, et je procure l'écoulement d'une once environ d'un fluide rendu brunâtre par un peu de sang et d'une odeur assez fétide. Je prescris un lavement, suivi de vingt sangsues sur les flancs et d'un bain tiède; même boisson.

Vers le soir, la malade rend une selle et le ventre se détend ; je fais écouler du fond du vagin, où il stagnait, un fluide brunâtre, plus fétide encore que celui du matin. Cependant la fièvre est fort diminuée, la peau souple, la bouche et la langue humides, comme les jours précédents, la malade désire du bouillon, qui lui est accordé.

8e jour. Deux selles molles pendant la nuit; émission de flatuosités par le rectum, diminution de la fièvre, point de chaleur à la peau, affaissement du ventre, qui ne reste douloureux en aucun point; sentiment du besoin d'aliments ; bouillon avec fécule, eau de riz sucrée.

9e jour. Continuation de la diminution du volume du ventre, diarrhée bilieuse, saveur de pourri à la gorge, et cependant, bouche et langue humides et en bon état; mais fréquence du pouls qui est à cent quinze pulsations par minute; point de chaleur à la peau, et cependant, peu de sommeil, grande fétidité du fluide séreux, trouble et grisâtre que je fais écouler en pressant sur la partie postérieure du vagin.

Jusque-là je n'avais voulu faire aucune injection dans le vagin; je ne sais quelle crainte m'arrêtait, relativement au passage de l'injection dans le péritoine; mais dès que j'eus réfléchi que j'avais fait disparaître la fétidité du pus des empyèmes et la fièvre lente qui en dépendait, en tenant la plèvre malade seulement remplie d'eau, qu'on empêchait de s'écouler trop rapidement au moyen d'un tampon de charpie, enfermé dans un linge, et en la remplaçant à mesure qu'elle s'écoulait, je cessai de redouter l'entrée de l'eau dans le péritoine, en supposant que les adhérences supérieures n'y missent pas déjà un obstacle suffisant et je commençai à remplir le vagin avec de l'eau à 20° R. On continua les bains tièdes à cause de la fréquence du pouls qui était beaucoup plus grande que celle qui avait eu lieu pendant la fièvre traumatique.

10e jour. Ventre affaissé et sans douleur, mais fréquence du pouls à cent vingt pulsations par minute: point de chaleur à la peau, diarrhée bilieuse fréquente, appétit.

Réfléchissant alors que les ligatures, dont les serre-nœuds étaient retirés depuis cinq jours, ne portaient point sur un pédicule isolé, que, par conséquent, je n'avais point de chute d'escarres à attendre, et qu'elles n'étaient qu'un corps étranger désormais inutile, je les retirai avec précaution et fis tenir le vagin constamment rempli d'eau tempérée, en faisant attention à ce que la seringue dont on se servait et qui contenait quatre onces d'eau, fût toujours exactement remplie afin qu'aucune bulle d'air ne fût portée dans le fond. J'eus soin, en faisant écouler le liquide qui stagnait, de placer une main sur l'hypogastre et d'empêcher que l'air ne le remplaçât. Avec ces simples précautions, la fétidité diminua immédiatement. L'agitation cessa et le sommeil fut moins mauvais. Légers potages.

11e jour. Sommeil, appétit, quoiqu'il reste encore une saveur désagréable à la gorge; suspension de la diarrhée et diminution de la fréquence du pouls, état d'amélioration tout à fait remar-

quable ; diminution de l'odeur désagréable de la suppuration, qui est moins diffluente.

12e jour. Il n'y a plus de chaleur à la peau ; le pouls a encore de la fréquence, le ventre est souple ; la suppuration n'a plus que l'odeur fade vaginale ; on continue les injections d'eau, on donne encore un bain ; la saveur désagréable de la gorge persiste ; il y a encore plusieurs selles jaunâtres liquides, malgré douze grains de diascordium.

13e jour. Apyrexie, palpitations nerveuses, point de selles, suppuration abondante et inodore, appétit, potages.

14e jour. Selle naturelle ; de ce jour jusqu'au vingtième, amélioration successive.

La malade se lève tous les jours deux fois sur un fauteuil, la suppuration diminue de jour en jour, l'appétit et le sommeil sont bons, les forces se rétablissent. Le ventre est affaissé au-dessous du niveau du pubis, comme avant l'opération, et on peut le palper profondément dans toutes ses régions sans causer la moindre douleur. Ces faits ont été constatés ce jour-là, par M. le Dr Moreau, membre de l'Académie royale de médecine et professeur d'accouchements, agrégé de la Faculté de Paris, qui a touché la malade avec moi et a reconnu la nature louable du pus et le bon état de la plaie qui le fournit et qui diminue chaque jour ; on reconnaît en avant une surface étendue formée par la partie postérieure de la vessie et en arrière de la colonne lisse et polie du rectum.

22e jour. L'amélioration générale continue et la malade commence à se promener dans la salle.

27e jour. L'examen de la malade par M. Breschet et par moi nous fait reconnaître, à trois pouces de hauteur, le haut du vagin formant un anneau souple, pouvant à peine admettre le doigt et communiquant avec un cul-de-sac de la profondeur des deux tiers de la première phalange de l'index, borné en avant par le fond de la vessie et en arrière par le rectum, déjà réunis en voûte. La cicatrice marche de haut en bas, et converge vers l'anneau formé par le vagin qui tend à se fermer ; car il se rétrécit de jour en jour. Il n'y a presque plus de suppuration évidente et surtout point d'odeur. M. Breschet déclare la malade guérie des suites de l'opération. Depuis les progrès de la cicatrice, la malade laisse parfois échapper un peu d'urine pendant le sommeil.

Le 25 août, trente-unième jour de l'opération, M. le professeur Caillot, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, M. le professeur Désormeaux et M. le docteur Patrice ont constaté :

1° Le bon état du vagin et du reste de la plaie de l'opération, qui ne forme plus qu'un cul de poule souple et ne fournit ni suppuration, ni autre écoulement sensible ; 2° le bon état de toutes les sécrétions et excrétions, et des autres fonctions de la malade, qui se lève, marche, a de l'appétit, digère et dort parfaitement, et dont le ventre est souple et sans aucune espèce de douleur.

Le 26 août, trente-deuxième jour de l'opération, MM. les professeurs Dubois, Dupuytren, Deneux, Fizeau et Andral, et MM. les docteurs agrégés Capuron, professeur d'accouchements, Lisfranc, chirurgien en chef de l'hospice de la Pitié, J. Cloquet, chirurgien adjoint de l'hôpital Saint-Louis, M. le docteur Ribes, membre de l'Académie royale de médecine, et M. le docteur Ratheau, agrégé, ont constaté les mêmes choses, et ont immédiatement, chacun en particulier, rendu compte de leur examen en présence des élèves de la clinique.

Le 27 août, trente-troisième jour de l'opération, MM. les professeurs Marjolin et Roux, chirurgien en chef adjoint de l'hôpital de la Charité, et M. docteur Kapeler, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, ainsi que M. le docteur Baudelocque, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, ont reconnu les mêmes choses que ceux de nos confrères qui, les jours précédents, ont examiné la malade sans lui causer la moindre douleur.

Le 28 août, trente-quatrième jour, M. le professeur Fouquier, médecin de l'hôpital de la Charité, et mon ami le professeur Richerand, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis où il avait vu la malade auparavant, ont également vérifié et déclaré sa guérison. L'incontinence d'urine pendant le sommeil a déjà cessé, et l'action d'aller à la selle sur son séant ne développe aucune espèce de malaise. Il ne reste plus de cavité appréciable au-dessus du petit anneau que forme le vagin et qui s'efface de plus en plus.

L'examen du vagin a confirmé tous les faits que je viens de rapporter.

La terminaison absolue de la cicatrisation, et la parfaite sou-

plesse de la cicatrice et de toutes les parties environnantes, ont été constatées le 5 septembre, quarante-troisième jour de l'opération, par MM. les docteurs Bally, médecin de l'Hôtel-Dieu, Breschet, Patrice, Gibert, agrégé de la Faculté et par moi. La dame B... sort de l'hôpital dans deux jours.

NOTE SUR QUELQUES-UNS DES TRAVAUX

De M. Récamier

Doyen des médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris,
où il a le premier introduit l'enseignement dogmatique et clinique
de la médecine, dès l'an 1802,
Ancien Professeur à la Faculté de médecine de Paris
et au Collège royal de France,
Membre titulaire de l'Académie royale de médecine de Paris,
de la Société de médecine de Berlin, de Palerme, etc., etc.

I. — Travaux sur divers points de pathologie et de thérapeutique chirurgicales.

1° Dès l'an 1806, M. Récamier a rendu possible le diagnostic certain et le traitement régulier des maladies du col de l'utérus et du vagin, par l'invention du *Speculum* plein, simple ou brisé, dont la chirurgie ne pourrait se passer aujourd'hui.

2° Il a donné l'appareil le plus simple et le plus sûr connu, pour guérir, sans difformité, la fracture de la clavicule, même en bec de flûte, ainsi que cela a été vu dans sa pratique particulière et dans le service de M. Blandin, à l'Hôtel-Dieu. — Voyez sur ce point une note insérée dans le *Bulletin de Thérapeutique*.

3° Il a imaginé, pour le bistouri, une monture très simple qui, en l'ouvrant, change cet instrument en scalpel et permet de le nettoyer comme les lancettes.

4° L'impossibilité de mettre le pharingotôme ancien, dans une trousse ordinaire, l'a conduit à en donner un dont la lame est masquée par une contre-lame d'argent mobile sous l'un des doigts qui l'avance et la recule quand et comme on veut.

5° La difficulté du diagnostic des calculs vésicaux dans un grand nombre de cas, l'a conduit à employer, pour faciliter leur investigation, des sondes sillonnées perpendiculairement ou parallèlement à leur axe. Les premières représentent des grains enfilés comme ceux d'un chapelet, et les secondes ont des cannelures longitudinales séparées par des arêtes adoucies. Le moindre frottement au passage, ou par la rotation de l'instrument, décèle la présence dans la vessie des corps étrangers de quelque consistance qu'ils soient.

6° Ses recherches sur les kystes hydatiques du foie, de la rate, etc. — Il a prouvé qu'ils guérissaient, en y pratiquant une ouverture avec perte de substance, au moyen de la potasse caustique, et en les tenant remplis d'eau simple, dont on tempère l'écoulement par un plumasseau épais et en comprimant le bas-ventre. Ils ont guéri, même lorsqu'ils remplissaient l'abdomen, qu'ils produisaient la plus grande gêne de la digestion, de la respiration et de la circulation, et qu'ils avaient communication avec la vésicule du fiel. Du reste voici ce que dit à ce sujet le *Compendium de médecine pratique* : En 1835, « par une opération hardie et heureuse, M. Récamier changea « l'état de la science, et c'est à lui qu'appartient l'honneur de tout « les progrès qu'a faits depuis la tumeur hydatique du foie. »

7° Ses recherches sur l'opération de l'empyème purulent. — Il a prouvé qu'une ouverture directe de la plèvre, vers le point le plus sensible de fluctuation, était préférable à une ouverture oblique par le bistouri ou le trois-quarts, à la condition de tenir, comme les kystes hydatiques, la plèvre remplie d'eau simple. en modérant l'écoulement de l'eau par un tampon perméable, tandis qu'on refoule le bas-ventre vers la poitrine par une ceinture convenable. Il a fait voir qu'on doit remplir la cavité, son ouverture étant placée en haut, afin qu'il n'y reste aucune bulle d'air, seul moyen de prévenir la fétidité du pus et les effets de la résorption, seul moyen de prolonger la vie, pour donner à la poitrine le temps de s'affaisser et à la cavité celui de s'effacer.

8° Il a prouvé que, quand il ne s'agit que d'évacuer un liquide contenu dans la plèvre, sans se réserver le droit d'injection, un

trois-quarts courbe, dont on laisse plonger l'extrémité externe de la canule comme un siphon dans le liquide d'un récipient, prévient l'entrée de l'air de la cavité de la plèvre, mieux qu'aucun autre moyen, et même que les trois-quarts à soupape qu'il avait inventés pour cet objet.

9° Ses recherches sur les abcès profonds du ventre et du bassin.

— Sur ceux qui s'ouvrent spontanément dans l'un des intestins, et guérissent, si le foyer est au-dessus de l'ouverture, tandis qu'ils ne guérissent pas, si le foyer est au-dessous, les matières chymeuses ou stercorales pouvant y entrer et y stagner.

— Sur ceux qu'il a pu ouvrir avec succès : par les parois abdominales, par le vagin et même par le rectum, à leur partie déclive. (Voir le Mémoire de M. Bourdon sur ce sujet.)

10° Mémoire sur les polypes utérins, sous le point de vue de leur diagnostic et de leur traitement. (*Revue médicale.*)

11° Mémoire sur l'ablation de l'utérus cancéreux et sur les moyens de rendre cette opération praticable. (Voyez Recherches sur les maladies cancéreuses. — *Revue médicale*, 1829. — De plus, un Mémoire inédit *sur des nouveaux moyens de lever les difficultés de cette ablation et d'en assurer le succès.*)

12° Ses recherches sur la substitution de la ligature divisée en plusieurs pédicules, à l'instrument tranchant et aux caustiques, dans l'ablation des cancers de la langue, de la vulve, du vagin et du rectun.

Voyez la thèse de M. le docteur Massé; les faits qui s'y trouvent, prouvent qu'on peut, par ce moyen, étendre dans le traitement de ces maladies le domaine du possible.

13° Recherches sur le diagnostic et le traitement de quelques maladies utérines et vaginales. (*Inédit.*)

14° Recherches sur le diagnostic et le traitement des fractures de l'extrémité supérieure du fémur, soit *intra*, soit *extra* capsulaire, et sur les décollements des épiphyses de la partie supérieure du fémur. (*Inédit.*)

II. — Travaux en pathologie et thérapeutique médicales

1° En 1795, fait prisonnier de guerre, comme chirurgien aide-major du vaisseau de quatre-vingts, le *Ça-ira*, M. Récamier fit, à son retour, au Comité de salubrité navale de Toulon, un rapport sur les diverses maladies, et en particulier sur le typhus, qui avaient affecté les prisonniers de guerre, en Corse, pendant le cours de cette année, et il termina ce Mémoire par des remarques sur l'inutilité et sur les inconvénients graves des forges à boulets rouges, à bord des vaisseaux. (Elles ont été supprimées depuis.)

2° A la fin de 1799, il présenta à la Faculté, des recherches sur la structure des tumeurs hémorroïdales et sur l'histoire et le traitement des flux hémorroïdaux.

3° Plus tard, il lut à la Faculté de médecine et donna, dans le journal de *Corvisart, Boyer et Leroux*, un mémoire sur les causes constitutionnelles des ulcérations artérielles, et sur les effets de ces ulcérations, comme causes d'anévrismes et de destructions osseuses.

4° Il a donné, à la même société, l'Observation de guérison d'une personne âgée de quarante ans, mordue par un loup enragé. Le sujet de l'observation en était au vingt-huitième jour, et les cicatrices des plaies faites à la main étaient couvertes de phlyctènes, il fut traité par la cautérisation des cicatrices, avec le nitrate acide de mercure, par les bains, avec le deutochlorure de mercure, et n'a pas eu le moindre symptôme d'hydrophobie, malgré la terreur que lui causa la mort de deux personnes, mordues par le même loup et en même temps que lui, et qui succombèrent hydrophobes, à sa connaissance, à l'hôpital de Provins. Ce fait prouve la préférence que mérite le nitrade acide de mercure sur les autres caustiques, et surtout sur le cautère actuel.

5° Recherches consignées dans les journaux et les thèses du temps, sur la préférence que mérite le nitrate acide de mercure pour la cautérisation dans les érysipèles gangréneux, dans les pustules malignes et les anthrax.

6° *Divers sujets pris dans ses cours dogmatiques et cliniques à l'Hôtel-Dieu, au Collège de France, ont figuré dans diverses thèses de la Faculté et dans divers ouvrages particuliers.* Ainsi,

Recherches sur le tétanos par Méningite spinale. (Voir la thèse de M Baud, 1804. Voir le Traité de la méningite de MM. Martinet et Parent-Duchâtelet.)

7° Recherches sur le parallèle des phlegmasies cutanées et muqueuses. (Voir la thèse de M. Durif, 1804.)

8° Recherches sur les hémorragies cérébrales. (Voir la thèse de M. Trouvé de Caen.)

9° Recherches sur les phlegmasies cérébrales, comparées aux hémorragies cérébrales.

10° Recherches sur les ramollissements crémeux du cerveau, sans signes inflammatoires locaux, comparés aux ramollissements du cœur, du poumon, du foie, de la rate, de l'estomac sans traces évidentes de phlegmasie. Recherches faites publiquement à l'Hôtel-Dieu, et citées dans divers travaux particuliers. (MM. Serres et Lallemand.)

11° Recherches sur les fièvres graves, sous le point de vue de leur histoire et de leur traitement dans leur rémission, dans leur paroxysmes et dans leur convalescence. (Voir les thèses de MM. Gellibert, Leprugne, Charmasson, etc.)

12° Recherches sur l'emploi des bains simples et sur les affusions à diverses températures, et de diverses durées, dans les maladies nerveuses, et en particulier dans les gastralgies, dans lesquelles on ne peut agir directement avec avantage sur l'estomac pour le modifier; mais seulement par l'intermède de la peau.

13° Recherches sur l'emploi des bains et affusions à diverses températures, comme agents curatifs, dans les fièvres nerveuses. (Thèses de MM. Pavet, Simon, etc.)

14° Recherches sur l'emploi des bains et des affusions à diverses températures, dans les fièvres remittentes et subintrantes, soit pour les faire cesser, soit pour amener une intermittence ou une remittence, qui permet de placer le périodique avec succès.

Avant ces recherches, les bains étaient redoutés et inusités dans les fièvres.

15° Recherches sur les irrigations permanentes à diverses températures, dans les cérébrites, les méningites et même les péritonites. Ce moyen a présenté une ressource dans des cas désespérés.

16° Deux Mémoires sur les affections puerpérales. (*Revue*

médicale, 1831.) Il y établit les différences que comporte le traitement des maladies puerpérales, selon les saisons et les maladies régnantes.

17° Mémoire sur les contractions musculaires permanentes, par cause locale, et sur les succès du massage dans ce cas. (*Revue médicale*, 1838.)

18° Mémoire sur des contractures musculaires, survenues comme épidémiquement, dans une maison de travail de Pantin. (*Inédit*).

19° Mémoire sur l'épilepsie, sur son diagnostic, sur ses *aura* et sur la distinction des cas où elle est curable, de ceux où elle est incurable. (*Inédit*).

20° Il a publié, à l'occasion de ses Cours dogmatiques, en 1804, les premiers tableaux d'une classification naturelle et complète des maladies.

21° Recherches sur la meilleure méthode de traitement du choléra asiatique et de ses accidents. (*Revue médicale*, 1832.)

III. — Travaux de physiologie pathologique.

1° Recherches sur l'état du système nerveux, en stimulation, dans les quatre classes d'animaux. Recherches faites à la Pitié, il y a plus de vingt-cinq ans, avec M. Serre, qui les a publiées.

2° Recherches sur la respiration et sur la circulation rouge et noire. (*Notes à la suite des Recherches sur le cancer.*)

3° Recherches sur les secrétions formant des flux ou des épanchements et sur leurs anomalies. (*Cours publics et notes citées plus haut.*)

IV. — Travaux mixtes.

Recherches pratiques sur les maladies cancéreuses locales, sur leur histoire générale (Paris, 1829, 2 vol, in-8.) et Recherches physiologiques et pathologiques sur l'analyse naturelle des phénomènes physiques et pathologiques de l'homme. (*Dans les notes.*)

Les résultats des recherches de M. Récamier sont :

1° Que les engorgements mammaires diffus, qui récidivent après l'ablation, guérissent souvent, sans récidive, par une compression douce et égale.

2° Que les engorgements mammaires enkystés, qui ne se résolvent pas par la compression, ne récidivent pas par l'ablation en dehors du kyste.

3° Que le cautère actuel, dans les tumeurs cancéreuses, a été suivi de production de tumeurs cancéreuses, dans le voisinage du premier endroit malade, et que la même chose est arrivée par l'emploi du cautère actuel, dans des tumeurs ganglionnaires, au cou, dont la suppuration a été suivie de tubercules pulmonaires.

4° Que la diathèse cancéreuse, toujours primitive et locale, bornée à un seul organe ou étendue à plusieurs, est distincte de la cachexie cancéreuse, qui est toujours un vice constitutionnel consécutif, qui engendre les affections subséquentes, liées à l'état général qu'elle a produit.

5° Que les maladies cancéreuses sont soumises à des lois analogues à celles des maladies chroniques, en général, qui s'usent, ou bien, usent le sujet qui les porte ; mais, que les engorgements cancéreux sont les plus réfractaires aux forces de la nature et aux moyens de l'art.

6° Que l'état fébrile est la maladie des fonctions vitales communes, qu'il soit général, comme dans les pyrexies, ou qu'il soit local, comme dans les phlegmasies.

7° Que les prédominances phénoméniques, dans tel ou tel appareil, ne change, en rien, la nature des choses dans les pyrexies, ni dans les phlegmasies ; mais qu'elles fournissent des indications positives pour régler la marche du praticien. Ainsi, dans une fièvre grave, qui présente la prédominance de la plénitude et de la dureté du pouls, l'indication d'émissions sanguines ; dans les fièvres qui présentent la prédominance des phénomènes bilieux des premières voies, l'indication des évacuants appropriés ; dans les fièvres avec prédominance nerveuse, l'indication d'agir sur le système nerveux, comme dans le delirium tremens ou la nostalgie ; dans les fièvres qui touchent directement à la vie, comme dans le typhus, l'algide, etc. L'indication de soutenir directement la puissance ou résistance vitale par des toniques appropriés à la vie.

8° Que la même affection en apparence, peut dépendre de différentes causes constitutionnelles : ainsi, une ophtalmie, une angine, un érysipèle, un phlegmon, etc., peuvent dépendre, dans divers sujets ou dans le même, à des époques différentes, tantôt

d'un principe psorique, tantôt du vice herpétique ; tantôt du vice syphilitique, tantôt du vice strumeux, etc., et par conséquent exiger des traitements très-différents.

9° Que des affections différentes : ophtalmies, angines, érysipèles, phlegmons, etc., peuvent dépendre d'un même vice chez le même sujet, ou chez des sujets différents, et que, par conséquent, elles comportent un traitement absolument semblable, quoique paraissant différentes.

10° Qu'on ne pourra présenter utilement le tableau complet des différents vices des fonctions de l'homme, dans un ordre convenable, que lorsqu'on sera arrivé à une analyse naturelle de ses phénomènes physiques, physiologiques et psychologiques élémentaires ; analyse à laquelle M. Récamier a travaillé, sans relâche, depuis longtemps, qui a fait l'objet de ses Cours, et qu'il publiera incessamment.

Pour bien juger des services rendus par M. Récamier, il faut se reporter aux circonstances dans lesquelles il s'est trouvé, et remarquer que les résultats de ses travaux et de ses recherches, exposés dans ses cours publics et dans les ouvrages de chaque époque, sont entrés dans la pratique.

Paris, 1849.

FIN

ERRATA

Préface : 1818, *au lieu de* 1802.
Page 4, 35e ligne : précédé, *au lieu de* drécédé.
— 26, 2e et 18e lignes : Le Labrune, *au lieu de* Labrune.
— 39, 1re ligne : Collot d'Herbois, *au lieu de* Collet d'Herbois.
— 57, 2e — tous les praticiens *au lieu de* les docteurs praticiens.
— 89, 14e — correspondants de l'Académie *au lieu de* correspondants à l'Académie.
— 113, Note : elles gouvernèrent, *au lieu de* elle gouverna.
— 168, 34e ligne : un creuset opératoire, *au lieu de* une creuset.
— 179, 2e — telle était, *au lieu de* tel était.
— 200, 24e — Agaric, *au lieu de* agarics.
— 230, 17e — ses entreprises, *au lieu de* ces entreprises.
— 239, 18e — près d'un demi-siècle, *au lieu de* plus d'un demi-siècle.
— 281, 24e — péristaltique, *au lieu de* péristatique.
— 283, 4e — justifient, *au lieu de* justifie.
— 304, 1re — le voile, *au lieu de* les voiles.
— 311, 3e — froissée, *au lieu de* froissé.
— 312, Note : rapporteur, *au lieu de* rapporteurs.
— 340, 9e ligne : élévation morale, *au lieu de* valeur morale.
— 351, 4e — apparaissait et dominait, *au lieu de* apparaissaient et dominaient.
— 371, Manchette : choléra, *au lieu de* choler.
— 390, 29e ligne : ischions, *au lieu de* ischons.
— 419, 3e — parlementaire, *au lieu de* parlermaire.
— 427, Manchette : Ravignan, *au lieu de* Ravigna.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

A M. le Docteur Joseph Récamier..... v
Introduction..... VII à XVII

CHAPITRE PREMIER

I. Considérations générales sur l'histoire de la médecine. — Indifférence des générations actuelles. — La médecine métaphysique. — Importance des biographies historiques. — Les origines de la science contemporaine. — Physionomie de Récamier..... 1 à 8
II. Origine et hérédité de Récamier. — Éducation. — L'abbé Récamier. — L'hôpital de Belley. — Le docteur Anthelme Récamier. — Jeunesse de Richerand. — Cabanis..... 8 à 16
II. Réquisition militaire de Récamier en l'an I. — Siège de Lyon. — Bichat, étudiant. — Nouvelle réquisition en l'an II. 16 à 19

CHAPITRE II

I. Entrée de Récamier dans l'armée de mer. — Situation sanitaire des ports de guerre de la République, en 1794. — Appréciation de la correspondance de Récamier..... 20 à 25
II. Pénurie et souffrance de Récamier à Toulon. — Embarquement sur le *Ça Ira*..... 25 à 38
III. Lettres adressées de Toulon à sa famille. — Entrée en campagne. — Combat du *Ça Ira*. — Captivité de Récamier. Retour à Toulon. — Nouvelles souffrances de Récamier. — Lettres de Récamier..... 38 à 50
IV. Départ pour Lyon. — Son admission à l'École de santé de Paris..... 50 à 52

CHAPITRE III

I. Les anciennes Institutions médicales. — La Faculté de médecine de Paris. — Les Docteurs-Régents. — Les Professeurs. — Les Bacheliers. — Les Licenciés. — L'Ancien. — Le Doyen. — Traits moraux de la Faculté. — Possibilité de réformes..... 53 à 66
II. L'Académie de chirurgie. — Mareschal et Lapeyronie. — Antoine Louis, secrétaire perpétuel. — Ses travaux. — Mémoires de l'Académie. Éloges académiques..... 66 à 77
III. La Société de médecine. — L'organisation de la Société. — Luttes avec la Faculté. — Vicq d'Azyr, secrétaire perpétuel. — Éloges académiques. — Programme de réorganisation de l'enseignement et de la médecine..... 78 à 87

CHAPITRE IV

Pages.

I. Dissolution des Facultés et des Collèges de chirurgie. — Nécessité d'une réorganisation de l'enseignement. — Fourcroy. — Thouret. — Rapport de Fourcroy réorganisant l'enseignement (7 frimaire, an III), transformé en loi par la Convention (14 frimaire, an III)..... 88 à 94
II. Création des Écoles de santé de Paris, Montpellier et Strasbourg. — L'École de santé de Paris..... 94 à 103
III. Arrivée de Récamier à Paris. — Sollicitude patriotique des professeurs envers les élèves. — Patronage exercé sur Récamier par Corvisart, Pinel et Boyer..... 102 à 106
IV. La Clinique médicale et Desbois de Rochefort. — Corvisart et Pinel. — Parallèle entre l'École de Corvisart et celle de Pinel. — Pinel, réformateur des asiles d'aliénés... 106 à 115
V. Desault. — Boyer. — Thèse de doctorat de Récamier. — Sa nomination de médecin à l'Hôtel-Dieu..... 115 à 120

CHAPITRE V

I. Nomination de Récamier à l'Hôtel-Dieu..... 121 à 122
II. Tableau des doctrines médicales qui régnaient au commencement du siècle dans l'École de Paris. — Morgagni. — Bichat. — L'héritage de Bichat. — Roux, — Béclard, — Richerand, — Magendie, — Laënnec, — Récamier..... 122 à 128
III. L'École d'anatomie pathologique. — Bayle et Laënnec. Broussais. — Luttes de Laënnec et de Broussais. — Parallèle entre ces deux grands hommes. — Procédés de discussion de Broussais. — Énergie et haute dignité de Laënnec. — Attitude de la jeunesse médicale..... 128 à 138
IV. Rôle de Récamier dans ces grands conflits. — Anatomisme de l'École de Paris..... 139 à 140

CHAPITRE VI

I. État de la Thérapeutique à l'École de l'an III. — La Thérapeutique dans les maladies des femmes : Astruc. — Chambon. — Vigarous. — Pinel. — Lassus. — Samuel. — Cooper..... 141 à 143
II. Invention du spéculum par Récamier. — Désintéressement de Récamier. — Inauguration du traitement local..... 144 à 149
III. Les fièvres continues. — Les bains froids. — Observation de Récamier sur lui-même. — Récamier précurseur de Brandt..... 149 à 159
IV. Thérapeutique de la médecine physiologique. — Sagacité de Broussais. — Habileté de Lisfranc. — Restauration de la matière médicale par Récamier. — Fondation de la clinique de l'Hôtel-Dieu..... 159 à 164

CHAPITRE VII

I. Récamier appelé à une chaire de la Faculté. — Transformations opérées en l'École de Paris. — Souffrances du corps médical au commencement du siècle. — Les méde-

Pages.

cins réclament le rétablissement des corporations et l'institution d'un conseil de l'ordre. — Loi du 19 ventôse an II. — Abolition du concours..... 165 à 170
II. La Faculté de médecine de Paris sous la Restauration. — Sa suppression et sa réorganisation. — Révocation de onze professeurs. — Institution de l'Agrégation..... 170 à 176
III. La Société de médecine et la Société de la Faculté de médecine. — La Société de médecine tend à remplacer au détriment de la Faculté l'ancienne Académie royale de médecine. — Fondation de l'Académie de médecine. — Adoption du programme de Vicq d'Azyr. — Nomination de Récamier à l'Académie..... 176 à 180

CHAPITRE VIII

I. Professorat de Récamier. — Indépendance et originalité de sa nature. — Son enseignement. — Trousseau, élève de Récamier. — Clinique de Récamier..... 181 à 188
II. Sa conscience médicale. — L'affaire Hélie. — Le pouls récurrent..... 188 à 197
III. Sa lutte contre le cancer. — Analogie de ses vues avec les idées contemporaines..... 197 à 205
IV. Ablation du col utérin. — Première opération d'extirpation totale de l'utérus pour un fongus ayant entraîné l'organe en prolapsus..... 206 à 209

CHAPITRE IX

I. Première opération de l'Hystérectomie, *Colpo-hystérectomie* ou *opération de Récamier*. — Les chirurgiens du temps méconnaissent la portée de cette opération. — Discrédit de l'opération en France jusqu'en 1882, époque à laquelle elle revient de l'étranger..... 210 à 220
II. Les kystes de l'ovaire. — Traitement de Récamier par la ponction et le drainage..... 220 à 222
III. Les kystes hydatiques du foie. — Découverte du frémissement hydatique. — La ponction exploratrice dans les kystes du foie. — Méthode d'ouverture des kystes par l'application d'un caustique..... 223 à 229

CHAPITRE X

I. Haute situation de Récamier. — Les cliniques du temps.. 230 à 236
II. Candidature de Récamier à la chaire laissée vacante par Laënnec au Collège de France. — Concurrents de Récamier. — Pariset et Magendie. — Chervin. — Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie..... 236 à 244
III. Magendie, ses travaux. — L'agitation politique suscitée par les candidatures de Récamier et de Pariset. — Nomination de Récamier au Collège de France..... 244 à 251
IV. Le Collège de France. — Les Lecteurs du roi. — Sylvius, Riolan, Guy Patin, Geoffroy, Astruc, Ferrein, Daubenton, Bouvart, Corvisart, Hallé, Portal, Bosquillon, Laënnec.... 251 à 260

CHAPITRE XI

Pages.

I. Motifs qui déterminèrent Récamier à solliciter une chaire au Collège de France. — La Philosophie du temps. — Cousin et l'Eclectisme. — Doctrine physiologique de Cabanis. — Doctrine philosophique de Broussais..... 261 à 267
II. Rostan et l'organicisme. — Vitalisme de Récamier..... 268 à 272
III. Le vitalisme à travers les siècles. — Hippocrate et Galien. — Aristote. — Paracelse. — Van Helmont. — Stahl. — Barthez. 272 à 276
IV. Doctrines de Récamier. — Rapports de ses conceptions avec celles de Stahl. — Théories physiologiques et pathogénésiques. — Appréciation. Bordeu et Récamier..... 276 à 285

CHAPITRE XII

I. Le vitalisme dans l'état actuel de la science. — Le positivisme contemporain. — La physiologie expérimentale de Magendie. — Claude Bernard et le déterminisme. — Orientation de Claude Bernard vers le vitalisme..... ..... 286 à 293
II. Émile Chauffard, sa notice sur « Andral et la Médecine française ». — Doctrine vitaliste de Chauffard. — Différence entre l'animisme de Stahl, le double dynamisme de Barthez et la doctrine de Chauffard. — Le néo-vitalisme contemporain. — M. Albert Robin et les albuminuries phosphatiques. — M. Léon Renault. — Découvertes physiologiques de Ch. Bohr. — Découvertes d'Heidenhain. — Bunge. — Nécessité d'une loi biologique reliant ensemble les découvertes modernes..... 293 à 308

CHAPITRE XIII

I. Événements de 1830. — Révocation de huit professeurs. — Rétablissement du concours pour le professorat. — La loi du serment. — Refus de prestation du serment par Récamier. — Lettre dans laquelle il explique sa résolution. — La Faculté de 1830..... 309 à 319
II. Les principaux contemporains de Récamier. — Dupuytren. — Son œuvre chirurgicale..... 319 à 324
III. Roux, ses travaux. — Roux et Dupuytren..... 324 à 326
IV. Richerand..... 327 à 330
V. Antoine Dubois; influence exercée sur la chirurgie et l'obstétrique..... 330 à 333
VI. Chomel. — Bouillaud..... 334 à 340
VII. Andral. — Rôle d'Andral dans la mêlée scientifique de 1820 à 1830..... 341 à 347
VIII. Orfila. — Decanat. — Portrait d'Orfila..... 347 à 353
IX. Cruveilhier. — Doctrine vitaliste de Cruveilhier..... 353 à 360
X. Coup d'œil rétrospectif sur la médecine de 1830..... 360 à 364

CHAPITRE XIV

I. Séjour de Récamier à Fribourg, en Suisse. — Cauchy. — Retour de Récamier à Paris. — Fondation de la *Revue médicale*. — Traitement de la fièvre puerpérale..... 365 à 370

Pages.

II. Épidémie de choléra en 1832. — Mort de Casimir-Perier. — Médication de Récamier. — Perfectionnements apportés à l'opération de l'empyème. — Incision du cul-de-sac postérieur dans les tumeurs fluctuantes pelviennes. — Pharyngotome de Récamier..... 370 à 377

III. Récamier reprend, comme professeur libre, ses cours cliniques à l'Hôtel-Dieu. — Il poursuit ses améliorations dans le traitement des maladies des femmes. — L'abrasion utérine. — Curette de Récamier. — Perfection des procédés de Récamier. — Appréciation de ses contemporains. — Dubois (d'Amiens)..... 378 à 388

IV. La fissure sphinctérienne. — Procédé opératoire de Récamier..... 388 à 393

CHAPITRE XV

I. Mariage de Récamier avec Mme de Villers. — Sa correspondance intime..... 394 à 400

II. Nouvelle phase de la vie de Récamier. — Part prise par lui au mouvement religieux qui suivit la Révolution de juillet. — Orientation des générations nouvelles de 1830. — Lacordaire. — Montalembert. — Frédéric Ozanam. — Récamier et Lacordaire. — Récamier et Mège. — M. Thiers et Récamier..... 400 à 418

III. Mme Swetchine, son salon. — Mme Récamier et l'Abbaye-aux-Bois..... 418 à 424

IV. Séjour de Récamier à la campagne. — Dernières années de Récamier. — Sa physionomie. — Ses consultations. — Son intervention, d'après ses papiers médicaux, dans l'accident survenu en 1841, au duc de Bordeaux. — Son dévouement à ses malades. — Récamier et Parny. — Sa charité. — Éloge en vers par Dechambre. — Appréciation de son caractère et de ses vertus professionnelles et privées..... 424 à 440

V. Mort de Récamier..... 440 à 445

APPENDICE

Observation d'hystérectomie pratiquée pour un cancer de l'utérus, le 24 juillet 1829, à l'Hôtel-Dieu de Paris, par J. C. A. Récamier..... 446 à 457

Note sur quelques uns des travaux de Récamier..... 458 à 465

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

3249-98. — Corbeil. Imprimerie Éd. Crété.

Atlas-Manuels de Médecine coloriés

COLLECTION NOUVELLE DE VOLUMES IN-16

Illustrés de très nombreuses planches coloriées

Reliés en maroquin souple.

Cette collection constitue une innovation des plus heureuses comme méthode d'enseignement par les yeux. En publiant ces Atlas en dix langues, on a pu établir des aquarelles irréprochables au point de vue scientifique et artistique, et les reproduire par les procédés les plus perfectionnés. La dépense étant répartie sur 10 éditions, on a pu, tout en employant les procédés les plus coûteux, établir chaque atlas à un prix dix fois inférieur à ce qu'aurait coûté toute publication du même genre isolée.

Atlas-Manuel de diagnostic clinique, par C. Jakob. Édition française par les Drs A. Létienne, ancien interne des hôpitaux, et Ed. Cart, lauréat de la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-16 de 378 pages, avec 68 planches coloriées. Relié en maroquin souple..... **15 fr.**

Atlas-Manuel de médecine légale, par le professeur Hofmann, de Vienne. Edition française par le Dr Vibert, médecin-expert près le tribunal de la Seine. Préface par le professeur P. Brouardel, doyen de la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-16 de 170 pages avec 56 planches coloriées et 193 figures. Relié en maroquin..... **18 fr.**

Atlas-Manuel de chirurgie opératoire, par O. Zuckerkandl. Édition française par A. Mouchet, ancien interne des hôpitaux. 1 vol. in-16 de 268 p., avec 271 figures et 24 planches coloriées. Préface par le Dr Quenu, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Relié en maroquin souple... **15 fr.**

Atlas-Manuel des fractures et luxations, par le professeur Helferich. Edition française par le Dr P. Delbet, chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-16 de 324 pages, avec 64 planches coloriées. Relié en maroquin souple..... **16 fr.**

Atlas-Manuel d'ophtalmoscopie, par le professeur Haab, directeur de la clinique ophtalmologique de l'Université de Zurich. Edition française par le Dr Terson, chef de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu. 1 vol. in-16 de 279 pages, avec 64 planches coloriées. Relié en maroquin souple..... **14 fr.**

Atlas-Manuel des maladies du larynx, par Grunwald. Edition française, par le Dr Castex, chargé du cours de laryngologie à la Faculté de médecine de Paris, et P. Collinet, ancien interne des hôpitaux. 1 vol. in-16 de 255 pages, avec 44 planches coloriées. Relié en maroquin souple..... **14 fr.**

Atlas-Manuel du système nerveux à l'état normal et pathologique, par C. Jakob. Edition française par le Dr Rémond, professeur de clinique des maladies mentales à la Faculté de Toulouse. 1 vol. in-16 de LXXVIII-220 pages, 78 planches noires et coloriées. Relié en maroquin souple..... **15 fr.**

Atlas-Manuel des maladies vénériennes, par le professeur Mracek. Edition française par le Dr Emery, chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-16 avec 71 pl. coloriées. Relié en maroquin souple.. **18 fr.**

En préparation

Atlas-Manuel des maladies externes de l'œil, par le professeur Haab. Edition française par le Dr Terson, 1 vol. in-16 de 250 pages avec 76 planches coloriées. Relié en maroquin souple .....

Atlas de Microbiologie

Soixante planches coloriées
(en 8 couleurs)

Par E. MACÉ

Professeur à la Faculté de médecine de Nancy, directeur de l'Institut sérothérapique de l'Est.

1 vol. gr. in-8 de 60 planches avec texte explicatif. Cartonné..... **32 fr.**
Relié en maroquin souple..... **34 fr.**

PATHOLOGIE GÉNÉRALE — ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Traité élémentaire de Pathologie générale

Par H. HALLOPEAU
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

5e *édition*, 1898, 1 vol. in-8 de 918 p., avec figures..... **12 fr.**

Nouveaux éléments de Pathologie générale, par E. Bouchut. 4e *édition*, 1882, 1 vol. gr. in-8 de 880 pages avec 285 figures.. **16 fr.**
Éléments de Pathologie, par Rindfleisch, 1886, 1 vol. in-8... **6 fr.**

Traité élémentaire d'Anatomie pathologique

Par P. COYNE
Professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.

1894, 1 vol. in-8 de 1040 p., avec 223 fig. noires et coloriées..... **14 fr.**

Nouveaux éléments d'anatomie pathologique, par Laboulbene, professeur à la Faculté de médecine. 1879, 1 vol. in-8 de 1200 p.... **20 fr.**
Traité d'histologie pathologique, par le professeur Rindfleisch, 2e *édition* par F. Gross et J. Schmitt, prof. à la Faculté de Nancy, 1888, 1 vol. gr. in-8 de 869 p. avec 359 fig..... **15 fr.**

PARASITOLOGIE — MICROBIOLOGIE

Traité élémentaire de Parasitologie

Par R. MONIEZ, Professeur à la Faculté de médecine de Lille.

1896, 1 vol. in-8 de 680 pages, avec 111 figures..... **10 fr.**

Traité pratique de Bactériologie

Par E. MACÉ
Professeur à la Faculté de médecine de Nancy.

3e *édition*, 1897, 1 vol. in-8 de 1150 pages, avec 240 figures..... **16 fr.**
Ouvrage présenté avec éloges à l'Académie des sciences par Pasteur.

Atlas de Microbiologie

Par E. MACÉ

1898, 1 vol. gr. in-8 de 60 pl. en 8 couleurs, avec texte, cartonné. **32 fr.**

Précis de technique microbiologique et sérothérapique

Par le Dr BESSON
Directeur du Laboratoire de Bactériologie de l'hôpital militaire de Rennes.

1 vol. in-8 de 550 pages avec 200 fig. noires et coloriées..... **8 fr.**

Les microbes pathogènes, par Ch. Bouchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris, 1892, 1 vol. in-16 de 304 pages..... **3 fr. 50**
Microbes et maladies, par J. Schmitt, professeur à la Faculté de médecine de Nancy. 1886, 1 vol. in-16, avec figures..... **3 fr. 50**
Précis d'analyse microbiologique des eaux, par le Dr Roux, agrégé à la Faculté de Lyon, 1892, 1 vol. in-18 de 404 p., avec 173 fig. cart. **5 fr.**

PATHOLOGIE INTERNE

Tableaux synoptiques COLLECTION VILLEROY

Pathologie interne

2 *édition*, 1899, 1 vol. gr. in-8 de 208 pages, cartonné. ..... **5 fr.**

Pathologie générale

1899. 1 vol. gr. in-8 de 200 pages, cartonné..... **5 fr.**

Diagnostic

1899 1 vol. gr. in-8 de 200 pages, cartonné..... **5 fr.**

NOUVEAUX ÉLÉMENTS de Pathologie médicale

PAR

A. LAVERAN
Professeur à l'École du Val-de-Grâce,
Membre de l'Académie de médecine.

J. TEISSIER
Professeur à la Faculté de médecine de Lyon
Médecin des hôpitaux.

4e *édition*, 1894, 2 volumes in-8, 1866 pages, 125 figures..... **22 fr.**

Des modifications nombreuses ont été apportées à cette nouvelle édition. L'étude des microbes et des parasites a pris une place plus grande. De nouveaux chapitres ont été consacrés à la neurasthénie, à la syringomyélie, à l'acromégalie, à la tachycardie, au pouls lent permanent, etc. La pathogénie et la prophylaxie de la phtisie pulmonaire ont profité des nouvelles découvertes microbiologiques. Les maladies du tube digestif ont dû subir un remaniement complet. En un mot, on trouvera toutes les acquisitions nouvelles de la science réunies et condensées dans cet ouvrage.

Traité des maladies de l'estomac, par L. Bouveret, 1893, 1 vol. gr. in-8 de 743 pages..... **14 fr.**

Traité des maladies du foie, par le Dr Jules Cyr. 1887, 1 vol. in-8 de 886 pages..... **12 fr.**

Traité des maladies du foie et des voies biliaires, par le prof. Frérichs. 3e *édition*. 1877, 1 vol. in-8 de 900 p., avec 158 fig... **12 fr.**

Traité du diabète, par le prof. Frerichs. 1885, 1 vol. gr. in-8. **12 fr.**

Traité des maladies de la peau, par A. Hardy, prof. à la Fac. de méd. de Paris. 1886, 1 vol. in-8 de 1320 pages..... **18 fr.**

Traité des maladies du système nerveux, par Hammond et Labadie-Lagrave. 1890, 1 vol. gr. in-8, de 1278 pages..... **22 fr.**

Traité des maladies de la moelle epinière, par le professeur E. Leyden. 1879, 1 vol. gr. in-8 de 850 pages..... **14 fr.**

Traité des maladies mentales, par H. Dagonet, 1894. 1 vol. gr. in-8 de 850 pages..... **20 fr.**

Traité des maladies mentales, par le Dr A. Cullerre, 1889, 1 vol. in-8 de 618 pages..... **6 fr.**

Traité des maladies épidémiques, par le Dr Léon Colin, 1879, 1 vol. in-8 de 1032 pages..... **16 fr.**

Traité des maladies infectieuses, par le Dr Griesinger. 2e *édition*, par Vallin. 1877, 1 vol. in-8 de 742 pages..... **10 fr.**

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

HYGIÈNE — MÉDECINE LÉGALE

Nouveaux éléments d'hygiène

Par ARNOULD
Professeur à la Faculté de médecine de Lille.

3e *édition*, 1895, 1 vol. gr. in-8 de 1400 p., avec 300 fig., cart..... **20 fr.**

Traité élémentaire d'hygiène, par le Dr A. Besson, médecin militaire et Ch. Robinet, professeur au lycée de Chartres. 1896, 1 vol. in-8 de 248 pages, avec 76 figures ..... **3 fr. 50**
Précis d'hygiène publique, par le Dr Bédoin. Préface par P. Brouardel, 1891, 1 vol. in-16, cart..... **5 fr.**
Traité d'hygiène publique et privée, par Michel Lévy, 6e *édition*, 1879, 2 volumes in-8..... **20 fr.**
Traité d'hygiène militaire, par le professeur G. Morache, 2e *édition*, 1886, 1 vol. in-8 de 930 pages avec 173 figures..... **15 fr.**
Traité d'hygiène navale, par le professeur Fonssagrives. 2e *édition*. 1877, 1 vol. in-8, de 920 pages..... **15 fr.**
Les substances alimentaires étudiées au microscope, par E. Macé, professeur à la Faculté de médecine de Nancy. 1891, 1 vol. in-8, de 600 p., avec 400 fig. et 24 pl. col..... **14 fr.**

Précis de médecine légale

Par le Dr VIBERT
Médecin expert près les tribunaux de la Seine.

1896. 4e *édition*, 1 vol. in-8 de 912 p., avec 87 fig. et 5 planches col. **10 fr.**

Cours de médecine légale DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Par le professeur P. Brouardel. 1895-1899, 7 vol. in-8..... **66 fr.**
La mort et la mort subite. 1895, 1 vol. in-8 de 500 p..... **9 fr.**
Les asphyxies par les gaz, les vapeurs et les anesthésiques. 1896, 1 vol. in-8 de 416 p. avec fig. et 8 planches..... **9 fr.**
La pendaison, la strangulation, la suffocation et la submersion. 1896, 1 vol. in-8 de 500 p. avec figures et planches..... **12 fr.**
L'infanticide. 1897, 1 vol. in-8 de 400 pages avec fig. et planches. **9 fr.**
Les explosifs et les explosions au point de vue médico-légal. 1897, 1 vol. in-8 de 250 pages avec figures et planches..... **6 fr.**
La responsabilité médicale. 1898, 1 vol. in-8..... **9 fr.**
L'exercice de la médecine. 1899. 1 vol. in-8..... **12 fr.**

Atlas-Manuel de médecine légale, par le professeur Hofmann. *Edition française*, par le Dr Ch. Vibert. Introduction par le professeur P. Brouardel, 1899. 1 vol. in-16 de 350 pages, avec 56 planches coloriées et 193 figures noires, relié en maroquin souple, tête dorée..... **18 fr.**

Manuel de médecine légale, par Briand et Chaudé. 10e *édition*, 1879, 2 vol. gr. in-8..... **24 fr.**
Le secret médical, par P. Brouardel, 2e *édition*. 1893, 1 vol. in-16 de 300 pages..... **3 fr. 50**
Traité de jurisprudence médicale et pharmaceutique, par Dubrac. 2e *édition*, 1893, 1 vol. in-8 de 800 pages..... **12 fr.**
Médecine légale, par le professeur A. Tardieu. 9 vol. in-8... **55 fr.**
Précis de toxicologie, par A. Chapuis. 3e *édition*, 1897, 1 vol. in-8 de 700 p., avec 60 figures..... **9 fr.**
Le laboratoire de toxicologie, par P. Brouardel et J. Ogier. 1 vol. gr. in-8..... **8 fr.**

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS